

SOURCES CHRÉTIENNES

281
ORI

N° 321

ORIGÈNE
HOMÉLIES
SUR L'EXODE

TEXTE LATIN
INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Marcel BORRET, s.j.

*Ouvrage publié
avec le concours du Centre National des Lettres*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd de Latour-Maubourg, PARIS
1985

*La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des Sources Chrétiennes
(U.A. 993 du Centre National de la Recherche Scientifique)*

© Les Éditions du Cerf, 1985
ISBN 2-204-02456-6
ISSN 0750-1978

AVANT-PROPOS

La première édition des Homélie sur l'Exode, parue en 1947, est épuisée depuis longtemps. L'intérêt que suscite toujours ce livre de la Bible, et la connaissance aujourd'hui accrue de la méthode d'interprétation d'Origène rendaient souhaitable une autre édition, conforme à la présentation actuelle des volumes de la collection, avec le texte ancien, des annotations plus fournies, des index. Une telle édition n'a pu être procurée par le traducteur de la première, le Père Joseph Fortier, s.j. : engagé dans les tâches de son ministère sacerdotal au lointain territoire du Tchad, il ne disposait ni du temps ni des moyens nécessaires pour reprendre et compléter son travail, et c'est bien volontiers qu'il m'en a confié le soin. Mais l'édition nouvelle que voici a bénéficié de l'ancienne. Fréquemment consultée, la traduction était une aide et un moyen de contrôle. De l'importante contribution du Père H. de Lubac, s'il n'y avait plus lieu de reproduire les pages d'introduction, incorporées depuis à des grands ouvrages¹, on se devait par contre de transcrire les notes. Elles seront, à peu de lignes près, citées ponctuellement, suivies de l'abréviation (H. de L.); elles constituent matériellement un cinquième environ des notes de cette édition.²

1. *Histoire et Esprit*, p. 139-395. *Exégèse Médiévale*, I, 1, p. 98-207; 2, p. 371-380.

2. Pour la présentation de ces Homélie devant la critique, voir la note complémentaire 1.

La méthode du prédicateur est assez familière aux Amis des Pères de l'Église pour que l'on se dispense, ici, de redites. Pour aider à mieux suivre sa mise en œuvre, quelques rappels, chemin faisant, pourront suffire. On ne craint pas de leur joindre nombre de références à l'exégèse moderne, et aux précisions qu'elle apporte de critique et d'histoire, et même d'importantes citations d'ouvrages de spécialistes : notes de la traduction OSTY, commentaire de G. AUZOU, étude plus restreinte de M. BUBER³. Les ardentes exhortations à s'adonner à l'étude de l'Écriture qu'Origène répétait à ses auditeurs nous atteignent encore aujourd'hui. Certes, les scènes grandioses qu'il décrit valent à l'Exode d'être un des livres les plus populaires de la Bible. Mais puissent ces homélies aviver le désir et donner l'occasion d'en mieux comprendre la richesse et l'importance⁴! En dépit de quelques défauts habituels comme l'effort pour découvrir à chaque détail du texte un sens profond, ou d'inévitables longueurs dans les exhortations multipliées, elles restent assez vivantes pour faire regretter qu'elles ne commentent qu'une partie du livre sacré.

3. Cf. les indications bibliographiques à la fin de l'Introduction. — Le premier ouvrage est une étude complète, exégétique, littéraire et religieuse du livre de l'Exode. On y trouve les mises au point de la critique moderne sur la pluralité des grandes traditions bibliques, «les sources» yahviste, élohiste, sacerdotale; sur les dates, les genres littéraires, le développement des thèmes, etc. — Le second traite de la personne et de l'action de Moïse. L'auteur récuse les cadres des «sources», pense à une souple «élaboration de la tradition», prend à cœur de «discriminer les éléments anciens et les éléments tardifs, pour remonter ensuite aussi loin que possible de la tradition remaniée à la tradition orale, conservée plus ou moins longtemps»; et cela, dans la perspective attachante de «l'histoire de la foi» juive.

4. Importance hors pair, d'après tous les exégètes, cf. la note complémentaire 2.

INTRODUCTION

I. LE PARTI PRIS D'ORIGÈNE

**La suite
des Homélies** L'Égypte, le désert, le Sinaï, tels sont les théâtres successifs des scènes ou des dialogues, et des prescriptions législatives dont le livre de l'Exode conte l'histoire⁵. Le prédicateur entreprend de la suivre, mais avec souplesse et liberté, s'attardant ici à un paragraphe, omettant là de longs passages, finissant par enchevêtrer plusieurs chapitres. Ses treize homélies peuvent se répartir en trois groupes. Le premier groupe, de quatre homélies, concerne l'Égypte et la servitude du peuple hébreu; les événements qui précèdent et préparent sa délivrance, naissance, vocation et mission de Moïse; les dix plaies infligées à l'Égypte (*Ex.* de 1 à 11). Le deuxième groupe, de quatre homélies encore, raconte le départ du peuple, le passage de la Mer Rouge suivi du Cantique d'action de grâce, la marche au désert avec ses épreuves et ses merveilles, jusqu'au Sinaï et aux premiers versets du Décalogue (*Ex.* de 12 à 20). Le

5. Autrement dit, ce sont les grandes divisions du livre : de 1, 1 à 11, 10; de 12, 1 à 18, 27; de 19, 1 à 40, 38 (OSTY).

troisième groupe, de cinq homélies, est composite. La neuvième homélie traite des prescriptions relatives au sanctuaire à édifier et aux futurs ministres (*Ex.* de 25 à 31). Alors se produit un retour en arrière. La dixième homélie commente un seul des nombreux passages législatifs groupés à la suite du Décalogue (*Ex.* 21, 22-25). La onzième remonte plus haut, à quelques épisodes du désert : soit du peuple et rocher frappé par Moïse, victoire sur Amalech, visite de Jéthro (*Ex.* 17 et 18). La douzième revient vers la fin du récit, à Moïse qui redescend de la montagne, le visage rayonnant de gloire et voilé (*Ex.* 34, 30 et 33-34). Enfin la treizième décrit l'exécution des ordres touchant la construction du sanctuaire ou tabernacle et les vêtements des ministres (*Ex.* de 35 à 40). Bref, un commentaire discontinu, et, dans sa dernière partie, à l'ordre perturbé. Pour obvier à cet inconvénient, on dispose néanmoins d'un fil conducteur : l'essentiel est la longue marche au désert, mais elle commence au sombre esclavage de l'Égypte, et elle s'achève à la splendeur du tabernacle. Nous allons le suivre, nous aussi avec souplesse et liberté. Mais d'abord, à quel genre d'interprétation nous attendre ?

**La « lecture
historique »
ne peut suffire**

La réponse est donnée sans ambages aux premiers mots du prédicateur. Il souhaite découvrir et développer une interprétation spirituelle de chaque parole de l'Écriture, traiter cette « semence » avec tout l'art de la culture spirituelle qu'il demande au Seigneur. Plus tard, il critique « ceux qui aiment la lettre de la Loi, et en refusent l'esprit », *hom.* 9, 1 fin ; et constamment il distingue entre histoire et mystère. Mais pour le récit de l'Exode, tout à la quête immédiate et passionnée du mystère, évacuerait-il l'histoire ? Or, comment mépriser le déroulement de la trame historique, la liaison des événe-

ments de l'histoire sainte dont, prédicateur officiel, il doit commenter, selon le découpage de la lecture liturgique, les plus importants passages ? En réalité, à peine va-t-elle lui paraître trouée çà et là d'une discontinuité de quelques versets, où le sens obvie ne semble point rappeler des faits vérifiables.

Qu'à cela ne tienne ! Il ne peut s'agir de reconstituer le passé ou de s'attacher, fût-elle certaine, à l'histoire ancienne quelle qu'elle soit, égyptienne, juive ou autre. Non pas qu'on veuille nier la réalité historique : on est impatient de découvrir une vérité d'un autre ordre, que la lettre à la fois cache et révèle. Le prédicateur le dit expressément. Dans la marche au désert, « à suivre *la seule* histoire, il n'est guère instructif pour nous de savoir quelle fut la première étape, et quelle fut la seconde », *hom.* 7, 3, 9. Bien autrement nous importe ce qu'elles symbolisent. Plus abruptes, d'autres formules ont le même sens. Ce n'est pas « pour l'histoire (seule) » que l'Écriture conte « les faits et gestes des Égyptiens », *hom.* 1, 5, 29 ; « des faits antiques », « des fables des anciens », *hom.* 2, 1, 27 et 3 fin. N'entremêlons pas « à la teneur de l'histoire des récits judaïsants », *hom.* 3, 2 fin ; ne retournons pas « aux fables juives », *hom.* 5, 1 fin. L'histoire n'est pas niée : elle est dite insuffisante.

Il arrive qu'une histoire selon le texte n'est pas entièrement localisable dans le passé. L'événement conté déborde les circonstances qui l'accompagnent ou la suivent. Ainsi, rappelant la mort du patriarche Joseph, on mentionne aussitôt une multiplication des fils d'Israël. Mais ce n'est point alors qu'elle eut lieu. La parole divine ne pouvant mentir, il faut chercher une autre date. Or l'histoire de l'ancien Joseph, par quelques traits, concorde manifestement avec celle de Jésus, comme lui vendu par un de ses frères, Juda(s) ; par conséquent, elle l'annonce et la préfigure. L'Écriture superpose deux récits historiques. Mais s'il est exact que, du vivant de chacun des deux Joseph, les

filis d'Israël étaient en petit nombre, là se borne la ressemblance des faits rapportés. La vraie multiplication des fils d'Israël n'eut lieu qu'après la mort de «notre Joseph». Quand il eut éprouvé la mort, détruisant celui qui en détenait l'empire, le diable, alors le peuple des fidèles s'est multiplié par toute la terre; le grain de blé, enfoui dans le sol, a produit une immense moisson. La mort rédemptrice du Christ donna naissance à l'Église universelle. Le récit du passé se vérifie dès lors comme une prophétie du futur, et une prophétie maintenant accomplie. Voilà «pour le sens – ou l'intelligence – mystique» (ad mysticum intellectum).

Mais cette intelligence entraîne et même inclut «le sens moral» (moralem locum). Car au mystère du Christ et de l'Église appartiennent les âmes, heureusement capables de transformation spirituelle. Porter en son corps la mise à mort du Christ, faire mourir ses membres au péché, bref, mortifier les affections de la chair, c'est faire croître les affections de l'esprit. La mort des vices augmente le nombre des vertus, et multiplie les bonnes œuvres accomplies au moyen du corps. On reconnaît ici l'allusion à une allégorie philonienne; mais intégrée au mystère chrétien, celui que rappelle précisément l'exemple de l'apôtre Paul, aspirant à la mort pour être avec le Christ, mais «multiplié» par la fondation d'églises et le rayonnement de sa prédication de l'Évangile, *hom.* 1, 4.

Il est d'autres interprétations analogues. Des paroles de la promesse divine faite à Moïse : reconnaître le Seigneur ou voir sa majesté, recevoir les dons de la viande et du pain – à deux moments du jour, soir et matin –, se vérifient dans l'Évangile..., *hom.* 7, 7, 10. Ce qui est dit aux sages-femmes, pris à la lettre, est illogique et absurde; mais elles donnent par leur exemple un enseignement qui vaut pour nous, *hom.* 2, 2, 36 s. Dans un contexte de libération, on lit des noms de peuples qui surprennent : car, «du point de vue de l'histoire», ils n'eurent aucune part aux merveilles accor-

dées au peuple hébreu; mais la simple étymologie de ces noms ouvre à l'intelligence spirituelle un enseignement sur les combats et la libération des âmes, *hom.* 6, 8, 5 s. Et la solennelle déclaration à ceux qui furent libérés, communauté et personnes, s'adresse encore aujourd'hui à qui veut l'entendre : «Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.» *hom.* 8, 1, 5 s. L'histoire a donc sa valeur, mais une valeur fort limitée si l'on en reste à la lettre. C'est ce que nous garantit une autorité prestigieuse : «De cette lecture historique combien diffère l'enseignement de Paul!», *hom.* 5, 1, 28.

L'enseignement de Paul

Nulla qualification n'approche la sienne : au titre de «docteur des nations en foi et en vérité» que Paul a revendiqué lui-même (*I Tim.* 2, 7), Origène ajoute celui de «Maître de l'Église», *hom.* 5, 1, 1 et 43. Précisément, à cette Église qu'il a rassemblée des nations, il a donné quelques modèles d'interprétation pour que l'on garde partout la même méthode; et que, «comprenant spirituellement la Loi, nous montrions qu'elle fut donnée à juste titre pour l'instruction de l'Église», *ibid.*, 12. Le plus explicite concerne le récit des épisodes du désert. Il le tient assurément pour authentique. Mais ces événements du passé étaient la figure d'autres réalités, alors futures, maintenant réalisées : le passage de la Mer Rouge, du baptême; la nuée, de l'Esprit-Saint; la manne, de l'Eucharistie; le rocher, du Christ. Tout arrivait pour nous servir de figure (haec in figura facta sunt nostri) (cf. *I Cor.* 10, 1-6). Et, poursuivait l'Apôtre, non moins figuratifs furent les comportements de certains, se laissant aller à l'idolâtrie et à la débauche, à tenter le Seigneur et à murmurer; ce qui leur survint pour servir de figure (in figura) (cf. *ibid.* 7-11). Grande page dont Origène redit l'interprétation sacramentaire du début,

hom. 5, 1, 23-25 et 5, 24 s.; et de la fin, l'interprétation christologique, *hom.* 11, 2 fin. Et entre les deux rappels, la leçon des murmures châtiés, *hom.* 7, 4 fin. Au départ, au milieu, à la fin de la marche au désert, ces exemples d'interprétation figurative de Paul encadrent le groupe central des homélies. Ils fournissent des semences pour l'interprétation spirituelle de tout le récit.

La même garantie s'étend à tout le reste des homélies. Le troisième groupe débute par un long passage de l'Épître aux Hébreux, sur la distinction des deux voiles à l'intérieur du sanctuaire, révélatrice de la qualité et du rôle du Christ au ciel (*Hébr.* 9, 2-4.24; 10, 20). Ainsi nous est-il donné d'avoir quelques linéaments d'une science supérieure, nous est-il ouvert «un océan d'intelligence», pour le fourmillement de détails sur le tabernacle dont la construction est prescrite, puis réalisée (*Ex.*, de 25 à 31, et de 35 à 40), *hom.* 9 et 13. A quoi s'ajoute, à propos du visage de Moïse, l'interprétation même de Paul (*II Cor.* 3, 13-15), *hom.* 12, 1, 9 s. Bien plus brièvement, au début du premier groupe, la pensée de Paul, qui est celle du Christ, ouvre l'intelligence de tout l'ensemble par l'expression «Israël selon la chair», qui implique l'existence d'un Israël selon l'esprit (*I Cor.* 10, 18). Et le Seigneur, louant «un véritable Israélite», le distingue de ceux qui ne sont pas véritables (*Jn* 1, 47). N'est-ce point assez pour introduire, au delà de l'histoire, au «mystère de l'Égypte»? *hom.* 1, 2, 22 s.

II. EN ÉGYPTE

Le mystère de l'Égypte

Dans quelle mesure Origène connaissait-il l'Égypte ancienne et ses relations avec Israël pendant des

siècles⁶? Fait-il allusion à la haute culture de la cour égyptienne, quand il répète, sur la foi d'Étienne dans son discours, que «toute la sagesse des Égyptiens» avait été assimilée par Moïse? *hom.* 3, 1, 1 et 8, 3, 40 (citant *Act.* 7, 22). Il juge en outre qu'au même titre que d'autres savoirs, elle peut fournir de judicieux conseils, «des dépouilles» bonnes à exploiter, cf. *hom.* 11, 6, 56 s., et note. Ailleurs, dans sa polémique avec Celse, il est plus sévère. Au portique de son libelle, l'auteur païen peignait une galerie d'anciens sages et une fresque de peuples antiques de la plus haute sagesse, pour en exclure Moïse et les Juifs; comme il les excluait avec Jésus de sa liste de héros des mythes et des sages de l'histoire, et enfin de sa dernière liste d'anciens peuples inspirés⁷. Sagesse imaginaire, réplique Origène, ou humainement bien trop courte, insignifiante devant les sages de la Bible, du peuple juif lui-même, et singulièrement devant Jésus... Et surtout, tare indélébile, pseudo-sagesse entachée de mythologie et de zoolâtrie.

Ainsi en est-il de l'Égypte. La perversion religieuse, opposée à la volonté de Dieu, imprègne toute société païenne, menace constante pour la foi. Tout l'ordre social égyptien tend à opprimer la communauté juive. Résultant lui-même d'un asservissement aux forces du mal, il veut réduire ses hôtes hébreux au même esclavage. L'empire visible avec son appareil, agent de l'empire du mal, en est l'image et la figure. Il faut démasquer cette collusion du social oppresseur et du religieux pervers, sous l'apparent dénoncer l'invisible, montrer dans le drame humain le conflit spirituel qui le suscite, peindre ce drame comme

6. Pour l'Égypte de l'histoire, cf. M. BUBER, *Moïse*, p. 16-34 et *passim*. G. AUZOU, *SS*, p. 39-70, etc.

7. Cf. *CC* 1, 13-18; 3, 17-21; 6, 12-14 et 80; *SC* 132, p. 110 s.; 136, p. 44 s.; 147, p. 206 s.

une illustration de ce conflit. Deux plans entre lesquels le prédicateur établit une corrélation suivie de thèmes, menant d'un clavier à l'autre un jeu successif, et parfois simultanément. Et toujours revient l'affirmation que le mystère de l'Égypte, c'est le mystère de ce monde...⁸

Naissance et mission de Moïse

Cette guerre avec les puissances humaines et diaboliques peut évoquer la nuit. Mais voici que la lumière du salut pointe en une aube discrète, à la naissance du libérateur; elle éclate en plein ciel d'orage, dès la mission qu'il reçoit; elle affronte victorieusement les ténèbres, et les laisse en arrière aux rivages de la mer. La métaphore n'est plus d'Origène. Elle veut dire le mouvement du livre dont Origène reproduit la ligne en pointillé. Il traite de la naissance de Moïse à l'homélie 2, puis de sa mission à partir de l'homélie 3. Il cherche le sens spirituel des scènes, et le déclare une fois de plus à l'adresse «des amis de la lettre», *hom.* 2, 1 début. Il parviendra, de fait, au mystère du Christ, qui répand ses bienfaits dans l'Église et dans les âmes. Mais son départ est laborieux à propos des sages-femmes qui n'exécutent pas l'ordre de Pharaon... Il recourt aux étymologies, à l'allégorie, varie l'interprétation, soupçonne du non-dit, sans nous convaincre, *id.* 2. On le suit mieux quand il commente l'ordre donné au peuple égyptien, *id.* 3. On se laisse gagner à la signification qu'il donne de la gracieuse scène au bord du Nil. L'enfant Moïse, exposé dans une corbeille de roseaux, est sauvé par la fille de Pharaon, qui le confie à une nourrice (en fait sa propre mère) pour sa première éducation, avant de l'adopter et de le faire initier à la formation supérieure de la cour. Tous les traits de la scène, tenus pour

historiques, sont aussi des figures. Moïse, la Loi, dans l'ancienne enveloppe du sens littéral, est libéré par la fille de Pharaon, l'Église d'origine païenne, qui en dévoile le sens profond et véritable. Ainsi comprend-on les rapports de l'Église et de la Synagogue, *id.* 3-4.

La troisième homélie étonne d'abord. De la scène du buisson ardent, et du long dialogue avec Dieu où Moïse reçoit sa mission, presque tout est passé sous silence, entre autres, la révélation du nom de Yahvé (*Ex.* 3, 14). Et des objections émouvantes faites par Moïse, une seule est retenue : «J'ai la voix faible et la langue embarrassée»; mais heureusement aussi, la réponse qui rassure : «Moi, je t'ouvrirai la bouche, et je t'enseignerai ce que tu dois dire» (*Ex.* 4, 10 et 12), *hom.* 3, 1, 2 s. et 2, 3 s. Dieu ouvre la bouche, développe Origène, — hélas aussi, le diable —, mais encore les oreilles et les yeux. Et il le fait à toute l'Église. Aaron va au-devant de Moïse sur la montagne de Dieu, lieu de l'intelligence spirituelle, où Moïse peut lui dire les paroles de Dieu et lui transmettre le pouvoir d'accomplir des signes et des prodiges..., *id.* 2 fin. Puis ils vont demander à Pharaon de sortir de l'Égypte pour aller trois jours au désert servir Dieu. La route de trois jours évoque Celui qui a dit : «Je suis la route, la vérité, la vie», et la foi à Jésus le Seigneur, que Dieu a ressuscité le troisième jour. Et cette «intelligence mystique» se double du «sens moral» : partir de l'Égypte en une marche de trois jours c'est se garder des souillures de l'âme, du corps et de l'esprit; purifier en nous paroles, actions et pensées; aujourd'hui encore, avec Moïse, c'est-à-dire la Loi de Dieu. Cependant Pharaon — ou «le régisseur de ces ténèbres» — s'y oppose, tergiverse, fait des reproches, ordonne des coups, provoque des plaintes. Mais Moïse reste debout devant Pharaon, modèle de constance dans la lutte spirituelle; modèle aussi de prière plus tard, quand il obtiendra le secours du Seigneur contre Amalech, *id.* 3.

8. Voir la note complémentaire 3.

Les dix plaies «L'histoire qu'on nous a lue est très célèbre, si merveilleuse qu'elle est connue du monde entier. Elle raconte les coups terribles des signes et des prodiges dont fut châtiée l'Égypte avec son roi Pharaon, afin qu'elle rende le peuple hébreu à sa liberté d'origine», *hom.* 4, 1, 1 s. Une intervention divine manifeste pour la libération de son peuple. Comme en un bon titre l'essentiel est dit, sobrement. Sans doute le caractère prodigieux de l'événement est-il mentionné, et le prédicateur y reviendra. Mais avant la mise en scène de phénomènes naturels, c'est sa cause et ses effets qui l'intéressent. Plus qu'au décor mouvementé, il est attentif aux acteurs. Peut-être est-ce une méthode de l'enseignant qu'il fut jadis, habitué à décrire les attitudes des personnages pour faire saisir leur psychologie, par l'étude précise des détails du récit, voire de la grammaire⁹. Toujours est-il qu'il s'arrête au sens des termes, à la signification des gestes, des démarches, de la conduite.

Deux expressions concernent l'état d'âme de Pharaon, répétées, l'une après les premières plaies, l'autre après les dernières. «Le cœur de Pharaon s'endurcit»; puis, «Dieu endurecit le cœur de Pharaon». Mais que cette action divine soit décidée dès l'annonce des épreuves : «Je vais endurecir...» rend la question plus obscure. Des textes de Paul viendra-t-il quelque lumière? ... Spontané, l'endurcissement est coupable, mais peut être pardonné. Causé par le Seigneur, il reste une énigme insoluble, mais ne devrait pas provoquer de réplique. Bref, nous savons assez «combien il y a dans la Loi divine de vérités enfouies dans de profonds mystères», *id.* 1-2.

Les actions de ceux qui infligent les plaies sont diverses.

9. Une liste de procédés et de termes techniques dont l'emploi dénote une pratique de «l'ancien grammairien» est relevée par P. NAUTIN, dans *Homélies sur Jérémie*, SC 232, *Introd.*, p. 132-136.

Aaron frappe l'eau de son bâton par deux fois, ou frappe la poussière; Moïse «disperse la suie», tend la main vers le ciel à trois reprises; d'autres plaies, notamment la dixième, «fin et achèvement de toute l'action», relèvent immédiatement du Seigneur. Diverses également sont les démarches ordonnées à Moïse : aller à la rencontre de Pharaon, entrer chez lui, se dresser en face de lui, tendre les mains vers le ciel, ne pas entrer de lui-même chez Pharaon avant d'être mandé par lui, être prié de sortir en hâte de l'Égypte. Même la conduite indécise de Pharaon peut nous instruire. Il ne fléchit pas, il semble un peu s'assouplir; il entend les magiciens reconnaître : «C'est le doigt de Dieu»; il envoie les Hébreux sacrifier, mais à courte distance; de nouveau, il refuse de céder, et par deux fois; puis, par deux fois, il avoue son péché, demande de prier pour lui; il leur donne congé; il les pousse à partir. Instances humaines plus pressantes, fléaux plus puissants ont arraché la décision finale, *id.* 3-4.

Alors seulement le prédicateur énumère les signes et les interprète. Fleuve rougi de sang, grenouilles, moustiques, taons, mort des troupeaux, ulcères sur les hommes et les bêtes. Ces moyens par lesquels est châtié le monde figurent ses aberrations : celles des philosophes, des poètes, des dialecticiens, des Cyniques, des idolâtres, et puis la méchanceté, l'orgueil et la colère. Signes produits au ras du sol ou à proximité. Les quatre derniers ont de plus haut leur origine : tonnerres, foudre et grêle; nuages de sauterelles; ténèbres universelles; et, à l'intervention de l'ange exterminateur, mort des premiers-nés d'Égypte. Leur signification est plus complexe : doctrine venue du ciel, destruction des vices, brûlure des aiguillons de la volupté et du plaisir; inconstance du genre humain; aveuglement de l'esprit; extermination des «principautés»... A la première plaie, de l'eau rougie de sang, Origène notait que le texte se conformait «aux règles de l'allégorie».

Et lui-même propose des allégories venues du folklore, de Philon, de l'Écriture..., *id.* 5-7.

Mais ce qu'il cherche, un peu à tâtons, c'est une interprétation «à la lumière du même esprit» dont furent remplis Moïse et Aaron en accomplissant leurs exploits, et il insiste, *id.* 5. Et il croit trouver. Au tableau des plaies, il donne un cadre. Au début, Moïse, dit-il, avec le bâton dont il va frapper l'Égypte, c'est la Loi de Dieu et ses dix commandements; son bâton, c'est la croix du Christ, grâce à laquelle est vaincu le monde. A la dernière plaie, ne sont épargnés que ceux dont les deux montants de porte sont marqués du sang de l'agneau pascal; et les premiers-nés de l'Égypte qu'on extermine sont les différents princes de ce monde de ténèbres – ou leurs imitateurs et leurs agents, les princes du mal –, dont le Christ a triomphé sur le bois de la croix. Tel est «le sens mystique». En réalité, tout baigne dans le mystère de la croix et de la rédemption. Le sens allégorique est partout, mais partout «le sens mystique» l'englobe. Et de la réalité mystique découlent les effets sur les âmes : matière d'un nouveau développement du «sens moral», *id.* 6 début, 7 fin, 8. Et l'on revient aux démarches successives de Moïse et à leur symbolisme, *id.* 9.

III. LA MARCHÉ LIBÉRATRICE

Départ de l'Égypte et passage de la Mer Le peuple s'ébranle en direction de la mer et du désert. Avant qu'il aborde le long parcours, le prédicateur donne un avertissement solennel. «Docteur des nations» et «Maître de l'Église», l'apôtre Paul a compris quelques épisodes ultérieurs, non plus seulement au pied de la lettre, comme les Juifs, mais en

outre au sens figuré, prophétique et spirituel. C'était pour nous laisser un exemple et une consigne, pour faire de tout le récit de l'histoire juive une lecture spirituelle chrétienne, *hom.* 5, 1. Ainsi procède-t-il, s'appuyant d'abord sur l'argument fragile du sens prophétique des étymologies et des nombres. Tel nom de localité veut dire «signes pour eux», c'est l'annonce des signes divins : colonne de nuée le jour, colonne de feu la nuit. Et l'on arrive au terme de cette route de trois jours, à la signification christologique et sacramentaire déjà dite de triduum pascal : passion, descente aux enfers, résurrection du Christ, auxquelles font participer les mystères du baptême. Par eux, on s'engage sur l'itinéraire de la foi vers les vertus, que figure exactement la voie suivie par les Hébreux : difficile, montante et tortueuse, où s'élèvent un observatoire et une tour, *id.* 2-3.

«Ces gens-là s'égarèrent», opine Pharaon. Et on pourrait être tenté de le croire. Car il y a bien des difficultés dans le chemin de la sagesse, devant ce que propose la foi chrétienne : un seul Dieu en trois personnes, le Seigneur de majesté crucifié, le Fils de l'homme descendu sur terre. Sans compter qu'il faut aller à la mer, à la rencontre des vagues de tentations. «Si tu fais ce voyage en suivant Moïse, c'est-à-dire la Loi de Dieu, l'Égyptien te poursuit et te presse.» Heureusement, les secours divins t'assistent comme autrefois les Hébreux. Et ne sont de mise ni la peur de la cavalerie et des chars des Égyptiens, ni les murmures ou les regrets de l'Égypte. Moïse lance vers Dieu le cri muet de sa prière, corroborée par «les gémissements inénarrables de l'Esprit», grâce auquel le cri muet des saints est entendu. Moïse a ordre de frapper la mer de son bâton. «Le flot s'élève, l'onde refoulée sur elle-même s'incurve. Le liquide acquiert de la solidité, et le fond de la mer se dessèche en poussière.» Les vagues domptées livrent passage aux vainqueurs. C'est ainsi qu'après le baptême, la poursuite des princes du mal s'achève dans

l'abîme, que la lutte des contradicteurs est rendue vaine grâce au bâton de la parole de Dieu, *id.* 3 fin - 5.

Cantique d'action de grâce

Des cantiques transmis par l'Écriture, dit Origène, voici le premier : c'est la coutume des saints d'offrir à Dieu un cantique d'action de grâce après une victoire. A la fin du chant triomphal de Moïse et des fils d'Israël, Marie et les femmes en reprennent le thème principal et dansent au son des tambourins. Le prédicateur n'imagine pas un chant alterné, ou un crescendo final où les battements sourds viendraient scander danses et chœurs. Ascète vigilant, il y voit une invite à mortifier la chair et le dit avant d'aborder l'hymne. Mais le fameux poème a de tels accents de fanfare qu'il ne peut y être insensible, et c'est avec allégresse qu'il le commente verset par verset.

On criblé de traits l'ennemi défait, on exalte Dieu dans son triomphe. Cheval et cavalier, chars et triples équipages, il les a fait s'engloutir dans la mer, dans l'abîme, dans la terre. Le passé est gage de l'avenir et Dieu ne peut faillir à ses titres de gloire. C'est mon Dieu et le Dieu de mon Père, le Seigneur qui réduit à néant les guerres, Dieu incomparable, guide, consolateur. Ce peuple sien qu'il s'est acquis, il le plante sur la montagne; il le conduit à sa propre demeure, à son sanctuaire : Seigneur qui règne de siècle en siècle et au-delà, *hom.* 6.

La marche au désert

La foi et la confiance affermies par cette pause liturgique, le peuple s'engage dans le désert. Il arrive à Mara, localité à l'eau amère. Un bois, montré par le Seigneur, jeté dans l'eau par Moïse, la rendit douce. Le fait semble étrange, mais «le sens intérieur» en est beau. L'eau de Mara figure l'amertume du sens littéral de la Loi : de la circonci-

sion, des victimes, des sabbats, de la loi sur la lèpre. Le bois que Dieu y a fait jeter, c'est la Sagesse, «arbre de vie», «le bois de la sagesse du Christ» qui fait tout comprendre. «Alors, l'eau de Mara devient douce, l'amertume de la lettre de la Loi se change en la douceur de l'intelligence spirituelle, et le peuple de Dieu peut boire.» Sinon, Paul l'a dit : «La lettre tue», *hom.* 7, 1.

On ajoute que Dieu, leur fixant des justifications et des jugements les mit à l'épreuve : parce qu'ils avaient murmuré, qu'ils retourneraient aux idoles et, «oubliant bienfaits et miracles de Dieu», dresseraient «une tête de veau». Le choix reste à faire entre la vie et la mort. Pour qui ne les observe pas, on dit que «les commandements ne sont pas bons». Mais, parce qu'y fut mêlé le bois de la croix du Christ, qu'ils furent changés en douceur et que, entendus spirituellement, ils sont gardés», on les dit «commandements de vie». Et on a la promesse, si on les garde, d'être exempt des «maladies de l'Égypte» : amour du monde; attention aux jours, aux mois, aux saisons, aux signes célestes; luxure, *id.* 2.

Le deuxième épisode, conté en un seul verset, est l'arrivée à Élim, où étaient douze sources d'eau et soixante-dix palmiers. Origène voit là «un mystère», où l'on découvre «l'ordre de la foi», on pourrait dire le progrès dans cet ordre, ou dans l'intelligence de l'Écriture. Tant que la lettre de la Loi est amère, on y reste fixé. Est-elle devenue douce grâce à l'arbre de vie et au mystère de la croix, commence-t-elle à être spirituellement comprise, «on passe de l'Ancien Testament au Nouveau, et l'on arrive aux douze sources apostoliques», et aux soixante-dix palmiers, aux autres (disciples) «qui furent envoyés prêcher la parole de Dieu» pour faire connaître au monde «les palmes de la victoire du Christ», *id.* 3.

Puis, le récit est moins alerte, et son explication moins facile. «Qu'on signale, en vue d'un avertissement aux lecteurs, le péché du peuple, son murmure et son ingrat-

tude à l'égard des bienfaits divins, lorsqu'il a reçu la manne céleste», soit! Mais pourquoi en noter le jour : «le second mois, le quinzième jour du mois»? Ce ne peut qu'être une référence à la «seconde Pâque», «pour gens 'impurs de l'âme'», ou qui rentrent ou viennent de l'étranger. Les autres célébraient la première Pâque «le quatorzième jour du mois». Ce n'est point alors que la manne descendit du ciel, mais au jour de la seconde Pâque. Apparaît donc «l'ordre du mystère» : «La première Pâque est celle du premier peuple. La seconde Pâque est la nôtre.» Nous étions impurs de l'âme, idolâtres, nous étions au loin, «étrangers aux alliances de Dieu...» Et c'est pour nous qu'est venu «le Pain qui descendit du ciel», que «notre Pâque, le Christ, a été immolé...», *id.* 4.

Surviennent des distinctions plus laborieuses sur la valeur respective du dimanche et du sabbat : du dimanche où fut donnée la première fois la manne, ce qui confère à ce jour une dignité supérieure. La manne, tout à l'heure identifiée au Christ, l'est ici à la parole de Dieu, d'une valeur nutritive appropriée aux besoins de chacun, à mettre en réserve seulement pour le jour du sabbat, sinon elle se corrompt, *id.* 5-6. Des expressions surprennent : au soir, reconnaître le Seigneur, au matin voir sa majesté; ou encore, manger le soir de la viande, et le matin du pain. Elles trouveraient leur explication dans l'Évangile : le soir, reconnaissance du Seigneur au miracle de sa résurrection, et le matin, apparition de sa gloire quand les anges annoncèrent cette résurrection; d'autre part, le Verbe s'est fait chair au soir du monde, et «Soleil de justice» il a créé un jour nouveau et fait lever son matin. On peut encore voir dans le matin soit le temps où nous avons été rassasiés par le pain, les livres de l'Écriture, soit celui où nous venons d'être illuminés, mais sommes encore incapables de la doctrine parfaite, «nourriture plus solide». Et la manne céleste est bonne aux fidèles, nocive aux infidèles, *id.* 7-9.

Le décalogue

Dans la Bible, le texte du Décalogue est situé plus loin, après la visite de Jéthro à Moïse, la proposition de l'alliance et la préparation à la théophanie (*Ex.* 18-19), et il ne s'enchaîne d'ailleurs pas au récit qui l'encadre. Origène interrompt plus tôt le récit de la marche, qu'il va reprendre à l'homélie 12, et ne dit rien de l'alliance et de la théophanie. Mais en abordant ici le début du Décalogue, il le situe idéalement et non sans grandeur au terme des étapes antérieures, ou plutôt de ce qu'elles figurent : l'itinéraire de la servitude à la liberté. La définition que Dieu se donne, comme au frontispice des Tables des commandements, en a plus de relief : «Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.» Libérateur : non seulement de ceux qui sont autrefois sortis d'Égypte, mais encore de ceux qui, de tout temps, quittent la maison d'esclavage qu'elle symbolise, «pour Jérusalem», la maison de liberté. Et il faut avoir parcouru ce que figurent les étapes pour mériter de recevoir ces «préceptes de liberté», *hom.* 8, 1.

Origène traite des deux premiers commandements. Il prend d'abord position sur la question disputée de leur distinction, et se rallie à l'opinion d'auteurs juifs, comme Philon. Le premier commandement, dit-il, affirme l'unicité de Dieu «pour ceux qui reçoivent ses préceptes». Sans doute l'Écriture parle-t-elle de «plusieurs dieux, et plusieurs seigneurs» : ce sont des êtres que vénèrent d'autres peuples, mais créés par Dieu, ayant reçu ce nom par grâce, non par nature. Qu'il n'y ait donc rien de tel pour Israël selon la chair, «part de Dieu», «lot de son héritage»; ni pour «Israël selon l'esprit», *id.* 2. Le second commandement laisse le terme de «dieux», et distingue idoles et figures. Les idoles ne sont rien, et faire une idole c'est représenter ce qui n'existe que dans l'esprit oisif et curieux qui se le forge, *hom.* un centaure... etc. Les figures sont quelque

chose, et faire une figure c'est modeler des traits de ce qui existe au ciel, sur terre ou dans les eaux. Mais les deux pratiques sont également interdites, *id.* 3.

On ne doit, poursuit le texte, ni les adorer ni les servir, au sens précis de ces termes. Ayant reçu la grâce du baptême, confessant le seul Dieu Père, Fils et Saint Esprit, nous devons aimer le Seigneur notre Dieu sans partage. N'est-ce pas le sens spirituel de l'évocation par les prophètes (quod et prophetae spiritaliter imaginantur) des «amants de Jérusalem»? Et le prédicateur développe deux de ses thèmes familiers : celui du mari et des amants de l'âme, celui de «Dieu jaloux» et de «l'âme infidèle». L'âme ne doit être unie qu'à son époux légitime, le Christ, Dieu, *id.* 4-5. La suite du texte : «Seront châtiés les péchés des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième générations» n'implique ni injustice ni scandale. Les pères des péchés sont le diable et ses anges; ils seront châtiés dans le siècle futur. Leurs fils sont leurs complices ou leurs victimes; ils sont purifiés par l'épreuve dans le siècle présent pour qu'ils obtiennent le repos dans le siècle futur; ils doivent donc en être reconnaissants. Par ailleurs, Dieu fait «miséricorde à des milliers pour ceux qui l'aiment», *id.* 6.

Une prescription contre querelles, coups et blessures

Aux cinq dernières homélies, l'ordre des sujets n'est plus celui de la Bible. Cela nous autorise sans doute à ne pas le reproduire tel quel, mais à nous rapprocher partiellement de celui de l'Exode. On déplace donc l'homélie 9, pour l'analyser avec l'homélie 13 en dernier lieu, puisqu'auSSI bien elles traitent toutes deux du tabernacle, comme les derniers chapitres de l'Exode (*Ex.* de 25 à 31 et de 35 à 40). Et l'homélie 10 a ici sa vraie place, car c'est d'un ensemble législatif faisant suite au texte du Décalogue (appelé «Code l'Alliance», *Ex.* de 20, 22 à 23, 19) qu'est extrait le bref passage

qu'elle examine (*Ex.* 21, 22-25). On prévoit le cas où deux hommes en querelle heurteraient une femme enceinte et la feraient avorter, où l'on impose en réparation une amende aux coupables, et éventuellement la même peine qu'aurait subie l'enfant.

Le prédicateur fait part de son embarras, se demande de quel genre est cette prescription, cherche des parallèles dans l'Évangile selon Matthieu et dans le Deutéronome. Pointilleux comme jamais, il veut à tout prix élucider le sens des expressions. Il regrette que le passage se prête peu à l'interprétation allégorique. Et il tente une sorte de transposition doctrinale. Il s'agit, pense-t-il, de «querelles de mots», formellement déconseillées par l'Apôtre. L'enfant, c'est la parole de Dieu; la femme enceinte, l'âme qui vient de concevoir; les hommes parfaits peuvent concevoir et enfanter cette parole; des âmes qu'on appelle «femmes» peuvent ne pas l'enfanter. Il se perd un peu à vouloir déterminer le préjudice qui peut en résulter, l'indemnité qu'on impose, les diverses blessures possibles, les réparations qu'exige la loi du talion, *hom.* 10, 1-4. Il sera plus à l'aise dans les autres homélies.

L'homélie 11 renoue avec l'homélie 7, usant d'une transition à la fois historique et spirituelle. Le peuple est en marche, réparti en quatre camps, par des étapes aux noms suggestifs : du désert de Sin (tentation) à Raphidim (santé du jugement). C'est l'indication d'un programme : sortir victorieusement de la tentation pour accéder au sain jugement, *hom.* 11, 1. Alors «le peuple eut soif d'eau»; et non pas, comme les bienheureux, «une soif de Dieu», ou «une soif de justice»; ni même, comme les pécheurs, «une soif d'entendre la parole de Dieu». Il murmure. Moïse reçoit de Dieu l'ordre de frapper le rocher avec son bâton... Moïse, la Loi qui selon la lettre est déficiente, montre le

rocher qui est le Christ et y mène, pour qu'on étanche sa soif. Origène cite l'interprétation paulinienne, mais la pousse plus loin et l'infléchit. Il avait rappelé le symbolisme du sacrement du baptême qu'avait l'épisode aux yeux de Paul (*hom.* 5, 1, 23-25 et 5, 24 s.). Mais comme pour l'eau de Mara et pour l'eau d'Élim (*hom.* 7, 1, 22 s. et 3, 13 s), il propose ici le symbolisme de la parole de Dieu : « Mais ce rocher, s'il n'est frappé, ne donnera point d'eau; frappé, il fait jaillir des sources. Car le Christ, frappé et mis en croix, a fait jaillir les sources du Nouveau Testament. ...Il fallait donc qu'il fût frappé. S'il ne l'avait été, et si n'était 'sorti de son côté de l'eau et du sang', nous endurerions tous 'la soif de la parole de Dieu'. Telle est bien aussi l'interprétation de l'Apôtre... » Puis Moïse doit emmener avec lui les Anciens. « Car la Loi n'est pas la seule à annoncer le Christ, il y a encore les prophètes, les patriarches et tous les Anciens », *id.* 2.

Survient l'attaque des Amalécites. Dans une brève anticipation, il concluait une exhortation à imiter l'exemple de Moïse, qui se tint « debout devant Pharaon », par l'exemple (figuram) donné pendant le combat d'Amalech : « Ainsi donc, nous aussi, dans la puissance de la croix du Christ, tendons les bras, et dans la prière, 'élevons des mains saintes'. » (*hom.* 3, 3 fin). Il développe, ici, l'exhortation et l'exemple. Après avoir mangé la manne, le pain de la parole de Dieu, et bu l'eau du rocher, l'intérieur de la doctrine spirituelle, il faut s'attendre au combat, se préparer à la guerre. Moïse donne un ordre à Josué. Origène, jouant sur l'identité, en hébreu, des noms de Josué et de Jésus, comme il le fera dans ses homélies sur le livre de Josué et ailleurs, salue avec émotion la première mention dans la Bible du nom de Jésus, et trouve des formules concises et belles : « Moïse appelle Jésus, le Loi invoque le Christ... », *id.* 3. Et la scène de Moïse « au sommet de la colline » évoque celle de la Transfiguration, *id.* 4.

Du dernier récit avant l'arrivée au Sinaï, la visite de Jéthro, le prédicateur dit, entre autres, la célébration religieuse de cette rencontre familiale par un repas « sous le regard de Dieu »; le conseil donné à Moïse de s'adjoindre des subordonnés qui résoudre les questions secondaires : exemple (figura) donné à l'Église pour le siècle présent, et peut-être pour le siècle futur. Acceptant le conseil d'un inférieur, Moïse donne aux chefs des peuples un exemple d'humilité. Mieux encore, il esquisse « l'image d'un mystère à venir : il savait qu'un jour viendrait où les païens apporteraient un bon conseil, reconnaîtraient à la Loi de Dieu son sens spirituel et véritable », faisant que tout en elle peut être observé spirituellement, *id.* 5-6. Enfin, Jéthro parti, Moïse vint « de Raphidim au désert de Sina »; et là, « dans une colonne de nuée », le Seigneur descendit vers Moïse pour que le peuple ait foi en lui et l'écoute, et il lui dit de sanctifier le peuple..., *id.* 7.

**Le visage
de Moïse,
rayonnant
de gloire et voilé**

Des événements du Sinaï, un seul fait l'objet d'un commentaire, dans la douzième homélie. La modération du prédicateur en face des manifestations prodigieuses, déjà sensible à propos du déchaînement des plaies d'Égypte, est ici flagrante. Il ne dit rien du décor fantastique, de l'épisode du veau d'or, des actions diverses de Moïse. Et des « puissantes images » que ces pages ont laissées de lui, il ne présente que la dernière, et encore est-elle simplifiée, puisqu'il fait abstraction des Tables¹⁰... A sa deuxième descente de la montagne, Moïse garde au visage un reflet de la gloire du sommet, mais pour ménager les témoins, il le recouvre d'un voile. La plus discrète des images est devenue la plus parlante, depuis que Paul,

10. Cf. la note complémentaire 12.

qui «a le sens du Christ», l'a interprétée «dans un sens magnifique» (cf. *I Cor.* 2, 16 et *II Cor.* de 3, 7 à 4, 6). Fut-il une plus belle occasion de revenir à ce thème paulinien du «voile», aux variations incessamment reprises dans son œuvre? Mais une seule, ici, le retient : le voile posé sur le cœur, est ôté par la conversion au Seigneur, *hom.* 12, 1.

Se convertir, en l'occurrence, c'est d'abord, toutes affaires cessantes, se consacrer à l'étude de la parole de Dieu, *id.* 2. Dans la Loi, Moïse a le visage glorieux, mais voilé, «parce que sa parole a la gloire de la science, mais une gloire cachée». Plus resplendissante et totale sera, dans l'Évangile, la manifestation sur la montagne (du Thabor)..., *id.* 3. Et pour comprendre l'Apôtre et ce qu'il dit de la conversion, il faut, non seulement s'adonner à l'étude, mais supplier le Seigneur. Le Verbe de Dieu a différentes dénominations, «Route, Vérité, Vie...», etc. Il est même dit tantôt «Chair», et tantôt «Esprit». La connaissance selon la chair ne suffit pas, ni la conversion au Seigneur comme Chair. On doit se convertir au Seigneur comme Esprit; et par là, «venir des choses charnelles aux réalités spirituelles, passer de la servitude à la liberté; car 'où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté!'» (*II Cor.* 3, 17). Paul prêchait «Jésus-Christ crucifié», mais aussi le Christ «Sagesse de Dieu»... Que le Seigneur daigne ôter le voile de notre cœur, et nous donner l'intelligence spirituelle, *id.* 4.

IV. LE TABERNACLE

Nombreuses étaient à commenter les pages de l'Exode sur le tabernacle : deux groupes de chapitres (*Ex.* de 25 à 31, et de 35 à 40) : soit les prescriptions relatives à sa construction et à ses ministres, puis la mise en œuvre

de ces prescriptions. A chaque groupe est consacrée une homélie, à l'ordre de bâtir la neuvième, à son exécution la treizième. Sont-elles séparées pour rendre plus supportables les redites inévitables, tant elles abondent dans la Bible?

Quel sanctuaire? Devant cette prolixité, nul désarroi chez le prédicateur. Il se place d'emblée en un point haut, dirait Pascal, d'où il va dominer le moutonnement des versets innombrables. Il part, une fois de plus, d'une grande page paulinienne : l'interprétation christologique du sanctuaire, de l'Épître aux Hébreux. L'Apôtre y fait preuve de largesse et de réserve. «Pour l'intelligence du tabernacle, il nous présente certains linéaments d'une science supérieure», mais il juge inopportun de s'étendre (*Hebr.* 9, 2-5). Il donne toutefois quelques aperçus. Le nouveau sanctuaire est le ciel, modèle dont l'autre était une copie et une ombre. Le voile intérieur est la chair du Christ. Le grand prêtre est le Christ Seigneur, entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, ayant acquis une rédemption éternelle (*id.* 9, 24; 10, 20; 9, 12). «A ces quelques expressions, si l'on sait comprendre le sens de Paul, on peut apercevoir quel océan d'intelligence il nous a ouvert», *hom.* 9, 1.

Et le prédicateur se lance au large. Avec la sûreté d'un homme imprégné de l'Écriture, il évoque l'aspiration à la présence de Dieu qui traverse tant de psaumes, l'émotion et l'enthousiasme de leurs auteurs à la perspective d'aller «au lieu du tabernacle admirable, jusqu'à la maison de Dieu»..., «là où on s'avance sans tache, les mains innocentes et le cœur pur». On ne peut l'entendre ni du sanctuaire du désert, trop modeste, ni du temple historique, jadis foulé par des profanes. Il s'agit du temple céleste. L'Évangile le confirme : «Le Sauveur Jésus Christ» parle de «tabernacles éternels» (*Lc* 16, 9). Et l'Apôtre écrit : «Désireux que nous

sommes de revêtir par-dessus l'autre notre tente (tabernacle) céleste» (*II Cor.* 5, 2). Selon la pensée prophétique (Psaumes) et apostolique, mieux encore selon la parole du Christ, c'est au ciel qu'il faut chercher de tout cœur «la magnificence du tabernacle éternel, dont la figure est esquissée par Moïse sur la terre» (*Ex.* 25, 40). Origène hésite, puis avance une explication «pour l'édification de l'Église», *id.* 2.

Il résume et il transpose. «Que tout le peuple, chacun y contribuant selon ses forces, édifie le tabernacle de façon, pour ainsi dire, à former tous ensemble un seul tabernacle.» On appelle à une contribution spontanée. On indique les matériaux, les mesures, le détail de l'édifice, tout ce qui doit exister à l'intérieur et à l'extérieur. Mais, poursuit Origène, le tabernacle est fait pour permettre de «voir» Dieu. Le Seigneur l'avait dit : «Tu me feras un sanctuaire, et là je vous apparaîtrai» (*Ex.* 25, 7). Et Paul veut qu'on recherche «la paix et la sanctification sans laquelle nul ne peut voir Dieu» (*Hébr.* 12, 14). L'exhortation suit : «Élevons, nous aussi, un sanctuaire au Seigneur, nous tous et chacun en particulier. Le sanctuaire que nous édifions tous, c'est sans doute l'Église.» L'Église avec sa structure apostolique, figurée par la charpente du tabernacle; et avec le reste des fidèles, figuré par les tentures. L'Église soutenue par la foi trinitaire, la Loi insérée dans les Évangiles, le Décalogue... L'Église avec les vertus dont elle s'orne, et que symbolisent, d'une part les offrandes de matériaux, de l'autre les vêtements des prêtres et du pontife. «Et chacun de nous peut aussi édifier en lui-même un tabernacle à Dieu.» Un tabernacle spirituel, constitué par toutes les vertus, figuré lui aussi par les matériaux, les objets du culte, les vêtements liturgiques... Ainsi imiterons-nous les pères de jadis qui ont habité sous des tentes, comme le commémore la Fête des Tabernacles..., *id.* 3-4.

L'interprétation spirituelle

Notre brève homélie offre un bel exemple de l'interprétation spirituelle d'Origène. Le point de départ est la tente, le sanctuaire ou le tabernacle du désert; et par analogie, les temples successifs de l'histoire, où tendent les aspirations à la présence de Dieu qui traversent la Bible. Mais c'étaient là des figures et des promesses. Leur accomplissement est le Christ : le Christ total, personnel et mystique, (Corps et membres), Église et âmes, dans le temps et l'éternité. Et c'est le mot *allégorie*, on le sait, qui au terme d'une longue histoire, devenu pratiquement synonyme d'*esprit* et de *mystère*, désignera tel ou tel aspect, ou la totalité de ce mystère du Christ, de sa réalisation effective et de sa plénitude doctrinale¹¹. Au sens plus ancien et plus étroit, l'expression continuait d'être employée. Et elle l'est dans nos homélies, dans une double acception. Soit qu'on rappelle en passant la signification d'un terme, comme ceux de femme et d'homme (*secundum allegoricam rationem*), connotation psychologique et moralisante à la manière de Philon (cf. *hom.* 13, 5, 27). Soit d'une façon plus commune. A propos de la première plaie d'Égypte, Origène observe : «Pour que rien ne manque aux règles de l'allégorie..., l'eau est changée en sang», *hom.* 4, 6, 34. Ailleurs, il se plaint que dans le texte, pour nous soit restreinte «la part d'allégorie qui d'ordinaire s'étend toujours largement», *hom.* 10, 3, 1 s. Il s'agit donc alors d'un procédé de rédaction des auteurs bibliques : de l'allégorie littéraire au sens banal du mot. Or, s'il la mentionne rarement, il exploite sans cesse, quant à lui, les ressources de cette rhétorique pour lire le sens

11. Pour les acceptions successives du terme *allégorie* : antique, paulinienne, origénienne et patristique, voir dans *SC* 286, la note complémentaire 7; mais surtout H. DE LUBAC, *EM*, I, 2, p. 373-408, 489-536 : la signification originelle, profane et courante était celle de «métaphore continuée», «faisant comprendre une chose par le moyen d'une autre»..., cf. *ibid.* p. 498.

spirituel des passages. On a vu que les détails de la description du tabernacle matériel et de ce qu'il contient étaient allégorisés, pour l'évocation du sanctuaire chrétien, céleste, ecclésial, mystique et moral. Ils le seront encore, avec moins de souffle peut-être et de façon plus didactique dans la treizième homélie, non plus sur le tabernacle à construire, mais sur sa construction.

Éléments naturels, analogies des trois ordres Peut-être s'attendait-on ici à plus de grandeur. Les scènes de l'Exode s'inscrivent à jamais dans la mémoire de tout lecteur. Comment oublier la majesté du décor où se détachent les personnages et l'action? Le drame mobilise une partie du cosmos : et la mer et le vent et le désert et la montagne; et les phénomènes atmosphériques : éclairs et tonnerres, foudre et grêle, ténèbres et lumière; et des signes célestes de protection : colonne de nuée, colonne de feu; venant aussi du ciel, la manne et les caillies; et sur terre, l'eau amère devenue douce, l'eau des douze sources, l'eau jaillie du rocher frappé. Mais le pittoresque ou le concret arrête peu la réflexion des auteurs juifs et celle d'Origène. Ils dépassent la surface des choses, pour discerner l'action de Dieu Créateur et Providence dans la mise en œuvre des éléments constitutifs du monde. Sur les plaies d'Égypte, Philon avait écrit : «(Dieu) répartit les châtiments : les trois premiers, qui viennent des éléments les plus denses, la terre et l'eau, dont sont constituées les natures corporelles, il les remet au frère de Moïse; ceux qui viennent des éléments les plus importants pour la production de la vie, c'est-à-dire de l'air et du feu, il les remet au seul Moïse, au même nombre de trois...» (*De vita Mos.* I, 97, tr. R. Arnaldez, etc.). Origène détaille la même répartition des plaies, de ceux qui les infligent, et de leurs actions sur les éléments naturels, mais sans spécifier la nature de ceux-ci, ni se référer à Philon,

hom. 4, 3. Il note seulement peu après, au sujet de la mer : «...Pour que l'obéissance des éléments soit au service de la volonté divine..., les eaux, objets de crainte, assurent la protection...; si tu suis sa volonté, obéis à sa Loi, il oblige les éléments, fût-ce contre leur nature, à te servir», *hom.* 5, 5, 3 s.

Mais en traitant du tabernacle, il avoue sa dépendance par deux fois : «Certains l'ont dit avant nous», *hom.* 9, 4, 2; *hom.* 13, 3 fin. Le premier passage a plus d'ampleur : «S'il est vrai... que ce tabernacle figure le monde entier, et que chacun peut aussi avoir l'image (imagine) du monde, pourquoi chacun ne pourrait-il pas réaliser en lui-même l'image (formam) du tabernacle?» Il énonce ainsi trois thèmes. Le premier, qu'il dit tenir d'auteurs juifs, est l'analogie entre le tabernacle et le monde. Le second déborde l'aire de la pensée juive, résulte d'un vaste courant d'opinion simplifié et vulgarisé dans la célèbre comparaison du monde à un homme et de l'homme à un petit monde, du macrocosme et du microcosme : c'est l'analogie entre le monde et l'homme, utilisée ailleurs en passant¹². Le troisième, déduit des deux autres, est l'analogie entre l'homme et le tabernacle. Elle est la base des développements du prédicateur, et on devine le parti qu'il va en tirer en jouant sur le sens des mots. Il y a deux tabernacles : l'un au sens propre de la description historique; l'autre au sens figuré de l'interprétation scripturaire. Pour construire le premier on devait apporter des biens matériels qu'on pouvait détenir. Pour édifier le second, on doit faire l'offrande de ses ressources personnelles mystiques et morales. Et la voie est ouverte pour donner aux matériaux

12. Sur l'analogie entre temple, univers visible et âme rationnelle, voir entre autres passages de PHILON, *De vit. Mos.* II, 88; cf. II, 248, etc. — Allusions d'Origène à la fameuse formule : *In Gen. hom.* 1, 11 fin, *SC 7 bis*, p. 53 s.; *In Lev. hom.* 5, 2, 66 s., *SC 286*, p. 212 s.

du tabernacle extérieur et liturgique, la signification allégorique des vertus nécessaires au temple intérieur et spirituel : l'Église ou l'âme. Origène s'y avance dès la neuvième homélie; il le fait plus longuement dans la treizième.

Le Tabernacle du Seigneur

Est donc à édifier le tabernacle spirituel : par tous et par chacun, par l'Église et par l'âme, disait Origène.

A édifier, poursuit-il, par des offrandes intérieures que figurent soit des métaux, soit des étoffes. La théorie des correspondances est invoquée vers le milieu de chaque homélie, en guise de transition : là, entre l'aspect communautaire et l'aspect individuel, *hom.* 9, 4, 2; ici, entre l'énumération des métaux et celle des étoffes. On rappelle le principe de l'homologie des trois ordres en l'illustrant par quatre exemples classiques : «D'après les Anciens donc, ces quatre matières figurent les quatre éléments dont se composent et le monde et le corps humain : l'air, le feu, l'eau et la terre. L'hyacinthe correspond à l'air, — sa couleur l'indique —, comme l'écarlate, au feu. La pourpre figure l'eau, parce qu'elle reçoit des eaux sa teinture; le lin figure la terre, parce qu'il tire son origine de la terre. Nous aussi, donc, nous avons en nous tous ces éléments, et nous avons ordre d'en offrir les prémices au Seigneur : Prélevez sur vous-mêmes, et vous offrirez les prémices au Seigneur», *hom.* 13, 3 fin.

Depuis le début de l'homélie, Origène s'est interrogé plusieurs fois sur la parole de Moïse : «Prélevez sur vous-mêmes une contribution pour le Seigneur. Que toute personne qui l'a conçu dans son cœur offre au Seigneur des prémices...» Sur soi-même, dans son cœur... : il ne peut s'agir de biens extérieurs à tirer d'armoires ou de coffres. «La Loi spirituelle demande pour le tabernacle un or qui est au-dedans de nous..., un argent..., et tous ces autres matériaux que nous pouvons avoir au-dedans de nous et

produire de nous-mêmes.» Le prédicateur identifie ces biens intérieurs : l'or est la foi, ou la pensée; l'argent, la parole; le bronze, la force ou le son, *id.* 2.

Il précise la disposition personnelle requise pour faire l'offrande. Pour concevoir dans son cœur ce qui est lu, il faut avoir le cœur disponible, l'esprit libre et une attention totale. Chacun peut alors superposer aux éléments du tabernacle les offrandes qui symbolisent les vertus. Par intervalles le tabernacle liturgique lui-même s'estompe, comme fusionné avec «le tabernacle spirituel»; et bientôt, sauf pour les offrandes des princes, on ne parle plus que du symbolisme des dons offerts. Origène varie la forme et l'accent de l'exhortation. Il interpelle l'auditeur. «Quel honneur pour toi, si l'on dit dans le tabernacle du Seigneur : cet or, par exemple, dont est couvert l'arche d'alliance, est d'un tel»; et ainsi de l'argent, du bronze, des pierres, de la pourpre, de l'écarlate, «et de chacun des autres matériaux». «Par contre, quelle honte, quel malheur, si le Seigneur, venant inspecter l'édifice du tabernacle, n'y trouve aucun don de toi.» Il se met en cause. «Moi, je souhaiterais, si possible, qu'il y ait quelque chose de moi dans cet or...», ou un peu de cet argent, de ce bronze. Faute d'être un des princes et d'offrir des pierres précieuses, «qu'au moins je mérite d'avoir dans le tabernacle de Dieu des poils de chèvres, à seule fin de n'être pas trouvé en tout stérile et infécond!» Et pour conclure l'interpellation, il en appelle à l'expérience du culte (eucharistique), priant de garder la parole de Dieu de la même manière «qu'après avoir reçu le corps du Seigneur», on le garde «en toute précaution et vénération, de peur qu'il n'en tombe une parcelle, de peur qu'une part de l'offrande consacrée ne se perde». Et le paragraphe se termine par la mention des quatre étoffes, et le passage cité sur les quatre éléments, *id.* 3.

L'énumération n'est pas finie de la quinzaine de dons à

offrir. Il faut en dire la nature et le symbolisme. L'écarlate double correspond au feu qui illumine et brûle, qui existe en ce siècle et en l'autre. Le lin fin figure «la terre qu'est notre chair» : il est dit «tors» pour inviter à la mortification. Les poils de chèvres suggèrent que le péché est mort; les peaux de béliers, qu'en soi est éteinte la fureur. Suivent les dons reçus des femmes : boucles d'oreilles, bracelets, épingles à cheveux, pour montrer qu'on offre à Dieu son ouïe, des œuvres droites et bonnes, un discernement entre le juste et l'injuste : offrandes de femmes sensées, et non pas insensées comme celles «qui offrirent leurs boucles d'oreilles pour qu'on fît une tête de veau». Et le bois imputrescible veut dire «la grâce de l'incorruption et de la virginité», *id.* 4-6. C'est enfin l'offrande des princes, les pierres précieuses : pierres de perfection, placées sur le logium mais reliées aux pierres pour l'huméral, car doivent être associés la raison et les actes bons : «Qu'en nous, donc, la parole réponde aux actes, et que les actes illustrent la parole»; de l'huile, destinée aux lampes et à l'onction; «la composition d'encens», préparée par Moïse 'en odeur suave pour le Seigneur', de façon à pouvoir dire nous-mêmes : 'Nous sommes la bonne odeur du Christ'.

Ainsi de proche en proche furent allégorisés tous les matériaux requis et offerts. En ayant épuisé la liste, le prédicateur a quelques mots pour les artisans spécialisés dans la fabrication et l'architecture, qualifiés du terme de l'Exode, dont le sens est à la fois profane et religieux : habiles et sages. De même qualité étaient les femmes appelées, elles aussi, à exécuter ce qui convenait dans le tabernacle du Seigneur. Il songe encore à tous les donateurs, puisqu'il en vient aux donateurs que tous nous devons être. Et devons être, exhorte-t-il, «avec sagesse», «afin de pouvoir en temps voulu préparer et présenter les offrandes que nous apprenons des saintes Écritures, et à en orner et embellir 'un tabernacle pour le Dieu de Jacob'

(*Ps.* 131, 5), par le Christ Jésus notre Seigneur...», *id.* 7. Or cette qualification des artisans et des femmes parsème le récit de l'Exode sur l'ordre de construire et son exécution (*Ex.* 28, 3; 31, 3; 35, 10.25.31; 36, 1-2). La présentant ici à l'imitation de tous, le prédicateur semble résumer et conclure ses deux homélies sur le tabernacle. Au cours de ce long développement allégorique où chaque chose était symbole, il est resté fidèle à l'interprétation paulinienne du «sanctuaire céleste» de l'Épître aux Hébreux, et à sa propre explication scripturaire et doctrinale. D'un bout à l'autre Origène avait bien en vue le Christ total.

Indications bibliographiques

Les citations traduites de Philon sont empruntées à la collection *Les œuvres de Philon d'Alexandrie*, publiée aux éditions du Cerf, sous la direction de R. Arnaldez, C. Mondésert et J. Pouilloux.

Abréviations d'œuvres fréquemment citées en notes

- G. AUZOU, *SS* = *De la Servitude au Service, Étude du livre de l'Exode (Connaissance de la Bible 3)*, 2^e éd., Paris 1964.
 M. BUBER, *Moïse* = *Moïse (Sinai, collection des sources d'Israël)*, traduit de l'allemand par A. KOHN (PUF), Paris 1957.
 H. CROUZEL, *Image* = *Théologie de l'Image de Dieu chez Origène (Théologie 34)*, Paris 1956.
 - *Connaissance* = *Origène et la « connaissance mystique » (Museum Lessianum, section théologique n° 56)*, Paris 1961.
 J. DANIELOU, *SF* = *Sacramentum Futuri, Études sur les origines de la typologie biblique (Études de Théologie historique)*, Paris 1950.
 - *Bible et Liturgie* = *Bible et Liturgie (Lex Orandi 11)*, *La théologie biblique des Sacrements et des Fêtes d'après les Pères de l'Église*, Paris 1951.
 LAGARDE = P. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, Göttingen 1870.
 H. DE LUBAC, *HE* = *Histoire et Esprit, L'intelligence de l'Écriture d'après Origène (Théologie 16)*, Paris 1959.
 - *EM* = *Exégèse Médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*. 1^{re} partie, 2 vol. (Théologie 41), Paris 1959; 2^e partie, 2 vol. (Théologie 42 et 59), Paris 1961 et 1964.
 WUTZ = P. WUTZ, *Onomastica sacra (TU 41, Leipzig 1914-1915)*.

Autres abréviations

- BJ* Bible de Jérusalem
CC ORIGÈNE, *Contre Celse*
CCSL Corpus Christianorum, series latina

- CRAMPON Bible, traduction Crampon
GCS Die Grieschischen Christlichen Schriftsteller
 OSTY Bible, traduction Osty
SC Sources Chrétiennes
TU Texte und Untersuchungen der Altchristlichen Literatur

ORIGENIS
IN
EXODUM

HOMILIA I

1. Videtur mihi unusquisque sermo Scripturae diuinae similis esse alicui seminum, cuius natura haec est ut, cum iactum fuerit in terram, regeneratum in spicam, uel quamcumque aliam sui generis speciem, multipliciter diffundatur, et tanto cumulatus, quanto uel peritus agricola plus seminibus laboris impenderit, uel beneficium terrae fecundioris indulserit. Sic ergo efficitur ut culturae diligentia exiguum *semen*, uerbi causa, *sinapis*, quod est minimum omnium, efficiatur maius omnibus oleribus et fiat arbor, ita ut ueniant uolatilia caeli et habitent in ramis eius^a. Ita et hic sermo qui nunc nobis ex diuinis uoluminibus recitatus est, si peritum inueniat et diligentem colorem, cum primo attactu uideatur exiguus et breuis, ut coeperit excoli et spiritali arte tractari, crescit in arborem, in ramos et in uirgulta diffunditur : ita ut possint uenire *disputatores et rhetores huius mundi*^b, qui uelut aues caeli leuibus pennis, uerborum dumtaxat pompa, excelsa sectantur et ardua, et rationibus capti uelint habitare in ramis istis in quibus non loquendi decor est, sed ratio uiuendi.

20 Quid ergo faciemus et nos de his quae lecta sunt nobis? Si mihi Dominus concedere dignaretur spiritalis agriculturae disciplinam, si peritiam colendi ruris donaret, unus sermo ex his quae recitata sunt in tantum posset longe

1 a. Cf. Matth. 13, 31.32 || b. Cf. I Cor. 1, 20

I

Les fils d'Israël en Égypte

La parole divine comme semence 1. Chaque parole de la divine Écriture me semble pareille à l'une des semences dont, une fois jetée en terre et reproduite en épi ou toute autre espèce de son genre, la nature est qu'elle prolifère, et avec d'autant plus d'ampleur qu'aux semences un agriculteur expérimenté aura prodigué de travail, ou procuré l'avantage d'une terre fertile. Voilà comment, grâce au soin de la culture, un minuscule « grain de sénevé », par exemple, « de tous le plus petit, dépasse tous les légumes et devient un arbre, au point que les oiseaux du ciel viennent et habitent dans ses branches^a ». Ainsi en va-t-il de cette parole des divins livres qu'on vient de nous lire, si elle trouve un jardinier habile et soigneux : tandis qu'au premier abord elle paraît menue, exigüe, à peine est-elle bien cultivée et spirituellement traitée, qu'elle prend la taille d'un arbre, s'étale en branches et en ramures. Si bien que peuvent venir « dialecticiens et rhéteurs de ce monde^b » : tels les oiseaux du ciel, avec leurs ailes légères, à savoir l'éclat sonore des mots, ils poursuivent des spéculations hautes et ardues et, prisonniers de leurs raisonnements, ils voudraient habiter dans ces branches où il n'est point d'élégance de parole, mais un principe de vie.

Que retirer, pour notre part, de ce qu'on nous a lu? Que le Seigneur daigne m'accorder l'art de la culture spirituelle, qu'il me donne l'aptitude à défricher le champ : et une seule parole de ce qu'on a lu pourrait être développée en long et

lateque diffundi, si tamen et auditorum capacitas sineret, ut
 25 uix nobis ad explicandum sufficeret dies. Temptabimus
 tamen pro uiribus nostris aliqua disserere, etiam si neque
 nobis uniuersa explicare, neque uobis cuncta audire possi-
 30 bile est. Quia et hoc ipsum agnoscere quod supra uires
 nostras sit horum scientia, non paruæ arbitror esse peri-
 tiae. Videamus ergo quid statim in initiis Exodi lectio
 contineat, et qua possumus breuitate quantum ad aedifica-
 tionem auditorum sufficit, persequamur; si tamen precibus
 uestris iuuetis, ut adsit nobis sermo Dei et ipse dux nostri
 dignetur esse sermonis.

2. *Haec sunt, inquit, nomina filiorum Istrabel, qui ingressi
 sunt in Aegyptum una cum Iacob patre suo, unusquisque cum
 uniuersa domo sua intrauerunt: Ruben, Simeon, Leui, Iudas, et
 ceteri patriarchae. Ioseph autem, inquit, erat in Aegypto.*
 5 *Erant autem omnes animae de Iacob septuaginta quinque^a.*

Simile huic mysterio et illud esse puto quod per pro-
 phetam dicitur, si qui aduertere potest: *In Aegyptum
 descendit populus meus ut habitaret ibi, et in Assyrios ni abductus
 est^b.* Si qui ergo potest inuicem sibi ista conferre, et ex his
 10 quae uel a prioribus nostris, uel etiam a coequalibus, sed et
 a nobis nonnumquam disputata sunt, intelligere quae sit
 Aegyptus in quam populus Dei non tam ad habitandum
 quam ad incolendum descendit, qui etiam sint Assyrii, qui

2 a. Ex. 1, 1-5 || b. Is. 52, 4

1. «On aura présent à l'esprit ce but d'édification, si l'on veut
 comprendre le genre de ces homélies et leur mode d'exégèse. Origène
 est persuadé que ce but est celui même du livre qu'il commente. D'où
 certaines formules dont nous avons expliqué le raccourci... Parlant de la
 sorte, Origène ne pouvait prévoir qu'un jour des lecteurs mal avertis lui
 feraient nier la réalité historique du récit de l'Exode. *Securus loquebatur...*»
 (H. DE L.) – D'un tel soupçon, à l'aide d'exemples, justice est faite dans
HE, p. 113-125. Pour ces homélies, cf. *l'Introduction*, p. 4-5.

en large, si du moins le permettait la capacité des auditeurs;
 au point qu'un jour nous suffirait à peine pour en venir à
 bout. Nous tenterons néanmoins, selon nos forces, d'en
 exposer quelque chose, même s'il n'est possible ni à nous
 de tout expliquer, ni à vous de tout comprendre. Admettre
 qu'une telle connaissance est au-dessus de nos forces n'est
 pas le fait, je crois, de peu d'expérience. Voyons donc la
 teneur du texte, tout au début de l'Exode; et, le plus
 brièvement possible, assez pour suffire à l'édification des
 auditeurs¹, poursuivons l'exposé; avec l'aide toutefois de
 vos prières, afin que la parole de Dieu nous assiste et
 daigne être elle-même le guide de notre parole.

Mystère de l'Égypte

2. «Voici les noms des fils d'Israël
 qui entrèrent en Égypte avec leur
 père Jacob, chacun avec toute sa
 maison: Ruben, Siméon, Lévi, Juda», et tous les autres
 patriarches. «Or Joseph était en Égypte. Et le total des
 âmes¹ issues de Jacob était de soixante-quinze^a.»

Il y a là un mystère, auquel ressemble, je crois, si l'on est
 capable d'attention, celui qu'exprime le prophète: «Mon
 peuple descendit en Égypte pour y habiter, et il fut
 emmené de force chez les Assyriens^b.» Si l'on peut dès lors
 comparer entre eux ces textes et, grâce aux commentaires
 faits par nos prédécesseurs, ou même par nos contempo-
 rains, et aussi par nous plusieurs fois, comprendre ce qu'est
 «l'Égypte» où descendit le peuple de Dieu, moins pour
 l'habiter qu'y faire un séjour, et encore ce que sont «les

1. Le texte hébreu donne le chiffre de «soixante-dix âmes», ici comme
 à *Dent.* 10, 22. Et aussi à *Gen.* 46, 8-27, où est inséré le tableau de la
 famille de Jacob avec ses noms propres; mais là, le texte grec de la LXX
 au v. 20 ajoute cinq descendants d'Éphraïm et de Manassé: d'où, au
 v. 27, le total de «soixante-quinze». Ce dernier chiffre est repris à notre
 v. d'*Ex.* 1, 5, et dans le discours d'Étienne, *Act.* 7, 14. Voir une autre
 alternance de chiffres, *hom.* 7, 3, 20, et la note.

15 eos uim facientes abduxerint, consequenter aduertet qui sit patriarcharum numerus et ordo, quaeue eorum domus et familiae designentur, quae una cum Iacob patre suo ingressae dicantur in Aegyptum. Dicit enim : *Ruben cum tota domo sua, et Leui cum tota domo sua*^c, sed et ceteri omnes. *Ioseph autem erat in Aegypto*^d, et uxorem de Aegypto
20 accepit, et licet ibi positus, tamen in patriarcharum numero habetur.

Si quis ergo potest spiritaliter ista discutere et Apostoli sensum sequi, quo discernit et segregat Istrahel, et dicit esse quendam *secundum carnem Istrahel*^e, ut alium sine dubio
25 indicet esse secundum spiritum; sed et si quis Domini sermonem diligentius consideret quo hoc ipsum designat, cum dicit de quodam : *Ecce uerus Istrahelita, in quo dolus non est*^f, et dat intelligi esse aliquos ueros Istrahelitas, aliquos sine dubio non ueros : poterit fortasse *spiritalibus spiritalia*
30 *conferens*^g et nouis uetera ac ueteribus noua componens mysterium Aegypti et patriarcharum in eam descensionis aduertere.

Sed et differentias tribuum contemplabitur, ut coniciat quid eximum uisum sit in tribu Leui, quod ex ea sacer-
35 dotes Domini eliguntur ac ministri; quid etiam in tribu Iuda praecipuum Dominus senserit, quod ex ea reges assumuntur et principes; et quod est maius omnium, quod ex ipsa etiam Dominus et Saluator noster secundum
40 ad illorum merita referenda sint ex quorum stirpe nomen

c. Cf. Ex. 1, 1-2 || d. Ex. 1, 5 || e. Cf. I Cor. 10, 18 || f. Jn 1, 47 ||
g. Cf. I Cor. 2, 13 || h. Cf. Hébr. 7, 14

2. Cf. *Introduction*, p. 14 s., et la note complémentaire 3.

Assyriens» qui les déportèrent de force, on notera ensuite le nombre et la suite des patriarches, les noms de leurs maisons et de leurs familles, qui «entrèrent en Égypte avec Jacob leur père : Ruben avec toute sa maison, Lévi avec toute sa maison^c», et aussi tous les autres. «Or, Joseph était en Égypte^d», il prit une épouse originaire de l'Égypte, et, bien qu'il y fût enseveli, on le met au nombre des patriarches.

Israël selon la chair, selon l'esprit

Si l'on peut expliquer cela au sens spirituel et suivre la pensée de l'Apôtre, quand il divise et partage Israël, et affirme qu'il y a «un Israël selon la chair^e», pour indiquer sans nul doute qu'il en est un autre selon l'esprit; si l'on scrute, en outre, la parole du Seigneur qui désigne ce dernier, quand il dit de quelqu'un : «Voici un véritable Israélite en qui il n'est point d'artifice^f», et donne à entendre que tels sont de véritables Israélites, et tels sans nul doute ne le sont pas : alors on pourra peut-être, «comparant les choses spirituelles aux spirituelles^g», rapprochant les choses anciennes des choses nouvelles et les nouvelles des anciennes, percevoir le mystère de l'Égypte² et de la descente des patriarches dans ce pays.

Différences entre tribus

De plus, on contempera les différences entre tribus, afin d'entrevoir ce qui parut remarquable dans la tribu de Lévi, puisqu'en elle sont choisis prêtres et ministres du Seigneur; et aussi ce que le Seigneur jugea extraordinaire dans la tribu de Juda, puisque d'elle sont tirés rois et princes et, faveur qui l'emporte sur toutes, puisque d'elle notre Seigneur et Sauveur est né selon la chair^h. Peut-être faut-il attribuer les privilèges de cet ordre aux mérites de ceux de la race de qui on tire le nom et

uel originem ducunt, id est uel ad ipsum Iudam uel ad Leui uel ad unumquemque eorum qui tribui nomen dedit. Mouet enim me in hac intentione et illud quod Iohannes in Apocalypsi, de populo hoc qui Christo credidit, scribit.

45 Dicit enim quia *ex tribu Ruben duodecim milia* uiri et *ex tribu Simeon duodecim milia*, similiter autem et ex singulis quibusque tribubus duodena milia; quos simul omnes dicit esse *centum quadraginta quattuor milia*¹, qui se cum mulieribus non coinquinauerint, sed uirgines permanserint. Quod

50 utique nec qualiscumque uel inepta potest esse suspicio ad istas tribus Iudaeorum Simeon, Leui, et ceteras quae de Iacob genus ducunt, posse reuocari. Ad quos igitur patres iste numerus uirginum referendus sit, tam aequalis, tam integer, tamque compositus, ita ut nullus altero superior

55 aut inferior numeretur, ego quidem progredi ultra inquirendo non audeo, sed et hactenus paene cum aliquo discrimine incedo. Apostolus tamen quasdam suspiciones his qui altius intueri possunt subiecit, cum dicit: *Propter quod flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Iesu Christi, ex*

60 *quo omnis paternitas in caelis et in terra nominatur*¹. Et quidem de terrenis paternitatibus intellectus non uidetur esse difficilis; patres etenim tribuum uel domorum, ad quos successio posteritatis refertur, simul omnis paternitas appellatur; in caelo uero quod dicit, quomodo aut qualiter

65 sint patres, aut pro quibus posteritatibus caelestis paternitas nominetur, ipsius est nosse solius cuius *caelum caeli est, terram autem dedit filiis hominum*^k.

3. Descenderunt ergo in Aegyptum patres, *Ruben, Simeon, Leui, unusquisque cum omni domo sua*^a. Quomodo quis

i. Cf. Apoc. 7, 5 et 4 || j. Éphés. 3, 14.15 || k. Ps. 113, 24
3 a. Cf. Ex. 1, 1

3. Hébraïsme, genre de superlatif: «le plus haut du ciel», cf. *Sir.* 16, 18, etc.; parfois au pluriel, «les cieus des cieus», *Ps.* 148, 3. En

l'origine : à Juda en personne, à Lévi, à chacun de ceux qui donnèrent le nom à une tribu. M'incline en ce sens ce que Jean écrit, dans l'Apocalypse, de ce peuple qui crut au Christ : «De la tribu de Ruben, douze mille» hommes, «de la tribu de Siméon douze mille», et pareillement de chaque tribu douze mille : au total, dit-il, «cent quarante-quatre mille¹» qui ne se sont pas souillés avec des femmes, mais sont demeurés vierges. Certes, ce ne peut être une conjecture banale ou déplacée, que cela puisse concerner ces tribus des Juifs Siméon, Lévi, et les autres tribus qui descendent de Jacob. C'est donc à ces pères qu'il faut rapporter ce nombre de vierges, si égal, si plein, si harmonieux, qu'aucun n'est supérieur ou inférieur à l'autre. Mais moi, je n'ose pousser plus loin mes recherches, et même j'avance plutôt jusqu'ici avec un certain risque. Cependant l'Apôtre insinue des suggestions aux gens capables d'une vue pénétrante, quand il dit : «C'est pourquoi je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, de qui toute paternité aux cieus et sur la terre tire son nom¹». Sans doute, pour les paternités de la terre, l'interprétation ne semble pas difficile : ce sont les pères des tribus ou des maisons, auxquels se rattache la succession de la postérité, que désigne ensemble l'expression «toute paternité». Mais, pour ce qu'il dit du ciel, comment y a-t-il des pères et de quel genre, pour quelles postérités parle-t-on de paternité céleste, Celui-là seul peut le savoir à qui appartient «le ciel du ciel³, mais la terre, il l'a donnée aux fils des hommes^k».

Descente des «âmes»

3. Les pères descendirent donc en Égypte, «Ruben, Siméon, Lévi, chacun avec toute sa maison^a». Com

hébreu : «Le ciel, c'est le ciel de Yahvé, mais la terre, il l'a donnée aux fils d'homme.» *Ps.* 115, 16, OSTY.

et hoc edisserat quod cum omni domo sua introierunt in Aegyptum? Quibus additur : *Et omnes*, inquit, *animae, quae introierunt cum Iacob, septuaginta quinque*^b.

Hic iam nominando animas paene nudauerat mysterium sermo propheticus quod ubique contexerat, ut proderet quod non de corporibus, sed de animabus haec dicit. Verumtamen habet adhuc uelamen suum. In usu namque
10 esse creditur animas pro hominibus appellari. Interim *septuaginta quinque animae descenderunt cum Iacob in Aegyptum*. Istae sunt animae quas genuit Iacob. Ego non puto quod quilibet hominum possit animam gignere, nisi si qui forte talis sit qualis ille qui dicebat : *Nam etsi multa milia*
15 *paedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres. Nam in Christo Iesu per Euangelium ego uos genui*^c. Isti tales sunt qui generant animas et parturiunt eas, sicut et alibi dicit : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in uobis*^d. Alii enim huiusmodi generationis curam aut nolunt habere aut
20 nequeunt. Denique statim in initiis ipse Adam quid dicit? *Hoc nunc os de ossibus meis et caro de carne mea*^e, nec tamen addit : et anima de anima mea. Sed uelim mihi diceres, o Adam, si *os de tuis ossibus* agnouisti et *carnem de tua carne* sensisti, cur non intellexisti etiam animam de tua anima
25 processisse? Si enim omnia quae in te erant tradidisti, cur non etiam animae facis cum ceteris mentionem, quae melior totius hominis pars est? Sed uidetur per haec intelligentibus indicium dare quod, cum dicit : *Os de ossibus meis, et caro de carne mea*, quae de terra sunt sua esse profiteri,
30 non audere uero sua dicere quae scit non esse de terra. Sed

b. Ex. 1, 5 || c. I Cor. 4, 15 || d. Gal. 4, 19 || e. Gen. 2, 23

1. PROCOPE, *In Lev.* 17, 10; *PG* 87, 1, 751 B (= cod. *Monac. graec.* 358, fol. 279^v), note cet emploi du terme âme pour désigner l'homme, «dans la Genèse» (*Gen.* 46, 27).

ment pouvait-on dire : «Ils entrèrent en Égypte avec toute leur maison»? On y ajoute : «Toutes les âmes¹ qui entrèrent avec Jacob étaient au nombre de soixante-quinze^b.»

Ici déjà, en parlant des âmes, la parole prophétique avait presque dévoilé le mystère qu'elle avait partout caché : c'était montrer qu'il ne s'agit pas des corps, mais des âmes. Cependant elle a encore son voile. Car il est d'usage, croit-on, d'employer le terme d'âmes pour désigner les hommes. Donc, «soixante-quinze âmes descendirent avec Jacob en Égypte». Ce sont les âmes qu'a engendrées Jacob. Or, je ne pense pas que n'importe qui puisse engendrer une âme, à moins d'avoir la qualité de celui qui disait : «Auriez-vous, en effet, des milliers de pédagogues dans le Christ, que vous n'avez pas plusieurs pères; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus^c.» De cette qualité sont ceux qui engendrent des âmes et les mettent au monde, comme il dit encore² ailleurs : «Mes petits enfants, que j'enfante à nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous^d.» Les autres ne veulent ou ne peuvent avoir la charge d'une telle génération. Ainsi, dès le commencement, que dit Adam? «Cette fois, voici l'os de mes os et la chair de ma chair^e.» Toutefois, il n'ajoute pas : et l'âme de mon âme. Or, je voudrais que tu me dises, Adam, puisque tu as reconnu l'os de tes os et perçu la chair de ta chair, pourquoi n'as-tu pas compris que l'âme aussi procédait de ton âme. Si tu as transmis tout ce qu'il y avait en toi, pourquoi ne pas mentionner aussi avec le reste l'âme, qui est la meilleure partie de tout l'homme? Mais il semble donner par là une indication aux connaisseurs : disant «l'os de mes os et la chair de ma chair», il proclame sien ce qui vient de la terre, mais il n'ose dire sien ce qu'il sait n'être pas de la terre. En

2. Voir le parti qu'Origène tire de la citation de *Gal.* 4, 19, *infra*, *hom.* 10, 3, 40 s.

et Laban similiter, cum dicit ad Iacob quoniam *os meum et caro mea es tu*^f, nec ipse amplius aliquid uidetur audere suum dicere, nisi quod terrenae consanguinitatis agnoscit. Alia quippe est animarum cognatio, quae uel Iacob descendentem
 35 in Aegyptum sociatur, uel ceteris patriarchis et sanctis sub enumeratione mysticae posteritatis adscribitur. Sed qui uicinum terrae nauigantes seruare disposuimus cursum et ipsam quodammodo oram litoris stringere, in altum nescio quomodo undarum nos uiolentior aestus abducit. Igitur
 40 redeamus ad ea quae consequenter adduntur.

4. *Mortuus est, inquit, Ioseph et omnes fratres eius, et omnis generatio illa. Filii autem Istrabel creuerunt et multiplicati sunt, et in multitudine magna diffusi sunt, et inualuerunt multum ualde; multiplicauit enim illos terra*^a.

5 Donec uiueret Ioseph, non refertur quod multiplicati fuerint filii Istrahel, nec aliquid omnino in his de augmentis et numerositate memoratur. Ego credens uerbis Domini mei Iesu Christi, in lege et prophetis *iota quidem unum aut unum apicem* non puto esse mysteriis uacuum, nec puto
 10 *aliquid horum transire posse, donec omnia fiant*^b. Verum quoniam exiguae capacitatis sumus, ea nunc tantum pulsemus quibus tutius incedamus.

Antequam moreretur noster Ioseph, ille qui distractus est triginta argenteis^c ab uno ex fratribus suis Iuda, ualde
 15 pauci erant filii Istrahel. Cum uero pro omnibus gustauit mortem, per quam *destruxit eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum*^d, multiplicatus est fidelium populus, et *diffusi sunt filii Istrabel, et multiplicauit eos terra, et creuerunt nimis ualde*^e. Nisi enim, sicut ipse dixit, *cecidisset granum frumenti in*

f. Gen. 29, 14

4 a. Ex. 1, 6-7 || b. Cf. Matth. 5, 18 || c. Cf. Matth. 26, 15 || d. Cf. Hébr. 2, 14 (2, 9) || e. Cf. Ex. 1, 7

1. Interprétation toute personnelle du verset matthéen, cf. *Homélies sur le Lévitique*, SC 286, *Introd.*, p. 36.

outré, Laban de même, quand il dit à Jacob : « Tu es mes os et ma chair^f », n'ose pas non plus, semble-t-il, dire encore sienne une chose, s'il ne reconnaît qu'elle appartient à la parenté terrestre. Tout autre est la parenté des âmes, celle qui accompagne Jacob dans sa descente en Égypte, ou qu'on attribue au reste des patriarches et des saints, lors du dénombrement d'une postérité mystique. Mais, nous qui avons résolu de maintenir, en naviguant, une direction voisine de la terre, et de raser en quelque sorte le bord du rivage, une houle plus forte, je ne sais comment, nous a emportés en haute mer. Revenons donc à la suite du texte.

Joseph : 4. « Joseph mourut, ainsi que tous ses frères et toute cette génération.
 - **sens historique** Mais les fils d'Israël fructifièrent, se multiplièrent, se répandirent en une grande multitude et devinrent puissants à l'extrême; car la terre les multiplia^a. »

Du vivant de Joseph, on ne rapporte pas que les fils d'Israël se soient multipliés, on ne fait pas la moindre mention d'accroissements chez eux et de grand nombre. Pour moi, croyant aux paroles de mon Seigneur Jésus Christ, je pense qu'il n'est, dans la Loi et les prophètes, « pas un iota ou un menu trait » qui ne contienne des sens mystiques¹, et je pense que « pas un d'eux ne peut passer, que tout ne soit accompli^b ». Mais, vu notre faible capacité, ne nous engageons, pour l'instant, que là où l'avance est plus sûre.

- **sens mystique** Avant la mort de notre Joseph, celui qui fut vendu trente deniers d'argent^c par un de ses frères, Judas, bien peu nombreux étaient les fils d'Israël. Mais quand pour tous il eut goûté la mort, par laquelle « il a détruit celui qui détenait l'empire de la mort, à savoir le diable^d », le peuple des fidèles s'est multiplié, « les fils d'Israël se répandirent, la terre les multiplia, et ils fructifièrent à l'extrême^e ». Si, comme il l'a

20 *terram et mortuum fuisset*^f, non utique fructum hunc plurimum totius orbis terrae Ecclesia attulisset. Igitur posteaquam cecidit granum in terram et mortuum est, omnis haec ex ipso surrexit fidelium seges, *et multiplicati sunt filii Istrabel, et inualuerunt nimis ualde. In omnem, enim, terram*
 25 *exiuit sonus* Apostolorum, *et in fines orbis terrae uerba eorum*^g, et per ipsos, sicut scriptum est, *uerbum Domini crescebat et multiplicabatur*^h. Haec quantum ad mysticum pertinet intellectum.

Sed et moralem in his non omittamus locum; aedificat
 30 enim animas auditorum. Igitur et in te si moriatur Ioseph, id est si *mortificationem Christi in corpore*ⁱ tuo suscipias, et mortifices membra tua^j peccato, tunc in te multiplicantur filii Istrabel. *Filii Istrabel* sensus boni et spirituales accipiuntur. Si ergo sensus carnis mortificentur, sensus spiritus
 35 crescunt, et cotidie emorientibus in te uitiis, uirtutum numerus augetur; sed et *terra* te *multiplicat* in operibus bonis, quae per officium corporis ministrantur. Verum si uis ut ostendam tibi de Scripturis quis est quem terra multiplicauerit, intuere Apostolum Paulum quomodo di-
 40 *cit: Si autem uiuere in carne, hic mihi fructus est operis, et quid eligam ignoro. Coarctor enim ex duobus, desiderium habens dissolui et esse cum Christo, multo enim melius; permanere autem in carne magis necessarium propter uos*^k. Vides quomodo hunc terra multiplicat? Dum enim manet in terra, id est in

f. Cf. Jn 12, 24 || g. Ps. 18, 5 || h. Act. 6, 7 || i. Cf. II Cor. 4, 10 || j. Cf. Col. 3, 5 || k. Phil. 1, 22-24

2. «On a ici un bon exemple du triple sens : historique, mystique (doctrinal), moral..., tel que le dégage souvent Origène. 'Notre Joseph', le vrai Joseph, c'est le Christ, dont le Joseph de l'histoire d'Israël était la figure : sa mort en chacun de nous reproduit la mort rédemptrice, et les fruits qu'elle y multiplie donnent à celle-ci sa pleine efficacité.» (H. DE L.). — On sait l'existence, dans l'interprétation origénienne, de deux séquences tripartites : sens historique ou littéral, moral, mystique,

dit, «le grain de blé n'était tombé en terre et n'était mort^f», à coup sûr, l'Église n'aurait pas porté cette immense moisson de toute la terre. C'est donc après que «le grain de blé fut tombé en terre et fut mort» qu'a levé de lui toute cette moisson de fidèles, et que «les fils d'Israël se multiplièrent et devinrent puissants à l'extrême». Car «sur toute la terre s'est propagée la voix» des apôtres, et «jusqu'aux limites du monde, leurs paroles^g»; par eux, comme il est écrit, «la parole de Dieu croissait et se multipliait^h». Voilà l'interprétation mystique.

- **Sens moral** De plus, n'omettons pas ici le sens moral : car il édifie les âmes des auditeurs². Si Joseph meurt en toi, je veux dire, si tu portes «en ton corps la mise à mort du Christⁱ», si tu fais mourir tes membres^j au péché, alors en toi «se multiplient les fils d'Israël». Par fils d'Israël, on entend les affections bonnes et spirituelles. Si on mortifie les affections de la chair, croissent les affections de l'esprit, et chaque jour, à la mort des vices en toi, augmente le nombre des vertus; de plus, «la terre te multiplie» en bonnes œuvres, accomplies par le moyen du corps. Mais veux-tu que je te montre, par les Écritures, quel est celui que la terre a multiplié? Observe la manière dont s'exprime l'apôtre Paul : «Or, si vivre dans la chair c'est faire fructifier mon œuvre, je ne sais que choisir. Je suis pressé des deux côtés : j'ai le désir de mourir et d'être avec le Christ, car c'est de beaucoup le meilleur; mais rester dans la chair est plus nécessaire à cause de vous^k.» Tu vois comment la terre le multiplie? Tant qu'il reste sur terre, c'est-à-dire dans sa chair, il est multiplié par

et sens historique, mystique, moral; à cette dernière séquence appartient la plus grande cohérence et plénitude; finalement elles se réduisent d'ordinaire à la division bipartite : sens littéral, sens spirituel. Voir *Homélies sur le Lévitique*, SC 286, *Introd.*, p. 22 s.

45 carne sua, multiplicatur condendo Ecclesias, multiplicatur acquirendo populum Deo et ab Hierusalem in circuitu usque ad Illyricum Dei Euangelium praedicando¹. Sed uideamus quid additur in consequentibus.

5. Surrexit autem, inquit, rex alius in Aegypto, qui nesciebat Ioseph. Et dixit genti suae : ecce, genus filiorum Istrahel grandis multitudo est, et ualet super nos^a.

Primo omnium requirere uolo quis est rex in Aegypto
5 qui scit Ioseph, et quis est qui nescit. Dum enim ille regnaret qui sciebat Ioseph, non referuntur afflicti esse filii Istrahel, neque in luto et latere consumpti, neque masculi eorum necati et feminae uiuificateae^b. Sed cum surrexit iste qui non nouerat Ioseph, et coepit ipse regnare, tunc haec
10 omnia gesta referuntur. Quis ergo est iste rex, uideamus.

Si Dominus regit nos, et sensus mentis nostrae illuminatus a Domino Christi semper memoriam tenet, faciens illud quod Paulus ad Timotheum scribit : *Memor esto Christum Iesum surrexisse a mortuis*^c, dum haec meminit in
15 Aegypto, id est in carne nostra, spiritus noster regnum cum iustitia tenet, et filios Istrahel, quos supra diximus rationabiles sensus uel animae uirtutes, in luto et latere non consumit, nec curis eos terrenis et sollicitudinibus atterit. Si uero perdidit horum memoriam sensus noster, declinauerit a Deo, nescierit Christum, tunc sapientia carnis,
20 quae inimica est Deo, succedit in regnum, et alloquitur gentem suam, corporeas uoluptates, et uitiorum ducibus ad consilium conuocatis, initur deliberatio aduersum filios Istrahel quomodo circumueniantur, quomodo oppriman-

1. Rom. 15, 19

5 a. Ex. 1, 8-9 || b. Cf. Ex. 1, 14.16 || c. II Tim. 2, 8

3. Plus loin, le prédicateur parle «des maisons de l'Église..., maisons de prières» répandues par «tout le globe terrestre», *hom. 2, 2, 40 s.* L'existence des églises et la rapide diffusion du christianisme est un des quatre arguments principaux, longuement développés dans l'apologé-

la fondation d'Églises³, multiplié par l'acquisition d'un peuple à Dieu et «par la prédication de l'Évangile de Dieu, depuis Jérusalem en rayonnant jusqu'à l'Illyrie¹». Mais voyons ce qu'on ajoute dans la suite.

L'autre roi

5. «Or se leva en Égypte un autre roi qui ne connaissait pas Joseph. Il dit à son peuple : Voici que le peuple des fils d'Israël est une grande nation, et il est plus puissant que nous^a.»

Tout d'abord, je veux rechercher quel est en Égypte ce roi qui connaît Joseph, et quel est celui qui l'ignore. Sous le règne de celui qui connaissait Joseph, on ne rapporte pas que les fils d'Israël aient été opprimés, ni épuisés à manier «boue et brique», ni que leurs enfants mâles aient été tués et leurs filles laissées en vie^b. C'est à l'avènement de celui qui ne connaissait pas Joseph et au début de son règne qu'on rapporte tous ces faits. Voyons donc quel est ce roi.

Si le Seigneur nous guide, si la pensée de notre âme, illuminée par le Seigneur, garde toujours le souvenir du Christ, faisant ce que Paul écrit à Timothée : «Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts^c», tant qu'il conserve ce souvenir en Égypte, à savoir dans notre chair, notre esprit occupe le royaume avec justice, et les fils d'Israël qui, on l'a dit plus haut, sont les sens raisonnables et les vertus de l'âme, il ne les épuise point à manier «boue et brique», ni ne les accable de soucis et d'inquiétudes terrestres. Mais si notre pensée a perdu ce souvenir, s'est éloignée de Dieu, a méconnu le Christ, alors la sagesse de la chair, l'ennemie de Dieu, pénètre dans le royaume; elle exhorte son peuple, les plaisirs corporels; puis, les maîtres des vices convoqués en assemblée, on délibère contre les fils d'Israël sur les moyens de les circonvenir, les moyens de

tique du *Contre Celse*. Au païen qui célèbre les anciens héros et leurs prétendus exploits, Origène répond qu'ils n'ont rien laissé dans le

25 tur, ut luto et lateribus affligantur, ut mares exponant, feminas alant, ut aedificent ciuitates Aegypti, et ciuitates munitas^d.

Non nobis haec ad historiam scripta sunt, neque putandum est libros diuinos Aegyptiorum gesta narrare; sed, 30 quae scripta sunt, ad nostram doctrinam et *commonitionem scripta sunt*^e, ut tu, qui haec audis, si forte iam gratiam baptismi consecutus es, et adnumeratus es inter filios Istrahel, ac suscepisti in te Deum regem, et post hoc declinare uolueris, opera saeculi agere, actus terrae et lutea 35 explere ministeria, scias et agnoscas quia *surrexit in te rex alius, qui nescit Ioseph*^f, rex Aegypti, et ipse te cogit ad opera sua, ipse te facit laterem sibi operari et lutum. Ipse est qui te superpositis magistris et compulsoribus ad opera terrena flagris ac uerberibus agit, ut aedifices illi ciuitates^g. Ipse est 40 qui te facit discurrere per saeculum, maris ac terrae elementa pro cupiditate turbare. Ipse est hic Aegypti rex qui te forum pulsare litibus facit, et pro exiguo terrae cespite propinquos iurgiis fatigare, ut non illud dicam, castitati insidiari, decipere innocentiam, domi foeda, foris 45 crudelia, intra conscientiam flagitiosa committere. Cum ergo tales uideris actus tuos, scito te regi Aegypti militare, quod est mundi huius spiritu agi.

Si uero et aliquid de hoc etiam altius sentiendum est,

d. Cf. Ex. 1, 9-16 || e. I Cor. 10, 11 || f. Cf. Ex. 1, 8 || g. Cf. Ex. 1, 11

monde de comparable à l'œuvre divine de Jésus. Voir *SC* 227, p. 208-212.

1. On voit qu'Origène développe le principe posé par Paul, *1 Cor.* 10, 6.11, sur les événements figuratifs du désert. Cf. *Introd.*, p. 13 s. Voir la liste d'autres applications du principe dans H. CROUZEL, *Connaissance*, p. 287, n. 7.

2. «Nous sommes épuisés par la boue et la brique : à l'évidence, par les œuvres matérielles et corporelles.» PROCOPE, *In Ex.* 1, 13, PG 87, 1, 513-514 B (= cod. *Monac. graec.* 358 fol. 165^v).

les opprimer, pour qu'ils soient accablés par «la boue et les briques», qu'ils exposent leurs enfants mâles, n'élèvent que les filles, qu'ils construisent villes «et forteresses^d» d'Égypte.

«Pour nous avertir»

Ces choses-là ne furent pas écrites à notre adresse pour l'histoire, et il ne faut pas croire que les divins livres racontent les faits et gestes des Égyptiens; mais ce qui est écrit, c'est pour nous instruire¹ et «nous avertir qu'on le mit par écrit^e». On veut que toi, qui l'écoutes, toi, qui as peut-être déjà obtenu la grâce du baptême, qui fus inscrit au nombre des fils d'Israël et qui reçus en toi Dieu comme roi, mais ensuite as voulu t'écarter du droit chemin, faire les œuvres du siècle, accomplir des actions de terre et des travaux de boue, tu saches et reconnais que «s'est levé en toi un autre roi qui ignore Joseph^f», un roi d'Égypte. C'est lui qui te force à ses travaux, qui te fait travailler pour lui la brique et la boue². C'est lui qui, par les contremaitres et les surveillants qu'il t'impose, t'emmène sous les fouets et les coups à des travaux de terre, pour que tu lui bâtisses des villes^g. C'est lui qui te fait parcourir le siècle, agiter les éléments de la mer et de la terre par convoitise. C'est lui, ce roi d'Égypte, qui te fait piétiner le forum pour des procès et, pour une dérisoire motte de terre, harceler tes proches de disputes, pour ne pas dire tendre des pièges à la chasteté, abuser de l'innocence, commettre à la maison des infâmies, au-dehors des cruautés, à l'intérieur de ta conscience des vilénies. Quand donc tu vois que tels sont tes actes, sache que tu combats pour le roi d'Égypte, c'est-à-dire, tu es conduit par l'esprit de ce monde.

Le diable

S'il faut avoir sur ce point une pensée plus profonde, en ce «roi qui

potest uideri rex iste qui nescit Ioseph; diabolus, insipiens ille
 50 qui dixit in corde suo : non est Deus^h, genti suae, hoc est
 apostatis angelis, colloqui et dicere : *Ecce, genus filiorum
 Istrabel magna multitudo est* – de his scilicet qui possunt
 mente Deum uidere – et *potentior est nobis. Venite itaque,
 55 circumscribamus illos ne forte increscant et, cum acciderit nobis
 bellum, consentiant et hi cum aduersariis, et expugnantes nos
 excibunt de terra nostraⁱ.*

Sed unde hoc sentit diabolus? Unde intelligit quia magna
 gens sit Istrahel et ipsis fortior, nisi quia saepe congressus
 est, saepe habuit luctas et saepe superatus est? Scit enim et
 60 ipsum Iacob luctatum esse et adiutorio angeli obtinuisse
 aduersarium et inualuisse cum Deo^j. Non dubito quin et
 aliorum sanctorum senserit luctas et spiritualia pertulerit
 saepe certamina; et inde dicit quia *gens filiorum Istrabel
 magna ualde, et ualet super nos^k*. Sed et illud quod timet, ne
 65 quando eueniat iis bellum et consentiant aduersariis eius et
 deuictis iis discedant de terra sua, uidetur mihi ex his quae
 sanctis patriarchis uel prophetis de aduentu Christi non-
 numquam indicata fuerant, praesensisse et inde scire quod
 sibi immineat bellum. Sentit uenturum qui *exuat principatus
 70 eius et potestates et cum fiducia triumphet eos et affigat in ligno
 crucis suae^l*. Igitur conuocata omni gente sua circumuenire
 et circumscribere cupit in hominibus rationabilem sensum,
 qui nunc figuraliter dicitur Istrahel; et ideo *praefecit iis
 75 magistros operum^m*, qui eos cogant discere opera carnis, sicut
 et in Psalmis dicit : *Et admixti sunt gentibus, et didicerunt
 opera eorumⁿ*.

h. Ps. 13, 1 || i. Ex. 1, 9-10 || j. Cf. Gen. 32, 25 || k. Cf. Ex. 1, 9-10 ||
 l. Cf. Col. 2, 14-15 || m. Cf. Ex. 1, 11 || n. Ps. 105, 35

ignore Joseph», on peut voir le diable, cet «insensé» qui «a
 dit en son cœur : Il n'y a pas de Dieu^h», déclarer à son
 peuple, les anges apostats : «Voici que le peuple des fils
 d'Israël est une grande multitude» – il s'agit de ceux qui
 peuvent voir Dieu en esprit –, «et il est plus puissant
 que nous. Alors venez, contenons-les de peur qu'ils ne
 s'accroissent et que, une guerre survenant avec nous, ils ne
 se joignent eux aussi à nos adversaires, qu'ils ne nous
 combattent et ne sortent de notre terreⁱ.»

Son dessein Mais d'où vient au diable cette
 pensée? D'où, cette idée qu'Israël est
 un peuple grand et plus fort qu'eux, si ce n'est d'avoir eu
 maintes rencontres, maintes luttas, maintes défaites? Il sait
 bien que Jacob a lutté en personne, et qu'avec l'aide de
 l'ange, il tint son adversaire en échec et fut fort contre
 Dieu^j. Je ne doute point qu'avec d'autres saints encore il
 ait subi des luttas, supporté maints combats spirituels. Ce
 qui l'amène à dire : «Le peuple des fils d'Israël est très
 grand, et il l'emporte sur nous^k.» De plus, sa crainte que,
 lorsque leur surviendra une guerre, ils ne se joignent à
 leurs adversaires et, après leur victoire, ils ne s'en aillent de
 sa terre, me paraît un signe que les indications souvent
 données par les saints patriarches ou prophètes sur la venue
 du Christ lui font pressentir et puis savoir que la guerre le
 menace. Il pressent la venue de «celui qui peut dépouiller
 ses principautés et ses puissances, en triompher hardiment,
 et les clouer au bois de la croix^l». Il convoque donc tout
 son peuple et veut circonvenir et opprimer chez les
 hommes le sens raisonnable, ici nommé Israël au figuré.
 Aussi «met-il à leur tête des chefs de travaux^m», qui les
 forcent à apprendre les œuvres de la chair, comme on dit
 dans les Psaumes : «Ils furent mêlés aux nations et en
 apprirent les œuvresⁿ.»

Docet eos et ciuitates aedificare Pharaoni : *Phiton*, quae in nostra lingua significat os defectionis uel os abyssi; et *Ramesse*, quae interpretatur commotio tineae; et *On*, id est
 80 *Héliopolis*^o, quae dicitur ciuitas solis. Vides quales sibi ciuitates aedificari praecipit Pharaon! Os, inquit, deficiens; deficit namque os, cum mendacium loquitur, cum ueritate et probationibus deficit. Ille enim *ab initio mendax fuit*^p et ideo tales sibi ciuitates aedificari uult. Vel etiam os abyssi,
 85 quia abyssus perditionis et interitus eius est locus. Et alia eius ciuitas commotio tineae est. Omnes enim qui eum sequuntur ibi congregant thesauros suos ubi *tinea exterminat et ubi fures effodiunt et furantur*^q. Sed et ciuitatem solis aedificant falso nomine pro eo quod *conuertit se sicut angelum*
 90 *lucis*^r. In his ergo praeuenit, in his occupat mentes, quae ad hoc factae sunt ut uideant Deum.

Prospicit tamen imminere sibi bellum, et maturum genti suae affuturum sentit exitium. Ideo dicit quia *gens Istrabel ualet super nos*^s. Vtinam et de nobis hoc dicat, sentiat nos
 95 ualere super se! Quomodo sentire hoc poterit? Si cum mihi cogitationes inicit malas et concupiscentias pessimas, ego non suscipiam, sed *iacula eius ignita scuto fidei*^t repellam, si in omnibus quaecumque suggerit menti meae, ego memor Christi mei Domini dicam : *Vade retro, Satana. Scriptum est*
 100 *enim : Dominum Deum tuum adorabis, et ipsi soli seruias*^u. Si

o. Cf. Ex. 1, 11 || p. Cf. Jn 8, 44 || q. Cf. Matth. 6, 19 || r. Cf. II Cor. 11, 14 || s. Ex. 1, 9 || t. Cf. Éphés. 6, 16 || u. Matth. 4, 10. Deut. 6, 13

3. Pour l'étonnant usage de l'étymologie par Philon et Origène, donnons, ici, à titre de comparaison : «Peithô est la parole, parce qu'en elle est la persuasion; ce nom se traduit par bouche qui expulse par pression, puisque la parole du méchant cherche à rejeter et à bouleverser les valeurs morales.» PHILON, *De post. Caimi* 55, tr. R. Arnaldez.

«Ramsès est la sensation, car ce nom signifie ébranlement par le ver, l'intellect étant dévoré et rongé par chacune des sensations comme par un ver...» *Ibid.* 56. — À noter que «On ou Héliopolis» est ajouté par le texte grec : «On appelle On un monceau; mais symboliquement c'est

Ses villes

Il leur enseigne aussi à construire des villes à Pharaon : «Phiton», qui veut dire en notre langue : bouche de defection ou bouche d'abîme; «Ramesse» qu'on traduit : érosion de la rouille; «On, ou Héliopolis^o», ville du soleil³. Tu vois quelles villes se fait bâtir Pharaon! Bouche de defection : car la bouche défaille quand elle dit un mensonge, à défaut de vérité ou de preuves. C'est parce qu'il «fut menteur dès l'origine^p» que le diable veut se faire bâtir de telles villes. Ou encore bouche d'abîme, parce que l'abîme est le lieu de sa perdition et de sa mort. Autre ville à lui : érosion de la rouille. Car tous ceux qui le suivent entassent leurs trésors là où «la rouille ronge et où les voleurs percent les murs et volent^q». De plus, ils bâtissent la ville du soleil, au nom menteur, du fait qu'il «se déguise en ange de lumière^r». C'est là qu'il prend les devants, là qu'il occupe les âmes, qui sont faites pour voir Dieu.

Ses craintes

Il prévoit néanmoins la guerre qui le menace et il sent, mûre pour son peuple, la destruction imminente. C'est pourquoi il dit : «Le peuple d'Israël l'emporte sur nous^s.» Puisse-t-il en dire autant de nous, sentir que nous l'emportons sur lui! Comment le pourra-t-il sentir? Quand il jette en moi des pensées mauvaises et des convoitises perverses, si moi, je n'accepte pas, mais je repousse ses «traits enflammés avec le bouclier de la foi^t»; à tout ce qu'il suggère à mon âme, si moi, je me souviens du Christ mon Seigneur et dis : «En arrière Satan! Car il est écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, et lui seul que tu serviras^u.» Si telle est

l'intellect, car c'est en lui qu'est accumulé le trésor des raisons de toutes choses. De son côté le législateur en témoigne quand il désigne On du nom d'Héliopolis. Tel, en effet, le soleil levant fait voir clairement les

haec ergo omni fide, omni conscientia agamus, dicit et de nobis quia *gens Istrahel magna est et ualet super nos*^v.

Sed et hoc quod dicit : *Ne forte accidat nobis bellum, et consentiant et hi cum aduersariis nostris*^w, ex propheticis uocibus praeuidet uenturum sibi bellum et derelinquendum se a filiis Istrahel, et quia consentient aduersario eius et adicientur ad Dominum. Hoc est enim quod de eo Hieremias propheta praedixerat : *Clamauit perdix, congregauit quae non peperit, fecit diuitias suas non cum iudicio, in dimidio dierum eius derelinquent eum, et in nouissimis suis erit stultus*^x. Intelligit ergo perdicem se dictum quae non peperit congregasse, et quod hi quos non cum iudicio congregauit in dimidio dierum suorum relinquent eum, et sequentur Dominum et creatorem suum Christum Iesum qui eos genuit. Ille autem congregauit quos non genuit. Et ideo remanebit stultus in nouissimis suis, cum ad *factorem*^y et ad parentem suum *uniuersa*, quae nunc pro huius tyrannide *congemiscit, creatura*^z confugerit. Et hoc indignatur et dicit : *Ne expugnantes, inquit, nos, exeant de terra nostra*^{aa}. Non uult nos exire de terra sua, sed uult ut semper *portemus imaginem terreni*. Si enim ad aduersarium eius

v. Cf. Ex. 1, 9 || w. Ex. 1, 10 || x. Jér. 17, 11 || y. Cf. Is. 17, 7 || z. Cf. Rom. 8, 22 || aa. Ex. 1, 10

objets cachés par la nuit, tel l'intellect, en envoyant sa lumière propre, dispose à percevoir distinctement toutes choses, les réalités matérielles, comme ce qui les concerne.» *Ibid.* 57. Cf. WUTZ, p. 83, 369.

4. Voir un commentaire détaillé du verset de Jérémie dans *In Jer. hom.* 17, 1-3, SC 238, p. 160-167. On peut citer, entre autres : «Ce n'est pas ses propres créatures que le diable rassemble, ce ne sont pas des enfants engendrés par lui qu'il rassemble, mais lorsqu'il 'fait entendre sa voix', il rassemble les créatures d'un autre et les fait siennes.» 17, 2, 2-4, *ibid.* p. 162 s. — Cette notation sur la perdrix se retrouve chez beaucoup d'auteurs, cf. la note de Huet, dans *PG* 17, 455, n. 2 — «Nous tous... 'au milieu de ses jours' nous l'avons abandonnée : le total de ses jours c'est

notre conduite, en toute foi et toute conscience, de nous aussi il va dire : «Le peuple d'Israël est grand, et il l'emporte sur nous^v.»

Quant à ce qu'il dit : «De crainte qu'une guerre avec nous ne survienne, et qu'ils ne se joignent eux aussi à nos adversaires^w», ce sont des paroles de prophètes, qui lui font prévoir la venue d'une guerre contre lui, et son abandon par les fils d'Israël, qui se joindront à son adversaire et se jetteront vers le Seigneur. C'est, en effet, ce qu'avait prédit de lui le prophète Jérémie⁴ : «La perdrix a jeté son cri, elle a rassemblé des petits qu'elle n'a pas enfantés, ayant acquis des richesses sans jugement; au milieu de ses jours, ils l'abandonneront, et à ses derniers jours, elle ne sera qu'une insensée^x.» Le diable comprend qu'il est désigné par la perdrix qui a rassemblé des petits qu'elle n'a pas enfantés, et que ceux qu'il a rassemblés sans jugement, au milieu de ses jours l'abandonneront, et qu'ils suivront leur Seigneur et créateur, le Christ Jésus qui les a engendrés. Mais lui, il a rassemblé ceux qu'il n'a pas engendrés. Pour cette raison, il restera un insensé jusqu'à ses derniers jours, au moment où, auprès de son «Créateur^y» et Père, se réfugiera «toute la création qui gémit ensemble^z» maintenant, du fait de sa tyrannie. De cela il s'indigne et dit : «De crainte qu'ils ne nous combattent et ne sortent de notre terre^{aa}.» Il ne veut pas que nous sortions de sa terre, mais il veut que toujours «nous portions l'image de l'homme terrestre⁵». Car si nous cherchons refuge auprès de son adversaire, Celui qui nous

en effet les jours de ce monde, et comme Christ Jésus nous a choisis 'du milieu du présent monde pervers', nous l'avons donc abandonnée 'au milieu de ses jours.'» 17, 3, 6-11, *ibid.* p. 164 s. : tr. P. Nautin.

5. L'utilisation très fréquente chez Origène du texte de *I Cor.* 15, 49 sur «l'image du terrestre» et «l'image du céleste» est examinée par H. CROUZEL, *Image*, p. 182-189.

confugerimus, eum qui nobis praeparauit regna caelorum, necesse est ut relinquamus *imaginem terreni* et suscipiamus *imaginem caelestis*^{ab}.

125 Propterea ergo Pharaeo statuit *magistros operum*^{ac}, qui nos suas artes doceant, qui nos artifices malitiae faciant, qui nobis malorum magisterium praebeant. Et quia multi sunt isti magistri et doctores malitiae quos praefecit Pharaeo, et est ingens multitudo huiusmodi compulsorum qui
130 omnes exigunt, imperant, extorquent opera terrena, ideo ueniens Dominus Iesus fecit alios magistros et doctores qui, pugnant aduersum illos et subicientes eorum omnes *principatus et potestates et uirtutes*^{ad}, defendant a uiolentiis eorum filios Istrahel et doceant nos opera istrahelitica, et
135 rursum doceant nos mente Deum uidere, relinquere opera Pharaonis, exire de terra Aegypti, abicere aegyptios et barbaros mores, *deponere totum ueterem hominem cum actibus suis et induere nouum, qui secundum Deum creatus est*^{ae}, *renouari semper de die in diem*^{af} ad imaginem eius qui fecit nos,
140 Christi Iesu Domini nostri, *cui gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^{ag}.

a préparé les royaumes des cieux, force nous est de laisser «l'image de l'homme terrestre» et recevoir «l'image de l'homme céleste^{ab}».

«Chefs de travaux»

Voilà pourquoi Pharaon a établi «des chefs de travaux^{ac}», pour nous apprendre ses procédés, pour faire de nous des artisans de méchanceté, pour nous présenter l'enseignement du mal. Et nombreux sont ces maîtres et docteurs de méchanceté préposés par Pharaon, et immense est la foule des exacteurs de ce genre qui tous exigent, ordonnent, obtiennent par force des œuvres terrestres. Pour cette raison, à sa venue, le Seigneur Jésus forma d'autres maîtres et docteurs : pour combattre contre ceux-là et soumettre toutes leurs «principautés, puissances et pouvoirs^{ad}»; pour protéger de leurs violences les fils d'Israël et nous apprendre les œuvres d'Israël; pour nous réapprendre à voir Dieu en esprit, à laisser les œuvres de Pharaon, à sortir de la terre d'Égypte, à rejeter les mœurs égyptiennes et barbares, à entièrement «dépouiller le vieil homme avec ses pratiques, et revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu^{ae}», à sans cesse «nous renouveler de jour en jour^{af}» à l'image de Celui qui nous a créés, le Christ Jésus notre Seigneur, «à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^{ag}».

ab. Cf. I Cor. 15, 49 || ac. Cf. Ex. 1, 11 || ad. Cf. Col. 1, 16 || ae. Cf. Éphés. 4, 22.24; Col. 3, 9 || af. Cf. II Cor. 4, 16 || ag. Cf. I Pierre 4, 11.

HOMILIA II

De obsetricibus et natiuitate Moysi

1. Multa quidem aduersum gentem Dei molitur rex iste qui non nouit Ioseph^a et artes nocendi nouas semper inquirit. Verum nunc calliditas eius supereminet modum, cum obsetricum ministerio subolem gentis conatur exstinguere, 5 quarum arte solet uita seruari. Quid enim dicit?

Et dixit, inquit, rex Aegyptiorum obsetricibus Hebraeorum, uni earum cui nomen Sephora, et nomen alterius Phua, et ait : cum obsetricabitis Hebraeas, et prope partum erunt, si masculus fuerit, occidite illum; si femina, uiuificate^b. Sed his adiungitur in 10 consequentibus : Timuerunt autem obsetrices Deum, et non fecerunt sicut praeceperat illis rex Aegypti, et uiuificabant masculos^c.

Si secundum historiae narrationem suscipienda essent quae scripta sunt, uideretur hoc quod dicit Scriptura, quia 15 non fecerunt obsetrices secundum quod praecepit iis rex Aegypti, stare non posse. Non enim inueniuntur obsetrices non uiuificasse feminas, quas praecepit rex Aegypti uiuificari. Sic enim ait : Si quidem masculus est, occidite illum; si femina, uiuificate^d. Et si non fecerunt obsetrices sicut praeceperat 20 rex Aegypti, debuerant utique, sicut masculos uiuificabant contra praeceptum regis, ita feminas occidere, ut et hoc

1 a. Cf. Ex. 1, 8 || b. Ex. 1, 15-16 || c. Ex. 1, 17 || d. Ex. 1, 16

II

Les sages-femmes et la naissance de Moïse

Nouvelle embûche 1. Ce «roi qui ne connaît pas Joseph^a» dresse mille embûches contre le peuple de Dieu, et cherche toujours de nouveaux moyens de nuire. Mais son ingéniosité dépasse ici la mesure : il s'efforce d'éteindre la race du peuple par l'entremise des sages-femmes dont l'art est de sauvegarder la vie. Que dit-on en effet?

«Le roi des Égyptiens dit aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une avait nom Séphora et l'autre, Phua : Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, lors de l'enfantement, si c'est un mâle, tuez-le; une fille, laissez-la vivre^b.» Or on ajoute ensuite : «Mais les sages-femmes craignirent Dieu; elles ne firent pas comme leur avait prescrit le roi d'Égypte, et elles laissaient vivre les enfants mâles^c.»

Sens historique invérifiable A prendre ce texte selon le récit de l'histoire, il semble que la parole de l'Écriture : «Les sages-femmes ne firent pas comme leur prescrivit le roi d'Égypte», ne peut se soutenir. On ne trouve pas, en effet, qu'elles n'aient pas laissé vivre les filles, que le roi d'Égypte avait prescrit de laisser vivre. Car il dit : «Si c'est un enfant mâle, tuez-le; une fille, laissez-la vivre^d.» S'il est vrai que «les sages-femmes ne firent pas comme l'avait prescrit le roi d'Égypte», elles auraient dû sans doute, comme elles laissaient vivre les enfants mâles contre l'ordre du roi, tuer

esset contra praeceptum regis. Nam uiuificasse feminas secundum praeceptum est fecisse Pharaonis. Haec interim propter eos qui amici sunt litterae, et non putant legem
25 spiritalem esse^e et spiritaliter intelligendam.

Sed nos, qui omnia quae scripta sunt, non pro narrationibus antiquitatum, sed pro disciplina et utilitate nostra scripta didicimus, haec quae leguntur, etiam nunc fieri non solum in hoc mundo, qui Aegyptus figuraliter dicitur, sed
30 et in uno quoque nostrum deprehendimus. Requiramus ergo quomodo rex Aegypti, qui est *princeps huius mundi*^f, uiuificari mares non uult, feminas uult. Si meministis, saepe ostendimus disputantes quod in feminis caro et affectus
35 carnalis sit spiritus. Sensum ergo rationabilem, qui potest caelestia sapere, qui potest intelligere Deum et *quae sursum sunt quaerere*^g, hunc odit Pharaon, rex et princeps Aegypti, hunc necari cupit et interim. Cupit autem quaecumque
40 carnalis sunt uiuere, et quae ad materiam pertinent corporalem^h, haec non solum uiuere, sed et augeri et excoli cupit.

e. Cf. Rom. 7, 14 || f. Cf. Jn 16, 11... || g. Cf. Col. 3, 1 || h. Cf. Phil. 3, 19

1. « Origène est content de trouver – ou de supposer – en défaut ceux qui déniaient tout sens spirituel à la Loi. Lui-même ne nie pas pour autant l'histoire, mais on avouera que son trait polémique est bien subtil. Disons ici de lui ce qu'il vient de dire de Pharaon : 'Son ingéniosité dépasse la mesure'. Aussitôt après, cependant, revient le grand et solide principe qui commande son exégèse : 'Ce qu'on vient de lire est toujours actuel.' Sous *le fait* transitoire, il y a *le mystère* qui demeure. » (H. DE L.). Pour d'autres exemples de cette polémique contre le sens littéral – pour nous inopérante – voir par exemple les *Homélies sur le Lévitique*, SC 286, *Introd.*, p. 37-39.

2. « Souvent » : cf. *In Gen. hom.* 4, 4, 13 s. et 5, 2, 12 s., SC 7 bis, p. 152 s. et 166 s.; *Sel. in Ex.* 23, 17, PG 12, 296 D. Voir *infra*, *hom.* 13, 5, 27 s.; *In Lev. hom.* 1, 2, 56 s., SC 286, p. 74 s., et vue d'ensemble à la n. 1. Cf. *infra*, *hom.* 10, 3, 45, n. 4.

3. Les sages-femmes (*Ex.* 1, 20) « ne tenaient aucun compte des

les filles pour agir encore contre l'ordre du roi. Car laisser vivre les filles, c'est agir selon l'ordre de Pharaon. Cela soit dit en passant, pour les amis de la lettre, qui ne croient pas que « la Loi est spirituelle^e » et doit être interprétée spirituellement¹.

Sens spirituel :
– l'action
du « prince
de ce monde »

Mais nous, qui avons appris que tout ce qui a été écrit ne l'a pas été pour raconter des faits antiques, mais pour nous instruire et nous être utile, nous comprenons que ce qui est lu aujourd'hui encore se réalise, et non seulement en ce monde – au sens figuré, l'Égypte –, mais aussi en chacun de nous. Cherchons donc pourquoi le roi d'Égypte, lequel est « le prince de ce monde^f », ne veut pas laisser vivre les mâles, mais bien les filles. Si vous vous rappelez, nous l'avons souvent montré dans nos entretiens², les femmes symbolisent la chair et les affections de la chair, tandis que l'homme est le sens raisonnable et l'esprit apte à saisir l'intelligible. Ce sens raisonnable, qui peut goûter les réalités célestes, qui peut comprendre Dieu et « chercher ce qui est en haut^g », voilà ce que hait Pharaon, roi et prince d'Égypte, voilà ce qu'il souhaite mort et anéanti³. Il souhaite au contraire que vive tout ce qui relève de la chair et concerne la matière corporelle^h; et non seulement vive,

prescriptions de Pharaon dissipateur, en conservant la vie aux rejets mâles de l'âme, ceux qu'il voulait faire périr parce qu'il était un amant de la matière femelle... », PHILON, *Leg. alleg.* III 243, tr. C. Mondésert. – « ... On dit que le Pharaon en Égypte fut une personnification symbolique du diable lorsqu'il ordonna de jeter au fleuve, sans merci, les enfants mâles en sauvegardant les filles. Ne voit-on pas le diable, roi 'depuis Adam jusqu'à Moïse' (cf. *Rom.* 5, 14) de cette grande Église qu'est le monde, s'évertuer à faire emporter et anéantir sous les flots des passions ceux qui étaient d'ordre mâle et spirituel, et à faire croître et multiplier ceux qui étaient d'ordre charnel et sensuel? » MÉTHODE D'OLYMPÉ, *Le banquet des dix vierges*, 4, 2, 97, tr. V.-H. Debidour.

Vult enim ut omnes carnalia sapiant, temporalia desiderent, quae supra terram suntⁱ quaerant, nemo eleuet ad caelum oculos suos^j, nemo requirat unde huc uenerit, nemo patriam paradisum recordetur. Cum ergo uideris homines in uoluptatibus et deliciis uitam ducere, luxu fluitare, epulis, uino, conuiuuiis, cubilibus et impudiciis operam dare^k, in istis scias quod rex Aegypti masculos necat et uiuificat feminas. Si uero rarum quemque uideas unum ex mille^l ad Deum conuerti, oculos sursum erigere, quae perpetua et aeterna sunt quaerere, contemplari non ea quae uidentur, sed quae non uidentur^m, odisse delicias, amare continentiam, luxuriam fugere, excolere uirtutem, istum quasi masculum, quasi uirum necari cupit Pharaon, persequitur, insectatur, mille aduersus eum machinis pugnat. Odit tales, uiuere eos in Aegypto non sinit. Inde ergo est quod in hoc mundo serui Dei, et omnes qui Deum quaerunt, despectui habentur et contemptui. Inde contumeliis expositi sunt, inde replentur opprobriis, inde odia in eos et persecutiones agitantur, quia odit eos Pharaon, odit huiusmodi mares, qui feminas amat. Iste etiam obstrictes corrumpere aggreditur et per ipsas implere quod desiderat; quarum etiam nomina nobis per prouisionem Spiritus sancti, qui haec scribi uoluit, indicantur. *Sephora*, inquit, *uma*, quae interpretatur passer, et *Phua*ⁿ, quae apud nos uel rubens uel uerecunda dici potest. Per has igitur necari mares et uiuificari solas feminas quaerit.

i. Cf. Col. 3, 2 || j. Cf. Lc 18, 13 || k. Cf. Rom. 13, 13 || l. Cf. Eccl. 7, 29 || m. Cf. II Cor. 4, 18 || n. Cf. Ex. 1, 15

4. « Dans ce passage, Origène ne parle pas seulement des persécutions auxquelles les chrétiens sont exposés de la part du pouvoir. Il a le sentiment de la condition chrétienne toujours en conflit avec le monde et son esprit. » (H. DE L.) Cf. *infra, hom.* 3, 3, 99 s.

mais s'accroisse et se développe. Il veut que tous goûtent les choses charnelles, désirent les temporelles, cherchent « ce qui est sur terre^l »; que nul ne « lève les yeux au ciel^j », nul ne cherche d'où il est venu ici-bas, nul ne se rappelle sa patrie, le paradis. Quand donc tu verras des hommes passer leur vie dans les plaisirs et les délices, baigner dans la luxure, s'adonner aux banquets, au vin, aux orgies, aux coucheries et aux impudicités^k, sache qu'en ces hommes le roi d'Égypte tue les mâles et laisse vivre les filles. Mais si tu vois quelqu'un d'exceptionnel, « un sur mille^l », se tourner vers Dieu, lever en haut les yeux, chercher le durable et l'éternel, contempler non « le visible, mais l'invisible^m, haïr les délices, aimer la continence, fuir la luxure, cultiver la vertu, celui-là, parce que c'est un mâle, parce que c'est un homme, Pharaon désire sa perte, il le poursuit, le persécute, emploie mille ruses pour le combattre. Il haït de tels hommes, il ne les laisse pas vivre en Égypte. De là vient qu'en ce monde les serviteurs de Dieu, et tous ceux qui cherchent Dieu, sont en butte au dédain et au mépris. De là vient qu'ils sont exposés aux insultes, qu'ils sont saturés d'outrages, que haines et persécutions se déchainent contre eux⁴; parce que Pharaon les haït, qu'il haït de tels mâles, lui qui aime les femmes. Il tente de corrompre même les sages-femmes et, par elles, d'arriver à ses fins. Leurs noms, grâce à la prévoyance de l'Esprit-Saint qui a voulu qu'on les transcrive, nous sont révélés. « L'une est Séphora », nom qui veut dire passereau; l'autre est « Phuaⁿ », ce qu'on peut traduire chez nous par rougissante ou pudique⁵. Voilà celles par qui Pharaon cherche à tuer les garçons, et à laisser vivre les seules filles.

5. Séphora et Phua : « la première s'interprète 'petit oiseau', et Phua s'interprète 'rouge'. » PHILON, *Quis rer. diu. her.* 128, tr. R. Arnaldez. Cf. WUTZ, 279. 483, etc.

2. Sed quid dicit Scriptura? *Timebant*, inquit, *obsetrices Deum*, et non fecerunt sicut praecepit iis rex Aegypti^a.

Istas obsetrices dixerunt ante nos quidam rationabilis eruditionis formam tenere. Obsetrices enim mediae quaedam sunt, et tam masculos nascentes quam feminas fouent. Eruditio ergo ista communis rationabilis scientiae ad omnem propemodum peruenit sensum, omnes instruit, omnes fouet. Si quis in ea uirilis animi fuerit, et uoluerit caelestia quaerere et diuina sectari, ueluti medicatus et
10 fatus per huiusmodi eruditiones, ad diuinorum intelligentiam paratior ueniet. Est enim una uelut passer, quae celsiora docet et rationabilibus doctrinae pennis in altum uolare prouocat animos. Alia, quae rubens est uel uerecunda, moralis est, mores componit, uerecundiam docet,
15 instituit honestatem.

Mihi tamen, quoniam dicit de his Scriptura quia *timebant Deum*, non fecerunt praeceptum regis Aegypti^b, uidentur obsetrices istae duae utriusque Testamenti figuram seruare, et *Sephora*, quae passer interpretatur, legi quae *spiritalis est*^c,
20 posse conferri; *Phua* uero, quae rubens uel uerecunda est, indicare Euangelia, quae Christi sanguine rubent et per uniuersum mundum passionis eius rutilant cruore. Ab his ergo animae quae nascuntur in Ecclesia, uelut obsetricibus medicantur, quia ex Scripturarum lectione cuncta in eas
25 eruditionis medicina confertur. Temptat tamen Pharaon per haec necare Ecclesiae masculos, cum studiosis quibusque in Scripturis diuinis haereticos sensus et peruersa dogmata suggerit. Sed stat immobile fundamentum Dei. *Timent*

2 a. Ex. 1, 17 || b. Cf. Ex. 1, 17 || c. Cf. Rom. 7, 14

1. «On voit ici, nettement indiqué, le passage de l'interprétation philonienne, banalement moralisante, à l'interprétation chrétienne, figurative. D'où l'admirable pensée qui suit, sur les Évangiles 'qui sont vermeils du sang du Christ'» (H. DE L.).

- Ce que firent
«les
sages-femmes»

2. Mais que dit l'Écriture? «Les sages-femmes craignaient Dieu, elles ne firent pas comme leur avait prescrit le roi d'Égypte^a.»

Ces sages-femmes, a-t-on dit avant nous, sont la figure de l'enseignement raisonnable. Les sages-femmes sont neutres, en somme, et elles favorisent la naissance aussi bien des garçons que des filles. Donc, cet enseignement commun de la connaissance raisonnable atteint presque toute intelligence, il instruit tout le monde, forme tout le monde. Qu'on s'y trouve d'un esprit viril, qu'on veuille chercher ce qui est céleste, s'adonner à ce qui est divin, c'est, pour ainsi dire, raffermi et fortifié par des enseignements de ce genre qu'on en viendra, mieux préparé, à l'intelligence des réalités divines. Car l'une est comme le passereau, elle enseigne les vérités supérieures, elle excite les esprits à s'envoler sur les ailes raisonnables de la doctrine. L'autre, rougissante et pudique, traite de la morale, règle les mœurs, enseigne la pudeur, fonde l'honnêteté.

A mon avis, toutefois, du fait que l'Écriture dit d'elles : «Comme elles craignaient Dieu, elles n'exécutèrent pas l'ordre du roi d'Égypte^b», ces deux sages-femmes semblent présenter la figure de l'un et l'autre Testament¹ : «Séphora», qui veut dire passereau, peut correspondre à la Loi qui «est spirituelle^c»; et «Phua», rougissante ou pudique, signifier les Évangiles, qui sont vermeils du sang du Christ et font resplendir par le monde entier le sang de sa passion. Donc par eux, comme par les sages-femmes, sont soignées les âmes qui naissent dans l'Église, car c'est par la lecture des Écritures qu'on leur administre tous les remèdes de l'enseignement. Cependant, Pharaon essaie de s'en servir pour tuer les enfants mâles de l'Église, quand il suggère, à quiconque s'applique à l'étude des divines Écritures, opinions hérétiques et doctrines perverses. Mais demeure inébranlable le fondement de Dieu. En effet, «les

enim *obsetrices Deum*^d, id est timorem Dei docent, quia
30 *initium sapientiae timor Domini*^e.

Sic denique competentiùs aptari puto et illud quod in
posterioribus scriptum est, ubi dicit : *Quia timebant obsetrices*
Deum, fecerunt sibi domos^f. Quod dictum nullam consequen-
tiam secundum litteram habere potest. Quis enim ordo est
35 ut dicat : *Quia timebant obsetrices Deum, fecerunt sibi domos* ? :
quasi propterea domus fiat, quia timetur Deus. Hoc
si ita accipiatur, ut scriptum est, non solum nihil conse-
quentiae, sed et inanitatis plurimum habere uidebitur.
Sin autem uideas quomodo Scripturae Noui ac Veteris
40 Testamenti timorem Dei docentes domos Ecclesiae faciant,
et uniuersum orbem terrae orationum domibus^g repleant,
tunc, quod scriptum est rationabiliter scriptum uidebitur.

Sic ergo istae obsetrices, quia timent Deum et timorem
Dei docent, non faciunt praeceptum regis Aegypti, sed
45 uiuificant masculos suos. Nec tamen dicitur quia paruierint
praecepto regis ut uiuificarent feminas. Ego confidenter
audeo dicere secundum Scripturae sensum : obsetrices istae
non uiuificant feminas. Neque enim uitia docentur in
Ecclesiis aut luxuria praedicatur aut peccata nutriuntur –
50 hoc enim uult Pharaon, cum uiuificari feminas iubet –, sed
sola uirtus excolitur et ipsa sola nutritur.

Verum haec et ad unumquemque nostrum referamus. Et
tu si times Deum, non facis praeceptum regis Aegypti. Ille
enim tibi praecipit ut in deliciis uiuas, ut diligas praesens
55 saeculum, ut praesentia concupiscas. Tu si Deum times et
exhibes obsetricis officium animae tuae, si ei salutem
conferre cupis, non facis haec, sed uiuificas masculum qui

d. Cf. Ex. 1, 17 || e. Ps. 110, 10 || f. Ex. 1, 21 || g. Cf. Lc 19, 46

2. Cf. *supra*, *hom.* 1, 4, 45 et la note.

sages-femmes craignent Dieu^d», c'est-à-dire enseignent la
crainte de Dieu, car «la crainte du Seigneur est le commen-
cement de la sagesse^e.»

Voici enfin une application plus exacte, je pense, pour ce
qui est écrit dans la suite : «Parce qu'elles craignaient Dieu,
les sages-femmes se firent des maisons^f». Cette parole,
selon la lettre, ne peut avoir aucune logique. Quelle
cohérence y a-t-il à dire : «Parce qu'elles craignaient Dieu,
les sages-femmes se firent des maisons»? Comme si la
construction d'une maison résultait de la crainte de Dieu !
A prendre la phrase telle quelle, on verra, non seulement
une absence de logique, mais un comble d'absurdité. Mais
si l'on observe qu'en enseignant la crainte de Dieu, les
Écritures du Nouveau et de l'Ancien Testament construi-
sent les maisons de l'Église² et remplissent tout le globe
terrestre de maisons de prières^g, alors le texte semble
raisonnablement écrit.

Ainsi donc ces sages-femmes, parce qu'elles craignent
Dieu et enseignent la crainte de Dieu, n'exécutent pas
l'ordre du roi d'Égypte : elles laissent vivre leurs enfants
mâles. Il n'est pas dit toutefois qu'elles obéissent à l'ordre
du roi, de laisser vivre les filles. Pour moi, j'ose dire
hardiment, selon le sens de l'Écriture : ces sages-femmes ne
laissent pas vivre les filles. Car on n'enseigne pas les vices
dans les Églises, on ne prêche pas la luxure, on ne nourrit
pas le péché – voilà ce que veut Pharaon quand il ordonne
de laisser vivre les filles –, mais on cultive la seule vertu et
on la nourrit elle seule.

Mais faisons cette application à chacun de nous. Toi non
plus, si tu crains Dieu, tu n'exécutes pas l'ordre du roi
d'Égypte. Lui t'ordonne de vivre dans les délices, d'aimer
le siècle présent, de convoiter les biens présents. Toi, si tu
crains Dieu, si tu remplis à l'égard de ton âme le rôle de la
sage-femme, si tu désires lui procurer le salut, tu ne fais pas
cela, mais tu laisses vivre l'enfant mâle qui est en toi, tu

in te est, interiorem tuum hominem medicaris et foues, et ipsi per actus et intellectus bonos uitam conquiris
60 aeternam.

3. Sed post haec ubi uidit Pharaon quod per obsetrices non posset necare masculos Istrahel: *Praecipit*, inquit, *omni populo, dicens: omne masculinum quodcumque natum fuerit Hebraeis in flumine proicite, et omne femininum uiuificate*^a.

5 Videte quid *princeps huius mundi*^b praecipit suis, ut infantes nostros rapiant, ut in flumine proiciant, et primae statim natiuitati nostrorum insidiantes continuo, ut ubera Ecclesiae prima contigerint, irruant, diripiant, persequantur, undis et fluctibus huius saeculi obruant. *Videte quid*
10 *audiatis*^c; Sapientia Dei per Solomonem dicit: *Intelligibiliter intellige quae apponuntur tibi*^d. Vide, statim ut natus, immo ut renatus fueris, quid tibi imminet. Hoc illud est quod in Euangelio legis quia Iesus, statim ut adscendit de baptismo, *ductus est ab Spiritu in desertum ut tentaretur a diabolo*^e.
15 Hoc ergo est quod et in hoc loco Pharaon praecipit populo suo, hebraeos infantes, statim ut nati fuerint, inuadant, diripiant, aquis submergant. Hoc fortassis est et quod per prophetam dicitur: *Quia intrauerunt aquae usque ad animam meam. Defixus sum in limo profundi, et non est substantia*^f. Sed
20 propterea Christus superauit et uicit, ut tibi uincendi iter aperiret. Propterea ieiunans uicit^g, ut et tu scias *huiusmodi genus daemionorum ieiuniis et orationibus*^h superandum. Propterea et oblata sibi omnia regna mundi et gloriam eorum contemnitⁱ, ut et tu contemnens gloriam mundi possis

3 a. Ex. 1, 22 || b. Cf. Jn 16, 11 || c. Mc 4, 24 || d. Prov. 23, 1 || e. Matth. 4, 1 || f. Ps. 68, 1-2 || g. Cf. Matth. 4, 2 || h. Cf. Mc 9, 29 || i. Cf. Matth. 4, 10

1. Il est dit de la «meretrix Hierusalem»: «... cum quaerit quid primum Ecclesiam ingreditur, qui fidei elementa suscipit, qui rudis est in sacramentis, eum qui in exordio fidei constitutus est...» In *Ex. hom.* 8, 2, *GCS* 8, p. 403, 4 s.

soignes et fortifies l'homme intérieur qui est en toi et, par tes bonnes actions et pensées, tu lui conquiers la vie éternelle.

Ordre donné au peuple

3. Mais ensuite, quand Pharaon s'aperçut qu'il ne pouvait, par l'entremise des sages-femmes, tuer les enfants mâles d'Israël, «Il donna cet ordre à tout le peuple: Tout enfant mâle qui naîtra aux Hébreux, jetez-le dans le fleuve; toute fille, laissez-la vivre^a.»

Voyez ce que «le prince de ce monde^b» prescrit aux siens: ravir nos enfants, les jeter au fleuve, dès leur naissance tendre aux nôtres des pièges continuels, à leur premier contact avec les mamelles de l'Église se ruer sur eux, les arracher, les poursuivre, les engloutir dans les vagues et les flots de ce siècle¹. «Attention à ce que vous entendez^c!» La Sagesse de Dieu, par Salomon, déclare: «Comprends intelligemment ce qu'on te sert^d!» Vois ce qui, dès ta naissance, ou plutôt dès ta nouvelle naissance, te menace. C'est ce que tu lis dans l'Évangile: Jésus, dès qu'il remonta de son baptême, «fut emmené au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable^e». Voilà donc ce qu'ici Pharaon prescrit à son peuple: dès la naissance des enfants hébreux, se jeter sur eux, les arracher, les plonger sous les eaux. C'est peut-être aussi ce que dit le prophète: «Les eaux me sont entrées jusqu'à l'âme. Je suis enfoncé dans la boue du gouffre, et rien qui tienne^f.» Mais le Christ a triomphé, il a vaincu pour t'ouvrir le chemin de la victoire. Il a vaincu en jeûnant^g, pour que toi aussi tu saches qu'on peut triompher «de ce genre de démons par les jeûnes et les prières^h». Et l'offre qui lui est faite de tous les royaumes du monde, et de leur gloire, il la mépriseⁱ, pour que toi aussi tu puisses, par le mépris, triompher de la gloire tentatrice

25 *superare tentantem. Aegyptii ergo, quibus Pharaon dedit praecepta, feminas tantum uiuificant, oderunt masculos; oderunt namque uirtutes, uitia tantum et uoluptates nutriunt. Et nunc igitur insidiantur Aegyptii, si forte*
 30 *et interficiant, nisi caueant, nisi obseruent et occultent germen masculinum.*

Denique refert Scriptura quod de tribu Leui qui genuit masculum et uidit infantem esse elegantem, occultauit eum mensibus tribus^j.

35 *Vide, si non propterea nobis praecipitur ne bonos actus in publico geramus, ne iustitiam nostram coram hominibus faciamus^k, sed ut clauso ostio oremus Patrem in occulto^l, et quod facit dextera nostra, ut nesciat sinistra^m. Nisi enim in occulto fuerit, diripietur ab Aegyptiis, inuadetur, in flumen iacta-*
 40 *bitur, undis et fluctibus submergetur. Ergo si facio eleemosynam, quia opus Dei est, masculum genero. Sed si ita faciam ut hominibus innotescatⁿ, et ab hominibus laudem quaeram et non eam occultauero, rapta est ab Aegyptiis eleemosyna mea et in flumen demersa est, et tanto labore*
 45 *tantoque studio Aegyptiis masculum genui. Propterea uos, o populus Dei, qui haec auditis, nolite putare, ut saepe iam diximus, ueterum uobis fabulas recitari, sed doceri uos per haec, ut agnoscatis ordinem uitae, instituta morum, fidei uirtutisque certamina.*

4. *Videntes ergo isti de tribu Leui elegantem esse infantem, celauerunt eum mensibus tribus. Cumque non possent amplius*

j. Cf. Ex. 2, 1-2 || k. Matth. 6, 1 || l. Matth. 6, 6 || m. Matth. 6, 3 || n. Cf. Matth. 6, 2

du monde. Les Égyptiens donc, auxquels Pharaon a donné ces ordres, laissent vivre seulement les filles, ils haïssent les mâles; car ils haïssent les vertus, ils nourrissent seulement les plaisirs et les vices. Eh bien, aujourd'hui encore, les Égyptiens sont aux aguets voulant, s'il vient à naître aux Hébreux un enfant mâle, aussitôt le persécuter et le tuer, si l'on n'est sur ses gardes, si l'on n'est attentif et si l'on ne cache l'enfant mâle.

L'enfant caché

L'Écriture rapporte enfin qu'une femme «de la tribu de Lévi mit au monde un enfant mâle; elle vit que l'enfant était beau, elle le cacha pendant trois mois¹».

Vois si ce n'est point là nous prescrire de ne pas faire nos bonnes actions en public, de ne point «pratiquer notre justice devant les hommes^k», mais «de prier le Père, porte fermée, dans le secret^l»; et «ce que fait notre main droite, que la gauche l'ignore^m». Car si ce n'est pas dans le secret, les Égyptiens vont faire irruption, s'en emparer, le jeter dans le fleuve, le plonger sous les vagues et les flots. Donc, si je fais l'aumône, comme c'est une œuvre de Dieu, je procréé un enfant mâle. Mais si je la fais pour qu'elle soit connue des hommesⁿ, et pour que je m'attire leur louange, si je ne la cache point, mon aumône devient la proie des Égyptiens, elle est engloutie dans le fleuve, et c'est pour les Égyptiens qu'avec tant de peine et tant d'ardeur j'ai procréé un enfant mâle. C'est pourquoi, peuple de Dieu, vous qui entendez cela, ne croyez pas, je vous l'ai dit souvent, qu'on vous lise des fables des Anciens, mais qu'on vous enseigne par elles à connaître le sens de la vie, les principes de la morale, les combats de la foi et de la vertu.

Moïse tiré des eaux

4. «Voyant que l'enfant était beau», ces gens de la tribu de Lévi «le cachèrent pendant trois mois.

celare eum, sumpsit, inquit, mater eius tibi et liniuit eam bitumine et iniecit infantem in eam et posuit eam in palude secus flumen. Et obseruabat soror eius de longe, ut uideret quid accideret ei. Descendit autem filia Pharaonis, ut lauaretur in flumine, et audiuit plorantem infantem et misit, inquit, et assumpsit eum, et dixit filia Pharaonis quia de infantibus Hebraeorum est hic^a. Post haec iam refertur quomodo soror eius dixit ut matrem pueri uocaret, quae eum nutrirer. Et dixit, inquit, ad illam filia Pharaonis : custodi mihi hunc infantem, et nutri eum mihi, ego autem dabo tibi mercedem. Cumque nutrisset eum, ut fortior factus est, induxit illum ad filiam Pharaonis, et factus est ei in filium, et nominauit nomen eius Moysen dicens : quia de aqua eum assumpsit^b.

15 Singula haec immensis repleta mysteriis tempus exigunt grande, et totius diei spatium, si in his consumamus, uix fortasse sufficiat. Breuiter tamen aliqua nobis pro Ecclesiae aedificatione pulsanda sunt. Puto filiam Pharaonis Ecclesiam quae congregatur ex gentibus uideri posse, quae quamuis impium et iniquum habeat patrem, tamen dicitur ad eam per prophetam : *Audi filia, et uide et inclina aurem tuam, et obliuiscere populum tuum et domum patris tui, quia concupiuit rex speciem tuam*^c. Haec ergo est quae exit de domo patris et uenit ad aquas, ut lauetur a peccatis quae 25 contraxerat in domo patris sui. Denique statim *uiscera misericordiae*^d suscipit et miseratur infantem. Haec ergo Ecclesia ex gentibus ueniens in palude inuenit iacere

4 a. Ex. 2, 2-6 || b. Ex. 2, 9-10 || c. Ps. 44, 11 || d. Cf. Col. 3, 12; Lc 1, 78

1. Sur le nom de Moïse, voir G. AUZOU, *SS*, p. 72 s., et M. BUBER, *Moïse*, p. 38 s.

2. « Mais la fille de Pharaon, c'est-à-dire l'Église des nations, même si elle a eu pour père Satan, elle le (l'Emmanuel) découvre auprès des eaux qui figurent le saint baptême. » CYRILLE D'ALEXANDRIE, *In Ex.* 1, 1, PG 69, 397 B. — « La Loi, en effet, présenta à l'Église, comme à la fille de

Comme ils ne pouvaient plus le tenir caché, sa mère prit une corbeille, l'enduisit de bitume, y mit l'enfant et la déposa parmi les joncs au bord du fleuve. Sa sœur surveillait de loin, pour voir ce qui lui adviendrait. Or, la fille de Pharaon descendit pour se baigner dans le fleuve; elle entendit l'enfant pleurer, elle envoya (sa servante le chercher), elle le prit et dit : C'est un enfant des Hébreux^a. » On rapporte ensuite que la sœur dit d'appeler la mère de l'enfant qui serait sa nourrice. « Et la fille de Pharaon dit à celle-ci : Garde-moi cet enfant, nourris-le moi; et moi, je te donnerai ton salaire. Quand elle l'eut nourri, et qu'il eut grandi, elle l'amena à la fille de Pharaon. Il devint pour elle un fils, et elle l'appela du nom de Moïse¹; car, dit-elle, je l'ai tiré des eaux^b. »

La fille de Pharaon, l'Église

Chacun de ces mots est rempli de mystères sans bornes, dont l'explication demande beaucoup de temps, et pour la mener à bien, la durée d'un jour entier suffirait peut-être à peine. Brièvement, toutefois, il nous faut en traiter quelques points, pour l'édification de l'Église. Je pense qu'on peut voir dans la fille de Pharaon l'Église qui se rassemble des nations². Bien qu'elle ait un père impie et injuste, il lui est néanmoins dit par le prophète : « Écoute, ma fille, vois et tends l'oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père, car le roi est épris de ta beauté^c. » C'est donc elle qui sort de la maison de son père et vient aux eaux, pour se laver des péchés qu'elle avait contractés dans la maison de son père. Puis elle acquiert aussitôt « des entrailles de miséricorde^d » et elle a pitié de l'enfant. Cette Église, donc, vient des nations, trouve que

Pharaon, la synagogue comme nourrice et comme mère du petit enfant, et ainsi l'ordre spirituel se trouve déjà dans cette histoire. » HILAIRE, *Tract. Myst.* 1, 29, SC 19, p. 122 s.

Moysen abiectum a suis et expositum, dat eum nutriri, nutritur apud suos, ibi agit infantiam. Cum autem fortior
 30 factus est, tunc inducitur ad eam et adoptatur in filium. Moyses quia lex appelletur, in multis locis iam saepe dissertum est. Veniens ergo Ecclesia ad aquas baptismi suscepit etiam legem, quae tamen lex erat intra tîbin conclusa, pice et bitumine oblita. Tibis genus est tegminis
 35 ex uirgis aut ex papyro contextum uel etiam ex arborum cortice formatum, intra quod iniectus infans uidebatur expositus. Iacebat ergo lex conclusa intra huiusmodi tegmina et pice ac bitumine oblita, uilibus et taetris Iudaeorum sensibus sordebat obsaepta, usque quo Ecclesia ueniret ex
 40 gentibus et adsumeret eam de luteis et palustribus locis atque intra Sapientiae aulas et regalia tecta conscisceret. Haec tamen lex infantiam suam apud suos transigit. Apud illos enim qui spiritualiter eam intelligere nesciunt, paruula est et infans et lactantium habens cibos^e; cum uero ad
 45 Ecclesiam uenit, cum Ecclesiae ingreditur domum, fortior est et ualidior Moyses. Amoto enim uelamine litterae^f, *perfectus* in lectione eius *cibus et solidus* inuenitur.

Quid tamen est quod et mercedem nutrimentorum a filia percipit Pharaonis illa apud quam lex et nata est et nutrita?
 50 Quid est quod synagoga accipit de Ecclesia? Puto illud intelligi posse quod idem Moyses scribit, dicens : *Ego in non gentem in aemulationem uos inducam, in gentem insipientem in iram uos concitabo*^g. Et synagoga ergo de Ecclesia istud mercedis accipit ut ultra idola non colat. Videns enim eos

e. Cf. Hébr. 5, 12 s. || f. Cf. II Cor. 3, 16 || g. Deut. 32, 21

3. Cf. entre autres : *In Lev. hom.* 6, 2, 57 s.; 3, 29 s.; (lex Dei) *hom.* 14, 3, 76 : *SC* 286, p. 272 s., 280 s.; et *SC* 297, p. 240 s. *In Jos. hom.* 1, 3, *SC* 71, p. 100 s. — Dans nos homélies, identification directe avec la Loi, ici et *hom.* 4, 6, 17; avec la Loi de Dieu, *hom.* 3, 3, 54; 4, 6, 3; 5, 4, 1.16 et 5, 37 s.; avec la Loi spirituelle, *hom.* 13, 2, 26. Plus fréquente est l'identification suggérée, cf. *Index* II, *Moses*.

Moïse gît dans les joncs, rejeté par les siens, exposé; elle le met en nourrice, et il est nourri chez les siens où il passe son enfance. Quand il est devenu grand, on le lui amène, et il est adopté comme fils. Que Moïse signifie la Loi, on l'a souvent expliqué déjà en plusieurs endroits³. Venant donc aux eaux du baptême, l'Église reçoit aussi la Loi : Loi qui se trouvait enfermée dans une corbeille, enduite de poix et de bitume. La corbeille est une sorte d'enveloppe tissée de lianes et de papyrus, ou encore faite d'écorces d'arbres : on voyait, mis à l'intérieur, l'enfant exposé. La Loi gisait donc, enfermée dans une enveloppe de ce genre, enduite de poix et de bitume; enclose dans les sens vils et méprisables des Juifs, elle était sans valeur, jusqu'à ce que l'Église vienne des nations, la tire des boues et des marécages et l'établisse dans les cours et les demeures royales de la Sagesse. Cette Loi a cependant passé son enfance parmi les siens. Chez eux, qui ne savent pas l'entendre spirituellement, elle est toute petite, elle est une enfant et a la nourriture de ceux qu'on allaite^e. Mais quand elle vient à l'Église et qu'elle entre dans la maison de l'Église, elle est déjà un Moïse plus fort et plus robuste. Car, une fois rejeté le voile de la lettre^f, on trouve à sa lecture «un aliment parfait et solide».

Le salaire de la Synagogue

Cependant, quel salaire d'entretien perçoit, de la fille de Pharaon, celle chez qui la Loi est née et fut nourrie? Qu'est-ce que la Synagogue reçoit de l'Église? Je crois qu'on peut l'entendre de ce qu'écrivit le même Moïse : «Et moi, j'exciterai votre jalousie pour ce qui n'est pas un peuple, pour une nation insensée je soulèverai votre colère^g.» La Synagogue reçoit donc de l'Église ce salaire : de ne plus servir les idoles. En effet, voyant ceux qui

55 qui ex gentibus sunt ita ad Deum conuersos esse ut ultra idola nesciant, Deum praeter unum neminem uenerentur, ipsa erubescit idola ultra iam colere. Istud ergo recipit beneficii de Ecclesia synagoga, quod ei paruulam nutrisse uisa est legem.

60 Sed et nos etiam si Pharaonem habuimus patrem, etiam si nos in operibus malis genuit *princeps huius mundi*^h, cum uenimus ad aquas, assumamus ad nos legem Dei, nec nobis sordeat litterae eius uile tegumen et obscurum, quae parua eius sunt et lactantia concedamus, quae perfecta et ualida
65 suntⁱ sumamus atque haec intra cordis nostri tecta regalia collochemus. Grandem et ualidum habeamus Moysen, nihil de eo paruum, nihil humile sentiamus, sed magnificum totum, totum egregium, totum elegans. Totum enim magnum est, quidquid spiritale, quidquid sublimis intelligentiae est. Et oremus Dominum nostrum Iesum Christum, ut ipse nobis reuelet et ostendat quomodo magnus^j est Moyses et quomodo sublimis est. Ipse enim *reuelat* quibus uult, *per Spiritum sanctum*^k. *Ipsi gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^l.

h. Cf. Jn 16, 11... || i. Cf. Hébr. 5, 12 s. || j. Cf. Ex. 11, 3 || k. Cf. I Cor. 2, 10 || l. Cf. I Pierre 5, 11; Apoc. 1, 6

viennent des nations si bien convertis à Dieu qu'ils ne connaissent plus les idoles, qu'ils ne vénèrent personne sinon Dieu seul, elle rougit elle-même de servir désormais les idoles. Voilà le bienfait que la Synagogue reçoit de l'Église, pour avoir bien voulu avoir soin de la Loi dans son enfance.

**Pour nous,
que faire?**

Nous aussi, même si nous avons eu Pharaon pour père, même si « le prince de ce monde^h » nous a engendrés dans des œuvres mauvaises, quand nous venons aux eaux, acceptons pour nous la Loi de Dieu. Que le revêtement grossier et obscur de sa lettre ne nous rebute pas. Ce qui en elle est pour des petits enfants et des nourrissons, laissons-le; ce qui est parfait et solideⁱ, prenons-le, et plaçons-le dans les demeures royales de notre cœur. Ayons un Moïse grand et fort; de lui ne jugeons rien bas, rien mesquin, mais tout noble, tout excellent, tout distingué. Car tout est grand, de ce qui est spirituel, de ce qui est d'une intelligence sublime. Et prions notre Seigneur Jésus-Christ de nous révéler et de nous montrer combien Moïse est grand^j, combien il est sublime^k. Car c'est Lui qui « révèle » à qui il veut, « par l'Esprit-Saint^k ». « A lui gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^l. »

4. « On ne manquera pas d'être frappé par la noblesse de cette exhortation finale, par la beauté de ce type d'homme élevé par 'la fille de Pharaon', c'est-à-dire l'Église venue de la Gentilité. » (H. DE L.).

HOMILIA III

De eo quod scriptum est : Ego autem gracili uoce sum et tardus lingua^a

1. Donec esset Moyses in Aegypto et *erudiretur omni sapientia Aegyptiorum^a*, non erat gracili uoce nec tardus lingua, nec profiteretur se esse ineloquentem. Erat enim, quantum ad Aegyptios, et sonorae uocis et eloquentiae incomparabilis. Vbi autem coepit audire uocem Dei et eloquia diuina suscipere, tunc sensit exilem et gracilem uocem suam, tardamque et impeditam esse suam intelligit linguam; tunc se pronuntiat mutum, cum coepit agnoscere uerum illud Verbum quod *erat in principio apud Deum^b*.
10 Sed quo facilius quod dicimus possit aduerti, utamur huiusmodi similitudine. Mutis animalibus, quamuis sit imperitus et indoctus, rationabilis homo si comparetur, uidebitur eloquens ad comparationem eorum qui et rationis et uocis expertes sunt; si uero eruditus et elo-
15 quentibus uiris atque in omni sapientia probatissimis conferatur, ineloquens et mutus uidebitur. At si ipsum quis contempletur diuinum Verbum, ipsamque diuinam respiciat Sapientiam, quantaeuis sit eruditionis et quantae-

Tit. a. Ex. 4, 10 || 1 a. Cf. Act. 7, 22 || b. Cf. Jn 1, 1

1. « Bien qu'il crût, il cherchait cependant à éluder sa désignation, prétextant qu'il avait la voix faible, qu'il n'était pas doué pour la parole, et tout particulièrement depuis qu'il entendait Dieu lui parler. Il pensait, en effet, que l'éloquence humaine comparée à celle de Dieu n'était qu'une incapacité de parole et, comme en même temps il était de nature prudente, il reculait devant cette tâche écrasante, jugeant que ce qui était

III

Sur le passage : « J'ai la voix faible et la langue embarrassée^a. »

Muet devant Dieu 1. Durant son séjour en Égypte, quand « il s'instruisait de toute la sagesse des Égyptiens^a », Moïse n'avait pas la voix faible ni la langue embarrassée, et il ne se déclare pas sans éloquence. Il avait en effet, par rapport aux Égyptiens, une voix sonore et une éloquence incomparable. Mais dès qu'il commence à entendre la voix de Dieu et à recevoir les oracles divins, il sent que sa voix est grêle et faible, il s'aperçoit que sa langue est pesante et embarrassée¹. Il se proclame muet à l'instant où il commence à connaître cette Parole véritable² « qui était au commencement auprès de Dieu^b ».

Pour faciliter l'attention à ce qu'on va dire, usons d'une comparaison. En regard des animaux muets, un homme raisonnable, même sans culture et sans instruction, semblera éloquent par rapport à eux, qui sont dépourvus de raison et de voix. Mais à côté d'hommes instruits, éloquents, fort expérimentés en toute sagesse, il paraîtra sans éloquence et muet. En vient-on à contempler la Parole divine en personne, à considérer la Sagesse divine en

trop grand n'était pas à sa mesure, et il invitait Dieu à en choisir un autre qui pût aisément accomplir chacune de ses missions. » PHILON, *De uita Mos.* I, 83, tr. R. Arnaldez, etc.

2. « Ici comme en de nombreux autres textes, les 'oracles divins' qui composent l'Écriture sont identifiés à l'unique Logos. » (H. DE L.).

cumque sapientiae, multo amplius quam apud nos sunt
 20 pecudes, ipse apud Deum mutum se animal profitebitur.
 Hoc nimirum erat quod et beatus Dauid intuens, et
 tali ordine semet ipsum ad diuinam Sapientiam librans,
 dicebat : *Vt iumentum factus sum apud te*^c. Secundum hoc
 25 ergo et prophetarum maximus Moyses in praesenti lectione
 dicit ad Deum quod *gracili uoce sit et tardus lingua* et quod
 non sit eloquens. Omnes enim homines ad comparationem
 Verbi diuini, non solum ineloquentes, sed et muti putandi
 sunt.

2. Quia igitur in id intelligentiae profecit ut agnosceret
 semet ipsum, in quo est pars maxima sapientiae, remune-
 ratur eum diuina dignatio. Audi quam opimis magnifi-
 cisque muneribus. *Ego, inquit, aperiam os tuum, et instruum te*
 5 *quae oporteat te loqui*^a. Beati sunt, quorum Deus os aperit ut
 loquantur. Prophetis Deus os aperit et replet illud eloquio
 suo, sicut in praesenti dicit : *Ego aperiam os tuum, et instruum*
te quae oporteat te loqui. Sed et per Dauid dicit Deus : *Dilata*
os tuum et replebo illud^b. Similiter et Paulus dicit : *Vt detur*
 10 *mibi sermo in adaperitione oris mei*^c. Eorum ergo qui uerba Dei
 loquuntur os Deus aperit.

Vereor autem ne sint aliqui quorum e contrario os
 diabolus aperiat. Nam qui loquitur mendacium, certum est
 quia diabolus aperuit os eius ut mendacium loqueretur.

c. Ps. 72, 22

2 a. Ex. 4, 12 || b. Ps. 80, 11 || c. Éphés. 6, 19

3. L'âne et l'ânon sont ceux qui ont cru au Christ et l'ont pris sur
 eux. Il n'est donc pas absurde de comparer les âmes des fidèles aux bêtes.
 «Le prophète a dit qu'il est devenu comme une bête, non en général,
 mais devant Dieu ou devant le Christ selon la parole (du Ps.)... En effet,
 relativement au Logos en personne (*antologon*) et à la grandeur de Dieu,
 nous sommes des bêtes, non seulement nous, mais encore de bien plus
 raisonnables et plus sages que nous...» D'ailleurs, ne sommes-nous pas
 les brebis du pasteur qu'est le Christ? *In Matth.* 16, 16, *GCS* 10, p. 527,
 15 s.

personne? A quel niveau d'instruction et quel niveau de
 sagesse que l'on soit, bien plus que devant nous les
 bestiaux, on s'avouera devant Dieu un animal muet³. C'est
 assurément avec cette conscience et cette façon de mettre
 en balance sa personne et la divine Sagesse que le bienheu-
 reux David disait : « Je suis comme une bête devant toi^c ».
 Voilà donc la manière dont Moïse, le plus grand des
 prophètes, dans la lecture présente dit à Dieu qu'il a « la
 voix faible et la langue embarrassée » et qu'il est sans
 éloquence. Car, en comparaison de la Parole divine, tous
 les hommes sont à juger, non seulement sans éloquence,
 mais encore muets.

Aux uns, Dieu ouvre la bouche

2. Parce qu'il est parvenu à ce
 niveau d'intelligence qu'est la
 connaissance de soi, en quoi consiste
 la part la plus haute de la sagesse, la libéralité divine le
 récompense. De quels dons fastueux et splendides, écoute :
 « Moi, je t'ouvrirai la bouche, et je t'enseignerai ce que tu
 dois dire^a. » Heureux sont ceux de qui Dieu ouvre la
 bouche pour qu'ils parlent! Aux prophètes, Dieu ouvre la
 bouche et la remplit de sa parole, comme il dit à présent :
 « Moi, je t'ouvrirai la bouche, et je t'enseignerai ce que tu
 dois dire. » De plus, Dieu dit, par David : « Ouvre large ta
 bouche, et je la remplirai^b. » Et de même Paul : « Que la
 parole me soit donnée, quand j'ouvrirai la bouche^c! »
 Donc, de ceux qui disent les paroles de Dieu, Dieu ouvre la
 bouche.

A d'autres, le diable

Mais je crains qu'il n'y en ait, par
 contre, de qui le diable ouvre la
 bouche. Car, qui dit un mensonge, il
 est sûr que le diable lui ouvre la bouche pour qu'il dise un

15 Qui falsum testimonium^d dieit, qui scurrilitates, qui turpitudines et cetera huiusmodi de ore suo proferunt, diabolus aperuit os eorum. Vereor ne et *susurronum et detractorum*^e os diabolus aperiat, sed et eorum qui *otiosa uerba proferunt, pro quibus reddenda in die iudicii ratio est*^f. Iam uero, qui *iniquitatem in Excelsum loquuntur*^g, qui *negant Dominum meum Iesum Christum in carne uenisse*^h, uel qui *Spiritum sanctum blasphemant*ⁱ, quibus *neque in praesenti neque in futuro saeculo remittetur*^j, quis dubitat quod os eorum diabolus aperiat? Vis tibi et hoc de Scripturis ostendam, quomodo huiusmodi hominibus, qui aduersum Christum loquuntur, os diabolus aperit? Vide quid scriptum est de Iuda, quomodo refertur quia *introiuit in illum Satanias* et quia *misit in cor eius diabolus ut traderet eum*^k. Ipse ergo aperuit os eius ut *colloqueretur cum principibus et Pharisaeis quomodo eum traderet*^l, accepta

30 pecunia. Vnde mihi non uidetur esse paruae gratiae intelligere os quod aperit diabolus. Non est sine sancti Spiritus gratia huiusmodi os et uerba discernere; et ideo in diuisionibus spiritalium gratiarum additur etiam hoc quod datur quibusdam *discretio spirituum*^m? Ergo spiritalis est gratia

35 per quam spiritus discernitur, sicut et alibi dicit Apostolus: *Probate spiritus, si ex Deo sunt*ⁿ.

Sed sicut Deus aperit os sanctorum, ita puto quod et aures sanctorum Deus aperiat ad audienda uerba diuina. Sic enim dicit Esaias propheta: *Dominus aperiet mihi aurem, ut sciam quando oporteat dici uerbum*^o. Sic et oculos aperit Dominus, sicut *aperuit Dominus oculos Agar, et uidit puteum*

d. Cf. Matth. 15, 19 || e. Cf. Rom. 1, 29-30 || f. Cf. Matth. 12, 36 || g. Cf. Ps. 72, 8 || h. Cf. II Jn 7 || i. Cf. Lc 12, 10 || j. Cf. Matth. 12, 32 || k. Jn 13, 27 et 2 || l. Cf. Lc. 22, 4 || m. Cf. I Cor. 12, 10 || n. I Jn 4, 1 || o. Is. 50, 5 et 4

mensonge. Celui qui fait un faux témoignage^d, ceux qui de leur bouche profèrent bouffonneries, obscénités, toutes choses de ce genre, le diable leur ouvre la bouche. Je crains que le diable n'ouvre aussi la bouche «des médisants et des calomniateurs^e», et encore de ceux qui «profèrent des paroles vaines dont il faudra rendre compte au jour du jugement^f». Quant à ceux qui «décrient injustement le Très-Haut^g», «qui nient que mon Seigneur Jésus-Christ soit venu dans la chair^h», ou «qui blasphèment l'Esprit-Saintⁱ», pour lesquels «ni au siècle présent, ni au siècle futur, il n'y aura de rémission^j», qui doute que le diable leur ouvre la bouche? Veux-tu que je te montre, par les Écritures, qu'à ces hommes qui parlent contre le Christ, le diable ouvre la bouche? Vois ce qui est écrit de Judas: «Satan entra en lui» et «le diable mit dans son cœur le dessein de le livrer^k». Il lui a donc ouvert la bouche pour qu'il «s'entretienne avec les princes des prêtres et les pharisiens de la manière de le livrer^l», après avoir reçu l'argent. Aussi me semble-t-il que ce n'est pas une petite grâce que de reconnaître quelle bouche ouvre le diable. Ce n'est pas sans une grâce du Saint-Esprit qu'on peut discerner ce genre de bouche et de paroles; c'est pourquoi, dans les répartitions de grâces spirituelles, on ajoute qu'à certains est accordé «le discernement des esprits^m». Spirituelle est donc la grâce par laquelle on discerne l'esprit, comme le dit ailleurs l'Apôtre: «Éprouvez les esprits, pour voir s'ils sont de Dieuⁿ.»

**Dieu ouvre aussi
les oreilles
et les yeux**

De même que Dieu ouvre la bouche des saints, je pense qu'il leur ouvre aussi les oreilles pour entendre les paroles divines. Le prophète Isaïe le déclare: «Le Seigneur m'ouvrira l'oreille pour que je sache quand doit être dite la parole^o.» Ainsi encore le Seigneur ouvre les yeux, par exemple: «Le Seigneur ouvrit

45 *aquae iuuae*^p. Sed et Helisaeus propheta dicit : *Aperi, Domine, oculos pueri, ut uideat quia plures sunt nobiscum quam cum aduersariis. Et aperuit, inquit, Dominus oculos pueri, et ecce, totus mons plenus erat equitibus et curribus auxiliisque caelestibus*^q. *Circumdat enim angelus Domini in circuitu timendum eum et eripiet eos*^r. Aperit ergo, ut diximus, et os Deus et aures et oculos, ut uel loquamur uel cernamus uel audiamus quae Dei sunt.

50 Sed et illud non otiose accipio quod dicit propheta : *Eruditio, inquit, Domini aperuit mihi aurem*^s. Hoc mihi uidetur ad nos, id est communiter ad omnem Dei Ecclesiam, pertinere. Si enim in Domini eruditione uersemur, aperit et nobis aurem Domini eruditio. Auris uero, quae
55 per eruditionem Domini aperitur, non semper aperta est, sed aliquando aperta, aliquando clausa est. Audi legislatorem dicentem : *Ne receperis auditum uanum*^t. Si quando ergo uana dicuntur, si quando inania, inepta, turpia, profana, scelestia proferuntur, qui nouit Domini eruditionem claudit aures et auertit auditum et dicit : *Ego autem sicut surdus non audiebam, et sicut mutus qui non aperuit os suum*^u. Si uero ad utilitatem animae pertinent quae dicuntur, si de Deo sermo est, si mores docet, uirtutes inuitat, uitia resecat, patere debent aures huiusmodi eloquiis, et non
60 solum aures, sed et cor et mens et tota ad huiusmodi auditum animae ianua pandenda est.

Summa tamen moderatione praeepti usa est lex, ut diceret : *Non recipies auditum uanum*^v ; non dixit : non audies

p. Gen. 21, 19 || q. IV Rois 6, 17 et 16 || r. Ps. 33, 8 || s. Is. 50, 5 || t. Ex. 23, 1 || u. Ps. 37, 14 || v. Ex. 23, 1

1. Cf. *Sel. in Eph.* 6, 19, GREGG, *Journ. of Theol. stud.* 3, 1902, p. 575.

les yeux d'Agar, et elle vit un puits d'eau vive^p.» En outre, le prophète Élisée dit : «Ouvre, Seigneur, les yeux du serviteur, pour qu'il voie qu'ils sont plus nombreux avec nous qu'avec nos adversaires. Et le Seigneur ouvrit les yeux du serviteur, et voici que toute la montagne était pleine de cavaliers, de chars et d'auxiliaires célestes^q.» Car «l'ange du Seigneur campe autour de ceux qui le craignent, et il les dégagera^r.» Dieu ouvre donc, comme on l'a dit, la bouche, les oreilles et les yeux, pour nous faire dire, voir ou entendre ce qui est de Dieu¹.

Application à l'Église

De plus, je ne tiens pas pour futile cet autre mot du prophète : «L'enseignement du Seigneur m'a ouvert l'oreille^s.» Il me paraît s'appliquer à nous, c'est-à-dire en général, à toute l'Église de Dieu. En effet, si nous nous adonnons à l'enseignement du Seigneur, «l'enseignement du Seigneur» nous «ouvre l'oreille». Mais l'oreille qu'ouvre l'enseignement du Seigneur n'est pas toujours ouverte : elle est tantôt ouverte, tantôt fermée. Écoute le législateur : «N'accueille pas un vain propos^t.» Donc, si parfois l'on dit des choses vaines, si parfois on exprime des futilités, des sottises, des obscénités, des impiétés, des sacrilèges, celui qui connaît l'enseignement du Seigneur ferme les oreilles, détourne son attention et dit : «Et moi, comme un sourd je n'entendais pas, comme un muet qui n'ouvre pas la bouche^u.» Si, au contraire, ce qui est dit concerne le bien de l'âme, s'il est question de Dieu, si l'on enseigne les bonnes mœurs, incite aux vertus, élague les vices, il faut ouvrir les oreilles aux paroles de ce genre, et non seulement les oreilles, mais aussi le cœur et l'esprit : il faut ouvrir toute grande la porte de l'âme à un propos de ce genre.

Toujours est-il que la Loi garde une parfaite mesure dans l'expression du précepte : «N'accueille pas de vains

auditum uanum, sed *non recipies*. Nam uana frequenter
 70 audimus. Marcion quae loquitur, uana sunt; Valentinus
 quae loquitur, uana sunt; et omnes qui contra creatorem
 Deum loquuntur, uana sunt quae loquuntur. Sed tamen
 nos frequenter audimus ea, ut aduersum ea respondere
 75 possimus, ne forte subripiant simplicioribus quibusque
 fratrum nostrorum per sermonis ornatum. Audimus ergo
 haec, sed non recipimus. Dicta sunt enim de ore illo quod
 diabolus aperuit. Et ideo orandum nobis est, ut dignetur
 Dominus aperire os nostrum, ut possimus et contradi-
 centes reuincere et obturare os quod diabolus aperit. Haec
 80 de eo quod scriptum est : *Ego aperiam os tuum, et instruam te*
quae oporteat te loqui^w.

Non solum autem Moysi promittitur aperiri os a
 Domino, sed et Aaron. Dicitur enim et de ipso : *Ego*
aperiam os tuum et os illius, et instruam uos quae faciatis^x.
 85 Occurrit enim et Aaron Moysi et exiuit de Aegypto.
 Occurrit autem ei ubi, in quali loco? Interest enim ubi
 occurrat Moysi is cuius os aperiendum est a Deo. *Occurrit*
ei, inquit, in monte Dei^y. Vides quia merito aperitur os eius
 qui potest occurrere in monte Dei. Petrus et Iacobus et
 90 Iohannes montem Dei adscenderunt, ut transformatum
 Iesum uidere mererentur, et Moysen cum ipso atque
 Heliam uiderent in gloria^z. Et tu ergo, nisi adscenderis ad
 montem Dei et ibi occurreris Moysi, id est nisi excelsum
 legis adscenderis sensum, nisi ad spiritalis intelligentiae
 95 cacumen euaseris, non est os tuum a Domino apertum. Si

propos^v. » Elle ne dit pas : N'écoute pas de vains propos,
 mais : « N'accueille pas. » Car, de vains propos, nous en
 écoutons fréquemment. Vains sont les discours de Mar-
 cion; vains, les discours de Valentin; et vains, les discours
 de tous ceux qui parlent contre le Dieu créateur. Nous,
 cependant, nous les écoutons fréquemment, afin de pou-
 voir leur répondre, de peur qu'ils n'aillent séduire par la
 beauté du style les plus simples de nos frères. Nous
 écoutons ces propos, nous ne les accueillons pas. Ils
 proviennent d'une bouche que le diable a ouverte. C'est
 pourquoi il nous faut prier pour que le Seigneur daigne
 ouvrir notre bouche, afin que nous puissions réfuter les
 contradicteurs, fermer la bouche qu'ouvre le diable. Voilà
 pour ce texte : « Moi, je t'ouvrirai la bouche, et je t'ensei-
 gnerai ce que tu dois dire^w. »

**Au-devant
 de Moïse
 sur la montagne
 de Dieu**

Non seulement Moïse reçoit la
 promesse que le Seigneur lui ouvrira
 la bouche, mais encore Aaron. Car il
 est dit par allusion à lui : « Moi,
 j'ouvrirai ta bouche et la sienne, et je
 vous enseignerai ce que vous aurez à faire^x. » De fait,
 Aaron alla au-devant de Moïse et sortit d'Égypte. Il alla
 au-devant de lui, mais où, en quel lieu? C'est qu'il importe
 de savoir où va au-devant de Moïse celui dont la bouche
 doit être ouverte par Dieu. « Il alla au-devant de lui sur la
 montagne de Dieu^y. » Tu le vois, c'est à juste titre qu'est
 ouverte la bouche d'un homme qui peut aller à une
 rencontre sur la montagne de Dieu. Pierre, Jacques et Jean
 montèrent sur la montagne de Dieu, pour mériter de voir
 Jésus transfiguré, pour voir avec lui Moïse et Élie dans la
 gloire^z. Dès lors toi, si tu ne montes pas sur la montagne de
 Dieu et n'y vas pas au-devant de Moïse, c'est-à-dire si tu ne
 t'élèves pas au sens éminent de la Loi, si tu n'atteins pas la
 cime de l'intelligence spirituelle, ta bouche n'est pas

w. Ex. 4, 12 || x. Ex. 4, 15 || y. Ex. 4, 27 || z. Cf. Matth. 17, 1 s.

in humili loco litterae steteris et historiae textum iudaicis narrationibus nectas, non occurristi Moysi *in monte Dei*^{aa}, nec os tuum aperuit Deus, neque instruxit te quae te oporteat loqui^{ab}. Nisi ergo Aaron occurrisset Moysi *in monte*, nisi eius
 100 sensum sublimem uidisset et arduum, nisi excelsam eius intelligentiam perspexisset, numquam ei locutus fuisset uerba Dei, neque uirtutem signorum prodigiorumque tradidisset, neque participem eum tanti mysterii consciuisset.

3. Verum quoniam longum est per ordinem de singulis dicere, uideamus, *ingressi ad Pharaonem Moyses et Aaron* quid dicunt : *Haec dicit Dominus : dimitte populum meum, ut seruiat mihi in eremo*^a. Non uult Moyses ut populus in
 5 Aegypto positus seruiat Domino, sed ut exeat in desertum, et ibi seruiat Domino. Hoc est sine dubio quod ostendit, quia donec quis in tenebrosis saeculi actibus manet et in negotiorum obscuritate uersatur, non potest seruire Domino; non enim potest *duobus Dominis seruire*, non
 10 potest *Domino seruire et mammonae*^b. Exeundum igitur nobis est de Aegypto; relinquendus est mundus, si uolumus Domino seruire. Relinquendus autem, dico, non loco, sed animo, non itinere proficiscendo, sed fide proficiscendo. Audi haec eadem Iohannem dicentem : *Filioli, nolite diligere*
 15 *mundum neque ea quae in mundo sunt; quoniam omne quod in mundo est, desiderium carnis est et desiderium oculorum*^c.

aa. Cf. Ex. 4, 27 || ab. Cf. Ex. 4, 12

3 a. Ex. 5, 1 || b. Cf. Lc 16, 13 || c. I Jn 2, 15-16

2. «On voit ici la persuasion où se trouve Origène que Moïse et Aaron connurent les mystères cachés sous la Loi : d'où leur égalité avec les apôtres qui virent Jésus transfiguré.» (H. DE L.).

1. «L'Égypte en maints passages est comprise de ce monde humain et terrestre, d'où les véritables Israélites sortent et font route vers la terre sainte.» *Sel. in Ex.* 30, 4, PG 13, 823 CD; «Si donc, ô mon âme, ... tu te détournes des choses mortelles, tu te tourneras nécessairement vers

ouverte par le Seigneur. Si tu en restes au niveau inférieur de la lettre et entremêles de récits judaïsants la teneur de l'histoire², tu n'es pas allé au-devant de Moïse «sur la montagne de Dieu^{aa}» et Dieu ne t'a pas «ouvert la bouche, ni enseigné ce que tu dois dire^{ab}». Donc, si «Aaron n'était allé au-devant de Moïse sur la montagne», s'il n'avait vu son sens sublime et ardu, discerné son intelligence éminente, jamais Moïse ne lui aurait dit les paroles de Dieu, ni transmis le pouvoir d'accomplir des signes et des prodiges, ni n'aurait partagé avec lui la connaissance d'un si grand mystère.

**Sortir d'Égypte
pour aller
au désert :
- au sens
mystique**

3. Mais comme il serait long de commenter chaque détail à la suite, voyons ce que disent «Moïse et Aaron, introduits» auprès de Pharaon : «Voici ce que dit le Seigneur : Renvoie mon peuple pour qu'il me
 10 serve au désert^a.» Moïse ne veut pas que le peuple établi en Égypte serve le Seigneur, mais qu'il sorte au désert et y serve le Seigneur. Cela montre sans nul doute que, tant qu'on reste dans les actions ténébreuses du siècle, au sein de l'obscurité des affaires, on ne peut servir le Seigneur : car on ne peut «servir deux Seigneurs», on ne peut «servir le Seigneur et l'argent^b». Il nous faut donc sortir d'Égypte¹, il faut quitter le monde, si nous voulons servir le Seigneur. Il faut le quitter, dis-je, non point localement mais en esprit, non en partant sur le chemin mais en progressant par la foi. Écoute Jean dire la même chose : «Petits enfants, n'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde; car tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair et convoitise des yeux^c.»

l'Incorruptible, qui fera pleuvoir sur toi toutes les sources de la beauté morale.» PHILON, *De post. Caini* 135, tr. R. Arnaldez.

Et quid tamen dicit? Quomodo uel quatenus proficisci iubet ex Aegypto, uideamus : *Viam*, inquit, *trium dierum ibimus in eremo et ibi immolabimus Domino Deo nostro*^d. Quae est uia trium dierum quae nobis incedenda est, ut exeuntes de Aegypto peruenire possimus ad locum in quo immolare debeamus? Ego uiam illum intelligo qui dixit : *Ego sum uia, ueritas et uita*^e. Haec uia triduo nobis incedenda est. Qui enim confessus fuerit in ore suo Dominum Iesum, et crediderit in corde suo quod Deus illum suscitauit a mortuis tertia die, saluus erit^f. Haec ergo est tridui uia per quam peruenitur in locum in quo Domino imoletur et reddatur sacrificium laudis^g. Haec, quantum ad mysticum pertinet intellectum.

Si uero etiam moralem, qui nobis perutilis est, requiramus locum, iter tridui de Aegypto proficiscimur, si ita nos ab omni inquinamento animae, corporis ac spiritus conseruemus ut, quemadmodum dixit Apostolus, *integer spiritus noster et anima et corpus in die Iesu Christi seruetur*^h. Tridui iter proficiscimur de Aegypto, si rationalem, naturalem, moralem sapientiam de rebus mundialibus auferentes ad statuta diuina conuertimus; tridui iter de Aegypto proficiscimur, si purificantes in nobis dicta, facta uel cogitata – tria sunt enim haec, per quae peccare

d. Ex. 3, 18 || e. Jn 14, 6 || f. Cf. Rom. 10, 9 || g. Cf. Ps. 49, 14 || h. I Thess. 5, 23

2. Cf. *infra*, hom. 5, 2, 52 et la note.

3. Pour l'anthropologie d'Origène, voir *Homélies sur le Léuitique*, SC 287, la note complémentaire 24.

4. Pensée, parole, action : la division est fréquemment redite. Soit à propos des péchés comme ici. Comme la Jérusalem pécheresse, chacun de nous est invité à «porter sa confusion» à cause de ses péchés : «... et cum diligenter perueriderit cogitationes, facta, sermones, tunc audiet prophetam dicentem : 'Et tu confundere' (Ex. 16, 52).» In *Ex. hom.* 10, 1, GCS 8, p. 416, 19 s.; cf. In *Lev. hom.* 8, 11, 37 s.; *hom.* 10, 2, 85 s.; *hom.* 12, 4, 31 s. 56 s. : SC 287, p. 56 s., 138 s., 180 s. Soit à propos des vertus : In *Lev. hom.* 8, 11, 42 s., 49 s. : *ibid.* p. 56 s. Cf. la triple voie et du mal et du bien, *infra*, hom. 6, 3, 14 s. Division qu'un prédécesseur

Que dit cependant Moïse? Comment, pour combien de temps ordonne-t-il de partir d'Égypte? Voyons : «Nous ferons une route de trois jours dans le désert et là, nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu^d.» Quelle est cette route de trois jours où il nous faut marcher pour sortir d'Égypte² et pouvoir parvenir au lieu où nous devons offrir un sacrifice? Pour moi, par la route, j'entends Celui qui a dit : «Je suis la route, la vérité, la vie^e.» C'est la route où il nous faut marcher trois jours. Car «qui confessera de sa bouche que Jésus est le Seigneur, et croira dans son cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts» le troisième jour «sera sauvé^f». C'est donc la route de trois jours par laquelle on parvient au lieu où on sacrifie au Seigneur et où on lui offre «un sacrifice de louange^g». Voilà pour l'intelligence mystique.

- au sens moral Cherchons aussi le sens moral, pour nous très utile. Nous partons d'Égypte en une marche de trois jours, si nous nous gardons de toute souillure d'âme, de corps et d'esprit³, afin que, comme a dit l'Apôtre, «tout notre être, esprit, âme et corps, soit sauvé au jour de Jésus-Christ^h». Nous partons d'Égypte en une marche de trois jours si, détachant notre sagesse raisonnable, naturelle et morale des choses de ce monde, nous la tournons vers les décisions divines. Nous partons d'Égypte en une marche de trois jours si, purifiant en nous paroles, actions et pensées⁴ – ce sont trois moyens

rattache à un passage biblique bien connu : «Peut-être que les fautes et les devoirs se trouvent répartis en trois domaines : la pensée, les paroles, les actions... : 'Toute œuvre est dans ta bouche, dans ton cœur et dans tes mains' (Deut. 30, 14), ce qui veut dire symboliquement dans tes paroles, dans tes desseins, dans tes œuvres. Car ce sont les bons desseins, les bonnes paroles, les bonnes actions, qui constituent le bonheur de l'homme, comme leurs contraires font leur malheur.» PHILON, *De mut. nom.* 236.237, tr. R. Arnaldez.

homines possunt – efficiamur *mundi corde*, ut possimus
 40 *Deum uidere*¹. Vis autem uidere quia huiusmodi sunt quae
 in Scripturis indicat Spiritus sanctus? Pharaon hic, qui est
 princeps Aegypti, ubi se uidet uehementius perurgeti ut
 dimittat populum Dei, secundo loco hoc cupit impetrare
 ne longius abeant, ne totum triduum proficiscantur, et
 45 dicit : *Non longe abeatis*¹. Non uult longe a se fieri populum
 Dei; uult eum si non in facto, uel in sermone peccare; si
 non in sermone, uel in cogitatione delinquere. Non uult ut
 totum a se triduum proficiscantur. Vult in nobis uel unum
 diem suum habere; in aliis duos, in aliis totum triduum ipse
 50 possidet. Sed illi beati qui integrum ab eo triduum secedunt,
 et nullam in iis suam possidet diem.

Non ergo putetis quia tunc tantummodo eduxit Moyses
 populum de Aegypto : et nunc Moyses, quem habemus
 nobiscum – *habemus enim Moysen et prophetas*^k – id est lex Dei
 55 uult te educere de Aegypto; si audias eam, uult te longe
 facere a Pharaone; eruere te cupit de opere luti et palearum,
 si tamen audias legem Dei et spiritaliter intelligas. Non uult
 te in carnis et tenebrarum actibus permanere, sed exire ad
 eremum, uenire ad locum perturbationibus et fluctibus
 60 saeculi uacuum, uenire ad quietem silentii. *Verba enim*
*Sapientiae in silentio et quiete discuntur*¹. Ad hunc ergo locum
 quietis cum ueneris, ibi poteris *immolare Domino*, ibi legem
 Dei et uirtutem diuinae uocis agnoscere. Propterea ergo
 65 et de medio perstreptentium populorum. Propterea cupit te

i. Cf. Matth. 5, 8 || j. Ex. 8, 28 (24) || k. Lc 16, 29 || l. Eccl. 9, 17

5. La première fois, Pharaon voulait seulement les envoyer « dans le pays », l'Égypte, Ex. 8, 25 (21).

6. « Aujourd'hui encore : nouvelle application du principe qui fait passer du fait ancien au mystère présent. Comprendra-t-on assez l'actualité de cet appel pathétique au recueillement? » (H. DE L.).

de péché possibles pour les hommes – nous devenons
 « purs de cœur », pour être capables « de voir Dieu »¹.
 Veux-tu voir que tel est le genre d'indications de l'Esprit-
 Saint dans les Écritures? Ce Pharaon, prince de l'Égypte,
 quand il se voit fortement pressé de renvoyer le peuple de
 Dieu, pour la seconde fois⁵, veut exiger qu'on ne s'éloigne
 pas trop, qu'on ne marche pas trois jours pleins : « Ne vous
 éloignez pas¹. » Il ne veut pas que s'éloigne de lui le peuple
 de Dieu, il veut qu'il pêche, sinon en acte, du moins en
 parole; qu'il commette des fautes, sinon en parole, du
 moins en pensée. Il ne veut pas qu'on parte loin de lui trois
 jours pleins. Il veut avoir, chez nous, au moins un jour à
 lui; chez certains, il en a deux, chez d'autres, tous les trois.
 Heureux plutôt ceux-là qui se séparent de lui trois jours
 entiers, chez qui il n'est aucun jour qu'il possède en
 propre!

**Moïse
 avec nous
 aujourd'hui**

Ne pensez donc pas que c'est alors
 seulement que Moïse a fait sortir son
 peuple d'Égypte. Aujourd'hui en-
 core⁶ Moïse, que nous avons avec
 nous – « car nous avons Moïse et les prophètes^k » –
 c'est-à-dire la Loi de Dieu, veut te faire sortir d'Égypte. Si
 tu l'écoutes, il veut t'éloigner de Pharaon. Il désire
 t'arracher à l'œuvre de boue et de paille, pourvu que tu
 écoutes la Loi de Dieu et la comprennes spirituellement. Il
 ne veut pas que tu demeures dans les œuvres de chair et de
 ténèbres, mais que tu partes au désert, viennes en un lieu
 exempt des troubles et des flots du siècle, viennes au calme
 du silence. Car « les paroles de la Sagesse s'apprennent dans
 le silence et le calme¹ ». Quand donc tu seras venu en ce lieu
 de calme, tu pourras y « sacrifier au Seigneur », y connaître
 la Loi de Dieu et la puissance de la voix divine. C'est
 pourquoi Moïse désire te retirer de la houle des affaires et
 du tapage des foules. C'est pourquoi il désire que tu sortes

exire de Aegypto, id est de tenebris ignorantiae, ut legem Dei audias et lucem scientiae capias.

Sed obsistit Pharaos; relaxare te non uult *rector tenebrarum harum*^m; non uult te abstrahi de tenebris suis et ad scientiae lumen adduci. Et audi quid dicit: *Quis est, inquit, cuius audiam uocem? Nescio Dominum, et Istrabel non dimittam*ⁿ. Audis quid respondit *princeps huius mundi*^o, nescire se Deum dicit. Vides quid agit cruda superbia? Donec *in laboribus hominum non est et cum hominibus non flagellatur*^p, propterea tenuit eum superbia. Denique uidebis eum paulo post quantum proficit in flagellis, quantum melior se uerberatus efficitur. Iste, qui modo dicit: *Nescio Dominum*^q, postea cum uim senserit uerberum, dicturus est: *Orate pro me Dominum*^r; et non solum hoc, sed etiam contestantibus magis suis fatebitur quia *digitus Dei est*^s in uirtute signorum. Nemo ergo ita ineruditus diuinae sit disciplinae ut flagella diuina perniciem putet, ut uerba Domini poenalem credat interitum. Ecce etiam Pharaos durissimus; tamen proficit uerberatus. Ante uerba Dominum nescit; uerberatus supplicari pro se Dominum rogat. Est profectus in poenis, hoc ipsum agnoscere cur merueris poenam. *Nescio ergo ait Dominum, et Istrabel non dimitto*^t. Sed uide in Euangeliis quomodo uerberatus emendat hanc uocem. Scriptum est enim quia clamauerunt daemones ad Dominum et dixerunt: *Quid uenisti ante tempus torquere nos? Scimus te qui sis: tu es Filius Dei uiui*^u. Vbi tormenta senserint, sciunt Dominum. Ante flagella dicit: *Nescio*

m. Cf. Éphés. 6, 12 || n. Ex. 5, 2 || o. Cf. Jn 16, 11 || p. Cf. Ps. 72, 5 || q. Ex. 5, 2 || r. Ex. 8, 8 (4) || s. Cf. Ex. 8, 19 (15) || t. Ex. 5, 2 || u. Matth. 8, 29; Mc 1, 24; cf. Matth. 16, 16 et Jn 11, 27

7. «Dieu laisse donc et néglige ceux qu'il aura jugés indignes d'une réprimande: 'Celui qu'aime le Seigneur, il le reprend et le corrige; il châtie tout fils qu'il accueille' (Hébr. 12, 6).» *De princ.* 3, 1, 12, SC 268, p. 70, 435 s.

d'Égypte, c'est-à-dire des ténèbres de l'ignorance, pour entendre la Loi de Dieu et obtenir la lumière de la science.

Opposition de Pharaon

Mais Pharaon s'y oppose. Il ne veut pas te relâcher, «le régisseur de ces ténèbres^m». Il ne veut pas que tu sois tiré de ses ténèbres et conduit à la lumière de la science. Écoute ce qu'il dit: «Quel est celui dont j'entendrai la voix? Je ne connais pas le Seigneur, et je ne renverrai pas Israëlⁿ.» Tu entends la réponse du «prince de ce monde^o»: il dit qu'il ne connaît pas Dieu. Tu vois les effets d'un orgueil effronté? Tant qu'aux «peines des hommes il n'a point part, et qu'avec les hommes il n'est point frappé^p», l'orgueil le retient. Mais tu verras bientôt comme il progresse sous les coups, comme il devient meilleur quand il est frappé. Lui, qui vient de dire: «Je ne connais pas le Seigneur^q», après avoir éprouvé la force des coups, il va dire: «Priez pour moi le Seigneur^r.» Et non seulement cela, mais encore, à l'attestation de ses magiciens, il avouera que «le doigt de Dieu^s» est dans la puissance des signes. Nul n'est donc si ignorant de la pédagogie divine, qu'il prenne les châtements divins pour une calamité, qu'il croie vengeance de mort les coups du Seigneur⁷. Voici Pharaon encore une fois très endurci; cependant il progresse quand il est frappé. Avant les coups, il ne connaît pas le Seigneur; frappé, il demande qu'on supplie le Seigneur pour lui. C'est un progrès que de reconnaître, dans les peines, pourquoi on a mérité une peine. Il dit donc: «Je ne connais pas le Seigneur, et je ne renvoie pas Israël^t.» Mais vois, dans les Évangiles, comment, frappé, il rectifie cette parole. Il est écrit, en effet, que des démons crièrent vers le Seigneur: «Pourquoi es-tu venu nous torturer avant le temps? Nous savons qui tu es: tu es le Fils du Dieu vivant^u.» Dès qu'ils subissent des tourments, ils connaissent le Seigneur. Avant les coups, il dit: «Je ne connais pas le Seigneur, et je ne renvoie pas

Dominum, et Istrahel non dimitto^v; sed et Istrahel dimittet et non solum dimittet, sed et ipse eum perurgebit exire. Nulla enim *societas luci ad tenebras*; nulla *pars fideli cum infideli*^w.

95 Sed quid adhuc addit in responsis suis? *Quare, inquit, Moyses et Aaron, peruertitis populum meum ab operibus? Discedite unusquisque ad opus uestrum*^x. Donec secum est populus et lutum operatur ac laterem, donec in paleis occupatus est, non eum putat esse peruersum, sed recto itinere incedere. Si uero dicat : uolo ire uiam trium dierum et seruire Domino, peruerti populum dicit per Moysen et Aaron. Hoc quidem *dicebatur antiquis*^y. Sed et hodie si
105 animam sollicitet ad seruitium Dei, inuitet eam exire de saeculo, renuntiare omnibus quae possidet, operam dare diuinae legi et sequi uerbum Dei, continuo audies dici ab his qui Pharaoni unianimes et amici sunt : Videte quomodo seducuntur homines et peruertuntur, quales adulescentes,
110 ne laborent, ne militent, ne agant aliquid quod iis prosit, relictis rebus necessariis et utilibus, ineptias sectantur et otium. Quid est seruire Deo? Laborare nolunt et inertis otii occasiones requirunt. Haec erant tunc uerba Pharaonis, haec et nunc amici eius et familiares loquuntur.
115 Non solum uerbis res agitur, sequuntur et uerba, flagellari iubet scribas Hebraeorum, paleas non dari, opus exigere^z; haec pertulerunt patres, ad quorum figuram saepe etiam populus Dei, qui est in Ecclesia, patitur. Inuenies enim, si consideres eos qui se ex integro *principi huius*

v. Ex. 5, 2 || w. Cf. II Cor. 6, 14. 15 || x. Ex. 5, 4 || y. Cf. Matth. 5, 21 || z. Cf. Ex. 5, 14 et 7

8. Sur les tâches humaines d'après Origène, voir la note complémentaire 4.

Israël^v». Et pourtant, il renverra Israël, et non seulement il le renverra, mais lui-même le pressera de partir. Car il n'y a pas «de société pour la lumière avec les ténèbres», point «de part pour le fidèle avec l'infidèle^w».

Accusations

Mais qu'ajoute-t-il encore dans ses réponses? «Pourquoi, Moïse et Aaron, débauchez-vous mon peuple de ses travaux? Allez chacun à votre travail^x.» Tant que le peuple est avec lui et manie «la boue et la brique», tant qu'il est occupé «à la paille», on ne pense pas qu'il est débauché, mais qu'il avance dans le droit chemin. Mais qu'il dise : Je veux faire «une route de trois jours», et «servir le Seigneur», on dit que le peuple est débauché par Moïse et Aaron. Voilà ce qui «était dit aux Anciens^y». Mais aujourd'hui encore, si Moïse et Aaron, c'est-à-dire la parole prophétique et sacerdotale attire une âme au service de Dieu, l'invite à sortir du siècle, à renoncer à tout ce qu'il possède, à s'adonner à la Loi divine et suivre la parole de Dieu, aussitôt tu entendras dire par ceux qui sont les amis intimes de Pharaon : Voyez comment on séduit et pervertit des hommes; quels jeunes gens, pour éviter de travailler, de servir aux armées, de faire une œuvre qui leur soit utile, délaissant les tâches nécessaires et fécondes, se livrent aux inepties et à l'oisiveté. Est-ce là servir Dieu? Ils refusent de travailler et cherchent des prétextes d'une oisiveté inerte. Tels étaient alors les propos de Pharaon; tels sont, aujourd'hui encore, ceux que tiennent ses amis et familiers⁸.

Coups

Or, il ne s'agit pas seulement de paroles, les coups suivent : il ordonne de battre les scribes des Hébreux, de ne plus donner de paille, d'exiger le travail^z. Voilà ce qu'ont enduré nos pères. A leur image, souvent aussi souffre le peuple de Dieu qui est dans l'Église. En effet, à considérer ceux qui se sont

120 *mundi*^{aa} tradiderint, prosperis successibus agere, omnia iis, ut ipsi putant, feliciter euenire; seruis autem Dei saepe ne haec quidem humani uictus humilia et parua succedere. Ista enim puto uideri paleas quae a Pharaone ministrantur. Fit ergo saepe ut Deum timentes uili hoc etiam et paleis
125 simili indigeant uictu; saepe etiam persecutiones sustinent tyrannorum, perferunt cruciatus et saeua tormenta, ita ut fatigati nonnulli dicant ad Pharaonem: Ut quid tu affligis populum tuum^{ab}? Superati namque uerberibus nonnulli a fide decidunt et confitentur se esse populum Pharaonis.
130 *Non enim omnes qui ex Istrabel, hi sunt Istrabelitae; nec quia sunt semen, omnes et filii*^{ac}.

Isti ergo qui dubii sunt et in tribulationibus fatigantur, etiam contra Moysen et Aaron loquuntur et dicunt: Ex qua die intratis et exitis uos ad Pharaonem, execrabilem
135 fecistis odorem nostrum coram eo^{ad}. Verum dicunt isti, licet ignorant fortasse quod dicunt, sicut et Caïphas ille uerum dicebat quia: *Expedit uobis ut moriatur unus pro populo*^{ae}, sed quid diceret nesciebat. Nam, ut Apostolus dicit, *Christi bonus odor sumus; sed aliis, inquit, odor de uita in uitam, aliis autem odor de morte in mortem*^{af}. Ita et propheticus sermo suauis odor est credentibus, dubiis uero et incredulis et his qui se populum confitentur esse Pharaonis, odor execrabilis efficitur.

aa. Cf. Jn 16, 11... || ab. Cf. Ex. 5, 22 || ac. Rom. 9, 6-7 || ad. Cf. Ex. 5, 23.21 || ae. Jn 11, 50 || af. II Cor. 2, 15.16

9. Dans le texte scripturaire, le propos qui suit sur «l'odeur exécrationnelle» est bien attribué aux Hébreux (Ex. 5, 21, cf. ligne 134), mais l'expression présente fait partie de la plainte de Moïse à Dieu: «Moïse retourna vers Yahvé (sans doute à l'endroit où Yahvé s'était manifesté à lui, Ex. 3, 1 s.) et dit: Seigneur, pourquoi as-tu fait du mal à ce peuple? Pourquoi donc m'as-tu envoyé? Depuis que je me suis rendu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a fait du mal à ce peuple, et tu n'as rien délivré ton peuple.» Ex. 5, 22-23.

entièrement livrés «au prince de ce monde^{aa}», on trouvera qu'ils vivent dans d'heureux succès, que tout, à leur point de vue, leur réussit; tandis que les serviteurs de Dieu souvent ne disposent pas même de ces modestes et pauvres moyens de subsistance humaine; ceux que figure, je pense, la paille fournie par Pharaon. Il arrive donc souvent que ceux qui craignent Dieu manquent même de cette subsistance grossière et comparable à la paille. Souvent aussi, ils subissent les persécutions des tyrans, endurent des tourments et de cruelles tortures, au point que, épuisés, quelques-uns disent à Pharaon⁹: Pourquoi maltraites-tu ton peuple^{ab}? Car, vaincus par les coups, quelques-uns se détachent de la foi et professent qu'ils sont le peuple de Pharaon. «Car ce ne sont pas tous ceux qui sont d'Israël, qui sont Israélites; et ce n'est point parce qu'ils sont la descendance¹⁰ (d'Abraham), qu'ils sont tous aussi ses enfants^{ac}.»

Plaintes

Ceux-là, donc, qui hésitent et chancellent sous les tribulations éloquent aussi la voix contre Moïse et Aaron: Depuis le jour de vos allées et venues auprès de Pharaon, vous lui avez rendu notre odeur exécrationnelle^{ad}. Ils disent vrai, bien qu'ils ignorent peut-être ce qu'ils disent; tout comme disait vrai Caïphe: «Il vaut mieux pour vous qu'un seul meure pour le peuple^{ae}», mais il ne savait pas ce qu'il disait. Car, au dire de l'Apôtre, «nous sommes la bonne odeur du Christ»; mais, ajoute-t-il, «aux uns, une odeur de vie pour la vie, aux autres, une odeur de mort pour la mort^{af}». De même, la parole prophétique est «une odeur suave» pour les croyants; mais, pour ceux qui doutent et qui ne croient pas, et pour ceux qui se déclarent le peuple de Pharaon, elle devient une odeur exécrationnelle.

10. «Semen Abraham» conjecture Bachrens en note, d'après la leçon de l'Écriture.

Sed et ipse Moyses dicit ad Dominum quia : *Ex quo*
 145 *locutus sum cum Pharaone, afflicxit populum tuum*^{ag}? Certum est
 enim quia, antequam sermo Dei audiatur, antequam prae-
 dicatio diuina noscatur, non est tribulatio, non est tentatio,
 quia, nisi buccinet tuba, non committitur bellum^{ah}; ubi
 uero signum belli tuba praedicationis ostenderit, ibi inse-
 150 quitur afflictio, ibi omnis tribulationum pugna consurgit.
 Ex quo loqui coepit Moyses et Aaron ad Pharaonem,
 affligitur populus Dei. Ex quo in animam tuam sermo
 Dei perlatus est, necessario certamen intra te uirtutibus
 aduersum uitia suscitatur; prius uero quam ueniret sermo
 155 qui argueret, uitia intra te in pace durabant; sed ubi sermo
 Dei facere coepit uniuscuiusque discrimen, tum pertur-
 batio magna consurgit et sine foedere nascitur bellum. *Cum*
iniustitia enim quando potest conuenire iustitiae^{ai}, impudicitiae
 cum sobrietate, cum ueritate mendacio?

160 Et ideo non magnopere perturbemur, si uidetur odor
 noster exsecrabilis esse Pharaoni; exsecrationi namque
 uitiiis ducitur uirtus. Quin potius, ut in posterioribus dicit
 quia stetit Moyses *ante Pharaonem*, stemus etiam nos *contra*
Pharaonem^{aj} et non flectamur neque inclinemur, sed stemus
 165 *succincti lumbos nostros in ueritate et calciati pedes in praepara-*
tione Euangelii pacis^{ak}. Sic enim nos hortatur Apostolus
 dicens : *State ergo et nolite iterum iugo seruitutis inhaerere*^{al}. Et
 iterum dicit : *In quo stamus, et gloriamur in spe gloriae Dei*^{am}.
 Stamus autem confidenter, si Dominum deprecemur, ut

ag. Cf. Ex. 5, 23 || ah. Cf. I Cor. 14, 8 || ai. Cf. II Cor. 6, 14 ||
 aj. Ex. 8, 20 (16); 9, 13 || ak. Éphés. 6, 14. 15 || al. Gal. 5, 1 || am. Cf.
 Rom. 5, 2

11. Verset écourté et télescopé : «... par N.S.J.C., à qui nous devons
 d'avoir eu accès, par la foi, à cette grâce, où nous sommes établis...»

12. Voir ailleurs l'opposition entre *stare*, et *sedere* : « Au bord (*super*)
 des fleuves de Babylone, nous étions assis et pleurions nous souvenant
 de Sion (*Ps.* 136, 1) ». « Si l'on a séjourné au milieu de ces fleuves de

En outre, Moïse lui-même dit au Seigneur : « Depuis que
 j'ai parlé à Pharaon, il a maltraité ton peuple^{ag}. » C'est une
 chose certaine, en effet : avant que la parole de Dieu se fasse
 entendre, avant que la prédication divine soit connue, il n'y
 a pas d'épreuve, pas de tentation, car, si la trompette ne
 sonne pas, la guerre n'est pas engagée^{ah}. Mais, quand la
 trompette de la prédication a donné le signal de guerre,
 alors survient l'affliction, alors se déchaînent tous les
 combats des tribulations. Dès que Moïse et Aaron com-
 mencent à parler à Pharaon, le peuple de Dieu est maltraité.
 Dès que la parole de Dieu parvient à ton âme, forcément se
 déchaîne en toi une lutte des vertus contre les vices. Avant
 que la parole ne vînt les confondre, les vices en toi
 demeuraient en paix; mais quand la parole de Dieu
 entreprend de les juger chacun, alors s'élève un grand
 trouble et naît une guerre sans trêve. « Quelle entente
 est-elle jamais possible entre la justice et l'injustice^{ai} »,
 l'impudicité et la sobriété, la vérité et le mensonge ?

Être debout

Dès lors, ne soyons pas troublés
 outre mesure si notre odeur semble
 exécration à Pharaon. La vertu passe, en effet, pour exéc-
 ration aux vices. Bien plutôt, comme on dit, dans la suite,
 que Moïse se tint debout « devant Pharaon », nous aussi
 soyons debout « en face de Pharaon^{aj} » sans nous incliner ni
 fléchir; mais debout « avec aux reins la vérité pour ceinture,
 et comme chaussures aux pieds l'élan pour annoncer
 l'Évangile de la paix^{ak} ». Ainsi nous exhorte l'Apôtre :
 « Tenez donc ferme et n'allez pas vous remettre sous le
 joug de l'esclavage^{al}. » Et encore : « En lui nous sommes
 établis¹¹, et nous nous glorifions dans l'espérance de la
 gloire de Dieu^{am}. » Or, nous restons debout avec assu-
 rance¹², si nous prions le Seigneur « de dresser nos pieds

Babylone, si l'on est inondé des courants du plaisir et baigné des flots de
 luxure, il n'est pas dit qu'on se tient debout, mais qu'on est assis. » *In*

170 *statuat pedes nostros super petram*^{an}, ne nobis illud eueniat quod idem propheta dicit : *Mei autem paulo minus moti sunt pedes, et paulo minus effusi sunt gressus mei*^{ao}. Stemus ergo ante Pharaonem, id est obsistamus ei in certamine, sicut et Petrus Apostolus dicit : *Cui resistite fortes in fide*^{ap}. Sed et
 175 Paulus nihilominus dicit : *State in fide et uiriliter agite*^{aq}. Si enim fortiter steterimus, consequitur et illud quod orat Paulus pro discipulis dicens quia : *Deus conteret Satanam sub pedibus uestris uelociter*^{at}. Quanto enim nos constanter et fortiter steterimus, tanto infirmus et inualidus erit Pharaon;
 180 si autem nos uel infirmi coeperimus esse uel dubii, ille aduersum nos ualidior et constantior fiet.

Et uere illud impletur in nobis in quo Moyses dedit figuram : cum enim ipse *eleuaret manus*, uincebatur Amalech; si uero uelut lassas eas *deiceret* et brachia infirma
 185 deponeret, *inualescebat Amalech*^{as}. Ita ergo etiam nos in uirtute crucis Christi extollamus brachia et *eleuemus* in oratione *sanctas manus in omni loco sine ira et disceptatione*^{at}, ut Domini mereamur auxilium. Hoc idem namque et Iacobus Apostolus cohortatur dicens : *Resistite autem diabolo, et fugiet*

an. Cf. Ps. 39, 3 || ao. Ps. 72, 2 || ap. I Pierre 5, 9 || aq. I Cor. 16, 13 || ar. Rom. 16, 20 || as. Cf. Ex. 17, 11 || at. Cf. I Tim. 2, 8

Num. hom. 15, 1, *GCS* 7, p. 130, 16 s. et *SC* 49, p. 297 s., tr. A. Méhat, cf. p. 298, n. 1. Le symbolisme des fleuves et des deux attitudes deviendrait traditionnel. On en trouve un exemple chez PASCAL :

«Les fleuves de Babylone coulent et tombent, et entraînent.

O sainte Sion, où tout est stable et où rien ne tombe.

Il faut s'asseoir sur ces fleuves, non sous ou dedans, mais dessus, et non debout mais assis, pour être humble étant assis, et en sureté étant dessus, mais nous serons debout dans les portes de Jérusalem.

Qu'on voie si ce plaisir est stable ou coulant; s'il passe, c'est un fleuve de Babylone.» *Pensées*, L. Lafuma 918, L. Brunschvicg 459; cf. *id.*, Laf. 545, Br. 458.

13. Cf. *Infra, hom.* 11, 4. «Le récit délaisse la bataille et ne s'intéresse qu'à l'attitude de Moïse : le bâton de Dieu et le geste de supplication

sur le roc^{an}», pour éviter qu'il nous arrive ce que dit le même prophète : «Et moi, pour un peu, mes pieds déviaient, pour un peu, mes pas glissaient^{ao}.» Donc, restons debout «devant Pharaon», c'est-à-dire résistons-lui au combat, comme le dit encore l'apôtre Pierre : «Résistez-lui, forts dans la foi^{ap}.» Et Paul, aussi : «Soyez fermes dans la foi, agissez en hommes^{aq}.» Car, si hardiment nous restons debout, alors se réalisera le vœu de Paul pour ses disciples : «Dieu écrasera bien vite Satan sous vos pieds^{at}.» Plus nous aurons de constance et de courage à nous tenir debout, plus Pharaon sera faible et impuissant; mais si nous commençons à faiblir et à douter, il deviendra contre nous plus fort et plus ferme.

Amalech vaincu Et en vérité s'accomplira en nous ce dont Moïse a donné la figure¹³.

«Quand il élevait les mains», Amalech était vaincu; mais si, vu leur fatigue, il les «baissait», et laissait reposer ses bras engourdis, «Amalech avait le dessus^{as}». Ainsi donc, nous aussi, dans la puissance de la croix du Christ, tendons les bras et, dans la prière, «élevons en tout lieu des mains saintes, sans colère ni dispute^{at}», pour mériter le secours du Seigneur. C'est à quoi, en effet, nous exhorte aussi

démontrent que la victoire du v. 13 doit être attribuée à Yahvé.» OSTY. Interprétation restrictive : «Il importe avant tout que ce bâton continue à diriger les opérations, du point de vue élevé que le chef occupe, et qu'il soit maintenu visible, faute de quoi les Hébreux perdent le sens de la tactique nécessaire et se font battre, v. 11. D'où la scène du v. 12, sans doute assez stylisée. Mais il n'est dit nulle part que Moïse était en prière, «les bras en croix», comme on le raconte souvent. Ce serait beau, en effet, et riche d'un autre enseignement; ce n'est pourtant pas dans le texte. Mais ce texte, qui montre dans la main de Moïse le 'bâton de Dieu', ne laisse aucun doute sur le fait que la victoire doit être attribuée à Dieu.» G. AUZOU, *JS*, p. 233. On le voit, à la rigueur, Origène a préféré la beauté.

190 *a uobis*^{au}. Agamus ergo omni fide, ut non solum fugiat a nobis, sed et *conteratur Satanas sub pedibus nostris*^{av}, sicut et Pharaon demersus est in mare et in profundo abyssi exstinctus^{aw}. Nos autem si recedamus de Aegypto uitiorum, fluctus saeculi tamquam iter solidum euademus per Iesum
 195 Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^{ax}.

au. Jac. 4, 7 || av. Cf. Rom. 16, 20 || aw. Cf. Ex. 15, 4 s. || ax. Cf. I Pierre 4, 11

l'apôtre Jacques : « Résistez au diable, et il fuira loin de vous^{au}. » Allons-y donc de toute notre foi, afin que « Satan », non seulement « fuie loin de nous », mais « soit écrasé sous nos pieds^{av} », comme Pharaon fut noyé dans la mer et englouti dans la profondeur de l'abîme^{aw}. Mais nous, si nous sortons de l'Égypte des vices, nous franchirons les flots du siècle comme une route solide, par Jésus-Christ notre Seigneur, « à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^{ax} ».

De decem plagis quibus percussa est Aegyptus

1. Historia quidem famosissima nobis recitata est et quae pro sui magnitudine uniuerso mundo sit cognita, per quam designatur quod ingentibus signorum ac prodigiorum uerberibus Aegyptus cum Pharaone rege castigata sit, ut hebraeum populum, quem ex liberis patribus natum *uolenter*^a in seruitutem redegerat, ingenitae redderet libertati. Verum ita gestorum contexta narratio est ut, si singula diligenter inspicias, plura in quibus haereat intellectus quam in quibus expedire se possit inuenias. Et quia
10 longum est singula per ordinem Scripturae dicta proponere, continentiam totius historiae compendiosius recensere.

Igitur primo signo *proiecit uirgam suam Aaron, et facta est draco*^b, et conuocati incantatores et malefici Aegyptiorum
15 *fecerunt similiter* ex uirgis suis dracones. Sed draco, qui ex uirga Aaron fuerat effectus, absorbit dracones Aegyptiorum. Quod, cum stupori esse debuerit Pharaoni et ad credulitatem proficere, in contrarium uersum est. Dicit enim Scriptura quia: *Induratum est cor Pharaonis, et non*
20 *exaudiuit eos*^c. Et hic quidem dicit quia induratum est cor Pharaonis; sed et in prima nihilominus plaga, ubi aqua in sanguinem uertitur, similiter scriptum est^d, et in secunda

*Les dix plaies dont fut frappée l'Égypte***Une histoire très célèbre**

1. L'histoire qu'on nous a lue est très célèbre, et si merveilleuse qu'elle est connue du monde entier. Elle raconte les coups terribles des signes et des prodiges dont fut châtiée l'Égypte avec son roi Pharaon, afin qu'elle rende le peuple hébreu — né d'ancêtres libres, et qu'elle avait «de force^a» réduit en servitude — à sa liberté d'origine. Mais le récit des faits est ainsi composé que, si on les examine avec soin un à un, on trouve ceux où l'esprit doit s'arrêter en plus grand nombre que ceux où il peut glisser. Et comme il serait long d'exposer chaque trait suivant l'ordre de l'Écriture, nous donnerons un résumé du contenu de toute l'histoire.

Le cœur de Pharaon s'endurcit

Donc, premier signe : « Aaron jeta son bâton à terre, et il devint un serpent^b. » Convoqués, les magiciens et les sorciers d'Égypte « firent pareillement » de leurs bâtons des serpents. Mais le serpent qui provenait du bâton d'Aaron dévora les serpents des Égyptiens. Cela aurait dû plonger Pharaon dans la stupeur et le disposer à croire : le résultat fut l'inverse. L'Écriture le dit : « Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta pas^c. » Ici, de fait, elle dit : « Le cœur de Pharaon s'endurcit »; mais aussi, à la première plaie, quand l'eau se change en sang, l'expression est la même^d, comme à la

1 a. Cf. Ex. 1, 13 || b. Cf. Ex. 7, 10 s. || c. Ex. 7, 13 || d. Cf. Ex. 7, 22

cum ranae ebulliunt, sed et in tertia cum scinifes ingruunt^e; in quarta quoque cum cynomia educitur^f et in quinta, ubi
 25 manus Domini fit super pecora Aegyptiorum^g, paria super hoc dicuntur et similia^h.

In sexta uero, ubi *sumpsit fauillam de fornace* Moyses et respersit, et facta sunt ulcera et uessicae feruentes in hominibus et in quadrupedibus et iam non poterant malefici stare in conspectu
 30 Moysiⁱ, non dicitur quia induratum est cor Pharaonis, sed terribilius aliquid additur; scriptum est enim quia : *Induravit Dominus cor Pharaonis, et non audiuit illos, quemadmodum constituit Dominus*^j. Rursum in septima, cum grando et ignis Aegyptum uastat uniuersam, *induratur* quidem *cor Pharaonis*^k, sed non a Domino. In octaua uero, ubi locusta
 35 producitur, *Dominus* dicitur *indurare cor Pharaonis*^l. Sed et in nona, cum *tenebrae palpabiles fiunt per totam terram Aegypti*^m, *Pharaonis cor Dominus* scribitur *indurare*ⁿ. Ad ultimum quoque cum extinctis primogenitis Aegyptiorum
 40 hebraeus populus discessisset, post multa ita dicitur : *Et induravit Dominus cor Pharaonis regis Aegypti et seruorum eius, et insecutus est post filios Istrahel*^o. Sed et cum Moyses de terra Madiam ad Aegyptum mittitur et praecipitur ei *facere omnia prodigia, quae dedit Dominus in manus eius*^p, additur : *Facies,*
 45 *inquit, ea in conspectu Pharaonis. Ego autem induro cor Pharaonis, et non dimittet populum*^q. Hic primo dictum est a Domino : *Ego induro cor Pharaonis*. Sed et secundo ubi enumerati sunt principes Istrahel, post pauca addit ex

e. Cf. Ex. 8, 15 (11) et 19 (15) || f. Cf. Ex. 8, 32 (28) || g. Cf. Ex. 9, 3 || h. Cf. Ex. 9, 7 || i. Cf. Ex. 9, 10-11 || j. Ex. 9, 12 || k. Cf. Ex. 9, 35 || l. Ex. 10, 20 || m. Ex. 10, 21 (22) || n. Cf. Ex. 10, 27 || o. Ex. 14, 8 || p. Cf. Ex. 4, 21 || q. Ex. 4, 21.22

seconde, quand les grenouilles pullulent, et en outre à la troisième, quand a lieu l'invasion des moustiques^e; et encore, à la quatrième, quand on fait venir les taons^f, et à la cinquième, quand «la main du Seigneur frappe les troupeaux^g» des Égyptiens, on use de termes identiques ou semblables^h.

Le Seigneur l'endurcit

Mais à la sixième plaie, quand Moïse «prit de la suie de fournaise et l'éparpilla vers le ciel, et que se formèrent des ulcères et des pustules sur les hommes et sur les bêtes, et que les magiciens ne pouvaient plus se tenir devant Moïse¹», on ne dit pas que le cœur de Pharaon s'est endurci, mais on ajoute quelque chose de plus effrayant; car il est écrit : «Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon; et il ne les écouta pas, comme le Seigneur l'avait décidé^l.» De nouveau, à la septième, quand foudre et grêle dévastent l'Égypte entière, «le cœur de Pharaon est endurci^k», mais non par le Seigneur. Mais à la huitième, quand on fait venir les sauterelles, il est dit : «Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon^l.» De plus, à la neuvième, quand «des ténèbres palpables se répandent sur toute la terre d'Égypte^m», il est écrit : «Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaonⁿ.» Enfin, après le départ du peuple hébreu, faisant suite à la mort des premiers-nés d'Égypte, il est dit, au terme d'un long passage : «Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Égypte, et de ses serviteurs, et il se mit à la poursuite des fils d'Israël^o.» En outre, quand Moïse est envoyé de la terre de Madian en Égypte, et reçoit l'ordre «de faire tous les prodiges que le Seigneur a mis dans ses mains^p», on ajoute : «Tu les feras devant Pharaon. Pour moi, je vais endurcir le cœur de Pharaon, et il ne renverra pas le peuple^q.» C'est ici que, pour la première fois, il fut dit par le Seigneur : «Moi, je vais endurcir le cœur de Pharaon.» Mais, une seconde fois, peu après l'énumération des princes d'Israël, l'Écri-

persona Domini : *Ego*, inquit, *induro cor Pharaonis, et*
 50 *multiplico signa mea*^f.

2. Quod si credimus diuinis esse has litteras et per Spiritum sanctum scriptas, non puto quod tam indigne de diuino Spiritu sentiamus, ut fortuito in tanto hoc opere facta sit ista uarietas, et nunc quidem Deus dicatur indurasse cor Pharaonis, nunc autem non a Deo, sed quasi sponte induratum dicatur. Equidem confiteor me minus idoneum et minus capacem qui ualeam in huiusmodi uarietatibus diuinæ Sapientiae secreta rimari. Paulum tamen Apostolum uideo qui, propter habitantem in se
 10 Spiritum Dei, dicere confidenter audebat : *Nobis autem reuelauit Deus per Spiritum suum. Spiritus enim omnia scrutatur, etiam alta Dei*^a – hunc, inquam, uideo tamquam intelligentem quid differat *induratum esse cor Pharaonis et indurasse Dominum cor Pharaonis*, dicere alibi quidem : *An diuitias*
 15 *bonitatis eius et patientiæ et longanimitatis contemnis, ignorans quia patientia Dei ad paenitentiam te adducit? Secundum duritiam autem tuam et cor impaenitens, thesaurizas tibi ipsi iram in die iræ et reuelationis iusti iudicii Dei*^b; per quod eum sine dubio qui sponte induratus est culpat. Alibi uero uelut
 20 quaestionem super hoc quendam proponens dicit : *Ergo cui uult miseretur, et quem uult indurat. Dicis itaque mihi : quid igitur adhuc conqueritur? Voluntati enim eius quis resistet*^c? Addit etiam his : *O homo, tu quis es, qui contra respondeas Deo*^d? Per quod, de eo qui a Domino dicitur induratus,
 25 non tam quaestionis absolute quam apostolica auctoritate respondit, credo, non iudicans dignum pro incapaci-

r. Ex. 7, 3

2 a. I Cor. 2, 10 || b. Rom. 2, 4-5 || c. Rom. 9, 18-19 || d. Rom. 9, 20

1. Pour le jugement de l'exégèse actuelle sur « les plaies », voir la note complémentaire 5 ; pour celui d'Origène sur l'endurcissement de Pharaon, la note complémentaire 6.

ture ajoute comme parole du Seigneur : « Moi, je vais endurcir le cœur de Pharaon et multiplier mes signes^f. »

Sens mystérieux des expressions

2. Si nous croyons que ces Écritures sont divines, écrites par l'Esprit-Saint, je ne pense pas que nous puissions avoir du divin Esprit une idée assez indigne pour attribuer au hasard, dans une œuvre de cette grandeur, une telle variété : que tantôt on dise que Dieu a endurci le cœur de Pharaon, tantôt on dise ce cœur endurci, non point par Dieu, mais comme de son plein gré¹. Certes, je m'avoue peu habile et peu apte à sonder les secrets de la divine Sagesse, dans des variétés de ce genre. Cependant, je vois l'apôtre Paul, de par l'Esprit de Dieu qui habitait en lui, oser dire avec assurance : « Car c'est à nous que Dieu l'a révélé par son Esprit. L'Esprit en effet scrute tout, jusqu'aux profondeurs de Dieu^a. » Je le vois, dis-je, comme s'il comprenait en quoi diffèrent « Le cœur de Pharaon s'est endurci » et « Le Seigneur a endurci le cœur de Pharaon », dire ailleurs : « Ou bien méprises-tu la richesse de sa bonté, de sa patience, de sa générosité, ignorant que la patience de Dieu te pousse au repentir? Par ta dureté, par ton cœur impénitent, tu amasses contre toi un trésor de colère pour le jour de colère où se révélera le juste jugement de Dieu^b. » Par là, sans nul doute, il charge d'une faute celui qui s'est endurci de plein gré. Mais ailleurs, il semble poser une question à ce sujet : « Ainsi donc, il fait miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il veut. Alors, me diras-tu, qu'a-t-il encore à blâmer? Car qui résiste à sa volonté^c? » A quoi il ajoute « Ô homme, qui es-tu pour répliquer à Dieu^d? » Ainsi, au sujet de l'homme qu'on dit endurci par le Seigneur, il répond, moins en résolvant la question qu'en faisant appel à son autorité apostolique : il ne jugeait pas convenable, je pense, vu l'incapacité des auditeurs, de

tate auditorum *chartis et atramento*^c huiusmodi absolutionum secreta committere; sicut et in alio loco de quibusdam uerbis ipse dicit *audisse* se quaedam *quae non licet*
 30 *hominibus loqui*^f. Unde et in consequentibus, eum qui non tam studiorum merito quam sciendi cupiditate secretioribus se quaestionibus curiosus immergit, magnifici doctoris seueritate deterret, cum dicit : *O homo, tu quis es, qui contra respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit :*
 35 *quid me fecisti sic?*^g et cetera. Unde et nobis haec obseruasse tantum et inspexisse sufficiat, atque ostendisse auditoribus quanta sint in lege diuina profundis demersa mysteriis, pro quibus dicere in oratione debeamus : *De profundis clamaui ad te, Domine*^h.

3. Sed et illa non minus mihi intuenda uidetur obseruatio, cum quaedam uerba Aaron inferre dicitur Pharaoni uel Aegypto, quaedam Moyses, quaedam uero ipse Dominus. Nam in prima plaga, cum *aquas uertit in sanguinem*, Aaron dicitur eleuasse uirgam et percussisse aquam^a. Sed et in secunda, cum percussit aquas *et eduxit ranas*^b, et in tertia, cum *extendit manu sua uirgam et percussit puluerem terrae, et facti sunt scinifes*^c. In his tribus uerberibus Aaron ministerium fuit. In quarto uero, Dominus fecisse
 10 dicitur ut *adueniret cynomia* et repletet *domos Pharaonis*^d. Sed et in quinto, cum *extinguuntur pecora Aegyptiorum*,

e. Cf. II Jn 12 || f. Cf. II Cor. 12, 4 || g. Rom. 9, 20 || h. Ps. 129, 1

3 a. Cf. Ex. 7, 20 || b. Ex. 8, 6 (2) || c. Cf. Ex. 8, 17 (13) || d. Cf. Ex. 8, 24 (20)

2. «Cet appel à l'inspiration pour expliquer quelques détails de langage, cette façon d'y trouver des profonds mystères, l'application faite à ce sujet des textes de saint Paul, tout cela semble bien subtil et n'est pas du meilleur Origène. On remarquera des procédés analogues dans la suite de l'homélie, aux § 3 et 4 et de nouveau la déclaration de principe au début du § 5.» (H. DE L.).

1. «(Dieu) répartit les châtimens : les trois premiers, qui viennent des éléments les plus denses, la terre et l'eau, dont sont constituées les

livrer «au papier et à l'encre^c» les mystères des réponses de cet ordre. De même ailleurs, à propos de certaines paroles, il dit «avoir entendu ce qu'il n'est pas permis aux hommes de dire^f.» C'est pourquoi, dans ce qui va suivre, pour qui se plonge avec curiosité dans les questions mystérieuses, moins pour le profit des études que par le désir de savoir, la sévérité de cet admirable docteur est effrayante : «Ô homme, qui es-tu pour répliquer à Dieu? L'ouvrage dit-il à l'ouvrier : Pourquoi m'as-tu fait ainsi^g?», etc. A nous aussi, donc, qu'il suffise d'avoir seulement noté et observé ce point, et d'avoir montré aux auditeurs combien il y a dans la Loi divine de vérités enfouies dans de profonds mystères², à propos desquels, nous devons dire dans la prière : «Des profondeurs, je crie vers toi, Seigneur^h.»

Ceux qui infligent les plaies 3. De plus, voici une remarque, à mon avis, non moins digne d'attention : il est dit qu'Aaron infligea certains coups à Pharaon ou à l'Égypte, Moïse d'autres, et le Seigneur lui-même d'autres¹. En effet, à la première plaie, quand «il changea l'eau en sang», on dit qu'Aaron leva son bâton et frappa l'eau^a. Et aussi, à la seconde, quand il frappa les eaux «et en fit sortir les grenouilles^b», et à la troisième, quand «de sa main, il tendit le bâton et frappa la poussière de la terre, et que parurent les moustiques^c». A ces trois coups, Aaron fut l'instrument. Mais au quatrième, on dit que le Seigneur fit «advenir les taons» pour «remplir les maisons de Pharaon^d». En outre, au cinquième, «quand périt le bétail des Égyptiens», le

natures corporelles, il les remet au frère de Moïse; ceux qui viennent des éléments les plus importants pour la production de la vie, c'est-à-dire de l'air et du feu, il les remet au seul Moïse, au même nombre de trois; il en remet un en commun à tous les deux, le septième; et les trois derniers qui complètent la dizaine, il se les réserve à lui-même.» PHILON, *De vita Mos.* I, 97, tr. R. Arnaldez, etc.

Dominus nihilominus fecisse dicitur *uerbum hoc*^c. In sexto uero, Moyses *adspergit fauillam de fornace, et fiunt ulcera et uessicae cum fernore in hominibus et pecoribus*^f. Sed et in
 15 septimo, *Moyses eleuat manum suam in caelum, et fiunt uoces et grando et discurret ignis super terram*^g. In octauo quoque, idem Moyses extendit manum suam in caelum, *et Dominus inducit uentum tota die et tota nocte et adducit locustas*^h. Sed et in
 20 nono, idem nihilominus *Moyses extendit manum suam in caelum, et fiunt tenebrae et caligo super omnem terram Aegypti*ⁱ. In decimo uero, finis et perfectio totius operis a Domino ministratur. Ita enim scriptum est : *Factum est autem circa mediam noctem, et Dominus percussit omne primogenitum in terra Aegypti, a primogenito Pharaonis, qui sedebat super thronum,*
 25 *usque ad primogenitum captinae, quae est in laco, et omne primogenitum pecoris*^l.

4. Est et alia in his differentia quam obseruauimus, quod in prima quidem plaga, cum aqua in sanguinem fluit, nondum dicitur Moysi ut intret ad Pharaonem, sed dicitur ei : *Vade in occursum eius ad ripam fluminis, cum procedit ad*
 5 *aquam*^a. In secunda uero plaga, posteaquam prima ab iis constanter et fideliter ministrata est, dicitur ad eum : *Intra ad Pharaonem, et ingressus dicit : Haec dicit Dominus*^b et reliqua. Iam uero in tertia, ubi scinifes inferuntur, magi, qui prius obstiterant, cedunt confitentes quia *digitus Dei est*
 10 *hoc*^c. In quarta quoque, *uigilare iubetur Moyses mane et stare contra Pharaonem procedentem ad aquam, cum cynomia replentur*

e. Cf. Ex. 9, 6 || f. Cf. Ex. 9, 10 || g. Cf. Ex. 9, 23 || h. Cf. Ex. 10, 13 || i. Cf. Ex. 10, 22 || j. Ex. 12, 29

4 a. Ex. 7, 15 || b. Ex. 8, 1 (7, 26) || c. Ex. 8, 19 (15)

1. « Il faut observer, au sujet de l'ensemble des plaies, qu'il est prescrit à Moïse, tantôt d'aller à la rencontre de Pharaon, tantôt d'aller chez lui, tantôt de se dresser contre lui. » PROCOPE, *In Ex.*, PG 87, 1, 551 B (= cod. Monac. graec. 378 fol. 184^v).

Seigneur est également dit l'auteur de « cette action^c ». Par contre, au sixième, Moïse « disperse la suie de la fournaise, et il se forme des ulcères et des pustules qui bourgeonnent sur les hommes et sur les bêtes^f ». De plus, au septième, « Moïse tend la main vers le ciel », et il y a « des tonnerres et de la grêle, et la foudre tombe en zigzags sur la terre^g ». Au huitième encore, le même Moïse tend la main vers le ciel, « et le Seigneur fait souffler un vent tout le jour et toute la nuit », qui amène les sauterelles^h. De plus, au neuvième également, le même Moïse « tend la main vers le ciel, et il y a des ténèbres et de l'obscurité sur toute la terre d'Égypteⁱ ». Mais au dixième, la fin et l'achèvement de toute l'action sont le fait du Seigneur. Car il est écrit : « Or, voici qu'au milieu de la nuit, le Seigneur frappa tout premier-né sur la terre d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui siégeait sur le trône, jusqu'au premier-né de la captive dans son cachot, et tout premier-né du bétail^l. »

Démarches de Moïse

4. En ces faits, il y a encore une autre différence que nous avons notée¹. A la première plaie, quand l'eau coule en sang, il n'est pas encore dit à Moïse d'entrer chez Pharaon, mais on lui dit : « Va à sa rencontre sur la rive du fleuve, quand il se rend au bord de l'eau^a. » Mais à la seconde plaie, après que la première fut fermement et fidèlement infligée par eux, il lui est dit : « Entre chez Pharaon », et, une fois entré, il dit : « Ainsi parle le Seigneur^b », etc. Et puis, à la troisième, quand les moustiques font irruption, les magiciens, jusque-là réfractaires, cèdent en avouant : « C'est le doigt de Dieu^c ». A la quatrième encore, Moïse reçoit l'ordre de « se lever de bon matin et de se dresser en face de Pharaon, quand il se rend au bord de l'eau, alors que les taons infestent les maisons

Aegyptiorum domus^d. In quinta nihilominus, ubi pecora Aegyptiorum delentur, *intrare iubetur ad Pharaonem Moyses*^e. In sexta, sane contemnitur Pharaon, et non refertur
 15 quod intrauerit Moyses uel Aaron ad Pharaonem, quia *facta sunt ulcera et uessicae cum feruore etiam super maleficos Aegypti, et non poterant resistere Moysi*^f. In septima, *uigilare iubetur mane ualde et stare contra Pharaonem*^g, cum grandinem et ignem producit et uoces. In octaua, *intrare*^h
 20 *praecipitur ad eum, cum locusta producit. In nona, rursum contemnitur Pharaon et praecipitur ad caelum manus extendere Moyses, ut fiant tenebrae in tota terra Aegypti, palpabiles tenebrae*ⁱ, et non quidem intrat, sed uocatur ad Pharaonem. Similiter et in decima, cum primitiua delentur
 25 et cogitur cum festinatione exire de Aegypto^j.

Sunt et aliae permultae obseruationes, in quibus singulis diuinae demonstrantur indicia Sapientiae. Inuenies enim quod primo, non flectitur Pharaon nec diuinis uerberibus cedit, cum aquae in sanguinem uersae sunt^k. In secundo
 30 uero, parum quid molliri uidetur : *Vocauit enim Moysen et Aaron, et dixit ad eos : orate pro me ad Dominum, et tollat ranas a me et a populo meo, et dimittam populum*^l. In tertio, magi cedunt et dicunt ad Pharaonem : *Digitus Dei est hoc*^m. In quarto, per cynomiam uerberatus dicit : *Euntes immolate*
 35 *Domino Deo uestro, sed non longius tendetis iter. Orate igitur pro me ad Dominum*ⁿ. In quinto, ubi nece pecudum caeditur, non solum non cedit, sed et amplius induratur^o. Similiter

d. Cf. Ex. 8, 20 s. (16 s.) || e. Cf. Ex. 9, 1 || f. Cf. Ex. 9, 10-11 || g. Cf. Ex. 9, 13 || h. Cf. Ex. 10, 1 || i. Cf. Ex. 10, 21 || j. Cf. Ex. 11, 1 s. || k. Cf. Ex. 7, 22 || l. Ex. 8, 8 (4) || m. Ex. 8, 19 (15) || n. Ex. 8, 25 (21) et 28 (24) || o. Cf. Ex. 9, 7

2. « Et ce qui est écrit, que peu à peu s'est assoupli le cœur de Pharaon déclarant : 'Mais vous n'irez pas loin, vous marcherez trois jours et vous laisserez vos femmes', et tout ce qu'il ajoute, se rendant peu à peu aux prodiges, montre que les miracles avaient bien une action sur lui, sans toutefois lui faire tout accomplir. Ce qui n'aurait pas eu lieu si, comme le

des Égyptiens^d». A la cinquième également, quand le bétail des Égyptiens est détruit, « Moïse » reçoit l'ordre « d'entrer chez Pharaon^e ». A la sixième, on néglige complètement Pharaon, et on ne rapporte pas que Moïse et Aaron soient entrés chez Pharaon : « Il y eut des ulcères et des pustules bourgeonnant même sur les magiciens d'Égypte, et ils ne pouvaient se tenir devant Moïse^f. » A la septième, il reçoit l'ordre de « se lever de grand matin, et de se dresser en face de Pharaon^g », quand (Dieu) va déclencher grêle, foudre et tonnerres. A la huitième, il a ordre « d'entrer » chez lui^h, quand vont venir les sauterelles. A la neuvième, on néglige de nouveau Pharaon, et l'ordre est donné à « Moïse de tendre les mains vers le ciel, pour qu'il y ait des ténèbres sur toute la terre d'Égypte, des ténèbres palpablesⁱ » ; il n'entre pas, mais il est appelé auprès de Pharaon. De même à la dixième, quand sont exterminés les premiers-nés, et qu'on le presse de sortir en hâte de l'Égypte^j.

Atermoiements de Pharaon

Il y a encore une foule d'aspects, dont chacun manifeste des signes de la divine Sagesse. On trouvera en effet que, d'abord, Pharaon ne fléchit pas : il ne cède pas aux punitions divines, quand les eaux sont changées en sang^k. A la seconde, il paraît un peu s'assouplir² : « Il appela Moïse et Aaron, et leur dit : Priez pour moi le Seigneur d'écarter les grenouilles de moi et de mon peuple, et je renverrai le peuple^l. » A la troisième, les magiciens cèdent et disent à Pharaon : « C'est le doigt de Dieu^m. » A la quatrième, puni par les taons, il dit : « Allez, sacrifiez au Seigneur votre Dieu, mais ne vous éloignez pas trop dans votre marche. Priez donc pour moi le Seigneurⁿ. » A la cinquième, quand il est frappé par la mort du bétail, non seulement il ne cède pas, mais il s'endurcit^o encore

et in sexto, super plaga ulcerum facit^P. In septimo uero, cum grandine uastatur et ignibus : *Misit*, inquit, *Pharao et uocauit Moysen et Aaron et dixit illis : peccauit et nunc ; Dominus iustus est, ego autem et populus meus impii. Orate igitur pro me ad Dominum*⁹. In octauo, cum locustis urguetur : *Et festinauit*, inquit, *Pharao et uocauit Moysen et Aaron, dicens : peccauit ante Dominum Deum uestrum et in uos. Suscipite peccatum meum etiam nunc, et orate ad Dominum Deum uestrum*^t. In nono, cum tenebris offunditur : *Vocauit*, inquit, *Pharao Moysen et Aaron, dicens : ite, seruite Domino Deo uestro*^s. Iam uero in decimo, cum primitiui hominum exstinguuntur et pecorum : *Vocauit*, inquit, *Pharao Moysen et Aaron noctu et dixit illis : surgite et exite de populo meo, et uos et filii Istrabel ; ite, seruite Domino Deo uestro, sicut dicitis : et oues et boues uestros assumentes pergite, sicut dixistis. Benedicite autem et me. Et cogebant Aegyptii populum quam celerrime exire de terra Aegypti. Dicebant enim quoniam omnes nos moriemur*^t.

5. Quis ille est, quem repleat Deus illo Spiritu quo repleuit Moysen et Aaron, cum haec prodigia et signa perficerent, ut eodem Spiritu illuminatus possit quae per illos sunt gesta disserere? Aliter enim non arbitror has ingentium rerum uarietates ac differentias explanari, nisi eodem Spiritu quo gesta sunt disserantur, quia et Paulus Apostolus dicit quod : *Spiritus prophetarum prophetis subiectus sit*^a. Non ergo quibuscumque ad explanandum dicta prophetarum, sed prophetis dicuntur esse subiecta.
10 Verum quoniam idem beatus Apostolus huius gratiae, id est prophetalis doni, tamquam ex parte sit et in potestate

p. Cf. Ex. 9, 12 || q. Ex. 9, 27-28 || r. Ex. 10, 16-17 || s. Ex. 10, 24 || t. Ex. 12, 31-33
5 a. I Cor. 14, 32

pensent la plupart, le propos : 'J'endurcirai le cœur de Pharaon' était mis en œuvre par lui, c'est-à-dire par Dieu.» *De princ.* 3, 11, 285, *SC* 268, p. 64 s.; cf. *SC* 269, p. 30, n. 54.

davantage. Il fait de même à la sixième, pour la plaie des ulcères^P. Mais à la septième, quand sévissent foudre et grêle, «Pharaon appela Moïse et Aaron, et il leur dit : Cette fois, j'ai péché; le Seigneur est juste, moi et mon peuple nous sommes impies. Priez donc pour moi le Seigneur⁹.» A la huitième, quand il est accablé par les sauterelles, «Pharaon se hâta d'appeler Moïse et Aaron, et il dit : J'ai péché en présence du Seigneur votre Dieu et contre vous. Prenez en charge mon péché cette fois encore, et priez le Seigneur votre Dieu^t.» A la neuvième, quand il est enveloppé de ténèbres, «Pharaon appela Moïse et Aaron, et il leur dit : Allez, servez le Seigneur votre Dieu^s». Enfin à la dixième, quand sont exterminés les premiers-nés des hommes et du bétail, «Pharaon appela de nuit Moïse et Aaron, et il leur dit : Debout! Sortez du milieu de mon peuple, et vous et les fils d'Israël; allez, servez le Seigneur votre Dieu, comme vous dites; prenant et votre petit et votre gros bétail, partez, comme vous avez dit. Mais bénissez-moi aussi. Et les Égyptiens pressaient le peuple de sortir au plus vite de la terre d'Égypte. Car ils disaient : Nous allons tous mourir^t.»

Interprétation des signes

5. Quel est celui que Dieu remplira de cet Esprit dont il a rempli Moïse et Aaron quand ils opéraient ces prodiges et ces signes, pour qu'à la lumière du même Esprit il puisse interpréter leurs exploits. Car je ne pense pas qu'on puisse exposer les aspects divers et variés de ces hauts faits, autrement que par l'Esprit qui en fut l'auteur; car, dit l'apôtre Paul : «Que l'Esprit des prophètes soit soumis aux prophètes^a! » Ce n'est donc pas à n'importe qui d'expliquer les paroles des prophètes, mais il est dit qu'elles «sont soumises aux prophètes». Cependant, le même bienheureux Apôtre nous commande de nous faire les imitateurs de cette grâce, le don de prophétie, comme étant

nostra, imitatores nos fieri iubet dicens : *Aemulamini autem dona meliora, magis autem ut prophetetis*^b, temptemus et nos aemulationem suscipere bonorum et, si quid est in nobis, exigere, a Domino uero plenitudinem muneris exspectare. Pro hoc enim dicitur a Domino per prophetam : *Aperi os tuum, et replebo illud*^c, pro illo uero alia Scriptura dicit : *Punge oculum, et producit lacrimam; punge cor, et producit sensum*^d. Ne ergo ex desperatione silentio nos tradamus, quod utique non aedificat Ecclesiam Dei, de quibus possumus et in quantum possumus, breuiter repetamus.

6. Puto ergo, prout sentire possum, quod Moyses ad Aegyptum ueniens et deferens uirgam, qua castigat et uerberat Aegyptum decem plagis, Moyses hic lex Dei sit, quae data est huic mundo ut eum decem plagis, id est decem mandatis quae in decalogo continentur, corripiat et emendet.

Virga uero, per quam geruntur haec omnia, per quam Aegyptus subigitur et Pharaon superatur, crux Christi sit, per quam mundus hic uincitur, et princeps huius mundi^a cum principatibus et potestatibus triumphatur^b. Quod autem uirga proiecta fit draco uel serpens et deuorat Aegyptiorum magorum serpentes, qui id *similiter fecerant*^c, serpentem pro sapientia poni uel prudentia indicat euangelicus sermo, cum dicit : *Estote prudentes tamquam serpentes*^d, et alibi :

b. Cf. I Cor. 14, 1 et 12, 31 || c. Ps. 80, 10 || d. Cf. Sir. 22, 19

6 a. Cf. Jn 16, 11 || b. Cf. Col. 2, 15 || c. Cf. Ex. 7, 12 s. || d. Matth. 10, 16

1. «Ce paragraphe précise la pensée d'Origène en matière d'interprétation biblique. Ce qui vient de l'Esprit n'est pleinement entendu que par l'action de l'Esprit. Mais quiconque a charge d'édifier l'Église peut espérer d'avoir une part – si faible qu'en soit la mesure – à ce don de prophétie que l'Esprit avait communiqué si largement à un saint Paul; il doit au moins s'efforcer, en quelque sorte, de le 'mimer'.» (H. DE L.). – Cf. *Homélies sur le Lévitique*, SC 286, *Introd.*, p. 17-19.

1. Cf. *supra*, hom. 2, 4, 31, et la note. L'assimilation était classique :

pour une part de notre compétence : «Aspirez aux dons supérieurs, et surtout à prophétiser^b.» Dès lors, essayons nous aussi d'obtenir l'aspiration à ces biens et, autant qu'il est en nous, de la réaliser, mais d'attendre du Seigneur la plénitude du don. C'est à cette fin que le Seigneur dit par le prophète : «Ouvre ta bouche, et je la remplirai^c»; à cette fin qu'un autre texte de l'Écriture dit : «Frappe l'œil, il en coule des larmes; frappe le cœur, il en sort l'intelligence^d.» Donc, n'allons pas, de désespoir, nous livrer au silence, ce qui, pour sûr, n'édifie pas l'Église de Dieu; reprenons en peu de mots ce que nous pouvons et dans la mesure où nous le pouvons¹.

Loi de Dieu

6. Autant que je puisse en juger, je pense que Moïse, qui vient en Égypte, qui porte le bâton dont il va châtier et frapper l'Égypte de dix plaies, ce Moïse est la Loi de Dieu¹, donnée à ce monde pour le corriger et le réformer au moyen de dix plaies : les dix commandements du Décalogue.

Croix du Christ

Et le bâton, grâce auquel tout cela est accompli, grâce auquel l'Égypte est soumise et Pharaon dominé, c'est la croix du Christ, grâce à laquelle est vaincu ce monde, est défait «le prince de ce monde^a», avec ses principautés et ses puissances^b. Jeté à terre, le bâton devient dragon ou serpent, dévore les serpents des magiciens d'Égypte, qui «avaient fait de même^c» : la parole évangélique montre que le serpent figure la sagesse ou la prudence, quand elle dit : «Soyez prudents comme des serpents^d.» Et, ailleurs : «Le serpent

«Peut-être Moïse, puisqu'il devait devenir législateur, était-il devenu lui-même bien auparavant une loi vivante et douée de parole.» PHILON, *De vita Mos.* I, 162, tr. R. Arnaldez, etc.; cf. II, 4 : «Le roi est la loi vivante, et la loi un roi juste.» – «Moïse était une loi vivante.» CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* I, 26, § 167, 3, SC 30, p. 156 s.

15 *Serpens erat prudentior omnibus animalibus et bestiis quae erant in paradiso*^e. Crux ergo Christi, cuius praedicatio stultitia uidebatur^f, quam Moyses, id est lex continet, sicut Dominus dixit : *De me enim ille scripsit*^g, haec, inquam, crux, de qua Moyses scripsit, postquam in terra proiecta
20 est, id est posteaquam ad credulitatem et fidem hominum uenit, conuersa est in sapientiam, et tantam sapientiam quae omnem Aegyptiorum, id est huius mundi sapientiam deuoraret. Intuere enim quomodo *stultam fecit Deus sapientiam huius mundi*, posteaquam manifestauit *Christum, qui*
25 *crucifixus est, Dei uirtutem esse et Dei Sapientiam*^h et uniuersus iam mundus comprehensus est ab eo qui dixit : *Comprehendens sapientes in astutia eorum*ⁱ.

Quod uero aquae fluminis uertuntur in sanguinem, satis conuenienter aptatur. Primo quidem, ut is fluuius, cui
30 Hebraeorum paruulos crudeli nece tradiderant, auctoribus sceleris poculum sanguinis redderet, et cruorem polluti gurgitis, quem parricidali caede maculauerant, potando sentirent.

Tum deinde, ut et allegoricis legibus nihil desit, aquae
35 uertuntur in sanguinem, et sanguis suus Aegypto propinatur^j. Aquae Aegypti erratica et lubrica philosophorum sunt dogmata; ista quoniam paruulos quosque sensu et pueros in intelligentia deceperunt, ubi crux Christi mundo huic ueritatis lumen ostendit, necis eorum poenas et reatum
40 sanguinis exiguntur. Ita enim et ipse Dominus dicit quia : *Omnis sanguis qui effusus est super terram, a sanguine Abel iusti usque ad sanguinem Zachariae, requiretur a generatione hac*^k.

e. Gen. 3, 1 || f. Cf. I Cor. 1, 18 || g. Jn 5, 46 || h. Cf. I Cor. 1, 20. 23 s. || i. I Cor. 3, 19 || j. Cf. Ex. 7, 20 || k. Matth. 23, 35-36

2. «Peu de textes, dans toute l'antiquité chrétienne, célèbrent avec une pareille vigueur le triomphe de la croix et de sa 'folie' sur le monde et sur sa sagesse.» (H. DE L.).

était le plus prudent de tous les animaux et toutes les bêtes qui étaient dans le paradis^c.» Donc, la croix du Christ, croix dont la prédication paraissait «une folie^f», et que contient Moïse, c'est-à-dire la Loi, comme l'a dit le Seigneur : «Car c'est de moi qu'il a écrit^g»; cette croix, dis-je, dont Moïse a écrit, une fois qu'elle fut jetée en terre, c'est-à-dire une fois qu'elle fut venue se proposer à la croyance et à la foi des hommes, elle s'est changée en «sagesse», et en une sagesse si grande qu'elle dévore toute la sagesse de l'Égypte, c'est-à-dire de ce monde. Considère, en effet, que Dieu «a frappé de folie la sagesse de ce monde», ayant manifesté que «le Christ, qui fut crucifié, est puissance de Dieu, et sagesse de Dieu^h»; dès lors, le monde entier est pris² par celui qui s'est dit «Celui qui attrape les sages à leur astuceⁱ.»

«Eaux du fleuve
changées en sang»
Que les eaux du fleuve soient changées en sang, l'application en est assez logique. D'abord il fallait que ce fleuve, à qui on avait livré les petits enfants des Hébreux par une mort cruelle, rende aux auteurs du crime une coupe de sang, et qu'en buvant ils goûtent le sang de l'abîme souillé, qu'ils avaient infecté par un affreux carnage.

Ensuite, pour que rien ne manque aux règles de l'allégorie, les eaux sont changées en sang^j, et l'Égypte a son propre sang à boire. Les eaux d'Égypte sont les doctrines erronées et flottantes des philosophes; parce qu'ils ont abusé l'esprit des tout-petits et l'intelligence des enfants, quand la croix du Christ a montré à ce monde la lumière de la vérité, on exige le châtement de leur crime et l'expiation du sang. Ainsi le déclare le Seigneur lui-même : «Tout le sang répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, sera redemandé à cette génération^k.»

Per secundam uero plagam, in qua ranae producuntur¹, indicari figuraliter arbitror carmina poëtarum qui, inani
45 quadam et inflata modulatione uelut ranarum sonis et cantibus, mundo huic deceptionis fabulas intulerunt. Ad nihil enim aliud animal illud utile est nisi quod sonum uocis improbis et importunis clamoribus reddit.

Post hoc scinifes producuntur^m. Hoc animal pennis
50 quidem suspenditur per aëra uolitans, sed ita subtile est et minutum ut oculi uisum nisi acute cernentis effugiat; corpus tamen cum insederit, acerbissimo terebrat stimulo, ita ut quem uolantem uidere quis non ualet, sentiat stimulantem. Hoc ergo animalis genus dignissime puto arti
55 dialecticae comparari, quae minutis et subtilibus uerborum stimulis animas terebrat, et tanta calliditate circumuenit ut deceptus nec uideat nec intelligat unde decipitur.

Quarto quoque in loco, cynomiamⁿ Cynicorum sectae comparauerim, qui ad reliquas deceptionis suae improbitates etiam uoluptatem et libidinem summum praedicant bonum.

Quoniam igitur per haec singula prius deceptus est mundus, adueniens sermo et lex Dei huiusmodi eum correctionibus arguit, ut ex qualitate poenarum qualitates
65 proprii agnoscat erroris.

Quod uero quinto in loco, animalium nece uel pecudum Aegyptus uerberatur^o, uecordia in hoc arguitur stultitiaque mortalium qui, tamquam irrationabilia pecora,

1. Cf. Ex. 8, 6 (2) || m. Cf. Ex. 8, 17 (13) || n. Cf. Ex. 8, 24 (20) || o. Cf. Ex. 9, 6

3. (Les moustiques) « Cette bête, pour petite qu'elle soit, est pourtant tout à fait redoutable... Elle pique l'épiderme, pénètre dans les narines et les oreilles, endommage la pupille de l'œil... » PHILON, *De vita Mos.* I, 108, tr. R. Arnaldez, etc.

4. « La mouche à chien... la bien nommée, car ceux qui ont institué les noms - c'étaient des sages - ont composé le sien à partir de celui des bêtes les plus effrontées, la mouche et le chien. » *Ibid.* I, 130.

« Grenouilles » La seconde plaie, l'invasion des grenouilles¹, figure, je pense, les chants des poètes. Avec un rythme vain et emphatique, semblable à la voix et aux chants des grenouilles, ils ont apporté à ce monde des fables trompeuses. Cet animal n'est en effet bon à rien d'autre qu'à faire retentir sa voix en coassements incessants et importuns.

« Moustiques » Viennent ensuite les moustiques^m. Cet animal, soutenu par des ailes, volète dans l'air; mais il est si fin et si menu qu'il échappe à l'œil qui n'a pas une vue perçante. Mais, posé sur le corps, il le taraude de son dard très acéré de sorte que, si l'on ne peut le voir voler, on le sent piquer³. Ce genre d'animal est donc, je pense, très justement comparé à la dialectique qui taraude les âmes des dards menus et subtils des mots et les circonviert avec tant d'astuce, qu'une fois séduit, on ne voit ni ne comprend d'où vient la séduction.

« Taons » En quatrième lieu, je comparerais les taonsⁿ à la secte des Cyniques⁴ qui, outre les autres perversités de leur tromperie, vont jusqu'à prôner comme Souverain Bien la volupté et le plaisir.

Donc, le monde ayant d'abord été abusé de toutes ces façons, la Parole et la Loi de Dieu viennent le reprendre par des corrections de ce genre, pour que la nature des peines lui fasse reconnaître celle de sa propre erreur.

« Perte du bétail » En cinquième lieu, la mort frappe l'Égypte dans ses animaux et ses troupeaux^o. On dénonce ici l'extravagance et la sottise des mortels qui, tel un bétail sans raison, ont appliqué le culte

cultum et uocabulum Dei imposuerunt figuris, non solum hominum, sed et pecudum, ligno et lapidibus impressis, Hammonem Iouem in ariete uenerantes et Anubem in cane, Apin quoque colentes in tauro, ceteraque quae Aegyptus deorum portenta miratur, ut, in quibus cultum credebant inesse diuinum, in his uiderent miseranda supplicia.

75 Ulcera post haec et uessicae cum feruura sexto in uerbere producuntur^p. Et uidetur mihi quod in ulceribus arguatur dolosa et purulenta malitia, in uessicis tumens et inflata superbia, in feruuris irae ac furoris insania.

80 Hucusque per errorum suorum figuras mundo supplicia temperantur.

7. Post haec uero uerbera ueniunt de supernis uoces, inquit, tonitruum sine dubio, et grando et ignis discurrens in grandine^a. Vide temperamentum diuinae correptionis : non cum silentio uerberat, sed dat uoces, et doctrinam caelitus mittit, per quam possit culpam suam castigatus agnoscere.

5 Dat et grandinem, per quam tenera adhuc uastentur nascentia uitiorum. Dat et ignem, sciens esse spinas et tribulos^b, quos debeat ignis ille depasci, de quo dicit Dominus : *Ignem ueni mittere in terram*^c; per hunc enim

10 inuentiua uoluptatis et libidinis consumuntur.

Quod autem locustarum octauo in loco fit mentio^d, puto per hoc genus plagae dissidentis semper a se et discordantis humani generis inconstantiam confutari. Locusta enim

p. Cf. Ex. 9, 10

7 a. Cf. Ex. 9, 23 || b. Cf. Gen. 3, 18 || c. Cf. Lc. 12, 49 || d. Cf. Ex. 10, 13

5. « Philosophie profane, chants des poètes, dialecticiens, doctrines cyniques, idolâtrie, vices d'orgueil et de colère : Origène met ici tout cela en quelque sorte sur le même plan, ou pour ainsi dire dans le même camp, face auquel il dresse la croix. On remarquera aussi qu'à chaque plaie, le châtement apparaît comme homogène à la faute : c'est le même principe que suivra, par exemple, Dante dans son *Enfer*. » (H. DE L.).

et le nom de Dieu à des figures, non seulement d'hommes mais encore de bêtes, gravées sur le bois et les pierres, vénérant Jupiter Hammon dans le bélier, Anubis dans le chien, honorant aussi Apis dans le taureau, et tous les autres que l'Égypte admirait comme merveilles des dieux. C'était pour que, là où on croyait à un objet du culte divin, on vît de pitoyables supplices.

«Ulcères et pustules»

Puis, c'est la prolifération d'ulcères et de pustules brûlantes, à la sixième plaie^p. Il me semble qu'on blâme, par les ulcères, la méchanceté fourbe et infecte; par les pustules, l'orgueil bouffi et boursofflé; par les brûlures, la folie de la colère et de la fureur. Jusqu'ici, les châtements sont dispensés au monde par des moyens qui figurent ses aberrations⁵.

Tonnerre, foudre, grêle

7. Après ces fléaux, viennent d'en haut «les voix», du tonnerre, bien sûr, «la grêle, et la foudre en zigzags au milieu de la grêle^a». Vois la juste mesure de la correction de Dieu. Il ne frappe point en silence, mais il accorde des voix et fait venir du ciel une doctrine qui permet à l'homme châtié de reconnaître sa faute. Il accorde la grêle qui dévaste les semis encore tendres des vices. Il accorde aussi la foudre, sachant qu'il y a «des épines et des chardons^b» qui doivent être la proie de ce feu dont le Seigneur dit : «Je suis venu jeter un feu sur la terre^c.» C'est par lui que sont brûlés les aiguillons de la volupté et du plaisir.

«Sauterelles»

En huitième lieu, on mentionne les sauterelles^d. Je crois que ce genre de plaie confond l'inconstance du genre humain, toujours en dissensions et en désaccords. Car les sauterelles bien

cum regem non habeat, sicut Scriptura dicit : *Una acie ordinatum ducit exercitum*^c; homines uero cum rationabiles a Deo facti sint, neque semet ipsos ordinate regere potuerunt neque Dei regis patienter moderamina pertulere.

Nona plaga tenebrae sunt^f, siue ut mentis eorum caecitas arguatur, siue ut intelligant diuinae dispensationis et prouidentiae obscurissimas esse rationes. *Posuit enim Deus tenebras latibulum suum*^g, quas illi, audacter et temere perscrutari cupientes et alia ex aliis asserentes, in crassas et *palpabiles errorum tenebras* deuoluti sunt^h.

Ad ultimum primitiuorum infertur interitus, in quo sit fortassis aliquid supra nostram intelligentiam, quod commissum ab Aegyptiis uideatur in *Ecclesiam primitiuorum, quae adscripta est in caelis*ⁱ. Vnde et exterminator angelus ad huiusmodi ministerium mittitur, qui parcat illis tantum qui utrosque postes agni sanguine inuenti fuerint habere signatos^l.

Delentur interim primogenita Aegyptiorum, siue eos *principatus et potestates*^k et *mundi huius rectores tenebrarum*^l dicamus, quos in aduentu suo Christus *traduxisse* dicitur, hoc est captiuos duxisse et *triumphasse in ligno crucis*^m; siue auctores et inuentores falsarum, quae in hoc mundo fuerunt, religionum dicamus, quas Christi ueritas cum suis exstinxit et deleuit auctoribus. Haec quantum ad locum mysticum spectat.

e. Cf. Prov. 30, 27 (24, 62) || f. Cf. Ex. 10, 22 || g. Ps. 17, 11 || h. Cf. Ex. 12, 29 || i. Cf. Hébr. 12, 23 || j. Cf. Ex. 12, 7 || k. Cf. Col. 2, 15 || l. Cf. Éphés. 6, 12 || m. Cf. Col. 2, 15

1. Col. 2, 15 : «... triumphans illos in semetipso» : ce εν αυτω final du texte grec peut se traduire : «par lui», le Christ, dont traite tout le passage; ou «par elle», la croix, nommée au v. 14. Développement semblable : «... Quel est donc celui qui a frappé les premiers-nés d'Égypte, c'est-à-dire 'les principautés et les pouvoirs' des démons? N'est-ce pas mon Seigneur Jésus Christ, qui est 'le premier-né de toute

qu'elles n'aient point de roi, «sortent comme une armée en ordre sur une ligne de bataille^c», comme dit l'Écriture; mais les hommes, bien que créés par Dieu raisonnables, n'ont pu ni se gouverner eux-mêmes en ordre, ni supporter avec patience les directions de Dieu leur roi.

«Ténèbres»

A la neuvième plaie, il y a les ténèbres^f, soit pour blâmer l'aveuglement de leur esprit, soit pour leur faire comprendre que les raisons de l'administration et de la providence divines sont très obscures. Car «Dieu fit des ténèbres sa retraite^g». Ceux qui avaient le désir audacieux et téméraire de les sonder, et qui passaient d'une affirmation à une autre, furent précipités dans «les ténèbres^h» épaisses et «palpables» de l'erreur.

Meurtre des premiers-nés, au sens mystique

En dernier, vient le meurtre des premiers-nés, recélant peut-être un sens qui dépasse notre intelligence : celui d'une faute commise par les Égyptiens contre «l'Église des premiers-nés qui est inscrite dans les cieuxⁱ». Donc, pour ce genre d'office, est envoyé l'ange exterminateur, qui n'épargne que ceux qu'il trouve avec leurs deux montants de porte marqués du sang de l'agneau^l.

Cependant, les premiers-nés de l'Égypte sont exterminés, qu'on veuille dire : soit ces «principautés et puissances^k», et «régisseurs de ce monde de ténèbres^l» dont il est dit que le Christ, à son avènement, les «a livrés en spectacle», c'est-à-dire les a traînés comme captifs et en «a triomphé¹ sur le bois de la croix^m»; soit les auteurs et inventeurs des fausses religions qui furent en ce monde, que la vérité du Christ a éteintes et détruites avec leurs auteurs. Voilà pour ce qui concerne le sens mystique.

8. Iam uero si etiam moralis nobis figura tractanda est, dicemus quod unaquaque anima in hoc mundo, dum in erroribus uiuit et in ignorantia ueritatis, in Aegypto posita est. Huic si appropinquare coeperit lex Dei, aquas ei uertit in sanguinem, id est fluidam et lubricam iuuentutis uitam conuertit ad sanguinem Veteris uel Noui Testamenti. Tum deinde educit ex ea uanam et inanem loquacitatem et aduersum Dei prouidentiam ranarum similem querelam. Purgat etiam malignas cogitationes eius, et scinifarum mordacitati similes calliditatis aculeos discutit. Libidinum quoque morsus cynomiae spiculis similes depellit, stultitiamque in ea et intellectum pecudibus similem delet; per quam *homo cum in honore esset, non intellexit, sed comparatus est iumentis insipientibus et similis factus est eis*^a. Arguit eius et ulcera peccatorum atque arrogantiae tumorem feruoremque in ea furoris exstinguit. Adhibet post haec etiam uoces *filiorum tonitru*^b, id est euangelicas apostolicasque doctrinas. Sed et castigationem grandinis admouet ut luxuriam uoluptatesque coerceat. Adhibet simul et ignem paenitentiae, ut et ipsa dicat : *Nonne cor nostrum erat ardens intra nos*^c? Nec locustarum ab ea subducit exempla, quibus mordeantur et depascantur omnes inquieti motus eius et turbidi, quo et ipsa discat quod Apostolus docet : *Vt omnia sua secundum ordinem fiant*^d. Vbi uero sufficienter fuerit castigata pro moribus et pro emendationis uitae correctione coercita, cum auctorem uerberum senserit et confiteri iam coeperit quia *digitus Dei est*^e et parum quid agnitionis acceperit, tunc praecipue gestorum suorum

8 a. Ps. 48, 21 || b. Cf. Mc 3, 17 || c. Lc 24, 32 || d. Cf. I Cor. 14, 40 || e. Cf. Ex. 8, 19 (15)

créature', qui 'a traîné les principautés et les pouvoirs aduerses, triomphant d'eux sur la croix?'» *In Num. hom.* 3, 4, *GCS* 7, p. 19, 7 s.

1. A propos du «feu de la pénitence», cf. *In Lev. hom.* 9, 9, 85 s., *SC* 287, p. 118 et la n. 2.

**Sens moral
de l'ensemble :**
- action
dans l'âme

8. Et maintenant, s'il nous faut encore traiter du sens moral, nous dirons que toute âme en ce monde, tant qu'elle vit dans les erreurs et l'ignorance de la vérité, se trouve en Égypte. Quand la Loi de Dieu commence à s'en approcher, elle change pour elle l'eau en sang : elle transforme la vie molle et luxurieuse de sa jeunesse en sang de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ensuite, elle arrache d'elle le bavardage vain et vide, et la plainte contre la providence de Dieu, analogue à celle des grenouilles. Elle purifie en outre ses mauvaises pensées, écarte les aiguillons de la ruse, qui correspondent à la piqûre des moustiques. Elle éloigne les morsures des passions, semblables aux dards des taons. Elle détruit en elle la sottise et l'intelligence qui ressemble à celle du bétail : celle par laquelle «l'homme dans sa splendeur ne comprend pas ; il s'assimile aux bêtes de somme sans raison et leur devient semblable^a». Elle dévoile aussi les ulcères de ses péchés, elle éteint en elle l'enflure de l'orgueil et l'ardeur de la colère. Ensuite, elle emploie les voix «des fils du tonnerre^b» : les doctrines évangéliques et apostoliques. De plus, elle applique le châtement de la grêle pour réprimer la luxure et les plaisirs. Elle y joint encore le feu de la pénitence¹, pour qu'elle dise, elle aussi : «Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous^c ?» Elle ne manque pas de lui donner l'exemple des sauterelles, qui mordent et dévorent tous ses mouvements agités et emportés, pour qu'elle apprenne, elle aussi, ce qu'enseigne l'Apôtre : «Que tout ce qui la concerne soit fait dans l'ordre^d.» Une fois suffisamment châtiée pour ses mœurs, et tenue en bride pour la réforme d'une vie rendue meilleure, quand elle a reconnu l'auteur des fléaux et qu'elle a commencé d'avouer : «C'est le doigt de Dieu^e», qu'elle a reçu un peu de connaissance, alors surtout elle

tenebras uidet, tunc errorum suorum caliginem sentit.
 30 Cumque in hoc uenerit, tunc merebitur ut exstinguantur in ea primogenita Aegypti.

In quo tale aliquid intelligi posse arbitror : omnis anima, cum ad supplementum aetatis aduenerit, et uelut naturalis in ea quaedam lex coeperit sua iura defendere, primos sine
 35 dubio motus secundum desiderium carnis producit, quos ex concupiscentiae uel irae fomite uis incentiua commouerit. Vnde quasi praecipuum et quod non sit commune cum ceteris hominibus, de solo Christo propheta dicit :
 40 *Butyrum et mel manducabit, priusquam faciat aut proferat maligna, eliget bonum, quoniam, priusquam sciat puer bonum aut malum^f*, resistit malitiae ut eligat quod bonum est. Alius autem propheta tamquam de semet ipso loquens dicebat :
 45 *Delicta iuuentutis meae et ignorantiae ne memineris^g*. Quia ergo primi isti animae motus secundum carnem prolati in peccatum ruunt, merito in morali loco Aegyptiorum primitiua ponentur, quae eatenus exstinguuntur, si reliquae uitae conuersio emendatiorem dirigat cursum. Sic ergo in anima, quam lex diuina ab erroribus susceptam castigat et corrigit, etiam primogenita Aegyptiorum intelliguntur esse deleta,
 50 nisi si post haec omnia in infidelitate perduret, et nolit iungi istracheliticae plebi, ut exeat de profundo et euadat incolumis, sed in iniquitate permaneat et descendat *tamquam plumbum in aqua ualidissima^h*. Iniquitas enim secundum

f. Is. 7, 15 s. || g. Ps. 24, 7 || h. Cf. Ex. 15, 10

2. Autre considération : « Quiconque arrive à cette époque de la vie qu'on appelle la puberté aime quelque chose d'une façon ou peu correcte, quand il aime ce qu'il ne faut pas, ou correcte et utile, quand il aime ce qu'il faut. Mais cette disposition à aimer, inscrite dans l'âme raisonnable par un bienfait du Créateur, certains l'investissent ou dans l'amour de l'argent et la passion de l'avarice, ou dans la recherche de la gloire et deviennent avides de vaine gloire, ou dans la fréquentation des courtisanes et se trouvent captifs de l'impudicité et du désir; ou ils

voit les ténèbres de ses œuvres, alors elle reconnaît l'obscurité de ses erreurs. Parvenue à ce point, elle méritera que soient exterminés en elle les premiers-nés de l'Égypte.

- extermination
 des premiers
 mouvements
 de l'âme

A ce propos, voici à peu près, je crois, ce qu'on peut comprendre². Toute âme, quand elle est parvenue à une croissance de l'âge, et qu'en elle une certaine loi naturelle commence à affirmer ses droits, produit des mouvements premiers, sans nul doute suivant le désir de la chair, mis en branle par une force excitante que stimulent la concupiscentie ou la colère. C'est pourquoi le prophète dit du Christ seul, comme un privilège qui n'est point partagé avec le reste des hommes : « Il mangera du lait caillé et du miel avant de faire ou de dire du mal; il choisira le bien, car, avant que l'enfant connaisse le bien ou le mal^f », il résiste au mal pour choisir ce qui est bien. Et un autre prophète, parlant de lui-même, disait : « Des péchés de ma jeunesse et de mon ignorance, ne te souviens pas^g. » Du fait justement que ces premiers mouvements de l'âme, produits suivant la chair, tendent avec force au péché, on a raison de voir en eux, au sens moral, les premiers-nés des Égyptiens, qui sont exterminés dans la mesure où la conversion dirige le cours amélioré du reste de la vie. Ainsi donc, dans l'âme que la Loi divine, après l'avoir tirée des erreurs, châtie et corrige, on comprend que les premiers-nés de l'Égypte aussi sont détruits : à moins que, après tout cela, elle ne persiste dans l'infidélité, et ne refuse de se joindre au peuple d'Israël pour émerger de l'abîme et sortir saine et sauve, mais ne demeure dans l'iniquité et ne descende « comme du plomb dans l'eau impétueuse^h ». Car l'iniquité, d'après la vision du prophète Zacharie est assise sur une masse de plomb : c'est

dissipent à des fins semblables la puissance de ce bien si noble ... » *In Cant. prol., GCS 8, p. 72, 12 s.*

Zachariae prophetae uisum supra talentum plumbi sedet,
 55 et ideo qui permanet in iniquitate tamquam plumbum
 demergi dicitur in profundum¹.

Sane quod in superioribus obseruauimus, quaedam pro-
 digia per Aaron, quaedam per Moysen, quaedam uero per
 ipsum Dominum ministrata, intelligi eatenus possunt, ut
 60 agnoscamus in quibusdam per sacrificia sacerdotum et
 obsecrationes pontificum nos esse purgandos, quod Aaron
 persona designat; in quibusdam uero per scientiam diuinae
 legis emendandos, ut Moysi designat officium; in aliis
 autem, sine dubio quae difficiliora sunt, ipsius Domini
 65 egere uirtutem.

9. Sed ne illud quidem putandum est nobis inaniter
 obseruatum, quod primo quidem Moyses non intrat ad
 Pharaonem, sed occurrit ei exeunti ad aquas, postmodum
 uero intrat ad eum, post hoc nec intrat, sed accersitus
 5 accedit. Et in hoc ita arbitror intelligi posse quod, siue
 nobis in uerbo Dei et religionis adsertione certamen est
 aduersum Pharaonem, siue etiam obsessas ab eo animas
 potestate eius conamur eripere et est nobis in disputatione
 luctamen, non statim in prima fronte ingredi debemus
 10 ad ultima quaestionum loca, sed occurrendum nobis est
 aduersario, et occurrendum ad aquas suas; aquae enim suae
 sunt auctores gentilium philosophorum. Ibi ergo nobis
 primo disputare uolentibus occurrendum est, ut ipsos
 arguamus et ipsos errasse doceamus. Post hoc iam ingre-
 15 diendum nobis est et ad interiora certaminis. Dicit enim et
 Dominus: *Nisi quis prius alligauerit fortem, non potest introire
 in domum eius et uasa eius diripere*^a. Prius ergo nobis alli-

i. Cf. Zach. 5, 6.7

9 a. Matth. 12, 29

3. Cf. *supra*, § 3.

pourquoi il est dit que celui qui demeure dans l'iniquité est
 enseveli «comme du plomb» dans l'abîme¹.

Sans doute avons-nous noté plus haut³ que certains
 prodiges furent accomplis par Aaron, d'autres par Moïse,
 d'autres par le Seigneur lui-même. On peut l'interpréter
 dans la mesure où on reconnaît que l'on doit, dans
 certains cas, être purifiés par les sacrifices des prêtres
 et les supplications des pontifes, ce que symbolise le
 rôle d'Aaron; dans d'autres, être corrigés par la science de
 la Loi divine, comme le symbolise la fonction de Moïse;
 mais que dans d'autres, sans nul doute plus difficiles, on a
 besoin de la puissance du Seigneur lui-même.

- démarches
 successives

9. N'allons pas non plus croire
 vain d'avoir noté¹ ceci: Moïse,
 d'abord, ne va pas chez Pharaon,
 mais le rencontre sortant pour aller vers les eaux; ensuite, il
 entre chez lui; enfin, il n'entre pas, mais s'y rend sur
 invitation. Là encore, je crois, voici ce qu'on peut com-
 prendre. Soit que nous ayons à lutter contre Pharaon pour
 la parole de Dieu et la démonstration de la religion, soit
 même que nous tentions de ravir à sa domination des âmes
 qu'il opprime et que nous ayons à lutter dans la discussion,
 nous n'avons pas, de prime abord, à nous engager au point
 extrême des difficultés; mais il nous faut aller à la rencontre
 de l'adversaire, et à sa rencontre auprès de ses eaux: ses
 eaux que sont les autorités des philosophes païens. C'est
 d'abord là, quand nous voulons discuter, qu'il nous faut
 aller à leur rencontre, pour les réfuter et faire voir qu'ils
 sont dans l'erreur. Après quoi il faut alors nous engager au
 cœur même de la bataille. Car, dit aussi le Seigneur: «Si
 l'on n'a d'abord lié l'homme fort, on ne peut entrer dans sa
 maison, et s'emparer de ses biens^a.» Donc, il nous faut

1. Cf. *supra*, § 4.

gandus est fortis et quaestionum uinculis constringendus, et ita introeundum ad diripienda uasa eius et liberandas
 20 animas, quas deceptionis fraude possederat. Quod cum saepius fecerimus, et steterimus contra ipsum – steterimus autem eo modo quo Apostolus dicit : *State ergo succincti lumbos uestros in ueritate*^b et iterum : *State in Domino, et uiriliter agite*^c –, cum ergo hoc modo steterimus aduersum
 25 ipsum, ille artifex antiquus et callidus etiam uinci se simulabit et cedere, si forte per hoc negligetiores nos efficiat ad certamen. Sed et paenitentiam simulabit et deprecabitur nos discedere quidem, sed non longe discedere^d. Vult nos esse sibi aliqua ex parte uicinos, uult nos a
 30 suis finibus non longe discedere.

Sed nos nisi ab eo longius recedamus et transeamus mare et dicamus : *Quantum interiacet ortus ab occasu, elongauit a nobis iniquitates nostras*^e, salui esse non possumus. Propter quod deprecemur misericordiam Domini, ut et nos eripiat de
 35 terra Aegypti, de potestate tenebrarum, et Pharaonem cum exercitu suo *tamquam plumbum demergat in aqua ualidissima*^f. Nos autem liberati, cum gaudio et exultatione hymnum *Cantemus Domino, gloriose enim honorificatus est*^g, quia ipsi *honor et gloria in saecula saeculorum. Amen*^h.

b. Éphés. 6, 14 || c. Phil. 4, 1 et I Cor. 16, 13 || d. Cf. Ex. 8, 28 (24) || e. Ps. 102, 12 || f. Cf. Ex. 15, 10 || g. Cf. Ex. 15, 1 || h. Cf. Rom. 16, 27

2. «Sinon que sans cesse Dieu prescrit à Moïse de se dresser en face de Pharaon, par là nous enseignant à nous aussi, d'après l'Apôtre divin, à nous dresser contre les manœuvres du diable' (*Éphés.* 6, 11), et à ne point être ébranlés par elles.» PROCOPE, *In Ex.*, PG 87, 1, 551-552 (= cod. *Monac. graec.* 358 fol. 184^v).

3. «Là encore, les rapports du chrétien avec la philosophie païenne sont envisagés essentiellement sous la forme d'une lutte. On y peut

d'abord lier l'homme fort, l'enserrer dans les liens des difficultés, et nous introduire ensuite pour piller ses biens et délivrer les âmes qu'il retenait par l'artifice de la tromperie. Quand, à plusieurs reprises², nous l'aurons fait, et que nous nous serons dressés en face de lui – dressés, à la manière qu'indique Paul : «Debout, donc, ayant aux reins la vérité pour ceinture^b» et encore : «Tenez-vous debout dans le Seigneur, et agissez en hommes^c!» – quand donc nous nous serons dressés de cette manière contre lui, ce vieil acteur rusé feindra encore d'être vaincu et de céder, dans l'espoir de nous rendre ainsi plus négligents au combat. De plus, il feindra le repentir et nous priera même de partir, mais sans aller loin^d. Il veut nous avoir pour voisins assez proches, il veut que nous n'allions pas loin de son territoire.

Mais nous, à moins de nous écarter loin de lui, et de franchir la mer en disant : «Autant l'Orient est loin de l'Occident, autant de nous il éloigne nos iniquités^e», nous ne pouvons être sauvés³. Ainsi donc, implorons la miséricorde du Seigneur, pour qu'il nous tire, nous aussi, de la terre d'Égypte, de la puissance des ténèbres, et qu'il engloutisse Pharaon et toute son armée «comme du plomb dans l'eau impétueuse^f». Et nous, libérés, avec joie et allégresse «nous chanterons un hymne au Seigneur, car il s'est avec éclat couvert d'honneur^g» : car à lui sont «honneur et gloire pour les siècles des siècles. Amen^h».

distinguer trois phases : d'abord le rejet, avec la réfutation pure et simple; puis, seule pleinement efficace, une discussion immanente, qui porte le conflit jusqu'au cœur de la doctrine, et qui se termine par l'enlèvement d'un butin (qu'on songe aux 'dépouilles d'Égypte', cf. *hom.* 11, 6, 57 et la note) : la vérité que les systèmes erronés détiennent captive est alors délivrée et introduite dans la synthèse chrétienne. Enfin, le souci de se garder de tout retour offensif, par l'intransigeance maintenue de la position chrétienne.» (H. DE L.).

De protectione filiorum Istrahel

1. *Doctor gentium in fide et ueritate*^a Apostolus Paulus tradidit Ecclesiae, quam congregauit ex gentibus, quomodo libros legis susceptos ab aliis sibi ignotos prius et ualde peregrinos deberet aduertere, ne aliena instituta suscipiens et institutorum regulam nesciens, in peregrino trepidaret instrumento. Propterea ergo ipse in nonnullis intelligentiae tradit exempla, ut et nos similia obseruemus in ceteris, ne forte pro similitudine lectionis et instrumenti Iudaeorum nos effectos esse discipulos crederemus. Hoc ergo differre uult discipulos Christi a discipulis synagogae quod legem, quam illi male intelligendo Christum non receperunt, nos spiritualiter intelligendo ostendamus eam ad Ecclesiae instructionem merito datam.

Iudaei ergo hoc solum intelligunt quia *profecti sint filii* 15 *Istrahel* de Aegypto et prima profectio eorum fuerit *ex Ramesse*^b, et inde profecti uenerint *in Sochoth*, et de *Sochoth profecti*, uenerint *in Othon* ad Epauleum iuxta mare^c; tum deinde quod ibi nubes eos praecesserit^d, et secuta sit *petra*, de qua biberent aquam^e, transierint etiam per mare rubrum

1 a. Cf. I Tim. 2, 7 || b. Cf. Ex. 12, 37 || c. Cf. Ex. 13, 20; 14, 2 || d. Cf. Ex. 13, 21 || e. Cf. Ex. 17, 6

1. «Après sa résurrection..., le Christ nous a donné les livres de la Loi et des prophètes, ignorés jusqu'alors et inconnus de nous, et il a remis pour notre instruction ces documents (*instrumenta*) à l'Église...», *infra*, *hom.* 7, 8, 36 s.

Départ des fils d'Israël

Appel à l'autorité de l'apôtre Paul 1. «Docteur des nations dans la foi et la vérité^a», l'apôtre Paul a transmis à l'Église qu'il a rassemblée des nations, au sujet des livres de la Loi, reçus d'autres et auparavant ignorés d'elle et fort étrangers¹, cette consigne : éviter que, les recevant comme des enseignements étrangers et ignorant la règle de leur explication, elle ne soit troublée à propos d'un document de l'étranger. Aussi bien pour quelques passages, nous a-t-il donné lui-même des exemples d'interprétation, afin que nous aussi nous gardions la même méthode en tout le reste, pour que nous n'allions pas, en raison de la similitude du texte et du document des Juifs, nous croire devenus leurs disciples. Il veut donc que les disciples du Christ diffèrent des disciples de la Synagogue en ceci que la Loi, qu'eux entendaient mal, d'où leur refus du Christ, nous, la comprenant spirituellement, nous montrions qu'elle fut donnée à juste titre pour l'instruction de l'Église.

Lecture historique, lecture spirituelle Les Juifs, donc, comprennent seulement : «Les fils d'Israël partirent» de l'Égypte; leur premier départ se fit «de Ramesse^b»; partis de là, ils vinrent «à Sochoth», et, «partis de Sochoth», ils vinrent «à Othon», près d'Epauleum au bord de la mer^c; puis, là, les précéda la nuée^d, et les suivit «le rocher» d'où ils tiraient l'eau qu'ils buvaient^e;

20 et uenerint in desertum Sina^f. Nobis autem qualem tradiderit de his Paulus Apostolus intelligentiae regulam uideamus. Corinthiis scribens in quodam loco ita dicit : *Scimus enim quia patres nostri omnes sub nube fuerunt, et omnes in Moysen baptizati sunt in nube et in mari, et omnes eandem escam*
 25 *spiritalem manducauerunt, et omnes eundem potum spiritalem biberunt. Bibebant autem de sequenti spiritali petra; petra uero erat Christus^g.*

Videtis quanto differat ab historica lectione Pauli traditio : quod Iudaei transitum maris putant, Paulus baptismum uocat; quam illi aestimant nubem, Paulus Spiritum sanctum ponit; et huic simile uult intelligi illud quod Dominus in Euangeliiis praecepit dicens : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest intrare in regna caelorum^h.* Et rursum manna, quod Iudaei cibum uentris
 35 et satietatem aestimant gulae, *escam spiritalemⁱ* nominat Paulus. Et non solum Paulus, sed et Dominus de eodem in Euangelio dicit : *Patres uestri manna manducauerunt in deserto, et mortui sunt. Qui autem manducauerit de pane quem ego do ei, non morietur in aeternum^j.* Et post hoc, dicit : *Ego sum panis,*
 40 *qui de caelo descendi^k.* Tum deinde de *sequenti petra* aperte pronuntiat Paulus et dicit : *Petra uero erat Christus^l.*

Quid igitur agendum nobis est, qui huiusmodi a Paulo Ecclesiae magistro intelligentiae instituta suscepimus? Nonne iustum uidetur, ut traditam nobis huiusmodi
 45 regulam simili in ceteris seruemus exemplo? An, ut quidam uolunt, haec quae tantus ac talis Apostolus tradidit relinquentes, rursum ad *indaeicas fabulas^m* conuertamur? Mihi quidem si haec aliter quam Paulo uidetur exponam, hoc puto esse manus dare inimicis Christi, et hoc esse quod
 50 propheta dicit : *Vae, qui potat proximum suum subuersione*

f. Cf. Ex. 14, 22; 16, 1 || g. I Cor. 10, 1-4 || h. Jn 3, 5 || i. Cf. I Cor. 10, 3 || j. Jn 6, 49-50 || k. Jn 6, 51 || l. I Cor. 10, 4 || m. Cf. Tit. 1, 14

ils traversèrent la Mer Rouge et vinrent au désert de Sina^f. Or, voyons quelle règle d'interprétation l'apôtre Paul nous a transmise. Écrivant aux Corinthiens, il dit à un endroit : « Car nous savons que nos pères ont tous été sous la nuée, tous ont été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, tous ont mangé le même aliment spirituel, et tous ont bu la même boisson spirituelle. Ils buvaient en effet à un rocher spirituel qui les suivait; et ce rocher était le Christ^g. »

Vous voyez combien diffère de la lecture historique l'enseignement de Paul. Ce que les Juifs jugent passage de la mer, Paul l'appelle baptême. Ce qu'ils regardent comme une nuée, Paul le présente comme l'Esprit-Saint. Et pour ce passage, il veut une interprétation semblable à celle que prescrit le Seigneur dans les Évangiles : « Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans les royaumes des cieux^h. » Et encore, la manne où les Juifs voient ce qui nourrit le ventre et rassasie le gosier, Paul l'appelle « un aliment spirituelⁱ ». Et non seulement Paul, mais aussi le Seigneur dit du même sujet dans l'Évangile : « Vos pères ont mangé la manne au désert, et ils sont morts. Mais qui mangera du pain, que moi je lui donne, ne mourra jamais^j. » Après quoi, il dit : « Moi, je suis le pain descendu du ciel^k. » Puis, « du rocher qui suivait », Paul déclare ensuite clairement : « Et le rocher était le Christ^l. »

Que faire donc, nous qui avons reçu de Paul, maître de l'Église, de telles règles d'interprétation? Ne semble-t-il pas juste d'observer dans les autres cas cette règle qu'il nous a transmise en un exemple semblable? Ou bien allons-nous, comme le veulent certains, négligeant ce que nous a transmis l'illustre Apôtre, retourner « aux fables juives^m »? Pour moi du moins, en donner une autre interprétation que celle qui paraît bonne à Paul serait, à mon sens, tendre les mains aux ennemis du Christ, de l'avis même du prophète : « Malheur à qui fait boire son prochain

*turbulenta*ⁿ! Accepta ergo a beato Paulo Apostolo semina spiritualis intelligentiae, in quantum Dominus nos precibus uestris illuminare dignabitur, excolamus.

2. *Eleuantes, inquit, filii Istrabel de Ramesse uenerunt in Sochoth, et profecti de Sochoth uenerunt in Othon*^a.

Si quis est qui proficisci de Aegypto parat, si quis est qui cupit obscuros mundi huius actus et errorum tenebras 5 derelinquere, primo omnium ex Ramesse ei proficiscendum est. Ramesse uero interpretatur commotio tineae. Si ergo uis uenire in hoc, ut Dominus tibi dux sit et *in columna te nubis praecedat*^b, et sequatur te *petra quae tibi escam spiritalem et potum nihilominus praebet spiritalem*^c, proficiscere et exi ex Ramesse, *nec thesaurizes ibi, ubi tineae exterminat, et ubi fures effodiunt et furantur*^d. Hoc est quod aperte Dominus in Euangeliis dicit: *Si uis perfectus esse, uende omnia tua et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo; et ueni, sequere me*^e. Hoc est ergo proficisci de Ramesse et sequi 15 Christum.

Videamus autem qui sit et castrorum locus ad quem uenitur ex Ramesse. *Venerunt, inquit, in Sochoth*^f. Sochoth tabernacula intelligi apud Hebraeos tradunt interpretes nominum. Cum ergo derelinquens Aegyptum, discusseris 20 abs te tineas totius corruptelae et uitiorum incitamenta

n. Hab. 2, 15

2 a. Cf. Ex. 12, 37 et 13, 20 || b. Cf. Ex. 13, 21 || c. Cf. Ex. 17, 6; I Cor. 10, 3-4 || d. Matth. 6, 20 || e. Matth. 19, 21 || f. Ex. 12, 37

2. Sur l'autorité de Paul à laquelle Origène ne cesse de faire appel, cf. H. DE LUBAC, *HE*, p. 69-77.

1. «Ramesse», cf. *supra*, hom. 1, 5, 79 et en note, l'interprétation de Philon. — «Ramesse, en effet, dans notre langue veut dire : agitation troublée, ou agitation de la vermine.» *In Num. hom. 27, 5, GCS 7*, p. 268, 18 s., *SC 29*, p. 533, tr. A. Méhat. — «Ramesse est glosé par certains : agitation troublée, ou amertume et agitation de la vermine; nous pensons qu'il est mieux rendu par : tonnerre de joie. C'est dans cette ville aux confins de l'Égypte, que s'est rassemblé le peuple qui veut

et verse son poison jusqu'à l'enivrerⁿ! » Ayant donc reçu du bienheureux apôtre Paul ces semences de l'intelligence spirituelle, dans la mesure où, grâce à vos prières, le Seigneur daignera nous éclairer, cultivons-les².

Départ

2. «Partant de Ramesse, les fils d'Israël vinrent à Sochoth; partis de Sochoth, ils vinrent à Othon^a.»

Si l'on se prépare à partir de l'Égypte, si l'on désire abandonner les sombres actions et les ténèbres des erreurs de ce monde, il faut avant tout que l'on parte de Ramesse. Ramesse signifie érosion de la rouille¹. Si donc tu veux venir au point où le Seigneur soit un guide pour toi, qu'il te précède «dans la colonne de nuée^b», et que te suive «le rocher» qui doit te fournir «un aliment spirituel» et une «boisson» également «spirituelle^c», pars de Ramesse, «n'amasse point de trésor là où la rouille ronge, où les voleurs percent les murs et volent^d». C'est ce que dit clairement le Seigneur dans les Évangiles : «Si tu veux être parfait, vends tous tes biens et donne le prix aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens, suis-moi^e.» C'est donc cela, partir de Ramesse et suivre le Christ.

Tentes

Et puis voyons quel est aussi l'emplacement du camp, où l'on vient à partir de Ramesse. «Ils vinrent à Sochoth^f.» Sochoth veut dire tentes chez les Hébreux, d'après les étymologistes². Quand donc, abandonnant l'Égypte, on secouera la rouille

sortir pour aller dans le désert parce que, quittant le tumulte du siècle, il s'éloignait de ses anciens vices et de la vermine des péchés qui le rongait auparavant.» JÉRÔME, *Ep.* 78, 3, cité par le traducteur, *ibid.* n. 2.

2. «Sochoth se traduit par les tentes», *In Num. hom. 17, 4*. On notera l'expression *interpretes nominum*, cf. *infra*, hom. 11, 1 fin, et la référence à la note 2. Cf. WUTZ II, 821.937.1039.

reieceris, habitabis in tabernaculis. Habitamus enim in tabernaculis, ex quibus *nolumus exspoliari, sed superuolari*^g. Habitatio autem tabernaculorum expeditum et absque ullis impedimentis indicat esse eum qui festinat ad Deum.

25 Sed ne in hoc quidem standum est, urgenda profectio, mouenda sunt castra etiam de Sochoth, et festinandum est, ut ueniatur in Othon. Othon uero in nostram linguam uerti dicunt signa iis. Et merito, hic enim audies dici quia : *Deus antecedebat eos, per diem in columna nubis, et per noctem in*
30 *columna ignis*^h; non hoc inuenis factum apud Ramesse, nec apud Sochoth, quae secunda proficiscentibus castra dicuntur, sed tertia castra sunt, in quibus fiunt signa diuina. Recordare quae superius lecta sunt, cum dicebat Moyses ad Pharaonem : *Iter trium dierum ibimus in deserto, et immola-*
35 *bimus Domino Deo nostro*ⁱ. Hoc ergo erat triduum, ad quod festinabat Moyses et contradicebat Pharaon; ille enim dicebat : *Non eatis longius*^j. Non permittebat Pharaon ad locum signorum peruenire filios Istrahel, non permittebat eos in tantum proficere ut possent tertii diei mysteriis
40 perfrui. Audi enim prophetam, quid dicit : *Resuscitabit nos Deus post biduum, et in die tertia resurgemus et uiuemus in conspectu eius*^k. Prima dies nobis passio Saluatoris est, et secunda, qua descendit in infernum, tertia autem resurrectionis est dies^l. Et ideo in die tertia *Deus antecedebat eos, per*
45 *diem in columna nubis, per noctem in columna ignis*^m. Quod si secundum ea quae superius diximus, in his uerbis recte nos Apostolus docet baptismi mysteria contineriⁿ, necessarium est ut *qui baptizantur in Christo in morte ipsius baptizentur, et ipsi consepeliantur*^o, et cum ipso die tertia resurgant a

g. Cf. II Cor. 5, 4 || h. Ex. 13, 21 || i. Ex. 5, 3 || j. Ex. 8, 28 (24) || k. Os. 6, 2 || l. Cf. Matth. 16, 21... || m. Cf. Ex. 13, 21 || n. Cf. I Cor. 10, 2 || o. Cf. Rom. 6, 3

3. Cf. *supra*, hom. 3, 3, 18.

4. Cf. *supra*, § 1, 20 s.

de toute corruption et rejettera les excitations des vices, on habitera sous des tentes. Car nous habitons sous des tentes : « Nous ne voulons pas en être dépouillés, mais en revêtir d'autres en plus^g. » Or, habiter sous des tentes, c'est, disponible et sans bagages, se hâter vers Dieu.

Signes divins

Mais il ne faut pas s'arrêter là, il faut presser le départ, il faut lever le camp de Sochoth et se hâter de venir à Othon. Othon se traduit en notre langue, dit-on, signes pour eux. Et justement, tu vas ici entendre dire : « Dieu les précédait, le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu^h. » Tu ne trouves pas ce prodige à Ramesse; ni à Sochoth, la deuxième étape pour les partants. Mais il est une troisième étape où se produisent les signes divins. Rappelle-toi ce qu'on a lu plus haut³, quand Moïse disait à Pharaon : « Par une route de trois jours nous irons au désert, et nous sacrifierons au Seigneur notre Dieuⁱ. » Voilà donc cet espace de trois jours où Moïse voulait se hâter, et Pharaon s'y opposait; car il disait : « N'allez pas trop loin^j. » Pharaon ne permettait pas que les fils d'Israël parviennent au lieu des signes, il ne permettait pas qu'ils s'avancent jusqu'à pouvoir jouir des mystères du troisième jour. Écoute en effet le prophète : « Dieu nous ressuscitera après deux jours, le troisième jour, nous ressusciterons et nous vivrons en sa présence^k. » Pour nous, le premier jour est la passion du Sauveur, le deuxième, celui où il descendit aux enfers, et le troisième jour est le jour de la résurrection^l. C'est pour cette raison qu'au troisième jour, « Dieu les précédait, le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu^m. » Or si, comme on l'a dit plus haut⁴, l'Apôtre nous enseigne avec raison qu'en ces paroles sont contenus les mystères du baptêmeⁿ, il est nécessaire que « ceux qui sont baptisés dans le Christ soient baptisés en sa mort et ensevelis avec lui^o », et qu'avec lui au

50 mortuis, quos et secundum hoc quod dicit Apostolus : *Simul secum suscitavit, simulque fecit sedere in caelestibus*^p. Cum ergo tibi tertii diei mysterium fuerit susceptum, incipiet te deducere Deus et ipse tibi uiam salutis ostendere.

3. Sed uideamus quid post haec dicitur ad Moysen, quae uia praecipitur eligenda. *De Othon*, inquit, *conuersi iter facite inter Epauleum et inter Magdolum, quod est contra Beelsephon*^a. Haec autem interpretantur : Epauleum quidem
5 adscensio tortuosa, Magdolum turris, Beelsephon adscensio speculae uel habens speculam. Tu fortasse credebas quia iter, quod Deus ostendit, planum esset et molle, et nihil prorsus haberet difficultatis aut laboris : adscensio est, et adscensio tortuosa. Non enim proclive iter est quo
10 tenditur ad uirtutes, sed adscenditur, et anguste ac difficulter adscenditur. Audi etiam Dominum in Euangelio dicentem, *quam arcta et angusta uia est quae ducit ad uitam*^b. Vide ergo quantum consonat Euangelium cum lege. In lege ostenditur uirtutis uia adscensio tortuosa ; in Euange-
15 liis dicitur *arcta et angusta uia quae ducit ad uitam*. Nonne haec aperte etiam caeci uidere possunt quod legem et Euangelia

p. Éphés. 2, 6

3 a. Cf. Ex. 14, 2 || b. Matth. 7, 14

5. «Le troisième jour est en tout temps particulièrement propice aux mystères : lorsque le peuple fut sorti d'Égypte, c'est le troisième jour qu'il offre un sacrifice à Dieu, et le troisième jour qu'il se purifie; la résurrection du Seigneur eut lieu le troisième jour; et beaucoup d'autres mystères sont enfermés dans ce troisième jour.» *In Gen. hom.* 8, 4 fin, *SC 7 bis*, p. 220, tr. L. Doutreleau. — Pour Origène, «nombreux sont les mystères du troisième jour, ou plutôt c'est tout le mystère chrétien, le mystère pascal qui s'y trouve récapitulé.» (H. DE L.) — Les modernes y voient l'indication «d'une distance assez considérable», OSTY, renvoyant à *Gen.* 30, 36; *Ex.* 3, 18; 5, 3; 8, 23; 15, 22; *Nombr.* 33, 8. G. AUZOU parle d'une «expression reçue», *SS*, p. 92, note 1.

1. Epauleum, Magdolum, cf. WUTZ, 306, 587. Beelsephon, *id.* 59.140.593. «Beelsephon interpretatur adscensio speculae sive turris...

troisième jour ressuscitent d'entre les morts ceux que, au dire de l'Apôtre encore, «il a ressuscités ensemble avec lui et fait asseoir ensemble dans les régions célestes^p». Quand donc le mystère du troisième jour⁵ sera reçu de toi, Dieu commencera à te conduire et à te montrer lui-même la voie du salut.

Route difficile

3. Voyons ce qui est ensuite dit à Moïse, quelle route il a ordre de choisir : «A partir d'Othon, changeant de direction, faites route entre Épauleum et Magdolum, en face de Béelséphon^a.» Ce qu'on traduit : «Épauleum», montée tortueuse; «Magdolum», tour; «Béelséphon», montée de l'observatoire ou ayant un observatoire¹. Tu croyais peut-être que le chemin que Dieu montre est uni et facile, qu'il ne comporte absolument rien de difficile ou de pénible : c'est une montée, et une montée tortueuse. Car il ne va pas en descendant le chemin par où on tend aux vertus, mais on monte, et c'est une montée resserrée et difficile. Écoute le Seigneur encore dire dans l'Évangile : «Combien étroite et resserrée est la voie qui mène à la vie^b!» Vois donc combien l'Évangile est en harmonie avec la Loi². Dans la Loi, on présente la voie de la vertu comme une montée tortueuse; dans les Évangiles, on dit «étroite et resserrée la voie qui mène à la vie». N'est-il pas vrai que même des aveugles peuvent clairement le voir : un seul et même

Magdolum magnificentia dicitur.» *In Num. hom.* 27, 9, *GCS* 7, p. 269, 16 s. et 22.

2. «Tu vois, partout les mystères se répondent : tu vois, il y a accord des figures entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Là, c'est aux puits et à leurs eaux que l'on se rend pour trouver des épouses; et l'Église, c'est dans le bain de l'eau qu'elle s'unit au Christ.» *In Gen. hom.* 10, 5 41 s., *SC 7 bis*, p. 272 s., tr. L. Doutreleau. Pour l'harmonie entre la Loi et l'Évangile, entre «Moïse et Jésus», cf. *In Lev. hom.* 6, 2, 79, *SC* 286, p. 274. Voir H. DE LUBAC, *HE*, p. 166-178.

unus atque idem Spiritus scripsit? Est ergo iter, quod incedunt, adscensio tortuosa, et adscensio speculae uel habens speculam; adscensio ad actus pertinet, specula ad
 20 fidem. Ostendit ergo quia et in actibus et in fide multa est difficultas et multus labor. Multae enim tentationes occurrunt, multa offendicula uolentibus agere quae Dei sunt. Tum deinde in fide multa inuenias tortuosa, plurimas quaestiones, multas obiectiones haereticorum,
 25 multas contradictiones infidelium. Hoc ergo iter agendum est sequentibus Deum; sed est et turris in hoc itinere. Quae est ista turris? Illa nimirum quam Dominus in Euangelio dicit: *Quis uestrum uolens turrem aedificare, nonne prius sedebit et computabit sumptus, si habet unde perficiat*^c. Ista est ergo
 30 turris sedes ardua et excelsa uirtutum.

Sed uidens haec Pharaon, audi quid dicit: Errant, inquit, isti. Apud Pharaonem, qui Deum sequitur errare dicitur; quia, ut diximus, sapientiae iter tortuosum est, multos habens flexus, multas difficultates, plurimos anfractus.
 35 Denique cum confitearis unum Deum eademque confessione Patrem et Filium et Spiritum sanctum asseras unum Deum, quam tortuosum, quam difficile, quam inextricabile uidetur hoc esse infidelibus. Tum deinde cum dicis *Dominum maiestatis*^d crucifixum, et Filium hominis esse *qui*
 40 *descendit de caelo*^e, quam tortuosa haec uidentur et quam difficilia! Qui audit, si non cum fide audiat, dicit quia errant isti; sed tu fixus esto, nec dubites de huiusmodi fide, sciens quia Deus tibi ostendit hanc fidei uiam. Ipse enim dixit: *Tollentes de Othon castra, collocate inter Epanleum et inter*
 45 *Magdolum contra Beelsephon*^f. Fugiens ergo Aegyptum uenis ad haec loca, uenis ad has operum adscensiones et fidei,

c. Lc 14, 28 || d. Cf. Ps. 28, 3 || e. Cf. Jn 6, 33... || f. Cf. Ex. 14, 2

3. Cf. *In Matth.* 17, 7, GCS 10, p. 604, 6 s. Là, «cette tour est plutôt l'édifice de la connaissance et de la prédication sur Dieu. Au reste, les deux explications ne sont pas sans rapports étroits.» (H. DE L.).

Esprit a écrit la Loi et les Évangiles. Le chemin où on s'avance est donc une montée tortueuse, et une montée de l'observatoire ou ayant un observatoire: la montée concerne les actes; l'observatoire, la foi. On montre donc ceci: et les actes et la foi comportent bien des difficultés, bien des peines. Car bien des tentations, bien des obstacles s'opposent à ceux qui veulent agir selon Dieu. Par la suite, dans la foi, on trouve bien des choses tortueuses, beaucoup de points de discussion, bien des objections d'hérétiques, bien des contradictions d'infidèles. Tel est donc le chemin qu'ont à faire ceux qui suivent Dieu. Et sur ce chemin est une tour³. Quelle est cette tour? Celle, assurément, dont le Seigneur parle dans l'Évangile: «Qui d'entre vous, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir et calculer la dépense, pour voir s'il a de quoi terminer^c?». Cette tour est donc le siège des vertus, élevé et d'accès difficile.

La suivre n'est pas s'égarer

Mais écoute ce que Pharaon, à cette vue, déclare: «Ces gens-là s'égareront.» Pour Pharaon, qui suit Dieu s'égare. C'est que, on l'a dit, le chemin de la sagesse est tortueux, avec maints tournants, maintes difficultés, nombre de détours. Ainsi, confesser qu'il y a un seul Dieu, et affirmer dans la même confession que le Père, le Fils et le Saint Esprit sont un seul Dieu, combien tortueux, combien difficile, combien inextricable cela paraît-il aux infidèles! Ajouter ensuite que «le Seigneur de majesté^d» fut crucifié, et qu'il est le Fils de l'homme «qui descendit du ciel^e», combien cela paraît-il tortueux et combien difficile! Qui l'entend, si ce n'est avec foi, dit: «Ces gens-là s'égareront.» Mais toi, sois ferme, ne mets pas en doute une telle foi, sachant que Dieu te montre cette route de la foi. Car c'est lui qui a dit: «D'Othon levez le camp, installez-le entre Épauleum et Magdolum, en face de Béelséphon^f.» Fuyant donc l'Égypte, tu viens à ces lieux, tu viens à ces montées

uenis ad aedificium turris, uenis etiam ad mare et occurrunt tibi fluctus. Non enim iter uitae sine tentationum fluctibus agitur; sicut et Apostolus dicit : *Omnes qui uolunt pie uiuere*
 50 *in Christo persecutionem patientur*^g. Sed et Iob nihilominus pronuntiat quia : *Tentatio est uita nostra super terram*^h. Hoc est ergo uenisse ad mare.

4. Sed si Moysen, id est legen Dei, sequens agas hoc iter, Aegyptius te quidem persequitur et insectatur, sed uide quid fiat : *Lenauit, inquit, angelus Domini, qui antecedebat castra Istrabel, et abiit post illos. Eleuauit et columna nubis*
 5 *a facie eorum, et stetit post illos, et intrauit inter castra Aegyptiorum et Istrabelitarum*^a. Haec columna nubis populo quidem Dei efficitur murus, Aegyptiis uero obscuritatem imponit et tenebras. Non enim transfertur columna ignis ad Aegyptios ut uideant lucem, sed in tenebris permanent,
 10 *quia dilexerunt tenebras magis quam lucem*^b.

Et tu ergo, si ab Aegyptiis recedas et de potestate daemonum fugias, uide quanta tibi diuinitus praeparantur auxilia, uide quantis adiutoribus uteris. Tantum est, ut permanear fortis in fide, nec te Aegyptiorum equitatus et
 15 *quadrigarum formido*^c perterreat, nec reclames contra legem Dei Moysen et dicas, sicut quidam ex illis dixerunt : *Tamquam non essent sepulcra in Aegypto, ita eduxisti nos ut in deserto hoc moriamur. Melius fuerat nos seruire Aegyptiis quam mori in deserto hoc*^d. Haec fatiscientis in tentatione animi
 20 uerba sunt. Sed quis ita beatus est, qui sic tentationum

g. II Tim. 3, 12 || h. Job 7, 1

4 a. Ex. 14, 19-20 || b. Jn 3, 19 || c. Cf. Ex. 14, 19 || d. Ex. 14, 11.12

4. «On le voit encore par tout ce passage, Origène a le vif sentiment du paradoxe chrétien. Le chemin de la vie n'est pas seulement une rude montée; il paraît aux yeux du monde un faux chemin. La foi et la vie de la foi ne sont pas accordées à la sagesse humaine. De part et d'autre on se dit : 'Ces gens-là s'égareront'.» (H. DEF%L.).

1. Cf. *supra*, hom. 4, 6, 3, et la note.

des œuvres et de la foi, tu viens à l'édifice de la tour, tu viens aussi à la mer, et les vagues viennent à ta rencontre. Car il n'est pas de chemin de la vie où on marche sans les vagues des tentations; comme l'Apôtre encore le dit : «Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ subiront la persécution^g.» De plus, Job également déclare : «La tentation est notre vie sur la terre^h.» C'est donc cela, parvenir à la mer⁴.

Secours divins

4. Si tu fais ce voyage en suivant Moïse, c'est-à-dire la Loi de Dieu¹, l'Égyptien te poursuit et te presse, mais vois ce qu'il advient : «L'ange du Seigneur qui marchait devant le camp d'Israël se déplaça et marcha derrière eux. Et la colonne de nuée se déplaça de devant eux et se tint derrière eux. Elle vint entre le camp des Égyptiens et celui des Israélites^a.» Cette colonne de nuée devient un mur pour le peuple de Dieu, mais elle couvre les Égyptiens d'obscurité et de ténèbres. Car la colonne de feu ne se porte pas vers les Égyptiens pour qu'ils voient la lumière; mais ils restent dans les ténèbres, car «ils ont préféré les ténèbres à la lumière^b».

Toi de même, si tu te retires des Égyptiens et fuis loin du pouvoir des démons, vois quels secours te sont divinement préparés, vois de quels protecteurs tu as l'appui. C'est au point que tu demeures fort dans la foi, que la cavalerie des Égyptiens et l'appareil effrayant de leurs chars^c ne t'épouvantent pas, et que tu ne protestes pas contre la Loi de Dieu, Moïse, et ne dis pas comme certains d'entre eux : «Comme s'il n'y avait pas de tombeaux en Égypte, tu nous as fait sortir pour que nous mourrions dans ce désert. Mieux nous aurait valu servir les Égyptiens que de mourir dans ce désert^d.» Ce sont des propos d'un cœur qui faiblit dans la tentation. Mais quel est l'homme assez heureux

pondus expediat, ut nulla menti eius cogitatio ambiguitatis obrepat? Vide magno illi Ecclesiae fundamento, et petrae solidissimae, super quam Christus fundavit Ecclesiam^e, quid dicatur a Domino : *Modicae*, inquit, *fidei, quare dubitasti^f?*

Verum tamen quia dicunt : *Melius fuerat nos seruire Aegyptiis quam mori in eremo^g*, tentationis et fragilitatis haec uerba sunt; alioquin falsum est; longe enim melius est in eremo mori quam seruire Aegyptiis. Qui enim in eremo
30 moritur, hoc ipso quod separatus est ab Aegyptiis, et discessit a *rektoribus tenebrarum^h* et de potestate Satanae, habuit aliquem profectum, etiam si ad integrum peruenire non potuit. Melius enim est perfectam uitam quaerenti in itinere mori, quam ne proficisci quidem ad perfectionem
35 quaerendam. Vnde et eorum falli uidetur opinio qui, dum nimis arduum iter uirtutis exponunt, dumque multas eius difficultates multaque pericula et lapsus enumerant, ne ineundum quidem id aut incipiendum iudicant. Sed multo
40 melius est me in hoc itinere uel mori, si ita necesse est, quam inter Aegyptios permanentem necari et salsis atque amaris fluctibus obrui.

Sed interim clamat Moyses ad Dominum. Quomodo clamat? Nulla eius uox clamoris auditur et tamen dicit ad eum Deus : *Quid clamas ad meⁱ?* Velim scire quomodo

e. Cf. Matth. 16, 18 || f. Matth. 14, 31 || g. Ex. 14, 12 || h. Cf. Ephés. 6; 12 || i. Ex. 14, 15

2. A noter ce titre reconnu à Pierre. On le sait, complexe est le dossier des témoignages du Nouveau Testament concernant Pierre, et de leur interprétation par l'exégèse et la tradition, cf. J.M.R. TILLARD, *L'Évêque de Rome*, Paris 1982, p. 134-154. « Pour certains Pères – dont Origène en Orient et Augustin en Occident – le roc sur lequel se bâtit l'Église est le Christ confessé. On lit *Matth. 16, 18* à la lumière de *I Cor. 10, 4.* » *id.*, p. 142. Autres interprétations : le roc est la personne de Pierre; le roc est la foi confessée par Pierre... Si notre passage d'Origène-Rufin exprime plutôt la première, d'autres semblent professer la seconde; en tout cas

pour écarter le poids des tentations au point que dans son esprit ne se glisse aucune pensée de doute? Vois ce que dit le Seigneur à cet illustre fondement de l'Église, à ce roc inébranlable² sur lequel le Christ a fondé l'Église^e : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté^f? »

Quant à dire : « Mieux nous aurait valu servir les Égyptiens que de mourir au désert^g », c'est une parole de tentation et de faiblesse. D'ailleurs, c'est faux. Il vaut bien mieux mourir au désert, que servir les Égyptiens. Car qui meurt au désert, du fait même de s'être séparé des Égyptiens, et d'avoir rompu avec « les régisseurs des ténèbres^h » et le pouvoir de Satan a fait quelque progrès, même s'il n'a pu atteindre à sa plénitude. Mieux vaut mourir en route, en quête de la vie parfaite, que de ne pas même partir en quête de perfection. C'est ainsi qu'apparaît fausse l'opinion de ceux qui, alléguant que la route de la vertu est trop rude, en supputant les nombreuses difficultés, les nombreux risques et les chutes, jugent qu'il ne faut même pas l'aborder ou s'y engager. Mais il est bien préférable même que je meure sur cette route, s'il le faut, plutôt que d'être, en demeurant parmi les Égyptiens, mis à mort et englouti par les flots amers et salés.

Le cri des saints Cependant, Moïse crie vers le Seigneur. De quelle manière crie-t-il? Car de son cri, on n'entend aucun son, néanmoins Dieu lui dit : « Pourquoi cries-tu vers moiⁱ? » Je voudrais savoir

Pierre est présenté comme modèle de foi. Le Logos, écrit ailleurs Origène, apparaissait sous « différentes formes » à la foule et à ceux qui sont capables de le suivre sur la haute montagne (de la Transfiguration, comme les trois apôtres). Pour ceux-là « il a une forme plus divine. Il le voit, celui qui est comme Pierre, capable d'avoir l'Église bâtie sur lui par le Logos, et qui a une telle disposition au bien qu'aucune porte de l'enfer ne peut prévaloir contre lui... » *CC* 6, 77, 17 s., *SC* 147, p. 372 s. Cf. *In Matth. 12, 10-11*, *GCS* 10, p. 84-89.

45 sancti sine uoce clamant ad Deum. Apostolus docet quia :
*Dedit Deus Spiritum Filii sui in cordibus nostris clamantem :
 Abba, Pater!* Et addit : *Ipse Spiritus interpellat pro nobis
 gemitibus inenarrabilibus.* Et iterum : *Qui autem scrutatur corda,
 scit quid desideret Spiritus, quia secundum Deum postulat pro*
 50 *sanctis*^k. Sic ergo interpellante Spiritu sancto apud Deum,
 per silentium sanctorum clamor auditur.

5. Et quid post hoc? Iubetur Moyses uirga percutere
 mare^a, ut ingredienti populo Dei dehiscat et cedat, ac
 uoluntati diuinae elementorum famulentur obsequia, et
 aquae quae timebantur, *dextra laenaque* famulis Dei *murus*
 5 *effectae*^b, non solum perniciem nesciant, sed et munimen
 exhibeant. Cogitur ergo fluctus in cumulum, et unda in
 semetipsam repressa curuatur. Soliditatem recipit liquor, et
 solum maris arescit in puluerem. Bonitatem Dei creatoris
 intellige; si uoluntati eius obtemperes, si legem eius
 10 sequaris, ipsa tibi elementa etiam contra sui naturam
 seruire compellit.

Audiui a maioribus traditum quod in ista digressionem
 maris, singulis quibusque tribus filiorum Istrahel sin-
 gularae aquarum diuisiones factae sint, et propria unicuique
 15 tribui in mari aperta sit uia, idque ostendi ex eo quod in
 Psalmis scriptum est : *Qui diuisit mare rubrum in diuisiones*^c.
 Per quod plures diuisiones docentur factae, non una. Sed et

j. Gal. 4, 6 || k. Rom. 8, 26-27

5 a. Cf. Ex. 14, 26 || b. Cf. Ex. 14, 29 || c. Ps. 135, 13

3. « Il faut que se taisent ceux qui ne diraient rien qui vaille, et que
 parlent ceux qui se sont confiés en l'amour divin de la sagesse; et qu'ils
 ne parlent pas seulement avec calme, mais bien qu'ils crient à pleine
 voix; et non pas avec la bouche et la langue à travers laquelle passe, nous
 dit-on, la colonne d'air perceptible par l'ouïe, mais avec l'instrument
 harmonieux et puissant de l'âme, que nul mortel ne peut entendre, mais
 seulement l'Inengendré et l'Incorruptible. » PHILON, *Quis rer. div. her.* 14,
 tr. M. Harl. Origène parle de « la voix intelligible de ceux qui prient », dit
 que « Moïse ne criait pas d'une façon sensible », mais « dans sa prière, il

comment les saints crient vers Dieu sans voix³. L'Apôtre
 enseigne : « Dieu a donné l'Esprit de son Fils, qui crie en
 nos cœurs : Abba, Père!¹ » Et il ajoute : « L'Esprit lui-même
 intercède pour nous en des gémissements inexprimables. »
 Et encore : « Et celui qui scrute les cœurs sait quel est le
 désir de l'Esprit : car, c'est selon Dieu qu'il sollicite en
 faveur des saints^k. » C'est donc grâce à l'Esprit Saint qui
 intercède auprès de Dieu, qu'en silence, le cri des saints est
 entendu.

La mer frappée 5. Qu'arrive-t-il ensuite? Moïse
 reçoit l'ordre de frapper la mer de
 son bâton^a, pour qu'elle se fende et se retire devant le
 peuple de Dieu en marche; que l'obéissance des éléments
 soit au service de la volonté divine, et que les eaux, objets
 de crainte, formant « un mur à droite et à gauche^b »
 pour les serviteurs de Dieu, non seulement s'abstiennent
 de détruire, mais encore assurent la protection. Le flot
 donc s'élève et l'onde, refoulée sur elle-même, s'incurve.
 Le liquide acquiert de la solidité, et le fond de la mer se
 dessèche en poussière. Comprends la bonté du Dieu
 créateur. Si tu obéis à sa volonté, si tu suis sa Loi, il oblige
 les éléments eux-mêmes, fût-ce contre leur nature, à te
 servir.

J'ai appris une tradition des Anciens : dans ce retrait de
 la mer, pour chaque tribu des fils d'Israël se produisit une
 division des eaux particulière, et à chaque tribu une voie
 propre fut ouverte dans la mer; à preuve, ce passage des
 Psaumes : « Lui qui fendit la Mer Rouge en divisions^c ». On
 enseigne par là qu'il y eut plusieurs divisions et non une

criait très fort, d'une voix que, seul, Dieu entendait. » *In Jo.* 6, 18, 101,
 SC 157, p. 204 s. Ailleurs, il distingue entre « prier de cœur (in corde) »,
 et prier « à haute voix et avec des paroles bruyantes... » *In Num. bom.*
 10, 3, *GCS* 7, p. 73, 23 et 27.

per hoc quod dicitur: *Ibi Benjamin iuuenior in stupore, principes Iuda duces eorum, principes Zabulon, principes Neptalim^d*, nihilominus unicuique tribui proprius enumerari uidetur ingressus. Haec a maioribus obseruata in Scripturis diuinis religiosum credidi non tacere.

Quid ergo nos docemur per haec? Iam superius diximus qui sit in his Apostoli sensus. *Baptismum* hoc nominat in *Moysen consummatum in nube et in mari^e*, ut et tu, qui baptizaris in Christo, in aqua et in Spiritu sancto^f, scias insectari quidem post te Aegyptios, et uelle te reuocare ad seruitium suum, *rectores scilicet huius mundi et spirituales nequitias^g*, quibus antea deseruisti. Quae conantur quidem *insequi*, sed tu descendis in aquam et euadis incolumis, atque ablutis sordibus peccatorum, *homo nouus^h* adscendis, paratus ad *cantandum canticum nouumⁱ*. Aegyptii uero post te insequentes demergentur in abyssum, etiamsi uidentur rogare Iesum, ne eos interim mittat in abyssum^j.

Sed et alium ex his accipere possumus intellectum. Si Aegyptum fugias, si ignorantiae tenebras relinuas et sequaris legem Dei Moysen, obuiet autem tibi mare et

d. Ps. 67, 28 || e. Cf. I Cor. 10, 2 || f. Cf. Rom. 6, 3; Jn 3, 5 || g. Cf. Éphés. 6, 12 || h. Cf. Éphés. 2, 15; 4, 24 || i. Cf. Is. 42, 10 || j. Cf. Lc 8, 31

1. «Certains disent que la mer fut divisée en douze divisions, et que chaque tribu l'a traversée à part; c'est ce qu'a dit, pensent-ils, le bienheureux David: 'Celui qui a partagé la Mer Rouge en divisions' (Ps. 136, 13).» THÉODORE, *Qu. in Ex.* 25, PG 80, 256 B-C. L'auteur rejette l'interprétation, bien qu'il ajoute: «Mais une telle opinion ne s'oppose pas à la piété.» D'une façon comme de l'autre, il s'agit d'un miracle admirable. «Cependant nous devons suivre la vérité de l'Écriture.»

2. Citation d'après la LXX et la Vulgate. Le texte hébreu, ayant des expressions de sens incertain, est différemment traduit par les exégètes... Dans le psaume, hymne triomphale à la gloire de Dieu, qui célèbre les grandes étapes de l'histoire de son peuple, les vv. 25-28 dépeindraient «l'entrée triomphale de Yahvé dans son Temple, précédé des représentants des tribus, acclamé par des chants d'allégresse et des danses»,

seule¹. En outre, d'après le passage: «Voici Benjamin, le plus jeune, tout hors de lui, les princes de Juda leurs chefs, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali^d», il semble également qu'on énumère des passages propres à chaque tribu². Cette remarque des Anciens sur les divines Écritures, j'ai cru pieux de ne point la passer sous silence.

Baptême

Quel enseignement nous est donc donné par là? Déjà plus haut³, on a dit la pensée de l'Apôtre sur ce point. Il appelle cela «un baptême en Moïse accompli dans la nuée et dans la mer^e». C'est pour que toi aussi, qui es baptisé dans le Christ, dans l'eau et dans l'Esprit-Saint^f, tu saches que les Égyptiens sont à tes trousses et veulent te ramener à leur service. Il s'agit, bien entendu, «des régisseurs de ce monde», et «des esprits du mal^g» dont tu fus jadis l'esclave. Ils entreprennent de te poursuivre, mais toi, tu descends dans l'eau, tu en sors sain et sauf et, une fois lavées les souillures des péchés, tu remontes, «homme nouveau^h», prêt à «chanter un cantique nouveauⁱ». Mais les Égyptiens qui te poursuivent seront engloutis dans l'abîme, même s'ils semblent prier Jésus, pour l'instant, de ne point les envoyer dans l'abîme^j.

Lutte contre les contradicteurs

Mais on peut l'entendre aussi dans un autre sens. Si tu fuis l'Égypte, si tu laisses les ténèbres de l'ignorance et suis la Loi de Dieu, Moïse⁴, mais que viennent au-devant

OSTY. Ils évoqueraient «la Pâque d'Ézéchias (II Cbr. 30), à laquelle participèrent les tribus du Nord», BJ. Origène semble les rattacher au passage de la mer, peut-être à cause du verset qui précède (v. 23): «Je ramène des gouffres de la mer (hébreu)»; «Convertam in profundis maris (Vulgate).»

3. Cf. *supra*, § 1, 17 s.

4. Cf. *supra*, § 4, 1.13.

contradicientium fluctus occurrat, percute tu obluctantes undas uirga Moysi, id est uerbo legis, et uigilantia Scripturarum iter tibi ipse disputando per aduersarios pande; cedent undae continuo, et superati fluctus locum uictoribus dabunt, mirantibusque et attonitis ac stupore defixis his qui paulo ante aduersabantur, legitimis tu disputationum lineis rectum fidei iter secabis, et in tantum doctrinae uerbo proficies, ut auditores tui, quos in uirga legis erudisti, ipsi iam contra Aegyptios uelut fluctus maris insurgant, et non solum impugnent eos, sed et superent et exstinguant. Exstinguit namque Aegyptium, qui non agit *opera tenebrarum*^k; extinguit Aegyptium, qui non carnaliter, sed spiritaliter uiuit; extinguit Aegyptium, qui cogitationes sordidas et impuras uel depellit ex corde, uel omnino non recipit, sicut et Apostolus dicit: *Assumentes scutum fidei, ut possimus omnia maligni iacula ignita exstinguere*^l. Hoc ergo modo possumus etiam hodie *Aegyptios uidere mortuos et iacentes ad litus*^m, submergi quadrigas eorum et equos. Possumus etiam ipsum Pharaonem uidere submergi, si tanta fide uiuamus ut *Deus conterat Satanam sub pedes nostros uelociter*ⁿ per Iesum Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^o.

k. Cf. Rom. 13, 12 || I. Éphés. 6, 16 || m. Cf. Ex. 14, 30 || n. Cf. Rom. 16, 20 || o. Cf. I Pierre 4, 11

5. « Cette courte mais belle homélie fait bien ressortir le caractère dramatique de la vie chrétienne, au milieu d'un monde hostile où les conversions étaient de fraîche date. Elle montre aussi bien les conditions de combat spirituel à toute époque et dans toute âme. Son titre même invite à voir comment la réconciliation à Dieu est pour l'homme un départ, un 'exode', qui ne lui permettra plus jamais de se stabiliser dans

de toi la mer, et à ta rencontre, la vague des contradicteurs, frappe les eaux en furie du bâton de Moïse, c'est-à-dire de la parole de la Loi, et sous la garde des Écritures, en discutant, ouvre-toi un chemin au milieu de tes adversaires; les flots cèderont aussitôt, et les vagues domptées livreront passage aux vainqueurs; à l'étonnement, à l'épouvante et à la stupeur de ceux qui peu avant étaient tes adversaires, toi, dans les limites conformes aux règles des discussions, tu tailleras un droit chemin de la foi, et tu feras un tel progrès dans la prédication de la doctrine, que tes auditeurs, que tu auras formés grâce au bâton de la Loi, se dresseront eux-mêmes désormais contre les Égyptiens comme les vagues de la mer et que non seulement ils les combattront, mais encore ils les vaincront et les extermineront. Car, exterminer l'Égyptien, c'est ne pas accomplir « les œuvres de ténèbres^k »; exterminer l'Égyptien, c'est vivre, non pas charnellement, mais spirituellement; exterminer l'Égyptien, c'est chasser de son cœur les pensées souillées et impures, ou ne pas du tout les accueillir, comme le dit aussi l'Apôtre: « Prenons le bouclier de la foi, afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés du Malin^l. » C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, on peut « voir les Égyptiens morts gisant sur le rivage^m », et voir s'engloutir leurs chars et leurs chevaux. On peut même voir s'engloutir Pharaon en personne, si l'on vit avec une foi si grande que « Dieu écrase bien vite Satan sous nos piedsⁿ », par Jésus-Christ notre Seigneur⁵, « à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^o ».

cette vie. On y relèvera quelques traits particulièrement expressifs, comme cette mention du cri que les saints poussent vers Dieu dans le silence... » (H. DE L.).

HOMILIA VI

*De cantico quod cantauit Moyses cum populo
et Maria cum mulieribus*

1. Multa quidem cantica fieri legimus in Scripturis diuinis, horum tamen omnium primum istud est canticum quod Aegyptiis et Pharaone submerso populus Dei post uictoriam cecinit. Moris quippe sanctorum est, ubi aduersarius uincitur, tamquam qui sciant non sua uirtute, sed Dei gratia uictoriam factam, hymnum Deo gratulationis offerre. Accipiunt tamen hymnum canentes etiam tympana in manibus suis, sicut de Maria sorore Moysi et Aaron refertur^a.

10 Et tu ergo si mare rubrum transieris, si Aegyptios submergi uideris et exstingui Pharaonem atque in abyssi profundum praecipitari, potes hymnum canere Deo, potes uocem gratulationis emittere et dicere : *Cantemus Domino, gloriose enim glorificatus est; equum et adscensorem proiecit in*
15 *mare*^b. Melius autem et dignius haec dices, si habueris tympanum in manu tua, id est si *carnem tuam crucifixeris cum uitiis et concupiscentiis*^c, et si *mortificaueris membra tua quae sunt super terram*^d.

20 Et tamen uideamus quid dicit : *Cantemus Domino, gloriose enim glorificatus est*^e; quasi non sufficeret : *glorificatus est*, ita

1 a. Cf. Ex. 15, 20 || b. Ex. 15, 1 || c. Cf. Gal. 5, 24 || d. Cf. Col. 3, 5 || e. Ex. 15, 1

1. Une liste de sept cantiques, brièvement caractérisés comme indiquant chacun une étape du progrès spirituel pour l'Église et pour l'âme, est donnée dans *In Cant. hom.* 1, 1, *GCS* 8, p. 27, 19 s. : « Cantemus Domino », Ex. 15, 1 s. ; « Ascendat puteus », *Nombr.* 21, 17-18 ; « Audite caeli quae loquor », *Deut.* 32, 1 s. ; « Audite, reges », le Cantique de

VI

*Cantique que chantèrent Moïse avec le peuple et
Marie avec les femmes*

**Cantique d'action
de grâce**

1. Nous lisons dans les Écritures divines que furent composés plusieurs cantiques¹. Le premier de tous est celui que, une fois engloutis les Égyptiens et Pharaon, le peuple de Dieu chanta après la victoire. C'est, de fait, la coutume des saints, quand l'adversaire est vaincu, en hommes qui savent la victoire causée, non par leur force, mais par la grâce de Dieu, d'offrir à Dieu un hymne d'action de grâce. Ils prennent alors, pour chanter l'hymne, des tambourins à la main, comme on le rapporte de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron².

Toi aussi, donc, si tu as traversé la Mer Rouge, si tu as vu les Égyptiens s'engloutir et Pharaon disparaître, précipité dans la profondeur de l'abîme, tu peux chanter un hymne à Dieu, tu peux proclamer une parole d'action de grâce : « Chantons un cantique au Seigneur, car il s'est avec éclat couvert de gloire : cheval et cavalier, il les a jetés à la mer^b ». Mais il sera plus convenable et plus digne de le faire avec un tambourin à la main, c'est-à-dire « en crucifiant ta chair avec ses vices et ses convoitises^c », et « en mortifiant tes membres terrestres^d ».

**La gloire
du Seigneur**

Cependant, voyons-en les termes : « Chantons un cantique au Seigneur, car il s'est avec éclat couvert de gloire^e. » Comme si ne suffisait pas : « Il s'est couvert de

addidit : *glorioso glorificatus est*. Equidem quantum possum conicere, uidetur mihi quod aliud sit glorificari, aliud glorioso glorificari. Nam Dominus meus Iesus Christus, cum carnem ex Virgine pro salute nostra suscepit, glorificatus est quidem, quia *uenit quaerere quod perierat*^f, non tamen *glorioso glorificatus est*^g. Dicitur enim de ipso quia : *Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem, et uultus eius ignobilis super filios hominum*^h. Glorificatus est et cum ad crucem uenit et pertulit mortem. Vis scire quia glorificatus est ? Ipse dicebat : *Pater, uenit hora, glorifica Filium tuum, ut Filius tuus glorificet te*ⁱ. Erat ergo ei gloria etiam passio crucis; uerum gloria haec non erat gloriosa, sed humilis. Denique dicitur de eo : *Humiliauit se usque ad mortem, mortem autem crucis*^j, de qua etiam propheta praedixerat : *Morte turpissima condemnemus eum*^k. Sed et Esaias dicit de eo : *In humilitate iudicium eius sublatum est*^l. In his ergo omnibus glorificatus est Dominus, sed, ut ita dicam, humiliter, non *glorioso glorificatus est*. Verum quia *haec oportebat pati Christum et sic introire in gloriam suam*^m, cum *uenerit in gloria Patris et sanctorum angelorum*ⁿ, cum *uenerit in maiestate sua iudicare terram*^o, quando et uerum Pharaonem, id est diabolium, *interficiet spiritu oris sui*^p, cum ergo refulgebit in *maiestate Patris sui* et post aduentum humilitatis secundum nobis in gloria ostendet aduentum, tunc *non solum glorificatur Dominus, sed et glorioso glorificatur, cum omnes ita honorificant Filium, sicut honorificant Patrem*^q.

f. Cf. Matth. 18, 11 || g. Cf. Ex. 15, 1 || h. Is. 53, 2-3 || i. Jn 17, 1 || j. Phil. 2, 8 || k. Sag. 2, 20 || l. Is. 53, 8 || m. Lc 24, 26 || n. Lc 9, 26 || o. Ps. 95, 13; 97, 9 || p. Cf. II Thess. 2, 8 || q. Jn 5, 23

Débora, *Jug.* 5, 2 s.; «Dominus firmamentum», attribué à David, *II Sam.* 22, 2 s.; «Cantabo canticum dilecto vineae meae», *Is.* 5, 1 s.; enfin le *Cantique des cantiques*, attribué à Salomon. Voir *SC* 37, p. 60 s., et *Introd.*, p. 28 s.

gloire», on complète : «Il s'est avec éclat couvert de gloire». Autant que je puisse conjecturer, il me semble qu'autre chose est se couvrir de gloire, autre chose le faire avec éclat. Car mon Seigneur Jésus-Christ, quand il reçut sa chair de la Vierge pour notre salut, s'est bien couvert de gloire, car «il est venu chercher ce qui était perdu^f», et pourtant il ne «s'est» pas «avec éclat couvert de gloire^g». En effet, il est dit de lui : «Nous l'avons vu, il n'avait ni forme ni beauté, son visage était un objet de mépris pour les fils des hommes^h.» Il s'est aussi couvert de gloire quand il vint à la croix et supporta la mort. Veux-tu savoir qu'il s'est couvert de gloire ? Lui-même disait : «Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils, pour que ton Fils te glorifieⁱ». Donc, même la passion de la croix était pour lui une gloire; seulement cette gloire n'était pas éclatante, mais humble. Ainsi en effet, il est dit de lui : «Il s'est humilié jusqu'à la mort, et à la mort de la croix^j.» Mort dont le prophète avait prédit : «Condamnons-le à la mort la plus honteuse^k.» En outre, Isaïe dit de lui : «C'est dans l'humilité que son jugement fut exalté^l.» En tout cela, donc, le Seigneur s'est couvert de gloire, mais, pour ainsi dire, humblement : il ne s'est pas «avec éclat couvert de gloire.» Mais en vérité, parce qu'il «fallait que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire^m», «quand il viendra dans la gloire du Père et des saints angesⁿ», «quand il viendra dans sa majesté», «pour juger la terre^o», et «quand il tuera du souffle de sa bouche^p» le vrai Pharaon, c'est-à-dire le diable, quand donc il resplendira «dans la majesté de son Père» et qu'après l'avènement d'humilité, il nous montrera un second avènement dans la gloire : alors, le Seigneur, non seulement s'est couvert de gloire, mais encore «il s'est avec éclat couvert de gloire», au moment où «tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père^q».

2. *Equum et adscensorem proiecit in mare; adiutor et protector factus est mihi in salutem^a.*

Homines qui nos insequuntur equi sunt, et, ut ita dicam, omnes qui in carne nati sunt figuraliter equi sunt. Sed hi 5 habent adscensores suos. Sunt equi quos Dominus ascendit et circumeunt omnem terram, de quibus dicitur : *Et equitatus tuus salus^b*. Sunt autem equi qui adscensores habent diabolum et angelos eius. Iudas equus erat, sed donec adscensorem habuit Dominum, de equitatu salutis 10 fuit^c. Cum ceteris etenim Apostolis missus aegrotis salutem et sanitatem languentibus praestitit; sed ubi se diabolo substravit — *post buccellam enim introiit in eum Satanas^d* — adscensor ipsius effectus est Satanas, et illius habenis ductus aduersus Dominum et Salvatorem nostrum coepit 15 equitare. Omnes ergo qui persequuntur sanctos equi sunt hinnientes, sed habent adscensores quibus aguntur, angelos malos, et ideo feroces sunt. Si ergo uideris aliquando persecutorem tuum nimium saeuientem, scito quia ab adscensore suo daemone perurguetur et ideo saeuus, ideo 20 truculentus est.

Dominus ergo equum et adscensorem proiecit in mare, et factus est mihi in salutem. Hic Deus meus, et honorificabo eum; Deus Patris mei, et exaltabo eum^e.

Hic ergo et meus est Deus et Patris mei. Pater noster, qui 25 nos fecit et genuit, Christus est, et ipse dicit : *Vado ad Patrem meum et Patrem uestrum, Deum meum et Deum uestrum^f*. Si ergo agnoscam quod Deus meus sit Deus, glorificabo eum; si uero etiam istud agnoscam quomodo Patris mei

2 a. Ex. 15, 1-2 || b. Hab. 3, 8 || c. Cf. Matth. 10, 1 || d. Jn 13, 27 || e. Ex. 15, 1-2 || f. Jn 20, 17

1. « Dans la quinzième homélie sur Josué, n. 3, les chevaux, au sens figuré, sont plutôt les anges qui vinrent s'unir aux filles des hommes, ou les démons; ou encore, ce sont les passions corporelles, que l'âme a tant de mal à dompter comme le cavalier pour des chevaux rétifs. Le même

«Cheval et cavalier»

2. «Cheval et cavalier, il les a jetés à la mer; il s'est fait aide et protecteur pour mon salut^a.»

Les hommes qui nous poursuivent sont des chevaux et, si j'ose dire, tous ceux qui sont nés dans la chair sont, au sens figuré, des chevaux¹. Et ils ont leurs cavaliers. Il y a des chevaux que le Seigneur monte et qui parcourent toute la terre, dont il est dit : « Ta cavalerie est mon salut^b. » Mais il y a des chevaux qui ont pour cavaliers le diable et ses anges. Judas était un cheval. Tant qu'il eut pour cavalier le Seigneur, il fit partie de la cavalerie du salut^c. Envoyé avec les autres apôtres, il procura aux malades le salut, aux faibles la santé. Mais, dès qu'il se fut soumis au diable — car « après la bouchée, Satan entra en lui^d » —, Satan devint son cavalier : guidé par les rênes de celui-ci, il se mit à chevaucher contre notre Seigneur et Sauveur. Ainsi, tous ceux qui persécutent les saints sont des chevaux qui hennissent, mais ils ont pour cavaliers qui les conduisent de mauvais anges, et de là vient qu'ils sont cruels. Si donc il t'arrive de voir ton persécuteur dans une fureur excessive, sache qu'il est éperonné par son cavalier, le démon, ce qui le rend furieux, le rend brutal.

«Mon Dieu et le Dieu de mon père»

Le Seigneur « a précipité dans la mer cheval et cavalier, il devint pour moi le salut. C'est lui mon Dieu, et je l'honorerai, le Dieu de mon père, et je l'exalterai^e. »

Il est donc mon Dieu et le Dieu de mon Père. Notre Père qui nous a créés et engendrés, c'est le Christ, et lui-même dit : « Je vais vers mon Père et votre Père, mon Dieu et votre Dieu^f. » Si donc je reconnais que Dieu est mon Dieu, je le glorifierai; si je reconnais en outre qu'il est le Dieu de

passage compare les fidèles venus de la gentilité à des ânes, sur lesquels s'assied le Sauveur (cf. *supra*, hom. 3, 1, 20 s., et la note). Mais dans le

Christi sit Deus, exaltabo eum : altior namque intellectus
30 est, quomodo Christus, ut unius Dei constringat et muniat
ueritatem, Deum suum dicit quem natura Patrem uocat.

*Dominus conterens bella, Dominus nomen est illi^g. Nolo
putes quia tantum uisibiles pugnas conterit Dominus, sed
et illas conterit quae nobis sunt non aduersum carnem et
35 sanguinem, sed aduersum principatus et potestates et aduersum
mundi huius rectores tenebrarum^h. Dominus enim nomen est illi :
et non est ulla creatura cuius Dominus non sit.*

3. *Quadrigas Pharaonis et exercitum eius proiecit in mare,
electos adscensores, ternos statores demersit in rubrum mare^a.*

Pharao uelut potentior in malitia et regnum nequitiae
tenens quadrigas agit. Non illi satis est unum equum
5 ascendere; plures simul agit, plures simul plagis torti
uerberis cogit. Quoscumque uideris in luxuria turpiores, in
crudelitate saeuiores, in auaritia taetrioires, in impietate
flagitiosiores, scito hos de quadrigis esse Pharaonis; ipsis
sedet, ipsos curru sui subiungit, in ipsis fertur et uolitat,
10 et per apertos scelerum campos effusis eos agit habenis.
Sunt alii *electi adscensores*, electi sine dubio ad malitiam.

Sed iam de adscensoribus supra diximus; nunc etiam qui
sint *terni statores* uideamus. Mihi uidentur terni statores pro
eo dici quod triplex est hominibus peccandi uia; aut enim

g. Ex. 15, 3 || h. Cf. Éphés. 6, 12

3 a. Ex. 15, 4

Commentaire du Cantique, les chevaux sont des hommes comme ici; les uns forment la cavalerie du diable, et les autres celle du Seigneur; le cheval blanc de l'Apocalypse, monté par le Logos, est la nature humaine du Christ; c'est aussi son Église, qui est son corps, et que le baptême a rendue toute blanche, immaculée.» (H. DE L.). — Cf. *In Jos. hom.* 15, 3, *SC* 71, p. 334 s., et *In Cant.* 2, *GCS* 8, p. 152 s.

mon Père, le Christ, je l'exalterai. Car l'interprétation plus profonde, c'est que le Christ, pour préciser et renforcer la vérité d'un seul Dieu, appelle son Dieu celui qu'il nomme Père par nature.

«Guerres»

«Le Seigneur réduit à néant les guerres, Seigneur est son nom^g.» Ne va pas croire que le Seigneur réduit à néant les seuls combats visibles, il réduit à néant ceux-là aussi que nous avons, «non pas contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les régisseurs de ce monde de ténèbres^h». Car «Seigneur est son nom», et il n'est aucune créature dont il ne soit le Seigneur.

«Chars de Pharaon»

3. «Les chars de Pharaon et son armée, il les a jetés dans la mer, l'élite des cavaliers et les triples équipages, il les a plongés dans la Mer Rouge^a.»

Pharaon, comme plus puissant en malice, souverain du royaume d'iniquité, conduit les chars. Il ne lui suffit pas de monter un seul cheval; il en guide plusieurs ensemble, plusieurs ensemble qu'il pousse à coups de fouet. Tous ceux que tu verras plus abjects en luxure, plus impitoyables en cruauté, plus sordides en avarice, plus scandaleux en impiété, sache qu'ils font partie des équipages de Pharaon. Sur eux il s'assied, il les attelle à son char, sur eux il se déplace et court çà et là, et à travers les vastes champs des crimes, il les mène à bride abattue. Il y a une autre «élite de cavaliers», élite en méchanceté, bien sûr.

«Triples équipages»

Mais nous avons déjà parlé plus haut des cavaliers; ici, voyons ce que figurent «les triples équipages». A mon avis, on parle de «triples équipages» du fait qu'il y a pour les hommes une triple voie pour pécher; car on péche

15 in facto aut in dicto aut in cogitatione peccatur. Et ideo terni statores per singulos quosque dicuntur, qui tres istas in nobis peccandi obsideant vias, et speculentur semper atque in insidiis agant, ut aut ille ex misero homine sermonem malum eliciat, aut ille iniquum opus extorqueat,
 20 aut ille cogitationem pessimam rapiat. Denique et semen uerbi Dei ubi cadit et deperit, triplex describitur locus; unus *secus uiam* refertur, qui conculcatur ab hominibus; alius *in spinis*, alius *in petrosis*. Et e contrario *terra bona* afferre dicitur triplicem fructum, uel *centesimum* uel *sexagesimum* uel *tricesimum*^b. Triplex namque est etiam bene agendi uia; nihilominus enim uel opere uel cogitatione uel uerbo boni aliquid agitur. Hoc idem significat et Apostolus, cum dicit: *Qui autem aedificat supra fundamentum hoc aurum, argentum, lapides pretiosos*, triplicem bonorum
 30 indicans uiam. Subiungit nihilominus triplicem etiam malorum, cum dicit: *ligna, fenum, stipulam*^c. Isti ergo terni statores sunt angeli nequam de exercitu Pharaonis, qui stant in huiuscemodi uis, obseruantes unumquemque nostrum per haec agere in peccatum; quos demerget Dominus in rubrum mare, in ignitis eos in iudicii die fluctibus tradet, ac
 35 poenarum pelago teget, si tu Deum sequens de eorum te potestate subtraxeris.

b. Cf. Matth. 13, 4-8 || c. I Cor. 3, 12

1. Sur la triple façon de pécher, et plus loin, de bien agir, la triple voie du mal et la triple voie du bien, cf. *supra*, hom. 3, 3, 37 et la note.

2. «Que consume Dieu en tant qu'il est feu? Peut-on croire qu'il consume une matière corporelle telle que bois, foin, paille?... Il consume les mauvaises pensées (*malas mentium cogitationes*). Il consume les actes honteux, il consume les désirs du péché, lorsqu'il pénètre dans les intelligences des croyants, lorsqu'il habite avec son Fils dans les âmes qui sont devenues capables de son Verbe et de sa Sagesse, selon ce qui est dit: 'Moi et mon Père, nous viendrons et nous ferons chez lui notre demeure», et que, tous leurs vices et passions une fois consumés, il s'en

par action, par parole, par pensée¹. On appelle donc «triples équipages» chacun de ceux qui assiègent en nous ces trois voies pour pécher et, sans cesse, sont aux aguets et tendent des embuscades: l'un pour tirer d'un pauvre homme une parole méchante, l'autre pour extorquer une œuvre injuste, l'autre pour ravir une mauvaise pensée. Et puis, là où tombe et se perd la semence de la parole de Dieu, on indique trois endroits: l'un, «le long du chemin», foulé aux pieds par les hommes, l'autre, «dans les épines», l'autre, «dans les rocailles». Par contre, la bonne terre porte un triple fruit: «cent, soixante, trente pour un^b». Car il y a aussi trois voies pour faire le bien: on fait du bien également par action, par pensée, par parole. C'est cela même que veut dire aussi l'Apôtre: «Que l'on bâtisse sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses», indiquant la triple voie du bien. Il ajoute pareillement la triple voie du mal²: «avec du bois, du foin, de la paille^c». Ces triples équipages sont donc les anges mauvais de l'armée de Pharaon: ils se tiennent sur ces voies, épiant chacun d'entre nous pour le conduire par elles au péché. Le Seigneur les engloutira dans la Mer Rouge, il les livrera le jour du jugement aux flots enflammés, il les submergera dans un océan de peines, si en suivant Dieu, on se soustrait à leur pouvoir.

fait un temple pur et digne de lui.» *De princ.* 1, 1, 2; cf. 2, 8, 3 et 10, 4, SC 252, p. 92, 29 s., p. 344, 122 et p. 382, 128 s. Voir SC 253, p. 21, n. 5 et p. 202, n. 18. Le thème de Dieu «feu dévorant» est fréquemment abordé par Origène. Voir encore, par exemple: *In Jo.* 13, 23, § 124, SC 222, p. 96 s.; *In Jer. hom.* 2, 3, 14 s., et *hom.* 16, 6, 3, SC 232, p. 246 s., et SC 238, p. 146 s.; *In Lav. hom.* 5, 3, 39 s., SC 286, p. 216 s.; CC 4, 13, 6, SC 136, p. 212 s.; et surtout *Exh. ad mart.* 9, GCS 1, p. 9, 25 s. Voir H. CROUZEL, «Exégèse origénienne de I Cor. 3, 11-15», dans *Epektasis, Mélanges Patristiques offerts au Cardinal Jean Daniélou*, Beauchêne 1972, p. 278 s.

4. *Deciderunt in profundum tamquam lapis*^a. Quare deciderunt in profundum tamquam lapis? Quia non erant tales lapides de quibus suscitari possent filii Abraham^b, sed tales qui amarent profundum et liquidum diligenter elementum, id est qui amaram et fluxam praesentium rerum caperent uoluptatem. Vnde de ipsis dicitur: *Demersi sunt tamquam plumbum in aqua ualidissima*^c. Peccatores graues sunt. Denique et iniquitas super talentum plumbi sedere monstratur, sicut Zacharias propheta dicit: *Vidi, inquit, mulierem sedentem super talentum plumbi, et dixi: quae est haec? Et respondit: iniquitas*^d. Inde est ergo quod iniqui demersi sunt in profundum, sicut plumbum in aqua ualidissima^e.

Sancti autem non demerguntur, sed ambulat super aquas, quia leues sunt et peccati pondere non grauantur. Denique Dominus et Saluator super aquas ambulauit, ipse enim est qui uere peccatum nescit^f. *Ambulauit* et discipulus eius Petrus, licet paululum trepidauerit; non enim tantus erat et talis qui nihil omnino de specie plumbi in se haberet admixtum. Habuit, licet parum. Propter quod dicit ad eum Dominus: *Modicae fidei, quare dubitasti*^g?

Idcirco igitur qui saluus fit per ignem saluus fit, ut, si quid forte de specie plumbi habuerit admixtum, id ignis decoquat et resoluat, ut efficiantur omnes aurum bonum, quia *aurum terrae illius bonum esse*^h dicitur, quam habituri sunt sancti, et *sicut fornax probat aurum*ⁱ, ita homines iustos tentatio. Veniendum est ergo omnibus ad ignem,

4 a. Ex. 15, 5 || b. Cf. Matth. 3, 9 || c. Ex. 15, 10 || d. Zach. 5, 7 || e. Cf. Ex. 15, 5 et 10 || f. Cf. Matth. 14, 25.29 et II Cor. 5, 21 || g. Matth. 14, 31 || h. Cf. Gen. 2, 12 || i. Cf. Prov. 27, 3

1. Les deux textes d'Ex. 15, 10 et de Zach. 5, 7 sont également rapprochés dans *In Is. hom.* 6, 6, GCS 8, p. 277, 7 s.

2. Cf. *infra*, § 14, 12, note 1. «HUET, *Origeniana* II, c. 2, q. 11, n. 2, PG 17, 999-1000, cite avec ce texte d'autres passages parallèles, pour montrer comment, selon Origène, tous les hommes doivent passer par le feu purificateur. Cependant, sans préjudice de sa portée eschatologique,

«Abîme»

4. «Ils tombèrent dans l'abîme comme une pierre^a.» Pourquoi tombèrent-ils dans l'abîme comme une pierre? Parce qu'ils n'étaient pas de ces «pierres dont peuvent surgir des fils d'Abraham^b»; ils étaient de ceux qui aiment l'abîme et chérissent l'élément liquide: ceux qui se saisissent du plaisir amer et fuyant des choses présentes. Aussi dit-on d'eux: «Ils s'enfoncèrent comme du plomb dans l'eau impétueuse^c.» Les pécheurs sont lourds. On montre ainsi l'iniquité assise sur une masse de plomb¹, comme dit le prophète Zacharie: «J'ai vu une femme assise sur une masse de plomb, et j'ai dit: Qui est-elle? On répondit: l'iniquité^d.» Voilà donc pourquoi les gens iniques «s'engloutirent dans l'abîme, comme du plomb dans l'eau impétueuse^e».

Marche sur les eaux

Les saints, eux, ne sont pas engloutis; ils marchent sur les eaux, parce qu'ils sont légers, non alourdis par le poids du péché. Ainsi le Seigneur et Sauveur «marcha sur les eaux»; car il est celui qui, en vérité, ne connaît pas le péché^f. Son disciple Pierre y «marcha» aussi, bien qu'il tremblât un peu; car il n'était point si parfait qu'il n'eût en lui le moindre alliage de plomb. Il en avait, quoique peu. Pour cette raison, le Seigneur lui dit: «Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté^g?»

Épreuve du feu

Voici donc pourquoi celui qui est sauvé est sauvé par le feu: pour que si jamais il a en lui un mélange de plomb, le feu l'épure et le dissolve, afin que tous deviennent un or de bonne qualité; car, est-il dit, «l'or de cette terre» que les saints habiteront est «de bonne qualité^h», et «comme le creuset éprouve l'orⁱ», ainsi la tentation éprouve les hommes justes. Il faut donc tous venir au feu², il faut venir à la fonderie: «Car le

ueniendum est ad conflatorium; *Sedet enim Dominus et conflatur et purgat filios Iuda*^l. Sed illuc cum uenitur, si qui multa opera bona et parum aliquid iniquitatis attulerit, 30 illud parum tamquam plumbum igni resoluitur ac purgatur, et totum remanet aurum purum. Et si qui plus illuc plumbi detulerit, plus exuritur, ut amplius decoquatur, ut, etsi parum aliquid auri, purgatum tamen resideat. Quod si 35 aliquis illuc totus plumbeus uenerit, fiet de illo hoc quod scriptum est : *demergetur in profundum, tamquam plumbum in aqua ualidissima*^k. Sed longum est, si per ordinem uelimus exponere; sufficit pauca perstringere.

5. *Quis, inquit, similis tibi in diis, Domine? Quis similis tibi? Gloriosus in sanctis, mirabilis in maiestatis, faciens prodigia*^a.

Quod dicit : *Quis similis tibi in diis?*, non simulacris 5 gentium comparat Deum, nec daemonibus, qui sibi falso deorum nomen adsciscunt, sed deos illos dicit qui per gratiam et participationem Dei dii appellantur. De quibus et alibi Scriptura dicit : *Ego dixi : dii estis*^b, et iterum : *Deus stetit in congregatione deorum*^c. Sed hi, quamuis capaces sint 10 Dei et hoc nomine donari per gratiam uideantur, nullus tamen Deo similis inuenitur uel in potentia uel in natura. Et licet Iohannes Apostolus dicat : *Filioli, nondum scimus quid futuri sumus; si autem reuelatus nobis fuerit* — de Domino scilicet dicens — *similes illi erimus*^d, similitudo tamen haec

j. Cf. Mal. 3, 3 || k. Cf. Ex. 15, 5 et 10

5 a. Ex. 15, 11 || b. Ps. 81, 6 || c. Ps. 81, 1 || d. I Jn 3, 2

le feu dont il s'agit ici semble être aussi celui de la tentation, au cours même de l'existence terrestre.» (H. DE L.). Cf. sur *De princ.* 2, 10, 4, cf. SC 253, p. 233, la note 19.

1. Voir les nombreux passages cités par H. CROUZEL, *Image*, dans le texte p. 163 s. et dans la note 108. Par exemple : « Colère, dispute et le reste des passions déposés, nous cesserons de marcher 'selon l'homme' et serons dignes d'entendre Dieu : 'Moi j'ai dit, vous êtes des dieux, des

Seigneur siège, il fait fondre et purifie les fils de Judas^l». Mais quand on y vient, si l'on apporte beaucoup de bonnes œuvres et un peu d'iniquité, ce peu, comme du plomb est dissous et purifié par le feu, et tout reste or pur. Si on y apporte plus de plomb, il est brûlé davantage pour être mieux purifié pour que, s'il reste un peu d'or, au moins cet or subsiste pur. Et si l'on y vient, étant plomb tout entier, on aura le sort qui est écrit, on sera englouti « dans l'abîme, comme le plomb dans l'eau impétueuse^k ». Mais il serait long de vouloir faire un exposé suivi; il suffit de se borner à quelques passages.

Dieu parmi « les dieux »

5. « Qui est comme toi parmi les dieux, Seigneur? Qui est comme toi? Splendide en sainteté, admirable en

majesté, auteur de prodiges^a. »

La tournure « Qui est comme toi parmi les dieux » n'assimile pas Dieu aux idoles des nations, ni aux démons qui s'arrogent le nom de dieux, mais elle désigne ceux qui sont appelés dieux par grâce et participation de Dieu¹; ceux dont l'Écriture dit ailleurs : « J'ai dit : Vous êtes des dieux^b. » Et encore : « Dieu prit place dans l'assemblée des dieux^c. » Mais, bien qu'ils soient capables de Dieu, et que ce nom leur soit accordé par grâce, aucun pourtant ne se trouve semblable à Dieu en puissance ou en nature. Et quoique l'apôtre Jean dise : « Petits enfants, nous ne savons pas encore ce que nous serons; mais quand il nous sera manifesté — à savoir, le Seigneur — nous lui serons semblables^d », cette ressemblance², toutefois, ne concerne

filis du Très-Haut, vous tous' » *In Matth.* 17, 19, GCS 10, p. 368, 28 s. Cf. *infra*, hom. 8, 2, 31 s.

2. « Par là (cit. de I Jn 3, 2), il indique avec une grande certitude et la fin de toutes choses — il dit qu'il l'ignore encore —, et la ressemblance de Dieu à espérer, celle qui sera donnée selon la perfection des mérites. » *De*

15 non ad naturam, sed ad gratiam reuocatur. Verbi causa, ut si dicamus picturam similem esse eius cuius imago in pictura uidetur expressa, quantum ad gratiam pertinet uisus, similis dicitur, quantum ad substantiam, longe dissimilis. Illa enim species carnis est decor corporis uiui,
 20 ista colorum fucus est et cera tabulis sensu carentibus superposita. Nullus ergo in diis similis Domino; nullus enim inuisibilis, nullus incorporeus, nullus immutabilis, nullus sine initio et sine fine, nullus creator omnium nisi Pater cum Filio et Spiritu sancto.

6. *Extendisti dexteram tuam, deuorauit eos terra*^a.

Impios quidem et hodie deuorat terra. Aut non tibi uidetur terra deuorari ille qui semper de terra cogitat, qui semper terrenos habet actus, qui de terra loquitur^b, de terra
 5 litigat, terram desiderat et omnem spem suam ponit in terra? qui ad caelum non respicit, qui futura non cogitat, qui iudicium Dei non metuit nec beata eius promissa desiderat, sed semper de praesentibus cogitat, et terrena suspirat? Talem cum uideris, dicito quia *deuorauit eum terra*.
 10 Sed et si quem uideris luxuriae carnis et uoluptatibus corporis deditum, in quo animus nihil ualet, sed totum libido carnis obtinuit, dicito et de hoc quia *deuorauit eum terra*.

Adhuc me mouet quod ait : *Extendisti dexteram tuam, et*
 15 *deuorauit eos terra*, quasi, ut deuorarentur a terra, haec causa fuerit quod *extendit Dominus dexteram suam*. Si consideres quomodo Dominus exaltatus in cruce *tota die extendit manus*

6 a. Ex. 15, 12 || b. Cf. Phil. 3, 19

princ. 3, 6, 1, *SC* 268, p. 236 s., 29 s. A propos de l'assimilation aux anges, cf. *In Cant.* 2, *GCS* 8, p. 147 s.

3. Autre comparaison de l'homme avec un tableau, où s'inscrivent ses péchés, *In Gen. hom.* 13, 4, 29 s., *SC* 7 bis, p. 328 s.; avec une statue, où s'édifient les vertus, *CC* 8, 17, *SC* 150, p. 210 s.

pas la nature, mais la grâce. C'est comme dire, par exemple, qu'un tableau³ ressemble à celui dont l'image y est peinte : selon que la vue concerne la beauté, elle est semblable, selon qu'elle concerne la réalité, elle est bien dissemblable. C'est, d'une part, l'aspect de la chair et la beauté d'un corps vivant; de l'autre, un enduit de couleurs et de la cire étalée sur une toile dépourvue de conscience. Donc nul « parmi les dieux n'est comme le Seigneur » : car nul n'est invisible, nul incorporel, nul immuable, nul sans commencement et sans fin, nul créateur de toutes choses, sinon le Père avec le Fils et l'Esprit-Saint.

Terre avide 6. «Tu étendis ta droite, et la terre les engloutit^a.»

Aujourd'hui encore, la terre engloutit les impies. Ou ne te semble-t-il pas que c'est être englouti par la terre que de toujours penser à la terre, d'avoir toujours des actions terrestres, de parler de la terre^b, plaider pour la terre, désirer la terre, mettre tout son espoir dans la terre; de ne pas considérer le ciel, ne point songer à l'avenir, ne pas craindre le jugement de Dieu ni désirer les biens qu'il promet, mais toujours penser aux choses présentes et soupirer après les choses terrestres? A voir quelqu'un faire cela, qu'on se dise : «La terre l'a englouti». De plus, à voir quelqu'un adonné à la luxure de la chair et aux plaisirs du corps, en qui l'esprit n'a point de force mais la passion de la chair a tout conquis, qu'on se dise : cet homme aussi, «la terre l'a englouti».

Le Seigneur étendit sa droite Une chose encore m'impressionne. Il est dit : «Tu étendis ta droite, et la terre les engloutit», comme si le fait d'être englouti par la terre avait eu pour cause que «le Seigneur étendit sa droite». Si l'on considère que le Seigneur, élevé sur la croix «tendit les mains tout le

suas ad populum non credentem et contradicentem^c, et qualiter infidelem populum qui clamauit : *Crucifige, crucifige eum*^d,
 20 mors admissi sceleris oppressit, euidenter inuenies quomodo *extendit dexteram suam et deuorauit illos terra*. Nec tamen penitus desperandum est. Possibile namque est ut, si forte resipiscat qui deuoratus est, rursus possit euomi, sicut Ionas^e.

25 Sed et omnes nos puto quod aliquando terra deuoratos in inferni penetralibus retinebat; et propterea Dominus noster descendit non solum usque ad terras, sed et usque *ad inferiora terrae*^f; et ibi nos inuenit deuoratos et *sedentes sub umbra mortis*^g, et inde educens non iam locum terrae, ne
 30 iterum deuoremur, sed locum praeparat nobis regni caelorum.

7. *Deducisti iustitia tua populum tuum hunc, quem liberasti. Consolatus es uirtute tua in requie sancta tua*^a. Dominus populum suum, quem *liberauit per lauacrum regenerationis*^b, *deducit in iustitia*, consolatur etiam eum per consolationem
 5 *Spiritus sancti in uirtute sua et in requie sua*. Futurorum namque spes laborantibus requiem parit; sicut et in agone positus dolorem uulnerum mitigat spes coronae.

8. *Audierunt gentes et iratae sunt, dolores comprehenderunt habitantes Philistiim. Tunc festinauerunt duces Edom et principes Moabitarum, apprehendit illos tremor. Tabuerunt omnes habitantes Chanaan*^a.

5 Quantum ad historiam pertinet, nullum ex his gentibus

c. Cf. Is. 65, 2 || d. Lc 23, 21 || e. Cf. Jonas 2, 11 || f. Cf. Éphés. 4, 9 ||

g. Cf. Lc 1, 79

7 a. Ex. 15, 13 || b. Cf. Tite 3, 5

8 a. Ex. 15, 14-15

1. «On voit par ce passage le rôle essentiel joué par la 'descente aux enfers' dans le mystère de la rédemption. Origène en tire aussitôt, d'ailleurs, une application spirituelle, puisqu'il parle de la génération présente qui n'a pas encore passé par la mort.» (H. DE L.).

jour vers un peuple incrédule et rebelle^c», et comment la mort a puni du forfait commis le peuple infidèle qui cria : «Crucifie-le, crucifie-le^d!», on trouvera claire l'expression : «Il étendit sa droite et la terre les engloutit». Il ne faut pourtant pas totalement désespérer. Il est possible en effet que, s'il se repent, celui qui fut englouti soit à son tour rejeté comme Jonas^e.

De plus, nous tous, je pense, jadis la terre nous tenait engloutis dans les profondeurs de l'enfer; c'est pourquoi notre Seigneur descendit, non seulement jusqu'à la terre, mais jusque dans «les régions inférieures de la terre^f»; là, il nous trouva engloutis, «assis à l'ombre de la mort^g», et, nous tirant de là, il nous prépare, non point une place sur la terre, de crainte que nous ne soyons à nouveau engloutis, mais une place au royaume des cieux¹.

Justice, consolation, repos 7. «Tu as guidé par ta justice ce peuple tien que tu as délivré. Tu les a consolés par ta puissance dans ton saint repos^a». Son peuple, qu'il «a délivré par le bain de la régénération^b», le Seigneur «le guide dans sa justice»; il le console aussi par la consolation de l'Esprit-Saint «dans sa puissance et son repos». Car l'espérance des biens à venir procure le repos à ceux qui peinent; comme l'espérance de la couronne adoucit, à ceux qui luttent, la douleur des blessures.

Trouble des peuples 8. «Les peuples l'apprirent et s'irritèrent, les douleurs saisirent les habitants de la Philistie. Alors, les chefs d'Édom et les princes de Moab se hâtèrent, le tremblement les saisit. Tous les habitants de Canaan perdirent cœur^a.»

Du point de vue de l'histoire, on constate qu'aucun de

interfuisse mirabilibus quae facta sunt constat; quomodo ergo uidebuntur tremore deterritae, uel *festinasse*, ut dicit, uel *iratae esse Philistiim* et *Moabitae* et *Edom*, et reliquae quas enumerat nationes?

- 10 Sed si redeamus ad intelligentiam spiritalem, inuenies quia *Philistiim*, id est cadentes populi, et *Edom*, qui interpretatur terrenus, trepidant, et horum omnium principes cursitant, et pauent constricti doloribus, cum uident regna sua, quae in inferno sunt, penetrata ab eo *qui descendit*
 15 *in inferiora terrae*^b, ut eriperet eos qui possidebantur a morte. Hinc eos *comprehendit timor et tremor*, quia senserunt *magnitudinem brachii*^c eius. Hinc etiam *tabuerunt omnes habitantes Chanaan*, qui mutabiles interpretantur et mobiles, cum uident moueri regna sua, *alligari fortem et uasa eius*
 20 *diripi*^d. *Veniat ergo super eos timor et tremor magnitudinis brachii tui*^e. Quid timent daemones, quid tremunt? Sine dubio crucem Christi, in qua *triumphati sunt, in qua excuti sunt principatus eorum et potestates*^f. *Timor ergo et tremor cadet super eos*, cum signum in nobis uiderint crucis fideliter
 25 *fixum*, et *magnitudinem brachii illius quod Dominus expandit in cruce*, sicut dicit : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem mihi*^g. Non te ergo aliter timebunt, nec aliter tremor tuus ueniet super eos, nisi uideant in te crucem Christi, nisi et tu potueris dicere :
 30 *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini mei Iesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo*^h.

b. Cf. Éphés. 4, 9 || c. Cf. Ex. 15, 16 et 15 || d. Cf. Matth. 12, 29 || e. Ex. 15, 16 || f. Cf. Col. 2, 15 || g. Is. 65, 2 || h. Gal. 6, 14

1. Les Philistins, «peuples qui tombent», sont au sens spirituel les amis de la lettre dans *In Gen. bom.* 12, 4, cf. *SC 7 bis*, p. 302 s., n. 2. Pour «Edom» et «Canaan», cf. WUTZ, 187 et 157. Cf. PHILON, *Quod Deus sit immut.* 148. — «Encore des étymologies qu'Origène tient de Philon, c'était là propriété commune. Mais 'l'intelligence spirituelle' du passage n'a rien de philonien : c'est un nouvel hymne chantant le triomphe de la croix sur les démons.» (H. DE L.)

ces peuples ne s'est trouvé mêlé aux merveilles accomplies. Comment donc paraîtra-t-il qu'ils sont mis en déroute par le tremblement ou qu'ils «se sont hâtés», comme il est dit, ou que «s'irritèrent les Philistins, les Moabites, Édom», et les autres peuples qu'on énumère?

Sens spirituel

Mais si l'on en vient à l'intelligence spirituelle, on trouvera que les Philistins, c'est-à-dire les peuples qui tombent¹, qu'Édom, qui veut dire terrestre, s'agitent, et que leurs chefs à tous courent çà et là et s'affolent, accablés de douleurs, quand ils voient que leurs royaumes, qui sont dans l'enfer, sont envahis par Celui «qui est descendu dans les régions inférieures de la terre^b», pour en arracher ceux que détenait la mort. De là vient que «la crainte et le tremblement les saisirent», car ils éprouvèrent «la grandeur de son bras^c»; de là aussi, que «tous les habitants de Canaan perdirent cœur», eux changeants et mobiles, d'après leur nom, quand ils voient leurs royaumes ébranlés, «le fort lié, et ses biens enlevés^d». «Que viennent» donc «sur eux la crainte et le tremblement devant la grandeur de son bras^e!» Que craignent les démons, devant quoi tremblent-ils? Sans nul doute, la croix du Christ, sur laquelle «ils furent vaincus, sur laquelle furent dépouillés leurs principautés et puissances^f». Donc, «crainte et tremblement tombent sur eux», quand ils perçoivent le signe de la croix fermement fixé en nous, et «la grandeur de ce bras» que le Seigneur tendit sur la croix, comme il est dit : «Tout le jour j'ai tendu mes mains vers un peuple incrédule et rebelle^g.» Ils ne te craindront donc, et le tremblement devant toi ne viendra sur eux, que s'ils voient en toi la croix du Christ, que si tu peux dire : «Pour moi, non, jamais d'autre titre de gloire que la croix de mon Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi et moi, pour le monde^h.»

9. *Fiant tamquam lapis, donec transeat populus tuus, Domine, donec transeat populus tuus hic quem acquisisti*^a.

Fieri tamquam lapidem non est natura esse lapidem; non enim fieret, nisi quod non erat. Hoc propter illos dicimus, qui malae naturae Pharaonem uel Aegyptios dicunt fuisse, et non ex arbitrii libertate in haec esse deductos; sed et propter eos qui creatorem Deum accusant tamquam saeuum, quod homines uertat in lapides. Hi ergo priusquam blasphemant, considerent summa libratione quae scripta sunt. Non enim dixit: *Fiant tamquam lapis* et tacuit, sed tempus statuit et mensuram condemnationis decernit. Ait enim: *Donec transeat populus tuus*, quo scilicet post transitum populi non sint *tamquam lapides*.

In quo mihi uidetur prophetiae aliquid latere. Video enim quia prior populus, qui fuit ante nos, factus est *tamquam lapis* durus et incredulus; uerum non eatenus ut in lapidis natura permaneat, sed *donec transeat populus hic, populus quem acquisiuit: Caecitas enim ex parte contigit in Istrabel* — illo secundum carnem — *donec plenitudo gentium subintraret*^b. Cum enim plenitudo gentium subintroierit,

9 a. Ex. 15, 16 || b. Rom. 11, 25

1. «Certains hétérodoxes... suppriment à peu près le libre arbitre en soutenant qu'il y a des natures perdues, incapables d'être sauvées, et d'autres sauvées, dans l'incapacité de se perdre. ... Ils disent que Pharaon, étant d'une nature perdue, est de ce fait endurci par Dieu qui a pitié des pneumatiques (spirituels) et endurecit les choïques (terrestres)...» *De princ.* 3, 1, 8, SC 268, p. 48 s. Cf. *infra, hom.* 8, 2, 62 et la note.

2. «Origène s'en prend ici une fois de plus à la doctrine fataliste des gnostiques, *oi tas phuseis eisagontes*, *In Jo.* 20 et 28; voir *supra, hom.* 3, 2, 70 s. Mais la seconde objection était plus délicate. Il la résout ici très partiellement en faisant appel à la doctrine de l'Épître aux Romains concernant l'endurcissement provisoire et le salut final du peuple juif, qu'il voit figurés dans le texte cité de l'Exode. Même explication, à

«Comme la pierre»

9. «Qu'ils deviennent comme la pierre, tant que passe ton peuple, Seigneur, tant que passe ce peuple tien que tu t'es acquis^a.»

Devenir comme la pierre n'est pas être pierre par nature: on ne devient que ce qu'on n'était pas. Cette remarque est à l'adresse de ceux qui disent que Pharaon et les Égyptiens étaient d'une nature mauvaise, et qu'ils ne furent pas conduits là par leur libre-arbitre¹; et en outre, à l'adresse de ceux qui accusent de cruauté Dieu créateur, parce qu'il change les hommes en pierres². Avant de blasphémer, qu'ils pèsent avec le plus grand soin ce texte! Il n'est pas dit, sans plus: «Qu'ils deviennent comme la pierre», mais on marque le temps, on détermine la mesure du châtement. Il est dit, en effet: «Tant que passe mon peuple», bien entendu, pour qu'après le passage du peuple, ils ne soient plus «comme des pierres».

Ici, me semble-t-il, la prophétie reste en partie obscure. Je vois bien que le premier peuple, qui nous a précédés, est devenu «comme la pierre» dur et incrédule; non toutefois au point de persister dans la nature de la pierre, mais «tant que passe ce peuple, le peuple qu'il s'est acquis»; de fait, «un aveuglement partiel est arrivé à Israël — l'Israël selon la chair —, jusqu'à ce que soit entrée la plénitude des nations^b.» Et quand sera entrée la plénitude des

propos de *Deut.* 32, 39: 'Ego occidam et ego vivificabo, percutiam et sanabo', dans *In Luc. hom.* 16, 4, SC 87, p. 241 s., et dans *In Jer. hom.* 1, 16, SC 232, p. 232 s. Sur la doctrine même de l'épître aux Romains, voir le commentaire du R.P. HUBY, dans la collection *Verbum salutis*. (H. DE L.). — Cf. F. MUSSNER, *Traité sur les Juifs*, traduit de l'allemand par R. GIVORD (*Cogitatio Fidei* 109), Paris 1981, p. 352-358. Sur l'anthropomorphisme, procédé éducatif et médicinal, voir CC 2, 24, 24 s. SC 132, p. 350 s., et la note; *In Matth.* 15, 11, GCS 10, p. 378, 4 s. etc.

tunc etiam *omnis Istrahel*, qui per incredulitatis duritiam factus fuerat *sicut lapis, saluabitur*^c. Et uis uidere quomodo *saluabitur? Potens est, inquit, Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ*^d. Manent ergo lapides nunc, *donec transeat*
 25 *populus tuus, Domine, populus tuus hic quem acquisisti.*

Sed si ipse Dominus creator est omnium, uidentum est quomodo hic acquisisse dicatur quæ sua esse non dubium est – dicitur et in alio cantico Deuteronomii : *Nonne hic ipse Deus tuus, qui fecit te et creauit te et acquisiuit te*^e? –; uidetur
 30 enim unusquisque illud acquirere quod non fuit suum. Inde denique et haeretici dicunt de Salvatore quia non erant sui quos acquisiuit; dato etenim pretio mercatus est homines quos creator fecerat. Et certum est, aiunt, unumquemque illud emere quod suum non est; Apostolus enim
 35 ait : *Pretio empti estis*^f. Sed audi quid dicit propheta : *Peccatis uestris uenundati estis, et pro iniquitatibus uestris dimisi matrem uestram*^g. Vides ergo quia Dei quidem creatura omnes sumus, unusquisque uero peccatis suis uenundatur et pro iniquitatibus suis a proprio creatore discedit. Dei
 40 igitur sumus, secundum quod ab eo creati sumus; effecti uero sumus serui diaboli, secundum quod peccatis nostris uenundati sumus. Veniens autem *Christus redemit nos*^h, cum seruiremus illi domino cui nosmet ipsos peccando uendidimus. Et ita uidetur tamquam suos quidem recepisse
 45 quos creauerat, tamquam alienos autem acquisisse qui alienum sibi dominum peccando quaesierant.

c. Cf. Rom. 11, 26 || d. Matth. 3, 9 || e. Deut. 32, 6 || f. I Cor. 7, 23 || g. Is. 50, 1 || h. Gal. 3, 13

3. Les Marcionites.

4. «On sait qu'Origène parle souvent de notre rachat au démon par le sang du Christ» : *In Ép. ad Rom.* 2, 13; 3, 7; 5, 3 : *PG* 14, 911 C, 945 B, 1026 C; *In Jo.* 6, 53, § 274, *SC* 157, p. 336 s., cf. *Avant-propos*, p. 52-55; *In Matth.* 16, 8, *GCS* 10, p. 498-499; *In Luc. Hom.* 23, 6, *SC* 87, p. 319. Cf. J. RIVIÈRE, *Le dogme de la Rédemption, étude historique* (1903), p. 377-382. Ce qui fait l'intérêt du présent passage, c'est que cette théorie

nations, alors «tout Israël», qui par la dureté de l'incrédulité était devenu «comme une pierre», «sera sauvé^c». Veux-tu savoir comment il sera sauvé? «Dieu peut, des pierres que voici, faire surgir des enfants à Abraham^d.» Ils restent donc pour l'instant pierres, «tant que passe ton peuple, Seigneur, ce peuple tien que tu t'es acquis».

**«Ce peuple
 tien que tu t'es
 acquis»**

Mais si le Seigneur est le créateur de tous les êtres, il faut voir dans quel sens on dit là qu'il s'est acquis ce qui lui appartient sans conteste – on dit encore, dans un autre cantique du Deutéronome : «N'est-ce pas lui, ton Dieu, qui t'a fait, t'a créé, t'a acquis^e?» – Car il semble que chacun acquiert ce qui n'était pas à lui. Les hérétiques³ s'en autorisent pour dire du Sauveur que n'étaient pas à lui ceux qu'il s'est acquis : car, il a payé d'une rançon le rachat des hommes que le créateur avait faits. Et il est certain, disent-ils, que chacun achète ce qui n'est pas à lui. L'Apôtre dit bien : «Vous avez été achetés cher^f.» Mais, écoute ce que dit le prophète : «A vos péchés vous avez été vendus, à cause de vos iniquités j'ai renvoyé votre mère^g.» Donc, tu vois : nous sommes tous la créature de Dieu, mais chacun est vendu à ses péchés et, à cause de ses iniquités, s'est éloigné de son propre créateur. Nous appartenons donc à Dieu, du fait que nous avons été créés par lui; mais nous sommes devenus esclaves du diable, du fait que nous sommes vendus à nos péchés. Mais en venant, «le Christ nous a rachetés^h», alors que nous servions ce maître auquel, en péchant, nous nous sommes vendus nous-mêmes. Et de la sorte, semble-t-il, il a repris comme les siens ceux qu'il avait créés, mais il s'est acquis comme des étrangers ceux qui, en péchant, s'étaient cherché un maître étranger⁴.

Sed fortasse recte quidem dicitur redemisse nos Christus, qui pretium nostri sanguinem suum dedit, — quid tale autem, ut nos mercaretur, etiam diabolus dedit? Ergo, si uidetur, auscultata. Homicidium pecunia diaboli est; *Ille enim ab initio homicida est*ⁱ. Fecisti homicidium : diaboli pecuniam suscepisti. Adulterium diaboli pecunia est; diaboli enim in eo *imago est et superscriptio*^l. Commisisti adulterium : accepisti a diabolo numisma. Furtum, falsum testimonium, rapacitas, uiolentia, haec omnia diaboli census est et diaboli thesaurus; talis enim pecunia de eius moneta procedit. Hac igitur pecunia emit ille quos emit, et efficit sibi seruos omnes qui de huiuscemodi censu eius quantulumcumque susceperint. Verum ego uereor, ne etiam aliquos de his qui in Ecclesia sunt, aliquos de adstantibus, dum nescimus, diabolus mercetur occulte, ne etiam aliquibus nostrorum hanc pecuniam, quam supra enumerauimus, ingerat et faciat illos rursum suos, et rursum pro iis tabulas seruitutis et peccati chirographa^k scribat, atque immisceat seruis Dei eos quos peccati pretio sibi fecerit seruos. Solet enim, quia *inimicus homo est, tritico miscere zizania*^l. Et tamen, si quis forte huiusmodi pecuniam a diabolo deceptus accepit, non usquequaque desperet; *Misericors enim est et miserator Dominus*^m, et creaturae suae *non uult mortem, sed ut conuertatur et uiuat*ⁿ. Paenitendo, flendo, satisfaciendo, deleat quod admissum est. Dicit enim propheta quia : *Cum conuersus ingemueris, saluus eris*^o. Paulo latius progressi sumus, dum uolumus

i. Cf. Jn 8, 44 || j. Cf. Matth. 22, 20 || k. Cf. Col. 2, 14 || l. Cf. Matth. 13, 25 et 28 || m. Cf. Ps. 110, 4 || n. Cf. Éz. 33, 11 || o. Cf. Is. 45, 22

s'y trouve utilisée contre les gnostiques, pour lesquels le Christ avait dû acheter les hommes au Créateur, afin de les soustraire à son empire. Sur le sens des théories patristiques du rachat (au diable, à Dieu), on lira avec profit L. BOUYER, *Le Mystère pascal (Lex orandi 4)*, 3^e éd., Paris 1946, p. 291-301. » (H. DE L.).

Notre rachat

Et peut-être est-il juste de dire que le Christ nous a rachetés, lui qui pour notre prix a donné son sang. Mais qu'avait donc donné de pareil le diable pour nous acheter? Alors, s'il te plaît, écoute bien. Est monnaie du diable, l'homicide; car «il est homicide dès l'origine^l». Tu as commis un homicide : Tu as reçu la monnaie du diable. Est monnaie du diable, l'adultère; car du diable, il a sur lui «l'effigie et l'inscription^l». Tu as commis un adultère : tu as reçu du diable une pièce de monnaie. Vol, faux témoignage, pillage, violence, tout cela est revenu du diable, trésor du diable; cette sorte d'argent provient de son hôtel de la monnaie. C'est donc avec cet argent qu'il paie ceux qu'il achète, et il fait ses esclaves de tous ceux qui ont reçu si peu que ce soit de ce genre de revenu. Mais je crains que le diable n'achète en secret quelques-uns même de ceux qui se trouvent à l'Église, quelques-uns de ceux qui sont présents à notre insu; et même qu'il ne glisse à quelques-uns des nôtres cette monnaie que nous venons de détailler, qu'il ne fasse d'eux de nouveau des siens, que de nouveau il n'écrive pour eux «une lettre d'esclavage et une charte de péché^k et ne mêle aux serviteurs de Dieu ceux dont il a fait ses esclaves moyennant le péché. Il a en effet l'habitude, parce qu'il est «l'homme ennemi», de «mêler l'ivraie au blé^l». Cependant si quelqu'un, trompé par le diable, a reçu ce genre de monnaie, qu'il ne désespère pas complètement; car le Seigneur est «compatissant et miséricordieux^m», «il ne veut pas la mort» de sa créature, «mais qu'elle se convertisse et qu'elle viveⁿ». Que par la pénitence, les larmes, les satisfactions, elle efface la faute commise⁵. Car le prophète dit : «Une fois converti en gémissant, tu seras sauvé^o.» Nous nous sommes un peu trop étendu, à vouloir

5. Origène parle encore de cette possibilité de pardon pour le baptisé qui est retombé dans le péché, dans *In Lev. hom.* 9, 8, 80 s., (SC 287,

exponere quomodo Deus quae sua sunt dicatur *acquirere*, et
 75 *redimere* Christus *sanguine pretioso*^P quos emerat diabolus uili
 mercede peccati.

10. *Inducens planta eos in monte hereditatis tuae*^a. Non uult
 nos Deus in Aegypto plantare nec in deiectis et humilibus
 locis, sed in monte hereditatis suae uult plantare quos
 plantat. Tum praeterea quod addidit : Inducens planta eos,
 5 non tibi uidetur tamquam de pueris dicere, qui inducuntur
 ad scholas, inducuntur ad litteras, inducuntur ad omnem
 eruditionem? Intellige ergo per haec, si tamen habes *aures*
audiendi^b, quomodo Deus plantat, ne forte, cum audis eum
 inducere et plantare, putes eum ficus in terra aut alia
 10 huiusmodi uirgulta defigere. Audi et alibi quomodo plantat
 Deus. Propheta dicit : *Vineam ex Aegypto transtulisti, expu-*
listi gentes et plantasti eam. Peruium iter fecisti ante eam,
plantasti radices eius, et repleuit terram. Operuit montes umbra
eius, et arbusta eius cedros Dei.^c Aduertis iam quomodo
 15 plantat Deus et ubi plantat? Non plantat in uallibus, sed in
 montibus, in excelsis et sublimibus locis. Quos enim educit
 ex Aegypto, quos de saeculo adducit ad fidem, non uult eos
 iterum in humilibus collocare, sed conuersionem eorum
 uult esse sublimem. Vult nos in montibus habitare, sed et
 20 in ipsis nihilominus montibus non uult nos per terram
 repere, nec ultra uult uineam suam humi deiectos habere
 fructus, sed uult palmites eius sursum duci, in alto collo-
 cari, traduces fieri, et traduces non in quibuscumque

p. Cf. I Pierre 1, 19

10 a. Ex. 15, 17 || b. Cf. Matth. 13, 43... || c. Ps. 79, 9-11

p. 112 s., et la note). Sur la doctrine origénienne de la pénitence, on
 trouvera des renseignements partiels dans les notes complémentaires de
 SC 286, aux n. 14, 15, 18, et SC 287, aux n. 22, 28; et une étude
 exhaustive dans K. RAHNER, «La doctrine d'Origène sur la pénitence»,
 RSR 1950, p. 47-97, 252-286, 422-456.

expliquer dans quel sens on peut dire que Dieu «acquiert»
 ce qui lui appartient, et que le Christ «rachète de son sang
 précieux^P» ceux que le diable avait achetés avec le vil
 salaire du péché.

Dieu plante sur la montagne

10. «Conduis-les et plante-les sur
 la montagne de ton héritage^a.» Dieu
 ne veut pas nous planter en Égypte,
 ni en des lieux bas et plats : c'est sur la montagne de son
 héritage qu'il veut planter ceux qu'il plante. En outre,
 compléter l'expression : «Conduis-les et plante-les» ne te
 semble-t-il point parler d'enfants qui sont conduits à
 l'école, conduits à la culture littéraire, conduits à toute
 espèce de savoir? Comprends donc par là, si toutefois tu as
 «des oreilles pour entendre^b», la manière dont Dieu plante,
 pour que tu n'aïlles pas, entendant dire qu'il conduit et
 plante, imaginer qu'il enfonce en terre une bouture de
 figuier ou une autre de ce genre. Apprends, à d'autres
 passages, la manière dont Dieu plante. Le prophète dit :
 «Tu as transporté une vigne hors d'Égypte, tu as chassé les
 nations et tu l'as plantée. Tu lui as frayé un chemin, tu as
 fait pousser ses racines, et elle a rempli la terre. De son
 ombre elle a couvert les montagnes, et de ses pampres, les
 cèdres de Dieu^c.» Remarques-tu, dès lors, la manière dont
 Dieu plante et le lieu où il plante? Il ne plante pas dans les
 vallées, mais sur les montagnes, en des lieux élevés et
 éminents. Ceux qu'il fait sortir d'Égypte, ceux qu'il amène
 du siècle à la foi, il ne veut pas les établir de nouveau dans
 les plaines, il veut que leur séjour soit sur les hauteurs. Il
 veut que nous habitons sur les montagnes, et en outre, sur
 les montagnes mêmes, il veut également que nous ne
 rampions pas à terre, il veut que sa vigne n'ait plus de fruit
 traînant au sol, mais il veut que ses rameaux grimpent,
 qu'ils se fixent bien haut, que des sarments poussent, et des
 sarments non pas sur n'importe quel arbuste, mais sur les

humilibus arboribus, sed in excelsis et altissimis cedris Dei.
 25 Cedros Dei ego prophetas et Apostolos puto, quibus nos si
 adiungamur uitis quam de Aegypto transtulit Deus, et per
 ramos eorum nostri palmites diffundantur, atque ipsis
 innisi traduces quaedam efficiamur caritatis ad inuicem
 uinculis nexi, fructum sine dubio plurimum adferemus.
 30 Nam *omnis arbor quae non facit fructum excidetur et in ignem
 mittetur*^d.

II. *In praeparata habitatione tua, quam praeparasti,
 Domine*^a. Vide clementis Domini bonitatem, non uult te
 inducere ad laborem, non uult ut ipse tibi facias habita-
 culum, iam te ad praeparatam deducit habitationem. Audi
 5 Dominum in Euangelio dicentem : *Alii laborauerunt et nos in
 laborem eorum introistis*^b.

12. *Sanctimonium, Domine, quod praeparauerunt manus
 tuae*^a. *Sanctimonium* dicitur tabernaculum Dei uel templum
 ab eo quod sanctificat accedentes. Hoc non dicit manu
 hominis factum^b, sed manu Dei. Quid ergo? Propter te Deus
 5 et plantat et aedificat, agricola efficitur, structor efficitur, ne
 tibi aliquid desit. Audi et Paulum dicere : *Dei agricultura,
 Dei aedificatio estis*^c. Quod ergo istud est sanctimonium,
 quod non manu hominum factum est, sed manibus Dei
 paratum? Audi Sapientiam dicentem quia *aedificauit sibi*
 10 *domum*^d. Ego autem hoc de incarnatione Domini rectius
 intelligendum puto. *Non enim manu hominum factum* est, id
 est non opere humano templum carnis^e aedificatur in

d. Lc. 3, 10

11 a. Ex. 15, 17 || b. Jn 4, 38

12 a. Ex. 15, 17 || b. Cf. Hébr. 9, 24 || c. I Cor. 3, 9 || d. Prov. 9, 1 ||
 e. Cf. Jn 2, 21

très grands et très hauts cèdres de Dieu¹. Ces cèdres de
 Dieu, à mon avis, sont les prophètes et les apôtres : si nous
 sommes joints à eux, nous la vigne que Dieu a transportée
 hors d'Égypte, si grâce à leurs branches, nos rameaux
 s'étalent, et si, appuyés sur eux, nous devenons des
 sarments liés par les liens d'un amour réciproque, nul
 doute que nous produirons beaucoup de fruit. Car « tout
 arbre qui ne porte pas de fruit sera coupé et jeté au feu^d ».

Demeure

II. « Dans ta demeure prête, celle
 que tu as préparée, Seigneur^a. » Vois
 la bonté du Seigneur clément. Il ne veut pas te conduire au
 travail; il ne veut pas que tu te construises toi-même une
 habitation; il te conduit dans une demeure déjà préparée.
 Écoute le Seigneur dire dans l'Évangile : « D'autres ont
 travaillé, et c'est vous qui profitez de leur travail^b. »

Sanctuaire

12. « Sanctuaire, Seigneur, qu'ont
 préparé tes mains^a. » On appelle
 « sanctuaire » le tabernacle ou le temple de Dieu, du fait
 qu'il sanctifie ceux qui s'en approchent. On le dit « fait, non
 de main d'homme^b », mais de la main de Dieu. Quoi donc?
 Pour toi, Dieu plante et bâtit, il se fait cultivateur, il se fait
 constructeur, pour qu'il ne te manque rien. Écoute aussi
 Paul : « Vous êtes le champ de Dieu, la bâtisse de Dieu^c. »
 Quel est donc ce sanctuaire, « non fait de main d'hommes »,
 mais préparé par les mains de Dieu? Écoute la Sagesse : « Il
 s'est bâti une maison^d. » Pour moi, je pense qu'il est plus
 exact d'entendre cela de l'incarnation du Seigneur. Car « ce
 n'est pas de main d'hommes qu'est fait », à savoir ce n'est
 point par un travail humain que s'est bâti le temple de sa
 chair^e dans la Vierge, mais comme l'avait prédit Daniel :

(H. DE L.). Les *epilekta* du cèdre sont les apôtres et leurs semblables,
ibid...

1. « Dans *Sel. in Ex.* 17, 22, *PG* 13, 813 C, le grand cèdre, planté
 sur la montagne qui est le Christ, symbolise l'Église et sa doctrine.»

Virgine, sed, sicut praedixerat Danihel, *lapis sine manibus excisus creuit, et factus est mons magnus*^f. Istud est *sanctimonium*
 15 *carnis assumptae et sine manibus*, id est absque opere hominum, de monte humanae naturae et substantiae carnis *excisum*.

13. *Domine, qui regnas in saeculum et in saeculum et adhuc*^a. Quotiens *in saeculum* dicitur, longitudo quidem temporis, sed esse finis aliquis indicatur; et si in aliud saeculum dicatur, aliquis sine dubio longior quidem, tamen ponitur
 5 finis; et quotiens *saecula saeculorum* nominantur, fortasse licet ignotus nobis, tamen a Deo statutus aliqui terminus indicatur. Quod uero addidit in hoc loco : *et adhuc*, nullum sensum termini alicuius aut finis reliquit. Quodcumque
 10 enim illud cogitaueris, in quo finem putes posse consistere, semper tibi dicit sermo propheticus : *et adhuc*, uelut si loquatur ad te et dicat : putas in saeculum saeculi Dominum regnaturum? : *et adhuc*. Putas *in saecula saeculorum*? : *et adhuc*. Et quodcumque illud dixeris de regni eius spatiis, semper tibi dicit propheta : *et adhuc*.

14. *Quoniam intravit equitatus Pharaon cum quadrigis et adscensoribus in mare, et induxit super eos Dominus aquam maris; filii autem Istrabel ambulauerunt per siccum in medio mari*^a.

f. Cf. Dan. 2, 34-35
 13 a. Ex. 15, 18
 14 a. Ex. 15, 19

1. «Même interprétation dans *In Cant. hom. 2, 3, SC 37, p. 83, 10 s.*; cf. *In Cant. 3, GCS 8, p. 206, 10 s.* En maint autre passage, Origène affirme la virginité de Marie; voir, par exemple, *In Jo. 32, 9, GCS 4, p. 452*; *In Ep. ad Rom. 3, 10, PG 14, 956*; *In Lev. hom. 8, 2, 45 s. et hom. 12, 4, 20 s.*, *SC 287, p. 14 s.*, et p. 178 s., etc.» (H. DE L.). La théologie mariale d'Origène est exposée dans *Homélies sur saint Luc, SC 67, Introduction*, par H. CROUZEL.

«La pierre détachée sans l'aide des mains grossit et devint une grande montagne^f.» Voilà le sanctuaire de la chair assumée et, sans l'aide des mains, c'est-à-dire sans le travail des hommes, détachée de la montagne de la nature humaine et de la substance de la chair¹.

De siècle en siècle et au-delà 13. «Seigneur, qui régnes de siècle en siècle et au-delà^a». Chaque fois que l'on dit «de siècle...», on indique une longue durée de temps, mais aussi une fin; si l'on ajoute «en un autre siècle», on suppose une durée assurément plus longue, mais encore une fin; et chaque fois qu'on parle «de siècles des siècles», on indique un terme, bien que peut-être ignoré de nous, du moins fixé par Dieu. Mais ici, l'addition «et au-delà» ne laisse aucun sens de terme ou de fin. Quoi que tu puisses penser qui implique pour toi l'existence d'une fin, la parole prophétique te dit toujours : «Et au-delà!». Comme si elle voulait te dire : Tu penses que le Seigneur va régner pour la durée du siècle? – «Et au-delà!» – «Pour les siècles des siècles»? – «Et au-delà!». Et quoi que tu dises de la durée de son règne, toujours le prophète te dit : «Et au-delà!»

**Marche
à pied
sec au milieu
de la mer**

14. «Pharaon est entré à cheval dans la mer avec ses chars et ses cavaliers, et Dieu fit refluer sur eux l'eau de la mer; alors que les fils d'Israël marchèrent à pied sec au milieu de la mer^a.»

1. «Par cette expression 'au-delà', il veut comprendre sans aucun doute quelque chose de plus qu'un siècle. Voyons si ce que dit le Sauveur : 'Je veux que là où je suis, ceux-ci soient avec moi', et 'Comme toi et moi nous sommes un, afin que ceux-ci aussi soient un en nous', ne semble pas montrer une réalité plus grande que le siècle ou les siècles, peut-être aussi plus grande que les siècles des siècles, à savoir ce qui sera

5 Et tu si *filius Istrabel* es, potes ambulare *per siccum in medio mari*; si fueris *in medio nationis pravae et peruersae sicut lumen solis uerbum uitae continens ad gloriam*^b, potest fieri ut in medio peccatorum incedentem te non infundat humor peccati, potest fieri ut transeuntem te per hunc mundum nulla
 10 libidinis unda respergat, nullus cupiditatis aestus euerberet. Qui autem Aegyptius est et sequitur Pharaonem, ille uitiorum fluctibus mergitur. Qui uero sequitur Christum et, sicut ille ambulauit, ita et ipse ambulat, *aquae ei murus fiunt dextra laeuaque*, ipse autem media uia incedit
 15 *per siccum*^c. *Non declinat ad dexteram neque ad sinistram*^d, usquequo exeat ad libertatem, et hymnum uictoriae Domino concinat dicens: *Cantabo Domino, gloriose enim glorificatus est*^e, per Iesum Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^f.

b. Phil. 2, 15-16 || c. Cf. Ex. 14, 22 || d. Cf. Deut. 17, 20 || e. Ex. 15, 1 || f. Cf. I Pierre 4, 11

lorsque toutes choses ne seront plus dans le siècle, mais Dieu tout en tous.» *De princ.* 2, 3, 5, 203 s., *SC* 252, p. 262 s., tr. H. Crouzel.

«... Commentant la formule scripturaire: 'in aeternum et adhuc', Origène pousse plus loin sa pensée. Il voit là l'indice non seulement d'une durée sans fin, mais d'un mode d'être tout autre que celui des créatures qui sont dans le temps: mode selon lequel, à la fin des temps, rien ne sera plus 'dans le siècle', mais 'Dieu sera tout en toutes choses'.» (H. DE L.) – Noter que la finale de *I Cor.* 15, 28 est traduite soit «en tout», OSTY, soit «en tous», CRAMPON, BJ, TOB.

Toi aussi, si tu es fils d'Israël, tu peux marcher à pied sec au milieu de la mer. Si tu te trouves «au milieu d'une nation tortueuse et pervertie, comme la lumière du soleil, conservant la parole de vie qui mène à la gloire^b», il peut se faire que tu marches au milieu des pécheurs sans que te mouille l'eau du péché, il peut se faire que tu passes au travers de ce monde sans que rejaillisse sur toi aucune vague de convoitise, sans que t'assaille aucune houle de désir. Mais celui qui est Égyptien et qui suit Pharaon, les flots des vices le submergent. Celui, au contraire, qui suit le Christ, marche comme a marché le Christ: «les eaux» lui forment «une muraille à droite et à gauche», et lui s'avance au milieu «à pied sec^c». «Il ne dévie ni à droite ni à gauche^d», jusqu'à ce qu'il aboutisse à la liberté et entonne au Seigneur un hymne de victoire¹: «Je chanterai un cantique au Seigneur, car il s'est avec éclat couvert de gloire^e», par Jésus-Christ notre Seigneur, «à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^f».

1. «Le juste franchira la Mer Rouge comme s'il marchait à sec; mais l'Égyptien qui veut la franchir y sera englouti; l'eau ne lui formera pas de muraille à droite et à gauche.» *In Jos. hom.* 4, 1, *SC* 71, p. 146 s., tr. A. Jaubert. – «A mon avis, il faut tous venir au feu du jugement: même Paul et Pierre; ils ne seront pas brûlés (cf. *Is.* 43, 2). A nous, pour franchir la Mer Rouge, reste l'alternative: ou d'être Égyptiens et de suivre Pharaon, le diable, et d'être engloutis dans ce fleuve ou ce lac de feu..., ou d'être Hébreux, rachetés par le sang de l'Agneau sans tache, et d'entrer dans le fleuve de feu'. Mais de même que pour les Hébreux l'eau était une muraille à droite et à gauche, de même aussi le feu sera une muraille...» *In Ps. 36 hom.*, 3, 1, *PG* 12, 1337 BC.

De amaritudine aquae Merrae

1. Post transitum maris rubri et magnifici secreta mysterii, post choros et tympana, post triumphales hymnos, uenitur ad Merram. Merrae autem aqua erat amara, quam non poterat populus bibere. Quid ergo post tanta et tam
 5 magnifica mirabilia ad amaras aquas et periculum sitis adducitur populus Dei? Ait enim : *Et uenerunt filii Istrabel in Merram, et non poterant bibere aquam de Merrae, quia amara erat; et propter hoc appellatum est nomen loci illius amaritudo*^a. Sed quid addit post haec? *Clamauit, inquit, Moyses ad*
 10 *Dominum, et ostendit illi Dominus lignum, et misit illud in aquam, et facta est dulcis aqua. Et ibi, inquit, posuit illi Deus iustitias et iudicia*^b. Ibi, ubi amaritudo, ubi sitis, et quod est grauius, sitis in abundantia aquarum, ibi *posuit eis Deus iustitias et iudicia*. Alius non erat locus dignior, aptior,
 15 uberius, sed iste, in quo amaritudo est? Tum praeterea quod dixit : *Ostendit illi Dominus lignum, et misit illud in aquam, et facta est dulcis aqua*, mirum admodum est, ut Deus lignum ostenderet Moysi quod mitteret in aquam, et faceret eam dulcem. Quasi uero non potuisset sine
 20 ligno aquam dulcem efficere Deus. Aut Moyses nesciebat lignum, ut Deus ei ostenderet?

1 a. Ex. 15, 23 || b. Ex. 15, 25

*Amertume de l'eau de Mara***Eau amère
adoucie
par le bois**

1. Après le passage de la Mer Rouge et les secrets du glorieux mystère, après les chœurs et les tambourins, après les hymnes triomphales, on arrive à Mara. Or, l'eau de Mara était amère, et le peuple ne pouvait la boire. Pourquoi donc, après tant de merveilles si éclatantes, le peuple de Dieu est-il conduit près d'eaux amères, exposé au danger de la soif? Il est dit, en effet : « Les fils d'Israël parvinrent à Mara, et ils ne pouvaient boire l'eau de Mara, car elle était amère; aussi appela-t-on ce lieu du nom d'Amertume^a. » Mais qu'est-ce qu'on ajoute ensuite? « Moïse cria vers le Seigneur, et le Seigneur lui montra un bois, qu'il jeta dans l'eau, et l'eau devint douce. C'est là que Dieu lui fixa des justifications et des jugements^b. » Ce lieu de l'amertume, de la soif, et qui pis est, de la soif dans l'abondance des eaux, « c'est là que Dieu leur fixa des justifications et des jugements ». N'y avait-il pas d'autre endroit plus digne, plus approprié, plus fertile que ce lieu d'amertume? Outre qu'alors on ajoute : « Le Seigneur lui montra un bois, qu'il jeta dans l'eau, et l'eau devint douce. » Chose bien étrange, que Dieu montre à Moïse un bois, qu'il jette dans l'eau, et qu'il la rende douce! Comme si Dieu ne pouvait, sans le bois, rendre l'eau douce! Ou Moïse ne connaissait-il pas le bois, pour que Dieu le lui montre?

Sed uidentum est quid decoris in his interior habeat sensus. Ego puto quod lex, si secundum litteram suscipiatur, satis amara sit et ipsa sit Merra. Quid enim tam
 25 amarum quam ut puer octaua die circumcisionis uulnus accipiat^c et rigorem ferri tenera patiat^{ur} infantia? Amarum satis et peramarum est huiusmodi poculum legis, in tantum ut populus Dei, non ille qui *in Moysen* baptizatus est *in mari et in nube*^d, sed iste qui *in Spiritu et aqua*^e baptizatus est, non
 30 possit bibere de ista aqua; sed ne gustare quidem de circumcisionis amaritudine potest, neque hostiarum ferre amaritudinem ualet nec sabbati obseruantiam. Si uero ostendat Deus lignum quod mittitur in hanc amaritudinem, ut dulcis aqua fiat legis, potest de illa bibere. Quod est istud
 35 lignum quod Dominus ostendit, Salomon edocet nos, cum dicit de Sapientia quia *lignum uitae est omnibus amplectentibus eam*^f. Si ergo lignum sapientiae Christi missum fuerit in lege, et ostenderit nobis quomodo intelligi debeat circumcisio, quomodo sabbata, quomodo lex leprae seruanda
 40 sit, qualiter mundi et immundi discrimen habeatur, tunc efficitur aqua Merrae dulcis, et amaritudo litterae legis conuertitur in dulcedinem intelligentiae spiritalis, et tunc potest bibere populus Dei.

Si enim non interpretentur haec spiritaliter, populus, qui
 45 idola dereliquit et ad Deum confugit, si audiat legem de sacrificiis praecipientem, continuo refugit et non potest bibere; amarum quippe hoc sentit et asperum. *Si enim quae destruxit, haec iterum aedificet, praeuaricatorem se constituit*^g. In

c. Cf. Gen. 17, 12 || d. Cf. I Cor. 10, 2 || e. Cf. Matth. 3, 11 || f. Prov. 3, 18 || g. Cf. Gal. 2, 18

1. «Très amère est l'enveloppe de la lettre qui prescrit la circoncision de la chair, règle les sacrifices et tout ce que signifie la lettre qui tue. Rejette tout cela comme l'écorce amère de la Loi.» *In Num. hom.* 9, 7, *GCS* 7, p. 63, 23 s. Sur l'interprétation de *I Cor.* 10, 2 par *Jn* 3, 5, voir déjà *supra, hom.* 5, 1, 32 s.

**Amertume
de la lettre,
douceur
du sens spirituel**

Mais il faut voir quelle beauté a ici le sens intérieur. Pour moi, je pense que la Loi, prise selon la lettre, est bien amère¹, et c'est elle que représente Mara. En effet, quoi d'aussi amer, pour un enfant, que de recevoir au huitième jour la blessure de la circoncision^c, et de souffrir en un âge si tendre la dureté du fer? Bien amère, oui, très amère est la coupe de cette loi, au point que le peuple de Dieu – non pas celui qui fut baptisé «en Moïse dans la mer et dans la nuée^d», mais celui qui fut baptisé «dans l'Esprit» et «dans l'eau^e» – ne peut boire de cette eau. Il ne peut même pas goûter à l'amertume de la circoncision, et n'est point capable de supporter l'amertume des victimes ni l'observance du sabbat. Mais si Dieu lui montre le bois à jeter dans cette coupe amère pour rendre douce l'eau de la Loi, il peut en boire. Quel est ce bois que montre le Seigneur, Salomon nous l'enseigne, quand il dit de la Sagesse : «Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent^f.» Si donc le bois de la sagesse du Christ est jeté dans la Loi, et s'il nous montre comment on doit comprendre la circoncision, et comment, les sabbats, comment observer la loi de la lèpre, de quelle manière faire la distinction du pur et de l'impur, alors l'eau de Mara devient douce, l'amertume de la lettre de la Loi se change en la douceur de l'intelligence spirituelle, et alors, le peuple de Dieu peut boire.

Si l'on n'interprète pas spirituellement ces passages, le peuple, qui a délaissé les idoles pour chercher refuge auprès de Dieu, à entendre parler de la loi qui donne des prescriptions sur les sacrifices, s'écarte aussitôt et refuse de boire, tant il juge cela amer et âpre. Car «rebâtir ce qu'on a détruit, c'est se rendre prévaricateur^g? C'est donc dans

hac ergo amaritudine Merrae, id est in ista littera legis,
 50 *posuit Dominus iustitias et testimonia*^h. Non tibi hoc uideatur
 dicere quia, uelut in uasculo quodam, ita in legis littera
 sapientiae suae et scientiae thesauros condiderit Deus? Hoc
 est ergo quod dicit: *Et ibi posuit eis Deus iustitias et*
testimonia. Hoc erat quod et Apostolus dicebat: *Habemus*
 55 *autem thesaurum hunc in uasis fictilibus, ut sublimitas uirtutis Dei*
*sit, et non ex nobis*ⁱ. Vt ergo possit bibi aqua haec de Merrae,
ostendit Deus lignum^j quod mittatur in eam, ut qui biberit
 non moriatur, non amaritudinem sentiat. Unde constat
 quod, si quis sine *ligno uitae*^k, id est sine mysterio crucis,
 60 sine fide Christi, sine intelligentia spiritali bibere uoluerit
 de legis littera, per amaritudinem nimiam morietur. Haec
 sciens Apostolus Paulus dicebat quia: *Littera occidit*^l; hoc
 est aperte dicere quia aqua Merrae occidit, si non mutata
 bibatur et in dulcedinem uersa.

2. Sed quid addit illis? Postquam *posuit illis Deus iustitias*
et iudicia: et ibi, inquit, tentabat eum dicens: si auditu audieris
uocem Domini Dei tui, et quae placent palam illo feceris, et
audieris praecepta eius et custodieris, omnem infirmitatem, quam
 5 *induxeram Aegyptiis, non inducam super te. Ego enim sum*
Dominus, qui sano te^a.

h. Cf. Ex. 15, 25 || i. II Cor. 4, 7 || j. Cf. Ex. 15, 25 || k. Cf.
 Prov. 3, 18... || l. II Cor. 3, 6

2 a. Ex. 15, 25-26

2. Sur la croix 'arbre de vie' dans l'antiquité chrétienne, voir H. DE
 LUBAC, «L'arbre cosmique», dans les *Mélanges Podécharé* (Faculté
 de Lyon), 1945, p. 191-198. HUGO RAHNER, «Das Mysterium des
 Kreuzes», dans *Griechischen Mythen in Christlicher Deutung*, 1945, p. 73-
 100. «Dans la tradition, l'eau de Marra, adoucie par le bois de la croix,
 devient l'eau sanctifiante du baptême. Cf. la bénédiction des fonts au
 samedi saint: Je te bénis, créature de l'eau, par le Dieu vivant, qui... mit
 en toi, au désert, quand tu étais amère, une suavité qui permet de te
 boire, et te tira du rocher pour son peuple altéré...» (H. DE L.).
 L'interprétation est donc développée dans les catéchèses baptismales.
 Comme dans la traversée de la mer, on envisage l'eau, mais sous un autre

cette amertume de Mara, c'est-à-dire dans cette lettre de la
 Loi, que «le Seigneur fixa des justifications et des témoi-
 gnages^h». Cela ne te semble-t-il pas dire que dans la lettre
 de la Loi, comme dans un vase, Dieu a caché les trésors de
 sa sagesse et de sa science? Voilà donc le sens du texte:
 «C'est là qu'il leur fixa des justifications et des témoi-
 gnages.» C'était ce que disait aussi l'Apôtre: «Mais ce
 trésor, nous l'avons en des vases d'argile, pour que cette
 extraordinaire puissance soit celle de Dieu et ne vienne pas
 de nousⁱ.» Donc, pour qu'on puisse boire cette eau de
 Mara, «Dieu montre un bois^j» à y jeter, pour que celui qui
 en boit ne meure pas, n'en sente point l'amertume. D'où il
 ressort que si l'on veut boire à la lettre de la Loi sans
 «l'arbre de vie^k», à savoir le mystère de la croix^l, sans la
 foi au Christ, sans l'intelligence spirituelle, on mourra de
 l'excès d'amertume. L'apôtre Paul le savait bien et disait:
 «La lettre tue^l»; c'est dire clairement que l'eau de Mara
 tue, si on la boit telle quelle, et non changée en douceur.

Mise à l'épreuve 2. Mais qu'est-ce qu'on ajoute?

Après «Dieu leur fixa des justifica-
 tions et des jugements», on dit: «C'est là qu'il le mettait à
 l'épreuve, disant: Si tu écoutes bien la voix du Seigneur
 ton Dieu, si tu fais ce qui est juste à ses yeux, si tu prêtes
 l'oreille à ses préceptes et les observes, je ne t'infligerai
 aucune des maladies que j'ai infligées aux Égyptiens. Car
 c'est moi, le Seigneur, qui te guéris^a.»

aspect. Il s'agissait, là, d'un miracle de libération; c'est ici, un miracle de
 transformation... L'eau change de valeur symbolique: elle figurait, là,
 «le jugement de Dieu auquel la grâce fait échapper le baptisé»; ici, elle
 «apparaît comme un élément consacré qui communique la vie...» L'idée
 essentielle sera moins celle de la délivrance de la mort que celle de la
 communication de la vie. L'eau consacrée par le bois, devient le milieu
 vivifiant qui divinise celui qui y est plongé. J. DANIELOU, *SF*, p. 148,
 avec référence à P. LUNDBERG, *La typologie baptismale dans l'ancienne*
Église, 1942, et des citations patristiques...; cf. *infra*, § 3, 20 et la note.

Videtur mihi, quo prospectu datae sint iustificationes et iudicia et testimonia legis, exponere : ut tentaret, inquit, eos si audirent uocem Domini, et quae mandabantur
 10 custodirent. Nam quantum ad priorem populum spectat, quid iis boni aut perfecti murmurantibus et contradicentibus mandaretur? Denique paulo post etiam ad idola conuertuntur, et obliuisci beneficiorum et mirabilium Dei caput uituli statuunt^b. Propterea ergo dantur iis praecepta
 15 in quibus tententur. Inde est quod et per Ezechielem prophetam dicit Dominus ad eos quia : *Dedi uobis praecepta et iustificationes non bonas, in quibus non uiuetis in iis*^c; tentati enim in praeceptis Domini non inueniuntur fideles. Ideo, *inuentum est iis mandatum, quod erat ad uitam, hoc esse ad*
 20 *mortem*^d, quia unum atque idem mandatum si seruetur, uitam, si non seruetur, generat mortem. Secundum hoc ergo quod non seruantibus generat mortem, dicuntur *mandata non bona, in quibus non uiuant in iis*^e. Sed quia admiscuit iis lignum crucis Christi, et in dulcedinem uersa
 25 sunt, et spiritaliter intellecta seruantur, eadem ipsa mandata uitae appellantur, sicut et alibi dicit : *Audi, Istrabel, mandata uitae*^f.

Sed uideamus quid est quod promittitur, si seruentur. *Si, inquit, seraueritis praecepta mea, non inducam super uos omnes*
 30 *aegritudines quas induxi Aegyptiis*^g. Quid uidetur dicere? quod, si qui seruet mandata, nullam aegritudinem patiatur, hoc est neque febriat neque alios dolores corporis ferat? Non puto quod haec sint quae promittantur diuina man-

b. Cf. Ex. 32, 4 || c. Éz. 20, 25 || d. Cf. Rom. 7, 10 || e. Éz. 20, 25 || f. Bar. 3, 9 || g. Ex. 15, 26

1. « Il leur donna des commandements qui ne sont pas bons... Quels sont-ils sinon la lettre de la Loi qui tue... Les commandements qui sont selon la lettre, il ne faut pas les accomplir; ceux qui sont selon l'esprit, il faut les accomplir. » *Sel. in Ex.* 20, 25, *PG* 13, 819 BC. Voir le développement de *CC* 7, 20, 6 s., *SC* 150, p. 60 s.

Il me paraît bon d'expliquer dans quel dessein furent donnés justifications, jugements et témoignages de la Loi : c'était pour les mettre à l'épreuve, voir s'ils écouteront la voix du Seigneur et garderont ses commandements. En effet, à l'égard de l'ancien peuple, que pouvait-on commander de bon et de parfait à des gens qui murmuraient et contredisaient? Ainsi, peu après, ils retournent même aux idoles et, oubliant bienfaits et miracles de Dieu, ils dressent une tête de veau^b. C'est pour cette raison que leur sont donnés des préceptes qui les mettent à l'épreuve. De là vient aussi la parole que leur adresse le Seigneur par son prophète Ézéchiël : « Je vous ai donné des préceptes et des justifications qui ne sont pas bons et dont vous ne pourrez vivre^c. » De fait, mis à l'épreuve par les préceptes du Seigneur, ils ne sont pas trouvés fidèles. Aussi, « le commandement qui devait conduire à la vie s'est trouvé pour eux conduire à la mort^d », car un seul et même commandement engendre, si on le garde, la vie, si on ne le garde pas, la mort. C'est donc du fait qu'il engendre la mort pour ceux qui ne le gardent pas, qu'on parle de « commandements qui ne sont pas bons¹, dont ils ne peuvent vivre^e. Mais parce qu'y fut mêlé le bois de la croix du Christ, qu'ils furent changés en douceur et que, entendus spirituellement, ils sont gardés, ces mêmes commandements sont appelés commandements de vie, comme il est dit ailleurs : « Écoute, Israël, les commandements de vie^f. »

Mais voyons ce qui est promis si on les garde : « Si vous gardez mes préceptes, je ne vous infligerai aucune des maladies que j'ai infligées aux Égyptiens^g. » Qu'est-ce à dire? Que si on garde les commandements, on ne souffre aucune maladie : on n'a pas la fièvre, on n'éprouve pas les autres douleurs du corps? Je ne pense pas que telles soient les promesses faites à ceux qui gardent les commandements

data seruantibus. Alioquin indicio nobis est Iob iustissimus
 35 et totius pietatis obseruantissimus, qui *a capite usque ad pedes*
repletur ulcere pessimo^h. Non ergo his carere dicuntur
 infirmitatibus, qui mandata custodiunt, sed non habebunt
 illas infirmitates quas Aegyptii habent; Aegyptus namque
 mundus figuraliter appellatur. *Diligere ergo mundum et ea*
 40 *quae in mundo sunt*ⁱ, aegyptius languor est. *Dies observare*
et menses et tempora, signa requirere^j, stellarum cursibus
 adhaerere, aegyptius languor est. Deservire carnis luxu-
 riae^k, uoluptatibus operam dare, uacare deliciis, aegyptius
 languor est. Caruit ergo his infirmitatibus et languoribus,
 45 qui mandata custodit.

3. Post haec dicit quia : *Venerunt in Elim, et erant ibi*
duodecim fontes aquarum et septuaginta arbores palmarum^a.

Putas non habet aliquid rationis quod non ante in Elim
 ducitur populus, ubi erant duodecim fontes aquarum,
 5 quibus nihil amaritudinis inerat, immo potius ubi erat
 amoenitas plurima ex densitate palmarum, sed primo
 ductus est ad aquas salsas et amaras, quibus per lignum
 monstratum a Domino dulcibus effectis, postea uenitur ad
 fontes? Si historiam solam sequamur, non multum nos
 10 aedificat scire ad quem locum primo uenerint, et ad quem
 secundo; si uero rimemur in his mysterium latens, inue-
 nimus ordinem fidei.

Primo enim ducitur populus ad litteram legis; ab hac,
 donec permanet in amaritudine sua, recedere non potest;
 15 cum uero per *lignum uitae*^b dulcis fuerit effecta, et intelligi
 lex spiritaliter coeperit, tunc de Veteri Testamento tran-
 sinitur ad Nouum, et uenitur ad duodecim apostolicos

h. Cf. Job 2, 7 || i. Cf. I Jn 2, 15 || j. Cf. Gal. 4, 9-10 || k. Cf.
 II Pierre 2, 18

3 a. Ex. 15, 27 || b. Cf. Prov. 3, 18...

divins. Du reste, on en a une preuve : Job très juste et
 parfait observateur de toute piété, est rempli « de la tête aux
 pieds d'un ulcère affreux^h ». Ce n'est point de ces maux-là
 que sont dits exempts ceux qui gardent les commande-
 ments, mais ils n'auront pas ces maladies qu'ont les
 Égyptiens. Car l'Égypte est l'appellation figurée du monde.
 Donc, « aimer le monde et ce qui est dans le mondeⁱ »
 est un mal d'Égypte. « Observer les jours, les mois et les
 périodes », chercher des signes^j, s'attacher au parcours des
 étoiles, est un mal d'Égypte. Être esclave de la luxure de la
 chair^k, s'adonner aux plaisirs, passer son temps dans les
 délices, est un mal d'Égypte. Est donc libre de ces maladies
 et de ces maux celui qui garde les commandements.

De l'Ancien au Nouveau Testament

3. Après quoi il est dit : « Ils vin-
 rent à Élim, et il y avait là douze
 sources d'eau et soixante-dix pal-
 miers^a. »

Penses-tu qu'il n'y ait pas de raison pour que le peuple
 ne soit pas conduit d'abord à Élim, où il y avait douze
 sources d'eau sans aucune amertume, bien plutôt où
 régnait beaucoup de fraîcheur du fait de l'épaisseur des
 palmiers, mais qu'il est d'abord conduit auprès des eaux
 amères et salées, qui devinrent douces grâce au bois montré
 par le seigneur, et qu'on vienne, ensuite, auprès des
 sources? A suivre la seule histoire, il n'est guère instructif
 pour nous de savoir quelle fut la première étape et quelle
 fut la seconde. Mais si nous explorons le mystère qui s'y
 trouve caché, nous découvrons l'ordre de la foi.

Le peuple est d'abord conduit à la lettre de la Loi et, tant
 qu'il demeure dans son amertume, il ne peut s'en éloigner.
 Mais quand la Loi est devenue douce grâce à « l'arbre de
 vie^b », et qu'elle commence à être spirituellement comprise,
 alors on passe de l'Ancien Testament au Nouveau, et l'on
 arrive aux douze sources apostoliques. Là aussi, on trou-

fontes. Ibi etiam *arbores* repperientur *septuaginta palmarum*. Non enim soli duodecim Apostoli fidem Christi praedicarunt, sed et alii septuaginta missi ad praedicandum uerbum Dei referuntur^c, per quos palmas uictoriae Christi mundus agnosceret. Non ergo sufficit populo Dei aquam Merrae bibere, quamuis in dulcedinem uersa sit, quamuis *per lignum uitae*^d et mysterium crucis omnis litterae amaritudo depulsa sit. Solum uetus Instrumentum non sufficit ad bibendum; sed ueniendum est et ad Nouum Testamentum, de quo absque scrupulo bibitur, absque ulla difficultate potatur. Iudaei etiam nunc apud Merram sunt, etiam nunc assident aquas amaras; nondum enim iis *Deus ostendit lignum*^e, per quod dulces fierent aquae ipsorum. Etenim praedixit iis propheta quia : *Nisi credideritis, neque intelligetis*^f.

4. Post haec scriptum est : *In secundo mense, inquit, postquam de Aegypto profecti sunt, quinta decima die mensis, murmurauit populus aduersum Moysen dicentes : utinam mortui fuisset in terra Aegypti, cum sederemus super ollas carnis et manducaremus panes ad satietatem, quoniam eduxisti nos in desertum hoc, necare omnem synagogam fame*^a.

c. Cf. Lc 10, 1 || d. Cf. Prov. 3, 18 || e. Cf. Ex. 15, 25 || f. Is. 7, 9
4 a. Ex. 16, 1-3

1. Origène poursuit la ligne de son interprétation doctrinale. Le passage du sens littéral au sens spirituel conduit au passage de l'Ancien Testament au Nouveau : de la Loi, spirituellement transformée et comprise grâce à « l'arbre de vie », aux prédicateurs de la foi au Christ, les douze apôtres et les soixante-dix disciples, cf. Lc 10, 1. — Ce passage de Luc a fait découvrir des correspondances bibliques : d'une part, les soixante-dix anciens que dut choisir Moïse, pour qu'ils reçoivent « de son esprit », et partagent avec lui la charge du peuple (*Nombr.* 11, 16); de l'autre, les soixante-dix peuples, figurant l'humanité totale (*Gen.* 10, 2-30). Des manuscrits de Luc donnent 72 disciples au lieu de 70. Le même chiffre se trouve dans les *Reconnaisances clémentines*, qui sont d'origine judéo-chrétienne. On a vu dans cette différence l'expression de deux tendances : « l'une insistant sur la mission aux Juifs (72 = 6 × 12 tribus); l'autre, sur la mission aux Gentils (70 peuples).

vera soixante-dix palmiers. Car les douze apôtres ne furent point seuls à prêcher la foi au Christ : on rapporte que soixante-dix autres¹ encore furent envoyés prêcher la parole de Dieu^c, pour que, grâce à eux, le monde connût les palmes de la victoire du Christ. Il ne suffit donc pas au peuple de Dieu de boire l'eau de Mara, bien qu'elle soit changée en douceur, bien que, grâce à « l'arbre de vie » et au mystère de la croix, elle ait perdu toute l'amertume de la lettre. A lui seul, l'Ancien Document ne suffit pas pour boire; il faut venir en outre au Nouveau Testament dont sans scrupule on boit, sans aucune difficulté on se désaltère. Les Juifs aujourd'hui encore sont près de Mara, aujourd'hui encore sont assis près des eaux amères : « Dieu » ne leur a pas encore « montré le bois^d » qui rendrait douces leurs eaux. En effet, le prophète leur a prédit : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas non plus^e. »

Première Pâque, seconde Pâque

4. Ensuite, il est écrit : « Le second mois après leur départ d'Égypte, le quinzième jour du mois, le peuple murmura contre Moïse : Que ne sommes-nous morts dans la terre d'Égypte, quand nous étions assis près des chaudrons de viande et que nous mangions du pain à satiété, tandis que tu nous as fait sortir vers ce désert pour faire mourir de faim toute l'assemblée^a. »

L'hésitation entre les deux nombres existait par ailleurs dans la tradition rabbinique, soit pour les anciens..., soit pour les peuples... » J. DANIELOU, *SF*, p. 138 et la note 3; cf. p. 150. La tradition patristique offrira un développement analogue à celui d'Origène, cf. CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Glaphyra in Ex.* 2, PG 69, 445 C - 449 A; ou encore GRÉGOIRE DE NYSSE, *De uita Moys.* II, 133-134, *SC* 1^{ter}, p. 188 s. : « Le mystère du bois, qui rend l'eau de la vertu potable aux assoiffés, nous conduit aux douze sources et aux soixante-dix palmiers, c'est-à-dire à l'enseignement de l'Évangile... Les douze sources sont les douze disciples... Quant aux soixante-dix palmiers, ce sont les apôtres consacrés en dehors des douze disciples pour toute la terre et dont le

Esto, propter correptionem legentium indicetur populi peccatum quia murmurauerit et ingratus fuerit beneficiis diuinis, cum caeleste manna susciperet; quid etiam dies scribitur, in qua die *murmurauerit populus? Secundo*, inquit, *mense, quinta decima die mensis*^b; quod utique non absque ratione scriptum est. Recordare de legibus paschae quae dicta sunt, et inuenies ibi hoc esse tempus quod statuitur ad secundum pascha faciendum his qui *immundi in anima* fuerunt, uel occupati negotiis peregrinis^c. Qui ergo non fuerunt *immundi in anima*, uel non *longe peregrinabantur, quarta decima die primi mensis*^d pascha fecerunt. Qui autem *longe peregrinabantur et immundi erant*, secundum pascha in hoc tempore faciunt, [in hoc tempore], quo et manna de caelo descendit. In die quo primum pascha fit, non descendit manna, sed in hoc quo secundum pascha fit.

Videamus ergo nunc qui sit in his ordo mysterii. Primum pascha primi populi est; secundum pascha nostrum est. Nos enim fuimus *immundi in anima*^e, qui *colebamus lignum et lapidem*^f, et *ignorantes Deum, his qui natura non erant dii seruebamus*^g. Nos etiam eramus qui *longe peregrinabamur*, de quibus dicit Apostolus quia fuimus *hospites et peregrini testamentorum Dei, spem non habentes, et sine Deo in hoc mundo*^h. Verumtamen non datur manna de caelo in illa die qua primum pascha fit, sed in illa qua secundum. *Panis enim qui de caelo descendit*ⁱ non uenit ad illos, qui primam sollempni-

b. Ex. 16, 1 || c. Cf. Nomb. 9, 9-11 || d. Cf. Nomb. 9, 3 || e. Cf. Nomb. 9, 10 || f. Cf. Éz. 20, 32 || g. Gal. 4, 8 || h. Cf. Éphés. 2, 12 || i. Cf. Jn 6, 51

nombre est semblable à celui des palmiers de l'histoire.» (On notera la confusion : 12 disciples, 70 apôtres). Cf. la note complémentaire 7.

1. «Moïse... a changé la fête des clans célébrée par les bergers... en la fête d'un peuple... Il a métamorphosé la Pâque telle qu'il l'a trouvée en y introduisant un nouveau sens et un nouveau symbole, comme l'a fait plus tard Jésus en y introduisant un nouveau sens et un nouveau

Qu'on signale, en vue d'un avertissement aux lecteurs, le péché du peuple, son murmure et son ingratitude à l'égard des bienfaits divins lorsqu'il a reçu la manne céleste, admettons-le. Pourquoi noter aussi le jour où «le peuple a murmuré»? «Le second mois, le quinzième jour du mois^b»: voilà qui, certes, n'est pas écrit sans raison. Qu'on se rappelle ce qui fut dit touchant les lois de la Pâque, et on trouvera qu'il est ici question du temps fixé pour faire la seconde Pâque aux gens «impurs de l'âme» ou retenus par des affaires à l'étranger^c. Ceux qui n'étaient pas «impurs de l'âme», ni ne «voyageaient au loin» firent la Pâque «le quatorzième jour du premier mois^d». Quant à ceux qui «voyageaient au loin» ou «étaient impurs», c'est la seconde Pâque qu'ils font, au temps où la manne descendit du ciel. La manne ne descendit pas le jour où se fait la première Pâque, mais où se fait la seconde Pâque.

Voyons maintenant quel est ici l'ordre du mystère. La première Pâque est celle du premier peuple; la seconde Pâque est la nôtre. Car nous avons été «impurs de l'âme^e», nous qui «adorions le bois et la pierre^f» et «ignorant Dieu, servions ceux qui n'étaient pas dieux par nature^g». Nous étions aussi, nous qui voyagions au loin, ceux dont parle l'Apôtre : nous avons été «des hôtes de passage, étrangers aux alliances de Dieu, n'ayant point d'espérance, et sans Dieu dans ce monde^h». Cependant la manne n'est pas donnée du ciel le jour où se fait la première Pâque, mais où se fait la secondeⁱ. Car «le Pain qui descendit du cielⁱ» n'est pas venu à ceux qui célébraient la première fête, mais à

symbole...», M. BUBER, *Moïse*, p. 83-84, lire tout le ch. VII, p. 80-85. Sur Ex. 12, 1 s., cf. BJ et OSTY; G. AUZOU, *JS*, p. 161-187. Pour une comparaison entre la pâque juive, la pâque de Jésus et l'eucharistie chrétienne, voir X. LÉON-DUFOUR, *Le partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament (Parole de Dieu)*, Paris 1982, p. 22-227, 345-351, et *passim*.

tatem celebrabant, sed ad nos, qui secundam suscepimus. *Nostrum enim pascha immolatus est Christus*¹, qui uerus nobis *panis de caelo descendit*.

35 Sed interim uideamus quid est quod in hac die gestum monstratur. *Quinta decima*, inquit, *die mensis secundi murmurauit populus, et dixit quia melius fuerat nos mori in Aegypto, quando sedebamus super ollas carnis*^k. O populus ingratus : desiderat Aegyptum, qui Aegyptios uidit extinctos ! Carnes Aegypti requirit, qui Aegyptiorum carnes uidit maris piscibus et caeli alitibus datas ! Murmur ergo aduersum Moysen, immo aduersum Deum leuant. Sed hoc primo quidem ignoscitur, ignoscitur et secundo, fortassis et tertio ; uerum si non desinant et persistent, audi quid
45 post haec murmurantem populum consequatur. In Numerorum libro¹ refertur quod et in suis scriptis retexit Apostolus dicens : *Neque murmuraueritis, sicut quidam ex illis murmurauerunt et a serpentibus interierunt*^m. Murmurantem populum uenenatus in eremo serpentum depascitur
50 morsus.

Videamus nos, qui haec audimus, nos, inquam, pro quibus scripta sunt : *Illis enim ad correptionem facta sunt, scripta sunt autem propter nos, in quos fines saeculorum deueniunt*ⁿ. Si non desinimus murmurantes, si non cessamus a
55 querelis nostris quas frequenter habemus aduersum Deum, obseruemus ne simile offensionis incurramus exemplum. Etenim cum de caeli intemperie, de infecunditate fructuum, de raritate imbrium, de prosperitatibus aliorum et de aliorum improspérité causamur, hoc est aduersum Deum
60 murmur attollere. Sed haec initia habentibus ignoscuntur ;

j. I Cor. 5, 7 || k. Cf. Ex. 16, 1-3 || l. Nomb. 21, 5-6 || m. I Cor. 10, 10 et 9 || n. I Cor. 10, 11

2. Noter le nouvel appel à l'autorité de Paul, cf. *supra*, hom. 1, 5, 30, la note.

nous qui avons reçu la seconde. « Car notre Pâque, le Christ, a été immolé¹ », lui qui, pour nous vrai « Pain, descendit du ciel ».

Murmures châtiés Cependant, voyons ce que symbolise l'action faite en ce jour. « Le quinzième jour du second mois, le peuple murmura et dit : Il eût mieux valu pour nous mourir en Égypte, quand nous étions assis près des chaudrons de viande^k ! ». O peuple ingrat ! Il regrette l'Égypte, lui qui a vu les Égyptiens anéantis ! Il réclame la viande d'Égypte, lui qui a vu la chair des Égyptiens donnée en pâture aux poissons de la mer et aux oiseaux du ciel ! Ils élèvent donc un murmure contre Moïse, bien plus, contre Dieu. On leur pardonne une fois, on leur pardonne deux fois, peut-être trois. Mais s'ils ne cessent pas, s'ils persistent, écoute ce qui atteint ensuite le peuple qui murmure. Dans le livre des Nombres¹, on rapporte une sentence que l'Apôtre² rappelle dans ses écrits : « Ne murmurez pas non plus comme certains d'entre eux, et ils périrent mordus par des serpents^m. » Le peuple qui murmure est livré en proie à la morsure venimeuse des serpents au désert.

Pour nous servir d'exemple Voyons donc, nous qui écoutons ces paroles ; nous, dis-je, pour qui elles furent écrites : « Car cela leur arrivait pour leur châtement, et fut mis par écrit pour nous, qui touchons à la fin des sièclesⁿ. » Si nous ne cessons de murmurer, si nous n'arrêtons pas les plaintes que souvent nous poussons vers Dieu, prenons garde de tomber dans un pareil exemple d'offense. En effet, maugréer contre les intempéries du ciel, la pénurie des récoltes, la rareté des pluies, le bonheur des uns et le malheur des autres, c'est élever un murmure contre Dieu. Ces choses, à leurs débuts, sont pardonnées à leurs auteurs ; mais pour ceux qui

in eos uero qui non desinunt, grauiter uindicatur. Mit-
tuntur namque in eos serpentes, id est immundis
spiritibus traduntur uenenatisque daemonibus, qui eos
morsibus occultis ac latentibus perimant, atque internis
65 et intra cordis penetralia conclusis cogitationibus absumant. Sed obsecro uos, prosint nobis praemissae correptionis exempla; illorum poena emendatio nostra sit. Dicit enim Deus quia : *Audiuimur murmuratioem filiorum Istra-*
hel^o. Videtis quia non latet Deum murmuratio nostra;
70 audit omnia et quod non statim punit, paenitentiam nostrae conuersionis exspectat.

5. Sed quid post haec recitatum est? *Dixit*, inquit, *Dominus ad Moysen : ecce, ego pluam uobis panes de caelo, et exhibit populus et colliget unius diei in die, ut tentem illos, si ambulant in lege mea, aut non. Et erit in die sexto, parabunt*
5 *quodcumque intulerint; et erit duplum quodcumque intulerint cotidianum in die*^a.

Ego quidem super hac Scriptura uelim primo cum Iudaeis habere sermonem, quibus *credita dicuntur eloquia Dei*^b, quid illis uideatur de eo quod dicit : *Sex diebus*
10 *continuis colligetis, die autem sexto duplum colligetis*^c. Apparet ergo sextam diem nominari illam quae ante sabbatum ponitur, quae apud nos parasceue appellatur. Sabbatum autem septima dies est^d. Quaero ergo qua die coeperit
15 cum sabbato Iudaeorum. Ex diuinis namque Scripturis

o. Ex. 16, 12

5 a. Ex. 16, 4-5 || b. Rom. 3, 2 || c. Ex. 16, 26 et 5 || d. Cf. Ex. 16, 26

3. Ailleurs : « Dieu est prompt à faire du bien, mais lent à châtier ceux qui méritent un châtement. De fait, alors qu'il pourrait infliger sans rien dire, sans prévenir, un châtement à ceux qu'il condamne, il n'en fait rien; au contraire, même quand il condamne, il parle, le fait de parler étant un moyen pour lui de détourner de la condamnation celui qui va être condamné (suivent des exemples). » *In Jer. hom.* 1, 1 s., SC 232, p. 196 s., tr. P. Nautin.

persistent, la punition est grave. Contre eux, en effet, sont envoyés des serpents, c'est-à-dire qu'ils sont livrés à des esprits impurs, démons venimeux qui les font périr par des morsures secrètes et cachées, et les consomment par des pensées intimes enfouies dans les profondeurs du cœur. Mais je vous en supplie, que les exemples du châtement qu'on vient de dire nous soient salutaires; que leur peine serve à notre correction. Car Dieu dit : « J'ai entendu le murmure des fils d'Israël^o. » Vous voyez que notre murmure n'échappe point à Dieu : il entend tout, même ce qu'il ne punit pas d'emblée, il attend le repentir de notre conversion³.

Dimanche et sabbat

5. Et qu'a-t-on lu après? « Le Seigneur dit à Moïse : Voici que du ciel je vais faire pleuvoir pour vous des pains. Le peuple sortira et ramassera chaque jour ce qu'il faut pour le jour; je veux les éprouver pour voir s'ils marchent ou non suivant ma Loi. Le sixième jour, ils prépareront ce qu'ils auront apporté; et il y en aura le double de ce qu'ils apportent chaque jour^a. »

Sur ce texte de l'Écriture, je voudrais d'abord m'entretenir avec les Juifs, auxquels « furent confiés les oracles de Dieu^b », pour savoir ce qu'ils pensent de cette parole : « Vous en ramasserez six jours de suite, mais le sixième jour, vous en ramasserez le double^c. » Il est bien évident que le sixième jour en question est celui qui précède le sabbat¹, et qu'on appelle chez nous parascève. Et le sabbat est le septième jour^d. Je cherche alors quel jour la manne a commencé à être donnée du ciel, et je veux comparer notre dimanche au sabbat des Juifs. Des divines Écritures, il

1. Pour une interprétation non polémique du sabbat, cf. *In Lev. hom.* 13, 5, 35 s., SC 287, p. 220, et la note complémentaire 27.

apparet quod in die dominica primo in terris datum est manna. Si enim, ut Scriptura dicit, sex diebus continuis collectum est, septima autem die, quae est sabbati, cessatum est, sine dubio initium eius a die prima, quae est dies dominica, fuit. Quod si ex diuinis Scripturis hoc constat quod in die dominica Deus pluit manna et in sabbato non pluit, intelligant Iudaei iam tum praelatam esse dominicam nostram iudaico sabbato, iam tunc indicatum quod in sabbato ipsorum gratia Dei ad eos de caelo nulla descenderit, panis caelestis, qui est sermo Dei, ad eos nullus uenerit. Dicit enim et alibi propheta : *Diebus multis sedebunt filii Istrabel sine rege, sine principe, sine propheta, sine hostia, sine sacrificio, sine sacerdote*^e. In nostra autem dominica die semper Dominus pluit manna de caelo.

Sed et hodie ego dico quia pluit Dominus manna de caelo. Caelestia namque sunt eloquia ista quae nobis lecta sunt, et a Deo descenderunt uerba quae nobis recitata sunt, et ideo nos, qui tale manna suscepimus, semper nobis manna datur de caelo; illi infelices dolent et suspirant et se miseros dicunt quia manna, sicut acceperunt patres ipsorum, ipsi non merentur accipere^f. Illi numquam manna

e. Os. 3, 4 || f. Cf. Jn 6, 31

2. On voit ici une indication que l'homélie fut prononcée un jour de semaine. Origène prêchait alors presque tous les jours, d'après PAMPHILE, *Apologie pour Origène*, PG 17, 345 B. Pour la périodicité et la chronologie des homélies, voir P. NAUTIN, *Origène, sa vie et son œuvre*, t. I, Paris 1977, p. 389-409; pour les autres jours que le dimanche, p. 391-393. C'est un décret de Constantin qui fit célébrer officiellement le dimanche, EUSÈBE, *Vita Const.* 4, 18. — « Cette polémique anti-juive, relative à la supériorité du dimanche sur la sabbat, est loin de nous. Mais Origène ne s'en tient pas à sa donnée littérale : pour le chrétien, ajoute-t-il aussitôt, c'est tous les jours dimanche : la Parole de Dieu ne cesse de lui être offerte. » (H. DE L.). — Il avait dit déjà : « Dieu a donc en horreur ceux qui pensent qu'il n'y a qu'un seul jour pour être jour de fête du Seigneur. » *In Gen. hom.* 10, 3, 12 s., SC 7 bis, p. 264, tr. L. Doutreleau. Il dira encore : « (Dieu) désire apprendre à celui qui tend

ressort que c'est un dimanche que fut donnée la manne pour la première fois sur la terre. Car si, comme dit l'Écriture, on la ramassa six jours de suite, et on cessa de le faire le septième jour, qui est le sabbat, sans nul doute c'est au premier jour, le dimanche, qu'eut lieu le commencement du don. Or s'il est reconnu par les divines Écritures que Dieu fit pleuvoir la manne le dimanche et non le sabbat, les Juifs doivent comprendre qu'alors déjà notre dimanche fut préféré au sabbat juif, et qu'il fut alors déjà signifié qu'au jour de leur sabbat, nulle grâce de Dieu n'est descendue sur eux, nul pain céleste, qui est la parole de Dieu, ne leur parvint. Car le prophète dit ailleurs : « Pendant de nombreux jours, les fils d'Israël resteront sans roi, sans chef, sans prophète, sans victime, sans sacrifice, sans prêtre^e. » Pendant notre dimanche, au contraire, le Seigneur fait toujours pleuvoir la manne du ciel.

Manne, parole de Dieu

Mais aujourd'hui même², moi je l'affirme, le Seigneur fait pleuvoir la manne du ciel. Car ils sont du ciel, ces oracles qu'on nous a cités, elles sont descendues de Dieu, ces paroles qu'on nous a lues. Aussi, pour nous qui avons reçu une telle manne, toujours la manne nous est donnée du ciel; tandis que ces malheureux s'affligent, soupirent, crient leur misère, parce qu'ils ne méritent pas de recevoir la manne comme leurs pères l'ont reçue^f. Eux,

vers la perfection et la sainteté qu'il n'y a pas des jours de fête et des jours sans fête consacrée à Dieu, mais que le juste doit toujours et sans relâche célébrer la fête. » *In Num. hom.* 23, 3, GCS 7, p. 214, 15, cf. SC 49, p. 440, la note de A. Méhat. « Tout le culte chrétien n'est qu'une célébration continue de la Pâque, etc. » L. BOUYER, *Le Mystère pascal*, p. 9. — Non seulement de la Pâque, dit ailleurs Origène, adaptant des sentences grecques bien connues, mais toute la vie est, pour le chrétien parfait, une célébration continue des dimanches, des parascèves, de la Pâque et de la Pentecôte..., CC 8, de 21, 25 à 25 fin, SC 150, p. 222 s. et la note 1.

manducant; non enim possunt illud manducare, quod est minutum sicut semen coriandri et candidum sicut pruina^g. Nihil enim in uerbo Dei minutum, nihil subtile, nihil sentiunt
40 spiritalis, sed totum pingue, totum crassum; *Incrassatum est enim cor populi illius*^h.

Sed et interpretatio nominis hoc idem sonat; manna enim interpretatur *quid est hoc*ⁱ? Vide si non ipsa nominis uirtus ad discendum te prouocat, ut, cum audis legem Dei
45 recitari, inquiras semper et interrogas et dicas doctoribus: quid est hoc? Hoc enim est quod indicat manna.

Tu ergo si uis manducare manna, id est si cupis suscipere uerbum Dei, scito illud minutum esse et ualde subtile sicut semen coriandri. Habet enim aliquid in se et oleris, quo
50 nutrire et recreare possit infirmos, quia *qui infirmus est, olera manducat*^l. Habet aliquid et rigoris, et ideo ut pruina est. Candoris autem et dulcedinis habet plurimum. Quid enim candidius, quid splendidius eruditione diuina? Quid dulcius, quidue suauius eloquiis Domini, quae sunt *super mel et fauum*^k?

Sed quid est quod dicit, *ut in die sexto duplum colligatur*^l in repositione, quantum sufficiat etiam sabbato? Hoc secundum nostram intelligentiam non otiosi nec securi praeterire debemus. Sextus dies est haec in qua nunc
60 sumus uita (*in sex enim diebus Deus fecit hunc mundum*^m); hac ergo die tantum reponere debemus et recondere, quantum sufficiat et in futuro die. Si quid enim hic

g. Cf. Ex. 16, 14 et 31 || h. Is. 6, 10 || i. Cf. Ex. 16, 15 || j. Rom. 14, 2 || k. Cf. Ps. 18, 11 || l. Cf. Ex. 16, 5 || m. Cf. Ex. 20, 11

3. Dans *Sel. in Num.* 11, 6, PG 12, 576, même étymologie d'après PHILON, *Quis rer. div. her.* 79.

4. «Israël, lui, tend son regard en haut, vers l'éther et les évolutions célestes; il a été instruit à tourner ses yeux vers la manne qui est le logos divin, nourriture incorruptible venue du ciel pour l'âme éprise de contemplation.» PHILON, *Quis rer. div. her.* 79, tr. M. Harl; cf. *ibid.* 191; *Leg. alleg.* 2, 86; 3, 175 s.

jamais ils ne mangent de la manne, incapables qu'ils sont de manger ce qui est «fin comme la graine de coriandre et blanc comme le givre^g». Car, dans la parole de Dieu, à leur jugement, rien n'est fin, rien subtil, rien spirituel, mais tout est grossier, tout épais: «Car le cœur de ce peuple s'est épaissi^h.»

En outre, l'étymologie du nom donne cette même signification³; en effet, «manne» veut dire «Qu'est-ceⁱ?» Vois si le sens même du nom ne t'incite pas à t'instruire pour que, en écoutant lire la Loi de Dieu, toujours tu cherches et poses la question aux docteurs: Qu'est-ce? Car, voilà ce qu'exprime le mot «manne».

Toi donc, si tu veux manger la manne, c'est-à-dire si tu désires recevoir la parole de Dieu⁴, sache qu'elle «est fine et très subtile, comme la graine de coriandre». Elle a en elle quelque chose des légumes, dont elle peut nourrir et rétablir les faibles, car «le faible mange des légumes^j». Elle a aussi quelque chose de froid, car elle est comme «le givre». Mais elle est pleine de lumière et de douceur. En effet, quoi de plus lumineux, quoi de plus éclatant que l'enseignement divin? Quoi de plus doux, quoi de plus suave que les paroles du Seigneur, qui «surpassent le miel et le rayon de miel^k»?

Sixième jour

Mais, pourquoi dire d'en «ramasser le double le sixième jour^l», et d'en faire une réserve suffisante aussi pour le sabbat? C'est une parole, à mon avis, qu'on ne doit point négliger par oisiveté ni indifférence. Le sixième jour⁵, c'est cette vie où actuellement nous sommes: «Car en six jours, Dieu a fait ce monde^m.» En ce jour, on doit donc mettre et garder en réserve suffisamment de quoi pour le jour futur. Amasser

5. Sur le sixième jour, cf. *In Lev. hom.* 15, 5, 4 s., SC 287, p. 216 s., et la note complémentaire 21.

boni operis acquiras, si quid iustitiae, misericordiae et pietatis recondas, hoc tibi in futuro saeculo erit cibus.
 65 Numquid non ita in Euangelio legimus quia qui acquisiuit hic decem talenta, ibi accepit decem ciuitates; et qui acquisiuit quattuor, accepit quattuor ciuitatesⁿ? Hoc est quod et per aliam figuram Apostolus dicit: *Quod enim seminauerit homo, hoc et metet*^o. Quid ergo agimus nos, qui
 70 amamus illud recondere quod corrumpatur, non quod permaneat et perduret in crastinum? *Diuites huius saeculi*^p ea recondunt quae in hoc saeculo, immo cum saeculo corrumpentur; si qui autem bona opera recondit, illa permanent usque in crastinum.

6. Denique sic et scriptum est quod, qui infideles fuerunt, *seruauerunt*, inquit, *de manna et ebullierunt ex eo uermes, et computruit*^a. Illud autem, quod pro die sabbati reponeretur, non est corruptum neque uermes ebullierunt
 5 in eo, sed permansit integrum.

Et tu ergo si propter praesentem uitam tantummodo et propter amorem saeculi thesaurizes, continuo uermes ebulliant. Quomodo uermes ebulliant? Audi de peccatoribus et his qui praesens saeculum diligunt, quae sit prophetae
 10 sententia: *Vermis*, inquit, *eorum non morietur, et ignis eorum non exstinguetur*^b. Isti sunt uermes quos generat auaritia, isti sunt uermes quos generat diuitiarum caeca cupiditas his qui habent pecunias, et uidentes in necessitate fratres suos, *claudunt ab iis uiscera sua*^c. Propterea et Apostolus dicit:
 15 *Diuitibus autem huius saeculi praecipue non superbe sapere, neque sperare in incerto diuitiarum, sed diuites sint in operibus bonis, facile tribuant, communicent et thesaurizent sibi ueram uitam*^d. Sed dicit aliquis: si manna uerbum Dei esse dicis, quo-

ici-bas des bonnes œuvres, mettre en réserve des trésors de justice, de miséricorde et de piété, c'est se pourvoir de nourriture pour le siècle futur. Ne lit-on pas dans l'Évangile: Qui a gagné dix talents ici-bas, là-haut reçoit dix villes; qui en a gagné quatre, reçoit quatre villesⁿ? L'Apôtre le déclare aussi par une autre figure: «Ce que l'homme a semé, il le récoltera^o.» Que faisons-nous donc, nous qui aimons mettre en réserve ce qui se corrompt, et non ce qui demeure et dure jusqu'au lendemain? «Les riches de ce siècle^p» tiennent en réserve des biens qui se corrompent dans ce siècle, bien plus, avec ce siècle. Mais si l'on tient en réserve des bonnes œuvres, elles durent jusqu'au lendemain.

Vers

6. Enfin, il est écrit que ceux qui furent infidèles «gardèrent de la manne, les vers y fourmillèrent et elle pourrit^a». Mais la part mise en réserve pour le sabbat ne se corrompt point, les vers n'y fourmillèrent point et elle demeura intacte.

Pour toi, de même: si c'est pour la vie présente seulement et pour l'amour du siècle que tu thésaurises, aussitôt «les vers fourmillent». En quel sens les vers fourmillent-ils? Écoute la sentence du prophète sur les pécheurs et ceux qui aiment le siècle présent: «Leur ver ne mourra pas, leur feu ne s'éteindra pas^b.» Ce sont les vers qu'engendre l'avarice, ce sont les vers qu'engendre l'aveugle cupidité des richesses chez ceux qui ont de l'argent et qui, à la vue de leurs frères dans le besoin, «leur ferment leurs entrailles^c». C'est pourquoi l'Apôtre déclare: «Aux riches de ce siècle, prescrits de ne pas s'enorgueillir, de ne pas mettre leur espoir dans l'incertitude des richesses; mais qu'ils soient riches en bonnes œuvres, qu'ils soient prompts à donner, à partager, à thésauriser pour eux la vraie vie^d.» Mais, dira-t-on, si la manne est la parole de Dieu, comment produit-elle des

n. Cf. Lc 19, 16 s. Matth. 25, 16.22 || o. Gal. 6, 7 || p. Cf. I Tim. 6, 17

6 a. Ex. 16, 20 || b. Is. 66, 24 || c. Cf. I Jn 3, 17 || d. Cf. I Tim. 6, 17.18.19

modo uermes facit? Nec aliunde fiunt uermes in nobis nisi
 20 ex uerbo Dei. Sic enim dicit ipse : *Nisi uenissem et locutus iis
 fuissem, peccatum non haberent*^e. Post susceptum ergo uerbum
 Dei si qui peccet, efficitur ei ipsum uerbum uermis, qui eius
 semper conscientiam fodiat et arcana pectoris rodant.

7. Sed quid nos adhuc amplius docet sermo diuinus? *Et
 ad uesperam*, inquit, *scietis quia ego Dominus, mane autem
 uidebitis maiestatem Domini*^a.

Et de hoc uelim mihi Iudaei responderent, quomodo *ad
 5 uesperam* agnoscitur Dominus, *mane* autem uidetur maiestas
 eius. Vbi Dominus agnitus est *ad uesperam* et eius maiestas
 uisa est *mane*? Respondete nobis qui erudimini ab infantia
 usque ad senectutem *semper discentes et numquam ad scientiam
 ueritatis peruenientes*^b : quare non intelligitis haec propheticè
 10 dici? Sed si uis ista intelligere, non potes nisi per Euange-
 lium. Ibi namque inuenies scriptum quia : *Vespere sabbati,
 quae lucescit in primam sabbati, uenit Maria Magdalene et Maria
 Iacobi ad sepulcrum, et inuenerunt lapidem reuolutum a monu-
 mento*^c, terrae motum factum, monumenta dirupta, centu-
 15 rionem et milites, qui ad custodiam positi erant, *dicentes* :
uere hic Filius Dei erat^d. Agnitus ergo est per haec in
 uespera Dominus, quia Dominus ipse erat; agnitus est in
 uirtute resurrectionis. Sed quomodo *mane* gloria eius uisa

e. Jn 15, 22

7 a. Ex. 16, 6.7 || b. Cf. II Tim. 3, 7 || c. Cf. Matth. 28, 1; Mc 16, 1;
 Lc 24, 2 || d. Matth. 27, 51 s. 54

1. Même pointe contre les Juifs avec II Tim. 3, 7, dans *In Epist. ad Rom.* 2, 14, PG 14, 915 C. Ici, est-elle justifiée? L'original hébreu diffère un peu, mais se comprend grâce au contexte : « Ce soir vous saurez que c'est Yahvé qui vous a fait sortir d'Égypte : par le don de la viande, les caillies; et le matin vous verrez sa gloire..., que manifesta le don du pain, la manne » (v. 8. 12. 13. 14). Origène met trop de hâte à défier les Juifs d'y trouver un sens plausible. C'est qu'il arrache les deux phrases de l'ensemble. Dès lors «soir» et «matin» lui paraissent deux notes disparates dans deux motifs désarticulés. La référence ne peut donc plus

vers? De fait, les vers en nous n'ont d'autre provenance que la parole de Dieu. C'est ce qu'il déclare lui-même : « Si je n'étais pas venu et ne leur avais point parlé, ils n'auraient point de péché^e. » Si donc quelqu'un pèche après avoir reçu la parole de Dieu, cette parole même devient pour lui un ver qui sans trêve perce sa conscience et ronge la partie secrète de son cœur.

Au soir, au matin, d'après l'Évangile 7. Que nous enseigne encore d'autre la parole divine. « Au soir, vous saurez que c'est moi le Seigneur, et au matin, vous verrez la majesté du Seigneur^a. »

Là aussi, je voudrais que les Juifs me répondent¹ : de quelle manière, au soir, reconnaître le Seigneur et, au matin, voir sa majesté? Où a-t-on reconnu le Seigneur au soir, et vu sa majesté au matin? Répondez-nous, vous qui vous instruisez de l'enfance à la vieillesse, « toujours en train d'apprendre sans jamais parvenir à la connaissance de la vérité^b » : pourquoi ne comprenez-vous pas que ces paroles sont du genre prophétique? Veut-on les interpréter, on ne le peut que par l'Évangile. Là, en effet, on trouvera écrit : « Au soir du sabbat, temps où commence à luire le premier jour de la semaine, Marie de Magdala et Marie de Jacques vinrent au sépulcre et trouvèrent la pierre roulée hors du tombeau^c ». Et la mention du tremblement de terre, des tombeaux ouverts, du centurion et des soldats de la garde « disant : En vérité, c'était le Fils de Dieu^d ». C'est donc ainsi qu'on reconnut le Seigneur le soir, car il était le Seigneur en personne : on le reconnut au miracle de sa résurrection. Mais est-ce au matin qu'est apparue sa

se faire au passé, en arrière, mais doit se faire en avant, au futur : le texte n'est pas historique mais prophétique. Les notes trouvent leur consonance quand les deux motifs se remettent, dans la partition évangélique du récit de la résurrection.

est? Cum uenissent aliae mulieres *prima sabbati mane ualde*^e,
 20 inuenerunt angelos cum ingenti claritate ad sepulcrum
 sedentes et dicentes : *Non est hic, surrexit a mortuis. Venite et
 uidete locum in quo positus est, et ite, dicite discipulis eius quia
 resurrexit et praecedit uos in Galilaeam*^f. Visa est ergo mane
 maiestas Domini, cum per angelos resurrectio nuntiata est.

8. Additur autem in consequentibus : *Vespere*, inquit,
manducabitis carnem, et mane replebimini panibus^a.

Et de hoc uelim scire quali ordine Iudaei prophetae dicta
 suscipiunt. Quid enim consequentiae uidebitur, ut aut
 5 uespere carnes sine panibus comedant, aut mane panes
 absque pulmenti adiectione manducant? Quid in hoc diuini
 muneris, quid temperamentum gratiae caelestis ostenditis?
 Hocine est in quo agnoscere Deum ponitis, quod carnes in
 uespera sine panibus comeduntur, et maiestatem Dei dicitis
 10 apparere, si rursum panes sine carnibus comedantur? Sed
 uobis ista seruare, et his qui acquiescentes uobis et in
 coturnicibus^b agnoscere posse Deum putant.

Nos autem, quibus in fine saeculi et ad uesperam mundi
Verbum caro factum est^c, in illa carne agnoscere dicimus
 15 Dominum quam suscepit ex Virgine. Ista enim Verbi Dei
 carnes neque mane aliquis neque meridie manducauit, sed
 ad uesperam. Aduentus enim Domini in carne ad uesperam
 factus est, sicut et Iohannes dicit : *Pueri, nouissima hora est*^d.

e. Mc 16, 2 s.; Lc 24, 4 || f. Matth. 28, 6-7

8 a. Ex. 16, 12 || b. Cf. Ex. 16, 13 || c. Jn 1, 14 || d. I Jn 2, 18

1. Même humeur contre les Juifs, même myopie à isoler le texte. Quoi? Manger de la viande sans pain le soir, ou du pain sans viande le matin, ferait reconnaître Dieu et apparaître sa majesté? Comme si la chair des cailles était un signe! De part et d'autre, il s'agit du Verbe. Venu en chair le soir, pain donné au matin... Soir, matin : la tension textuelle subsiste. Mais comment garder rigueur à l'exégète, quand il résout la dissonance arbitrairement créée en une modulation inattendue mais belle, unissant le crépuscule à l'aurore? Sur le thème symbolique du jour, voir SC 286, la note complémentaire 17.

gloire? Quand les autres femmes vinrent « le premier jour de la semaine de grand matin^e », elles trouvèrent, rayonnants d'éclat et assis sur le sépulcre, des anges qui leur dirent : « Il n'est plus ici, il est ressuscité des morts. Venez voir l'endroit où on l'avait mis. Et allez dire à ses disciples qu'il est ressuscité et qu'il vous précède en Galilée^f. » La majesté du Seigneur est donc apparue au matin, quand les anges annoncèrent la résurrection.

Au soir, la viande; au matin, le pain 8. On ajoute ensuite : « Le soir, vous mangerez de la viande, le matin vous vous rassasiez de pain^a. »

Là encore je voudrais savoir dans quel ordre les Juifs comprennent les dires du prophète¹. Quelle conséquence verra-t-on, ou bien, le soir, à manger de la viande sans pain, ou bien, le matin, à manger du pain sans ajouter de pitance? Quel aspect montrez-vous là d'un présent divin, d'une répartition de la grâce céleste? Prétendez-vous soutenir que Dieu est reconnu du fait qu'on mange le soir de la viande sans pain, et affirmer que la majesté de Dieu se manifeste si à l'inverse on mange du pain sans viande? Gardez ces sornettes pour vous et ceux qui, partageant votre avis, croient possible de reconnaître Dieu parmi les cailles^b.

Manifestation du Verbe

Mais nous, pour qui « le Verbe s'est fait chair^c » à la fin du siècle et au soir du monde, nous déclarons que le Seigneur est reconnu dans la chair qu'il a reçue de la Vierge. Et cette chair du Verbe de Dieu, on ne l'a mangée ni le matin, ni à midi, mais le soir. Car l'avènement du Seigneur dans la chair eut lieu le soir, comme dit Jean : « Mes petits enfants, voici la dernière heure^d. »

Sed et mane, inquit, *replebimini panibus*^e. Nobis et panis
 20 Verbum Dei est. Ipse est enim *panis uiuus, qui de caelo descendit et uitam dat huic mundo*^f. Sed quod dicit mane dari hunc panem, cum aduentum eius in carne factum dixerimus ad uesperam, hoc modo intelligendum puto quod ad uesperam quidem uergentis mundi et prope finem cursus
 25 sui positi Dominus uenerit, sed aduentu suo, quoniam ipse est *Sol iustitiae*^g, nouum credentibus reparauerit diem. Quia ergo nouum mundo scientiae lumen accendit, diem suum quodammodo mane effecit et suum mane tamquam *iustitiae Sol* produxit, et in hoc mane replentur panibus qui eius
 30 praecepta suscipiunt.

Nec mireris quia Verbum Dei et *caro* dicitur, et *panis*^h et *lac* dicitur, et *olera* dicitur, et pro mensura credentium uel possibilitate sumentium diuerse nominaturⁱ.

Potest tamen et hoc intelligi quod, post resurrectionem
 35 suam quam mane ostendimus factam, credentes repleuerit panibus, pro eo quod libros legis et prophetarum ignotos prius et incognitos dederit nobis, et ad instructionem nostram haec Ecclesiae instrumenta concesserit, ut ipse sit panis in Euangelio, ceteri uero libri legis uel prophetarum
 40 uel historiarum plures appellati sunt panes, ex quibus replentur *qui ex gentibus credunt*^j. Quod tamen non

e. Ex. 16, 12 || f. Jn 6, 51 et 33 || g. Mal. 4, 2 || h. Cf. Jn 1, 14; 6, 51 (33) || i. Cf. 1 Pierre 2, 2; Rom. 14, 2; Hébr. 5, 14 || j. Cf. Act. 21, 25

2. « Comme il avait surmonté la discussion sur les mérites comparés du dimanche et du sabbat, Origène surmonte ici les subtilités sur le soir et le matin. Il en tire un admirable symbole. Pour lui, le Christ refait au monde vieillissant une perpétuelle jeunesse. C'est la traduction plus réfléchie du sentiment d'allégresse qui soulevait les premières communautés chrétiennes, conscientes d'être les héritières de la plus antique tradition et cependant d'instaurer un monde nouveau. Le même sentiment éclate dans le *Protreptique* de Clément d'Alexandrie (X, 108, 3, etc.); c'est lui qui inspirait à saint Irénée son mot fameux : 'Omniem nouitatem attulit' (*Adv. Haer.* IV, 34, 1, etc.) et cet autre cri à Tertullien : 'O

« Et au matin, vous vous rassasiez de pain^c. » Pour nous, le Verbe de Dieu est aussi le pain. C'est lui, « le pain vivant qui descend du ciel et donne la vie à ce monde^f ». Quant à dire que ce pain est donné le matin, bien que sa venue en chair, comme on l'a dit, eût lieu le soir, je crois qu'il faut l'entendre ainsi. C'est au soir du monde à son déclin, près d'achever sa course, que vint le Seigneur, mais par sa venue, comme il est en personne « le Soleil de justice^g », il a refait pour ceux qui croient un nouveau jour. Alors, pour avoir fait luire au monde la nouvelle lumière de la science, c'est en quelque sorte au matin qu'il a créé son jour, et en qualité de « Soleil de justice », il a fait lever son matin : ce matin où se rassasient de pain ceux qui adoptent ses préceptes².

Et ne t'étonne pas que le Verbe de Dieu soit encore appelé « chair » et « pain^h », « lait » aussi et « légumes », et diversement nommé selon l'aptitude des croyants ou la capacité de ceux qui le reçoivent³.

Pains du matin, les livres de l'Écriture

Une autre interprétation toutefois est possible. Après sa résurrection qui, on l'a montré, eut lieu le matin, il a rassasié de pain les croyants; du fait qu'il nous a donné les livres de la Loi et des prophètes, ignorés jusqu'alors et inconnus⁴, qu'il a remis pour notre instruction ces documents à l'Église, afin d'être lui-même pain dans l'Évangile; pour les autres livres de la Loi, des prophètes et des histoires, plusieurs sont nommés pains, et d'eux se rassasient « ceux des nations qui croientⁱ ». Nous

Christum et in novis veterem — et in veteribus novum' (*Adv. Marc.* IV, 21...). Il dépend encore du chrétien d'aujourd'hui que le christianisme apparaisse à tous comme la jeunesse du monde et son espoir. » (H. DE L.).

3. Sur les diverses dénominations du Christ, cf. *infra*, *hom.* 12, 4, 31 et la note.

4. Cf. *supra*, *hom.* 5, 1, 3 s.

sine prophetica auctoritate factum docemus. Praedixerat namque Esaias propheta hoc modo : *Ascendent in montem, bibent uinum, unguentur unguento. Trade haec omnia gentibus;*
 45 *consilium enim Domini omnipotentis hoc est*^k.

Sic ergo competenter et carnes ad uesperam accipimus, et panibus mane replebimur, quia nec possibile erat nobis mane carnes edere, nondum enim tempus erat, sed nec meridie poteramus. Vix enim angeli edunt carnes meridie,
 50 et illi fortassis ordini meridianum conceditur tempus.

Praeterea et illud intelligere possumus, quod unicuique nostrum mane est et initium diei illud tempus quo primo illuminamur et ad lucem fidei accedimus. In hoc ergo tempore, quo adhuc in principiis sumus, carnes Verbi
 55 comedere non possumus, id est perfectae et consummatae doctrinae nondum capaces existimus. Sed post longa exercitia, post profectum plurimum, cum iam proximi sumus ad uesperam et in ipsum finem perfectionis urgemur, tunc demum solidioris cibi¹ et perfecti uerbi capaces fieri possumus.
 60

Nunc ergo festinemus caeleste manna suscipere; istud enim manna, prout uult quisque, talem saporem reddit in

k. Cf. Is. 57, 7-9 || l. Cf. Hébr. 5, 14

5. Le texte présent d'Isaïe diffère sensiblement du texte hébreu, dont voici la traduction : « Sur une montagne haute et élevée / tu as placé ta couche / et c'est là aussi que tu es montée / pour y célébrer un sacrifice... Tu cours vers Mélek avec de l'huile, tu prodigues tes parfums, / tu envoies tes messagers jusqu'au loin, / tu les fais enfoncer jusqu'au chéol (hyperbole pour désigner les régions les plus lointaines...) » OSTY.

6. « Lot ne recevait pas la grande lumière de midi; mais Abraham fut capable de recevoir le plein éclat de la lumière. » *In Gen. hom.* 4, 17 s., *SC* 7 bis, p. 144 s. Voir un développement, *In Cant.* 2, *GCS* 8, p. 139 s., 15 s. Il est précédé par ces lignes, à propos de l'Église et de l'âme : « Nam cum adhuc initia habet discendi et prima, ut ita dicam, ab eo (Christo) scientiae suscipit elementa, tunc dixit : 'Et adiuuabit eam Deus mane diluculo' (*Ps.* 45, 6). Nunc ergo quia perfectiora iam quaerit et celsiora

enseignons pourtant que cela n'eut pas lieu sans l'autorité prophétique. En effet, le prophète Isaïe l'avait prédit⁵ : « Ils monteront sur une montagne, ils boiront du vin, ils s'enduiront d'huile parfumée. Transmets tout cela aux nations : tel est le dessein du Seigneur tout-puissant^k. »

Époques, degrés Ainsi donc, il nous convenait et de recevoir de la viande le soir, et le matin d'être rassasiés de pain, car il ne nous était pas possible de manger de la viande le matin, le temps n'était pas encore venu, et nous ne pouvions pas non plus le faire à midi. C'est à peine si les anges consomment de la viande à midi, et pourtant est-ce peut-être à cet ordre que le temps de midi est accordé⁶.

De plus, on peut avoir encore cette interprétation. Pour chacun de nous, le matin et le début du jour, c'est le temps où nous sommes illuminés pour la première fois et accédons à la lumière de la foi. En ce temps donc, où nous sommes encore au commencement, nous ne pouvons manger la chair du Verbe : nous ne sommes pas encore devenus capables de la doctrine parfaite et consommée. Mais après de longs exercices, après un très grand progrès, quand déjà nous sommes tout proches du soir et touchons à la fin même de la perfection, alors nous pouvons devenir capables d'une nourriture plus solide¹, d'une prédication parfaite.

Manne céleste, bonne aux fidèles, non aux incrédules Or donc, hâtons-nous de recevoir la manne céleste : cette manne, en effet, prend dans la bouche de chacun la saveur qu'il désire. Écoute le Sei-

desiderat, meridianum scientiae lumen exposcit.» – Sur le symbolisme du jour, voir *Homélies sur le Lévitique*, *SC* 286, la note complémentaire 17.

ore eius. Audi enim et Dominum dicentem iis qui accedunt ad se : *Fiat tibi secundum fidem tuam*^m. Et tu ergo si uerbum
 65 Dei quod in Ecclesia praedicatur tota fide et tota deuotione suscipias, fiet tibi ipsum uerbum quodcumque desideras. Verbi gratia, si tribularis, consolatur te dicens : *Cor contritum et humiliatum Deus non spernit*ⁿ. Si laetaris pro spe futura, cumulat tibi gaudia dicens : *Laetamini in Domino et exultate iusti*^o. Si iracundus es, mitigat te dicens : *Desine ab ira et derelinque indignationem*^p. Si in doloribus sis, sanat te dicens : *Dominus sanat omnes languores tuos*^q. Si paupertate consumeris, consolatur te dicens : *Dominus allenat de terra inopem et de stercore eripit pauperem*^r. Sic ergo manna uerbi
 75 Dei reddit in ore tuo saporem quemcumque uolueris.

Hoc tamen si quis infideliter suscipiat et non comedat, sed abscondat, *uermes ex eo ebulliunt*^s. Putasne eo usque deducendum est uerbum Dei, ut etiam uermis fieri putetur? Non te hic turbet auditus, audi prophetam ex persona Domini dicentem : *Ego autem sum uermis et non homo*^t. Sicut enim ipse est, qui fit aliis *in ruinam*, aliis autem *in resurrectionem*^u, ita et ipse est, qui nunc in manna fidelibus quidem dulcedo mellis, infidelibus autem uermis efficitur^v. Ipse est enim sermo Dei, qui iniquorum mentes arguit et
 85 correptionum spiculis peccatorum conscientias terebrat^w. Ipse est qui et ignis efficitur in cordibus illorum quibus adaperit Scripturas, qui dicunt : *Nonne cor nostrum erat ardens intra nos, cum adaperiret nobis Scripturas*^x? Et aliis ille ignis est qui conflagrat spinas de terra mala, id est qui malignas cogitationes in corde consumit. Et ideo peccatoribus quidem *neque uermis arguens umquam moritur neque ignis exurens aliquando restinguitur*^y; iustis autem et fidelibus

m. Cf. Matth. 8, 13 || n. Ps. 50, 19 || o. Ps. 31, 11 || p. Ps. 36, 8 || q. Cf. Ps. 102, 3 || r. Ps. 112, 7 || s. Cf. Ex. 16, 20 || t. Ps. 21, 7 || u. Cf. Lc 2, 34 || v. Cf. Ex. 16, 31 || w. Cf. Hébr. 4, 12 || x. Lc 24, 32 || y. Cf. Is. 66, 24

gneur dire à ceux qui s'approchent de lui : « Qu'il t'advienne selon ta foi^m! » Toi de même, si tu reçois la parole de Dieu, prêchée à l'Église, en toute foi et toute dévotion, cette parole même deviendra pour toi tout ce que tu souhaites. Par exemple, es-tu dans l'épreuve, elle te console : « D'un cœur contrit, humilié, Dieu n'a point de méprisⁿ. » Te réjouis-tu de l'espérance future, elle met le comble à ta joie : « Réjouissez-vous dans le Seigneur et jubilez, ô justes^o. » Es-tu irrité, elle t'apaise : « Trêve à la colère, abandonne l'indignation^p. » Souffres-tu, elle te guérit : « Le Seigneur guérit toutes tes maladies^q. » Es-tu accablé par la pauvreté, elle te reconforte : « Le Seigneur relève de la terre l'indigent, du fumier il retire le pauvre^r. » Ainsi donc, la manne de la parole de Dieu prend dans ta bouche la saveur que tu veux.

Mais si on la reçoit en incrédule, si au lieu de la manger on la cache, « les vers y fourmillent^s ». Penses-tu qu'il faille réduire la parole de Dieu au point où elle est censée devenir ver? Ici, ne sois point troublé par ce que tu entends, écoute le prophète qui parle au nom du Seigneur : « Et moi, ver je suis et non pas homme^t. » Comme c'est lui qui est, pour les uns « cause de ruine », pour les autres « cause de résurrection^u », ainsi c'est lui maintenant qui devient dans la manne pour les fidèles douceur de miel, et ver pour les incrédules^v. C'est lui, en effet, la Parole de Dieu, qui confond les pensées des méchants et vrille, par les dards de ses reproches, la conscience des pécheurs^w. C'est lui qui devient le feu dans le cœur de ceux auxquels il ouvre les Écritures, qui disent : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous ouvrait les Écritures^x? » Pour d'autres, il est ce feu qui brûle les épines sur une terre mauvaise, c'est-à-dire qui consume les mauvaises pensées dans le cœur. Et ainsi, pour les pécheurs, « ni le ver » accusateur « ne meurt jamais, ni le feu » brûlant « ne s'éteint jamais^y »; pour les justes et les fidèles, au contraire,

permanet dulcis et suavis. *Gustate enim et videte quoniam
suavis est Dominus^z, ipse Deus et Saluator noster Iesus
95 Christus, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum.
Amen^{aa}.*

z. Ps. 33, 9 || aa. Cf. I Pierre 4, 11

il demeure doux et bon : « Goûtez et voyez comme est bon
le Seigneur^z. » C'est notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, « à
qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles.
Amen^{aa} ».

De initio Decalogi

I. Omnis qui didicit contemnere praesens saeculum, quod *figuraliter Aegyptus appellatur*^a, et per Verbum Dei, ut secundum Scripturas dicam, *translatus est, et non inuenitur*^b, quia ad saeculum futurum festinat ac tendit, de huiusmodi anima dicit Deus : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Aegypti*.

Non ergo haec ad illos tantum dicuntur qui de Aegypto profecti sunt, sed multo magis ad te qui nunc audis ista, si tamen proficiscaris ex Aegypto et Aegyptiis ultra non seruias, dicit haec Deus : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Aegypti, de domo seruitutis*^c. Vide si non negotia saeculi et actus carnis domus est seruitutis, sicut rursus e contrario relinquere saecularia et secundum Deum uiuere domus est libertatis, sicut et Dominus in Euangeliis dicit : *Si permanseritis in uerbo meo, uos agnoscetis ueritatem et ueritas liberabit uos*^d.

Ergo Aegyptus domus est seruitutis, Iudaea uero et Hierusalem domus est libertatis. Audi et Apostolum de his *secundum sapientiam, quae ei in ministerio data fuerat*^e, pronuntiantem : *Quae autem sursum est, inquit, Hierusalem, libera est, quae est mater omnium nostrum*^f. Sicut ergo Aegyptus, ista terrena prouincia, filiis Istrahel domus dicitur seruitutis ad comparationem Iudaeae et Hierusalem, quae iis domus efficitur libertatis, ita ad comparationem caelestis Hieru-

1 a. Cf. Apoc. 11, 8 || b. Cf. Gen. 5, 24 || c. Ex. 20, 2 || d. Jn 8, 31-32 || e. Cf. II Pierre 3, 15 || f. Gal. 4, 26

*Début du décalogue***De la servitude à la liberté**

I. Quiconque apprend à mépriser le siècle présent – l'Égypte, au sens figuré^a – et, pour parler comme les Écritures, qui « est transporté » par le Verbe de Dieu, « et reste introuvable^b », parce qu'il se dirige en hâte vers le siècle à venir, Dieu dit de cette âme : « Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte. »

Cette parole ne s'adresse donc pas seulement à ceux qui sont partis d'Égypte, mais bien plus à toi qui l'entends aujourd'hui ; si toutefois tu sors d'Égypte et ne sers plus les Égyptiens, Dieu dit « Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude^c. » Vois si les affaires du siècle et les actes de la chair ne sont pas la maison de servitude, et si, par contre, laisser les choses du siècle et vivre selon Dieu n'est pas la maison de liberté, comme dit le Seigneur dans les Évangiles : « Si vous demeurez dans ma parole, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous libérera^d. »

L'Égypte est donc la maison de servitude, Jérusalem et la Judée, la maison de liberté. Écoute l'Apôtre déclarer à ce propos, « avec la sagesse qui lui avait été donnée pour son ministère^e » : « Mais la Jérusalem d'en haut est libre ; c'est notre mère à tous^f. » Ainsi, tout comme l'Égypte, cette province de la terre, est dite maison de servitude pour les fils d'Israël, en regard de Jérusalem et de la Judée, qui deviennent pour eux maison de liberté, de même, en regard de la céleste Jérusalem qui est, pour ainsi dire, mère de la

25 salem, quae, ut ita dicam, mater est libertatis, totus hic mundus et omnia quae in hoc mundo sunt, *domus est seruitutis*. Et quoniam de paradiso libertatis pro poena peccati ad huius mundi uentum fuerat seruitutem, idcirco primus sermo decalogi, id est prima mandatorum Dei uox
30 de libertate profertur dicens : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Aegypti, de domo seruitutis*^g.

Hanc uocem in Aegypto positus audire non poteris, etiamsi tibi iniungatur ut pascha facias, etiamsi *accingaris lumbos et sandalia accipias in pedibus*, etiamsi *uirgam teneas in*
35 *manu et azyma cum amaritudine comedas*^h. Et quid dico in Aegypto positus haec audire non poteris? Sed ne inde quidem profectus in prima statim mansione haec audire potuisti, nec in secunda, nec in tertia, nec cum transires rubrum mareⁱ; etiamsi ad Merram ueneris et fuerit tibi
40 amaritudo in dulcedinem uersa^l, etiamsi in Helim ueneris ad *duodecim fontes aquarum et septuaginta arbores palmarum*^k, etiamsi Raphidim praeterieris ceterosque profectus ascenderis^l, nondum ad huiusmodi uerba idoneus iudicaris, sed cum ueneris ad montem Sina^m. Multis ergo ante
45 laboribus peractis, multis aerumnis et tentationibus superatis, uix aliquando mereberis praecepta suscipere libertatis, et audire a Domino : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Aegypti, de domo seruitutis*. Verum hic sermo nondum sermo mandati est, sed qui sit qui mandet
50 ostendit. Nunc ergo uideamus quid sit initium decem mandatorum legis, et si non occurrimus omnia, initia saltim, prout Dominus dederit, explicemus.

g. Ex. 20, 2 || h. Cf. Ex. 12, 3 s. 11.8 || i. Cf. Ex. 14, 22 s. || j. Cf. Ex. 15, 23 s. || k. Cf. Ex. 15, 27 || l. Cf. Ex. 17, 1; 19, 2 || m. Cf. Ex. 19, 1

1. « Tout ce passage permet de constater comment le christianisme, avec son mystère central de la rédemption, fut senti avec force, dans les premiers temps de l'Église, comme une libération (cf. déjà les nombreux

liberté, ce monde tout entier avec tout ce qu'il y a en ce monde est maison de servitude. Et comme il y avait eu, en châtement du péché, passage du paradis de liberté à la servitude de ce monde, pour cette raison la première phrase du Décalogue, première parole des commandements de Dieu, porte sur la liberté : « Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude^g. »

Cette parole, fixé en Égypte tu ne pouvais l'entendre : même à l'injonction de célébrer la Pâque, même « ceinture aux reins et sandales aux pieds », même « bâton à la main et mangeant des azymes avec des herbes amères^h ». Que dis-je, fixé en Égypte, tu ne pouvais l'entendre? Mais, même parti de là, dès la première étape, tu n'as pu l'entendre, ni à la seconde, ni à la troisième, ni quand tu traversais la Mer Rougeⁱ. Même parvenu à Mara où l'amertume pour toi fut changée en douceur^l, même parvenu à Hélim « aux douze sources et aux soixante-dix palmiers^k », même ayant dépassé Raphidim et gravi les autres stations^l, tu n'es pas encore jugé capable d'entendre ces paroles : tu ne l'es, qu'une fois parvenu au mont Sina^m. Donc, après avoir accompli bien des travaux, surmonté bien des épreuves et des tentations, à peine mériteras-tu enfin de recevoir les préceptes de liberté et d'entendre ces mots du Seigneur : « Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, de la maison de servitude^l. » Mais cette parole n'est pas encore l'expression d'un commandement, elle indique l'identité de son auteur. Alors, voyons maintenant le début des dix commandements de la Loi, et si nous ne les abordons pas tous, expliquons au moins les débuts, selon que Dieu l'accordera.

passages où saint Paul célèbre la *parrhêsia*, l'*peleutheria* du chrétien). De l'esclavage de l'Égypte, c'est-à-dire du monde, à la liberté de Jérusalem,

2. Primum ergo mandatum est : *Non erunt tibi dii alii praeter me*^a. Et post hoc sequitur : *Non facies tibi idolum neque ullam similitudinem, quaecumque in caelo sursum et quaecumque in terra deorsum sunt et quaecumque sunt in aquis subius terram; non adorabis illa neque coles ea. Ego enim sum Dominus Deus tuus, Deus zelans, qui reddo peccata patrum in filios, in tertiam et quartam progeniem, his qui oderunt me, et faciens misericordiam in milia, his qui diligunt me et qui servant praecepta mea*^b.

Haec omnia simul nonnulli putant unum esse mandatum. Quod si ita putetur, non complebitur decem numerus mandatorum – et ubi iam erit decalogi ueritas? Sed si eo modo dirimatur quo et nos in superiori pronuntiatione distinximus, integer decem mandatorum numerus apparebit. Est ergo primum mandatum : *Non erunt tibi dii alii praeter me*, secundum uero : *Non facies tibi idolum neque ullam similitudinem*, et cetera. Incipiamus ergo a primo mandato.

Sed et ego auxilio indigeo ipsius, qui haec praecepit, Dei ad dicendum, et uos purgatoribus egetis auribus ad audiendum. Si quis ergo uestrum habet *aures ad audiendum*^c, audiat quomodo dictum est : *Non erunt tibi dii alii praeter me*. Si dixisset : non sunt dii praeter me, absolutior sermo uideretur. Nunc autem quia dicit : *Erunt tibi non dii alii praeter me*, non negauit quia sint, sed ne illi sint cui haec praecepta dantur inhibuit. Hinc puto et Apostolum Paulum sumpsisse illud quod ad Corinthios scribit dicens : *Si quidem sunt qui dicuntur dii, siue in caelo, siue in terra. Et addit : Sicut et sunt dii multi et domini multi, sed nobis unus Deus Pater, ex quo omnia et nos in ipsum, et unus Dominus Iesus*

2 a. Ex. 20, 3 || b. Ex. 20, 4-6 || c. Cf. Matth. 11, 15...

c'est-à-dire de l'Église : tel est le processus de la conversion. On admirera la belle expression : 'Les préceptes de la liberté'.» (H. DE L.).

1. Sur le Décalogue, voir la note complémentaire 8.

Premier commandement

2. Voici le premier commandement : « Tu n'auras point d'autres dieux que moi^a. » Et la suite : « Tu ne te feras point d'idole, ni aucune figure de ce qui est dans le ciel en haut, de ce qui est sur la terre en bas, de ce qui est dans les eaux sous la terre; tu ne les adoreras point, ni ne les serviras. Car, moi, je suis le Seigneur ton Dieu, un Dieu jaloux, qui punis les péchés des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième générations pour ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde à des milliers pour ceux qui m'aiment et gardent mes préceptes^b. »

D'aucuns pensent que cet ensemble forme un seul commandement. A ce compte-là, on n'atteindra point le nombre de dix commandements, et alors où sera la vérité du terme décalogue¹? Au contraire, une coupe suivant notre distinction précédente mettra en évidence le chiffre exact des dix commandements. Bref, voici le premier commandement : « Tu n'auras point d'autres dieux que moi », et le second : « Tu ne te feras point d'idole, ni aucune figure », etc. Dès lors, commençons par le premier.

Mais moi, j'ai besoin du secours de Dieu même qui l'a prescrit, pour en parler, et vous, vous avez besoin d'oreilles plus pures pour comprendre. A ceux donc parmi vous qui ont « des oreilles pour entendre^c », de comprendre le sens de l'expression : « Tu n'auras point d'autres dieux que moi. » Dire : Il n'y a point d'autres dieux que moi, eût semblé plus clair. En réalité, dire « tu n'auras point d'autres dieux que moi », ce n'est pas nier qu'il y en ait, mais interdire qu'il y en ait pour celui à qui sont donnés ces préceptes. C'est de là, je pense, que l'apôtre Paul a tiré ce qu'il écrit aux Corinthiens : « Bien qu'il y ait de prétendus dieux, soit au ciel, soit sur la terre. » Il ajoute : « Et de fait, il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs; mais pour nous, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus

30 *Christus, per quem omnia et nos per ipsum*^d. Sed et in multis aliis inuenies Scripturae locis deos nominari, sicut et ibi : *Quoniam Dominus summus, terribilis, rex magnus super omnes deos*^e, et : *Deus deorum Dominus locutus est*^f, et : *In medio autem deos discernit*^g. De dominis idem Apostolus dicit : *Sive throni, sive dominationes, sive potestates, omnia per ipsum et in ipso creata sunt*^h. Dominationes autem non aliud sunt quam ordo quidam et multitudo dominorum. In quo, ut mihi uidetur, sensum legis lucidiorem fecit Apostolus Paulus. Tale enim est quod dicit : licet sint *multi domini*, qui aliis
40 *gentibus dominantur, et dii multi*, qui ab aliis colantur, *sed nobis unus est Deus et unus Dominus*.

Quid autem causae sit in *diis multis* uel in *dominis multis*, si intente et patienter auditis, ipsa nos Scriptura poterit edocere. Ait enim idem Moyses in Deuteronomii cantico :
45 *Cum diuideret, inquit, Excelsus gentes et dispergeret filios Adam, statuit terminos gentium secundum numerum angelorum Dei. Et facta est portio Domini populus eius Iacob, funiculus haereditatis eius Istrabel*ⁱ. Angelos igitur, quibus regendas gentes commisit Excelsus, uel deos appellari uel dominos
50 constat; deos quasi a Deo datos, et dominos quasi qui a Domino sortiti sint potestatem. Vnde et Dominus dicebat ad angelos qui non seruauerunt suum principatum : *Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes. Vos autem ut homines moriemini, et sicut unus de principibus cadetis*^j, imitantes scilicet
55 *diabolum, qui princeps omnium factus est ad ruinam*^k. Vnde constat quod execrabiles illos fecit praeuaricatio, non natura.

d. I Cor. 8, 5-6 || e. Cf. Ps. 46, 2 || f. Ps. 49, 1 || g. Ps. 81, 1 || h. Col. 1, 16 || i. Deut. 32, 8-9 || j. Ps. 81, 5-7 || k. Cf. Lc 2, 34?

2. Cf. par exemple *In Jo.* 1, 31, § 212-216, *SC* 120, p. 164-167, et p. 164 s., la note 1; voir *supra*, *hom.* 6, 5, 7 et la note.

Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes^d.» De plus, en bien d'autres textes de l'Écriture², on trouvera nommés des dieux, comme ici encore : «Car le Seigneur, le Très-Haut, est redoutable, Grand Roi sur tous les dieux^e»; «Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé^f»; «Au milieu des dieux, il les juge^g». Au sujet des seigneurs, le même Apôtre dit : «Trônes, Dominationes, Puissances, tout a été créé par lui et pour lui^h.» Or les Dominationes ne sont autres qu'un ordre et une multitude de seigneurs. Là, me semble-t-il, l'apôtre Paul a rendu le sens de la Loi plus clair. Car voici ce qu'il déclare : «Bien qu'il y ait plusieurs seigneurs», qui gouvernent les autres nations, et «plusieurs dieux», objets de culte pour d'autres, — «pour nous du moins, il n'y a qu'un seul Dieu et qu'un seul Seigneur».

Pourquoi plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, si l'on prête une attention patiente, l'Écriture même pourra nous l'apprendre. Car le même Moïse, dans le cantique du Deutéronome, dit : «Quand le Très-Haut répartissait les nations et séparait les fils d'Adam, il fixa les limites des nations d'après le nombre des anges de Dieu. Et la part du Seigneur fut son peuple Jacob, et le lot de son héritage Israëlⁱ.» D'où il ressort que les anges auxquels le Très-Haut a confié les nations à gouverner³ sont appelés dieux et seigneurs : dieux, comme donnés par Dieu, seigneurs, comme ayant reçu du Seigneur la puissance. C'est pourquoi le Seigneur disait aux anges qui n'ont pas gardé leur rang : «J'ai dit : Vous êtes des dieux, des fils du Très-Haut, vous tous. Eh bien! comme des hommes vous mourrez, comme l'un des chefs vous tomberez^j», à l'imitation du diable, devenu chef de tous pour la chute^k. D'où il ressort que c'est la désobéissance qui les a faits maudits, non la nature.

3. La doctrine origénienne des anges des nations est exposée dans J. DANIELOU, *Origène*, Paris 1948, p. 222-235; cf. *RSR*, 38, 1951, p. 132-137.

Tibi ergo, o populus Istrahel, qui *pars Dei* es, qui *funiculus hereditatis eius* effectus es, *non erunt, inquit, dii alii* 60 *praeter me*¹, quia uere *Deus unus* est Deus et uere *Dominus unus* est Dominus. Ceteris uero, qui ab ipso creati sunt, contulit nomen istud non natura, sed gratia.

Verum, ne aestimes haec tantum ad illum dici *Istrahel*, qui *secundum carnem* est^m, multo magis haec ad te dicuntur, 65 qui Istrahel effectus es mente Deum uidendo, et circumciscus es corde, non carne. Nam et si in carne gentes sumus, in spiritu Istrahel sumus, propter eum qui dixit : *Pete a me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terrae*ⁿ, et propter eum qui iterum dixit : *Pater,* 70 *omnia mea tua sunt et tua mea, et glorificatus sum in his*^o; si tamen ita agas ut dignus sis *pars* esse Dei, et in *funiculo hereditatis eius* metiri. Alioquin si indigne agas, exemplo tibi sint illi qui ad hoc uocati fuerant ut essent *pars Dei*, et peccatis suis hoc meruerunt ut *dispergerentur per omnes* 75 *gentes*^p. Et qui prius educti fuerant *de domo seruitutis*, nunc rursum – quia *qui peccat, seruus est peccati*^q, – non iam

1. Cf. Deut. 32, 9; Ex. 20, 3 || m. Cf. I Cor. 10, 18 || n. Ps. 2, 8 || o. Jn 17, 10 || p. Cf. Deut. 32, 9; 4, 27 || q. Jn 8, 34

4. Cf. *supra*, hom. 6, 9, 4.7 et les notes. «Contre l'hérésie gnostique, Origène affirme à la fois et qu'il n'y a pas d'être mauvais par nature, et qu'il n'y a pas d'être divin – hors le Dieu unique – sinon par grâce.» (H. DE L.). – Ainsi, traitant des êtres angéliques, il écrit : «Faut-il penser que (Dieu, l'Auteur et le Créateur de tous) ait fait les uns absolument incapables de vertu, d'autres ne pouvant absolument pas recevoir la malice, mais seulement rester dans la béatitude, d'autres tels qu'ils soient capables de recevoir l'une ou l'autre?» *De princ.* 1, 5, 3, SC 252, p. 178 s. tr. H. Crouzel – Bref, notent les auteurs, SC 253, p. 86, n. 13 : «Ce sont les trois natures valentiniennes; pneumatiques sauvés, hyliques ou choïques perdus, psychiques sauvés ou perdus» (cf. IRÉN., *Adv. haer.* 1, 6, 1, SC 264, p. 60 s., *Extr. Theod.* 56). Doctrine continuellement combattue par Origène, surtout dans *De princ.* et *In Jo.* – Origène va poursuivre : «Des puissances mauvaises et contraires, il est certainement absurde qu'on attribue nécessairement au Créateur la cause de leur

Un seul Dieu :
- **pour Israël selon la chair** Pour toi donc, ô peuple d'Israël, qui es «la part de Dieu», qui es devenu «le lot de son héritage» «tu n'auras point d'autres dieux que moi¹» : car Dieu est vraiment le seul Dieu, et le Seigneur est vraiment le seul Seigneur. Aux autres, qui ont été créés par lui, il a donné ce nom par grâce, non par nature⁴.

- **pour Israël selon l'esprit** Mais ne pense pas que ces paroles s'adressent uniquement à l'Israël selon la chair^m, elles s'adressent bien plutôt à toi, qui es devenu l'Israël selon l'esprit en voyant Dieu⁵, et qui es circoncis de cœur, non de chair. Car, si par la chair nous sommes des nations, en esprit nous sommes Israël, à cause de celui qui a dit : «Demande-moi, et je te donnerai les nations en héritage, et pour ta possession les confins de la terreⁿ.» A cause aussi de celui qui a dit : «Père, tout ce qui est à moi est à toi, et tout ce qui est à toi est à moi, et en eux je suis glorifié^o.» A condition toutefois d'agir de façon à te rendre digne d'être la part de Dieu et d'être compté dans le lot de son héritage. Autrement, si tu te comportes de façon indigne, que te servent d'exemple ceux qui, appelés à être «la part» de Dieu, ont mérité par leurs péchés «d'être dispersés parmi toutes les nations^p». Et ceux qui avaient d'abord été conduits hors de la maison de servitude, maintenant de nouveau – car «celui qui pêche est l'esclave du péché^q» – sont esclaves non plus des seuls

malice sans mettre en cause le propos de leur libre arbitre... On dirait de même du bien qui est dans les puissances bonnes et saintes...», *ibid.*, p. 182, 123 s.

5. Cf. *In Gen. hom.* 15, 3, 15 s., SC 7 bis, p. 356 s.; *In Num. hom.* 11, 4, GCS 7, p. 83, 21 s. – «Israël est le nom de la perfection : car ce nom signifie la vision de Dieu.» PHILON, *De ebriet.* 82 fin, tr. J. Goretz. Cf. WUTZ, 21, etc.; DE LAGARDE, 170, 90, etc.

Aegyptiis solis, sed omnibus gentibus seruiunt. Ergo dicitur et tibi, qui per Iesum Christum existi de Aegypto, et de domo seruitutis^r eductus es : *Non erunt tibi dii alii praeter*
80 *me*^s.

3. Post haec uideamus quid etiam secundum uidetur continere mandatum : *Non facies tibi ipsi idolum, neque omnem similitudinem eorum quae sunt in caelo uel quae in terra uel quae in aquis subtus terram*^a.

5 Longe aliud sunt idola et aliud dii, sicut ipse nos nihilominus Apostolus docet. Nam de diis dixit : *Sicut sunt dii multi et domini multi*^b; de idolis autem dicit : *Quia nihil est idolum in mundo*^c. Vnde mihi uidetur non transitorie haec legisse quae lex dicit. Vidit enim differentiam deorum et
10 idolorum, et rursus differentiam idolorum et similitudinum; nam qui de idolis dixit quia non sunt, non addidit quia et similitudines non sunt. Hic autem dicit : *Non facies tibi ipsi idolum neque similitudinem omnium*. Aliud ergo est facere *idolum*, aliud *similitudinem*. Et si quidem Dominus
15 nos ad ea quae dicenda sunt illuminare dignetur, ego sic arbitror accipiendum quod, uerbi causa, si quis in quolibet metallo auri uel argenti uel ligni uel lapidis faciat speciem quadrupedis alicuius uel serpentis uel auis, et statuatur illam adorandam, non idolum, sed similitudinem fecit; uel etiam
20 si picturam ad hoc ipsum statuatur, nihilominus similitudinem fecisse dicendus est. Idolum uero fecit ille qui,

r. Cf. Ex. 20, 2 || s. Ex. 20, 3

3 a. Ex. 20, 4 || b. I Cor. 8, 5 || c. I Cor. 8, 4

1. « Une chose est l'idole, une autre la figure. » En bref, la figure est la représentation par une œuvre d'art de ce qui existe, poissons, etc.; l'idole est la fiction de ce qui n'existe pas, le centaure, etc. Cf. *In Ex.* 20, 4. (fragm. Combefis). La distinction sera reprise. L'idole est la fiction de choses inexistantes... La figure est l'image et l'effigie d'êtres qui

Égyptiens, mais de toutes les nations. A toi aussi, qui par Jésus Christ es sorti d'Égypte et fus conduit hors de la maison de servitude^r, il est donc dit : « Tu n'auras point d'autres dieux que moi^s. »

Second commandement

3. Voyons ensuite la teneur du second commandement : « Tu ne te feras point d'idole, ni aucune figure de ce qui est dans le ciel, de ce qui est sur la terre, de ce qui est dans les eaux, sous terre^a. »

Dieux, idoles, figures

Profonde est la différence entre les idoles et les dieux, comme nous enseigne également l'Apôtre. Des dieux, il a dit : « Comme il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs^b. » Des idoles, il dit : « Une idole n'est rien dans le monde^c. » D'où je conclus que ne fut pas superficielle sa lecture de la Loi. Il a bien vu la différence des dieux et des idoles, et encore la différence des idoles et des figures; car il a dit que les idoles ne sont rien, sans ajouter que les figures non plus ne sont rien. Or il est dit en ce passage : « Tu ne te feras point d'idole, ni aucune figure. » Une chose est donc de faire une idole, et une autre de faire une figure¹. Si le Seigneur daigne nous éclairer sur ce qu'il faut dire, voici, je pense, comme on peut l'entendre. Par exemple, si on donne à un bloc d'or, d'argent, de bois ou de pierre, la forme d'un quadrupède, d'un serpent ou d'un oiseau, qu'on érige pour l'adorer, on fait, non pas une idole, mais une figure; ou encore, une peinture qu'on assigne à cette fin, on doit également la tenir pour une figure. Mais faire une idole,

existent, astres, hommes, animaux... Il est interdit d'adorer et de servir l'une et l'autre. Non sans raison : « Car il arrive souvent que certains, terrifiés de crainte humaine, adorent sans pourtant servir de cœur... » THÉODORET, *Qu. in Ex.* 38, PG 80, 264 C.

secundum Apostolum dicentem quia : *idolum nihil est, facit quod non est. Quid est autem quod non est? Species, quam non uidit oculus, sed ipse sibi animus fingit. Verbi gratia,*
 25 *ut si qui humanis membris caput canis aut arietis formet, uel rursus in uno hominis habitu duas facies fingat, aut humano pectori postremas partes equi aut piscis adiungat. Haec et his similia qui facit, non similitudinem, sed idolum facit. Facit enim quod non est nec habet aliquid simile sui.*
 30 *Et idcirco haec sciens Apostolus dicit : Quia idolum nihil est in mundo; non enim aliqua ex rebus exstantibus adsumitur species, sed quod ipsa sibi otiosa mens et curiosa repererit. Similitudo uero <est>, cum aliquid ex his quae sunt uel in caelo uel in terra uel in aquis formatur, sicut superius diximus. Verumtamen non sicut de his quae in terra sunt uel in mari similitudinibus in promptu est pronuntiare, ita etiam de caelestibus; nisi si quis dicat de sole et luna et stellis hoc posse sentiri; et horum namque formas exprimere gentilitas solet.*
 40 *Sed quia Moyses eruditus erat in omni sapientia Aegyptiorum^d, etiam ea quae apud illos erant in occultis et reconditis prohibere cupiebat; sicut uerbi causa, ut nos quoque appellationibus utamur ipsorum, Hecaten quam dicunt, aliasque daemonum formas, quae Apostolus spiritalia nequitiae in caelestibus uocat^e. De quibus fortassis et propheta*
 45 *dicit quia : Inebriatus est gladius meus in caelo^f. His enim formis et similitudinibus inuocare daemones moris est his quibus talia curae sunt, uel ad repellenda uel etiam ad inuitanda mala, quae nunc sermo Dei uniuersa complectens*
 50 *simul abiurat et abicit, et non solum idolum fieri uetat, sed et similitudinem omnium quae in terra sunt, et in aquis et in caelo.*

d. Act. 7, 22 || e. Cf. Éphés. 6, 12 || f. Is. 34, 5

selon le mot de l'Apôtre que «l'idole n'est rien», c'est représenter ce qui n'existe pas. Or, qu'est-ce qui n'existe pas? L'image, que l'œil n'a point vue, mais que l'esprit se forge. Par exemple, pour des membres humains, figurer une tête de chien ou de bélier, ou encore, à un visage humain inventer deux faces, ou joindre à un buste d'homme les membres postérieurs d'un cheval ou d'un poisson. Faire cela et des choses semblables n'est pas faire une figure mais une idole. On représente ce qui n'existe pas et n'a aucune ressemblance. Aussi l'Apôtre, qui le savait, déclare-t-il : «L'idole n'est rien dans le monde.» Car il ne s'agit pas d'une forme empruntée à ce qui existe, mais de ce qu'a imaginé en lui l'esprit oisif et curieux. Il y a figure au contraire, on l'a dit plus haut, quand on modèle des traits de ce qui existe au ciel, sur terre ou dans les eaux. On ne peut toutefois, au même titre que pour celles qu'on emprunte à la terre ou à la mer, avoir des déclarations nettes au sujet des figures célestes : à moins de dire qu'on peut l'admettre pour le soleil, la lune, les étoiles : de ces astres aussi, le paganisme a coutume de représenter les formes.

Mais Moïse, parce qu'il «était instruit dans toute la sagesse des Égyptiens^d», désirait interdire même ce qui chez eux était caché et secret, comme par exemple, pour user nous aussi de leurs appellations, Hécate et les autres formes de démons que l'Apôtre nomme «esprits du mal qui sont dans les régions célestes^e». Sans doute est-ce à leur sujet que le prophète dit : «Mon glaive s'est enivré dans le ciel^f.» Car invoquer les démons par ces formes et ces figures est la coutume de ceux qui s'en occupent, soit pour repousser, soit même pour attirer des maux. Ces pratiques, maintenant la Parole de Dieu, qui embrasse toutes choses, les maudit et les rejette ensemble» elle interdit de faire, non seulement l'idole, mais aussi «la figure de tout ce qu'il y a sur la terre, dans les eaux et au ciel».

4. Addit autem et dicit : *Non adorabis ea neque coles ea*^a.

Aliud est colere, aliud adorare. Potest quis interdum et inuitus adorare, sicut nonnulli regibus adulantes, cum eos in huiusmodi studia deditos uiderint, adorare se simulant
5 idola, cum in corde ipsorum certum sit quia nihil est idolum; colere uero est toto his affectu et studio mancipari. Vtrumque ergo resecat sermo diuinus, ut neque affectu colas neque specie adores. Sciendum tamen est quod, cum
10 decreueris praecepti huius seruare mandatum, et omnes ceteros deos et dominos repudiare, et praeter unum Deum et Dominum neminem habere uel deum uel dominum, hoc est bellum sine foedere denuntiasset omnibus ceteris.

Cum ergo uenimus ad gratiam baptismi, uniuersis aliis diis et dominis renuntiantes, solum confitemur Deum
15 Patrem et Filium et Spiritum sanctum. Sed hoc confitentes, nisi *toto corde diligamus Dominum Deum nostrum et tota anima ac tota uirtute*^b adhaereamus ipsi, non sumus effecti *pars Domini*^c, sed uelut in confinio quodam positi, et illos offensos patimur quos refugimus, et Dominum ad quem
20 confugimus propitium non efficimus, quem non ex *toto et integro corde* diligimus. Et ideo luget nos propheta quos uidet huiuscemodi inconstantia fluctuare, et dicit : *Vae duplices animo*^d, et iterum : *Vsque quo claudicatis utrisque genibus uestris*^e? Sed et Apostolus Iacobus dicit : *Vir duplex*

4 a. Ex. 20, 5 || b. Cf. Mc 12, 30 || c. Cf. Deut. 32, 9 || d. Cf. Sir. 2, 12 || e. III Rois 18, 21

1. «Autre chose est adorer, autre chose servir... On trouvera dans les *Nombres*, des gens qui cherchent à plaire aux femmes et qui adorent les idoles...» In Ex. 20, 5 (fragm. Combefis). Cf. *Exhort. ad mart.* 6, GCS 1, p. 7, 13 s.

2. «Origène professe une belle et franche intransigeance; il veut qu'on mène un combat sans merci contre tout paganisme. Même doctrine dans l'*Exhortation au martyre*, c. 5 et 6.» (H. DE L.). Voir la traduction dans G. BARDY, *Origène (Bibl. patristique de spiritualité)*, Paris 1932, p. 208-213. L'auteur note : «Il est évident qu'en temps de persécution, la foi intérieure ne saurait suffire. Il faut confesser de

Adorer, servir

4. Le texte ajoute : «Tu ne les adoreras point, tu ne les serviras point^a.»

Une chose est servir, une autre, adorer¹. On peut adorer parfois contre son gré, comme certains courtisans qui, voyant les rois livrés à une dévotion de ce genre, feignent d'adorer les idoles, bien qu'ils aient au cœur la certitude que l'idole n'est rien; mais les servir, c'est les entourer d'une affection et d'une dévotion totales. La Parole divine interdit donc l'un et l'autre : on ne leur doit ni service cordial, ni adoration apparente. Sachons toutefois que la décision de garder ce qu'ordonne le précepte, de répudier tous les autres dieux et seigneurs et, hormis l'unique Dieu et Seigneur, de n'avoir personne pour dieu ou seigneur, c'est déclarer une guerre sans trêve à tous les autres².

Sans partage

Quand donc nous venons à la grâce du baptême, renonçant à tous les autres dieux et seigneurs, nous confessons le seul Dieu, Père, Fils, et Saint-Esprit. Or, malgré cette confession, si nous n'aimons pas «le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme» et n'adhérons à lui «de toute notre force^b», nous ne sommes pas devenus «la part du Seigneur^c»; nous sommes comme placés à une sorte de frontière, subissant l'hostilité de ceux que nous fuyons, sans rendre propice le Seigneur près de qui nous cherchons refuge, lui que nous n'aimons pas «d'un cœur entier et pur». Aussi le prophète pleure-t-il sur nous qu'il voit flotter dans une telle inconstance : «Malheur aux esprits doubles^d», dit-il; et encore : «Jusqu'à quand clocherez-vous des deux genoux^e?». De plus, l'apôtre Jacques dit :

bouche. Lors de la persécution de Dèce, on vit un grand nombre de chrétiens acheter des certificats de sacrifices : ces libellatiques furent regardés comme de véritables apostats.» (p. 211).

25 *animo inconstans in omnibus uis suis*^f. Sumus ergo nos, qui non integra nec perfecta fide sequimur Dominum nostrum et ab alienis recessimus diis, uelut in medio quodam confinio positi, et ab illis quasi fugaces caedimur, et a nostro Domino tamquam instabiles et dubii non defendimur.
30

Aut non hoc est quod et prophetae spiritaliter imaginantur de amatoribus Hierusalem, cum dicunt quia : *Amatores tui ipsi inimici facti sunt tibi*^g?

Ita ergo intellige et animae tuae multos fuisse amatores, 35 qui delectati sunt decore eius, cum quibus meretricata est. De quibus et dicebat : *Post amatores meos ibo, qui dant mihi uinum meum et oleum meum*^h, et cetera. Sed uenit iam in illud tempus ut diceret : *Reuertar ad uirum meum priorem, quia melius mihi erat tunc quam modo*ⁱ. Regressa es ergo ad uirum 40 tuum priorem, offendisti sine dubio amatores tuos cum quibus adulteria committebas. Nisi ergo nunc tota fide permanes cum uiro tuo et toto ei amore glutineris, ex multis sceleribus quae commisisti, suspectus est ei omnis motus tuus et aspectus tuus, ipse et incessus, si fuerit 45 negligentior. Nihil ultra in te lasciuum uidere, nihil dissolutum et prodigum potest. At ubi parum quid a uiro tuo diuerteris oculos, statim necesse est memoriam fieri priorum^j. Vt ergo et priora deleas et fides tibi haberi possit in reliquis, non modo agendum tibi nihil est impudicum, sed 50 ne cogitandum quidem. Vide enim quid scriptum est : *Cum, inquit, immundus spiritus exierit ab homine, uadit per loca arida, quaerit quietem, et non inuenit. Et tunc dicit : reuertar in*

f. Jac. 1, 8 || g. Cf. Lam. 1, 2 || h. Cf. Os. 2, 5 || i. Cf. Os. 2, 7 || j. Cf. Eccl. 1, 11

3. «C'est là un des textes patristiques qui furent médités par la tradition du Carmel. Il est reproduit par le R.P. FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE sous ce titre : *Les plus vieux textes du Carmel*, éd. du Seuil, 1945, p. 37-38 : l'Absolu élianique.» (H. DE L.).

«L'homme à l'âme double est instable en toutes ses voies^f.» Nous voilà donc placés, nous qui ne mettons pas une foi entière et parfaite à suivre notre Seigneur et à nous éloigner des dieux étrangers, pour ainsi dire en pleine zone frontière : maltraités par eux comme fugitifs, sans être, parce qu'instabiles et indécis, défendus par notre Seigneur³.

Mari et amants de l'âme

N'est-ce point encore le sens spirituel de l'évocation, par les prophètes, des amants de Jérusalem :

«Tes amants eux-mêmes sont devenus tes ennemis^g.»

Dès lors, comprends-le aussi de ton âme : elle a eu beaucoup d'amants, séduits par sa beauté, auxquels elle s'est prostituée. C'est d'eux qu'elle disait : «Je vais courir après mes amants, qui me donnent mon vin et mon huile^h», etc. Mais la voici venue au temps où elle doit dire : «Je veux revenir à mon premier mari, car j'étais plus heureuse alors qu'aujourd'huiⁱ.» Tu es donc rentrée chez ton premier mari ; tu as sans nul doute offensé tes amants avec qui tu commettais l'adultère. Si donc, à présent, tu ne mets pas une foi totale à demeurer avec ton mari, un amour total à t'unir à lui, par suite des nombreux crimes que tu as commis, lui seront suspects chaque mouvement de toi, chaque regard et jusqu'à ta démarche, à la moindre négligence. Désormais, il ne peut voir en toi rien de lascif, rien de dissolu ni de prodigue. Mais à peine détourneras-tu de ton mari tes regards, qu'aussitôt surgira forcément le souvenir du passé^j. Afin de détruire ce passé et d'inspirer confiance en toi pour l'avenir, tu dois éviter, non seulement tout acte impur, mais même toute pensée. Vois en effet ce qui est écrit : «Lorsque l'esprit impur est sorti de l'homme, il parcourt les lieux arides, cherche du repos et n'en trouve point. Alors il dit : Je vais retourner à ma

domum meam unde exiui. Et si ueniens inuenerit eam uacantem, mundam et ornatam, uadit et adducit secum alios septem spiritus nequiores se, et intrans in domum illam habitat in ea. Et erunt nouissima hominis illius peiora prioribus^k.

Haec si aduertamus, quomodo possumus uel in paruo negligentiae locum dare ? Habitauit enim in nobis immundus spiritus antequam crederemus, antequam ueniremus ad Christum, cum adhuc, ut superius dixi, fornicaretur anima nostra a Deo et esset cum amatoribus suis daemonibus. Sed posteaquam dixit : *Reuertar ad uirum meum priorem*^l, et uenit ad Christum qui eam ex initio *ad imaginem suam creauit*^m, necessario locum dedit adulter spiritus, ubi uidit legitimum uirum. Suscepti ergo sumus a Christo, et *mundata* est domus nostra a peccatis prioribus, et *ornata* estⁿ ornamentis sacramentorum fidelium, quae norunt qui initiati sunt. Sed non statim domus haec habitorem habere Christum meretur, nisi sit uita eius et conuersatio ita sancta, ita pura et incontaminabilis, ut *templum Dei* esse mereatur^o. Non enim domus adhuc, sed templum esse debet, in quo habitet Deus. Si ergo acceptam gratiam negligat et implicet se negotiis saecularibus, continuo spiritus ille immundus redit et uindicat sibi domum uacantem. Et ne iterum possit expelli, *alios secum septem spiritus adhibet nequiores, et sunt nouissima huiusmodi hominis peiora prioribus*^p, quia tolerabilius fuerat non redisse ad uirum priorem animam semel meretricantem, quam regressam post confessionem uiri rursus adulteram fieri.

80 Nulla ergo *societas*, sicut dicit Apostolus, *templo Dei cum*

k. Matth. 12, 43-45; Lc 11, 24-26 || l. Os. 2, 7 || m. Cf. Gen. 1, 27 || n. Cf. Lc 11, 25 || o. Cf. II Cor. 6, 16 || p. Cf. Lc 11, 26

4. «Il nous aurait bien mieux valu n'avoir pas cru à la parole divine que revenir, après l'adhésion à la foi (post credulitatem), aux péchés que jadis nous avons commis.» *In Ex. hom.* 5, 3, *GCS* 8, p. 374, 2 s.

maison d'où je suis sorti. Et si, en venant, il la trouve vide, purifiée et ornée, il va chercher et ramène avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et entre dans cette maison et y habite. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier^k. »

Comment être négligent ?

Si nous pesons ces paroles, comment pouvons-nous laisser place à une négligence même légère ? L'esprit impur habita en nous, avant que nous ayons la foi, avant que nous venions au Christ, alors que, je l'ai dit plus haut, notre âme fornicait encore loin de Dieu, était avec ses amants les démons. Mais quand elle eut dit : « Je vais revenir à mon premier mari^l », et qu'elle fut venue au Christ qui, à l'origine, « l'a créée à son image^m », il fallut bien que l'esprit adultère fit place dès qu'il vit le mari légitime. Nous fûmes donc accueillis par le Christ; notre maison fut « purifiée » des péchés passés, fut « ornéeⁿ » des sacrements des fidèles que connaissent ceux qui furent initiés. Mais cette maison ne mérite pas d'avoir aussitôt le Christ comme hôte à moins que sa vie et sa conduite ne soient si saintes, si pures et immaculées, qu'elle mérite d'être « le temple de Dieu^o ». Car elle ne doit pas être seulement la maison, mais le temple où Dieu habite. Si donc elle néglige la grâce reçue et s'empêtre dans les affaires séculières, aussitôt cet esprit impur revient et revendique pour lui la maison vide. Et, pour qu'on ne puisse le chasser de nouveau, « il s'adjoint sept autres esprits plus méchants, et l'état dernier de cet homme devient pire que le premier^p »; car c'eut été une faute plus tolérable pour une âme, une fois qu'elle a fornicué, de ne pas revenir à son premier mari, plutôt que, de retour après sa confession, devenir à nouveau infidèle à son mari⁴.

Il n'y a donc, comme dit l'Apôtre « aucune association entre le temple de Dieu et les idoles, aucun accord entre le

idolis, nulla consonantia Christo et Belial^q. Si Dei sumus, tales esse debemus ut compleatur illud quod dicit de nobis Deus : Quia habitabo in iis et inambulabo, et ipsi erunt mihi populus^r, et sicut alio loco propheta dicit : Exite de medio eorum et separamini, dicit Dominus, qui portatis uasa Domini. Exite et immundum nolite contingere, et ego recipiam uos et ero uobis in patrem, et uos eritis mihi in filios et filias, dicit Dominus omnipotens^s. Propterea ergo dicit : Non erunt tibi dii alii praeter me, neque facies tibi ipsi idolum neque similitudinem ullam, quaecumque in caelo sunt et quaecumque in terra, et quae in aquis; neque adorabis eos neque coles eos^t.

5. *Ego enim sum Dominus Deus tuus, Deus zelans^a. Vide benignitatem Dei, quomodo, ut nos doceat et perfectos faciat, ipse fragilitatem humanorum non recusat affectuum. Quis enim audiens Deum zelantem non continuo miretur et humanae fragilitatis uitium putet? Sed omnia propter nos et agit et patitur Deus et, ut possimus edoceri, notis et usitatis nobis affectibus loquitur. Videamus ergo quid est hoc quod dicit quia : Deus zelans ego sum.*

Sed ut contemplari facilius possint diuina, de humanis, secundum ea quae superius disseruimus, doceamur exemplis. Omnis mulier aut sub uiro est et subiecta est legibus uiri, aut meretrix est et utitur libertate peccandi. Qui ergo ingreditur ad meretricem, scit se ad eam ingressum esse mulierem quae prostituta est et cunctis uolentibus patet; et ideo indignari non potest, si cum ea etiam alios uideat amatores. Qui uero legitimo utitur matrimonio, non patitur uti uxorem potestate peccandi, sed

q. Cf. II Cor. 6, 15-16 || r. II Cor. 6, 16 || s. II Cor. 6, 17-18 et Is. 52, 11 || t. Ex. 20, 3-5

5 a. Ex. 20, 5

1. Commentaire analogue de la citation dans *Exhort. ad mart.* 9, GCS I, p. 9, 25 s.; traduit dans G. BARDY, *o.c.*, p. 215 s.

Christ et Bélial^q.» Si nous appartenons à Dieu, nous devons être tels que se réalise ce que Dieu dit de nous : « J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai, et ils seront mon peuple^r. » Et, comme dit ailleurs le prophète : « Sortez du milieu d'eux, mettez-vous à part, dit le Seigneur, vous qui portez les vases du Seigneur. Sortez et ne touchez rien d'impur; je vous recevrai, je serai pour vous un père et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant^s. » Voilà donc pourquoi il dit : « Tu n'auras point d'autres dieux que moi, tu ne te feras point d'idole ni aucune figure de ce qui est dans le ciel, de ce qui est sur la terre, de ce qui est dans les eaux. Tu ne les adoreras point ni ne les serviras^t. »

Un Dieu jaloux 5. « Car Moi, je suis le Seigneur ton Dieu, un Dieu jaloux^a. » Vois la

bonté de Dieu : pour nous instruire et nous rendre parfaits, il ne refuse pas la faiblesse des passions humaines. Qui en effet, à entendre parler d'un « Dieu jaloux », ne s'étonnerait aussitôt et ne croirait à un vice de l'humaine faiblesse? Mais c'est pour nous que Dieu fait et souffre tout et, pour que nous puissions être instruits, il parle de passions qui nous sont connues et familières. Voyons donc ce qu'il veut dire par ce mot : « Je suis un Dieu jaloux¹. »

Exemples humains

Mais pour arriver plus aisément à contempler les réalités divines, instruisons-nous par des exemples humains comme dans l'explication qui précède. Toute femme, ou bien est en puissance de mari et soumise à ses lois, ou bien est courtisane et use de la liberté de pécher. Qui aborde une courtisane sait qu'il aborde une femme qui s'est prostituée et s'offre aux désirs de tous; aussi ne peut-il s'indigner de voir avec elle encore d'autres amants. Au contraire, qui use d'un mariage légitime ne tolère pas que

accenditur zelo ad castitatem matrimonii conseruandam, quo possit ex ea fieri legitimus pater.

20 Hoc ergo exemplo intelligamus omnem animam, aut prostitutam esse daemonibus et habere plurimos amatores, ita ut intret ad eam modo quidem spiritus fornicationis, illo discedente intret spiritus auaritia, post hunc ueniat superbia spiritus, inde irae, inde inuidiae, post etiam uanae gloriae, aliique cum iis plurimi. Isti omnes ita cum infideli anima meretricantur, ut alter alteri non inuideat nec zelotypia moueantur ad inuicem. Et quid dico quod alter alterum non excludat? Immo et inuitant se inuicem et sponte conuocant, sicut paulo ante iam diximus quod in 30 Euangelio scriptum est de illo spiritu, qui *exiit ab homine, et regressus adduxit secum septem alios nequiores se spiritus, ut in una anima simul habitarent*^b. Sic ergo nullam zelotypiam amatorum suorum patitur anima quae daemonibus prostituta est.

35 Si uero legitimo coniuncta sit uiro, illi uiro cuius matrimonio Paulus animas coniungit et sociat, sicut et ipse dicit: *Statui enim uos uni uiro uirginem castam exhibere Christo*^c, et de quo in Euangelis scriptum est quia *Rex quidam fecit nuptias filio suo*^d, in huius ergo uiri nuptias cum 40 se anima dederit et legitimum cum eo sortita fuerit matrimonium, etiam si fuit aliquando peccatrix, etiam si meretricata est, tamen si se huic uiro tradidit, ultra eam peccare non patitur. Non potest ferre ut rursus anima, 45 ea zelus eius, defendit coniugii castitatem.

b. Cf. Lc II, 24-26 || c. II Cor. II, 2 || d. Cf. Matth. 22, 2

sa femme use du pouvoir de pécher, mais il s'enflamme de zèle pour préserver la chasteté du mariage afin de pouvoir devenir, grâce à elle, père légitime.

Âme infidèle Comprenons-le par cet exemple.

Ou bien l'âme se prostitue aux démons et a plusieurs amants; tantôt l'aborde l'esprit de fornication, puis à son départ, l'esprit d'avarice; après lui vient l'esprit d'orgueil, puis de colère, puis de haine, enfin de vaine gloire, et avec eux beaucoup d'autres. Tous ils fornicquent avec l'âme infidèle, de sorte que l'un n'envie pas l'autre, et que la jalousie ne les pousse pas l'un contre l'autre. Et que dis-je, l'un ne chasse pas l'autre? Bien plus, ils s'invitent réciproquement et d'eux-mêmes se convoquent: comme on vient de dire ce qui est écrit dans l'Évangile, sur cet esprit qui «sortit de l'homme, puis revint, amenant avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, pour habiter ensemble dans une seule âme^b.» Ainsi donc, ne subit aucune jalousie de ses amants l'âme qui se prostitue aux démons.

Unique époux : Ou bien, au contraire, l'âme est unie à un époux légitime: cet homme auquel en mariage Paul unit

- **le Christ** homme auquel en mariage Paul unit et associe les âmes, comme il le déclare: «J'ai résolu de vous présenter à un unique époux, comme une vierge chaste au Christ^c»; cet homme dont il est écrit dans l'Évangile: «Un roi fit des noces pour son fils^d.» Alors, quand aux noces de cet homme s'est livrée l'âme, ayant contracté avec lui un mariage légitime, eût-elle été jadis pécheresse, se fût-elle prostituée, du moment qu'elle s'est livrée à cet époux, il ne tolère pas que désormais elle pèche. Il ne peut supporter que l'âme qui l'a choisi comme époux, s'amuse de nouveau avec des adultères; à propos d'elle s'éveille sa jalousie, il défend la chasteté de leur union.

Et zelans dicitur *Deus*^e, quia animam sibi mancipatam non patitur daemonibus admisceri. Alioquin si eam uiderit temerantem iura coniugii et occasiones quaerere ad peccatum, tunc, ut scriptum est, dat ei libellum repudii et dimittit eam dicens : *Vbi est libellus repudii matris uestrae, quo dimisi eam?* Quibus etiam addit et dicit : *Ecce peccatis uestris uenundati estis, et propter iniquitates uestras dimisi matrem uestram*^f. Haec qui loquitur zelans est, et zelo commotus haec dicit; post agnitionem enim sui, post illuminationem uerbi diuini, post gratiam baptismi, post confessionem fidei, et tot tantisque sacramentis matrimonium confirmatum, non uult nos ultra peccare, non patitur animam, cuius ipse uel sponsus uel uir appellatur, cum daemonibus ludere, scortari cum immundis spiritibus, cum uitiiis et immunditiis uolutari; quod et si forte aliquando eueniat infeliciter, saltem ut conuertatur et redeat et paeniteat.

Nouum enim hoc bonitatis eius est genus ut, etiam post adulterium, reuertentem tamen et ex corde paenitentem suscipiat animam; sicut et ipse per prophetam dicit : *Numquid mulier si exierit a uiro et dormierit cum alio uiro, reuertens reuertetur ad uirum suum? Nonne contaminatione contaminabitur? Tu autem fornicata es in pastoribus multis et reuertebaris ad me*^g. Item alibi dicit : *Et posteaquam fornicata es in his omnibus, dixi : reuertere ad me; et nec sic reuersa es, dicit Dominus*^h. Hic ergo *Deus zelans* si requirit et desiderat animam tuam adhaerere sibi, si te seruat a peccato, si corripit, si castigat, si indignatur, si irascitur et uelut zelotypia quadam erga te utitur, spem tibi esse salutis

e. Ex. 20, 5 || f. Is. 50, 1 || g. Jér. 3, 1 || h. Jér. 3, 7 et 6

2. Sur la possibilité de pardon, cf. *supra*, hom. 6, 9, 71 et la note.

- Dieu

Et on dit «Dieu jaloux^c», car il ne tolère pas que l'âme qui s'est vouée à lui ait avec les démons des relations conjugales. Sinon, la voyant profaner les lois du mariage et chercher des occasions de péché, alors, comme il est écrit, il lui donne une lettre de répudiation et la renvoie en disant : «Où est la lettre de répudiation de votre mère, par laquelle je l'ai renvoyée?» Il ajoute encore : «Voici : c'est pour vos péchés que vous avez été vendus, et, à cause de vos iniquités, j'ai renvoyé votre mère^f.» Qui tient ces propos est «jaloux», c'est sous l'impulsion de la jalousie qu'il les prononce. Car, après l'avoir connu, après l'illumination de la parole divine, après la grâce du baptême, après la confession de foi et un mariage scellé par tant de mystères si augustes, il veut que nous ne péchions plus désormais et il ne tolère pas que l'âme dont il se nomme l'époux ou le mari joue avec les démons, se débauche avec les esprits impurs, se roule dans les vices et les impuretés; que si jamais pareil malheur arrive, que du moins elle se convertisse, revienne et fasse pénitence².

Bonté

C'est en effet une nouvelle forme de sa bonté que d'accueillir, même après l'adultère, l'âme qui toutefois revient et se repent de tout cœur; comme il le dit par le prophète : «Est-ce qu'une femme qui a quitté son mari pour dormir avec un autre homme peut encore revenir à son mari? N'est-elle pas totalement souillée? Et toi, qui t'es prostituée à de nombreux bergers, tu reviendrais vers moi^g!» De même, ailleurs : «Après que tu te sois prostituée avec eux tous, j'ai dit : Reviens vers moi! Mais elle n'est pas revenue, dit le Seigneur^h.» Donc ce «Dieu jaloux», s'il demande et désire que ton âme adhère à lui, s'il te garde du péché, s'il t'admoneste, s'il te châtie, s'il s'indigne, s'irrite et te témoigne une sorte de jalousie, reconnais qu'il y a pour toi

agnosce. Si uero castigatus non respiscis, correptus non
75 emendaris, uerberatus contemnis, scito quod, si eo usque
peccando profeceris, discedet a te zelus eius et dicetur tibi
illud quod per Ezechielem prophetam ad Hierusalem
dicitur : *Propterea discedet zelus meus a te, et non irascar super te
ultra*¹.

80 Vide misericordiam et pietatem boni Dei. Quando uult
misereri, indignari se dicit et irasci, sicut per Hieremiam
dicit : *Dolore et flagello castigaberis, Hierusalem, uti ne abscedat
anima mea abs te*¹. Haec si intelligis, miserantis Dei uox est,
ubi irascitur, ubi zelatur, ubi adhibet dolores et uerba.
85 *Flagellat enim omnem filium quem recipit*^k. Vis autem audire
indignantis Dei terribilem uocem? Audi quid dicit per
prophetam : cum enumerasset multa nefanda quae commi-
serat populus, addit etiam haec : *Et propter hoc, inquit, non
uisitabo super filias uestras cum fornicantur, neque super nurus
95 uestras cum moechantur*¹. Hoc est terribile, hoc extremum,
cum iam non corripimur pro peccatis, cum iam non
corrigimur delinquentes. Tunc enim cum excesserimus
peccandi modum, *Deus zelans* auertit a nobis zelum suum,
sicut superius dixit : *Auferetur enim zelus meus a te, et non
95 irascar super te ultra*^m. Haec de eo quod dictum est : *Deus
zelans*ⁿ.

6. Videamus nunc et quod sequitur, quomodo reddi
dicuntur *peccata patrum in filios in tertiam et quartam proge-
niem*^a.

i. Éz. 16, 42 || j. Jér. 6, 7-8 || k. Hébr. 12, 6 || l. Os. 4, 14 ||
m. Éz. 16, 42 || n. Ex. 20, 5
6 a. Cf. Ex. 20, 5

3. Après la même citation d'Os. 4, 14, Origène commente ailleurs :
«Ce n'est donc point par colère, comme le croient certains, que Dieu
punit les pécheurs; c'est au contraire, si l'on peut dire, le signe d'une
grande colère que de ne pas recevoir de Dieu des châtements. Car celui
qui est puni, fût-il corrigé par ce qu'on appelle la colère de Dieu, est

un espoir de salut. Mais, si, châtié, tu ne viens pas au
repentir, si, admonesté, tu ne t'amendes pas, si, frappé, tu
fais le dédaigneux, sache que, au cas où tu parviendrais à ce
degré de faute, sa jalousie s'écartera de toi, et que te sera
dite cette parole adressée à Jérusalem par le prophète
Ézéchiél : «Pour cette raison, ma jalousie s'écartera de toi,
je ne m'irriterai plus contre toi¹.»

Miséricorde et tendresse

Vois la miséricorde et la tendresse
du Dieu bon. Quand il veut avoir
pitié, il déclare qu'il s'indigne et
s'irrite, comme il l'annonce par Jérémie : «Par la douleur et
par le fouet tu seras châtiée, Jérusalem, de peur que mon
âme ne se détache de toi¹.» C'est là, si tu comprends, la
voix de Dieu qui fait miséricorde, au moment où il s'irrite,
où il est jaloux, où il applique douleurs et coups. «Car il
flagelle tout fils qu'il accueille^k.» Veux-tu au contraire
entendre la voix terrible de Dieu qui s'indigne? Écoute ce
qu'il dit par le prophète; après avoir énuméré les nom-
breux crimes commis par le peuple, il ajoute : «C'est
pourquoi, je ne visiterai pas vos filles quand elles se
prostituent, ni vos brus quand elles commettent l'adul-
tère¹.» C'est bien le sort effrayant, c'est le pire : n'être plus
admonesté pour ses péchés, plus corrigé pour ses fautes³.
Quand nous dépassons la mesure dans le péché, «Dieu
jaloux» détourne de nous sa jalousie, comme il l'a dit plus
haut : «Ma jalousie s'écartera de toi, je ne m'irriterai plus
contre toi^m.» Voilà pour l'expression «Dieu jalouxⁿ».

Les péchés des pères châtiés sur les fils

6. Voyons maintenant la suite,
dans quel sens il est dit que sont
châtiés «les péchés des pères sur les
fils, jusqu'à la troisième et la qua-
trième générations^a.»

In hoc enim sermone solent nos haeretici suggillare
 5 quod non sit boni Dei sermo, qui pro peccatis alterius
 alium plecti dicat. Sed secundum ipsorum rationem, qui
 Deum legis haec mandantem licet non bonum, iustum
 tamen dicunt, ne ipsi quidem possunt ostendere, quomodo
 10 secundum sensum suum iustitiae conuenire uideatur, si
 alius alio peccante puniatur. Superest igitur, ut Dominum
 deprecemur, ut ostendat nobis quomodo praecepta haec
 iusto bonoque conueniant Deo.

Saepe iam diximus quod Scripturae diuinae non omnia
 ad exteriorem hominem, sed perplura ad interiorem
 15 loquuntur. Interior igitur homo noster aut Deum habere
 dicitur patrem, si secundum Deum uiuit^b et quae Dei sunt
 agit, aut diabolum, si in peccatis sit et uoluntates illius
 gerit; sicut euidenter in Euangeliis Saluator ostendit cum
 dicit: *Vos de patre diabolo estis et desideria patris uestri facere*
 20 *uultis. Ille homicida fuit ab initio, et in ueritate non stetit^c*. Sicut
 ergo semen Dei in nobis dicitur manere, cum uerbum Dei
 seruantes in nobis non peccamus, ut Iohannes dicit: *Qui*
autem ex Deo est, non peccat, quia semen Dei manet in eo^d, ita et
 cum a diabolo ad peccandum suademur, semen eius susci-
 25 pimus. Cum uero etiam opere implemus quod suaserit,
 tunc iam et genuit nos; nascimur enim ei filii per peccatum.
 Verum quoniam peccantes uix fere accidit ut sine adiutore
 peccemus, sed aut ministros peccati aut adiutores semper

b. Cf. I Pierre 4, 6 || c. Jn 8, 44 || d. I Jn 3, 9

puni pour qu'il s'amende...» *In Jer. hom. lat.* 2, 5, 8 s. «De même que sa parole éduque, sa colère éduque.» *In Jer. hom.* 20, 1; *SC* 238, p. 346 s. et p. 250. «Ce qu'on appelle sa colère, parce qu'elle est de Dieu bon, éduque.» *In Matth.* 15, 11, *GCS* 10, p. 379. Cf. *CC* 4, 72, 4, *SC* 136, p. 362 s. et n. 1, etc.

1. Cf. par exemple, *In Cant. prol.*, *GCS* 8, p. 64, 12 s., (même distinction homme intérieur, homme extérieur); p. 65, 15 (application des noms des membres corporels aux réalités de l'âme): exposition poursuivie aux pages suivantes.

Pour cette parole, les hérétiques ont l'habitude de nous railler : ce n'est point la parole d'un Dieu bon, de dire qu'un homme est frappé pour les péchés d'un autre. Or d'après leur théorie, eux pour qui le Dieu de la Loi, auteur de ce décret, est juste, bien qu'il ne soit pas bon, ils ne peuvent même pas montrer que, suivant leur sens de la justice, il semble convenir que l'un soit puni pour un autre qui pêche. Il nous reste donc à prier le Seigneur de nous faire voir que ces préceptes conviennent à un Dieu juste et bon.

**Le diable,
 père du péché
 et des pécheurs**

Souvent déjà nous l'avons dit¹ : les paroles des Écritures divines ne concernent pas toutes l'homme extérieur, mais pour un très grand nombre, l'homme intérieur. Donc, l'homme intérieur en nous, est-il dit, a pour père ou bien Dieu, s'il vit selon Dieu^b et fait les œuvres de Dieu, ou bien le diable, s'il vit dans les péchés et accomplit les vœux du diable. Le Sauveur le montre à l'évidence dans les Évangiles : « Vous avez, vous, le diable pour père, et ce sont les convoitises de votre père que vous voulez accomplir. Celui-là fut homicide dès l'origine, et il ne s'est pas tenu dans la vérité^c. » Donc, de même que la semence de Dieu demeure en nous tant que, gardant en nous la parole de Dieu, nous ne péchons pas, comme le dit Jean : « Celui qui est né de Dieu ne pêche pas, car la semence de Dieu demeure en lui^d », ainsi, lorsque le diable nous persuade de pécher, nous recevons sa semence. Bien plus, quand nous accomplissons l'acte qu'il nous a conseillé, alors déjà il nous a engendrés; car par le péché, nous naissons comme ses fils. Mais en pêchant, il n'arrive presque jamais que nous péchions sans complice : nous cherchons toujours ou des serviteurs ou

requirimus – uerbi causa, si adulterium quis molitur, non
 30 potest hoc solus admittere, sed necesse est etiam adulteram
 consortem fieri sociamque peccati; tum praeterea etsi non
 plures, esse tamen necesse est aliquem uel aliquam in
 ministeriis ac societate peccati; qui omnes, uelut unus ex
 35 diabolo noxiae natiuitatis progeniem ducunt.

Et ut ad ea quae scripta sunt ueniamus, *Dominus
 maiestatis*^e Iesus Christus Saluator noster crucifixus est.
 Huius piaculi auctor et pater sceleris sine dubio diabolus
 est. Sic enim scriptum est : *Cum autem introisset diabolus in*
 40 *cor Iudae Scariotis, ut traderet eum*^f. Pater ergo peccati
 diabolus est. Iste in hoc scelere primum filium generat
 Iudam, sed solus hoc Iudas implere non poterat. Quid ergo
 scriptum est? *Abiit, inquit, Iudas ad scribas et Phariseos et ad*
pontifices, dicens iis : Quid mihi datis, et ego uobis eum tradam^g?
 45 Nascitur ergo ex Iuda generatio tertia et quarta peccati. Et
 hunc ordinem deprehendere poteris etiam in singulis
 quibusque peccatis.

Nunc ergo uideamus, secundum hanc quam diximus
 progeniem, quomodo Deus *peccata patrum reddat in filios et*
 50 *in tertiam et quartam progeniem*^h, et in ipsos non reddat
 patres; nihil enim de patribus dixit. Diabolus ergo, qui
 peccandi iam modum excessit, sicut propheta dicit, *quemad-*
*modum uestimentum in sanguine concretum non erit mundum*ⁱ, ita
 55 et ipse non erit mundus in hoc saeculo neque corripitur pro
 peccato neque flagellatur; omnia namque ei seruata sunt in
 futurum. Vnde et ipse sciens sibi illud statutum tempus
 esse poenarum dicebat ad Saluatorem : *Quid uenisti ante*
tempus torquere nos^j? Dum ergo stat hic mundus, peccata sua

e. Cf. Ps. 28, 3 || f. Lc 22, 3 et Jn 13, 2 || g. Cf. Matth. 26, 14-15;
 Lc 22, 2 s.; Mc 14, 10 et Jn 18, 3? || h. Cf. Ex. 20, 5 || i. Cf. Is. 14, 19 ||
 j. Matth. 8, 29

des complices du péché; par exemple, si l'on trame un
 adultère, on ne peut le commettre seul, il y a forcément
 aussi une compagne adultère, complice du péché. Dès lors,
 même s'il n'y en pas plusieurs, il y en a quand même
 forcément un ou une au service et au partage du péché.
 Tous ceux-là, engendrés pour ainsi dire l'un par l'autre
 selon l'ordre dans lequel ils se persuadent, tirent de leur
 père le diable, la descendance d'une génération coupable.

Et pour en venir à l'Écriture, «le Seigneur de majesté^e»,
 Jésus-Christ notre Sauveur, a été crucifié. L'auteur de ce
 sacrilège et le père de ce crime est sans nul doute le diable.
 Car il est écrit : «Lorsque le diable fut entré dans le cœur de
 Judas Iscariote pour qu'il le livrât^f.» Le père du péché est
 donc le diable. Dans ce crime, il engendre un premier fils
 Judas, mais seul, Judas ne pouvait le perpétrer. Qu'est-il
 donc écrit? «Judas alla trouver les scribes, les Pharisiens et
 les grands-prêtres, et il leur dit : Que me donnez-vous, et
 moi je vous le livrerai^g?» De Judas naît donc une troisième
 et une quatrième générations de péché. Et cet ordre, on
 pourra le découvrir encore dans chaque péché.

**Châtiment divin
 sur la descendance
 du diable** Voyons donc maintenant, selon
 cette descendance qu'on a dite, com-
 ment Dieu «punit les péchés des
 pères sur les fils, jusqu'à la troisième
 et la quatrième générations^h». Et non sur les pères
 eux-mêmes, car il n'est rien dit des pères. Donc le diable,
 qui a déjà dépassé la mesure de pécher, comme dit le
 prophète : «De même qu'un vêtement durci dans le sang
 ne sera pas propreⁱ», ainsi lui-même ne sera pas pur dans ce
 siècle : il n'est admonesté ni châtié pour son péché; car tout
 lui est réservé pour le siècle à venir. C'est pourquoi,
 sachant qu'était pour lui fixé ce temps des peines, il disait
 au Sauveur : «Pourquoi es-tu venu avant le temps nous
 torturer^j?» Tant que dure ce monde, le diable ne reçoit

non recipit diabolus, qui est peccantium pater; redduntur
60 autem in filios, id est in eos quos genuit per peccatum.

Etenim homines in carne positi corripuntur a Domino, uerberantur, flagellantur. *Non uult enim Dominus mortem peccatoris, sed ut reuertatur et uiuat*^k. Et propterea benignus et misericors Dominus^l reddit peccata patrum in filios, ut,
65 quoniam patres, id est *diabolus et angeli eius*^m, ceterique *principes mundi ac rectores tenebrarum harum*ⁿ — et ipsi enim efficiuntur patres peccati, sicut et diabolus — quoniam, inquam, patres isti indigni sunt qui in praesenti saeculo corripiantur, sed in futuro recipiunt quae merentur, filii
70 eorum, id est quos peccare persuaserint et qui nihilominus per ipsos adsciti fuerint ad consortium societatemque peccati, hi recipiunt quae gesserunt, ut purgatiores ad futurum saeculum pergant, et ultra diabolo socii non efficiantur in poena. Quia ergo misericors est Deus et *omnes*
75 *homines uult saluos fieri*^o, propterea dicit: *Visitabo in uirga ferrea facinora eorum et in flagellis peccata eorum. Misericordiam autem meam non auferam ab iis*^p.

Visitat igitur Dominus animas et requirit quas iste pessimus persuasione peccati genuerit pater, et dicit ad
80 unamquamque earum: *Audi, filia, et uide et inclina aurem tuam, et obliuiscere populum tuum et domum patris tui*^q. Visitat ergo te post peccatum et commonet te et in flagello et uirga te uisitat pro peccato, quod tibi diabolus pater subiecit, ut reddat illud tibi in sinum id est dum in corpore degis. Et sic
85 completur reddi *peccata patrum in sinus filiorum, in tertiam et quartam progeniem*^r.

k. Cf. Éz. 33, 11 || l. Cf. Ps. 102, 8 || m. Cf. Matth. 25, 41 || n. Cf. Éphés. 6, 12 || o. Cf. I Tim. 2, 4 || p. Ps. 88, 32-33 et 2, 9 || q. Ps. 44, 11 || r. Jér. 39 (32) 18 et Ex. 20, 5

2. A ce développement, comparer celui de *In Lev. hom.* 14, 4, 22 s., SC 287, p. 242 s.

donc pas le prix de ses péchés, lui, le père des pécheurs; ils sont punis sur ses fils, ceux qu'il a engendrés par le péché².

En effet, ce sont les hommes, vivant dans la chair, qui sont admonestés par le Seigneur, frappés, châtiés. «Le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive^k.» Aussi, «le Seigneur bon et miséricordieux^l» punit-il les péchés des pères sur les fils. Comme les pères, savoir «le diable et ses anges^m», et les autres «princes du monde et régisseurs de ces ténèbresⁿ», — car eux aussi deviennent pères du péché comme le diable —, comme ces pères, dis-je, sont indignes d'être corrigés dans le siècle présent, mais dans le futur reçoivent ce qu'ils méritent, leurs fils, savoir ceux qu'ils ont persuadés de pécher, et ceux également qui furent enrôlés par eux comme compagnons et complices du péché, reçoivent le prix de leurs actes, afin qu'ils poursuivent leur purification jusqu'au siècle futur, mais au-delà, ne deviennent point compagnons du diable dans la peine. Parce qu'il est miséricordieux et «veut que tous les hommes soient sauvés^o», Dieu dit: «Je visiterai avec une verge de fer leurs forfaits, avec des fouets leurs péchés. Mais ma miséricorde, je ne la leur retirerai pas^p.»

La visite du Seigneur

Le Seigneur visite donc les âmes, recherche celles que ce détestable père a engendrées en les persuadant de pécher, et dit à chacune d'elles: «Écoute, ma fille, vois et tends l'oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père^q.» Il te visite donc après le péché, il t'avertit, il te visite avec le fouet et la verge pour le péché que le diable ton père t'a suggéré, afin de châtier ce péché «dans ton sein», c'est-à-dire pendant que tu vis dans ton corps. Ainsi s'accomplit la parole: «Les péchés des pères» sont châtiés «dans le sein des fils, jusqu'à la troisième et la quatrième générations^r.»

Deus enim zelans^s est, et animam quam sibi despondit in fide, non uult illam permanere in contaminatione peccati, sed uult eam cito purgari, uult eam uelociter abicere
 90 omnes immunditias suas, si cui forte subreptum est. Si uero permanet in peccatis et dicit: non audiemus uocem Domini, sed facientes faciemus uoluntates nostras et incendemus *reginae caeli*^t, sicut exprobat per prophetam: tunc seruatur etiam ipsa ad illam Sapientiae sententiam,
 95 quae dicit: *Quoniam quidem uocabam et non audiebatis, sed irridebatis sermones meos; itaque et ego uestram perditionem ridebo*^u, uel illam quae posita est illis in Euangelio dicente Domino: *Discedite a me in ignem aeternum, quem preparauit Deus diabolo et angelis eius*^v.

100 Ego opto ut, dum in hoc saeculo sum, uisitet Dominus peccata mea et hic mihi restituat, ut ibi dicat etiam de me Abraham, sicut dixit de paupere Lazaro ad diuitem: *Memento, fili, quod recepisti bona tua in uita tua et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic requiescit, tu uero cruciaris*^w.
 105 Propterea ergo cum corripimur, cum castigamur a Domino, esse non debemus ingrati, sed intelligamus propterea nos in praesenti saeculo corripiri, ut in futuro requiem consequamur, sicut et Apostolus dicit: *Cum autem castigamur a Domino, corripimur, ne cum hoc mundo damnemur*^x.
 110 Propterea denique et beatus Job libenter suscipiebat cuncta supplicia et dicebat quia: *Si bona accepimus de manu Domini, nonne et mala tolerabimus*^y? *Dominus dedit, Dominus abstulit, ut Domino placuit, ita factum est. Sit nomen Domini benedictum*^z.

Reddit autem et misericordiam in milia his qui diligunt

s. Ex. 20, 5 || t. Cf. Jér. 7, 18 || u. Prov. 1, 24-26 || v. Matth. 25, 41 || w. Lc 16, 25 || x. I Cor. 11, 32 || y. Job 2, 10 || z. Job 1, 21

3. La variante «reine du ciel» est notée dans les *Hexaples*, pour la leçon «reine des cieux».

«Dieu est jaloux^s»: il ne veut point que l'âme dont il a fait sa fiancée dans la foi demeure dans la souillure du péché; il veut qu'elle soit vite purifiée, il veut qu'elle rejette promptement toutes ses impuretés, si jamais il s'en est insinué en elle. Mais qu'elle demeure en ses péchés et dise: Nous n'écouterons pas la voix du Seigneur, nous ferons toutes nos volontés, nous allumerons un feu «en l'honneur de la reine³ du ciel^t», comme le reproche le prophète: alors, elle aussi, elle est conservée pour la sentence de la Sagesse: «Puisque j'appelais et que vous n'écoutez pas, mais vous moquiez de mes paroles, alors, à mon tour, je rirai de votre perte^u!»; ou pour la sentence qui leur est destinée dans l'Évangile, où le Seigneur déclare: «Allez loin de moi, au feu éternel que Dieu a préparé pour le diable et ses anges^v.»

Pour moi, je souhaite que le Seigneur, pendant que je suis dans ce siècle, visite mes péchés et me les remette ici-bas, pour que là-haut, Abraham dise aussi à mon sujet ce qu'il a dit au riche au sujet du pauvre Lazare: «Souviens-toi, mon fils, que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et Lazare pareillement des maux. Maintenant, il est ici dans le repos, et toi, dans les tourments^w.» C'est pourquoi, quand nous sommes réprimandés, quand nous sommes châtiés par le Seigneur, nous ne devons pas être ingrats; comprenons que nous sommes réprimandés dans le siècle présent pour obtenir le repos dans le siècle futur, comme le dit l'Apôtre: «Quand nous sommes châtiés par le Seigneur, nous sommes corrigés pour n'être pas condamnés avec ce monde^x.» C'est ainsi, par exemple, que le bienheureux Job acceptait volontiers tous les supplices et disait: «Si nous avons reçu les biens, ne supporterons-nous pas aussi les maux^y?», «Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, il en advint comme il a plu au Seigneur. Béni soit le nom du Seigneur^z!»

En revanche, il fait «miséricorde à des milliers pour

115 *eum*^{aa}. Qui enim diligunt, correptionem non indigent, neque enim peccant, sicut et Dominus dicit : *Qui diligit me, mandata mea custodit*^{ab}. Et ideo *perfecta dilectio foras mittit timorem*^{ac}. Ob hoc ergo diligentibus sola misericordia posita est; *beati enim misericordes, quia ipsis miserebitur*
 120 *Deus*^{ad} in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^{ae}.

aa. Cf. Ex. 20, 6 || ab. Cf. Jn 14, 21 || ac. I Jn 4, 18 || ad. Matth. 5, 7 || ae. Cf. I Pierre 4, 11

ceux qui l'aiment^{aa}». Ceux qui l'aiment n'ont pas besoin de réprimande, car ils ne pèchent pas, au dire même du Seigneur : «Celui qui m'aime garde mes commandements^{ab}.» Aussi bien «l'amour parfait bannit la crainte^{ac}.» Pour cette raison, à ceux qui aiment, seule est proposée la miséricorde : «Heureux les miséricordieux, car Dieu leur fera miséricorde^{ad}», dans le Christ Jésus notre Seigneur, «à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^{ae}».

HOMILIA IX

De tabernaculo

1. Si quis digne intelligat uel ex Aegypto Hebraeorum
profectionem, uel transitum maris rubri, sed et omnem
hanc uiam quae agitur per desertum, et metationes singulas
quasque castrorum, si horum ita exstiterit capax, ut etiam
5 legem Dei suscipiat *scriptam non atramento, sed Spiritu Dei*
nini^a; si quis, inquam, ad haec ita per ordinem profectuum
ueniat, ut singula quaeque implens in spiritu assecutus sit,
et ea quae in his indicantur augmenta uirtutum, ille potest
consequenter etiam ad uisionem et intelligentiam taberna-
10 culi peruenire.

De quo tabernaculo multis quidem in locis memorant
Scripturae diuinae, et indicare quaedam uidentur quorum
uix capax esse possit humanus auditus; praecipue tamen
Apostolus Paulus de intelligentia tabernaculi quaedam

1 a. Cf. II Cor. 3, 3

1. «Origène avait ici un précurseur dans l'auteur de l'Épître aux Hébreux. Il sera imité par beaucoup d'autres, notamment par CYRILLE D'ALEXANDRIE, *De l'adoration en esprit et en vérité*, I, 9 et 10, PG 68, 587-726. L'un des derniers sera RUYSBROECK, dans son grand ouvrage du *Tabernacle spirituel* (cf. *Ceuvres...*, tr. du flamand par les bénédictins de Saint Paul de Wisques, t. IV et V, Bruxelles-Paris 1928-30). — On sait que la description mystique du tabernacle fut un lieu commun de l'exégèse juive. La description du nouveau temple dans Ézéchiel était un des quatre passages de la Bible jugés particulièrement mystérieux, les

IX

Le tabernacle

Approche du tabernacle

1. Comprendre dignement le départ d'Égypte des Hébreux ou le passage de la Mer Rouge, et encore tout ce chemin parcouru à travers le désert et chacun des emplacements des camps; y avoir montré de l'aptitude de manière à recevoir aussi la Loi de Dieu «écrite non avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant^a»; à ces camps, dis-je, venir en suivant l'ordre des étapes en sorte que, les réalisant en esprit, on les atteigne un par un, ainsi que les accroissements de vertu qu'ils symbolisent: voilà ce qui rend capable ensuite de parvenir encore à la vision et à l'intelligence du tabernacle¹.

Interprétation : - de Paul

De ce tabernacle, les divines Écritures font mention en bien des passages. Elles donnent des indications que peut à peine saisir l'oreille humaine. C'est en particulier, du moins, le cas de l'apôtre Paul. Pour l'intelligence

autres étant le début de la même prophétie (Chérubins), le début de la Genèse (Création) et enfin le Cantique, *In Cant. prol.*, GCS 8, p. 62, 22 s.» (H. DE L.). — A cause de leur difficulté, on ne les abordait pas avant d'avoir atteint l'âge du ministère sacerdotal, «tricesimum annum... ut ad perfectam scientiam et mysticos intellectus plenum humanae naturae tempus accedat», précise JÉRÔME, *In Ez., prol.*, CCSL 75, p. 3-4.

15 nobis prodit scientiae excelsioris indicia, sed, nescio quo pacto, fragilitatem fortassis intuens auditorum, claudit quodammodo ipsa quae pandit. Dicit namque ad Hebraeos scribens : *Tabernaculum enim factum est primum, in quo erat candelabrum et propositio panum, quod dicebatur sancta sanctorum. Post secundum uelamen, tabernaculum quod dicitur sanctum, habens aureum altare incensi, et arcam testamenti, et intra eam duas tabulas, et manna, et uirgam Aaron quae fronderat*^b. Sed his addidit : *De quibus non est modo dicendum per singula*^c. Quod ergo ait : *De quibus non est modo dicendum,*
25 quidam ad illud tempus referunt quo Hebraeis scribebat epistolam; aliis uero uidetur quod pro magnitudine mysteriorum omne tempus praesentis uitae ad haec explananda idoneum neget.

Verum non usquequaque tristes nos relinquit Apostolus,
30 sed, ut sibi moris est, aperit pauca de multis, ut clausum sit quidem negligentibus, inueniatur autem a quaerentibus et pulsantibus aperiatur^d. Repetit ergo rursum de tabernaculo et dicit : *Non enim in sancta manu facta ingressus est Iesus, exemplaria uerorum, sed in ipsum caelum, ut appareat nunc*
35 *uultui Dei per uelamen, id est per carnem suam*^e. Qui ergo uelamen interioris tabernaculi carnem Christi interpretatus est, sancta autem ipsa caelum uel caelos, Dominum uero Christum pontificem, eumque dicit introisse *semel in sancta, aeterna redemptione inuenta*^f, ex his paucis sermonibus si quis
40 intelligere nouit Pauli sensum, potest aduertere quantum nobis intelligentiae pelagus patefecerit. Sed qui satis amant litteram legis Moysis, spiritum uero eius refugiunt, suspectum habent Apostolum Paulum interpretationes huiusmodi proferentem.

b. Cf. Hébr. 9, 2-4 || c. Hébr. 9, 5 || d. Cf. Matth. 7, 8; Lc 11, 10 || e. Hébr. 9, 24; 10, 20 || f. Hébr. 9, 12

du tabernacle, il nous présente certains linéaments d'une science supérieure, mais, je ne sais pourquoi, eu égard peut-être à la faiblesse des auditeurs, il referme en quelque sorte ce qu'il vient d'ouvrir. Car, écrivant aux Hébreux, il dit : « En effet, une tente fut dressée, la première, où sont le candélabre et les pains de proposition; on l'appelait Saint des saints. Derrière le second voile, une tente appelée Saint, avec l'autel d'or pour l'encens, l'arche de l'alliance, et dans celle-ci les deux tables, la manne, le bâton d'Aaron qui avait fleuri^b. » Mais il ajoute : « De quoi il n'y a pas lieu maintenant de parler en détail^c. » Son propos : « De quoi il n'y a pas lieu maintenant de parler », pour certains, ferait allusion au temps où il écrivait sa lettre aux Hébreux; pour d'autres, il voudrait dire que, en raison de la grandeur des mystères, tout le temps de la vie présente ne suffirait pas pour les expliquer.

A vrai dire, l'Apôtre ne nous laisse pas tout à notre tristesse, mais à son habitude, il ouvre parmi bien d'autres quelques aperçus, si bien que le sens est fermé aux négligents, mais trouvé par ceux qui cherchent, ouvert à ceux qui frappent^d. Il reprend donc, au sujet du tabernacle : « Ce n'est pas, en effet, dans un sanctuaire fait à la main, réplique du véritable, que Jésus est entré, mais dans le ciel même, pour paraître maintenant devant la face de Dieu, à travers le voile, c'est-à-dire sa chair^e. » Donc, interpréter le voile de la tente intérieure comme la chair du Christ, le sanctuaire lui-même comme le ciel ou les cieux, mais le grand prêtre comme le Christ Seigneur et dire qu'il est entré « une fois pour toutes dans le sanctuaire, ayant acquis une rédemption éternelle^f » : à ces quelques expressions, si l'on sait comprendre le sens de Paul, on peut voir quel océan d'intelligence il nous a ouvert. Mais ceux qui aiment trop la lettre de la Loi de Moïse et en refusent l'esprit, suspectent l'apôtre Paul quand il avance des interprétations de cet ordre.

2. Videamus ergo si non etiam ueterum sanctorum aliqui opinionem tabernaculi longe aliam, quam isti nunc aestimant, habuere. Daudid namque eximius prophetarum, quam magnifice de tabernaculo sentit, ausculta : *Dum dicitur, inquit, mihi per singulos dies : ubi est Deus tuus? haec memoratus sum, et effudi in me animam meam, quoniam ingrediar in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei*^a. Et iterum in quarto decimo Psalmo dicit : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo? aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui ingreditur sine macula et operatur iustitiam*^b, et cetera. Quis ergo est iste *locus tabernaculi admirabilis*, ex quo peruenitur usque ad domum Dei^c, cuius quia memor factus est, effusa est in ipso anima eius, et uelut quodam intolerabili desiderio resolutus est? Itane tandem credendum est quia istud tabernaculum, quod ex pellibus et cortinis atque operimentis ciliciis aliisque nostri usus materiis constabat^d, propheta desiderans effunderetur animo, ac tota mente corrueret? Vel certe quomodo uerum erit de isto dici tabernaculo quod non habitet in eo nisi *innocens manibus et mundo corde, qui non accepit in uano animam suam*^e, cum

2 a. Ps. 41, 4-5 || b. Ps. 14, 1-2 || c. Cf. Ps. 41, 5 || d. Cf. Ex. 26, 1 s. || e. Ps. 23, 4

1. Même aspiration vers le temple, dans tout le Psautier. Voir d'autres passages qu'indique G. AUZOU, *SS*, p. 400 (numérotation hébraïque) : *Ps.* 26, 8; 27, 4; 46, 5-6; 47, 1-10; 48, 1-15; 63, 1-9; 65, 1-5; 68, 1-36; 76, 1-4; 84, 2-5.11; 92, 11; 96, 6-10; 100, 4; 116, 17-19; 118, 26; 122, 1.9; 132, 1.18; 134, 1-3; 135, 2.21. — Commentaire analogue : «L'âme, quand elle part de l'Égypte de cette vie pour se diriger vers la Terre promise, doit suivre certains chemins et... parcourir certaines stations. C'est leur souvenir, je crois, qui faisait dire au prophète : 'Je me souviens — et j'épanche mon âme — car je passerai dans le lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison de mon Dieu (cf. *Ps.* 41, 5)!' Voilà les stations, voilà les tabernacles dont il est dit ailleurs : 'Que tes tabernacles sont aimables, Seigneur des armées! Mon âme soupire et languit après les parvis du Seigneur (*Ps.* 83, 2-3)'. C'est pourquoi le même prophète dit encore ailleurs : 'Longtemps mon âme fut en exil

- de l'Ancien Testament

2. Voyons donc si quelques-uns des anciens saints n'ont pas eu une idée du tabernacle tout autre que l'opinion de ces gens d'aujourd'hui. En effet, écoute la pensée magnifique qu'en a David, illustre parmi les prophètes : «Tandis que tous les jours on me dit : Où est ton Dieu?, je me souviens, j'épanche en moi mon âme, car je m'avancerai au lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison de Dieu^a.» Et encore, dans le psaume quatorzième : «Seigneur, qui habitera dans ton tabernacle? qui se reposera sur ta montagne sainte? Celui qui s'avance sans tache et qui pratique la justice^b», etc.¹ Quel est donc ce «lieu du tabernacle admirable», d'où l'on parvient «jusqu'à la maison de Dieu^c», dont le souvenir fait qu'il épanche en lui son âme et qu'il défaille, pour ainsi dire, d'un désir intolérable? Eh quoi! faut-il donc croire que c'est ce tabernacle composé de peaux, de courtines, de tentures en poils de chèvres, et d'autres matières à notre usage^d, dont le désir fait que le prophète s'épanche en son esprit et s'effondre de toute son âme? Ou du moins, comment sera-t-il vrai de dire de ce tabernacle : n'y habite que «celui qui a les mains innocentes et le cœur pur, qui ne livre pas son âme au mensonge^e»? L'histoire des Rois ne rap-

(*Ps.* 119, 6)». In *Num. hom.* 27, 4, 1 s., *GCS* 7, p. 260, 28 s. — Suit l'évocation de la descente du Christ dans l'Égypte de ce monde par quarante-deux générations (cf. *Matth.* 1, 1-17), et la montée d'Égypte par quarante-deux stations, avec l'exhortation à «monter un à un les degrés de la foi et des vertus» vers «la perfection...» — «Origène indique ici, à propos du tabernacle, une ligne de recherche qui pourrait, méthodiquement conduite, être féconde. Ézéchiel, par exemple, utilise les données de la Genèse (avec d'autres) sur le paradis pour décrire la Jérusalem céleste (47, 1-12); le livre de la Sagesse voit dans la femme de Lot, le serpent d'airain, la colonne de feu, le vêtement du grand prêtre, etc., autant de symboles de réalités spirituelles (*Sag.* 10, 6-7; 15, 6-8; 18, 3; 19, 24). Le sujet est repris et approfondi par L. BOUYER, «Liturgie et exégèse spirituelle (*La Maison-Dieu*, 7, 1945)». (H. DE L.).

Regnorum prodat historia habitasse in tabernaculo Dei sacerdotes pessimos filios pestilentiae, et ipsam quoque arcam testamenti ab Allophylis captam apud impios et profanos fuisse detentam^f? Ex quibus omnibus constat
 25 longe alio sensu prophetam sentire de tabernaculo hoc, in quo dicit quod non habitet nisi *innocens manibus et mundo corde, et qui non accepit in vano animam suam, nec fecit proximo suo malum, et opprobrium non accepit aduersus proximum suum*^g. Talem ergo oportet esse huius habitatorem tabernaculi,
 30 quod fixit Dominus et non homo.

Sed ueniamus etiam ad Euangelia, si quid in ipsis dici de tabernaculis inuenimus, ut per sententiam Domini indubitatum possit esse quod quaerimus. Inuenimus ergo ipsum Salvatore Iesum Christum tabernaculum non unum, sed
 35 plura memorantem, et non temporalia, sed aeterna, cum dicit: *Facite uobis amicos de mammona, ut, cum defecerit, recipiant uos in aeterna tabernacula*^h. Audisti pronuntiantem Dominum aeterna esse tabernacula, audi nunc et Apostolum dicentem: *Tabernaculum nostrum, quod de caelo est,*
 40 *superindui cupientes*ⁱ. Nondum tibi ex his omnibus iter aperitur, quo derelicta terra sequens propheticum et apostolicum sensum et – quod omnium maius est – sequens uerbum Christi tota mente et toto sensu adscendas ad caelum, atque ibi aeterni tabernaculi magnificentiam
 45 quaeras, cuius figura per Moysen adumbratur in terris?

f. Cf. I Sam. 4 et 2, 12 || g. Ps. 23, 4 et 14, 3 || h. Lc 16, 9 || i. II Cor. 5, 2

2. Voir les belles pages sur la quête infinie que symbolisent les tentes, *In Num. hom.* 17, 4, *GCS* 17, 4, p. 159-164 : par exemple, comme ici, l'affirmation du modèle éternel proposé à notre imitation : « Il convient que je sorte de ce monde pour voir les tentes (tabernacles) fixées par le Seigneur. Ce sont assurément celles que Dieu fit voir à Moïse, alors qu'il dressait la tente au désert, en lui disant : 'Regarde et fais tout selon le modèle (secundum typum) qui t'est montré sur la montagne (Ex. 25, 40)'. C'est donc à l'imitation de ces 'tentes fixées par le Seigneur' qu'Israël doit faire ses tentes, et chacun de nous préparer et

porte-t-elle pas qu'habitèrent dans le tabernacle de Dieu des prêtres vauriens, « fils de pestilence », et que l'arche d'alliance elle-même fut prise par des étrangers et longtemps gardée chez des impies et des profanes^f? Tout cela montre que le prophète a des pensées d'un tout autre sens sur ce tabernacle, dont il dit que n'y habite que « celui qui a les mains innocentes et le cœur pur, qui n'a pas livré son âme au mensonge, ni fait du mal à son prochain, ni jeté sur lui l'opprobre^g ». Tel doit donc être l'habitant de ce tabernacle, établi par Dieu et non par l'homme.

- du Nouveau Testament

Mais, venons-en aux Évangiles, pour voir si nous y trouvons quelque chose sur les tabernacles, afin de pouvoir, grâce à l'expression du Seigneur, donner à notre question une réponse hors de doute. On trouve alors que le Sauveur Jésus Christ lui-même mentionne non pas un tabernacle mais plusieurs, et non point temporels mais éternels : « Faites-vous des amis avec Mammon afin que, lorsqu'il fera défaut, ils vous accueillent aux tabernacles éternels^h. » Tu as entendu notre Seigneur déclarant qu'il y a des tabernacles éternels ; écoute maintenant l'Apôtre : « Désireux que nous sommes de revêtir par-dessus l'autre, notre tente (tabernacle) célesteⁱ. » Par tous ces témoignages, la voie ne t'est-elle pas encore ouverte, par où, abandonnant la terre, suivant la pensée prophétique et apostolique, et – ce qui surpasse tout –, suivant la parole du Christ de tout ton esprit et de toute ton intelligence, tu dois monter au ciel et y chercher la magnificence du tabernacle éternel, dont la figure est esquissée par Moïse sur terre². En

confectionner la sienne. » *Ibid.*, p. 162, 10 s. Comme ici encore, l'application est faite d'abord à Israël, puis à chacun de nous, d'abord à l'Église, puis à l'âme. Cf. *In Lev. hom.* 13, 1, 19 s., *SC* 287, p. 198 s. et la note (lire : « Dans le texte d'Ex. 25, 40... »).

Denique sic ad eum etiam Dominus dicit : *Vide*, inquit, *omnia facito secundum figuram quae tibi ostensa est in monte*^l.

Verum humana mens et nostra praecipue, qui nos minimos aut etiam nullos in diuina sapientia nouimus, eo usque fortassis possit accedere, ut sentiat quidem haec quae diuinis uoluminibus inferuntur, non de terrenis, sed de caelestibus dici, et formas esse non praesentium, sed *futurorum honorum*, non corporalium, sed spiritualium rerum^k; quomodo autem horum narratio aptari possit caelestibus et aeternis, nec nostrae mensurae est dicere nec uestrae, ut opinor, capacitatis audire. Paucas tamen, si nos orantibus uobis Dominus illuminare dignetur, quae ad Ecclesiae aedificationem pertineant, aperire temptabimus.

3. Iubetur ergo uniuersus populus, unusquisque pro uiribus conferens, facere tabernaculum, ut quodammodo omnes simul unum sint tabernaculum. Collatio uero ipsa non fit necessitate, sed sponte. Ait enim Deus ad Moysen, ut unusquisque, *sicut uisum fuerit cordi eius*, aurum, argentum, lapides pretiosos, aes, tum praeterea byssum, coccum, hyacinthum et purpuram, pelles etiam arietum rubras et pelles hyacinthinas, sed et ligna imputribilia, pilos quoque caprarum ad constructionem tabernaculi offerat^a.
10 Mulieres quoque sapientes in arte textrinae requiruntur, et fabri qui aurum uel argentum uel aes, lapides etiam aptare nouerint, auro et ligna formare^b.

Tum deinde mensurae traduntur atriorum^c. Quae atria

j. Ex. 25, 40 || k. Cf. Hébr. 9, 11; 10, 1

3 a. Cf. Ex. 25, 1 s. || b. Cf. Ex. 35, 25.29 s. || c. Cf. Ex. 26, 2 s.

3. «Même affirmation essentielle, mêmes réserves sur le détail, dans *De princ.* 4, 2, 2, *SC* 268, p. 302 s.» (H. DE L.). A lire la description du tabernacle, on a la certitude qu'elle évoque des réalités cachées; mais découvrir et établir lesquelles en particulier est «très difficile et presque impossible».

effet, c'est à lui que le Seigneur dit encore : «Vois, et fais tout d'après la figure qui t'est montrée sur la montagne^l.»

Les réalités

L'esprit humain, surtout le nôtre, à nous qui avons conscience d'être d'une aptitude minime, voire nulle, à la divine sagesse, pourrait peut-être parvenir à comprendre que ces allégations des divins livres concernent des réalités non pas terrestres mais célestes, et qu'il s'agit de figures non pas de choses présentes, mais «des biens à venir», non point corporels mais spirituels^k. Mais comment ces récits peuvent s'appliquer aux réalités célestes et éternelles, le dire dépasse notre compétence, et l'entendre, je crois, votre capacité. Nous tenterons néanmoins, si Dieu daigne nous éclairer grâce à vos prières, d'ouvrir quelques perspectives visant l'édification de l'Église³.

Tabernacle à édifier par tous

3. Ordre est donc donné que tout le peuple, chacun y contribuant selon ses forces, édifie le tabernacle de façon, pour ainsi dire, à former tous ensemble un seul tabernacle. La contribution toutefois n'est pas imposée, mais spontanée. Car le Seigneur dit à Moïse : que chacun, «au gré de son cœur», offre pour l'édification du tabernacle : or, argent, pierres précieuses, bronze, et en outre lin fin, écarlate, hyacinthe, et pourpre; et encore peaux de béliers rouges et violacées; bois imputrescibles enfin, et poils de chèvres^a. On cherche également des femmes expertes dans l'art du tissage, et des artisans qui sachent façonner l'or, l'argent, le bronze, et même sertir les pierres et revêtir le bois d'or^b.

Description

On donne ensuite les mesures des parvis^c. Déploiement des tentures, érection des colonnes, étaient des barres, tractions

extenta tentoriis, columnis erecta, seris stabilita et funibus
 15 distenta firmantur. Fiunt praeterea quaedam uelaminibus
 distincta, quae appellantur sancta, et alia nihilominus
 secundo dirempta uelamine, quae dicuntur sancta sancto-
 rum^d. Collocatur intrinsecus arca testamenti, supra quam
 Cherubin extensis alis seque inuicem contingentibus sta-
 20 tuuntur, ibique ex auro uelut basis eis quaedam collocatur
 ac sedes, quod appellatur propitiatorium, sed et altare
 aureum incensi^e. Tum praeterea in exteriori loco candela-
 brum ponitur aureum in parte austri ut respiciat ad
 aquilonem^f. In parte uero aquilonis mensa collocatur et
 25 propositio panum super eam^g. Nec non et altare holocausto-
 rum iuxta uelamen interius ponitur^h. Sed quid ego de his
 reuoluo per singula? Vix ad haec tantum enarranda suffi-
 cimus, uix nobis ipsa rerum materialium forma adduci ante
 oculos potest, et quomodo quis latentia in his mysteria
 30 expedire sufficiet?

Verumtamen causa pro qua fieri deberet tabernaculum,
 in superioribus inuenitur praedicta dicente Domino ad
 Moysen : *Facies, inquit, mihi sanctificationem, et inde uidebor*
*uobis*ⁱ. Vult ergo Deus ut faciamus ei sanctificationem.
 35 Promittit enim quia, si fecerimus ei sanctificationem, possit
 nobis uideri. Vnde et Apostolus ad Hebraeos dicit : *Pacem*
sequimini et sanctificationem, sine qua nemo uidebit Deum^j. Haec
 ergo est sanctificatio, quam iubet Dominus fieri, quam et
 Apostolus in uirginibus esse uult, *ut sint sanctae corpore et*
 40 *spiritu*^k, sciens sine dubio quod qui fecerit Domino sanctifi-
 cationem per cordis sui et corporis puritatem, ipse uidebit
 Deum^l. Faciamus ergo et nos sanctificationem Domino, et
 omnes unam, et unusquisque per singulos unam.

d. Cf. Ex. 26, 34 || e. Cf. Ex. 25, 20 || f. Cf. Ex. 26, 35 || g. Cf.
 Ex. 26, 35 et 25, 30 || h. Cf. Ex. 27, 1 || i. Ex. 25, 7 || j. Hébr. 12, 14 ||
 k. Cf. I Cor. 7, 34 || l. Cf. Matth. 5, 8

contraires des cordons consolident ces parvis. Il y a en
 outre des espaces séparés par des voiles, celui qu'on appelle
 Saint, et un autre également séparé par un second voile, dit
 Saint des saints^d. A l'intérieur est établie l'arche d'alliance,
 sur laquelle reposent les Chérubins aux ailes déployées qui
 se touchent l'une l'autre, et là, en or, comme leur servant
 de socle et de piédestal, est placé ce qu'on appelle propitia-
 toire, et de plus l'autel en or pour l'encens^e. En outre, à
 l'extérieur, le candélabre en or est disposé du côté du sud,
 de façon à être orienté vers le nord^f. Du côté du nord est
 installée la table qui porte les pains de proposition^g. Et
 aussi l'autel des holocaustes est établi près du voile à
 l'intérieur^h. Mais pourquoi repasser un à un ces détails? A
 peine sommes-nous capable de les énumérer, à peine la
 forme de ce qui est matériel peut-elle être évoquée à nos
 yeux : comment pourra-t-on expliquer les mystères qui s'y
 cachent?

Sanctuaire, sanctification

Cependant, la raison pour laquelle
 devait être fait le tabernacle se trouve
 indiquée d'avance plus haut, quand
 le Seigneur dit à Moïse : «Tu feras un sanctuaire, et là, je
 vous apparaîtraiⁱ.» Dieu veut donc que nous lui fassions
 un sanctuaire. Car il promet que, si nous lui faisons un
 sanctuaire, il peut nous apparaître. D'où l'expression de
 l'Apôtre aux Hébreux : «Recherchez la paix et la sanctifica-
 tion sans laquelle personne ne verra Dieu^j.» Tel est le
 sanctuaire que Dieu ordonne d'établir. Et l'Apôtre le veut
 chez les vierges, «pour qu'elles soient saintes de corps et
 d'esprit^k», sachant sans nul doute que celui qui édifiera un
 sanctuaire au Seigneur par la pureté de son cœur et de son
 corps, celui-là verra Dieu^l. Élevons donc nous aussi un
 sanctuaire au Seigneur, un nous tous, et un chacun en
 particulier.

Omnes fortasse sanctificationem Ecclesiam facimus quae
 45 est sancta, *non habens maculam aut rugam*^m, hoc modo, si
 columnas habeat doctores et ministros suos, de quibus dicit
 Apostolus: *Petrus et Iacobus et Iohannes, qui uidebantur*
*columnae esse, dexteris dederunt mihi et Barnabae societatis*ⁿ.
 In tabernaculo ergo hoc columnae seris interiectis iun-
 50 guntur, in Ecclesia doctores datis sibi dextris sociantur.
 Sed columnae istae inargentatae sint et bases earum inar-
 gentatae. Binae autem bases columnis singulis deputentur;
 una, quae *caput* dicitur et superponitur, alia, quae uere *basis*
 appellatur et columnae uelut pro fundamento subicitur^o.
 55 Inargentatae ergo sint columnae idcirco, quia qui uerbum
 Dei praedicant accipient per Spiritum *eloquia Domini*,
 quae sunt *eloquia casta, argentum igni probatum*^p. Isti autem
 praedicationis suae bases habent prophetas; *supra fun-*
damentum enim Apostolorum et prophetarum^q Ecclesiam col-
 60 locant, quorum testimoniis utentes fidem Christi confir-
 mant. Caput autem columnarum est ille, opinor, de quo
 dicit Apostolus quia *caput uiri Christus est*^r. Seras uero
 columnarum societatis apostolicae datas sibi inuicem dex-
 tras supra iam diximus. Tentoria, quae ansulis assuta et
 65 circulis suspensa atque innexa funibus, ad modum corti-
 narum uiginti et octo in longum atque in latum quattuor
 cubitis distenduntur^s, habeatur reliqua credentium plebs,
 quae haeret et pendet in funibus fidei. *Funis enim triplex*
non rumpitur^t, quae est Trinitatis fides, ex qua pendet et per
 70 quam sustinetur omnis Ecclesia. Viginti autem et octo
 cubitorum quod in longum distenditur et in latum quat-
 tuor atriis unius mensura, puto quod inserta lex Euangelii
 designetur. Septenarius namque numerus legem significare

m. Éphés. 5, 27 || n. Gal. 2, 9 || o. Cf. Ex. 26, 19 || p. Ps. 11, 7 ||
 q. Cf. Éphés. 2, 20 || r. I Cor. 11, 3 || s. Cf. Ex. 26, 2-3 || t. Eccl. 4, 12

1. «Il n'est pas absurde que les apôtres soient désignés par les
 colonnes, etc.» PROCOPE, *In Ex.* 26, 15, PG 87, 1, 649-650 B (= cod.

L'Église

Le sanctuaire que nous édifions
 tous, c'est peut-être l'Église, qui est
 sainte, «sans tache ni ride^m», pourvu qu'elle ait comme
 colonnes ses docteurs et ministres¹, dont parle l'Apôtre :
 «Pierre, Jacques et Jean, qui passent pour être des
 colonnes, nous donnèrent la main droite, à Barnabé et à
 moi, en signe de communionⁿ.» Dans ce tabernacle, les
 colonnes sont assemblées par des barres interposées; dans
 l'Église, les docteurs s'associent par la main droite qu'ils se
 donnent. Mais que ces colonnes soient argentées, et leurs
 bases, argentées! A chaque colonne sont attribuées deux
 bases : l'une, superposée, le chapiteau, l'autre, la base
 proprement dite, placée au-dessous en guise de fondement
 de la colonne^o. Que les colonnes soient argentées, parce
 que ceux qui annoncent la parole de Dieu reçoivent, grâce
 à l'Esprit, «les paroles du Seigneur», qui sont «des paroles
 pures, de l'argent éprouvé par le feu^p». Ils ont pour base
 de leur prédication les prophètes. Car ils établissent l'Église
 «sur le fondement des apôtres et des prophètes^q», et c'est
 à l'aide de leurs témoignages qu'ils consolident la foi dans
 le Christ. Le chapiteau des colonnes est, je pense, celui
 dont parle l'Apôtre : «Le chef de l'homme, c'est le
 Christ^r.» Les barres qui assemblent les colonnes sont les
 mains droites entrelacées en signe de communion aposto-
 lique, on l'a dit plus haut. Les tentures, cousues à des
 brides, suspendues à des anneaux, attachées à des cordons,
 sont déployées en manière de courtines de vingt-huit
 coudées de long et quatre de large^s; c'est le reste du peuple
 des fidèles, attaché et suspendu aux cordons de la foi. Car
 «ne se rompt pas le cordon triple^t» : la foi en la Trinité, foi
 d'où dépend et par laquelle est soutenue toute l'Église. Les
 vingt-huit coudées de long et les quatre de large, pour la
 mesure d'un seul parvis, désignent, je pense, la Loi insérée
 dans les Évangiles. En effet le nombre sept, entre ses autres

solet pro multis septimi numeri sacramentis. Qui cum
 75 sociatur ad quattuor, quater septem consequenter uiginti et
 octo numerum faciunt. Decem autem haec atria fiunt, ut
 integrum perfectionis numerum teneant et legis decalogum
 signent. Iam uero cocci et hyacinthi et byssi ac purpurae
 80 species multa ac diuersa opera explicant. Inde tentoria, inde
 uelum exterius et interius, inde tota sacerdotalis et pontifi-
 calis uestis auro et gemmis expeditur adiuntis.

Sed ne diutius per singularum demoremur species uir-
 tutum, possumus breuiter dicere illa significari per haec
 quibus ornatur Ecclesia. Fides eius auro conferri potest;
 85 sermo praedicationis argento, aes patientiae; lignis impu-
 tribilibus scientia, quae per lignum uenit^u, aut incorruptio
 castitatis, quae numquam ueterescit; bysso uirginitas;
 cocco confessionis gloria; purpurae caritatis fulgor; hya-
 cintho spes regni caelorum. Istaes sint interim materiae ex
 90 quibus omne tabernaculum construatur, induantur sacer-
 dotes, ornentur et pontifex. Quorum indumenta quae sint
 uel qualia, in alio loco propheta pronuntiat et dicit:
Sacerdotes tui induantur iustitiam^v; sunt ergo ista omnia
 indumenta iustitiae. Et iterum Paulus Apostolus dicit:
 95 *Induite nos uiscera misericordiae^w*; sunt ergo et indumenta
 misericordiae. Sed et alia nihilominus idem Apostolus
 indumenta nobiliora designat, cum dicit: *Induite nos
 Dominum Iesum Christum, et carnis curam ne feceritis ad*

u. Cf. Gen. 2, 9 || v. Cf. Ps. 131, 9 || w. Col. 3, 12

Monac. graec. 358 fol. 229^v. Cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, De vita Moys., PG 44, 385 A, SC 1 ter, p. 228 s., § 184.

2. «Le nombre sept signifie la loi des commandements; tandis que le nombre six désigne la figure de ce monde.» *In Jos. hom. 10, 3, GCS 7, p. 361, 5; SC 71, p. 278 s.*

3. Dans les spéculations sur les nombres, 10 était le nombre parfait, cf. *In Gen. hom. 16, 6, 12 s., SC 7 bis, p. 390 s.*, et la note 1. Pour les «symboles numériques» exploités par Origène et la Patristique, (voir H. DE LUBAC, *EM*, 2^e p. t. 2, (1964) p. 7-40.

nombreux symboles, signifie ordinairement la Loi². Qu'on l'associe à quatre, et quatre fois sept font justement vingt-huit. Il y a ces dix parvis pour former le nombre entier de la perfection et symboliser le décalogue de la Loi³. Enfin l'écarlate, l'hyacinthe, le lin fin et la pourpre évoquent des œuvres nombreuses et diverses. Puis les tentures, puis les voiles extérieur et intérieur, puis tous les habits sacerdotaux et pontificaux sont garnis de pierres précieuses serties d'or.

Les vertus

Pour ne point trop nous attarder à chaque espèce de vertu, nous pouvons dire en bref que ces matières ont leur sens révélé par les vertus dont s'orne l'Église. On peut comparer sa foi à l'or; la parole de la prédication à l'argent; le bronze à la patience⁴; aux bois imputrescibles la science qui vient par le bois^u, ou l'intégrité de la chasteté qui ne vieillit jamais; au lin fin la virginité; à l'écarlate la gloire du martyr; à la pourpre l'éclat de la charité; à l'hyacinthe l'espérance du royaume des cieux. Voilà pour l'instant les matières dont chaque tabernacle est constitué, les prêtres sont revêtus et le pontife orné. De leurs vêtements, la nature et la qualité sont déclarées en un autre passage par le prophète: «Que tes prêtres se revêtent de justice^v!» Tous ces vêtements dès lors sont des vêtements de justice. L'apôtre Paul dit encore: «Revêtez-vous d'entrailles de miséricorde^w.» Donc, ce sont aussi des vêtements de miséricorde. De plus, le même Apôtre signale également d'autres vêtements plus nobles⁵, quand il dit: «Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ et ne vous souciez pas de la chair pour en satisfaire

4. Cf. *infra, hom. 13, 2, 39 s.*

5. Cf. *In Lev. hom. 6, 2, 51 s.*: même citation de *Rom. 13, 14, SC 286, p. 272 s.*

100 *concupiscentias*^x. Ista ergo sunt indumenta, quibus ornatur Ecclesia.

4. Potest autem et unusquisque nostrum etiam in semet ipso construere tabernaculum Deo. Si enim, ut quidam ante nos dixerunt, tabernaculum hoc totius mundi tenet figuram, mundi autem habere etiam singuli quique imaginem possunt, cur non et tabernaculi unusquisque in semet ipso formam possit explere? Is ergo debet columnas sibi aptare uirtutum, columnas argenteas, id est patientiam rationabilem. Potest enim esse quidem in homine, quae uideatur patientia, sed quae rationabilis non sit. Nam et qui non sentit iniuriam et propterea non reddit patiens uidetur, sed non est rationabilis ista patientia. Iste ergo habet quidem columnas, sed non sunt argenteae; qui uero propter uerbum Dei patitur et fortiter fert, iste columnis argenteis decoratus est et munitus. Potest in se et atria
15 distendere, cum dilatauerit cor suum secundum Apostoli uocem dicentis ad Corinthios: *Dilatamini et uos*^a. Potest se et seris munire, cum se unanimitate dilectionis ad-

x. Rom. 13, 14
4 a. II Cor. 6, 13

1. «Ici, Origène suit l'ordre conforme au principe essentiel de son exégèse: de l'Eglise, il passe à l'âme.» (H. DE L.). Cf. SC 286, *Introd.* p. 31 s.

2. «Cf. F. JOSÈPHE, *Ant. iud.* 3, 6, 4; 7, 7. PHILON, *De vita Mos.* 3, 4 s. Voir *infra*, *hom.* 13, 3, 71, et GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 28, SC 250, p. 170. De même le temple de Salomon avait pour les Juifs une signification cosmique, — tout comme les temples d'Égypte ou de Babylone, ou les tupas bouddhiques, ou le fameux temple de Baradubur.» (H. DE L.) — Cf. CONGAR, *Le Mystère du Temple (lectio divina 22)*, Paris 1958 (2^e éd. 1963), p. 119-126; *La Parole et le Souffle (Jésus et Jésus-Christ 20)*, Desclée 1984, p. 198, n. 18. Dans l'élaboration de la doctrine spirituelle qu'Origène a toujours en vue, avec les textes scripturaux qu'il éclaire les uns par les autres («comparant les réalités spirituelles aux spirituelles») interfèrent parfois, entre autres comme ici, des lieux communs de la culture antique, comme la symbolique des nombres, et une conception plus vaste, le thème des correspondances

les convoitises^x.» Voilà donc les vêtements dont se pare l'Église.

**En chacun
de nous :
- le tabernacle**

4. Chacun de nous peut aussi édifier en lui-même un tabernacle à Dieu¹. Si en effet, comme certains l'ont dit avant nous, ce tabernacle figure le monde entier², et que chacun peut aussi avoir en lui l'image du monde, pourquoi chacun ne pourrait-il pas réaliser en lui l'image du tabernacle? Il doit donc se tailler des colonnes de vertus, colonnes d'argent, c'est-à-dire une patience raisonnable. Il peut y avoir, en effet, dans l'homme une patience apparente, mais qui n'est pas raisonnable. Car ne pas ressentir une injustice et, partant, ne point la rendre, semble faire preuve de patience, mais cette patience n'est pas raisonnable. C'est bien avoir des colonnes, mais elles ne sont pas d'argent. Au contraire, souffrir à cause de la parole de Dieu et le supporter avec courage, c'est être orné et protégé par des colonnes d'argent³. On peut alors déployer en soi des parvis, si l'on dilate son cœur, d'après le mot de l'Apôtre aux Corinthiens: «Dilatez-vous, vous aussi^a.» On peut se fortifier par des barres en se liant par l'unanimité de

d'un ordre de réalités à l'autre. Homologie du tabernacle et du monde, surtout d'après les penseurs juifs; homologie du monde et de l'homme, professée par les mêmes auteurs, mais plus largement par les anciens Grecs (voir *In Lev. hom.* 5, 2, 66, SC 286, p. 212 et la note 1, et la note complémentaire 9); donc, poursuit Origène, homologie du tabernacle et de l'homme (l'Église et l'âme). Aussi librement le prédicateur utilise des emprunts au lapidaire (pierres, métaux), à l'herbier (lin fin, etc. — et il y reviendra plus longuement dans l'homélie 13 —, et au bestiaire, avec des exemples bibliques si possible, pour illustrer des aspects des vices et des vertus, éclairer la discipline complexe de la vie spirituelle.

3. L'âme du spirituel désire que lui soit données «les ailes de la colombe»; et lui sont promises «non solum 'pennae columbae' quibus in spiritualibus uolet, sed et 'deargentatae pennae', id est uerbi et rationis ornamento decoratae.» *In Cant.* 3, GCS 8, p. 173, 18.22.25.

strinxerit. Potest super argenteas bases stare, cum supra stabilitatem uerbi Dei, uerbi prophetici et apostolici collocatur. Potest habere in columna deauratum caput, si caput aureum sit ei fides Christi. *Omnis namque uiri caput Christus est*^b. Decem uero atria potest in semet ipso distendere, cum non in uno tantum uerbo legis dilatatur neque duobus aut tribus, sed in toto decalogo legis spiritalis intelligentiae dilatare amplitudinem potest, aut cum fructum Spiritus, gaudium, pacem, patientiam, benignitatem, bonitatem, modestiam, fidem, continentiam, adiecta, quae est maior omnium, caritate protulerit^c.

Habeat adhuc in se anima ista, quae non dederit *somnum oculis suis nec palpebris suis dormitationem nec requiem temporibus suis, donec inueniat locum Domino tabernaculum Deo Jacob*^d, — habeat, inquam, in se defixum et altare, in quo orationum hostias et misericordiae uictimas offerat Deo, in quo continentiae cultro superbiam quasi taurum immolet, iracundiam quasi arietem iugulet, luxuriam omnemque libidinem tamquam hircos et haedos litet. Sciat tamen ex his etiam sacerdotibus separare *dextrum brachium et pectusculum* et maxillas^e, id est opera bona et opera dextra (nam sinistrum nihil reseruet); pectusculum integrum, quod est cor rectum et mens Deo sacrata, et maxillas ad uerbum Dei loquendum.

Sciat sibi in sanctis etiam candelabrum luminis collocandum, ut sint ei *lucernae semper ardentes et lumbi succincti* et

b. Cf. I Cor. 11, 3 || c. Cf. Gal. 5, 22; I Cor. 13, 13 || d. Cf. Ps. 131, 4 || e. Cf. Ex. 29, 22.26

4. Les victimes sacrificielles symbolisent des vices à immoler... : le taureau, l'orgueil de la chair, *In Lev. hom.* 2, 2, 7; le bélier, la colère, *id.* 2, 4, 73 s.; le bouc, la luxure, *id.* 2, 2, 9; *SC* 286, p. 94 s., 110 s., et encore 94 s... «Pascens... haedos, lascivos scilicet sensus atque ad peccatum deputatos.» *In Cant.* 2, *GCS* 8, p. 145, 16 s. Cf. *infra, hom.* 13, 5, 13.

5. Même symbolisme de l'épaule droite et de la poitrine, par exemple dans *In Lev. hom.* 6, 3, 67; *hom.* 5, 12, 60 s., *SC* 286, p. 282 s. et p. 260 s.;

la dilection. On peut se tenir ferme sur des bases d'argent lorsqu'on est placé sur la fermeté de la parole de Dieu, de la parole prophétique et apostolique. On peut avoir à la colonne un chapiteau doré, si on a pour tête d'or la foi au Christ. «Car la tête de tout homme est le Christ^b.» On peut déployer en soi dix parvis, lorsqu'on dilate son cœur, non à la mesure d'une parole de la Loi seulement, ni de deux ou de trois, mais qu'on peut élargir à tout le décalogue l'ampleur de l'intelligence spirituelle de la Loi, ou bien quand on produit les fruits de l'Esprit : joie, paix, patience, bénignité, bonté, modestie, foi, continence, y ajoutant la charité, fruit supérieur à tous^c.

Qu'elle ait encore en soi, cette âme qui ne donnera point «de sommeil à ses yeux, ni de somnolence à ses paupières, ni de repos à ses tempes, qu'elle n'ait trouvé un lieu pour le Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob^d, — qu'elle ait en soi, dis-je, encore un autel, fixé en elle, où elle offre à Dieu les sacrifices de ses prières et les victimes de miséricorde, où elle immole avec le couteau de la continence l'orgueil comme un taureau, égorge la colère comme un bélier, sacrifie la luxure et toute passion charnelle comme des boucs et des chevreaux⁴. Qu'elle apprenne d'ailleurs aussi de ces prêtres à mettre à part «l'épaule droite, la poitrine⁵» et les mâchoires^e, c'est-à-dire les œuvres bonnes, les œuvres droites (car il ne faut rien garder de gauche) : la poitrine intacte, qui est le cœur droit et l'esprit consacré à Dieu; les mâchoires, pour dire la parole de Dieu.

Qu'elle sache qu'il lui faut placer dans le sanctuaire encore le candélabre de lumière, pour qu'elle ait toujours «les lampes allumées, les reins ceints», qu'elle soit «comme

consulter l'*Index III*; de même pour les noms d'objets liturgiques, candélabre et lampes, table et pains de proposition..., vêtements. Le symbolisme de l'épaule est repris, *infra, hom.* 13, 7, 12, cf. la note.

ipse tamquam seruus, qui exspectat Dominum suum redire de
 45 nuptiis^f. De his enim lucernis et Dominus dicebat : *Lucerna
 corporis tui est oculus tuus*^g. Sed istud candelabrum lucer-
 narum in austro collocet, ut ad aquilonem respiciat^h.
 Accenso etenim lumine, id est uigilanti corde, respicere
 semper debet ad aquilonem et obseruare eum qui ab aquilone
 50 estⁱ; sicut et propheta uidere se dicit *succensum lebetem uel
 ollam et faciem eius a facie aquilonis; ab aquilone enim accen-
 duntur mala uniuersae terrae*^j. Vigilans ergo et sollicitus et
 ardens intueatur semper astutias diaboli et semper adspiciat,
 55 unde sit uentura tentatio, unde hostis irruat, unde
 inimicus obrepat. Dicit enim et Petrus Apostolus quia
*aduersarius noster diabolus, sicut leo rugiens, circuit quaerens quem
 transuoret*^k.

Mensa quoque propositionis habens duodecim panes in
 parte collocetur aquilonis respiciens ad austrum^l. Panes isti
 60 apostolicus ei tam numero quam uirtute sit sermo, quo
 indesinenter utens – cotidie namque hos *ante Dominum*
iubetur apponere^m – rursum respiciat ad austrum, unde
 Dominus uenit; *Dominus enim ex Theman ueniet*ⁿ, sicut
 scriptum est, quod est de austro. Habeat in penetralibus
 65 pectoris sui etiam altare incensi, ut et ipse dicat : *Quia
 Christi bonus odor sumus*^o. Habeat et arcam testamenti, in qua
 sint tabulae legis, ut *in lege Dei meditetur die ac nocte*^p, et
 memoria eius arca et bibliotheca efficiatur librorum Dei,
 quia et propheta beatos dicit eos qui memoria tenent
 70 mandata eius, ut faciant ea^q. Sit intra ipsum et urna mannae

f. Cf. Lc 12, 35-36 || g. Matth. 6, 22 || h. Cf. Ex. 26, 35 || i. Cf. Joël 2, 20 || j. Jér. 1, 13, 14 || k. I Pierre 5, 8 || l. Cf. Ex. 26, 35 || m. Cf. Léu. 24, 5 s. || n. Hab. 3, 3 || o. II Cor. 2, 15 || p. Cf. Ps. 1, 2 || q. Cf. Ps. 105, 3 et Éz. 37, 24 s.

6. «S'il y a quelqu'un de capable, malgré la poussée du mal et le débordement des vices, de se détourner des choses fuyantes, périssables et caduques, pour écouter la parole de Dieu et les préceptes célestes, celui-là construit dans son cœur l'arche du salut et consacre en lui-même

le serviteur qui attend son maître à son retour de noces^f. Car de ces lampes le Seigneur disait : «La lampe de ton corps, c'est ton œil^g.» Mais que ce candélabre des lumières soit placé au sud, de façon qu'il regarde vers le nord^h. En effet, une fois la lumière allumée, c'est-à-dire le cœur en éveil, on doit toujours regarder vers le nord, guetter «celui qui vient du nordⁱ», comme le prophète annonce qu'il voit «une chaudière ou marmite qui bouillonne, dont la face est du côté du nord»; car c'est «du nord que bouillonne le malheur contre toute la terre^j». En éveil, donc, attentif, plein d'ardeur, qu'on épie sans cesse les astuces du diable, que sans cesse on inspecte d'où va venir la tentation, d'où faire irruption l'ennemi, d'où s'insinuer l'adversaire. L'apôtre Pierre le dit : «Votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde alentour, cherchant qui dévorer^k.»

La table qui porte les douze pains de proposition sera placée au nord, tournée vers le sud^l. Que ces pains soient la parole apostolique, tant par le nombre que par la puissance. En usant sans cesse – car ordre est donné d'apporter ces pains chaque jour «devant le Seigneur^m» – qu'on tourne les yeux de nouveau vers le sud, d'où vient le Seigneur «car le seigneur vient de Thémaⁿ», comme il est écrit, c'est-à-dire du sud. Qu'on ait dans le fond de son cœur aussi l'autel de l'encens, de façon à pouvoir dire : «Nous sommes la bonne odeur du Christ^o.» Qu'on ait encore l'arche de l'alliance, où sont les tables de la Loi, «pour méditer la Loi de Dieu jour et nuit^p», et qu'on fasse de sa mémoire une arche, une bibliothèque des livres de Dieu^q, car le prophète déclare bienheureux ceux qui gardent en leur mémoire ses commandements pour les accomplir^q. Qu'on place de même en soi l'urne de la manne : l'intelligence subtile et

la bibliothèque, pour ainsi dire, de la parole divine.» *In Gen. hom.* 2, 6, 28 s., *SC 7 bis*, p. 108 s., tr. L. Doutreleau.

reposita, intellectus uerbi Dei subtilis et dulcis. Sit et uirga Aaron intra eum, doctrina sacerdotalis et florida seueritas disciplinae.

Supra omnem uero gloriam sit ei pontificalis ornatus.
 75 Potest enim intra se agere pontificatum pars illa quae in eo est pretiosior omnium, quod quidam principale cordis appellant, alii rationabilem sensum, aut intellectualem substantiam, uel quocumque modo appellari potest in nobis portio nostri illa, per quam capaces esse
 80 possumus Dei. Ista ergo pars in nobis uelut quidam pontifex exornetur indumentis et monilibus pretiosis, podere byssino^f. Indumenti hoc genus est quod usque ad pedes deducitur totum contegens corpus; in quo designatur ut primo omnium totus sit castitate uestitus. Accipiat postmodum et humerale gemmatum^s, in quo fulgor operum collocatur, *ut uidentes homines opera uestra magnificent Patrem qui in caelis est*^t. Accipiat et logium, quod rationale dici potest, pectori superpositum, quaterno lapidum ordine distinctum^u; sed et aurea lamina in fronte resplendeat,
 90 quod *petalum* appellatur^v, in quibus utrisque *ueritas et manifestatio* dicitur collocata^w. Ego in his quae in pectore locari dicuntur, sermonem euangelicum sentio, qui quadruplicato ordine ueritatem fidei nobis et manifestationem Trinitatis exponit, cuncta referens ad caput, ad unius scilicet Dei naturam. In his ergo est omnis ueritas et omnis manifestatio ueritatis. Igitur si rite uis pontificatum gerere
 95 Deo, euangelicus sermo et Trinitatis fides semper tibi

r. Cf. Ex. 25, 6; 28, 4 || s. Cf. Ex. 35, 27 || t. Cf. Matth. 5, 16 || u. Cf. Ex. 28, 15 s. || v. Cf. Ex. 28, 36 || w. Cf. Ex. 28, 30

7. Traductions d'un terme stoïcien, «l'hégémonique», employé en psychologie, pour désigner la principale des huit parties de l'âme : sur sa fonction d'après eux et d'après Origène, voir par exemple CC 1, 48, 11, SC 132, p. 202 s. et n. 1. Transposé en cosmologie, il désignait la substance divine, répandue par tout le corps du monde, et qui en assure

douce de la parole de Dieu. Qu'on ait aussi en soi le bâton d'Aaron : la doctrine sacerdotale et la rigueur fleurie de la discipline.

Vêtements liturgiques

Mais que, par-dessus toute parure, on ait l'ornement pontifical. Peut en effet jouer à l'intérieur le rôle du pontife, cette partie, de toutes la plus précieuse qu'on ait, que certains appellent la partie maîtresse du cœur, d'autres le sens raisonnable ou la substance intellectuelle⁷, ou de quelque manière qu'on puisse nommer en nous cette partie de nous qui nous rend capables de Dieu. Que cette partie, comme un pontife en nous, soit parée de vêtements et de bijoux précieux, d'une aube de lin^f. C'est une sorte de vêtement qui descend jusqu'aux pieds, recouvrant tout le corps : elle signifie qu'avant tout on soit entièrement vêtu de chasteté. Qu'elle prenne ensuite l'huméral orné de pierreries^s, où réside l'éclat des œuvres, «afin que les hommes, voyant vos bonnes œuvres, glorifient le Père qui est dans les cieux^t». Qu'elle prenne aussi le logium, qu'on peut appeler le rational, que l'on place sur la poitrine et qui est orné de quatre rangées de pierreries^u, de plus que resplendisse sur son front la lame d'or, qu'on appelle «pétale^v», sur qui sont inscrits les termes «vérité» et «manifestation^w». Par les objets qu'on dit placés sur la poitrine, je comprends la parole évangélique, qui nous expose en une quadruple série la vérité de la foi et la manifestation de la Trinité, rapportant tout à la tête, savoir à la nature du Dieu unique. Là donc est toute la vérité et toute manifestation de la vérité. Si donc tu veux remplir dignement auprès de Dieu le rôle du pontife, que la parole évangélique et la foi à la Trinité soit toujours sur ta

la permanence au cours de ses périodes, conception naturellement refusée par Origène, CC 4, 14, 26 s., SC 136, p. 218 s., et n. 1.

habeatur in pectore. Cui conuenit etiam apostolicus sermo tam uirtute quam numero, tantum ut nomen Dei semper
100 habeatur in capite et ad unum Deum cuncta referantur.

Habeat etiam in interioribus pontifex partibus operimenta sua, habeat pudenda contexta, *ut corpore et spiritu sanctus sit*^x, et cogitationibus et operibus purus sit. Habeat etiam per indumentum circuitum tintinnabula, *ut ingrediens,*
105 *inquit, in sancta det sonitum et non intret cum silentio*^y. Et haec tintinnabula, quae semper sonare debent, in extremo uestimenti sunt posita, idcirco credo, ut de extremis temporibus et fine mundi numquam sileas, sed inde semper sones, inde dispu-
110 *tes et loquaris, secundum eum qui dixit : Memor esto nouissimorum tuorum, et non peccabis*^z. Ad hunc ergo modum homo noster interior Deo pontifex adornetur, ut introire possit non solum in sancta, sed et in sancta sanctorum; ut possit adire propitiatorium, ubi sunt Cherubin, et inde ei appareat Deus^{aa}. Sancta possunt esse ea quae in praesenti
115 saeculo habere sancta conuersatio potest. Sancta uero sanctorum, in quae semel tantummodo intratur^{ab}, ad caelum esse transitum puto, ubi est propitiatorium et Cherubin, ubi et mundis corde apparere poterit Deus, uel quia Dominus dicit : *Ecce, regnum Dei intra uos est*^{ac}.
120 Haec interim, quantum ad praesens in transcurso occur-

x. Cf. I Cor. 7, 34 || y. Cf. Ex. 28, 35 || z. Sir. 7, 36 || aa. Cf. Ex. 25, 17.18 || ab. Cf. Ex. 30, 10 || ac. Lc 17, 21

8. «Que signifie cet *apostolicus sermo* qui a, comme l'*euangelicus sermo*, rapport au rational du grand-prêtre juif, *tam uirtute quam numero*? Ce rational portait quatre rangées de pierres précieuses. Mais si l'on observe que la parole évangélique nous distribue *quadruplicato ordine*, la *fidem Trinitatis*, on obtient le chiffre douze. Déjà, un peu plus haut, il était question de ce même *apostolicus sermo* (60), qui devait correspondre également *tam numero quam uirtute* aux douze pains de proposition, et dont il fallait user *indesinenter*, tout comme ces pains devaient être apportés chaque jour devant le Seigneur. Ne devrait-on pas dès lors l'entendre du symbole de foi aux douze articles? Mais ce symbole ne serait-il pas en ce cas celui de Rufin? D'où l'hypothèse émise par

poitrine. S'y rapporte également la parole 'apostolique'⁸, tant par la puissance que par le nombre, pourvu que le nom de Dieu soit toujours à la tête et que toutes choses soient rapportées au seul Dieu.

Le pontife doit avoir ses vêtements de dessous, avoir les parties sexuelles couvertes, «afin d'être saint de corps et d'esprit^x», d'être pur dans ses pensées et dans ses œuvres. Qu'il ait aussi, autour de sa robe, des clochettes, «pour qu'à son entrée au sanctuaire, il produise un tintement et n'entre pas en silence^y». Et ces clochettes, qui doivent toujours tinter, sont placées à la frange de la robe, pour cette raison, je pense, qu'on ne doit jamais faire silence sur les derniers temps et la fin du monde, mais toujours en faire l'annonce, en discuter et en traiter, d'après celui qui a dit : «Souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pêcheras point^z.» Que l'homme intérieur en nous se pare donc pour Dieu comme un pontife, afin de pouvoir entrer non seulement dans le Saint, mais encore dans le Saint des saints; de pouvoir aborder le propitiatoire, où sont les Chérubins, et d'où Dieu lui apparaisse^{aa}. Le Saint peut signifier ce qu'une sainte conduite dans le siècle présent est en mesure d'avoir. Quant au Saint des saints où l'on entre une seule fois^{ab}, c'est, je pense, le passage vers le ciel, où se trouve le propitiatoire avec les Chérubins, là où Dieu pourra se faire voir à ceux qui sont purs de cœur, ou parce que le Seigneur a dit : «Voici : le royaume de Dieu est au-dedans de vous^{ac}.»

Tentes des pères Pour l'instant, doivent suffire ces remarques sur le tabernacle, telles

KATTENBUSCH, *Das apostolische Symbol*, t. 2, p. 154, d'une allusion au symbole mêlée par le traducteur aux explications d'Origène. La chose est d'autant plus vraisemblable que Rufin, on le sait, est l'auteur d'un *Commentarius in symbolum apostolorum.* (H. DE L.).

rere sensibus nostris potuit, quantumque moderari auribus potuimus auditorum, de tabernaculo dicta sint, ut et unusquisque nostrum studeat facere intra se tabernaculum Deo. Non enim frustra de patribus refertur quia in
 125 tabernaculis habitauerint. Ego sic intelligo Abraham habitasse in tabernaculis et Isaac et Iacob. Construxerunt namque isti intra se tabernaculum Deo, qui se tantis ac talibus uirtutum splendoribus adornauerunt. Refulgebat namque in iis insigne regium purpura, propter quod
 130 dicebatur ad Abraham a filiis Heth : *A Deo rex in nobis tu es*^{ad}. Splendebat et coccum; promptam enim ad iugulandum Deo unicum dextram tenuit^{ae}. Splendebat hyacinthum, cum caelum semper intuens caeli Dominum sequebatur^{af}. Sed et in ceteris similiter ornabatur.

135 Ego sic intelligo et diem festum tabernaculorum, qui mandatur a lege, ut exeat populus certa die anni, et in tabernaculis habitet habens ramos palmarum et frondes salicis ac populi et ramos arboris frondosae^{ag}. Palma uictoriae signum est illius belli quod inter se caro et spiritus gerit^{ah}; arbor autem populus et salix tam uirtute
 140 quam nomine uirgulta sunt castitatis. Quae si integre conserues, habere potes et nemorosae ac frondentis arboris ramos, quae est aeterna et beata uita, cum te *Dominus in loco uiridi collocauerit super aquam refectionis*^{ai}, per Christum
 145 Iesum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^{aj}.

qu'elles ont pu actuellement s'offrir en passant à notre esprit, et telles que nous avons été capable de les adapter aux oreilles des auditeurs, afin que chacun de nous aussi s'applique à édifier au-dedans de lui un tabernacle à Dieu. Car ce n'est pas en vain qu'on rapporte des pères qu'ils ont habité sous des tentes. Pour moi, j'interprète en ce sens le fait qu'Abraham ait habité sous une tente ainsi qu'Isaac et Jacob. Ils élevèrent au-dedans d'eux-mêmes un tabernacle à Dieu, eux qui se parèrent d'un si extraordinaire éclat de vertus. Resplendissait en eux la pourpre, parure des rois; d'où la parole des fils de Heth à Abraham : « Tu es parmi nous un roi envoyé de Dieu^{ad}. » Brillait aussi l'écarlate, si prompte fut la main droite qu'il tendit pour immoler son fils unique à Dieu^{ae}. Brillait l'hyacinthe quand, les yeux toujours au ciel, il suivait le Seigneur du ciel^{af}. Et de toutes les autres parures, il était semblablement orné.

Fête des tabernacles

J'interprète ainsi encore la fête des tabernacles prescrite dans la Loi : un certain jour de l'année, le peuple devait sortir pour habiter sous des tentes, avec des rameaux de palmes, des branchages de saule et de peuplier, des branches d'arbres feuillus^{ag}. La palme est le symbole de la victoire de la guerre que se livrent la chair et l'esprit^{ah}. Le peuplier et le saule, tant par leur puissance que par leur nom, sont des ramures de chasteté. A les conserver intégralement, tu peux avoir les rameaux d'un arbre au feuillage touffu et verdoyant, qui est la vie éternelle et bienheureuse, quand « le Seigneur te parquera dans un vert pâturage près de l'eau du repos^{ai} », par le Christ Jésus notre Seigneur, « à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^{aj} ».

ad. Gen. 23, 6 || ae. Cf. Gen. 22 || af. Cf. Gen. 15, 5 || ag. Cf. Lévi. 23, 40 || ah. Cf. Gal. 5, 17 || ai. Ps. 22, 2 || aj. I Pierre 4, 11

*De muliere praegnante quae duobus uiris
litigantibus abortierit*

1. *Quod si litigabunt duo uiri et percusserint mulierem praegnantem, et exierit infans eius nondum formatus, detrimentum patietur quantum indixerit uir mulieris, et dabit cum honore. Quod si deformatus fuerit, dabit animam pro anima, oculum pro oculo, 5 dentem pro dente, manum pro manu, pedem pro pede, combusturam pro combustura, uulnus pro uulnere, liuorem pro liuore^a.*

Primo omnium in his requirendum puto sub quo legis titulo huiusmodi statuta censentur. Non enim, ut simplicioribus uidetur, cuncta quae statuuntur lex dicitur, sed 10 quaedam quidem lex, quaedam testimonia, alia mandata et iustitiae, quaedam iudicia appellantur. Quod euidentius in unum collectum octauus decimus edocet Psalmus, cum dicit : *Lex Domini irreprehensibilis, conuertens animas, testimonium Domini fidele, sapientiam praestans paruulis. Iustitiae 15 Domini rectae, laetificantur corda, praeceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Timor Domini castus, permanens in saeculum saeculi, iudicia Domini uera, iustificata in semet ipsa^b.* Cum

1 a. Ex. 21, 22-23 || b. Ps. 118, 8-9

*Au sujet de la femme enceinte
que deux hommes, en querelle, feraient avorter*

**Titres
des prescriptions**

1. «Lorsque deux hommes se querellent et heurtent une femme enceinte et que son enfant sort non encore formé, le coupable sera passible d'une indemnité que fixera le mari de la femme, et il la versera avec amende honorable. Si l'enfant est déformé, il donnera vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, meurtrissure pour meurtrissure^a.»

Avant tout, il faut chercher ici, je pense, sous quel titre de la Loi est rangé cet article. Car toutes les prescriptions ne sont pas dites la Loi, comme le croient les simples, mais certaines sont appelées la Loi, certaines témoignages, d'autres commandements et justices, d'autres jugements. C'est ce que montre à l'évidence, en les réunissant, le psaume dix-huitième¹ : «La Loi du Seigneur est irréprochable, reconfort pour les âmes; le témoignage du Seigneur est fidèle, sagesse pour les tout-petits. Les justices du Seigneur sont droites, joie pour les cœurs; le précepte du Seigneur est limpide, lumière pour les yeux. La crainte du Seigneur est chaste, subsistant de siècle en siècle; les jugements du Seigneur sont vrais, justifiés en eux-

commandement; là où est écrit 'voici les justifications', les justifications ne sont pas à prendre sans plus comme Loi ou commandement...» Suivent des exemples. *In Num. hom.* 11, 1, *GCS* 7, p. 75, 29 s. Cf. *Sel. in Ex.* 21, 1 et *Sel. in Ps.* 118, 1 : *PG* 12, 293 B et 1585 D. — Brèves explications de ces termes dans I. EPSTEIN, *Le Judaïsme*, p. 64-65.

1. Citant ailleurs le même passage du Ps. 118, Origène note : «... Autre chose est la Loi, autre le précepte, autre le témoignage, autre la justification, autre le jugement. De plus, dans la Loi même, leur distinction est plus nettement marquée quand on dit : 'Voici la Loi, les commandements, les justifications, les préceptes, les témoignages', les jugements, 'que le Seigneur a prescrits à Moïse'... Nous devons prêter plus d'attention aux lectures de la Loi; car là où est écrit, par exemple, 'voici le commandement', la Loi n'est pas à prendre sans plus comme

ergo istae diuersitates eorum quae in lege statuta sunt habeantur, nunc sermo qui habetur in manibus sub titulo iustitiarum uel iustificationum scriptus est. Sic enim dicit superius : *Et haec iustitiae, quas propones palam iis*^c. Non est autem praesentis temporis uniuscuiusque horum exponere differentias; exigimur enim explanationem horum quae lecta sunt.

Sciendum sane est quod pars aliqua ex his de quibus disserendum nobis est in Euangelio secundum Matthaeum posita est, dicente Domino hoc modo : *Audistis quia dictum est : oculus pro oculo, dentem pro dente. Ego autem dico uobis, non resistere malo. Sed si quis te percusserit in dextram maxillam, conuerte ei et alteram*^d. Sed fortassis qui Scripturas attentius legit dicat ea quae de Euangelio scripta memorauimus, non de hoc Exodi sumpta loco, sed magis de Deuteronomio, ubi nihilominus hoc modo quaedam scripta referuntur : *Quod si steterit, inquit, testis iniquus, testimonium ferens aduersum hominem de impietate, statuentur utrique homines, quibus est controuersia, ante Dominum et ante sacerdotes et ante iudices, quicumque illi fuerint in diebus illis, et discutient iudices diligenter et examinabunt. Et ecce inuenient quia testis iniquus testatus est iniuste, exsurrexit aduersum fratrem suum, et facietis ei quemadmodum ipse conatus est facere fratri suo, et auferetis malignum de medio uestrum, ut ceteri audientes metum habeant, et non adiciant ultra facere secundum uerbum hoc malum inter uos. Non parcet oculus tuus super eum, animam pro anima, dentem pro dente, manum pro manu, pedem pro pede*^e. Videntur quidem in utroque loco similia dici, non tamen euidenter ostenditur ex quo potissimum loco sermo, qui in Euangelio positus est, uideatur assumptus, quem dixit quia : *Audistis quod dictum est : oculus pro oculo, dentem pro dente*^f.

mêmes^b.» Vu cette variété de prescriptions contenues dans la Loi, ce qui est ici en cause est écrit sous le titre des justices ou justifications. En effet, on dit plus haut : «Voici les justices que tu leur exposeras au grand jour^c.» Mais ce n'est pas le moment d'expliquer le sens différent de chaque prescription; on exige de nous l'interprétation de celle qu'on vient de lire.

L'Évangile selon Matthieu, le Deutéronome

Certes, il faut savoir qu'une partie de ce que nous avons à exposer se trouve dans l'Évangile selon Matthieu, à cette parole du Seigneur : «Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Et moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Mais, te donne-t-on un coup sur la joue droite, tends aussi l'autre^d.» Seulement, un lecteur attentif des Écritures dira peut-être que le texte cité de l'Évangile ne s'inspire point de ce passage de l'Exode, mais plutôt du Deutéronome, où l'on trouve aussi un texte analogue : «S'il se lève un témoin injuste, portant contre un homme un témoignage d'impiété, on placera les deux hommes en contestation devant le Seigneur, devant les prêtres et devant les juges, quels qu'ils soient en ces jours-là, et les juges feront avec soin une enquête et un examen. Et s'ils trouvent alors que le témoin injuste a porté un témoignage injuste en s'élevant contre son frère, vous le traiterez comme il a essayé de traiter son frère, vous ôterez le méchant du milieu de vous, pour que les autres, en l'apprenant, prennent peur et cessent désormais, à la suite de cette affaire, de commettre un tel mal parmi vous. Ton œil sera sans pitié pour lui : vie pour vie, dent pour dent, main pour main, pied pour pied^e.» Ici et là les expressions semblent voisines, mais il n'apparaît point clairement à quel passage se rattache de préférence la parole citée dans l'Évangile : «Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent^f.»

c. Ex. 21, 1 || d. Matth. 5, 38 || e. Deut. 19, 16-21 || f. Matth. 5, 38

2. Verumtamen nunc ad ea nobis quae in Exodo scripta sunt sermo uertendus est, ubi duo uiri litigant et percutiunt mulierem praegnantem, et ita percutiunt ut exeat infans ex ea uel *formatus* iam uel *nondum formatus*. Primo quidem uideamus, de eo qui *nondum formatus* exierit, quomodo iubetur damno pecuniae percuti unus ex his qui litigant, cum ab Scriptura culpa litis, non ad unum, sed ad utrumque referatur? Quid etiam est quod uir mulieris *indicit* uel imponit ei et non iis, et *dabit* et non potius dabunt *cum honore*^a? Et quis iste honor est? Quod si infans iam formatus exierit percussa a litigantibus uiris praegnanter muliere, animam dari pro anima facile intelligimus, hoc est ut morte uindicetur admissum. Quae sequuntur autem, operae pretium est explicare : *Oculum pro oculo, dentem pro dente*^b. Neque enim uidetur esse possibile ut infans, quem percussa mulier abortierit, quamuis formatus exierit, intelligamus quod uiri litigantis calce percussus oculum in uentre perdiderit, pro quo orbari oculo a iudicibus debeat. Sed pone, sit et hoc, quia iam formatus refertur, quid et de dente dicemus? Numquid in matris uentre dentes habuit, quos percipientis ictus excuteret? Si uero haec referamus ad eam quae abortierit, quomodo rursum conueniet ut abortiens mulier oculum perdat aut dentes doleat? Sed pone quia percussa dicatur in oculo aut in dente, et inde *causa abiciendi infantis exorta sit, pone liuorem, pone uulnus acceperit, quid etiam dicemus *combusturam pro combustura*? Numquid litigantibus uiris assistens mulier comburi potuit, ut *combustura pro combustura soluat*? Quae tamen singula uidentur mihi ne in Deuteronomii quidem*

Questions difficiles 2. Mais il nous faut revenir maintenant au texte de l'Exode : deux hommes se querellent et frappent une femme enceinte, et la frappent au point que l'enfant sort d'elle, formé ou non. Examinons d'abord le cas de l'enfant qui sort «non encore formé». Comment ordonne-t-on de frapper d'une amende l'un des hommes en dispute, alors que l'Écriture attribue la faute de la querelle non à un seul mais aux deux? Que signifie le fait que le mari de la femme «fixe» ou impose l'indemnité à lui et non à eux, , et qu'il «la versera» et non pas plutôt qu'ils la verseront «avec amende honorable^a? Et qu'est-ce que cette amende honorable? Que si l'enfant sort déjà formé quand la femme enceinte est frappée par les hommes en querelle, on comprend aisément que soit donnée vie pour vie : que le crime soit puni de mort. Mais il vaut la peine d'expliquer la suite : «Œil pour œil, dent pour dent^b.» Car il ne semble pas possible de comprendre qu'un enfant, avorton d'une femme qu'on frappe, encore qu'il sorte formé, ait, sous le coup de pied d'un homme en querelle, perdu dans le ventre de sa mère un œil, à cause de quoi l'homme doive être privé d'un œil par les juges. Toutefois admettons-le, parce qu'il s'agit d'un enfant déjà formé, que dire alors de la dent? Est-ce que dans le ventre de la mère l'enfant avait des dents qu'un coup de l'agresseur arracherait? Si on rapporte la chose à la femme qui avorte, comment accorder encore qu'une femme, en avortant, perde un œil ou souffre des dents? Mais, supposons qu'on la dise frappée à un œil ou une dent, et que le coup provoque l'expulsion de l'enfant; supposons qu'elle ait reçu meurtrissure et blessure : pourquoi l'expression «brûlure pour brûlure»? Quand des hommes ont une querelle, est-ce qu'une femme qui y assiste peut être brûlée, pour qu'on rende «brûlure pour brûlure»? Autant de questions qui, même dans les passages du Deutéronome contenant

2 a. Ex. 21, 23 et 22 || b. Ex. 21, 24

30 locis, ubi similiter scripta referuntur, facilem habere exitum posse.

Ponamus enim et ibi *exsurrexisse testem iniquum* testimonium falsum dicentem aduersum hominem de impietate. Adhibeatur uterque iudicio, inquirant iudices diligenter, 35 deprehendant accusatorem uel testem illum falsa dixisse : quomodo iudex, qui parcere non debet falso testi et animam rei pro innocentis anima damnare, quomodo, inquam, poterit etiam *oculum pro oculo* eximere? Quasi uero is qui iniuste accusabatur in oculo laedendus fuerit ab 40 accusatore aut in dente uel manu uel pede. Haec autem nobis dicta sunt ostendere uolentibus quod, in utroque loco, quae scripta sunt edisseri non facile queant. Oportebat enim nos prius secundum historiam discutere quae leguntur, et sic, quoniam *lex spiritalis est*^c, spiritalem in his 45 intelligentiam quaerere.

3. Verum, quantum ad praesens spectat, etiam ipsa nobis allegoriae pars, quae semper patere latius solet, in angustum cogitur. Tamen, prout possumus, quid nobis in loco uideatur explanare temptabimus. Frequenter diximus 5 quod in Scripturis iisdem uocabulis iisdemque officiis membra animae nominentur, quibus utuntur uel appellantur corporis membra. Verbi gratia ut cum dicitur : *Vides festucam in oculo fratris tui, et ecce, in oculo tuo trabes subiacet*^a. Certum est enim quod non de oculo corporis dicat, in quo 10 trabes iaceat, sed de oculo animae. Et cum dicit : *Qui habet aures audiendi, audiat*^b et : *Quam speciosi pedes euangelizantium pacem*^c et multa his similia. Haec autem idcirco praemi-

c. Cf. Rom. 7, 14

3 a. Cf. Matth. 7, 3 s. || b. Cf. Matth. 13, 9 || c. Cf. Is. 52, 7

1. «Ce paragraphe est un bon exemple des raffinements excessifs auxquels Origène se livre trop volontiers dans l'analyse de la lettre elle-même, en vue d'obliger à chercher plus loin. Au reste, dans cette homélie, il semble inférieur à lui-même.» (H. DE L.).

des expressions analogues, ne me semblent pas comporter de réponse facile.

Supposons en effet qu'alors «se soit levé un témoin injuste» portant contre l'homme un faux témoignage d'impiété. On les poursuit tous deux en jugement, les juges font une enquête précise, découvrent que l'accusateur ou tel témoin a menti : comment le juge qui doit ne point épargner le faux témoin et ôter la vie du coupable pour celle de l'innocent, comment, dis-je, pourra-t-il encore extraire «un œil pour un œil»? Comme si celui qu'on accuse injustement avait subi de l'accusateur une lésion à l'œil, à la dent, à la main, au pied. Tout cela, pour montrer à qui le désire que, dans les deux passages, le texte n'est pas facile à élucider. Il nous fallait d'abord examiner selon l'histoire ce qu'on vient de lire, et ensuite, parce que «la Loi est spirituelle^c», en chercher l'intelligence spirituelle¹.

«Organes de l'âme»

3. Mais pour le moment, la part même d'allégorie, qui d'ordinaire s'étend toujours largement, est pour nous restreinte. Nous ferons pourtant notre possible pour expliquer dans le passage ce qui nous en semble. Nous l'avons dit souvent : dans les Écritures, on attribue aux organes de l'âme les mêmes noms que reçoivent, et les mêmes fonctions qu'exercent, les organes du corps¹. Par exemple, comme quand il est dit : «Tu vois une paille dans l'œil de ton frère, et voici qu'une poutre est placée dans le tien^a.» Il est sûr qu'il ne s'agit point de l'œil du corps où se trouverait une poutre, mais de l'œil de l'âme. De même pour ces paroles : «Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende^b»; «Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de la paix^c»; et pour bien d'autres semblables. Mais c'est là une

1. Cf. la note complémentaire 9.

simus, uti ne super membrorum nos uocabulis similitudo conturbet.

15 Sint ergo duo uiri isti qui litigant, duo disputantes et de dogmatibus uel quaestionibus legis secum inuicem conqui-
rentes et, ut Apostoli sermone dicamus, rixantes *circa uerborum pugnas*^d. Vnde et idem Apostolus sciens inter fratres huiusmodi lites exurgere praecipit et dicit : *Noli*
20 *uerbis contendere, ad nihil enim utile est, in subuersione audientium*^e, et alibi : *Quaestiones autem legis deuota, sciens quod generant lites. Seruum autem Dei non oportet litigare*^f. Quia ergo isti qui in quaestionibus litigant *ad subuersionem audientium* litigant, idcirco percutiunt mulierem praegnantem et eiciunt infantem eius uel formatum iam uel
25 nondum formatum. Mulier praegnans dicitur anima quae nuper concepit Dei uerbum.

De tali autem conceptione legimus et in alio loco scriptum : *A timore tuo, Domine, in utero concepimus, et*
30 *peperimus*^g. Qui ergo concipiunt et statim pariunt, isti nec mulieres aestimandae sunt, sed uiri et perfecti uiri. Denique audi et prophetam dicentem : *Si peperit terra in una die, et nata est gens de semel*^h. Ista est generatio perfectorum, quae statim sub die ut concepta fuerit, nascitur. Verum ne tibi
35 nouum uideatur quod uiros parere diximus, iam dudum praemisimus quomodo membrorum appellationes suscipere debeas, ut recedas a corporeis sensibus et interioris

d. Cf. I Tim. 6, 4 || e. II Tim. 2, 14 || f. II Tim. 2, 23-24 || g. Is. 26, 18 || h. Is. 66, 8

2. «Il semble désigner l'âme qui conçoit le Christ par la foi et forme en elle la parole divine, selon le passage : 'Par ta crainte, Seigneur, nous avons conçu en notre sein et nous avons enfanté' (Is. 26, 18).» PROCOPE, *In Ex.* 21, 22, PG 87, 1, 617 (= cod. *Monac. graec.* 358 fol. 216^v). Et Origène dit ailleurs : la femme qui sera sauvée par la génération (I Tim. 2, 15), «qu'est-elle sinon l'âme qui a conçu la parole de Dieu et de vérité et qui enfante de bonnes œuvres semblables au Christ?», *In Matt. ser.* 43, GCS 11, p. 87, 9 s.

remarque préalable de notre part, pour empêcher que nous trouble l'analogie des noms d'organes.

Querelles à éviter Voici donc ces deux hommes en querelle : deux en discussion et en recherche l'un avec l'autre sur des doctrines et des questions de la Loi et, pour employer le mot de l'Apôtre, en proie «aux querelles de mots^d». Aussi le même Apôtre, sachant que des disputes de cette sorte s'élèvent entre frères, recommande-t-il : «Évite les querelles de mots, qui ne servent à rien qu'à la perte de ceux qui les écoutent^e.» Et ailleurs : «Mais les questions sur la Loi, évite-les, sachant qu'elles engendrent des disputes. Or, un serviteur de Dieu ne doit pas disputer^f.» Donc ceux qui disputent sur des questions disputent «pour la perte de ceux qui les écoutent» : en quoi ils frappent la femme enceinte et font sortir son enfant, déjà ou pas encore formé. Car la femme enceinte désigne l'âme qui vient de concevoir la parole de Dieu².

Des hommes conçoivent et enfantent la parole de Dieu Sur cette conception, nous lisons à un autre passage : «Par ta crainte, Seigneur, nous avons conçu en notre sein et nous avons enfanté^g.» Ceux qui conçoivent et enfantent d'emblée, on ne doit donc pas les assimiler à des femmes, mais à des hommes, et des hommes parfaits. Ainsi, par exemple, écoute encore le prophète : «Une terre enfante-t-elle en un jour, une nation naît-elle d'un seul coup^h?» C'est la génération des parfaits qui naît le jour même où elle est conçue. Mais pour qu'il ne paraisse point étrange de dire que les hommes enfantent, nous venons de dire à l'instant quel sens donner aux appellations d'organes, pour qu'on s'écarte des sens corporels et qu'on l'entende de ceux de

hominis capias intellectum. Si autem uis ut adhuc tibi et in hoc de Scripturis satisfaciam, audi Apostolum dicentem :
 40 *Filioli mei, quos iterum parturio, donec Christus formetur in uobis*¹. Perfecti ergo sunt et uiri fortes, qui statim ut concipiunt, pariunt, id est qui conceptum fidei uerbum in opera producent.

Anima autem, quae concepit et in uentre retinet et non
 45 parit, ista mulier appellatur, sicut et propheta dicit : *Dolores partus aduenerunt ei, et uirtus pariendi non est in ea*¹. Haec ergo anima, quae nunc pro infirmitate sui mulier appellatur, duobus inter se litigantibus uiris et in certamine scandala proferentibus – quod habere semper uerborum contentio
 50 solet – percutitur et scandalizatur, ita ut uerbum fidei, quod tenuiter conceperat, abiciat et perdat, et haec est lis et contentio *ad subuersionem audientium*^k. Si ergo nondum formatum anima quae scandalizata est abiecerit uerbum, qui scandalizauit damnum dicitur pati. Vis scire quia est in

i. Gal. 4, 19 || j. Cf. Is. 37, 3 || k. II Tim. 2, 14

3. Cf. *supra*, hom. 1, 3, 16 s.

4. Après l'évocation des «hommes forts et parfaits» vient celle de la femme, ici figure de l'âme faible. Exploitée déjà par Philon, cette opposition masculin-féminin au sens allégorique est, chez Origène, plus fréquente et plus circonstanciée. L'infériorité féminine en question n'est pas la fragilité physique bien qu'elle soit suggérée par elle. Cette faiblesse, dit-il, n'est pas imputable à la condition corporelle : «La divine Écriture ne reconnaît pas, entre hommes et femmes, de séparation de sexe : c'est la différence d'âme (*pro animi diuersitate*) qui révèle l'homme ou la femme.» D'où l'ambivalence du double symbolisme : «Devant Dieu, que de personnes du sexe féminin comptent parmi les hommes forts, et que d'hommes sont tenus pour des femmes molles et indolentes!» *In Jos. hom.* 9, 9, SC 71, p. 266 s. Ainsi, d'une part, la femme figure soit la chair et son instabilité devant la raison, *In Gen. hom.* 4, 4, 15 s., et 5, 2, 14 s., SC 7 bis, p. 152 s., et 166 s.; soit l'âme et sa faiblesse devant le péché, *In Lev. hom.* 1, 2, 57, SC 286, p. 74 s., ou encore son inaptitude à transmettre la parole de Dieu, cf. outre notre passage, *In Lev. hom.* 4, 8, 45 et hom. 8, 9 fin, SC 286, p. 192 s., et 287, p. 40 s. On trouverait des textes analogues, cf. SC 286, p. 74 s., n. 1; *In Ex. hom.* 3, 3, GCS 8, p. 351, 31 s. Bref, quand il s'agit de la femme

l'homme intérieur. Veut-on que je donne encore sur ce point une explication satisfaisante tirée des Écritures? Qu'on écoute l'Apôtre³ : «Mes petits enfants que j'enfante à nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous¹.» C'est donc être des hommes forts et parfaits que d'enfanter aussitôt que l'on conçoit, autrement dit de faire fructifier en œuvres la parole de foi qu'on vient de concevoir.

On appelle femme l'âme qui n'enfante pas

Mais l'âme qui reçoit la semence, la retient dans son sein et n'enfante pas, on l'appelle femme⁴, selon le mot du prophète : «Voici pour elle les douleurs de l'accouchement, et elle n'a pas la force d'accoucher¹.» Cette âme donc, ici appelée femme en raison de sa faiblesse, quand deux hommes se disputent et profèrent dans la lutte des paroles scandaleuses – habitude constante dans une querelle de mots – est frappée et scandalisée, si bien que la parole de foi à peine conçue, elle la rejette et la perd : telle est la dispute et la querelle «pour la perte de ceux qui écoutent^k». Si donc l'âme, scandalisée, rejette une parole non encore formée, l'auteur du scandale, dit-on, subit un préjudice. Veut-on savoir que chez les uns,

intervient souvent le cliché allégorique, le symbolisme péjoratif. – Mais, d'autre part, il est juste d'ajouter que notre auteur découvre chez plusieurs femmes que la Bible met en scène un symbolisme opposé. Ainsi voit-il dans Sara, à la suite de Philon d'ailleurs (*De Abr.* 99), la vertu morale; dans le mariage d'Isaac avec Rebecca, l'union du Christ à l'âme vierge et à l'Église; dans Céthura, la sagesse, ou la bonne odeur du Christ : *In Gen. hom.* 6, 1, 34 s., hom. 10, 4 et 5, hom. 11, 1, 52 s., SC 7 bis, p. 184 s., 266 s. et 270, 280 s.; dans Rahab, l'Église recrutée parmi les pécheurs, *In Jos. hom.* 3, 4, SC 71, p. 136 s.; dans l'étrangère Jahel, l'Église rassemblée des nations, *In Jud. hom.* 5, 5, GCS 7, p. 495, 10 s.; comme ailleurs dans la fille de Pharaon, cf. *supra*, hom. 2, 4. De plus, il exalte l'héroïsme d'une Deborah et d'une Judith, héroïsme auquel il associe celui des femmes et des vierges chrétiennes martyres, *In Jud. hom.* 9, 1, GCS 7, p. 518, 6 s.

55 aliquibus formatum uerbum, in aliquibus nondum formatum? Euidenter nos docet Apostoli sermo quem supra memorauimus, cum ait : *Donec formetur Christus in uobis*¹; Christus autem est Verbum Dei. Per quod ostendit quia eo tempore quo scribebat, nondum erat in illis formatum
60 Verbum Dei; si ergo nondum formatum exierit, damnum patietur.

De damnis doctorum etiam Apostolus docet, cum dicit : *Si cuius autem opus arserit, damnum patietur. Ipse autem saluus erit, sic tamen quasi per ignem*^m. Sed et Dominus in Euange-
65 liis dicit : *Quid enim prodest homini, si uniuersum mundum lucretur, animam autem suam perdat aut damnum faciat*ⁿ? Unde uidetur ostendi quod quaedam peccata ad damnum quidem pertineant, non tamen ad interitum; quia qui damnum passus fuerit, *ipse* tamen saluari dicitur, licet *per ignem*.
70 Unde, credo, et Iohannes Apostolus in epistola sua dicit quaedam esse peccata ad mortem, quaedam non esse ad mortem^o. Quae autem sint species peccatorum ad mortem, quae uero non ad mortem sed ad damnum, non puto facile a quoquam hominum posse discerni. Scriptum namque
75 est : *Delicta quis intelligit*^p? Verumtamen ex his quae in Euangelio per parabolas referuntur, ex parte aliqua cognoscere possumus cuiusmodi sint quae damna nominantur, cum ibi uidemus ad lucrum deputari quaedam, quae per negotiationem quaesita dicuntur. Verbi gratia,
80 cum referuntur super quinque mnas acquisitae esse aliae quinque, uel super duas acquisitae aliae duae^q; aut cum drachma uel denarium^r uel talentum ponitur, et quasi

1. Gal. 4, 19 || m. I Cor. 3, 15 || n. Cf. Matth. 16, 26 || o. Cf. I Jn 5, 16 || p. Ps. 18, 12 || q. Cf. Matth. 25, 14 s. et Lc 19, 13 || r. Cf. Lc 15, 8 et 10, 35

5. « Ce n'est pas la même chose de gâter le fruit parfait ou imparfait de l'intelligence, ce qui est conjecture ou concept, ce qui existe seulement

la parole est déjà formée et chez les autres, pas encore⁵? Nous l'enseigne clairement la parole de l'Apôtre, rappelée plus haut : « Jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous¹. » Or le Christ est la Parole de Dieu. Par là il montre que, au temps où il écrivait, la parole de Dieu n'était pas encore formée en eux. Si donc, avant d'être formée, elle est rejetée, on en subira un préjudice.

Préjudices subis par les docteurs

L'Apôtre encore nous instruit des préjudices des docteurs : « Celui dont l'œuvre est consumée en subira le préjudice; lui-même sera sauvé, mais comme à travers le feu^m. » De plus, le Seigneur dit dans les Évangiles : « Quel profit pour un homme s'il gagne le monde entier, mais perd son âme ou lui porte préjudiceⁿ? » D'où il semble ressortir que certains péchés aboutissent au préjudice, non pourtant à la mort : car celui qui subit le préjudice est néanmoins sauvé, quoique à travers le feu. De là vient, je crois, que l'apôtre Jean dit dans sa lettre que certains péchés mènent à la mort, et d'autres non^o. Mais quelles sont les espèces de péchés qui mènent à la mort, et celles qui mènent non point à la mort mais au préjudice, je ne crois point facile à quiconque de pouvoir le discerner. Il est écrit, en effet : « Ses péchés, qui les comprend^p? » Cependant, grâce à ce que l'Évangile rapporte dans les paraboles, nous pouvons reconnaître en partie de quel genre est ce qu'on appelle préjudice, en voyant qu'on y parle de ce qu'on regarde comme un gain et qu'on recherche par le négoce. Par exemple, quand on rapporte qu'en plus de cinq mines en furent acquises cinq autres, ou en plus de deux, acquises deux autres^q; ou qu'on présente la drachme ou le denier^r, ou le talent, les donnant comme une monnaie

en espérance ou ce qui existe déjà réellement. » PHILON, *De congr. erud. gr.* 137, tr. M. Alexandre.

pecunia quaedam in quaestu operum nominatur; sed et cum dicitur paterfamilias ponere rationem cum seruis suis, 85 et offertur ei unus qui debebat decem milia talenta^s. Talis ergo quaedam ratio damni est ut, uerbi gratia, qui pro mercede sua accepturus erat decem mnas, non accipiat decem, sed octo uel sex aut etiam minus; et hoc damno percute dicitur is qui causam scandali infirmiori et muliebri 90 praebuit animae.

4. Dabit autem, inquit, secundum quod *indixerit* uel imposuerit *sir eius, et dabit cum honore*^a. Animae discentis uir magister eius est; secundum quod *indixerit* ergo uir iste, uel Christus qui omnium magister est, uel qui pro Christo 5 Ecclesiae praest doctor animarum, ille qui *ad subuersionem audientium*^b uerbis contendit, patietur damnum pro anima illa quae *nondum formatum* abiecit *infantem*. Quod potest forte de scandalo catechumeni accipi nondum formati. Potest enim fieri, ut rursum ipse qui laesit, instruat, 10 reparet, restituat animae ea quae perdidit, et haec iam faciat *cum honore, cum modestia, cum patientia, sicut Apostolus dicit: Cum mansuetudine corripientes eos qui resistunt*^c, non cum lite, sicut prius, cum scandalum intulit.

Quod si formatus iam fuerit infans, dabit animam pro anima^d. 15 *Formatus infans* potest uideri sermo Dei in corde eius animae quae gratiam baptismi consecuta est, uel quae euidentius et clarius uerbum fidei concepit. Haec ergo si nimia contentione doctorum percussa abiecerit uerbum, et inuenta fuerit esse de illis de quibus dicebat Apostolus: 20 *Iam enim quaedam conuersae sunt retro post Satanam*^e, *animam pro anima dabit*^f. Vel in die iudicii accipiendum est apud

s. Cf. Matth. 18, 23 s.

4 a. Cf. Ex. 21, 22 || b. Cf. II Tim. 2, 14 || c. II Tim. 2, 25 || d. Ex. 21, 23 || e. I Tim. 5, 15 || f. Ex. 21, 23

gagnée par des travaux; ou encore, quand on dit que le père de famille demande des comptes à ses serviteurs et qu'on lui en présente un qui devait dix mille talents^s. Le préjudice consiste en ceci, par exemple: celui qui devait toucher un salaire de dix mines, n'en touche pas dix, mais huit, six, ou même moins; et l'on dit frappé de ce préjudice celui qui a fourni une cause de scandale à une âme faible et féminine.

Indemnité

4. Il versera une indemnité que «fixera» ou imposera «son mari, et il la versera avec amende honorable^a.» Le mari de l'âme qui apprend, c'est son maître. Selon ce que fixeront ce mari, ou le Christ qui est le maître de tous, ou celui qui, à la place du Christ, préside l'Église comme docteur des âmes, l'homme qui a querellé en paroles «pour la perte de ceux qui écoutent^b», subira un préjudice, du fait de cette âme qui a expulsé «un enfant non encore formé». Ce qu'on peut entendre peut-être du scandale causé au catéchumène non encore formé. En effet, il peut arriver qu'une seconde fois celui qui a blessé fortifie, répare, rende à l'âme ce qu'elle a perdu, et qu'il le fasse alors avec amende honorable, avec modestie, avec patience, comme dit l'Apôtre, «corrigeant avec douceur ceux qui résistent^c», et non avec dispute, comme la première fois, quand il a causé du scandale.

Loi du talion

«Si l'enfant était déjà formé, il donnera vie pour vie^d.» L'enfant déjà formé, ce peut être la parole de Dieu au cœur de l'âme qui a obtenu la grâce du baptême, ou qui a conçu une parole de foi plus évidente et plus claire. Si donc cette âme, frappée par une querelle excessive de docteurs, a rejeté la parole, et se trouve être de celles dont l'Apôtre disait: «Déjà quelques-unes sont retournées à la suite de Satan^e», alors «il donnera vie pour vie^f». On peut encore l'entendre

eum iudicem *qui potest animam et corpus perdere in gehennam*^g; quia et alibi dicit propheta ad Ierusalem : *Dedi commutationem tuam Aegyptum et Aethiopiam et Soenen pro te*^h. Vel
 25 certe potest fortassis etiam illud aptari, ut, qui sibi conscius tanti scandali fuerit, ponat *animam* suam *pro anima* illius quem scandalizauerit, et usque ad mortem det operam quomodo redeat, quomodo reparetur, quomodo restitua-
 tur ad fidem.

30 Ponat etiam *oculum pro oculo* : si oculus laesit animae, id est intellectum eius turbavit, auferatur oculus ipsius ab eo qui Ecclesiae praest, et intellectus eius ille turbulentus et ferox, qui scandalum generat, desecetur.

Sed et si dentem laesit auditoris, quo suscipiens cibum
 35 uerbi uel comminuere uel molaribus terere solitus erat, ut subtilem ex his ad uentrem animae transmitteret sensum, si hunc dentem ille uexauit et euellit, ut contentione ipsius non possit anima subtiliter et spiritaliter suscipere uerbum Dei, auferatur dens eius qui non bene Scripturarum com-
 40 minuit et diuidit cibos. Fortassis enim propter hoc et alibi dicitur de Domino : *Dentes peccatorum conteruisti*ⁱ; et alibi nihilominus scribitur : *Qui manducat uiam acerbam, obstupescunt dentes eius*^j; et alibi : *Molas leonum confregit Dominus*^k. Sic ergo per membra dicitur laedi anima et percuti.

45 *Manum* quoque *pro manu* et *pedem pro pede* deposcitur. Manus est animae uirtus, qua tenere aliquid et constringere potest, uelut si dicamus actus eius et fortitudo; et pes, quo incedit ad bona uel mala. Quia ergo si scandalum patiatur anima, non solum in fide, sed et in actibus deicitur, qui per
 50 manus significantur, et pedes auferuntur illius qui offendi-

du jour du jugement, auprès de ce juge « qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne^g », car ailleurs le prophète dit à Jérusalem : « J'ai donné pour ta rançon l'Égypte, l'Éthiopie et Soéné à ta place^h. » Ou du moins, on peut sans doute encore l'appliquer à celui qui, conscient d'un tel scandale, donne sa vie pour la vie de celui qu'il a scandalisé, et s'applique jusqu'à la mort à le ramener, à le faire revivre, à le rétablir dans la foi.

Qu'il donne aussi « œil pour œil » : s'il a blessé l'œil de l'âme, c'est-à-dire s'il a troublé son intelligence, que son œil soit ôté par celui qui préside l'Église, et que son intelligence turbulente et sauvage, génératrice du scandale, soit retranchée.

De plus, s'il a blessé la dent de l'auditeur, celle avec laquelle celui-ci, recevant la nourriture de la parole, la mettait d'habitude en menus morceaux, puis la broyait avec ses molaires, pour en transmettre le sens subtil au ventre de l'âme; si donc il a ébranlé ou arraché cette dent de sorte que, à cause de sa dispute, l'âme ne puisse assimiler subtilement et spirituellement la parole de Dieu, alors, qu'on arrache la dent de celui qui n'a pas bien mis en morceaux et réparti les aliments des Écritures. C'est peut-être pour cela qu'ailleurs il est dit du Seigneur : « Les dents des pécheurs, tu les brisesⁱ »; ailleurs encore, il est écrit : « Celui qui mange du raisin vert, ses dents seront agacées^j »; et ailleurs : « Le Seigneur fracasse les crocs des lions^k. » Ainsi donc c'est à divers organes qu'on dit l'âme blessée ou frappée.

On exige encore « main pour main » et « pied pour pied ». La main est la puissance de l'âme qui lui permet de tenir et de serrer quelque chose, autant dire son activité et sa force; le pied est le pouvoit de s'avancer vers le bien ou le mal. Que si l'âme éprouve un scandale, elle déchoit, non seulement dans sa foi, mais dans ses actes que symbolisent les mains et les pieds; on enlève à l'auteur du scandale les

g. Matth. 10, 28; Lc 12, 5 || h. Is. 43, 3 || i. Ps. 3, 8 ||
 j. Jér. 38 (31), 30 || k. Ps. 57, 6

culum praebuit manus, quibus non bene operatur, et pedes, quibus non bene incedit.

Recipiet etiam *combusturam*, qua combussit et gehennae tradidit animam. Per quae singula hoc ostenditur ut iste
55 percussor omnibus detruncatus membris a corpore excidatur Ecclesiae, ut *ceteri*, inquit, *uidentes timorem habeant et non faciant similiter*¹. Idcirco et Apostolus, cum doctorem describit Ecclesiae, inter cetera praecipit *non percussorem*^m, ne percutiens praegnantem mulierem, animas incipientes,
60 ponat *animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente*ⁿ.

Tales sunt et illae animae quas etiam Dominus in Euangelii deflet, cum dicit : *Vae praegnantibus et nutriendis in illis diebus*, in quibus scandalizabuntur, *si fieri potest, etiam electi*^o. Sciendum tamen est quod non est perfectorum
65 scandalizari, sed aut mulierum aut paruulorum, sicut et Dominus in Euangelio dicit : *Si quis scandalizauerit unum de pusillis istis minimis*^p. Pusillus ergo est et minimus, qui scandalizari potest : *Spiritualis autem diiudicat omnia*^q et *omnia probat et, quod bonum est, continet, ab omni uero specie mala se abstinet*^r. Haec, prout nobis occurrere potuerunt, in praesenti capitulo diximus. Poscamus uero a Domino, ut, quae perfecta sunt ipse nobis reuelare dignetur per Iesum Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^s.

1. Cf. Deut. 19, 20 || m. Cf. I Tim. 3, 3 || n. Ex. 21, 23-24 || o. Matth. 24, 19 et 24 || p. Matth. 18, 6 || q. I Cor. 2, 15 || r. Cf. I Thess. 5, 21 || s. Cf. I Pierre 4, 11

1. En commentaire de ce verset : « Les âmes qui ont récemment reçu la parole, qui sont toujours en état de grossesse et n'ont pas encore donné leur fruit qu'elles portent dans leur sein, au sens intelligible, ne peuvent résister à une parole qui se trouve dans le lieu saint et attaque la vérité, ni s'empêcher d'être séduites par ses persuasions... Une telle âme

mains par lesquelles il a mal agi, et les pieds par lesquels il s'est mal conduit.

Il recevra en outre « la brûlure » qu'il a fait subir à une âme, la livrant à la géhenne. Autant de traits qui montrent que ce donneur de coups, amputé de tous ses organes, est retranché du corps de l'Église, « pour que les autres, à cette vue, prennent peur et n'agissent pas comme lui¹ ». C'est pourquoi l'Apôtre, lorsqu'il fait le portrait du docteur de l'Église, prescrit entre autre qu'il ne soit point « donneur de coups^m » de peur que, frappant les femmes enceintes, les âmes des commençants, il n'ait à rendre « vie pour vie, œil pour œil, dent pour dentⁿ ».

Telles sont aussi les âmes sur lesquelles le Seigneur même pleure dans les Évangiles, disant : « Malheureuses celles qui seront enceintes et celles qui allaiteront en ces jours-là¹ », où seront scandalisés « si possible, même les élus^o ». Sachons toutefois qu'être scandalisé n'est point le fait des parfaits, mais des femmes, ou des petits enfants, au dire du Seigneur dans l'Évangile : « Si quelqu'un scandalise l'un de ces tout-petits^p. » Petit donc et tout-petit est celui qui peut être scandalisé ; « Mais le spirituel juge tout^q », « il éprouve tout, retient ce qui est bon, mais se garde de toute espèce de mal^r ». Voilà, selon qu'elles ont pu se présenter à notre esprit², nos considérations sur le présent article. Mais demandons au Seigneur de daigner nous révéler ce qui est parfait, par Jésus Christ notre Seigneur, « à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^s ».

projettera ce qu'elle a conçu et se videra de l'espérance que contiennent les actes de vérité... » In Matth. ser. 43, GCS 11, p. 87, 14 s.

2. « Origène semble avoir eu conscience que, ce jour-là, l'inspiration lui manquait. » (H. DE L.).

*De siti populi in Raphidin, et de bello
Amalechitarum et praesentia Iothor*

1. Quoniam *omnis qui vult pie vivere in Christo persecutionem patitur*^a et ab hostibus impugnatur, agens iter vitae huius semper esse debet armatus et stare semper in castris. Ideo et de populo Dei refertur : *Profecta est, inquit, omnis synagoga filiorum Istrabel de deserto Sin secundum castra sua per verbum Domini*^b. Est ergo una quidem synagoga Domini, sed haec in quattuor castra dividitur. Quattuor namque castra describuntur erga tabernaculum Domini posita, sicut refertur in Numeris^c.

10 Et tu ergo si semper vigiles et semper armatus sis et scias te in castris Domini militare, observa illud mandatum quia *nemo militans Deo implicat se negotiis saecularibus, ut ei placeat cui se probavit*^d, quia, si ita milites ut a rebus saecularibus liber sis et in castris Domini agas semper excubias, et de te
15 dicetur quia per verbum Domini *excas de deserto Sin et venias in Raphidin*^e; Sin enim tentatio interpretatur, Raphidin vero sanitas iudicii. Qui bene exit de tentatione et

1 a. II Tim. 3, 12 || b. Ex. 17, 1 || c. Cf. Nomb. 2 || d. II Tim. 2, 4 || e. Cf. Ex. 17, 1

1. A la disposition des camps, Origène parfois se contente de faire allusion, cf. *CC* 6, 23, 12 s., *SC* 147, p. 236 s. Parfois, il l'interprète. Face aux points cardinaux, les quatre camps, de trois tribus chacun, figureraient les ordres des élus à la résurrection et le mystère de la Trinité, ou les quatre ordres célestes de saints que distinguerait

*Soif du peuple à Raphidin, guerre des Amalécites,
visite de Jéthro*

**Camps
du Seigneur**

1. «Quiconque veut vivre avec piété dans le Christ subit la persécution^a» et les attaques des ennemis : aussi doit-il, sur le chemin de cette vie, toujours être en armes, toujours être debout dans les camps. C'est pourquoi on raconte du peuple de Dieu : «Toute la communauté des fils d'Israël partit du désert de Sin pour ses campements, sur l'ordre du Seigneur^b.» Il y a donc une communauté du Seigneur, mais elle est divisée en quatre camps. On répartit, en effet, quatre camps autour du tabernacle du Seigneur¹, comme il est rapporté dans les Nombres^c.

Toi donc, si tu es toujours en veilles, toujours en armes, si tu sais que tu es soldat dans les camps du Seigneur, observe ce commandement : «Personne, en combattant pour Dieu, ne s'encombre des affaires séculières, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé^d.» Car, si tu es ce soldat, toujours libre des affaires séculières, toujours de garde au camp du Seigneur, on dira de toi aussi que «sur l'ordre du Seigneur» tu sors «du désert de Sin» et viens «à Raphidin^e». Car Sin veut dire tentation, et Raphidin, santé du jugement². Sortir heureusement de la tentation et être

Hebr. 12, 18-23, *In Num. hom.* 1, 2, *hom.* 3, 3, cf. *hom.* 17, 4, *GCS* 7, p. 6 et 16, cf. p. 159, 7 s.

2. «Sin se traduit 'buisson ou tentation'. Raphaca se traduit 'santé'.» *In Num. hom.* 27, 11 et 12, *GCS* 7, p. 271, 25. Cf. la note complémentaire 10.

quem tentatio probabilem reddit, iste venit ad sanitatem iudicii; in die enim iudicii sanus erit, et sanitas cum eo erit
 20 qui in tentatione non fuerit vulneratus, sicut et in Apocalypsi scriptum est : *Qui autem vicerit, dabo ei de ligno vitae quod est in paradiso Dei mei*^f. Venit ergo ad sanitatem iudicii qui bene disponit sermones suos in iudicio^g.

2. Sed quid est quod sequitur? *Sitiit*, inquit, *populus aquam et murmurabant adversum Moysen*^a. Videatur fortasse ex superfluo dictum, quod dixit quia aquam sitierit populus; suffecerat enim dicere quia *sitiit*; quid opus fuerat
 5 addere : *aquam sitiit*? Non est superflua adiectio; sunt enim diversae sites et unusquisque habet propriam sitim. Qui beati sunt secundum verbum Domini, *iustitiam sitiunt*^b; et alii nihilominus dicunt : *Sitiit anima mea ad te, Deus*^c. Qui vero peccatores sunt, patiuntur *non sitim aquae neque famem*
 10 *panis, sed sitim audiendi verbum Dei*^d. Idcirco igitur et hic addit quia *populus sitiit aquam*^e, qui debuit Deum sitire, qui debuit *sitire iustitiam*

Verum quia Deus vere *eruditor est infantium et magister insipientium*^f, corrigit culpas et emendat errores, et dicit ad
 15 Moysen ut sumat virgam et percutiens petram educat iis aquas^g. Vult enim eos iam *de petra bibere*^h, vult eos proficere et ad interiora venire mysteria. *Murmuraverunt enim adversum Moysen*, et propterea iubet Dominus ut ostendat iis petram ex qua bibant. Si quis est qui legens
 20 Moysen murmurat adversum eum, et displicet ei lex quae secundum litteram scripta est, quod in multis non videtur servare consequentiam, ostendit ei Moyses petram, qui est Christusⁱ, et adducit eum ad ipsam, ut inde bibat et reficiat

rendu ferme par elle, c'est parvenir à la santé du jugement : au jour du jugement on sera sain et la santé sera avec celui que n'a pas blessé la tentation, comme il est écrit dans l'Apocalypse : « Au vainqueur, je donnerai de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu^f. » On parvient donc à la santé du jugement quand « on règle » bien « ses paroles avec jugement^g ».

Soif d'eau

2. Mais quelle est la suite? « Le peuple eut soif d'eau et on murmurait contre Moïse^a. » Il peut sembler superflu de dire : « Le peuple eut soif d'eau. » Il suffisait de dire : « Il eut soif. » Qu'était-il besoin d'ajouter : « Il eut soif d'eau »? Non, l'addition n'est pas superflue. Car il y a des soifs diverses, et chacun a la sienne propre. Les bienheureux, selon la parole du Seigneur, « ont soif de justice^b ». Et d'autres également disent : « Mon âme a soif de toi, mon Dieu^c. » Les pécheurs, eux, endurent « non pas une soif d'eau, ni une faim de pain, mais une soif d'entendre la parole de Dieu^d ». De là donc l'addition ici : « Le peuple eut soif d'eau^e », quand il aurait dû « avoir soif de Dieu », dû « avoir soif de justice ».

Rocher frappé, le Christ

Mais Dieu, qui est en vérité « l'éducateur des enfants et le maître des sots^f », corrige les fautes, répare les erreurs. Il dit à Moïse de prendre son bâton, de frapper le rocher, de faire pour eux jaillir de l'eau^g. Car il veut que désormais ils boivent au rocher^h, il veut qu'ils progressent et parviennent à l'intérieur des mystères. « Ils murmurèrent contre Moïse » : c'est pourquoi le Seigneur ordonne de leur montrer le rocher où ils boiraient. S'il en est qui, lisant Moïse, murmurent contre lui, à qui déplaît la Loi écrite selon la lettre, car souvent elle paraît manquer de cohérence, Moïse leur montre le rocher qui est le Christⁱ, il les mène à ce rocher pour qu'ils y boivent et qu'ils étanchent

f. Apoc. 2, 7 || g. Cf. Ps. 111, 5

2 a. Ex. 17, 3 || b. Cf. Matth. 5, 6 || c. Cf. Ps. 62, 2 || d. Amos 8, 11 || e. Cf. Ex. 17, 3 || f. Cf. Rom. 2, 20 || g. Cf. Ex. 17, 5 s. || h. Cf. I Cor. 10, 4 || i. Cf. I Cor. 10, 4

sitim suam. Sed haec petra, nisi fuerit percussa, aquas non
 25 dabit; percussa vero fontes producit. Percussus enim
 Christus, et in crucem actus, Novi Testamenti fontes
 produxit; et propterea dictum est de eo quia *percutiam
 pastorem et dispergentur oves*^l. Necesse ergo erat illum per-
 cuti; nisi enim ille fuisset percussus, et *exisset de latere eius*
 30 *aqua et sanguis*^k, omnes nos *sitim verbi Dei*^l pateremur. Hoc
 est ergo quod et Apostolus interpretatus est, quia *omnes
 eundem manducaverunt spiritalem cibum, et omnes eundem spiri-
 talem biberunt potum. Bibebant enim de spiritali sequenti petra;
 petra vero erat Christus*^m. Observa tamen quod dixit hoc in
 35 loco Deus ad Moysen: *Antecede populum, et duc tecum maiores
 natu, id est presbyteros populi*ⁿ. Non solus Moyses ducit
 populum ad aquas petrae, sed et seniores populi cum ipso.
 Non enim sola lex adnuntiat Christum, sed et prophetae et
 patriarchae et omnes *maiores natu*.

3. Post haec bellum describitur gestum cum Amale-
 chitis, pugnasse refertur populus et vicisse^a. Antequam
 manducaret panem de caelo^b et biberet aquam de petra,
 non refertur populus pugnasse, sed dicitur ad eum:
 5 *Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacebitis*^c. Est ergo tempus
 quando Dominus pugnat pro nobis, *nec permittit nos tentari
 supra id quod possumus*^d, nec impares viribus sinit ad *fortis*^e

j. Cf. Zach. 13, 7 || k. Cf. Jn 19, 34 || l. Cf. Amos 8, 11 ||
 m. I Cor. 10, 3-4 || n. Cf. Ex. 17, 5

3 a. Cf. Ex. 17, 8 s. || b. Cf. Ex. 16, 4 || c. Ex. 14, 14 || d. Cf.
 I Cor. 10, 13 || e. Cf. Matth. 12, 29

1. Belle exégèse qui superpose la scène du désert, dramatisée par l'identification paulinienne du rocher au Christ, et la scène de la croix selon Jean. Ce procédé d'unir plusieurs textes est constant chez Origène. Souvent l'union repose sur quelque ressemblance verbale. Mais il arrive qu'elle soit fondée sur le plus profond du sens des textes, dans le mystère même qu'ils expriment. Cf. H. CROUZEL, *Connaissance*, p. 122. Belle est aussi l'évocation conjointe du Moïse de l'histoire, quand «il descend de la montagne» du Sinaï, et du Moïse de la vision du Christ transfiguré,

leur soif. Mais ce rocher, s'il n'est pas frappé, ne donnera point d'eau; frappé, il fait jaillir des sources. Car le Christ, frappé et mis en croix, a fait jaillir les sources du Nouveau Testament; c'est pourquoi il est dit de lui: «Je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées^l.» Il fallait donc qu'il fût frappé¹. S'il n'avait été frappé, et s'il n'était «sorti de son côté de l'eau et du sang^k», nous endurerions tous «la soif de la parole de Dieu^l». Telle est bien aussi l'interprétation de l'Apôtre: «Tous ont mangé le même aliment spirituel, et tous ont bu la même boisson spirituelle. Ils buvaient en effet à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était le Christ^m.» Fais attention quand même à ce que Dieu dit alors à Moïse: «Passe en avant du peuple et emmène avec toi les anciens du peuple, c'est-à-dire les presbytresⁿ.» Moïse n'est pas le seul à conduire le peuple aux eaux du rocher, il y a encore avec lui les anciens du peuple. Car la Loi n'est pas la seule à annoncer le Christ, il y a encore les prophètes, les patriarches et tous les anciens².

Le Seigneur combat pour nous 3. Ensuite, on décrit la guerre menée contre les Amalécites, on raconte que le peuple combattit et remporta la victoire^a. Avant que le peuple ait mangé le pain du ciel^b et bu l'eau du rocher, on ne raconte pas que le peuple ait combattu; mais il lui est dit: «Le Seigneur combattra pour vous, vous n'aurez, vous, qu'à vous tenir tranquilles^c.» Il y a donc un temps où le Seigneur combat pour nous; «Il ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces^d», et il ne nous laisse pas venir

quand «il s'élève au-dessus de la montagne» du Thabor, cf. *hom.* 12, 3 fin.

2. «C'est donc l'Ancien Testament tout entier qui figure le Christ. Mais nous ne l'y pouvons trouver ainsi, que parce que le Christ est en effet venu et qu'il a souffert sa Passion.» (H. DE L.).

venire congressum. Denique et Iob omne illud tentationis suae famosissimum certamen iam *perfectus* implevit^f. Et tu ergo cum coeperis manducare manna, panem caelestem verbi Dei, et bibere aquam de petra, cumque ad interiora doctrinae spiritualis accesseris, sperato pugnam et praepara te ad bellum.

Bello igitur imminente, videamus quid praecipiat
 15 Moyses : *Dixit, inquit, ad Iesum : elige tibi ipsi viros, et exi, et conflagre cum Amalech crastino*^g. Usque ad hunc locum beati nominis Iesu nusquam facta est mentio; hic primum vocabuli huius splendor obfulsit, hic primum vocavit Moyses Iesum et dixit ei : *Elige tibi ipsi viros*. Moyses vocat
 20 Iesum, lex invocatur Christum, ut eligat sibi ipsi viros *potentes* de populo. Non poterat Moyses eligere, sed Iesus solus est qui possit *potentes viros* eligere, qui dixit : *Non vos me elegistis, sed ego vos elegi*^h. Ipse enim est electorum dux, ipse potentium princeps, ipse est qui conflagrat cum Amalech.
 25 Ipse est enim qui *intrat in domum fortis et alligat fortem, et vasa eius diripit*ⁱ.

4. Sed interim videamus quid nunc historia praesens retexat : *Adscendit, inquit, Moyses in verticem collis*^a. Nondum adscendit in verticem montis, sed *in verticem collis*. Servabatur enim ei tunc adscendere in verticem
 5 montis, cum adscensus erat Iesus et cum ipso Moyses

f. Cf. Job 1, 1 || g. Ex. 17, 9 || h. Jn 15, 16 || i. Cf. Matth. 12, 29
 4 a. Cf. Ex. 17, 10

1. «On sent ici l'émotion avec laquelle Origène salue la première apparition du nom sauveur dans la Bible.» (H. DE L.). Voir *In Jos. hom.* 1, 1, *SC* 71, p. 94-97, et une esquisse de la typologie Josué-Jésus, par A. JAUBERT, *Introd.* p. 38-44. Pour le même thème dans la tradition, cf. J. DANIELOU, *SF*, p. 206-216. Le verset de *Cant.* 1, 3 : «Ton nom est un parfum répandu», est appliqué au nom de Jésus, dans *In Cant. hom.* 1, 4, *SC* 27, p. 67-68. Sur la dévotion d'Origène pour la personne du Sauveur, cf. H. DE LUBAC, *HE*, p. 58-61. On songe à la révélation du nom de Yahvé à la scène du buisson ardent, cf. M. BUBER, *Moïse*,

avec des forces inégales à la rencontre du «fort^e». Ainsi, quand Job soutint tout ce fameux combat de la tentation, il était déjà parfait^f. Donc, toi aussi, quand tu commenceras de manger la manne, le pain céleste de la parole de Dieu, et de boire l'eau du rocher, quand tu aborderas l'intérieur de la doctrine spirituelle, attends-toi au combat, prépare-toi à la guerre.

«Moïse appelle Jésus»

La guerre étant donc imminente, voyons ce qu'ordonne Moïse : «Il dit à Jésus (Josué) : Choisis-toi des hommes et sors demain combattre Amalech^g.» Jusqu'à ce passage, le bienheureux nom de Jésus n'est mentionné nulle part. Ici, pour la première fois, l'éclat de ce nom resplendit¹; ici, pour la première fois, Moïse appela Jésus et lui dit : «Choisis-toi des hommes.» Moïse appelle Jésus, la Loi invoque le Christ, pour qu'il se choisisse «des hommes forts» tirés du peuple. Moïse ne pouvait pas choisir, Jésus est le seul qui peut choisir des hommes forts, lui qui a dit : «Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis^h.» Car il est le chef des élus, le prince des hommes forts, il est celui qui combat Amalech. Il est celui qui «entre dans la maison du fort, lie le fort et emporte ses biensⁱ».

«Au sommet de la colline»

4. Mais pour l'instant, voyons ici ce que dévoile l'histoire présente : «Moïse monta au sommet de la colline^a.» Il ne monte pas encore au sommet de la montagne, mais au sommet de la colline. Car il lui était réservé de monter au sommet de la montagne au moment où Jésus, et avec lui Moïse et Élie, allait monter pour s'y transfigurer en

p. 54 s.; G. AUZOU, *SS*, p. 111-129 (les trois dernières pages traitent du nom de Jésus).

et Helias, et ibi transformandus in gloriam^b. Nunc ergo velut nondum glorificatus ex transformatione Iesu, non adscendit in verticem montis, sed *adscendit in verticem collis*.

Et factum est, inquit, *cum elevaret Moyses manus, superior fiebat*^c. Moyses quidem eleuat manus, non extendit; Iesus autem, qui uniuersum orbem terrae exaltatus in cruce complexurus erat bracchiis suis, dicit : *Extendi manus meas ad populum non credentem et contradicentem mihi*^d. Moyses ergo elevat manus suas et, cum elevaret manus, vincebatur^e Amalech.

Elevare manus, hoc est opera et actus elevare ad Deum, et non habere actus deorsum deiectos et humi iacentes, sed Deo placitos et ad caelum erectos. Elevat ergo manus qui *thesaurizat in caelo; ubi enim thesaurus eius*^e, ibi et oculus eius, ibi et manus eius. Elevat manus et ille qui dicit : *Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum*^f. Si ergo eleventur actus nostri et non sint in terra, vincitur Amalech. Sed et Apostolus praecipit *levare sanctas manus sine ira et disceptatione*^g, et ad quosdam dicebatur : *Demissas manus et dissoluta genua erigite et rectos gressus facite pedibus vestris*^h. Si ergo servat populus legem, elevat manus Moyses et adversarius vincitur; si non servat legem, invalescit Amalech. Quia igitur et *nobis pugna est adversus principes et potestates et mundi huius rectores tenebrarum*ⁱ, si vis vincere, si vis obtinere, eleva manus et eleva actus tuos et conversatio tua non sit in terris, sed sicut dixit Apostolus : *Super terram ambulantes*

b. Cf. Lc 9, 28-31 || c. Ex. 17, 11 || d. Is. 65, 2; Rom. 10, 21 || e. Cf. Matth. 6, 20.21 || f. Ps. 140, 2 || g. Cf. I Tim. 2, 8 || h. Hébr. 12, 12-13 || i. Cf. Éphés. 6, 12

1. Cf. la note complémentaire 11.

2. Cf. *supra*, *hom.* 3, 4 fin. — «Donc, lorsque Moïse lève les mains, Jésus (Josué) a l'avantage de la victoire. Mais le peuple fut vaincu par Amalech parce que Moïse ne levait plus les mains et parce qu'il les tenait baissées... Car la Loi et le œuvres de la Loi restent sans effet..., les mains

gloire^b. A présent donc, comme non encore glorifié par la transfiguration de Jésus, il ne monte pas au sommet de la montagne, il monte au sommet de la colline¹. «Et il arriva que, lorsque Moïse élevait les mains, Israël avait le dessus^c.» Moïse élève les mains, il ne les tend pas. Mais Jésus qui, exalté sur la croix, allait étreindre de ses bras tout le globe terrestre, déclare : «J'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et rebelle^d.» Moïse élève donc les mains; et tandis qu'il les élevait, Amalech était vaincu.

«Élever les mains»

Élever les mains, c'est élever les œuvres et les actions vers Dieu, c'est avoir des actions non point ravalées et gigantesques à terre, mais agréables à Dieu et dressées vers le ciel. Éleve donc les mains, celui qui «amasse un trésor dans le ciel», «car là où est son trésor^e» là aussi est son œil, et là, ses mains. Éleve les mains aussi, l'auteur qui déclare : «Que s'élèvent mes mains en oblation du soir^f.» Si donc nos actions s'élèvent et ne sont plus sur terre, Amalech est vaincu. De plus, l'Apôtre prescrit d'«élever des mains saintes, sans colère ni dispute^g». A d'autres, il était dit : «Redressez les mains qui tombent, les genoux qui fléchissent, et pour vos pieds, faites des pistes droites^h.» Si donc le peuple garde la Loi, Moïse élève les mains, l'ennemi est vaincu; s'il ne garde pas la Loi, Amalech l'emporte². Et comme «notre lutte est contre les principautés, les puissances, les régisseurs de ce monde de ténèbresⁱ», si tu veux vaincre, si tu veux gagner, élève tes mains, élève tes actions, que ta cité ne soit pas sur la terre, mais comme a dit

de Moïse se sont abaissées, l'incrédulité a triomphé, le peuple est vaincu.» *In Jos. hom.* 1, 2, 1 s., SC 71, p. 96 s., tr. A. Jaubert. Ou bien, en ayant appelé à un principe donné par Paul, sur les figures constituées par les événements passés (*I Cor.* 10, 11), il voit ici le symbole de Jésus en croix et aux mains clouées, *In Sam. hom.* 1, 9, GCS 8, p. 16, 13 s.

conversationem habemus in caelo^l. Et ita poteris superare populum adversantem tibi Amalech, ita ut dicatur etiam de te : *Quia in manu occulta expugnabat Dominus Amalech*^k.

35 Eleva et tu manus ad Deum, imple mandatum quod Apostolus dicit : *Sine intermissione orate*^l, et tunc fiet quod scriptum est quia : *Sicut vitulus ablingit in campis herbam viridem, ita ablinget populus hic populum qui super terram est*^m. Per quod, ut a maioribus accepimus, indicari dicitur quia
40 populus Dei non tam manu et armis quam voce et lingua pugnabat, id est orationem fundens ad Deum prosternebat inimicos. Ita ergo et tu, si vis vincere inimicos, eleva actus tuos, clama ad Deum, ut dicit Apostolus : *Orationi instantes et vigilantes in ea*ⁿ. Haec est enim Christiani pugna, qua
45 superat inimicum.

Puto autem quod per hanc figuram etiam duorum populorum Moyses formam designet, et ostendat unum esse populum ex gentibus, qui elevet manus Moysi et erigat eas, id est qui in sublime extollat ea quae scripsit Moyses et
50 in excelso eorum intelligentiam statuatur et per hoc vincat; alium esse qui, quoniam non elevat manus Moysi nec extollit eas a terra nec altum in eo aliquid et subtile considerat, vincitur ab adversariis et prosternitur.

j. Cf. Phil. 3, 19.20 || k. Ex. 17, 16 || l. I Thess. 5, 17 || m. Nomb. 22, 4 || n. Col. 4, 2

3. L'interprétation, attribuée ici aux « Anciens » l'est ailleurs « à un des vieux maîtres » qui expliquait : « La synagogue du Seigneur qui nous a précédés dans les saints, absorbera de la langue et de la bouche la synagogue adverse, c'est-à-dire qu'elle détruira nos ennemis par ses prières et ses supplications. » In *Jos. hom.* 16, 5, *SC* 71, p. 368 s., tr. A. Jaubert. Pourquoi cette comparaison? « Un maître qui était venu des Hébreux à la foi (*qui ex Hebraeis crediderat*) répondait : « Sans nul doute parce que le veau arrache l'herbe de la plaine, et de sa langue comme d'une faux coupe tout ce qu'il trouve; de même, ce peuple, comme un veau, combat de la bouche et des lèvres, ses armes sont ses paroles et ses prières. » In *Num. hom.* 13, 5, *GCS* 7, p. 114, 13 s. Cf. *Sel. in Num.* 22, 4, *PG* 12, 577 BC : « Le peuple saint combattant de ses lèvres, ses armes

l'Apôtre : « Marchant sur la terre, nous avons une cité dans les cieux^l. » Ainsi pourras-tu surpasser le peuple qui t'est hostile, Amalech, et mériter qu'on dise aussi à propos de toi : « De sa main cachée, le Seigneur triomphait d'Amalech^k. »

Élève, toi aussi, les mains vers Dieu, observe le commandement de l'Apôtre : « Priez sans relâche^l. » Alors s'accomplira ce qui est écrit : « Comme le veau broute l'herbe verte dans les champs, ce peuple va brouter le peuple qui est sur la terre^m. » Ce qui veut dire, comme nous l'avons appris des Anciens³, que le peuple de Dieu luttait moins de la main et des armes que de la voix et de la langue : c'est en répandant sa prière devant Dieu qu'il terrassait ses ennemis. Ainsi donc toi de même, si tu veux vaincre tes ennemis, élève tes actions, crie vers Dieu, comme dit l'Apôtre : « Soyez assidus à la prière, y redoublant de vigilanceⁿ. » Voilà le combat du chrétien qui triomphe de l'ennemi.

Je crois aussi que par cette figure Moïse symbolise deux peuples : l'un est un peuple venu des nations : il élève les mains de Moïse et les dresse, c'est-à-dire il porte bien haut tout ce qu'a écrit Moïse, il en situe l'interprétation à un niveau sublime, et par là remporte la victoire. L'autre est celui qui n'élève pas les mains de Moïse, ne les soulève pas loin de la terre, n'envisage chez lui rien d'élevé ni de subtil : il est vaincu et terrassé par ses adversaires.

sont ses paroles et ses prières. » Mais déjà, pour l'explication de *Jer.* 20, 7, « Tu m'as trompé, Seigneur, et j'ai été trompé », Origène avait invoqué une tradition juive « qui est venue jusqu'à nous par un homme qui avait fui à cause de sa foi au Christ, et parce qu'il avait quitté la Loi pour quelque chose de plus haut, et qui était venu là où nous résidions. » In *Jer. hom.* 20, 2, 13 s., *SC* 238, p. 256. Le traducteur P. Nautin note : « Sur ce fils de Rabbin qui avait émigré de Palestine à Alexandrie après sa conversion au christianisme, et dont Origène fait souvent mention dans ses œuvres, voir surtout, en dehors du passage présent, l'*Ep. à Jules l'Africain*, 7 début. » Mais voir, maintenant, *Lettre d'Origène à Africanus* 11 (7), *SC* 302, p. 538 s. et la note 2. On connaît, par ailleurs, l'ancien

5. Post haec venit ad montem Dei Moyses et ibi occurrit ei Iothor socer suus^a. At ille *exiit ei obviam* de castris, et non eum ducit ad montem Dei, sed *ducit eum ad tabernaculum suum*^b. Non enim poterat sacerdos Madian ascendere ad montem Dei, sed nec in Aegyptum descendere potuit vel ipse vel uxor Moysi, sed nunc ad eum venit cum filiis eius. Non enim potest descendere in Aegyptum et subire agones aegyptios, nisi qui fuerit athleta probabilis et talis qualem dicit Apostolus, quia : *Omnis qui in agone contendit, ab omnibus*
 10 *contines est; et illi quidem, ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptibilem. Ego igitur sic curro, non quasi in incertum; sic pugno, non quasi aëra verberans*^c.

Moyses ergo, quia magnus erat et potens athleta, descendit in Aegyptum, descendit ad agonas et exercitia
 15 virtutum. Sed et Abraham descendit in Aegyptum^d, quia erat et ipse magnus et potens athleta. Nam de Iacob quid dicam, qui ipso nomine athleta est? Luctator enim et supplantator interpretatur. Et ideo cum descendisset in *septuaginta quinque animabus*^e in Aegyptum Iacob, factus est
 20 *sicut stellae caeli in multitudinem*^f. Sed non omnes qui descendunt in Aegyptum, ita pugnant et ita expediunt agonas, ut *in multitudinem* fiant et *ut stellae caeli* mutipli-centur. Aliis in contrarium cedit descendisse in Aegyptum.

5 a. Ex. 18 || b. Cf. Ex. 18, 7 || c. I Cor. 9, 25-26 || d. Cf. Gen. 12, 10 || e. Cf. Gen. 46, 27 || f. Cf. Hébr. 11, 12

article de G. Bardy «Les traditions juives dans l'œuvre d'Origène», *RB* 34 (1925), p. 221-226.

1. Explication analogue de la «descente», dans *Sel. in Gen.* 46, 5, *PG* 12, 138 D s.; mais différente dans *In Gen. hom.* 15, 1, *SC* 7 bis, p. 350 s.; là sont réunis «dans une courte concordance des passages qui mentionnent une montée et une descente»; les auditeurs sont invités «à pousser plus loin la recherche. On devine par là que des concordances écrites de ce genre n'avaient rien d'exceptionnel. Voir plus bas, p. 361 (15, 4), le même conseil à propos de Jacob et Israël», note le P. Doutreleau, p. 352 s.

Jéthro rencontre Moïse

5. Après cela, Moïse se rendit à la montagne de Dieu. Jéthro, son beau-père, y vint à sa rencontre^a. Mais Moïse «sortit au-devant de lui», hors du camp. Au lieu de le conduire à la montagne de Dieu, «il le conduisit à sa tente^b». C'est que le prêtre de Madian ne pouvait monter à la montagne de Dieu, pas plus que n'avaient pu descendre en Égypte ni lui, ni la femme de Moïse; mais à présent, il y vient avec ses fils. Car on ne peut descendre en Égypte et affronter les luttes des Égyptiens, à moins d'être un athlète éprouvé¹, comme celui dont parle l'Apôtre : «Qui combat dans la lutte se prive de tout; mais eux, c'est pour recevoir une couronne corruptible, nous, une couronne incorruptible. Et moi, c'est bien ainsi que je cours, non comme à l'aventure; c'est ainsi que je fais du pugilat, non comme si je cognais dans le vide^c.»

Athlètes

Donc Moïse, parce qu'il était un grand et puissant athlète, descendit en Égypte; il descendit pour les luttes et les exercices des vertus. De plus, Abraham descendit en Égypte^d, parce qu'il était lui aussi un grand et puissant athlète. Et que dire de Jacob, athlète par son nom même? Car on l'interprète celui qui lutte et celui qui supplante². C'est pour cela qu'après être descendu en Égypte «avec soixante-quinze âmes^e», Jacob devint «comme les étoiles du ciel innombrables^f». Mais tous ceux qui descendent en Égypte ne combattent point ni ne mènent à bien les luttes de manière à devenir innombrables et à se multiplier comme les étoiles du ciel. Pour certains, la descente en Égypte a un effet

2. «C'est le lutteur, celui qui s'entraîne encore et joue du talon (*Gen* 27, 36), celui qui porte le nom de Jacob, ce n'est pas le vainqueur définitif.» PHILON, *De migr. Abr.* 201 (200), tr. J. Cazeaux. cf. WUTZ, 19, etc.

Scio ego Ieroboam fugientem a Salomone descendisse in
 25 Aegyptum, et non solum non crevisse *in multitudinem*, sed
 et scidisse et corrupisse populum Dei, quia descendens in
 Aegyptum accepit a Susachim rege *uxorem Thecimenae*
uxoris eius sororem^g.

Sed interim venit Iothor ad Moysen, adducens secum
 30 filiam suam, uxorem Moysi, et filios eius. *Et venit*, inquit,
Aaron et omnes presbyteri Istrabel manducare panem cum socero
Moysi in conspectu Dei^h. Non omnes panem manducant *in*
conspectu Dei, sed qui *presbyteri* sunt, qui seniores, qui
 35 perfecti sunt et meritis probati, ipsi manducant panem in
 conspectu Dei; qui observant illud quod Apostolus dicit
 ut : *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia ad*
*gloriam Dei facite*ⁱ. Omne ergo quod faciunt, sancti *in*
conspectu Dei faciunt; peccator a conspectu Dei fugit.
 Denique scriptum est quia Adam, postquam peccavit, fugit
 40 *a conspectu Dei* et interrogatus respondit : *Audiui*, inquit,
vocem tuam, et abscondi me, quia eram nudus^l. Sed et Cain,
 posteaquam pro parricidio condemnatus a Deo est, *exiit*,
 inquit, *a facie Dei, et habitavit in terra Nain*^k. *Exiit* ergo *a*
facie Dei qui indignus est conspectu Dei. Sancti autem et
 45 manducant et bibunt *in conspectu Dei* et omnia quae agunt,
in conspectu Dei agunt.

Ego amplius adhuc locum praesentem discutiens, video
 quia qui plenior scientiam Dei accipiunt et plenius
 divinis imbuti sunt disciplinis, isti, etiam si malum faciunt,
 50 coram Deo faciunt et in conspectu eius faciunt, sicut ille
 qui dixit : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci*^l. Quid ergo

g. III Rois 12, 24 || h. Ex. 18, 5. 12 || i. I Cor. 10, 31 || j. Gen. 3, 8 ||
 k. Gen. 4, 16 || l. Ps. 50, 6

3. Après I (III) Rois 12, 24, la LXX insère une péricope de
 23 versets où se trouve, entre autres, le récit auquel fait allusion
 Origène, cf. CRAMPON.

4. Cf. *In Jer. hom.* 16, 4 fin, SC 232, p. 142 s.; *In Lev. hom.* 5, 3, 14 s.,
 et *hom.* 14, 3, 65 s. : SC 286, p. 214 s., et SC 287, p. 240 s.

contraire. Je sais que Jéroboam, fuyant Salomon, descendit
 en Égypte : au lieu de croître en multitude, il divisa et
 corrompit le peuple de Dieu³, parce que, descendu en
 Égypte, il reçut du roi Susachim, « la sœur de sa femme
 Thécimène, comme épouse^g. »

« Sous le regard de Dieu »

Entre temps, Jéthro est venu vers
 Moïse, amenant avec lui sa fille,
 épouse de Moïse, et ses fils. « Aaron
 et tous les anciens d'Israël vinrent manger le pain avec le
 beau-père de Moïse, sous le regard de Dieu^h. »

Tous ne mangent pas le pain « sous le regard de Dieu » ;
 ceux qui sont « presbytres », anciens, qui sont parfaits et
 d'un mérite éprouvé, voilà ceux qui mangent le pain sous le
 regard de Dieu ; ils observent ce que dit l'Apôtre : « Soit
 que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous
 fassiez, faites tout pour la gloire de Dieuⁱ. » Tout ce que
 font les saints, ils le font sous le regard de Dieu ; le pécheur
 fuit loin du regard de Dieu⁴. Par exemple, il est écrit
 qu'Adam, après qu'il eut péché, a fui loin du regard de
 Dieu ; et qu'interrogé, il répondit : « J'ai entendu ta voix, et
 je me suis caché parce que j'étais nu^l. » De plus, Caïn, après
 avoir été condamné par Dieu pour son fratricide, « se retira
 loin de la face de Dieu, et il habita dans la terre de Naïn^k. »
 On s'éloigne donc de la face de Dieu quand on est indigne
 du regard de Dieu. Les saints, eux, mangent et boivent
 sous le regard de Dieu.

Fouillant davantage encore le texte présent, je vois que
 ceux qui reçoivent une science de Dieu plus complète et
 sont plus profondément imprégnés des enseignements
 divins, ceux-là, même s'ils font le mal, le font en présence
 de Dieu, le font sous son regard, comme celui qui a dit :
 « Contre toi, toi seul, j'ai péché ; j'ai fait le mal en ta

plus habet qui malum coram Deo facit? Quod continuo paenitet et dicit : *Peccavi*^m. Qui autem discedit a conspectu Dei nescit converti et peccatum paenitendo purgare. Hoc ergo interest malum coram Deo facere et a Dei conspectu discessisse peccantem.

6. Sed, ut video, Iothor non frustra venit ad Moysen nec frustra manducavit panem cum senioribus populi *in conspectu Domini*. Dat enim consilium Moysi probabile satis et utile, ut eligat viros et constituat principes populi *viros Deum colentes, viros potentes et odientes superbiam*^a. Tales enim oportet esse principes populi, qui non solum superbi non sint, sed et oderint superbiam, id est ut non solum ipsi absque vitio sint, sed et in aliis oderint vitia; non homines dico odisse, sed vitia.

10 *Et ordinabis, inquit, eos tribunos et centuriones et quinquagenarios et decanos, et iudicabunt populum omni hora. Verbum autem, quod gravius fuerit, referent ad te*^b.

Audiant principes populi et presbyteri plebis quia debent omni hora populum iudicare, semper et sine intermissione sedere in iudicio, dirimere lites, reconciliare dissidentes, in gratiam revocare discordes. Discat unusquisque ex Scripturis sanctis officium suum. Moyses, inquit, ut sit in his quae ad Deum sunt^c, et verbum Dei edisserat populis, ceteri autem principes, quos appellant *tribunos* – tribuni enim ex eo dicuntur quod tribui praesint –, ceteri ergo *tribuni* vel *centuriones* vel *quinquagenarii* praesint minoribus iudiciis, quae ad singulos quosque pertinent dirimentes.

m. II Sam. 12, 13

6 a. Cf. Ex. 18, 21 || b. Cf. Ex. 18, 21-22 || c. Cf. Ex. 18, 19

présence¹.» Quel avantage y a-t-il donc à faire le mal en présence de Dieu? C'est de se repentir aussitôt et de dire : «J'ai péché^m.» Mais quand on s'éloigne du regard de Dieu, on ne sait pas se convertir, ni se purifier du péché par le repentir. Voilà donc la différence entre faire le mal en présence de Dieu, et s'éloigner du regard de Dieu en péchant.

Le conseil de Jéthro

6. Mais, à ce que je vois, ce n'est pas en vain que Jéthro est venu vers Moïse, ni en vain qu'il a mangé le pain avec les anciens du peuple «sous le regard du Seigneur». Car il donne à Moïse le conseil fort louable et utile de choisir des hommes, d'établir comme chefs du peuple «des hommes honorant Dieu, des hommes forts et haïssant l'orgueil^a». Tels doivent être les chefs du peuple : non seulement sans orgueil, mais haïssant l'orgueil¹; c'est-à-dire non seulement exempts de vices eux-mêmes, mais haïssant les vices chez les autres : je ne dis pas haïssant les hommes, mais les vices.

«Tu les établiras comme tribuns, centurions, chefs de cinquante, chefs de dix, et ils jugeront le peuple à toute heure. Toute affaire grave, ils la porteront devant toi^b.»

Que les chefs du peuple, les presbytres des fidèles écoutent bien : ils doivent à toute heure juger le peuple, toujours et sans relâche siéger au tribunal, trancher les différends, réconcilier les gens séparés, rappeler à l'amitié ceux qui sont en désaccord. A chacun d'apprendre son devoir des saintes Écritures! Moïse, pour être aux affaires de Dieu^c, expliquer aux foules la parole de Dieu; les autres chefs qu'on appelle tribuns – ainsi nommés parce qu'ils président à une tribu –, les autres donc, tribuns, centurions, chefs de cinquante, pour présider aux jugements de moindre importance, tranchant les cas regardant chaque particulier.

1. Contre l'orgueil «sacerdotal», cf. *In Ex. hom.* 9, 2, *GCS* 8, p. 409, 12 s.

Puto autem hanc ipsam figuram non solum in praesenti
 25 saeculo Ecclesiae datam, verum etiam in futuro saeculo
 servandam. Audi denique Dominus quid dicat in Evan-
 gelio : *Cum sederit*, inquit, *Filius hominis super thronum gloriae*
suae, sedebitis et vos super duodecim thronos iudicantes duodecim
tribus Istrahel^d. Vides ergo quia non solum Dominus
 30 iudicat, cui *omne iudicium Pater dedit*^e, sed constituit sibi et
 alios principes qui iudicent populum de minoribus causis,
verbum autem quod gravius fuerit referant ad ipsum. Idcirco
 dicebat et Dominus de quodam quidem quia *reus erit*
consilio, de alio autem : *Reus erit iudicio*, et de alio : *Reus erit*
 35 *gehennae ignis*^f. Sed et de verbo otioso dicimur praestaturi
 rationem^g et non dixit quia Deo praestabimus rationem,
 sicut de periurio dicit : *Reddes autem Domino iuramenta tua*^h.
 Verum et *regina Austri surget in iudicio cum viris generationis*
*huius et condemnabit eos*ⁱ : ecce et aliud iudicii genus. *Qui*
 40 *habet aures audiendi, audiat*^j. Haec enim omnia typus et *umbra*
 sunt caelestium et imago *futurorum*^k. Verum sicut scriptum
 legimus quia *non satiatur oculus videndo nec auris audiendo*^l, nec
 nos satiari possumus intuendo et considerando quae scripta
 45 modis.

d. Matth. 19, 28 || e. Cf. Jn 5, 22 || f. Matth. 5, 22 || g. Cf. Matth. 12, 36 || h. Matth. 5, 34 || i. Cf. Matth. 12, 42 || j. Matth. 13, 43 || k. Cf. Col. 2, 17 || l. Cf. Eccl. 1, 8

2. Au sens littéral de l'Évangile, il s'agit moins d'une opposition que d'une progression. « Dans la première 'antithèse', Jésus ne condamne pas seulement le meurtre, mais 'en plus' toute colère qui s'extériorise dans la parole. Alors il progresse graduellement de la parole de colère à l'offense et à l'offense grave, de même que, dans une gradation correspondante, il progresse du tribunal ordinaire (*kerisis*), le tribunal local (composé de 23 membres), au *synedrium* (avec 71 membres), et à la géhenne (l'enfer). » F. MUSSNER, *Traité sur les Juifs*, p. 203. Origène transpose : dans le siècle présent et pour le siècle futur... — « Le même texte de saint Matthieu est cité ailleurs, mais un peu autrement

**Figure valant aussi
pour le siècle
à venir** Or je pense que cette figure non
seulement est donnée à l'Église dans
le siècle présent, mais encore doit
être conservée dans le siècle futur.

Écoute par exemple ce que dit le Seigneur dans l'Évangile : « Lorsque le Fils de l'homme siègera sur son trône de gloire, vous siégerez vous aussi sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël^d. » On le voit : non seulement le Seigneur juge, lui à qui le Père « a remis tout le jugement^e » : il a institué encore d'autres chefs qui jugeraient le peuple pour des causes de moindre importance, mais « porteraient devant lui toute affaire grave ». Pour cette raison, le Seigneur disait de quelqu'un² : « Il sera passible du conseil » ; d'un autre : « Il sera passible du tribunal » ; d'un autre : « Il sera passible de la géhenne du feu^f ». De plus, même pour une parole oiseuse, on dit que nous allons rendre compte^g, mais on n'a pas dit que nous rendrions compte à Dieu, comme pour le parjure : « Mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments^h. » Mais encore « la reine du Midi se lèvera, lors du jugement, avec les hommes de cette génération, et elle les condamneraⁱ » : voilà un autre genre de jugement. « Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende^j ! » Car tout cela est le type et « l'ombre » des réalités célestes, l'image des réalités futures^k. Et, comme nous lisons le texte : « L'œil ne se rassasie pas de voir, ni l'oreille d'entendre^l », nous non plus, nous ne pouvons nous rassasier d'examiner et de contempler les Écritures : par combien de passages elles nous édifient, de combien de manières elles nous instruisent !

commenté, avec référence à *I Cor.* 6, 2, 'in vobis iudicabitur mundus'. C'est la vie même des justes qui sera, pour les douze tribus d'Israël qui auront refusé de croire, un jugement. » (H. DE L.), cf. *In Matth.* 15, 24, *GCS* 10, p. 420, 2 s.

Etenim cum perspicio quod Moyses propheta Deo plenus, cui Deus *facie ad faciem*^m loquebatur, consilium accepit a Iothor sacerdote Madiam, admiratione nimia stuporem mentis incurro. Dicit enim Scriptura : *Et audivit*
 50 *Moyes vocem soceri sui, et fecit quaecumque dixit ei*ⁿ. Non dixit quia mihi Deus loquitur, et quid agere debeam, caelesti ad me sermone defertur, et quomodo consilium ab homine suscipiam et ab homine gentili, alieno a populo Dei?, sed audit vocem eius et facit omnia quae dicit, et non quis
 55 dicat, sed quid dicat, auscultat.

Unde et nos, si forte aliquando invenimus aliquid sapienter a gentilibus dictum, non continuo cum auctoris nomine spernere debemus et dicta, nec pro eo quod legem a Deo datam tenemus, convenit nos tumere superbia et
 60 spernere verba prudentium, sed sicut Apostolus dicit : *Omnia probantes, quod bonum est tenentes*^o. Quis autem hodie eorum qui populis praesunt, non dico si iam aliqua ei a Deo revelata sunt, sed in legis scientia aliquid meriti habet, consilium dignatur inferioris saltim sacerdotis accipere,
 65 nedum dixerim laici, nedum gentilis?

m. Cf. Ex. 33, 11 || n. Ex. 18, 24 || o. I Thess. 5, 21

3. Voir déjà, par exemple, CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* 6, 66, 5 (II 465, 14 St.), note Baehrens. Pour Origène, avec discernement on peut et on doit tirer parti de la philosophie, de la culture et des sciences profanes. Il s'y applique notamment dans le *Contre Celse*, surtout aux livres 6 et 7; mais même ailleurs, au moins en passant. Il les désigne souvent par des expressions bibliques qu'il érige, pour ainsi dire en motifs littéraires; soit qu'il dénonce leur nocivité, «plaies» d'Égypte, cf. *hom.* 4, 6; «idolothytes», d'après saint Paul, ou «nombreuses femmes de Salomon», *In Num. hom.* 20, 3, *GCS* 7, p. 191, 25 s. et 192, 19 s.; soit qu'il reconnaisse et même recommande leur utilisation, «dépouilles des Égyptiens», dans la *Lettre à Grégoire*, *SC* 148, p. 188-191 (mais voir GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, *Remerciement à Origène*, 13-15, *ibid.*, p. 158 et *Introd.* p. 90 et n. 2); «femmes étrangères et concubines» des patriarches, *In Gen. hom.* 11, 2, *SC* 7 bis, p. 202-285; captive «de belle

Le bon conseil des païens

En effet, quand je considère que Moïse, prophète rempli de Dieu, à qui Dieu parlait «face à face^m», accepta un conseil de Jéthro prêtre de Madian, une admiration extrême me jette dans la stupeur. Car l'Écriture dit : «Moïse écouta la voix de son beau-père et fit tout ce qu'il lui avait ditⁿ.» Il n'objecta point : Dieu s'entretient avec moi, et ce que je dois faire m'est dicté par une parole céleste; comment accepter le conseil d'un homme, d'un païen étranger au peuple de Dieu? Mais il écoute sa voix et fait tout ce qu'il dit, attentif non à celui qui parlait, mais à ce qu'il disait.

C'est pourquoi, nous de même, s'il nous arrive parfois de trouver une opinion exprimée avec sagesse par des païens³, nous ne devons pas d'emblée, en même temps que le nom de l'auteur, mépriser aussi ce qu'il dit; et il ne convient pas, sous prétexte que nous détenons la Loi donnée par Dieu, de nous enfler d'orgueil et de mépriser les paroles des sages; mais, comme dit l'Apôtre : «Éprouvez tout, retenez ce qui est bon^o.» Qui donc aujourd'hui, de ceux qui président aux peuples, je ne dis pas s'il a reçu de Dieu quelques révélations, mais s'il a quelque valeur dans la science de la Loi, daigne accueillir un conseil, au moins d'un prêtre inférieur, pour ne rien dire d'un laïc, à plus forte raison d'un païen⁴?

tourneure» dont le sort est prévu par la Loi, *In Lev. hom.* 7, 6, *SC* 286, p. 347 s. Sur la question, voir H. CROUZEL, *Origène et la philosophie* (*Théologie* 52), Paris 1952, p. 78 s., 139-165; pour les thèmes de «la belle captive» et des «dépouilles de l'Égypte» dans la tradition, voir H. DE LUBAC, *EM.* I, 1, p. 290-304.

4. «Ces conseils, si sages, si conformes à ceux de l'apôtre, sont toujours bien actuels. La leçon que nous donne Origène en passant est d'application quotidienne. Ni l'autorité du prêtre en face du laïc, ni l'orthodoxie du fidèle en face de l'incroyant n'ont à craindre de se trouver compromises par une telle attitude ouverte, humble et loyale. Voir notamment, sur quelques aspects des services que les laïcs peuvent

Sed Moyses, qui erat *homo mansuetus super omnes homines*^P, accepit consilium inferioris, ut et formam humilitatis populorum principibus daret et futuri sacramenti designaret imaginem. Sciebat enim futurum quandoque ut
 70 gentiles bonum consilium proferrent apud Moysen, ut bonum et spiritalem intellectum deferrent ad legem Dei; et sciebat quia audiet eos lex et faciet omnia sicut dicunt. *Non potest enim facere lex* sicut Iudaei dicunt, quia *infirmatur lex in carne*^q, id est in littera, et nihil potest secundum litteram
 75 facere : *Nihil enim ad perfectum adduxit lex*^r. Secundum hoc autem consilium quod nos afferimus ad legem, possunt omnia spiritaliter fieri, possunt et sacrificia spiritaliter offerri, quae modo carnaliter non possunt; potest et lex leprae^s spiritaliter servari, quae secundum litteram non
 80 potest. Sic ergo quomodo nos intelligimus, quomodo nos sentimus et consilium damus, omnia facit lex; secundum litteram autem non omnia, sed admodum pauca.

7. Post haec autem cum profectus esset Iothor, et venisset Moyses *ex Raphidin in desertum Sina*, ibique *in columna nubis* descendisset Dominus ad Moysen^a, ut videns populus crederet ei et verba eius audiret, ait Dominus ad
 5 Moysen : *Descende, protestare populo et purifica illos hodie et cras, et lavent vestimenta sua, et sint parati in diem tertium*^b.

Si quis est qui ad audiendum verbum Dei convenit,

p. Nomb. 12, 3 || q. Cf. Rom. 8, 3 || r. Hébr. 7, 19 || s. Cf. Lévi. 12 s.

7 a. Cf. Ex. 19, 2 s. || b. Ex. 19, 10-11

rendre aux clercs, YVES DE MONTCHEUIL, «Le rôle du chrétien dans l'Église», dans *Mélanges théologiques (Théologie 9)*, Paris 1946, p. 113-127.» (H. DE L.). — Plus largement, cf. Y. M.-J. CONGAR, *Sacerdoce et laïcité devant leurs tâches d'évangélisation et de civilisation (Cogitatio fidei 4)*, Paris 1962, p. 265-470, etc.; et mieux encore *Vatican II*, les documents officiels avec leurs commentaires : le décret sur «l'Apostolat des laïcs», *Apostolicam actuositatem*, et ses attaches avec le premier chapitre de la

Mais Moïse, qui était «un homme doux plus que tous les autres^P», accepta le conseil d'un inférieur, pour donner aux chefs des peuples un modèle d'humilité, et d'un mystère à venir esquisser l'image. Il savait, en effet, qu'un jour viendrait où les païens apporteraient un bon conseil à Moïse, attribueraient à la Loi de Dieu son sens véritable et spirituel; il savait que la Loi les écouterait et accomplirait tout ce qu'ils disent. «En effet, la Loi ne peut accomplir» ce que disent les Juifs, car «la Loi est impuissante du fait de la chair^q», c'est-à-dire de la lettre, et elle ne peut rien accomplir selon la lettre : «Car la Loi n'a rien mené à la perfection^r.» Mais selon le conseil que nous apportons à la Loi, tout peut être observé spirituellement, même les sacrifices peuvent être offerts spirituellement, eux qui maintenant ne peuvent l'être charnellement; même la loi de la lèpre^s peut être observée spirituellement, elle qui ne peut l'être selon la lettre. Ainsi donc, selon notre manière de penser, notre manière de sentir et de donner des conseils, la Loi accomplit tout; mais selon la lettre, pas tout, au contraire, très peu de choses.

Double préparation

7. Ensuite Jéthro partit, Moïse vint «de Raphidin au désert de Sina»; et là, «dans une colonne de nuée^a», le Seigneur descendit vers Moïse, pour que le peuple, à cette vue, ait foi en lui et qu'il écoute ses paroles. Alors le Seigneur dit à Moïse : «Descends, rends témoignage au peuple, purifie-les aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs habits et qu'ils soient prêts pour le troisième jour^b.»

Si l'on vient pour entendre la Parole de Dieu, qu'on

constitution pastorale sur «l'Église dans le monde de ce temps», *Gaudium et Spes*, et avec la constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*.

audiat quid praecepit Deus : sanctificatus venire debet ad
audiendum verbum, lavare debet vestimenta sua. Si enim
10 sordida huc detuleris vestimenta, audies et tu : *Amice,*
quomodo introisti huc, non habens indumenta nuptialia ^c? Nemo
ergo potest audire verbum Dei, nisi prius fuerit sanctifi-
catus, id est nisi fuerit *sanctus corpore et spiritu* ^d, nisi
vestimenta sua laverit. Ingressurus est enim paulo post ad
15 coenam nuptialem, manducaturus est de carnibus Agni,
potaturus est poculum salutaris. Nemo intret ad hanc
coenam sordidis vestimentis. Hoc enim et alibi Sapientia
praecepit dicens : *In omni tempore sint vestimenta tua munda* ^e.
Lota sunt enim semel vestimenta tua : cum venisti ad
20 gratiam baptismi, purificatus es corpore, mundatus es ab
omni inquinamento carnis ac spiritus. *Quae ergo Deus*
mundavit, tu immunda ne feceris ^f.

Audi igitur nunc et sanctificationis genus : *Ne accesseritis,*
inquit, *ad mulierem hodie et crastino, ut die tertio audiat verbum*
25 *Dei* ^g. Hoc est quod et Apostolus dicit : *Bonum est homini*
mulierem non tangere ^h, salvo tamen remedio his qui pro
infirmirate sua remedio indigent nuptiali. Verum tamen
consilium audiamus Apostoli dicentis : *Quia tempus breve*
est, superest ut et qui habent uxores, tamquam non habentes
30 *sint, et qui emunt, tamquam non possidentes, et qui utuntur*
hoc mundo, tamquam non utantur. Praeterit enim habitus huius
mundi ⁱ, praeterit temporale regnum, ut perpetuum veniat
et aeternum, sicut et in oratione dicere iubemur : *Adveniat*
regnum tuum ^j, in Christo Iesu Domine nostro, *cui est gloria*
35 *et imperium in saecula saeculorum. Amen* ^k.

c. Matth. 22, 12 || d. Cf. I Cor. 7, 34 || e. Eccl. 9, 8 || f. Cf. Act. 10, 15; 11, 9 || g. Cf. Ex. 19, 15 || h. I Cor. 7, 1 || i. I Cor. 7, 29-31 || j. Matth. 6, 10 || k. Cf. I Pierre 4, 11

1. «Une des rares allusions directes à l'eucharistie qu'on rencontre dans nos Homélies. Celle-ci n'est d'ailleurs pas séparée de l'audition de la parole de Dieu : ce sont là deux modes de réception du même Logos, toujours en continuité dans la pensée d'Origène...» (H. DE L.) – Autres

écoute le précepte du Seigneur : on doit être sanctifié pour
venir entendre la parole, on doit laver ses habits. Car si tu
viens avec des habits sales, tu t'entendras dire, toi aussi :
« Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un vêtement
de noce ^c? » Nul ne peut donc écouter la Parole de Dieu s'il
n'est d'abord sanctifié, c'est-à-dire s'il n'est « saint de corps
et d'esprit ^d », s'il n'a lavé ses habits. Car il va bientôt entrer
au banquet nuptial, manger de la chair de l'Agneau, boire
de la coupe du salut ¹. Que nul n'entre à ce banquet avec
des habits sales. C'est ce que d'ailleurs ordonne aussi la
Sagesse : « En tout temps que tes habits soient propres ^e. »
Tes habits furent lavés une fois : quand tu es venu à la
grâce du baptême, tu fus purifié de corps, tu fus débarrassé
de toute souillure de la chair et de l'esprit. « Ce que Dieu a
purifié, toi, ne le rends pas souillé ^f. »

Écoute maintenant un autre genre de sanctification :
« N'approchez pas de la femme aujourd'hui et demain, afin
d'entendre le troisième jour la parole de Dieu ^g. » Ce que dit
aussi l'Apôtre : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher
la femme ^h », sauf en guise de remède pour ceux qui, en
raison de leur faiblesse, ont besoin du remède du mariage.
Écoutons cependant le conseil de l'Apôtre : « Le temps est
court. Désormais, que ceux qui ont une femme soient
comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui achètent, comme
s'ils ne possédaient pas, ceux qui usent de ce monde,
comme s'ils n'en usaient pas. Car elle passe la figure de ce
monde ⁱ. » Il passe le royaume temporel, pour que vienne le
royaume perpétuel et éternel, comme on nous invite à dire
dans la prière : « Que vienne ton royaume ^j ! », dans le Christ
Jésus notre Seigneur, « à qui sont gloire et puissance pour
les siècles des siècles. Amen ^k. »

passages : *infra, hom.* 13, 3, 70 s.; *In Jer. hom.* 19, 13, 46-59, SC 238, p. 228 s., et n. 2; *In Lev. hom.* 13, 5, 52, SC 287, p. 220 s., et n. 3; CC 8, 33, 23 s. et 57, 18 s., SC 150, p. 246 s. et n. 1, et p. 304 s.

**De uultu Moysi glorificato, et de uelamine
quod ponebat in facie sua**

1. Lectio nobis Exodi recitata est quae nos ad intelligentiae inquisitionem uel incitet uel repellat. Incitat mentes studiosas et liberas; desides et occupatas repellit. Scriptum est enim quia: *Vidit Aaron et omnes filii Istrabel Moysen, et erat glorificata facies eius et color uultus eius, et timuerunt accedere ad illum*^a. Et post pauca: *Ponebat, inquit, Moyses super faciem suam uelamen. Cum autem introiret in conspectu Domini, ut loqueretur illi, deponebat uelamen*^b.

Haec autem Apostolus disserens magnifico illo sensu quo in ceteris utitur, de quo dixit: *Nos autem sensum Christi habemus*^c, ait: *Quod si ministerium mortis in litteris formatum in lapidibus fuit ad gloriam, ita ut non possent intendere filii Istrabel in faciem Moysi propter gloriam uultus eius, quae aboletur: quomodo non magis ministerium spiritus erit in gloria*^d? Et iterum paulo post dicit: *Et non sicut Moyses uelamen ponebat super faciem suam, ut non intenderent filii Istrabel in faciem uultus eius. Obtusi sunt enim sensus eorum; usque in hodiernum enim, cum legitur Moyses, uelamen est positum super cor eorum*^e.

Quis non admiretur mysteriorum magnitudinem? quis non pertimescat notam cordis obtusi? Glorificata est

1 a. Ex. 34, 30 || b. Ex. 34, 33-34 || c. I Cor. 2, 16 || d. II Cor. 3, 7-8 || e. II Cor 3, 13-15

1. Voir la note complémentaire 12.

**Le visage de Moïse rayonnant de gloire, et le voile
qu'il mettait sur sa face**

**Le visage
de Moïse,
rayonnant et voilé**

1. Le passage de l'Exode qu'on nous a lu nous stimule à la recherche du sens ou nous décourage. Il stimule les esprits studieux et libres; il décourage les esprits paresseux et pleins d'eux-mêmes. En effet, il est écrit: «Aaron et tous les fils d'Israël virent Moïse, et voici que rayonnaient de gloire sa face et la couleur de son visage, et ils eurent peur de s'avancer vers lui^a.» Et peu après: «Moïse plaçait un voile sur son visage. Mais quand il entra devant le Seigneur pour parler avec lui, il ôta le voile^b.»

Ce passage, l'Apôtre, l'interprétant avec ce sens magnifique qu'il applique à tous les autres, dont il a dit: «Nous avons, nous, le sens du Christ^c», déclare: «Si le ministère de mort, gravé en lettres sur des pierres¹, a été entouré d'une gloire telle que les fils d'Israël ne pouvaient fixer la face de Moïse, en raison de la gloire de son visage, vouée à l'abolition, comment le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus entouré de gloire^d?» Et il ajoute peu après: «Et non point comme Moïse, qui mettait un voile sur sa face, pour que les fils d'Israël ne fixent pas la face de son visage. Leurs sens, en effet, se sont émoussés; car jusqu'à ce jour, à la lecture de Moïse, un voile est posé sur leur cœur^e.»

Qui n'admirerait la grandeur de ces mystères? Qui ne redouterait d'être qualifié de cœur émoussé? Le visage de

facies Moysi, sed non poterant intendere in faciem uultus eius filii Istrahel, non poterat intendere populus synagogae. Si quis autem conuersionem et uitam potest habere eminentiorem quam reliquum uulgus, iste potest intueri
 25 gloriam uultus eius. Et nunc enim, sicut dicit Apostolus, *uelamen est positum in lectione Veteris Testamenti*, et nunc Moyses glorificato uultu loquitur, sed gloriam quae est in uultu eius non possumus intueri. Idcirco autem non possumus quia adhuc populus sumus, et nihil studii, nihil
 30 meriti plus quam reliqua plebs habemus.

Verum quia dicit sanctus Apostolus : *Id ipsum autem uelamen in lectione Veteris Testamenti manet*^f, amputaret nobis omnem intelligentiae spem tanti et talis Apostoli prolata sententia, nisi addidisset : *Cum autem quis conuersus fuerit ad*
 35 *Dominum, auferetur uelamen*^g. Igitur causam auferendi uelaminis conuersionem nostram esse dicit ad Dominum. Ex quo colligenda sunt nobis indicia, quod, donec legentes Scripturas diuinas latet nos intellectus, donec obscura sunt nobis et clausa quae scripta sunt, nondum conuersi ad

f. II Cor. 3, 14 || g. II Cor. 3, 16

2. Voile de Moïse, voile de l'Ancien Testament, de sa lettre ou de sa lecture, voile posé sur le cœur et ôté par la seule conversion au Seigneur : telles sont les acceptions de l'expression paulinienne sans cesse reprises par Origène, dont la dernière se prête spécialement, comme dans notre homélie, aux exhortations pastorales du prédicateur. Voir *In Lev. hom.* 1, 1, 40 s., *SC* 286, p. 68, et surtout la note complémentaire 11, avec ses références. Mais que de passages rappellent *II Cor.* 3, 15-18 : « Tant qu'on ne se convertit pas à l'intelligence spirituelle, un voile est posé sur le cœur ; par ce voile, c'est-à-dire par une intelligence plus grossière, l'Écriture, selon ce que l'on dit ou pense, est elle-même voilée ; tel était le voile posé sur le visage de Moïse, lorsqu'il parlait au peuple, c'est-à-dire lorsque la Loi est lue à la foule. Mais si nous nous tournons vers le Seigneur, là où est aussi la Parole de Dieu, là où l'Esprit-Saint révèle la science spirituelle, alors le voile est ôté, et alors, 'la face dévoilée', nous contempons dans les Écritures saintes 'la

Moïse est rayonnant de gloire ; mais les fils d'Israël ne pouvaient fixer la face de son visage, le peuple de la Synagogue ne le pouvait pas. Mais, si on a une conduite et une vie supérieures au reste de la foule, on peut contempler la gloire de son visage. Aujourd'hui, en effet, comme dit l'Apôtre, « un voile a été mis pour la lecture de l'Ancien Testament » : aujourd'hui encore Moïse parle avec un visage rayonnant de gloire, mais la gloire qui est sur son visage, nous ne pouvons la contempler. Nous ne le pouvons pas, pour la raison que nous sommes encore peuple, et n'avons pas plus de zèle ni de mérite que le reste de la foule.

Mais, quand le saint Apôtre dit : « Ce même voile demeure pour la lecture de l'Ancien Testament^f », la déclaration de l'illustre Apôtre nous ôterait tout espoir d'intelligence, s'il n'avait ajouté : « C'est quand on se convertit au Seigneur que le voile est ôté^g. » C'est dire que la cause de l'enlèvement du voile est notre conversion au Seigneur². De là, nous pouvons inférer : tant que, à la lecture des Écritures divines, l'intelligence nous échappe, tant que nous reste obscur et fermé le texte écrit, nous ne

gloire du Seigneur'. » *De princ.* 1, 1, 2, *SC* 252, p. 92, 53 s. Dans le début de son œuvre, mais aussi à la fin, cf. entre autres *CC* 4, 50, 5 s., et 5, 60, 8 s., etc., *SC* 136, p. 312 s., et *SC* 147, p. 164 s.; et maintes fois dans l'entre-deux. La plupart des citations sont indiquées ou analysées par H. CROUZEL, *SC* 253, p. 22, n. 9; *Image*, p. 232-235; *Connaissance*, p. 419 et *passim* (voir l'Index scripturaire). Signalons, pour nous borner aux homélies, *In Jer. hom.* 5, 8, 3 s., *SC* 232, p. 298 s.; *In Gen. hom.* 6, 1, 27 s., *SC* 7 bis, p. 184 s.; *In Ex. hom.* 12, 1, 26 s.; 2, 37; 4, 2.8 s. 40; *In Lev. hom.* 1, 1, 8; *hom.* 4, 7, 48 s.; *hom.* 6, 1, 3 s.; *hom.* 8, 5, 36; *hom.* 13, 2, 2 s., *SC* 286, p. 66 s., 188 s., 268 s.; *SC* 287, p. 28 s., 200 s.; *In Num.* 7, 2 et *In Jos.* 9, 4, *GCS* 7, p. 40, 27 et p. 349, 20; *In Ex. hom.* 14, 2, *GCS* 8, p. 452, 17 s.; *In Lc. hom.* 16, 1 fin, *SC* 87, p. 338.

40 *Dominum sumus. Si enim conuersi essemus ad Dominum, sine dubio auferabatur uelamen.*

2. Sed et hoc ipsum *conuerti ad Dominum* quale sit, uideamus. Et ut euidentius scire possimus quid sit conuersus, dicendum nobis prius est quid sit auersus. Omnis qui, cum recitantur uerba legis, communibus
5 *fabulis occupatur, auersus est. Omnis qui, cum legitur Moyses^a, de negotiis saeculi, de pecunia, de lucris sollicitudinem gerit, auersus est. Omnis qui possessionum curis stringitur et diuitiarum cupiditate distenditur, qui gloriae saeculi et mundi honoribus studet, auersus est. Sed et qui*
10 *ab his quidem uidetur alienus, assistit autem et audit uerba legis et uultu atque oculis intentus, corde tamen et cogitationibus euagatur, auersus est.*

Quid ergo est conuerti? Si his omnibus terga uertamus, et studio, actibus, mente, sollicitudine, uerbo Dei operam
15 *demus, in lege eius die ac nocte meditemur^b, omissis omnibus Deo uacemus, exerceamur in testimoniis eius^c, hoc est conuersum esse ad Dominum. Tu si uoueris filium tuum scire litteras, quas liberales uocant, scire grammaticam uel rhetoricam disciplinam, numquid non ab omnibus eum*
20 *uacuum et liberum reddis, numquid non omissis ceteris huic uni studio dare operam facis, paedagogos, magistros, libros, impensas, nihil prorsus deesse facis, quoadusque perfectum propositi studii opus reportet? Quis nostrum ita se ad diuinae legis studia conuertit, quis nostrum ita*
25 *operam dedit? quis tanto studio ac labore diuinas quaerit litteras quanto quaesiuit humanas?*

2 a. Cf. II Cor. 3, 15 || b. Cf. Ps. 1, 2 || c. Cf. Ps. 118, 24 et 48

3. «Les Juifs s'appliquent à la lettre de la Loi, ne voient pas la gloire, mais regardent seulement le voile; ceux qui accèdent à la grâce de l'Esprit très Saint sont libérés du voile et contemplant la gloire dont est investi Moïse.» THÉODORE, *Qu. in Ex.* 69, PG 80, 206 A.

sommes pas encore convertis au Seigneur. Car si nous étions convertis au Seigneur, nul doute que le voile serait ôté³.

Se divertir, se convertir

2. Mais voyons en quoi consiste le fait même de «se convertir au Seigneur». Et pour savoir plus clairement ce que veut dire se convertir, il nous faut d'abord dire ce que c'est que se divertir. S'occuper de fables profanes, quand on lit les paroles de la Loi, c'est se divertir. S'inquiéter des affaires du siècle, d'argent, de gains, quand on lit Moïse^a, c'est se divertir. Être étreint des soucis de ce qu'on possède, et gonflé de la convoitise des richesses, être avide de la gloire du siècle et des honneurs du monde, c'est se divertir. De plus, même étranger en apparence à tout cela, assister à la lecture et entendre les paroles de la Loi, le visage et les yeux attentifs, mais vagabonder de cœur et de pensées, c'est se divertir.

Qu'est-ce alors que se convertir? Quand on tourne le dos à tout cela, et qu'on applique son zèle, ses actions, son esprit, sa sollicitude à la parole de Dieu, quand «on médite jour et nuit sa Loi^b» et que, toutes affaires cessantes, on s'occupe de Dieu et s'adonne à ses témoignages^c, on se convertit au Seigneur. Veut-on qu'un fils apprenne les lettres profanes, la grammaire ou la rhétorique? Est-ce qu'on ne le rend pas exempt et libre de tout? Est-ce qu'on ne fait pas en sorte que, omettant tout le reste, il se consacre à cette unique étude, et que pédagogues, maîtres, livres, dépenses, absolument rien ne fasse défaut, jusqu'à ce qu'il obtienne la réussite parfaite de l'étude proposée? Qui d'entre nous se convertit de la sorte à l'étude de la Loi divine, qui d'entre nous s'y consacre de la sorte? Qui donc cherche à connaître les lettres divines avec autant d'étude et de travail qu'il a mis à connaître les lettres humaines?

Et quid conquerimur, si, quod non discimus, ignoramus? Aliqui uestrum, ut recitari audierint quae leguntur, statim discedunt. Nulla, ex his quae lecta sunt, inquisitio ad
 30 inuicem, nulla collatio, nusquam memoria mandati illius quo te diuina lex commonet: *Interroga patres tuos et dicent tibi, presbyteros tuos et adnuntiabunt tibi*^d. Alii ne hoc ipsum quidem patienter exspectant usque dum lectiones in Ecclesia recitentur. Alii uero nec si recitentur
 35 sciunt, sed in remotioribus dominicae domus locis saecularibus fabulis occupantur. De quibus ego ausus sum dicere quia, *cum legitur Moyses, iam non uelamen super cor eorum*^e, sed paries quidam et murus est positus.

Si enim ille qui adest, qui audit et intentus est, et quae
 40 audit retractat et discutit, et quae assequi non potest percontatur et discit, uix potest ad libertatem scientiae peruenire: ille qui abscondit aures suas ne audiat, et terga in faciem legentis obuertit, quomodo dicendus est uelamen habere superpositum cordi, ad quem ne ipsum
 45 quidem uelamen litterae, quo sensus uelatur, qui est sonus uocis, accessit? Euidens igitur figura est quomodo gloriosa efficitur facies Moysi; habent enim gloriam ea quae loquitur, sed haec tegitur et occultatur, et est omnis gloria eius intrinsecus.

3. Illud quoque intueri quale sit, quod in lege uultus quidem Moysi glorificatus refertur, licet uelamine conte-

d. Deut. 32, 7 || e. II Cor. 3, 15

1. «Comme les prédicateurs de tous les temps, Origène avait souvent à se plaindre de ses auditeurs, — ou des absents.» (H. DE L.). Voir ses fréquents reproches d'inattention, d'inconstance et d'oubli. Par exemple encore, *infra, hom.* 13, 3, 16 s.; cf. *In Gen. hom.* 10, 1, 29 s. (23); *hom.* 11, 3, 51 s.: *SC 7 bis*, p. 256 s. et 288 s.; *In Lev. hom.* 3, 7, 7 s.; *hom.*

A quoi est due l'ignorance Et pourquoi se plaindre d'ignorer ce que l'on n'a point appris? Certains d'entre vous, à peine ont-ils entendu la lecture, s'en vont aussitôt. Aucune question l'un à l'autre sur ce qu'on a lu, aucun entretien, nulle part le souvenir du précepte par lequel nous exhorte la Loi divine: «Interroge tes pères, et ils te diront, tes anciens, et ils t'informeront^d.» D'autres n'ont même point la patience d'attendre que les lectures soient faites dans l'Église. Et d'autres ne savent pas si on en fait, mais dans les coins les plus reculés de la maison du Seigneur, ils s'occupent des fables du siècle. De ceux-là, j'ose dire: «Quand on lit Moïse», ce n'est pas un voile qui leur est posé sur le cœur^e, mais une paroi et un mur¹.

En effet, si être présent, écouter, être attentif, réviser ce qu'on a entendu et l'examiner, questionner sur ce qu'on n'a pu suivre et l'apprendre, c'est à peine pouvoir parvenir à la liberté de la science, comment, lorsqu'on se bouche les oreilles pour ne pas entendre, et qu'on tourne le dos devant le lecteur, peut-on dire qu'on a un voile mis sur le cœur, alors que le voile de la lettre par lequel le sens est couvert, à savoir le son de la voix, n'est pas même arrivé jusqu'à soi? Claire est donc la figure de la manière dont le visage de Moïse devient rayonnant de gloire: ce qu'il dit est plein de gloire, mais elle est couverte et cachée, et toute sa gloire est à l'intérieur.

Dans la Loi, gloire partielle de Moïse 3. Considère aussi ce que veut dire ce fait: dans la Loi, on rapporte que le visage de Moïse rayonne de gloire, bien qu'il soit couvert d'un voile; mais on dit que sa

9, 5, 116 s. et 7, 66 s. et 8, 76 s.: *SC 286*, p. 150 s., *SC 287*, p. 94 s., 104 s., 112 s.; *In Jos. hom.* 1, 7, *SC 71*, p. 112 s.

gatur; manus autem eius *intra sinum* missa *leprosa facta* memoratur *sicut nix*^a.

5 In quo mihi uidetur forma totius legis plenissime designari; in uultu enim eius sermo legis, in manu opera designantur. Quia ergo *ex operibus legis nullus erat iustificandus*^b nec aliquem *ad perfectum*^c adducere poterat lex, idcirco manus Moysis leprosa fit et in sinum reconditur tamquam
10 nihil perfecti operis habitura; facies uero eius glorificata est, sed uelamine tegitur, quia sermo eius habet scientiae gloriam, sed occultam. Vnde et propheta dicit: *Nisi audieritis occulte, plorabit anima uestra*^d, et Dauid dicit: *Incerta et occulta sapientiae tuae manifestasti mihi*^e.

15 In lege ergo Moyses solam faciem habet glorificatam, neque manus eius habent gloriam, immo potius et contumeliam; sed neque pedes. Denique soluere iubetur calciamentum suum^f, sic nulla erat gloria in pedibus eius; licet et hoc fieret non sine alicuius forma mysterii; nouissima
20 namque pars hominis pedes sunt. Ostendebatur ergo quod in nouissimis temporibus solueret Moyses calciamentum suum, ut alius acciperet sponsam, et illa uocaretur *domus discalciati*^g *usque in hodiernum diem*^h.

25 Nihil ergo aliud in lege gloriosum habet Moyses nisi solam faciem; in Euangeliis autem totus glorificatur ex integro. Audi enim quid dicat in Euangeliis: *Cum adscendisset Iesus in montem excelsum, assumens secum Petrum et Iacobum et Iohannem et transformatus est ibi coram ipsis; et ecce, apparuerunt, inquit, Moyses et Elias in gloria, colloquentes cum*

3 a. Cf. Ex. 4, 6 || b. Cf. Rom. 3, 20 || c. Cf. Hébr. 7, 19 || d. Jér. 13, 17 || e. Ps. 50, 8 || f. Cf. Ex. 3, 5 || g. Cf. Deut. 25, 10 || h. II Cor. 3, 15...

1. « Sans changer le sens du texte, la traduction latine explicite la mention de la lèpre. » On observera que la traduction du grec donne seulement « facta est (manus) tanquam nix », AUGUSTIN, *Locutiones de*

main, mise « dans son sein, devint lépreuse¹, couleur de neige^a ».

Voilà, me semble-t-il, la forme de toute la Loi symbolisée en plénitude : son visage symbolise la parole de la Loi, et sa main, les œuvres. « Par les œuvres de la Loi, nul ne pouvait être justifié^b », et la Loi ne pouvait amener personne « à la perfection^c » : c'est pourquoi la main de Moïse devient lépreuse et se cache dans son sein comme ne pouvant rien produire de parfait ; son visage, au contraire, est rayonnant de gloire, mais couvert d'un voile, parce que sa parole a la gloire de la science, mais une gloire cachée. D'où la parole du prophète : « Si vous n'écoutez pas en secret, votre âme pleurera^d. » Et celle de David : « Tu m'as révélé les secrets et les mystères de ta sagesse^e. »

Dans la Loi, seul le visage de Moïse rayonne de gloire ; mais nul éclat de gloire à ses mains, bien plutôt de la honte ; ni non plus à ses pieds. Si enfin il a ordre de quitter sa chaussure^f, c'est bien qu'il n'avait aucun éclat de gloire aux pieds. Encore cela n'eut-il pas lieu sans figurer un mystère ; car les pieds sont la dernière partie de l'homme. On indiquait par là que dans les derniers temps Moïse quitterait sa chaussure, pour qu'un autre reçoive l'épouse, et qu'on appelle celle-ci « maison du déchaussé^g », « jusqu'à ce jour^h ».

Dans les Évangiles, gloire et joie totales Dans la Loi, Moïse n'a donc rien de glorieux hormis seulement sa face. Mais dans les Évangiles, il est tout entier complètement glorifié. Écoute, en effet, le récit des Évangiles : « Jésus monta sur une haute montagne, prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, et là, il fut transfiguré devant eux ; et voici qu'apparurent Moïse et Élie dans la gloire, parlant avec luiⁱ. » On ne

Exodo 17, *CSEL* 28, 1, p. 543, 24 (cf. H. DE L.); Voir cependant la traduction de l'hébreu *Ex.* 4, 6.

30 *eo*ⁱ. Hic non refertur quia uultus eius glorificatus est, sed quia totus *apparuit in gloria* colloquens cum Iesu; et ibi ei completur illa promissio quam accepit in monte Sina, cum dictum est ei : *Posteriora mea uidebis*^l. Vidit ergo posteriora eius. Vidit enim quae in posterioribus et nouissimis diebus
35 facta sunt et gauisus est.

Sicut enim Abraham concupiuit uidere diem Domini, et uidit et gauisus est^k, ita et Moyses concupiuit uidere diem Domini, et uidit et gauisus est; et necessario *gauisus est*, quia iam non solo uultu glorificatus descendit de monte, sed
40 totus glorificatus adscendit ex monte. *Gauisus est sine dubio* Moyses quod eum, de quo dixerat : *Prophetam uobis suscitabit Dominus Deus uester ex fratribus uestris, sicut me ipsum audietis per omnia*^l, nunc adesse cernebat et fidem facere sermonibus suis. Et ne cunctaretur in aliquo, audit uocem
45 paternam dicentem : *Hic est Filius meus dilectus, in quo bene complacui; ipsum audite*^m. Moyses dudum dixit : *illum audietis*; nunc Pater dicit : *Hic est Filius meus, ipsum audite*, et praesentem de quo dicit ostendit. Gaudere etiam mihi pro hoc uidetur Moyses quia et ipse quodammodo nunc
50 deponit *uelamen conuersus ad Dominum*ⁿ, cum euidenter, quae praedixit implentur, uel cum tempus aduenit, ut per Spiritum, quae obtexerat reuelentur.

4. Retractandus tamen est sancti Apostoli sensus, et considerandum quid ei uisum sit, cum dixisset : *Si autem conuersus quis fuerit ad Dominum, auferetur uelamen*^a, ut adderet : *Dominus autem Spiritus est*^b, per quod quasi

i. Cf. Matth. 17, 1 s. || j. Ex. 33, 23 || k. Cf. Jn 8, 56 ||
l. Deut. 18, 15-16 || m. Matth. 17, 5 || n. II Cor. 3, 16
4 a. II Cor. 3, 16 || b. II Cor. 3, 17

2. «Il suffit, en effet, au sage d'apprendre à connaître ce qui accompagne Dieu, ce qui le suit, tout ce qui vient après lui; mais l'homme qui voudra fixer son regard sur l'Essence souveraine sera aveuglé, avant même de la voir, par l'éclat des rayons environnants.»

rapporte pas ici que son visage rayonnait de gloire, mais qu'il apparut tout entier dans la gloire, parlant avec Jésus. Et c'est alors pour lui l'accomplissement de la promesse qu'il avait reçue au mont Sina, quand il lui fut dit : «Tu me verras de dos^l.» Donc, il le vit de dos. Car il vit les événements des jours postérieurs et derniers², et il se réjouit.

Comme Abraham a désiré voir le jour du Seigneur, «et il l'a vu et s'est réjoui^k», ainsi Moïse a désiré voir le jour du Seigneur, «et il l'a vu et s'est réjoui»; forcément, il s'est réjoui, car pour lors, ce n'est pas rayonnant de gloire au seul visage, qu'il descendit de la montagne, c'est tout entier rayonnant de gloire qu'il s'éleva au-dessus de la montagne. Moïse se réjouit sans nul doute : Celui dont il avait dit : «Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète parmi vos frères; comme si c'était moi, vous l'écoutez en tout^l», voilà qu'il reconnaissait qu'il était là et inspirait la foi à ses paroles. Et pour qu'il n'ait plus d'hésitation, il entend la voix paternelle : «Celui-ci est mon Fils bien-aimé qui a toute ma faveur; écoutez-le^m.» Jadis, Moïse a dit : «Vous l'écoutez»; maintenant, le Père dit : «Celui-ci est mon Fils, écoutez-le», et il montre, présent, Celui dont il parle. Autre motif de joie pour Moïse, me semble-t-il : c'est que lui-même, en quelque sorte, maintenant ôte «son voile, converti» qu'il est «au Seigneurⁿ», puisqu'à l'évidence s'accomplit ce qu'il a prédit, ou qu'est venu le temps où sont révélées par l'Esprit les réalités qu'il avait cachées.

**Pour comprendre
l'Apôtre, supplier
le Seigneur**

4. Il faut cependant examiner à nouveau la pensée du saint Apôtre, considérer ce qu'il avait dans l'esprit lorsqu'après avoir dit : «C'est quand on se convertit au Seigneur que le voile est ôté^a», il ajoute :

5 interpretari uidetur quid est Dominus. Quis enim nescit quod *Dominus Spiritus est*? Sed numquid in hoc loco de Domini uel natura uel substantia tractabatur, ut diceret quia *Dominus Spiritus est*? Videamus ergo ne non solum cum
 10 *Moses legitur*, sed et cum Paulus legitur, *uelamen sit positum super cor*^c nostrum. Et manifeste, si negligenter audimus, si nihil studii ad eruditionem et intelligentiam conferimus, non solum legis et prophetarum Scriptura, sed et Apostolorum et Euangeliorum grandi nobis uelamine tegitur. Ego autem uereor, ne per nimiam negligentiam et stoliditatem
 15 cordis, non solum uelata sint nobis diuina uolumina, sed et signata, ut, *si detur in manus hominis nescientis litteras liber legendus, dicat quia nescio litteras; si detur in manus hominis scientis litteras, dicat quia signatus est*^d. Vnde ostenditur non solum studium nobis adhibendum esse ad discendas litteras
 20 sacras, uerum et supplicandum Domino et *diebus ac noctibus*^e obsecrandum, ut ueniat Agnus *ex tribu Iuda*^f, et ipse accipiens *librum signatum*^g dignetur aperire. Ipse est enim qui Scripturas adaperiens accendit corda discipulorum, ita ut dicant : *Nonne cor nostrum erat ardens intra nos, cum adaperi-*
 25 *ret nobis Scripturas*^h? Ipse ergo etiam nunc nobis aperire dignetur quid est quod Apostolo suo inspirauit ut diceret : *Dominus autem Spiritus est; ubi autem Domini Spiritus, ibi libertas*ⁱ.

c. Cf. II Cor. 3, 15 || d. Cf. Is. 29, 12 et 11 || e. Cf. Jos. 1, 8 || f. Cf. Apoc. 5, 5 || g. Cf. Jér. 39 (32), 11 || h. Lc 24, 32 || i. II Cor. 3, 17

PHILON, *De fuga et invent.* 165, tr. E. Starobinski-Safran; autres passages cités en note. — Pour l'interprétation origénienne, voir par exemple : *De princ.* 2, 4, 3, SC 252, p. 286, 154 s., cf. SC 253, p. 164, n. 19 et 20; *In Ps.* 36, 4, PG 12, 1350 C; *In Cant.* 4, 13, GCS 8, p. 231, 11 s.; *In Jer. hom.* 16, 2 s., SC 238, p. 136, 20 s.

1. « Tant que n'était pas venu mon Dieu, la Loi était fermée, la Parole prophétique était fermée, l'Ancien Testament était recouvert d'un

« Or le Seigneur est l'Esprit^b. » Par quoi il semble, pour ainsi dire, expliquer ce qu'est le Seigneur. Qui ne sait en effet que « le Seigneur est l'Esprit »? Mais était-il alors question de la nature ou de la substance du Seigneur, pour qu'il dise : « le Seigneur est l'Esprit »? Prenons garde que, non seulement « quand on lit Moïse », mais aussi quand on lit Paul, ne soit « placé un voile sur notre cœur^c ». Il est bien clair que, si nous entendons avec négligence, si nous n'apportons aucun zèle à apprendre et à comprendre, non seulement l'Écriture de la Loi et des prophètes, mais encore celle des apôtres et des Évangiles, est couverte pour nous d'un grand voile. Pour moi, je crains que, par un excès de négligence et de stupidité de cœur, les divins livres ne nous soient, non seulement voilés, mais encore scellés, comme il est dit : « Met-on un livre à lire entre les mains d'un homme qui ne connaît pas l'Écriture, il dit : Je ne sais pas lire. Le met-on entre les mains d'un homme qui la connaît, il dit : Le livre est scellé^d. » Cela montre qu'il faut, non seulement nous appliquer à l'étude pour apprendre les lettres sacrées, mais encore supplier le Seigneur et le conjurer « jour et nuit^e », afin que l'Agneau vienne « de la tribu de Juda^f », et que, prenant lui-même « le livre scellé^g », il daigne l'ouvrir¹. C'est lui qui, « en ouvrant les Écritures », enflamme les cœurs des disciples, de sorte qu'ils disent : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous ouvrait les Écritures^h? » Qu'il daigne donc encore à présent nous ouvrir ce qu'il a inspiré à son Apôtre, pour qu'il dise : « Or le Seigneur est Esprit; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la libertéⁱ. »

voile... » *In Ex. hom.* 14, 2, GCS 8, p. 452, 16 s. Cf. *Sel in Ps.* 1, PG 12, 1077 s. AC. L'effort d'intelligence requis pour comprendre l'Écriture doit toujours être accompagné par la prière, répète constamment Origène; voir H. DB LUBAC, *HE*, p. 315-319.

Ego quidem, quantum pro paruitate intelligentiae meae
 30 sentire possum, puto quod Verbum Dei pro eo quod
 auditoribus interest, ut saepe iam diximus, nunc *Via* nunc
Veritas nunc *Vita* nunc *Resurrectio*¹ nominatur, nunc etiam
Caro^k, nunc uero *Spiritus*^l dicitur. Quamuis enim uere ex
 Virgine substantiam carnis acceperit, in qua et crucem
 35 pertulit et resurrectionem initiauit, tamen est ubi dicit
 Apostolus : *Etsi cognouimus Christum secundum carnem, sed*
nunc iam non nouimus^m. Quia ergo et nunc sermo eius ad
 subtiliorem et spiritalem intelligentiam prouocat auditores,
 et uult eos nihil carnale in lege sentire, dicit ut, qui uult
 40 *auferri uelamen* de corde suo, *conuertatur ad Dominum*ⁿ; non
 quasi ad carnem Dominum – est enim et hoc, quia *Verbum*
caro factum est^o – sed quasi ad Spiritum Dominum. Si enim
 quasi ad Spiritum Dominum conuertatur, de carnalibus ad
 spiritalia ueniet et ad libertatem de seruitute transibit : *Vbi*
 45 enim *Spiritus Domini, ibi libertas*^p.

Et ut adhuc euidentius fiat quod dicitur, utamur et aliis
 Apostoli sensibus. Ad quosdam dicit, quos senserat inca-
 paces, quia *nihil me aliud indicauit scire inter uos nisi Christum*
Iesum et hunc crucifixum^q. Istis talibus non dicebat quia
 50 *Dominus Spiritus est*^t, nec dicebat iis quia *Christus Dei*
Sapientia est. Non enim poterant agnoscere Christum secundum
hoc quod Sapientia est, sed secundum hoc quod crucifixus

j. Cf. Jn 14, 6 et 11, 25 || k. Cf. Jn 1, 14 || l. Cf. II Cor. 3, 17 ||
 m. II Cor. 5, 16 || n. Cf. II Cor. 3, 16 || o. Jn 1, 14 || p. II Cor. 3, 17 ||
 q. I Cor. 2, 2 || r. Cf. II Cor. 3, 17

2. Par exemple, quand il examine les titres divins du Christ : Sagesse, Parole, Vérité, Vie, Image du Dieu invisible, etc. dans toute une section qui traite du Christ, *De princ.* 1, 2, 1-13, *SC* 252, p. 110-143; et d'une manière plus complète encore, dans *In Jo.* 1, 19-39, § 109-292, *SC* 120, p. 118-207. Voir F. BERTRAND, *La mystique de Jésus chez Origène* (*Théologie* 23), Paris 1951, p. 15-21. Les titres ou aspects sont à répartir en deux groupes : les uns «supérieurs et absolus... qui tiennent à la réalité éternelle du Fils et expriment diverses modalités de son existence au sein du Père»... Sagesse, Verbe, Vie, Vérité, etc.; les autres

De la vue charnelle à l'intelligence spirituelle

Pour moi, autant que je puisse en
 juger avec la petitesse de mon intelli-
 gence, je pense que la Parole de
 Dieu, selon ce qu'il convient à ses
 auditeurs, comme souvent déjà nous
 l'avons dit², est appelée tantôt «Chemin», tantôt «Vérité»,
 tantôt «Vie», tantôt «Résurrection¹», et il est même dit
 tantôt «Chair^k» et tantôt «Esprit^l». Bien qu'il ait vraiment
 reçu de la Vierge la substance de la chair, dans laquelle il a
 supporté la croix et inauguré la résurrection, il y a
 cependant un passage où l'Apôtre dit : «Même si nous
 avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le
 connaissons plus ainsi^m.» Sa parole appelle donc mainte-
 nant ses auditeurs à une intelligence plus subtile et spiri-
 tuelle et il désire que, dans la Loi, ils ne jugent rien charnel,
 d'où sa consigne : veut-on «ôter le voile» de son cœur,
 «que l'on se convertisse au Seigneurⁿ», non pas au
 Seigneur comme chair – ce qu'il est aussi, car «le Verbe
 s'est fait chair^o» –, mais au Seigneur comme Esprit. Car se
 convertir au Seigneur comme Esprit, c'est venir des choses
 charnelles aux réalités spirituelles, passer de la servitude à
 la liberté : car «où est l'Esprit du Seigneur, là est la
 liberté^p».

Pour rendre ce passage plus clair, citons d'autres pensées
 de l'Apôtre. A certains qu'il avait jugés incapables, il dit :
 «Je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus Christ, et
 Jésus Christ crucifié^q.» A de telles gens, il ne disait pas :
 «Le Seigneur est Esprit^t.» Il ne leur disait pas que le Christ
 est «Sagesse» de Dieu. «Ils ne pouvaient reconnaître le
 Christ en tant qu'il est Sagesse», mais en tant qu'il fut

«contingents et, pour cette raison inférieurs, supposant le drame du péché et de la mission rédemptrice...», Médecin, Pasteur, Rédemption, etc.», p. 18-19; les trente-quatre dénominations relevées par Origène dans l'Écriture et dont il cherche le sens sont énumérées, p. 20, n. 4.

est^s. Illi autem, quibus dicebat : *Sapientiam loquimur inter perfectos, sapientiam autem non huius saeculi neque principum* 55 *huius mundi, qui destruuntur, sed loquimur Dei Sapientiam in mysterio absconditam*^t, non indigebant ut Verbum Dei secundum hoc susciperent, quod *caro factum est*^u, sed secundum hoc quod *Sapientia in mysterio abscondita est*^v. Sic ergo et in hoc loco, his qui de carnali ad spiritalem 60 *intelligentiam prouocantur, dicitur : Dominus autem Spiritus est; ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas. Vt autem ostenderet quia ipse iam peruenit ad scientiae libertatem, et exutus est de uelaminis seruitute, addit his et dicit : Nos autem omnes reuelata facie gloriam Domini speculantes*^w.

65 Si ergo et nos Dominum deprecemur ut uelamen de corde nostro dignetur auferre, capere possumus intelligentiam spiritalem, si tamen conuertamur ad Dominum et libertatem scientiae requiramus. Sed quomodo inuenire possumus libertatem, qui seruimus saeculo, qui seruimus 70 pecuniae, qui seruimus desiderii carnis? Ego me ipsum corripio, me ipsum iudico; ego meas culpas arguo; uiderint qui audiunt quid de semet ipsis sentiant. Ego interim dico quod, donec alicui horum deseruio, non sum conuersus ad Dominum, nec consecutus sum libertatem, 75 donec talia me negotia et sollicitudines stringunt. Illius, quo constringor, negotii et sollicitudinis seruus sum; scio enim scriptum esse quia *unusquisque, a quo uincitur, huic et seruus addicitur*^x. Etiam si me amor pecuniae non superat, etiam si possessionum et diuitiarum cura non stringit,

s. Cf. I Cor. 1, 21.23 || t. I Cor. 2, 6-7 || u. Cf. Jn 1, 14 || v. Cf. I Cor. 2, 7 || w. II Cor. 3, 17.18 || x. II Pierre 2, 19

3. Cf. *In Ep. ad Rom.* 1, 13, *PL* 14, 859 B. Voir la note complémentaire 13.

4. Réflexion qui consonne avec un thème cynique et stoïcien, cf. CICÉRON, *Les paradoxes stoïciens* 5. ÉPICTÈTE, *Entretien* 4. HORACE, *Satire* 2, 7.

« crucifié^s ». Ceux, au contraire, auxquels il disait : « C'est bien de sagesse que nous parlons parmi les parfaits, mais non d'une sagesse de ce siècle ni des princes de ce monde, voués à la destruction, mais nous parlons d'une sagesse de Dieu, cachée dans le mystère^t », ceux-là n'avaient pas besoin de recevoir le Verbe de Dieu selon qu'« Il s'est fait chair^u », mais selon qu'il est « Sagesse cachée dans le mystère^v ». Il en est donc de même dans ce passage³ : c'est à ceux qu'on appelle de la vue charnelle à l'intelligence spirituelle, qu'il est dit : « Or, le seigneur est Esprit; et où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. » Et pour montrer qu'il est déjà parvenu à la liberté de la science, et qu'il s'est dépouillé de la servitude du voile, il ajoute : « Et nous tous, le visage dévoilé, nous reflétons la gloire du Seigneur^w. »

De l'esclavage à la liberté

Si donc, nous aussi, nous prions le Seigneur qu'il daigne ôter de notre cœur le voile, nous pouvons obtenir l'intelligence spirituelle, à condition toutefois de nous convertir au Seigneur et de rechercher la liberté de la science. Mais comment pouvoir trouver la liberté, quand on est esclave du siècle, esclave de l'argent, esclave des désirs de la chair? Moi, je me réprimande moi-même, je me juge moi-même; j'accuse mes fautes; à mes auditeurs de voir ce qu'ils pensent d'eux-mêmes! Moi, pour l'instant, je dis : tant que je suis l'esclave de l'une de ces choses, je ne suis pas converti au Seigneur; et je n'ai pas atteint la liberté, tant que m'étreignent de telles affaires et de tels soucis. De l'affaire et du souci qui m'enchaînent, je suis l'esclave⁴; car je sais qu'il est écrit : « Chacun, de ce qui l'attache est déclaré l'esclave^x. » Que l'amour de l'argent ne me domine pas, que le souci des possessions et des richesses ne m'opprime pas, je suis quand même avide de

80 laudis tamen cupidus sum et gloriam sector humanam, si de hominum uultibus et sermonibus pendeo, quid de me ille sentiat, quomodo me ille habeat, ne illi displiceam, si illi placeam. Donec requiro ista, seruus horum sum. Sed uolebam ex hoc saltim satis agere, si possim liber fieri, si
 85 possim iugo foedae huius seruitutis absolui et peruenire ad libertatem secundum Apostoli commonitionem dicentis : *In libertatem uocati estis, nolite fieri serui hominum*^y. Sed quis mihi dabit hanc manumissionem? Quis me ab hac seruitute turpissima liberabit, nisi ille qui dixit : *Si nos Filius liberauerit, uere liberi eritis*^z. At enim scio quia seruus non potest libertate donari, nisi fideliter seruiens, nisi Dominum diligens. Et ideo etiam nos fideliter seruiamus et *ex toto corde et ex toto animo et ex tota uirtute nostra diligamus Dominum Deum nostrum*^{aa}, ut mereamur libertate donari a
 95 Christo Iesu Filio eius Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^{ab}.

y. Gal. 5, 13 et I Cor. 7, 23 || z. Jn 8, 36 || aa. Cf. Mc 12, 30 || ab. Cf. I Pierre 4, 11

5. « Toute cette homélie est consacrée aux conditions subjectives de l'intelligence des Écritures. Saint Paul, dans le passage de la Seconde Épître aux Corinthiens qu'elle commente d'un bout à l'autre, parlait simplement du fait de se tourner vers le Seigneur, par quoi le voile est ôté qui empêche le Juif incrédule de voir et de comprendre. Il n'envisageait que l'accès à la foi. Origène, s'adressant à des chrétiens dont la conversion première ou la première éducation chrétienne n'a pas fait d'un seul coup des saints, doit insister davantage sur le détail des

louange; et j'aspire à la gloire humaine, si je cherche à voir, aux visages et aux paroles des gens, ce qu'un tel pense de moi, quelle estime un tel m'accorde-t-il, est-ce que je ne déplais pas à un tel, si je plais à un tel. Tant que je me pose ces questions, j'en suis l'esclave. Je voulais du moins faire en sorte de pouvoir devenir libre, de pouvoir m'affranchir du joug de cet esclavage honteux et parvenir à la liberté, selon l'avertissement de l'Apôtre : « C'est à la liberté que vous avez été appelés, ne vous rendez pas esclaves des hommes^y. » Mais qui me procurera cet affranchissement? Qui me délivrera de cet esclavage très honteux, sinon celui qui a dit : « Si le Fils vous délivre, vous serez véritablement libres^z. » Ah! je sais bien que l'esclave ne peut recevoir le don de la liberté, à moins de servir fidèlement, à moins d'aimer le Seigneur. Et donc, nous aussi, servons fidèlement, et « de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toutes nos forces, aimons le Seigneur notre Dieu^{aa} », pour mériter de recevoir le don de la liberté⁵, par le Christ Jésus, son Fils, notre Seigneur, à qui « sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^{ab} ».

dispositions spirituelles qui sont nécessaires pour que, au chrétien lui-même, l'Écriture soit vraiment intelligible et profitable. Ainsi, à mesure que se répand la foi dans le monde, c'est à l'intérieur même du christianisme que se repose indéfiniment le problème de la conversion.» (H. DE L.).

De his quae offeruntur ad tabernaculum

1. Iam quidem et prius de tabernaculo pro uiribus dixeramus; uerum quoniam saepe in Exodi libro repetitur ipsa descriptio – dicitur enim et cum Deus praecepit Moysi qualiter fieri debeat^a, et iterum cum Moyses praecepit 5 populo ut offerat construendo operi materias^b, sicut haec lectio continet quae nobis modo recitata est; sed et postmodum enumerantur singula, cum per Beselehel et ceteros sapientes uiros fabricantur^c, et iterum cum ad 10 conspectum Moysi deferuntur^d, et rursum, cum per praeceptum Domini dedicantur^e. Fit praeterea et in aliis uel libris uel locis horum commemoratio et frequenter repetitur, utpote quod necessario commonetur.

Nunc ergo recitatus est nobis ille sermo ubi dicit: *Et dixit Moyses ad omnem synagogam filiorum Istrabel dicens: hoc 15 est uerbum quod praecepit Dominus dicens: sumite a uobis ipsis redemptionem Domino. Omnis qui concepit corde, afferat initia Domino: aurum, argentum, aeraementum, hyacinthum, purpuram, coccum duplicatum, et byssum tortam, capillos caprinos, et pelles arietum rubricatas et pelles hyacinthinas, ligna imputribilia, et 20 lapides sardios et lapides ad sculpturam in humerali et podere; et omnis sapiens corde in uobis ueniat et operetur omnia quae praecepit Dominus^f.*

1 a. Cf. Ex. 25 s. || b. Cf. Ex. 35, 1 s. || c. Cf. Ex. 36, 1 s. || d. Cf. Ex. 39, 32 s. || e. Cf. Ex. 40, 16 s. || f. Ex. 35, 4-10

1. Cf. *supra*, hom. 9, et la note complémentaire 14.

2. Tr. commune: «habiles», cf. OSTY, à Ex. 28, 3. Pour Origène,

Les offrandes pour le tabernacle

Mention fréquente du tabernacle 1. Du tabernacle, nous avons déjà parlé plus haut selon nos forces¹. Mais c'est parce que, dans le livre de l'Exode, revient souvent sa description. D'abord, quand Dieu prescrit à Moïse la manière dont il doit être fait^a, puis quand Moïse prescrit au peuple d'offrir des matériaux pour l'œuvre à construire^b, et c'est l'objet de la lecture qu'on vient de nous faire. De plus, l'énumération détaillée en est poursuivie, quand Béséléhel et les autres hommes habiles les mettent en œuvre^c; et de nouveau, quand on les apporte devant Moïse^d; et encore une fois, quand ils sont consacrés par ordre du Seigneur^e. Enfin, dans d'autres livres ou passages, la mention en est souvent faite et répétée, vu la nécessité de les remettre en mémoire.

Matériaux requis On vient donc de nous lire ce texte: «Moïse dit à toute la communauté des fils d'Israël: Voici la chose qu'a ordonnée le Seigneur: Prélevez sur vous-mêmes une contribution pour le Seigneur. Que toute personne qui l'a conçu dans son cœur apporte au Seigneur des prémices: or, argent, bronze, hyacinthe, pourpre, écarlate double, lin fin tors, poils de chèvres, peaux de béliers teintes en rouge et teintes en violet, bois imputrescibles, pierres de sardoine, pierres à sertir dans l'huméral et le pectoral. Que tous ceux parmi vous qui sont sages de cœur² viennent exécuter ce qu'a prescrit le Seigneur^f.»

Cum considero me ipsum primo et discutio, piget ad haec aperienda manum mittere. Vereor enim, ne forte, 25 etiamsi Dominus reuelare dignetur, si cui forte dignatur – de me enim non sum ausus dicere – uereor, inquam, et ualde dubito, si inueniat auditores; et cum ita sit, ne forte ab eo qui explanare conabitur, requiratur, dominicae margaritae ubi uel quomodo uel ante quos mittantur^g. Verum 30 quoniam magnopere exspectatis ut aliqua ex his quae lecta sunt dissestantur, et praecepit mihi Dominus meus dicens : *Oportebat te dare pecuniam meam ad mensam, et ego ueniens cum usuris utique exegissem eam^h*, ipsum rogabo ut uerbum meum suam pecuniam facere dignetur, uti non meam pecuniam, 35 non meum aurum uobis, sed ipsius fenerem, ipsius uobis uerbo et ipsius *sensuⁱ* loquar, et ad auditus uestri haec deferam mensam.

Vos iam uideritis, suscipientes dominicam pecuniam, quomodo usuras eius uenienti Domino praeparetis. Vsurae 40 autem sunt uerbi Dei habere in usu uitae et actuum ea quae praecepit sermo Dei. Si ergo audientes uerbum utimini eo, et agitis secundum ea quae auditis, et secundum haec uiuistis, usuras Domino praeparatis; et potest fieri ut unusquisque uestrum de *quinque talentis^l* faciat decem et audiat a 45 Domino : *Euge, serue bone et fidelis, eris potestatem habens supra decem ciuitates^k*. Tantum illud uidete ne quis uestrum acceptam pecuniam aut *in sudario^l* colliget aut defodiat *in terra^m*, quia huiusmodi hominis in aduentu Domini qui sit

g. Cf. Matth. 7, 6 || h. Matth. 25, 27 || i. Cf. I Cor. 2, 16 || j. Cf. Matth. 25, 20 || k. Cf. Lc 19, 17 || l. Cf. Lc 19, 20 || m. Cf. Matth. 25, 18

«sapientes» désigne une élite artisanale : «mulieres sapientes in arte textrinae», *bom.* 9, 3, 10; mais aussi d'un autre ordre. Il oppose les «sapientes» du temple aux «insapientes» des veaux d'or, *infra*, § 5, 44 et 46. Il généralise. Comme tous ces hommes et femmes «sapientes», à l'œuvre du Seigneur faite «in sapientia» participe «unusquisque sapiens sensu» – notre «omnis sapiens corde» – Ainsi devons-nous faire, «sapientes», § 7 fin. Disposition intérieure, ferveur religieuse; bref, une élite spirituelle.

Interprétation difficile

Lorsque je me considère d'abord et m'examine, j'hésite à entreprendre l'explication de ces mystères. En effet, je crains bien, même si le Seigneur daigne les révéler, si jamais il daigne le faire à quelqu'un – car je n'ose parler de moi –, je crains, dis-je, et je doute fort qu'il ne trouve d'auditeurs; et dans ce cas, je crains bien qu'à celui qui tentera d'expliquer il ne soit demandé où, comment, devant qui on jette les perles du Seigneur^g. Mais vous attendez avec impatience qu'on interprète quelques-unes des paroles qu'on a lues, et mon Seigneur m'a donné cet ordre : «Il te fallait mettre mon argent à la banque, et moi, à mon retour, je l'aurais recouvré³ bien sûr avec les intérêts^h.» Je le prierai de daigner faire de ma parole son argent, pour que ce ne soit pas mon argent ou mon or, mais le sien que je vous prête, que de lui soient la parole et la penséeⁱ que je vous livre, et que je porte le tout à la banque de votre audition.

Et puis, vous veillerez, en recevant la monnaie du Seigneur, à préparer ses intérêts pour son retour. Or les intérêts de la Parole de Dieu, c'est de vivre et d'agir comme Dieu l'a prescrit. Si donc, écoutant la parole, vous la mettez en pratique, agissez conformément à ce que vous entendez et vivez en conséquence, vous préparez les intérêts pour le Seigneur. Il peut arriver que chacun de vous, de «cinq talents^l» en fasse dix, et qu'il apprenne du Seigneur : «C'est bien, bon et fidèle serviteur, tu recevras le pouvoir sur dix villes^k.» Veillez seulement à ce que nul d'entre vous n'enveloppe «dans un linge^l» l'argent reçu ou ne l'enfouisse «dans la terre^m»; car, le sort de ce genre

3. «Numulariis ergo uiris iubet credere uerbum qui possunt eius reddere usuram. Reddit autem usuras uerbi qui alterum festinet saluare cum eo sicut ipse saluatus est : sicut Andreas Petrum...» *In Matth. ser.* 68, *GCS* 11, 161, 30 s.

exitus, bene nostis. Temptabimus igitur pauca ex multis,
 50 immo et pauciora de paucis, quippe quibus et noster sermo
 librandus sit et uester auditus.

2. Primo igitur omnium uideamus quid est quod dicit
 Moyses ad filios Istrahel : *Sumite a uobis ipsis redemptionem
 Domino; omnis qui conceperit corde, offerat initia Domino*^a.
 Non uult Moyses ut aliquid offeras Deo quod extra
 5 te est : *A uobis ipsis*, inquit, *sumite, et initia afferte Domino,*
prout unusquisque concepit corde. Aurum iubetur et argentum
 deferri, aes et ceterae materiae; quomodo hoc possum ego
 de me ipso afferre? Numquid intra me aurum nascitur aut
 argentum et cetera quae iubentur? Nonne haec unus-
 10 quisque de promptuariis et de scriniis suis profert? Quid
 est ergo quod dicit Moyses : *Afferte a uobis ipsis, et unus-*
quisque sicut concepit corde?

Illud quidem aurum et argentum ceteraeque materiae
 unde tabernaculum constructum est, constat de scriniis et
 15 promptuariis uniuscuiusque prolatum; spiritalis autem lex
 aurum requirit ad tabernaculum, quod intra nos est, et
 argentum, quod intra nos est, et omnes reliquas materias
 illas deponit, quas et intra nos habere possumus et
 proferre de nobis. Dicit enim Scriptura quia : *Prope te est*
 20 *uerbum in ore tuo et in corde tuo; quia, si confessus fueris*
Dominum Iesum, et credideris in corde tuo quod Deus illum
suscitauit a mortuis, saluus eris^b. Si ergo credideris in corde tuo,
 cor tuum et sensus tuus aurum est, obtulisti igitur aurum
 ad tabernaculum fidem cordis tui; si uero et *confessus fueris*

d'homme au retour du Seigneur, vous le savez fort bien.
 Donc, nous examinerons peu de détails entre un grand
 nombre, ou plutôt très peu de ce peu entrevu, juste de quoi
 équilibrer notre parole et votre attention.

Prélèvement personnel

2. Avant tout, voyons ce que dit
 Moïse aux fils d'Israël : «Prélevez sur
 vous-mêmes une contribution pour
 le Seigneur. Que toute personne qui l'a conçu dans son
 cœur offre des prémices au Seigneur^a.» Moïse ne veut pas
 que tu offres au Seigneur quelque chose qui te soit
 extérieur. «Prélevez sur vous-mêmes, et apportez au Sei-
 gneur des prémices, chacun selon qu'il a conçu dans son
 cœur.» On ordonne d'apporter or, argent, bronze, et autres
 matières : comment puis-je, moi, tirer cela de moi-même
 pour l'offrir? Est-ce qu'en moi se forment l'or, l'argent et
 le reste qu'on réclame? Est-ce que chacun ne les tire pas de
 ses armoires et de ses coffres? Que veut donc dire Moïse :
 «Apportez de vous-mêmes, chacun selon qu'il a conçu
 dans son cœur»?

Or, argent

Cet or, cet argent et les autres
 matériaux qui servirent à construire
 le tabernacle, évidemment furent tirés des coffres et des
 armoires de chacun. Mais la Loi spirituelle demande pour
 le tabernacle un or qui est au-dedans de nous, un argent qui
 est au-dedans de nous, et elle réclame tous ces autres
 matériaux que nous pouvons aussi avoir au-dedans de nous
 et produire de nous-mêmes. L'Écriture dit en effet : «Près
 de toi est la parole, dans ta bouche et dans ton cœur. Car si
 tu confesses que Jésus est Seigneur, et si tu crois dans ton
 cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras
 sauvé^b.» Si donc tu crois dans ton cœur, ton cœur et ton
 intelligence sont de l'or; tu offres donc de l'or pour le
 tabernacle : la foi de ton cœur; et si «tu confesses» par la

2 a. Ex. 35, 5 || b. Rom. 10, 8-9

25 sermone, obtulisti sermonem confessionis argentum. Idcirco ergo dicit Moyses, qui est lex spiritalis : *Sumite a vobis ipsis*. Haec a te ipso sumis, haec intra te sunt, haec, etiamsi nudus sis, habere potes.

Sed et quod addidit : *Unusquisque sicut concepit corde*^c, huc
30 respicit. Non enim poteris aliquid de sensu tuo offerre Deo uel de uerbo tuo, nisi prius quae scripta sunt corde conceperis; nisi intentus fueris et diligenter audieris, non potest aurum tuum probum esse nec argentum; requiritur enim ut *probatum* sit. Audi Scripturam dicentem : *Eloquia*
35 *Domini, eloquia casta, argentum igni probatum, purgatum septuplo*^d. Si ergo quae scripta sunt corde conceperis, erit aurum tuum, id est sensus tuus, probus, et argentum tuum, qui est sermo tuus, probum.

Quid etiam de aere dicemus? opus est et aere ad
40 tabernaculi constructionem. Videtur quidem aes pro fortitudine suscipi, et loco poni posse fortitudinis et constantiae; sed ne quis dicat : hoc diuinare magis est quam explanare, ubi, quod dicitur, non de Scripturarum auctoritate munitur, puto ergo aes accipi posse pro uoce. Aliud
45 enim est sermo, aliud uox. Sermo dicitur loquela ratione

c. Ex. 35, 5 || d. Ps. 11, 6

1. Cf. *supra*, *hom.* 9, 3, 84 s. – «Quand véritable est la foi, irréprochable la prédication de la parole de Dieu, on les dit d'or ou d'argent : l'éclat de l'or exprime la pureté de la foi, et l'argent affiné au feu signifie des paroles éprouvées.» In *Num. hom.* 9, 1, *CCS* 7, p. 54, 32 s. «Mundus auro argenteoque conflatus ille est quem e divinis sententiis ac sacris eloquiis mens sibi comparat.» *Sel. in Ez.* 16, 12, *PG* 13, 811 C.

2. «Origène affirme en ce passage que la vérité religieuse nous vient du dehors – à savoir, de la Parole de Dieu – mais qu'elle doit être intériorisée par chacun. Il faut, dit-il en une formule admirable, «concevoir en son cœur ce qui est écrit». La chose est possible, grâce à cette analogie profonde qui existe entre l'Écriture et l'âme humaine, en lesquelles résonne également l'unique Logos.» (H. DE L.).

3. Dans ce rapport *sermo-vox* (*logos-phônè*), comme l'indique la comparaison avec l'airain qui vibre, le second terme signifie *son*, et non point

parole, tu offres de l'argent : la parole de confession¹. C'est pourquoi Moïse, qui est la Loi spirituelle, déclare : «Prélevez sur vous-mêmes.» Ces choses, tu les prélèves sur toi, elles sont au-dedans de toi, même si tu es nu, tu peux les avoir.

De plus, ce qu'on ajoute : «Chacun selon qu'il a conçu dans son cœur^c», concerne ce point. En effet, tu ne pourras offrir à Dieu quelque chose de ton intelligence ou de ta parole, si d'abord tu n'as conçu dans ton cœur ce qui est écrit; si tu n'as pas été attentif et n'as pas écouté consciencieusement, ton or ne peut être «éprouvé», ni ton argent; et on exige qu'ils le soient. Entends l'Écriture dire : «Les paroles du Seigneur sont des paroles pures, de l'argent éprouvé par le feu, affiné sept fois^d.» Si donc tu as conçu dans ton cœur ce qui est écrit², ton or, à savoir ton intelligence, sera éprouvé, éprouvé aussi ton argent qui est ta parole.

Bronze

Et que dire du bronze? Il faut du bronze aussi pour la construction du tabernacle. On dirait que le mot bronze est pris au sens de force, et peut remplacer les termes de force et de constance. Et pour qu'on ne dise pas : c'est jouer au devin plutôt qu'expliquer, quand ce qu'on avance n'est pas fondé sur l'autorité des Écritures, je pense aussi que le mot bronze peut avoir la signification du mot son. Autre chose en effet est la parole, autre chose le son³. On appelle parole le

mot ou *voix*. Opposition analogue dans *Poimandrès* I, 4, et *Corpus hermeticum* XII, 12.13, NOCK-FESTUGIÈRE, *Hermès Trismégiste*, t. I, p. 8, cf. p. 13-14, et p. 179 et 187, n. 31. Ailleurs, le terme a son acception de voix : «Je pense que, tout comme en nous voix et parole diffèrent, car la voix, dépourvue de signification, peut se faire entendre sans parole, et la parole peut également être transmise à l'esprit sans voix, comme dans le cheminement de notre pensée, de même, puisque le Sauveur est Parole, selon l'un de ses attributs (*kata tina epinoian*), Jean diffère de lui en étant

subnixa; uox uero est, uerbi causa, si latine, si graece dicatur, si eleuatus, si pressius. Sed et haec necessario ut de Scripturis probemus exigitis. Audi quid dicit Apostolus : *Si linguis*, inquit, *hominum loquar et angelorum, caritatem autem non habeam, unum sum ut aeramentum sonans aut cymbalum tinniens*^e. Ita ergo loqui linguis et interpretari ex alia in aliam linguam aeris oblatio est. Necesse est enim omnia habere tabernaculum Domini et nihil deesse in domo Dei. Est igitur, ut diximus, aeris oblatio uox. Vox autem est quae alterius sensum in alteram linguam uertit; sermo uero est qui sensum proprium profert. Omnia ergo haec offerantur Deo : et sensus offeratur Deo et sermo et uox.

3. Quid de ceteris dicemus? Multa sunt enim, et singula discutere opus ingens. Verum quid proderit, ut nostro quidem ingenti labore dicantur, ab occupatis uero auditoribus et uix unius horae puncto uerbo Dei assistentibus, spernantur et pereant? *Nisi enim Dominus aedificauerit domum, in uanum laborauerunt, qui aedificant eam*^a. Verumtamen nos, ut supra iam dictum est, tradimus ad mensam pecuniam Domini^b, uideat unusquisque auditorum quomodo suscipiat quae traduntur. *Vnusquisque*, inquit, *sicut corde concepit, afferat initia Domino*^c. Quod dixit *initia*, quaero quae sint *initia auri* uel quae *primitiae argenti*? Quomodo autem de cocco et purpura et bysso uidentur conferri

e. I Cor. 13, 1

3 a. Ps. 126, 1 || b. Cf. Matth. 23, 27 || c. Cf. Ex. 35, 5

la voix, par une certaine analogie avec le Christ qui est la Parole.» *In Jo.* 2, 32, § 193, *SC* 120, p. 338 s., tr. C. Blanc (voir la note 1, sur Aristote). Le rapport raison-voix, encore entendu du Logos et de Jean, sera utilisé par Origène, dans une comparaison avec une citation de Celse d'un passage sur les facteurs de la connaissance de PLATON, *Leff.* VII, 342 a-b, dans *CC* 6, 9, *SC* 147, p. 198-201 et les notes. Plus loin, Celse ayant dit que Dieu est inaccessible par le logos, Origène distingue : «S'il s'agit du logos qui est en nous, intérieur et proféré; mais non s'il s'agit du Logos dont a écrit Jean...» *CC*, 6, 65, 7 s.,

langage soumis à la raison; mais le son est, par exemple, émis en latin ou en grec, aigu ou grave. De plus, vous exigez forcément une preuve tirée des Écritures. Écoute ce que dit l'Apôtre : «Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis que bronze qui sonne ou cymbale qui retentit^e.» Ainsi donc, parler en langues, traduire d'une langue dans une autre, c'est offrir du bronze. Car il est nécessaire qu'il y ait de tout dans le tabernacle du Seigneur, et que rien ne manque dans la maison de Dieu. Le son, comme on l'a dit, est donc l'offrande du bronze. Or c'est le son qui traduit la pensée de quelqu'un dans une autre langue; mais la parole exprime la pensée propre. Que tout cela soit donc offert à Dieu; qu'on offre à Dieu la pensée, la parole et le son.

Offrir des prémices

3. Que dire des autres matériaux? Il y en a beaucoup, les examiner un à un serait une tâche immense. Mais à quoi bon nous donner cet immense travail pour le dire, si les auditeurs, occupés, présents à peine le temps d'une heure à la prédication de la parole de Dieu, le méprisent et le laissent périr? Car, «si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent ceux qui la bâtissent^a.» Nous cependant, comme on l'a dit plus haut, nous livrons à la banque la monnaie du Seigneur^b; à chacun des auditeurs de voir la façon d'accueillir ce qui est livré. «Que chacun, selon qu'il a conçu dans son cœur, apporte des prémices au Seigneur^c.» Prémices, a-t-il dit : je me demande quelles sont les prémices d'or ou les prémices d'argent. Et comment apporter des prémices d'écarlate, de pourpre, le lin fin? Ou

SC 147, p. 342 s. Rappel d'une thèse classique : «La parole a un double aspect : parole intérieure (*endiathetos*), et parole proférée (*prophorikos*). Celle-ci extériorise nos réflexions intimes, celle-là reste enfermée au fond des cœurs.» HÉRACLITE, *Allégories d'Homère* 72, 14-16 (*Les Belles Lettres*) Paris 1962, tr. F. Buffière, p. 78 s.

primitiae? Aut quomodo, *sicut corde conceperit*, quis offert? Hoc iam singulos nostrum pulsant, uideamus simul et
 15 quomodo corde concepimus, quanti modo hic praesentes sumus, et sermo Dei tractatur.

Sunt qui concipiunt corde quae lecta sunt; sunt qui omnino non concipiunt quae dicuntur, sed est mens eorum et cor aut in negotiis aut in actibus saeculi aut in supputa-
 20 tionibus lucri; et praecipue mulieres, quomodo, putas, corde concipiunt, quae tantum garrunt, tantum fabulis obstrepunt, ut non sinant esse silentium? Iam quid de mente earum, quid de corde discutiam, si de infantibus suis aut de lana cogitent aut de necessariis domus? Vereor sane
 25 ne sequantur illas de quibus dicit Apostolus: *Quae discunt circumire domos, non solum uerbosae, sed et curiosae, loquentes quae non oportet*^d. Quomodo ergo istae tales corde concipiunt? Non concipit corde quis, nisi uacet corde, nisi sit mente liber et totus intentus; nisi corde uigilet, non potest corde
 30 concipere et offerre dona Deo.

Quod et si hactenus negleximus, ex hoc saltim attentiores simus et sollicite intendamus, ut possimus mente concipere. Iustum est enim, ut in tabernaculo Domini inueniatur unusquisque habere portionem suam. Non enim
 35 latet Dominum unusquisque quid offerat. Quam gloriosum tibi est, si dicatur in tabernaculo Domini: aurum istud, uerbi causa, quo arca testamenti obtegitur^e, illius est; argentum, ex quo bases et columnae sunt^f, illius est; aes, de

comment les offrir «selon qu'on a conçu dans son cœur»? Voilà qui met en cause chacun de nous. Voyons ensemble comment concevons-nous dans notre cœur, à quel point sommes-nous ici présents et la parole de Dieu est-elle traitée?

Concevoir dans son cœur

Il y en a qui conçoivent dans leur cœur ce qui est lu. Il y en a qui ne conçoivent pas du tout ce qui est dit : leur esprit et leur cœur sont aux affaires, aux actions du siècle, aux calculs de gain. Et les femmes surtout, comment, penses-tu, conçoivent-elles dans leur cœur, elles qui babillent tant, font tant de bruit dans leurs bavardages qu'elles ne laissent pas s'établir le silence. Dès lors, pourquoi traiter de leur esprit, pourquoi de leur cœur, si elles songent à leurs enfants, à la laine, aux besoins du ménage? Je crains vraiment qu'elles n'imitent celles dont l'Apôtre dit : «Elles apprennent à courir les maisons, non seulement bavardes mais indiscrètes, disant ce qu'il ne faut pas^d.» Comment telles qu'elles sont, concevoir dans leur cœur? On ne conçoit dans le cœur que si on a le cœur disponible, si on a l'esprit libre et une attention totale; à moins d'être vigilant de cœur, on ne peut concevoir dans le cœur et offrir des dons à Dieu.

De chacun sa quote-part

Si nous l'avons négligé jusqu'ici, désormais du moins, soyons plus attentifs et d'une application soutenue, afin de pouvoir concevoir en esprit. Il est juste en effet que, dans le tabernacle du Seigneur, chacun se trouve avoir sa quote-part. L'offrande de chacun n'échappe point au Seigneur. Quel honneur pour toi, si l'on dit dans le tabernacle du Seigneur : cet or, par exemple, dont est couverte l'arche d'alliance^e, est d'un tel; l'argent, dont bases et colonnes sont faites^f, est d'un tel; le bronze, utilisé

d. I Tim. 5, 13 || e. Cf. Ex. 25, 10 || f. Cf. Ex. 26, 19

quo annuli et labrum et nonnullae columnarum bases
 40 factae sunt^g, illius est; sed et lapides isti^h humeralis et logii,
 illius sunt; purpura, qua ornatur pontifex, illius est, et
 coccumⁱ, illius est, et cetera quaeque per singula.

Et rursus quam indecorum, quam miserum erit, si
 Dominus ueniens requirere aedificium tabernaculi nihil
 45 muneris tui inueniat in eo, nihil a te cognoscat oblatum. Sic
 indeuotus, sic infidelis uixisti, ut nihil memoriae tuae in
 tabernaculo Dei esse gestiueris? Sicut enim *princeps huius*
mundi^j uenit ad unumquemque nostrum, et quaerit si quid
 de suis actibus inueniat in nobis, et si quidem inuenerit, sibi
 50 nos uindicat; ita et e contrario si ueniens Dominus inueniat
 aliquid tuum in tabernaculo suo, sibi te defendit et suum te
 dicit. Domine Iesu, praesta mihi ut aliquid monumenti
 habere merear in tabernaculo tuo.

Ego optarem, si fieri posset, esse aliquid meum in illo
 55 auro, ex quo propitiatorium fabricatur^k, uel ex quo arca
 contegitur^l, uel ex quo candelabrum fit luminis et lucer-
 nae^m. Aut si aurum non habeo, ut argenti saltem aliquid
 inueniar offerre, quod proficiat in columnas uel in bases
 earumⁿ, certe uel aeris aliquid habere merear in taberna-
 60 culo, unde circuli fiant^o et cetera quae sermo Dei describit.
 Utinam autem mihi esset possibile unum esse ex princi-
 pibus et offerre gemmas ad ornatum pontificis humeralis et
 logii^p. Sed quia haec supra me sunt, certe uel pilos
 caprarum^q habere merear in tabernaculo Dei, tantum ne in
 65 omnibus ieiunus et infecundus inueniar.

Unusquisque ergo sicut concepit corde^r. Videte si concipitis,
 uidete si tenetis, ne forte effluant quae dicuntur, et pereant.

pour les anneaux, le bassin et quelques bases de colonnes^g,
 est d'un tel; de plus, ces pierres^h de l'huméral et du logium
 sont d'un tel; la pourpre, dont est paré le pontife, est d'un
 tel, l'écarlate, d'un tel, et ainsi de chacun des autres
 matériaux.

Par contre, quelle honte, quel malheur, si le Seigneur,
 venant inspecter l'édifice du tabernacle, n'y trouve aucun
 don de toi, ne reconnaisse de toi aucune offrande. Tu as
 vécu dans un tel irrespect, une telle infidélité, que tu n'as
 rien désiré avoir comme souvenir de toi au tabernacle de
 Dieu? «Le prince de ce monde^l» vient à chacun de nous et
 cherche à y trouver quelque chose de ses actions, et s'il le
 trouve, il nous réclame pour lui. Le Seigneur, en revanche,
 s'il trouve en venant quelque bien de toi dans son
 tabernacle, il te défend pour lui et te proclame sien.
 Seigneur Jésus, accorde-moi de mériter d'avoir un sou-
 venir dans ton tabernacle.

Moi, je souhaiterais, si possible, qu'il y ait quelque chose
 de moi, dans cet or dont est forgé le propitiatoire^k, ou dont
 l'arche est couverte^l, ou dont sont faits le candélabre de
 lumière et les lampes^m. Ou, si je n'ai point d'or, qu'au
 moins je puisse offrir un peu d'argent utilisable pour les
 colonnes ou leurs basesⁿ; ou du moins, que je mérite
 d'avoir dans le tabernacle un peu du bronze dont on fait les
 anneaux^o et les autres objets que décrit la parole de Dieu.
 Plût au ciel qu'il me fût possible d'être un des princes, et
 d'offrir des pierres précieuses pour la parure de l'huméral
 ou du logium du pontife^p. Mais puisque cela est au-dessus
 de moi, qu'au moins je mérite d'avoir dans le tabernacle de
 Dieu des poils de chèvres^q, à seule fin de n'être pas trouvé
 en tout stérile et infécond.

Corps du Seigneur et parole de Dieu «Chacun selon qu'il a conçu dans
 son cœur^r.» Voyez si vous concevez,
 voyez si vous retenez ces paroles, de

g. Cf. Ex. 27, 17 et 4; 30, 18; 26, 37 || h. Cf. Ex. 28, 11 et 17 || i. Cf.
 Ex. 28, 5 s. || j. Cf. Jn 12, 31... || k. Cf. Ex. 25, 16 || l. Cf. Ex. 25, 10 s. ||
 m. Cf. Ex. 25, 30 et 37 || n. Cf. Ex. 26, 19; 27, 17 || o. Cf. Ex. 27, 4 ||
 p. Cf. Ex. 35, 27 || q. Cf. Ex. 35, 6 || r. Ex. 35, 5

Volo uos admonere religionis exemplis; nostis, qui diuinis mysteriis interesse consuestis, quomodo, cum suscipitis
 70 corpus Domini, cum omni cautela et ueneratione seruatis, ne ex eo parum quid decidat, ne consecrati muneris aliquid dilabatur. Reos enim uos creditis, et recte creditis, si quid inde per negligentiam decidat. Quod si circa
 75 corpus eius conseruandum tanta utimini cautela, et merito utimini, quomodo putatis minoris esse piaculi uerbum Dei neglexisse quam corpus? Initia ergo iubentur offerre, hoc est primitias^s. Qui offert quod primum est, necessario habet ipse quod reliquum est. Vide quantum nos oportet abundare auro, quantum argento ac reliquis omnibus quae
 80 iubentur offerri, ut et Domino offeramus et nobis supersit. Primo enim omnium debet sensus meus intelligere Deum et ipsi offerre primitias intellectus sui, ut, cum Deum bene intellexerit, reliqua consequenter agnoscat. Hoc etiam sermo faciat, hoc et omnia quae in nobis sunt agant.
 85 Sed uideamus et cetera. *Hyacinthum et purpuram et coccum duplicatum et byssum tortum*^t. Quattuor ista sunt, ex quibus conficiuntur uel pontificis indumenta uel cetera quae ad sacrum parantur ornatum. De his dixerunt quidam et ante nos, et sicut non decet aliena furari, ita conueniens puto
 90 bene dictis alterius abuti fatentem. Ista ergo, ut et prioribus uisum est, quattuor elementorum, ex quibus et mundus

s. Cf. Ex. 25, 2 s. || t. Ex. 25, 4

1. «Calicis aut panis etiam nostri aliquid decuti in terram anxie patimur.» TERTULLIEN, *De corona* 3, 4, *PL* 2, 80 A, *CCSL* II, p. 1043, 9 s. Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* 1, 1, 5, *SC* 30, p. 47.

2. «Une fois encore, Origène unit étroitement la mention de l'Écriture à celle de l'Eucharistie.» (H. DE L.). Cf. *supra*, *hom.* 11, 7, 14 s., la note et la référence à *In Lev. hom.* 13, 5, 52.

3. «D'autres avant nous ont expliqué cela (*Jer.* 12, 13 b) et, puisque nous ne rejetons pas leur explication, nous la donnons volontiers, non pas comme l'ayant trouvée nous-même, mais comme ayant reçu un bon enseignement.» *In Jer. hom.* 11, 3, 9 s., *SC* 232, p. 418 s., tr. P. Nautin.

peur que d'aventure elles ne s'écoulent et ne périssent. Je veux vous mettre en garde par des exemples tirés du culte. Vous savez, vous qui avez coutume d'assister aux divins mystères, de quelle manière, après avoir reçu le corps du Seigneur, vous le gardez en toute précaution et vénération, de peur qu'il n'en tombe une parcelle, de peur qu'une part de l'offrande consacrée ne se perde. Vous vous croiriez coupables, et avec raison, si par votre négligence quelque chose s'en perdait¹. Que si, pour conserver son corps, vous prenez tant de précaution, et à juste titre, comment croire qu'il y a un moindre sacrilège à négliger la parole de Dieu qu'à négliger son corps²? On vous commande d'offrir les premiers fruits, c'est-à-dire les prémices^s. Offrir ce qui vient en premier, c'est nécessairement avoir le reste. Vois combien il nous faut abonder en or, combien en argent et en tout le reste qu'il nous est prescrit d'offrir, et pour que nous en offrions au Seigneur, et qu'il en subsiste pour nous. Avant tout, c'est ma raison qui doit comprendre Dieu et lui offrir les prémices de son intelligence, afin qu'après avoir bien compris Dieu, elle connaisse ensuite tout le reste. Que la parole fasse de même, de même aussi toutes les facultés qui sont en nous.

Quatre étoffes

Mais voyons la suite : «L'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate double, le lin fin tors^t.» Ce sont les quatre étoffes qui servent à confectionner soit les habits du pontife, soit le reste qu'on destine à l'ornement sacré. Certains en ont parlé avant nous, et autant il est incorrect de dérober le bien d'autrui, autant j'estime convenable d'user à découvert de ce qu'un autre a dit de bien³. D'après les Anciens donc, ces quatre matières figurent les quatre éléments dont se composent et le monde et le corps humain : l'air, le feu, l'eau et la terre.

constat et corpus humanum, tenent figuram, id est aëris, ignis, aquae et terrae. Hyacinthus ergo ad aërem refertur – hoc enim ipse indicat color –, sicut et coccum ad ignem.

95 Purpura aquae tenet figuram, quasi quae de aquis accipiat fucum; byssus terrae, quia oriatur ex terra. Habemus ergo et nos haec omnia in nobis, et quia ex his primitias Domino iubemur offerre, ideo dicit : *Sumite ex uobis ipsis, et offeretis primitias Domino*^u.

4. Verum illud considerandum puto, quod, cum de ceteris simpliciter dixerit Moyses, tantum cocco addidit *duplicatum*, et bysso *tortum*^a. Requiritur ergo, cur alias quidem materias, ex quibus cetera indicantur elementa, 5 simpliciter dixerit, coccum, quo ignis designatur, solum posuerit duplicatum. Difficilia haec ad intelligendum, et ad proferendum multo difficiliora. Verumtamen, prout Dominus dederit, temptabimus explanare. Oportet enim et dici aliqua, et aliquanta seruari. Videamus ergo qua ratione 10 coccum dixerit duplicatum. Color iste, ut diximus, ignis indicat elementum. Ignis autem duplicem habet uirtutem, unam, qua illuminat, aliam, qua incendit. Haec est historiae ratio; ueniamus et ad intellectualia.

Etiam in ipsis ignis duplex est; est ignis quidam in hoc 15 saeculo, est et in futuro. Dominus Iesus dicit : *Ignem ueni mittere in terram*^b, iste ignis illuminat. Idem rursus Dominus dicit in futuro *operariis iniquitatis*^c : *Ite in ignem*

u. Ex. 35, 5

4 a. Cf. Ex. 35, 6 || b. Lc 12, 49 || c. Cf. Lc 13, 27

4. «Et il choisit les matériaux de ces tentures par ordre d'excellence, ayant retenu parmi une quantité infinie un nombre égal à celui des éléments dont le monde a été fait, et ayant avec eux des relations définies : la terre, l'eau et le feu; car le lin vient de la terre; la pourpre, de l'eau; le violet est semblable à l'air – car ce dernier est noir par nature –, le rouge, au feu, puisque tous deux sont écarlates.» PHILON, *De vita Mos.* II, 88, tr. R. Arnaldez, etc. – «Il paraissait symboliser par l'écarlate

L'hyacinthe correspond à l'air – sa couleur l'indique –, comme l'écarlate, au feu. La pourpre figure l'eau, parce qu'elle reçoit des eaux sa teinture; le lin figure la terre, parce qu'il tire son origine de la terre⁴. Nous aussi, donc, nous avons en nous tous ces éléments; et nous avons l'ordre d'en offrir les prémices au Seigneur : «Prélevez sur vous-mêmes, et vous offrirez des prémices au Seigneur^u.»

Écarlate double 4. Mais il reste, je pense, à noter ceci : alors que pour les autres, Moïse use des termes sans plus, c'est seulement à écarlate qu'il ajouta «double», et «tors^a» à lin fin. On cherche donc pourquoi les autres matières, figurant les autres éléments, il les nomme sans qualificatif, alors qu'il donne celui de «double» à la seule écarlate, qui symbolise le feu. Question difficile à comprendre, bien plus difficile encore à exprimer. Néanmoins, autant que Dieu nous l'accordera, nous tâcherons de l'expliquer. Car il faut dire certaines choses et en réserver quelques autres. Dès lors, voyons pourquoi l'écarlate est appelée double. Cette couleur, on l'a dit, désigne l'élément du feu. Or le feu a une double propriété : il illumine et il brûle. Voilà pour le sens littéral. Venons-en au sens spirituel.

Feu double A cet égard aussi, le feu est double. Il y a un feu dans ce siècle, et un dans le siècle futur. Le Seigneur Jésus dit : «Je suis venu jeter le feu sur la terre^b.» Ce feu-ci illumine. Le même Seigneur dira encore, dans le siècle futur, aux ouvriers d'iniquité^c : «Allez au feu éternel que mon Père a préparé

le feu, par le lin la terre, par le violet l'air, par la pourpre la mer.» JOSÈPHE, *Bell. ind.* 5, 5, 4, § 213. Cf. *Ant. ind.* 3, 7, 7 § 183 s. – CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* 6, 32, 3. Sur le lin, voir *In Lev. hom.* 4, 6, etc., SC 286, p. 182 et n. 1.

aeternum, quem praeparavit Pater meus diabolo et angelis eius^d : ille ignis incendit. Verumtamen iste ignis, quem uenit
 20 *mittere Iesus, illuminat quidem omnem hominem uenientem in hunc mundum^e, habet tamen aliquid et quod incendat, sicut confitentur illi qui dicunt : Nonne cor nostrum erat ardens intra nos, cum adaperiret nobis Scripturas^f? Simul ergo et incendebat et illuminabat adaperiens Scripturas. Nescio autem si et*
 25 *ille ignis in futuro saeculo qui incendit habeat aliquid et quod illuminet.*

Est ergo, ut ostendimus, natura ignis duplex et ideo iubetur offerri coccum duplicatum. Quomodo ergo nos offerre possumus ignem istum duplicatum ad aedificium
 30 *tabernaculi, uideamus. Si doctor es, extruis tabernaculum aedificans Ecclesiam Dei; dicit ergo et ad te Deus quod ad Ieremiam dixit : Ecce, dedi uerba mea in os tuum ignem^g. Si ergo docens et aedificans Ecclesiam Dei, increpes tantummodo et arguas et castiges et peccata populi exprobres,*
 35 *nihil autem consolationis proferas de Scripturis diuinis, obscurum nihil explanes, nihil scientiae profundioris attingas, nec aliquid intelligentiae sacratoris aperias, obtulisti quidem coccum, sed non duplicatum. Ignis enim tuus incendit tantummodo et non illuminat. Et rursum,*
 40 *si docens mysteria legis aperias, secretorum arcana discutias, peccantem uero non arguas, negligentem non corripas, seueritatem disciplinae non teneas, obtulisti quidem coccum, sed non duplicatum. Ignis enim tuus tantum illuminat, non accendit. Qui ergo recte offert et recte dinidit^h,*

d. Matth. 25, 41 || e. Cf. Jn 1, 9 || f. Lc 24, 32 || g. Jét. 5, 14 || h. Cf. Gen. 4, 7

1. « Dans le Commentaire du Cantique (*In Cant. 2, GCS 8, p. 128, 10 s.*), Origène explique comment le 'Soleil de justice' brûlait et durcissait le cœur de Pharaon par les mêmes rayons dont il éclairait Israël, car il exerce l'une et l'autre de ces deux propriétés selon qu'il rencontre un juste ou un pécheur. Le même Dieu est dit en effet 'feu consumant' et 'lumière sans ténèbres'. Malgré l'exemple de Pharaon

pour le diable et ses anges^d. » Ce feu-là brûle. Mais ce feu que Jésus est venu jeter, certes « illumine tout homme qui vient en ce monde^e » ; il a néanmoins la propriété de brûler, comme l'avouent ceux qui disent : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous ouvrait les Écritures^f ? » En même temps donc, il brûlait et illuminait en « ouvrant les Écritures ». Toutefois, je ne sais si le feu qui brûle dans le siècle futur a aussi la propriété d'illuminer¹.

De nature donc, comme on l'a montré, le feu est double ; de là vient la prescription d'offrir de « l'écarlate double ». Comment nous est-il possible d'offrir ce feu double pour l'édifice du tabernacle, voyons-le. Es-tu docteur ? Tu élèves le tabernacle en édifiant l'Église de Dieu. Et Dieu te dit, comme à Jérémie : « Voici que j'ai mis mes paroles dans ta bouche comme un feu^g. » Si donc, enseignant, édifiant l'Église de Dieu, tu ne fais que reprocher, accuser, châtier, blâmer les péchés du peuple, sans tirer une parole de consolation des divines Écritures, sans expliquer aucune obscurité, sans rien aborder de la science plus profonde, ni ouvrir un aspect d'une intelligence plus sacrée, alors tu offres bien de l'écarlate, mais elle n'est pas double. Car ton feu brûle seulement, il n'illumine pas. Inversement, si dans ton enseignement tu ouvres les mystères de la Loi, tu examines les profonds secrets, mais ne réprimandes pas le pécheur, n'admonestes point le paresseux, relâches la rigueur de la discipline, tu offres bien de l'écarlate, mais elle n'est pas double. Car ton feu illumine seulement, il ne brûle pas. Donc « faire une offrande juste et la répartir juste-

endurci, Origène achève toutefois son développement en disant que si notre Dieu se fait 'feu' pour les pécheurs, c'est afin de consumer en eux tout ce qu'il aura trouvé de corruption ou de fragilité. Cf. G. BARDY, « Saint Bernard et Origène », dans *la Revue du moyen âge latin*, I, 1945, p. 420-421. » (H. DE L.).

45 *coccum offert duplicatum, ut cum scientiae lumine igniculum seueritatis admisceat.*

5. *Quid autem sibi uelit et byssum tortum^a uideamus. Et hic enim dedit aliquid additamenti prae ceteris elementis. Byssum diximus terrae habere formam, quod est caro nostra. Carnem ergo non uult offerri Deo fluitantem luxu et deliciis resolutam, sed torqueri eam iubet et constringi. Quis ergo est qui torqueat carnem suam? Ille nimirum qui dixit: *Macero corpus meum et seruituti subicio, ne forte, cum aliis praedicauerim, ipse reprobus efficiar^b*. Sic ergo est offerre et byssum tortum, carnem abstinentia, uigiliis et meditationum labore conficere.*

10 Offeruntur et pili caprarum^c. Hoc genus pecudis in lege pro peccato iubetur offerri^d; pilus uero species est emortua, exsanguis, exanimis. Hanc qui offert ostendit in se sensum peccati iam mortuum, nec in membris suis ultra uiuere aut
15 regnare peccatum.

Pelles quoque offeruntur arietum. Arietem etiam ante nos quidam pro furore posuerunt. Et quia pellis mortui

5 a. Cf. Ex. 25, 4 || b. I Cor. 9, 27 || c. Cf. Ex. 35, 6 || d. Cf. Lévit. 4, 23

2. «Origène pouvait se rendre le témoignage qu'il ne négligeait aucun de ces deux aspects de sa tâche. Le conseil qu'il donne ici est toujours opportun à recueillir par les prédicateurs. Dans la 1^{re} homélie sur le livre des Rois, il avait fait une distinction analogue, qui l'avait amené à quelques confidences. Il y a, disait-il, des discours suaves, et d'autres sévères. Ceux de l'évêque Alexandre (Papa Alexander), toujours si plein de mansuétude, sont du premier type; les siens propres, avoue-t-il, sont plutôt du second. Du moins est-ce l'avis de plus d'un de ses auditeurs. Aussi, tout en souhaitant porter des fruits par sa parole, n'ose-t-il les espérer savoureux. Cependant, ajoute-t-il comme pour se justifier, le même discours peut paraître doux et amer selon la façon dont il est reçu. Au reste, notre Sauveur n'a-t-il pas dit également *beati* en s'adressant aux uns et *vae vobis* en s'adressant aux autres. Son Apôtre n'a-t-il pas encouragé avec tendresse ou corrigé avec vigueur selon que

ment^h», c'est offrir de l'écarlate double, pour unir à la lumière de la science la petite flamme de la sévérité².

Lin fin tors

5. Mais voyons ce que symbolise «le lin fin tors^a». Là aussi, par rapport aux autres éléments, un qualificatif est ajouté. Le lin fin, on l'a dit, figure la terre qu'est notre chair. On ne veut pas que la chair soit offerte à Dieu amollie par le luxe, dissolue par les plaisirs, on ordonne de la tordre et de la comprimer. Quel est donc celui qui tord sa chair? Assurément, celui qui a dit : «Je meurtris mon corps et le réduis en servitude de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé^b.» Ainsi donc, offrir un lin fin tors, c'est miner sa chair par l'abstinence, les veilles et la fatigue des méditations.

Poils de chèvres

On offre aussi des poils de chèvres^c. Il est prescrit, dans la Loi, d'offrir ce genre de bétail pour le péché^d. Le poil est chose morte, exsangue, inanimée¹. Celui qui l'offre montre que le goût du péché est déjà mort en lui, et que le péché ne vit ou ne règne plus dans ses membres.

Peaux de béliers

On offre encore des peaux de béliers. Certains avant nous ont vu dans le bélier le symbole de la fureur². Et comme la peau

l'exigeaient les circonstances? Parmi les remèdes, les uns sont agréables, d'autres non : il ne s'inquiètera que de leur efficacité.» Cf. *In lib. Regn. hom.* 1, 1, 1, *GCS* 8, p. 1-2 (H. DE L.).

1. Ce qu'on nomme poil, «c'est toute œuvre morte sortie de l'âme établie dans le péché.» *In Lev. hom.* 8, 11, 35, *SC* 287, p. 56 s. — «Les poils, symbole de la mort», dit THÉODORET, *Qu. in Num.* 8, 7, *PG* 80, 365 A.

2. Cf. *supra, hom.* 9, 4, 35 s.

animalis indicium est, ostendit in se furorem mortuum qui Domino offert arietum pelles.

20 Post haec : *Et uiri*, inquit, *acceperunt a mulieribus suis, omnes, quibus uisum est sensu, et attulerunt gemmas et inares et annulos et discriminalia et dextralia*^e.

Vides et hic quomodo illi afferunt dona Deo qui corde uident, qui intellectum corde concipiunt, qui mentem
25 intentam et deditam habent ad uerbum Dei. Isti ergo afferunt munera, et afferunt etiam a mulieribus suis *inaures*, inquit, *et gemmas et dextralia*. Mulier secundum allegoricam rationem saepe iam diximus quod caro accipiatur et uir rationabilis sensus. Bonae sunt ergo istae mulieres quae
30 oboediunt uiris suis; bona est caro quae iam spiritui non repugnat, sed obtemperat et consentit, et ideo *Si duobus uel tribus in uobis conuenerit, ex quacumque re petieritis, fiet uobis*^f, dixit Dominus.

Offerunt ergo inares a mulieribus suis. Vides quomodo
35 Domino offertur auditus. Sed et dextralia Domino offeruntur : opera dextra et opera bona, quae per carnem geruntur. Haec Domino offert rationabilis sensus. Sed et discriminalia offeruntur. Offert discriminalia, qui bene scit discernere quid agendum sit, quid uitandum, quid Deo
40 placeat, quidue displiceat, quid iustum sit, quid iniustum. Ista sunt discriminalia quae Domino offeruntur.

Hic ergo mulieres inares Domino offerunt, quia sunt mulieres sapientes. Venerunt enim, inquit, mulieres sapientes, et fecerunt quaecumque necessaria erant ad
45 indumenta pontificis^g. Illae uero mulieres quae inares suas

e. Ex. 35, 22 || f. Matth. 18, 19 || g. Cf. Ex. 35, 25 s.

3. Cf. *supra*, *hom.* 2, 1, 33 et la note.

4. «Dieu donne des bracelets aux mains de l'âme, occasions d'entreprendre des œuvres bonnes.» *Sel. in Ex.* 16, 11, *PG* 13, 811 C. Cf. *In Gen. hom.*, 10, 4, 29 s., *SC* 7 bis, p. 270.

indique un animal mort, offrir au Seigneur des peaux de bœufs c'est montrer qu'en soi la fureur est morte.

Dons reçus des femmes

«Tous les hommes au cœur bien disposé reçurent de leurs femmes et apportèrent pierres précieuses, boucles d'oreilles, anneaux, épingles à cheveux et bracelets^c.»

Tu vois ici comment on offre à Dieu des dons, quand on voit par le cœur, on comprend par le cœur, on a l'esprit attentif et adonné à la parole de Dieu. Ces hommes apportent donc des offrandes et ils apportent aussi les dons de leurs femmes : boucles d'oreilles, pierres précieuses et bracelets. La femme, au sens allégorique, nous l'avons dit souvent³, c'est la chair, et l'homme la raison. Ces femmes sont bonnes, qui obéissent à leurs maris; la chair est bonne, quand elle ne s'oppose point à l'esprit, mais lui obéit et s'accorde avec lui. Aussi, a dit le Seigneur : «Si deux ou trois d'entre vous se mettent d'accord, tout ce que vous demanderez s'accomplira pour vous^f.»

Ils offrent donc les boucles d'oreilles de leurs femmes. Tu vois qu'on offre au Seigneur son ouïe. De plus, on offre au Seigneur des bracelets : des œuvres droites, des œuvres bonnes, accomplies par la chair⁴. La raison les offre au Seigneur. On offre aussi des épingles à cheveux. Offrir des épingles à cheveux, c'est savoir bien discerner ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter, ce qui plaît à Dieu ou ce qui lui déplaît, ce qui est juste, ce qui est injuste. Voilà les épingles à cheveux qu'on offre au Seigneur.

Or donc les femmes offrent au Seigneur des boucles d'oreilles, parce qu'elles sont des femmes sensées. Il est venu, est-il dit, des femmes sensées, et elles confectionnèrent tout ce qui était nécessaire aux habits du pontife^g. Mais les femmes qui offrirent leurs boucles d'oreilles pour

obtulerunt ut fieret uitelus^h insipientes erant, quae a ueritate quidem auditum auerterent, ad fabulas autem impietatemque conuerterentⁱ; et ideo obtulerunt inaures suas ut fieret caput uituli. Sed et in Iudicum libro^j aliud nihilominus
 50 idolum inuenimus ex mulierum inauribus factum. Ista ergo beatae mulieres, beata ista caro, quae Domino offert inaures suas et dextralia sua et annulos suos et omnia opera manuum suarum quae in mandatis Domini agit.

6. Additur post haec quia et apud quem inuenta sunt ligna imputribilia^a, attulit Domino. Si quis diligit Christum Dominum in incorruptione^b, lignum imputribile offert Deo. Beatus ergo, apud quem inuenitur uel sensus incorruptus
 5 uel corpus incorruptum et hoc offert Deo. Vunde et bene ualde dixit : *Apud quem inuenta sunt ligna imputribilia*. Non enim apud omnes inueniuntur ligna imputribilia. De auro non dixit neque de argento apud quem inuentum est; potest enim apud omnes inueniri sensus et sermo. Sed ne
 10 de quattuor coloribus hoc dixit; omnium namque est ex quattuor constare secundum corpus elementis. Ligna autem imputribilia, id est incorruptionis et uirginitatis gratia, apud rarum quemque inueniri potest, sicut et Dominus dicit : *Non omnes capiunt uerbum istud, sed quibus*
 15 *datum est*^c.

7. Sed et principes, inquit, obtulerunt dona sua. Quae sunt ista dona quae principes offerunt? *Gemmas*, inquit, *obtulerunt, lapides smaragdos et lapides repletionis et lapides ad humeralem*^a.
 5 Lapidés repletionis dicuntur qui ponuntur in logio, hoc

h. Cf. Ex. 32, 3.4 || i. II Tim. 4, 4 || j. Cf. Jug. 18
 6 a. Cf. Ex. 35, 24 || b. Cf. Éphés. 6, 24 || c. Matth. 19, 11
 7 a. Ex. 35, 27

qu'on fit un veau^h étaient insensées : « Elles ont détourné leur oreille de la vérité pour se tourner vers les fables et l'impïétéⁱ. » C'est pourquoi elles ont offert leurs boucles d'oreilles pour qu'on fit une tête de veau. De plus, dans le livre des Juges^j, on trouve également une autre idole faite avec des boucles d'oreilles de femmes. Heureuses donc ces femmes, heureuse cette chair qui offre au Seigneur ses boucles d'oreilles, ses bracelets, ses anneaux, et toutes les œuvres de ses mains accomplies aux commandements du Seigneur.

Bois imputrescible 6. On ajoute ensuite : « Tous ceux
 chez qui se trouvait du bois imputrescible^a », l'apportèrent au Seigneur. « Aimer le Christ Seigneur d'un amour incorruptible^b », c'est offrir à Dieu du bois imputrescible. Heureux donc celui chez qui se trouve un esprit intact ou un corps intact et qui l'offre à Dieu. Aussi a-t-on fort bien dit : « Chez qui se trouvait du bois imputrescible. » Car ce n'est pas chez tous qu'il s'en trouve. Ni pour l'or, ni pour l'argent on n'a dit : celui chez qui il s'en est trouvé; car chez tous, on peut trouver l'esprit et la parole. On ne l'a pas dit non plus des quatre couleurs; car c'est le fait de tous, pour ce qui est du corps, d'être composés des quatre éléments. Mais le bois imputrescible, c'est-à-dire la grâce de l'incorruption et de la virginité, ne peut se trouver que chez un petit nombre, comme le dit le Seigneur : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux à qui cela est donné^c. »

Pierres précieuses 7. De plus, « les princes offrirent »
 leurs dons. Quels sont les dons qu'offrent les princes? « Ils offrirent des pierres précieuses : pierres d'émeraude, pierres de perfection, pierres pour l'huméral^a. »

On appelle pierres de perfection celles qui sont placées

est qui in pectore pontificis collocantur, inscripti nomina tribuum Istrahel^b. Hoc quod dicitur logion, id est rationale, quod in pontificis pectore collocatur, formam habet sensus rationabilis qui in nobis est. In hoc positi dicuntur
 10 lapides repletionis, qui tamen cohaerent et conexi sunt ad lapides humerales, atque ex his continentur adstricti. Humeralis ornatus indicium est actuum bonorum. Actus ergo cum ratione et ratio cum actibus sociatur, ut sit consonantia in utroque : *Qui enim fecerit et docuerit, hic*
 15 *magnus uocabitur in regno caelorum*^c. Sit ergo in nobis sermo de actibus pendens et sermonem actus exornent; hic enim pontificis refertur ornatus. Sed ad haec explenda principes requiruntur; iste ornatus eorum est qui in tantum profecerunt ut praesentibus populis mereantur.

20 Offerunt etiam oleum principes ad usus duplices profuturum, lucernis et chrismati^d. Debet enim lucerna eorum qui populis praesunt, non abscondi aut *sub modio poni, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt*^e.

Sed et *incensi compositionem*^f principes offerunt, quae
 25 componatur per Moysen *in odorem suauitatis Domino*^g, ut et ipsi dicant quia *Christi bonus odor sumus*^h.

Et posteaquam obtulit populus, *uocauit*, inquit, *Moses omnem sapientem*ⁱ ad fabricandum et architectum ut componerent et fabricarentur singula quae scripta sunt. *Sed et*

b. Cf. Ex. 28, 21 || c. Matth. 5, 19 || d. Cf. Ex. 35, 28 || e. Cf. Matth. 5, 15 || f. Cf. Ex. 35, 28 || g. Cf. Ex. 29, 41 || h. II Cor. 2, 15 || i. Cf. Ex. 36, 2

1. Cf. *In Lev. hom.* 5, 89 s. et *hom.* 6, 3, 67 : SC 286, p. 262 et 282 ; *In Num. hom.* 4, 3 et *hom.* 5, 1 ; *GCS* 7, p. 24, 5 et 26, 12. — Symbolisme déjà fréquent chez PHILON : « Or, l'épaule est aussi le symbole de l'effort et de la fatigue. » *Leg. alleg.* 135, tr. C. Mondésert ; « Or Sichem signifie épaule, ce qui est le symbole de l'effort patient. » *Quod det. pot. insid. sol.* 9, tr. I. Feuer. Signification du reste naturelle et biblique : « La traduction de ce mot (Sichem) donne 'épaulement' ce qui est un symbole de l'effort puissant, car c'est l'usage de porter les fardeaux sur l'épaule. Moïse le

sur le logium, c'est-à-dire disposées sur la poitrine du pontife, portant inscrits les noms des tribus d'Israël^b. Ce logium, ou rationale, disposé sur la poitrine du pontife, figure la raison qui est en nous. Sur lui sont placées les pierres de perfection, qui toutefois sont liées et rattachées aux pierres humérales, par lesquelles elles sont maintenues serrées. L'ornement huméral est le symbole des actes bonsⁱ. C'est que les actes sont associés à la raison et la raison aux actes, en sorte qu'il y ait harmonie entre eux : « Car celui qui pratiquera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux^c. » Qu'en nous, donc, la parole réponde aux actes, et que les actes illustrent la parole; c'est à quoi tend la parure du pontife. Mais pour parfaire le tout, on exige des princes : c'est la parure de ceux qui ont fait assez de progrès pour mériter de présider aux peuples.

Huile, encens

Les princes offrent de l'huile, destinée à un double usage : pour les lampes et pour l'onction^d. Car la lampe de ceux qui président aux peuples ne doit pas être cachée ou « mise sous le boisseau, mais sur le candélabre, pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison^e. »

De plus, les princes offrent « la composition d'encens^f », préparée par Moïse « en odeur suave pour le Seigneur^g », de façon à pouvoir dire eux-mêmes : « Nous sommes la bonne odeur du Christ^h. »

« Avec sagesse »

Et après que le peuple eut fait son offrande, « Moïse appela tous les hommes sages (habiles)ⁱ » dans la fabrication et l'architecture, pour préparer et fabriquer chaque objet mentionné.

rappelle à propos d'un athlète par ces mots d'un autre passage : 'Il a soumis son épaule à l'endurance de l'effort, il est devenu cultivateur (Gen. 49, 15)' » *De migr. Abr.* 221, tr. J. Cazeaux.

30 *mulieres*, inquit, *sapientes uocauit*^j, ut facerent quae conuenirent in tabernaculo Domini. Vides ergo omnia quae fiunt a sapientibus fieri; et mulieres sapientes uocantur et uiri sapientes. *Omnia enim opera Domini in sapientia fiunt*^k. Venit ergo unusquisque *sapiens sensu* et facit opera Domini. Non
 35 sufficit nobis si offeramus tantum, sed opus est ut et cum sapientia ea quae in nobis sunt operemur, sciamus miscere aurum cum bysso et coccum duplicare uel miscere cum purpura. Quid enim tibi prodest, si habeas haec et uti his nescias, neque agnoscas quomodo unumquodque in suo
 40 tempore et in suo loco aptare debeas et proferre? Et ideo danda nobis est opera ut sapientes simus, et haec quae audimus de Scripturis sanctis proferre in tempore et aptare possimus, et componere atque ex his adornare *tabernaculum Deo Iacob*^l, per Christum Iesum Dominum nostrum, *cui est*
 45 *gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^m.

j. Cf. Ex. 35, 25 || k. Ps. 103, 24 || l. Cf. Ps. 131, 5 || m. Cf. I Pierre 4, 11

«En outre, il appela les femmes sages^l», pour exécuter ce qui convenait dans le tabernacle du Seigneur. Tu vois bien : tout ce qui est fait est œuvre de sages : on appelle et les femmes sages et les hommes sages. Car «toutes les œuvres du Seigneur» sont faites «avec sagesse^k». Dès lors, quiconque est «sage d'esprit» vient et fait les œuvres du Seigneur. Il ne nous suffit pas d'offrir seulement, il faut encore faire avec sagesse ce qui est en notre pouvoir, savoir mêler l'or et le lin fin, doubler l'écarlate ou la mélanger avec la pourpre. A quoi sert-il, en effet, d'avoir ces matières, et de ne point savoir s'en servir, ni connaître comment on doit les préparer et les présenter chacune en son temps et en son lieu? C'est pourquoi il faut nous appliquer à être sages, et à être capables de préparer et présenter en temps voulu les offrandes que nous apprenons des saintes Écritures, et d'en orner et embellir «le tabernacle du Dieu de Jacob^l», par le Christ Jésus notre Seigneur, «à qui sont gloire et puissance pour les siècles des siècles. Amen^m».

NOTES COMPLÉMENTAIRES

I. LE TEXTE LATIN

Comme pour d'autres volumes de la collection, le texte latin est celui de l'édition allemande du Corpus de Berlin, *Homélies d'Origène sur l'Hexateuque dans la traduction latine de Rufin*, établi par W.A. Baehrens, *GCS* 6 (1920), p. 145-279. La prédication d'Origène ayant suivi l'ordre des livres historiques de la Bible, la situation des groupes de manuscrits qui la contiennent est pratiquement la même devant la critique, qu'il s'agisse de la date, du lieu, de l'histoire du texte, voir *SC* 286, p. 51 et les références. Et la tradition en est la même. Les homélies sur la Genèse, sur l'Exode et sur le Lévitique « restèrent ordinairement liées dans les manuscrits qui nous sont parvenus », notamment pour les deux premières séries. Le classement de ces manuscrits a été dressé par le Père L. Doutreleau, dans sa nouvelle édition des *Homélies sur la Genèse*, *SC* 7 bis (1976), vérifiant celui de Baehrens, *GCS* 6, p. IX et suivantes. Il suffit d'y renvoyer, en signalant toutefois deux modifications à y apporter. D'une part, une addition : nos homélies font exceptionnellement partie d'un groupe qui ne contient pas celles sur la Genèse et sur le Lévitique : il y aurait à compléter le nombre des manuscrits de la *classe B*, et à placer en premier lieu *Amiatinus* 3, s. X, cf. *GCS* 6, p. x. D'autre part, une suppression : celle de la *classe F* et de la *classe P*, manuscrits des seules homélies sur la Genèse. Des précisions d'un autre ordre furent également données sur lesquelles, ici, on n'a plus à revenir. Sur les caractéristiques de la traduction de Rufin, voir *SC* 7 bis, . 21-22, et *SC* 286, p. 55-56. Sur les emprunts à Philon, avoués ou tacites, suffisamment intégrés à la réflexion d'Origène

pour que «l'exégèse philonienne»... soit «réellement dépassée», voir *SC* 286, p. 30-31, et surtout la page de H. de Lubac citée à la note complémentaire 4.

Sur les traductions, on peut ajouter que, si le nombre de leurs manuscrits en atteste l'ancienne diffusion, les citations du moyen-âge témoignent de l'importance qu'on leur accordait encore. Des auteurs en usèrent fort librement. L'éditeur Baehrens se borne à les nommer, p. XXV-XXVI. Mais pour les homélies sur l'Exode qui seules nous concernent il note, au fur et à mesure de leur développement, les transcriptions qu'en firent Raban Maur et Jonas d'Orléans. Il peut être utile d'en rassembler ici les références.

ORIGÈNE, *In Ex. hom.* : RABAN MAUR, *Comm. in Ex., liber II* :

V, 2, 17	Sochoth - 3, 30	virtutum	PL 108, 62 B - 63 C
3, 48	Non - 3, 50	patientur	64 A
4, 1	Sed - 4, 41	obruï	64 AD
4, 42	Sed - 5, 6	exhibeant	65 AC
5, 6	Cogitur - 5, 58	nostrum	66 B - 67 B
VI, 1, 1	Multa - 3, 36	teget	67 C - 69 B
4, 7	Peccatores - 5, 24	sancto	70 D - 71 D
6, 2	Impios - 9, 59	susceperint	72 A - 74 B
10, 1	Non vult - 14, 18	est	74 B - 75 C
VII, 2, 28	Quid - 3, 22	agnosceret	76 B - 77 A
4, 7	Esto - 5, 4	non	77 B - 78 B
5, 13	Quaero - 5, 64	cibus	78 C - 79 C
VIII, 1, 1	Omnis - 1, 52	explicemus	94 A - 95 4
2, 25	Hinc - 2, 30	ipsum	95 AB
2, 39	Tale - 2, 41	Dominus	95 B
3, 13	Aliud - 3, 42	cupiebat	95 BD
5, 1	Vide - 5, 53	vestram	95 D - 96 D
6, 48	Nunc - 6, 99	eius	97 A - 98 A

JONAS D'ORLÉANS

VIII, 4, 2	Aliud - 4, 8	adores	<i>De cultu imag.</i> , PL 106, 321 BC
4, 58	Habitavit - 4, 68	sunt	<i>De inst. laic.</i> 159 AB

2. IMPORTANCE DU LIVRE DE L'EXODE

«En bref, il s'agit de la naissance et de la formation initiale du "peuple de Dieu". Pour le temps qui a précédé, on connaissait, grâce aux souvenirs recueillis sur les "Patriarches", une famille, un clan dont les descendants s'étaient plus ou moins fixés en Canaan et en Égypte. Mais c'est "la sortie d'Égypte" et "l'alliance du Sinaï" qui ont créé Israël comme tel... Dans la Bible et pour tous les croyants, Dieu ne sera plus seulement le "Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob", mais bien "Yahvé qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude". Et au cours des siècles, Israël se référera toujours aux événements de l'Exode et du Sinaï quand il réfléchira sur son identité propre et sur son originalité, quand il s'adressera à son Dieu et célébrera ses œuvres. Le sens de sa marche dans son histoire et son destin, les fondements de ses institutions et ses engagements essentiels, la loi profonde de sa vie, il sait qu'il les doit aux événements d'alors. On est donc au point-source de l'Histoire sainte et de la révélation tout entière, au cœur de la Bible. L'Exode apparaît ainsi comme une œuvre littéralement capitale, le livre dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de tous les autres livres bibliques.

Ce livre fondamental va, d'autre part, nous fournir une richesse exceptionnelle de faits, de notions, de thèmes véritablement constitutifs de la révélation faite à Israël.» - L'auteur les énumère et les caractérise : nom de Yahvé, libération, Pâque, traversée miraculeuse de la Mer, Manne, Désert, Nuée, péché d'idolâtrie, culte du Dieu saint, Loi, préceptes et Décalogue, Alliance, Moïse... -

«Le livre de l'Exode va, en outre, beaucoup plus loin que lui-même. Il se ramifie, en quelque sorte, dans les autres livres bibliques. Non seulement son contenu s'y retrouve et y revit, mais des prophètes aux sages, de David à Esdras, du judaïsme au christianisme, il prolonge ses thèmes, va s'accomplissant, jusqu'à la "plénitude" du Christ, jusqu'à l'Église, jusqu'en nos vies où se refont aujourd'hui les expériences de la libération, de la Pâque, de l'Alliance.» G. AUZOU, *SS*, p. 19-20 - Et l'auteur de répartir, selon l'ordre chronologique de leur rédaction, ces passages de

l'Ancien Testament (en une vingtaine de lignes de références!), avec l'annonce d'une «ouverture» sur le Nouveau Testament à l'étude de certains thèmes : Pâque, Manne et Nuée, Alliance, Décalogue.

D'un autre exégète et plus récente, voir l'étude à la fois personnelle et technique, «un essai de lecture» qui, sans jamais oublier ni la chronologie ni la facture des textes, «parcourant toute la Bible», rencontre nécessairement notre sujet de l'Exode et de son utilisation. L'auteur expose, le désignant par le néologisme «Deutérose», (*deuterôsis*, répétition), «un effet commun à trois écrits», *Deut.*, *Prov.*, de 1 à 9, *Is.* de 40 à 55; et c'est à propos du troisième qu'il rapproche l'Exode des prophètes... «L'actualisation de l'Exode est amplifiée d'un prophète jusqu'à l'autre, comme thème majeur.» P. BEAUCHAMP, *L'un et l'autre Testament, Essai de lecture (Parole de Dieu)* Paris 1976, p. 150 et 157; cf. p. 93, 96-98, 147, 157-158, 168, 286.

Sur la diffusion des thèmes de l'Exode jusque dans la rédaction du Nouveau Testament, voir, par exemple : J. GUILLET, *Thèmes Bibliques (Théologie Biblique 18)*, Paris 1951, p. 9-25. J. DANIELOU, *SF*, p. 131-176, 191-200. M.E. BOISMARD, «Exode, marche vers Dieu», dans *Grands Thèmes Bibliques*, Paris 1958, p. 159-163. Les prophètes y tiennent une bonne place. Sans doute contiennent-ils, comme les livres historiques et les sapientiaux (Psaumes, Sagesse) un rappel des faits du passé, avec la ferveur d'admiration et de reconnaissance que suscite toute célébration; avec, parfois, la nostalgie des origines idéalisées et l'espoir de participer à d'analogues bienfaits. Mais plus que les vies personnelles, c'est le sort du peuple qu'envisagent les prophètes, en particulier ceux de l'Exil. La captivité de Babylone rappelait l'esclavage d'Égypte; on espérait une libération comparable à la sortie du pays de servitude; un retour miraculeux qu'on imagine avec les mêmes prodiges que l'ancien; passage de la mer, marche au désert, rocher d'eau vive, colonne de nuée, alliance nouvelle, bref, «un nouvel exode» plus merveilleux encore. Citons, d'après G. AUZOU, *SS*, p. 30, «*Is.* 40, 3-5; 43, 16-21; 48, 20-21; 51, 9-10 (On peut comprendre de même *Is.* 41, 18-19; 42, 10-16; 49, 9-11; 50, 2; 55, 12-13). Pour Ézéchiel, il ne suffirait pas de citer des textes en détail ni même des passages aussi clairs

que le ch. 20 et les allégories du ch. 16 et du ch. 23; c'est toute la prophétie d'Ézéchiel qui paraît bâtie sur le thème de l'Exode, avec le départ de Yahvé-dans-la-Nuée (ch. 2 et 10), et le retour dans sa demeure (ch. 43)». Pour ces prophètes au moins, il est vrai de dire que l'Exode «est à la fois mémorial et prophétie», J. DANIELOU, *SF*, p. 132. Le rappel du passé fonde l'espérance pour l'avenir. Le premier Exode est la figure du second. Mais le véritable Exode est réalisé par la vie du Christ, d'après le Nouveau Testament, puis par celle de l'Église et de ses sacrements, d'après le Nouveau Testament, et surtout d'après la Patristique, cf. la note complémentaire 7.

3. «LE MYSTÈRE DE L'ÉGYPTE»

«Le mystère de l'Égypte» est le «mystère de ce monde», le lieu et le temps de notre captivité spirituelle, Origène ne cesse de le dire dans ses premières homélies. L'Égypte est «la figure de ce monde», *hom.* 2, 1, 29 et 7, 2, 38; «la figure du siècle présent», *hom.* 8, 1, 1. Elle est le séjour, presque le synonyme : «du monde» et «du siècle», *hom.* 3, 3, 10 et 6, 10, 14; «des activités ténébreuses du siècle», et «des ténèbres de l'ignorance», *hom.* 3, 3, 7 et 66; *hom.* 5, 5, 36; «des erreurs et de l'ignorance de la vérité», *hom.* 4, 8, 2 s.; «des sombres actions et des ténèbres des erreurs de ce monde», *hom.* 5, 2, 3. C'est «notre chair», «l'Égypte des vices», *hom.* 1, 5, 15 et 3, 3, 193. Le roi d'Égypte est «l'esprit de ce monde» : le diable et son peuple d'anges apostats, chefs de travaux qui forcent aux œuvres de la chair, *hom.* 1, 5, 46 s. et 74. Ainsi Origène brode-t-il sur un éventail déjà ouvert, depuis qu'il avait écrit sur «la descente des saints Pères en Égypte, c'est-à-dire dans ce monde» (*De princ.* 4, 3, 12, 320 s., *SC* 268, p. 384 s.) et qu'il avait parlé du «lieu de rencontre» avec «les principautés, les pouvoirs» et avec «les régisseurs de ce monde de ténèbres», dont l'Égypte est l'appellation figurée, champ de luttes de ce monde, des combats avec les démons, *In Gen. hom.* 15, 5, 6 s., *SC* 7 bis, p. 364 s.

Sur ce point, Origène avait des prédécesseurs juifs et chrétiens : PHILON, *De migr. Abr.* 77 : «...la sensation, la passion,

toutes choses que l'Égypte symbolise»; cf. *Quis rer. div. her.* 255 – CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* 1, 5, 30, 4; cf. 2, 18, 88, 2 : *SC* 30, p. 66 s., *SC* 48, p. 102 s. – «Irénee déjà s'appuie sur les dires d'un ancien pour déclarer : 'Tout ce départ d'Égypte du peuple élu fut disposé par Dieu comme figure et image du départ de l'Église, qui devait sortir de la Gentilité, etc.' *Adv. haer.* 4, 30, 4, *SC* 100, p. 784. Un tel symbolisme était préparé par la croyance juive traditionnelle. Car, pour l'Israélite pieux, 'l'Égypte n'était pas un ennemi quelconque. C'était la terre des magiciens et des idoles, c'est-à-dire le pays où Satan régnait ouvertement. Il avait conclu avec l'Égyptien, pensait-on, un véritable pacte. L'alliance démoniaque conférait au pays de Mitsrayim l'extraordinaire réussite matérielle de ses habitants, mais non sans les assujettir étroitement à la rébellion diabolique contre le vrai Dieu. Aussi l'esclavage où l'Égypte retenait Israël n'était-il pas seulement un malheur, mais une souillure. Par l'appartenance au peuple infidèle à laquelle, jusqu'à l'envoi de Moïse, Israël s'était résigné, et par l'asservissement à l'idolâtrie et à la magie qui en avait découlé, les fils de Jacob s'étaient aliéné leur Dieu.' L. BOUYER, *Le Mystère pascal*, (*Lex orandi* 4), 2^e éd. Paris 1947, p. 108-109.

La typologie de l'Exode est la plus classique et la plus ferme de tout l'Ancien Testament dans notre tradition liturgique et littéraire chrétienne. Les premiers auteurs en sont, pour ne pas remonter aux antécédents juifs, saint Paul et saint Jean. Dans ces homélies, dont l'objet est plus moral que dogmatique, tous les traits n'en sont pas accusés...» (H. DE L., note à *hom.* 1, 2, 10) – Pour le dossier patristique, voir la note complémentaire 7.

4. TÂCHES HUMAINES

Au reproche fait aux chrétiens de désertier les tâches utiles à la société, Origène n'a pas manqué de répondre. Et son appréciation de la vie commune est plus nuancée que ne feraient croire tant d'exhortations au retrait du monde pour se consacrer exclusivement à Dieu, à ses mystères, à sa parole. En cela consiste «la véritable philosophie» certes, auprès de laquelle on peut

qualifier le reste de «faux biens», pour qui cherche une orientation de vie. Mais elle est l'apanage de l'élite. Or, au-dessous de ce noble idéal, mais bien supérieur à la recherche de l'utilité des corps et du plaisir que les Épicuriens prônent comme le Souverain Bien, s'ouvre à l'humanité moyenne un vaste domaine d'actions et d'occupations louables : «Si (l'animal raisonnable, l'homme) cherche à s'occuper du bien commun et à y pourvoir, il travaillera à servir l'État, à obéir aux magistrats, à faire tout ce qui semble contribuer à l'utilité commune.» *De princ.* 2, 11, 1, *SC* 252, p. 394 s.

Même ignorante de la philosophie et peu apte aux charges officielles, l'intelligence humaine, sous l'urgence des besoins de la vie et de la société, trouve son emploi dans l'invention des arts et des techniques, et par le développement des capacités humaines, collabore à la Providence, *CC* 4, 76, 5 s., *SC* 136, p. 374 s. Ailleurs sont mentionnés les travaux de la terre et de la mer, et les occupations ordinaires de la vie, *In Lev. hom.* 2, 2, 34 s., *SC* 286, p. 96 s. Et au persiflage des lettrés païens contre l'infériorité du peuple juif et de la communauté chrétienne, chez quel auteur païen ou chrétien trouverait-on des pages de réponse si nombreuses et si fermes que dans le *Contre Celse*? Cf. 4, de 24 à 36, *SC* 136, p. 240-277. Parmi les chrétiens, à côté d'une élite de sages, à la foi instruite et réfléchie, en plus grand nombre qu'elle comme elle l'est dans l'humanité, existe la foule : esclaves, adolescents, femmes, gens aux humbles métiers que Celse énumère avec mépris (3, 50.55); petit peuple nullement indigne de pécheurs pardonnés et convertis, ignorants à la foi simple mais fidèles à garder le dépôt et à tendre aux vertus, voir tout le livre 3, *SC* 136, p. 14-185. Bref, s'abstenant du culte officiel des idoles, mais se conformant à la volonté de Dieu, les chrétiens ne s'excluent pas de la société : ils ont légitimement part aux biens d'ici-bas, «pain, vin, fruits, eau et air»; ils peuvent comme les autres «prendre femme, avoir des enfants, goûter aux fruits, participer aux joies de cette vie et supporter les maux qu'elle implique», *CC* 8, 28 s. et 55 s. : *SC* 150, p. 234 s., et 298 s.; cf. *SC* 227, p. 208 s.

Quant à chercher la faveur des princes et à collaborer à leurs entreprises, un discernement s'impose. Il ne peut être question, à

leur service, de pratique d'idolâtrie, même simulée. Ni de l'emploi de la force. Le prédicateur classe parmi «les maudits selon le prophète»... «celui qui, s'il possède la force corporelle, servira comme soldat selon la chair», *In Jer. hom.* 15, 6, 29 s., *SC* 238, p. 128 s. Il songe aux chrétiens, dont les obligations diffèrent de celles des anciens juifs, et des païens de toujours. La Providence veille d'une façon spéciale sur les Juifs et les chrétiens. Aux Juifs d'autrefois il était permis, pour assurer leur sauvegarde en vue de leur mission, d'anéantir leurs ennemis extérieurs et intérieurs. Aujourd'hui, ayant perdu leur autonomie, ils ne peuvent d'eux-mêmes recourir à la force. Puis, au régime «selon les lois de Moïse» a succédé «le régime plus parfait» des chrétiens «selon l'enseignement de Jésus». A eux, toute violence est interdite : le zèle provocateur, la résistance à la persécution par la force (la fuite est autorisée, cf. *CC* 1, 65, *SC* 132, p. 256 s. *In Jud. hom.* 9, 1, *GCS* 7, p. 519, 2 s.), la participation aux activités militaires : car ils ont ordre d'éviter l'homicide, d'aimer tous les hommes fussent-ils des ennemis, d'être des artisans de paix. Mais loin de nuire à l'autorité et à la vie sociale, par la prière et le culte intérieur, la pratique des commandements, l'exemple et l'éducation qu'ils donnent, ils sont plus utiles aux princes, ils instaurent la véritable patrie, assurent la consistance du monde, travaillent à la promotion spirituelle de l'humanité. Voir surtout *CC* 5, 25-33 et 8, 68-75 : *SC* 147, p. 74-101, et *SC* 150, p. 330-353.

Mais la Providence est universelle. De la souveraineté de Dieu relève toute autorité même païenne, à laquelle est due l'obéissance dans la mesure où elle s'exerce dans son ordre providentiel. A l'emploi de la force, dont évidemment elle dispose, le païen légitimement participe, d'après Origène. Car il envisage des «guerres justes et ordonnées», *CC* 4, 82, *SC* 136, p. 388 s. Il prend en considération la juste défense de l'empire (on notera la répétition de l'adverbe), parlant «des prières adressées à Dieu pour ceux qui se battent justement et pour celui qui règne justement, afin que tout ce qui est opposé et hostile à ceux qui agissent justement puisse être vaincu», *CC* 8, 73, 24 s., *SC* 150, 346 s., et les notes. L'empire païen a le droit de faire une guerre juste. Il n'a pas celui d'imposer à ses sujets un despotisme injuste.

Celse accuse les chrétiens d'enfreindre «la loi commune» par leur clandestinité. Cette loi, riposte Origène, si elle est impie, contredit «la loi de la vérité»¹. Or la raison exige la défense de la vérité, fût-ce par des conventions interdites par les lois établies. Et cela ne concerne pas seulement le domaine religieux, mais aussi le domaine civil, à en juger par la comparaison qui suit : «Car si des gens, pour chasser le tyran usurpateur du pouvoir de la cité, formaient des conventions secrètes, leur acte serait honnête.» Ne s'agit-il point alors, non seulement de clandestinité comme pour les chrétiens, mais de préparatifs à l'insurrection civile? Cf. *CC* 1, 1, *SC* 132, p. 78-81.

5. LES DIX PLAIES

Pour désigner l'ensemble des épreuves subies par les Égyptiens, l'usage a fait prévaloir le terme de «plaies», bien qu'alternent avec lui d'autres appellations : signes, fléaux, prodiges, merveilles. Les critiques ont reconnu, dans la rédaction du texte final, la confluence des trois grandes sources yahviste, élohiste et sacerdotale, entremêlées et inégalement exploitées. Ils cherchent à préciser le caractère de la narration et l'interprétation qu'il impose. On s'accorde à repousser les illustrations populaires, iconographiques et cinématographiques. Dans le texte, au-delà des traits prodigieux dont les faits sont drapés pour frapper l'imagination, susciter l'admiration et la crainte, on essaie d'isoler un noyau historique : l'intervention effective de phénomènes naturels bien connus dans la région (Nil rouge..., sirocco). On leur refuse l'appellation de miracles au sens fort du mot. Mais on pense que par leur convergence insolite et leur orientation au même but qui est de faire céder Pharaon, ils devaient paraître à l'intelligence des croyants comme des signes de la volonté de Dieu et des effets de sa puissance invisible. Voir M. BUBER, *Moïse*, p. 70-79. G. AUZOU, *SS*, p. 133-158; ou la brève mise au point de la traduction OSTY, à *Ex.* 7, 14 s. : «Sans relever de la liberté d'expression poétique des Psaumes, ni non plus de la rhétorique et de l'art du développement avec lesquels l'auteur de la Sagesse (de 11 à 19) traite de ces mêmes événements de la sortie

d'Égypte, nos récits de l'Exode manifestent des procédés de stylisation, de simplification, d'amplification et de généralisation facilement discernables. C'est un drame au déroulement progressif et à la tension accrue... Bref, dans l'enthousiasme qui exalte les souvenirs d'un passé lointain, se développe le thème populaire et religieux de la geste de Yahvé libérant son peuple.»

6. L'ENDURCISSEMENT DE PHARAON

Comme Origène, les modernes scrutent les expressions bibliques. «Il est question 20 fois de l'endurcissement de Pharaon; or 10 fois l'écrivain sacré l'attribue à Dieu, 10 fois à Pharaon lui-même...», note CRAMPON, à *Ex.* 4, 21. — «Je ferai s'obstiner son cœur...; j'endurcirai... (*Ex.* 4, 21 et 7, 3, par exemple). Les prodiges, œuvres de Dieu, feront s'entêter Pharaon dans son refus de laisser partir le peuple. On rencontre ici l'idée chère aux prophètes et aux sages que le refus de voir amène l'aveuglement et le désordre — d'autre part, le langage biblique qui fait dépendre de la souveraineté de Dieu tout ce qu'accomplit l'homme disposé à agir, soit pour le bien, soit pour le mal (dans le cas présent, pour le mal), cf. *Is.* 6, 9-10...; *Matth.* 13, 14-15... — Le "cœur" est dans la Bible le siège de toute l'activité consciente, intellectuelle, affective, morale. — Les dispositions du "cœur" de Pharaon sont exprimées par trois verbes (selon les diverses traditions) dans les récits qui suivent... Ce sont "endurcir, (faire) s'obstiner, (s') appesantir" — dont l'auteur donne les références, OSTY, à *Ex.* 4, 21. Origène note cette variété: «paria hoc dicuntur et similia», *hom.* 4, 1, 25. Mais toutes ses citations portent *indurare* ou *indurari*.

Le prédicateur cherche à résoudre une opposition apparente: endurcissement causé par Dieu ou endurcissement spontané, en interrogeant des textes de Paul, *hom.* 4, 2, 8 s. Plus loin, il note chez Pharaon, sous l'influence des prodiges, un assouplissement du cœur progressif mais partiel, *id.*, 4, 30 s.: preuve que Dieu n'a pas mis à exécution sa parole. A propos d'un autre texte il demandera: est-ce cruauté de Dieu, comme disent hérétiques et gnostiques?, *hom.* 6, 9, 4 s. En fait, la question du libre-arbitre de

Pharaon revient souvent dans son œuvre. — «Sur l'objection qui surgit naturellement de cette expression biblique (Dieu a endurci), Origène s'est étendu dans le *De princ.* 3, 1, 7-8. Il en tire habilement argument contre ceux qui disaient l'homme bon ou mauvais, sauvé ou perdu par nature.» (H. DE L.). Voir le texte, *SC* 268, p. 40 s.; les références aux autres passages origéniens, *SC* 269, p. 23, note 38, et une bibliographie à ce sujet mise à jour, *ibid.*, p. 13-15. Parmi ces passages, indiquons pour son importance, *Philocalie* 27: voir *SC* 226, *Introd.*, p. 103-120; texte, traduction et notes p. 266-315, par É. Junod.

7. UNE CONSTELLATION DE SYMBOLES

D'illustres personnages émergent de l'histoire biblique, et la pensée religieuse aime les comparer. Jésus lui-même évoque Abraham, Moïse, David, les prophètes, et donne à entendre qu'il les dépasse en grandeur. Saint Paul relie Adam et le Christ... La Patristique rapproche Isaac du Christ, Josué de Jésus... Mais le parallèle le plus fouillé qu'elle établit est entre Moïse et son action sur le peuple de Dieu, et le Christ et son action au sein de sa communauté, puis de son Église. Les exemples abondent.

«Jésus a eu pour symbole l'arbre de la vie, qui fut planté dans le Paradis... Moïse a été envoyé avec le bâton pour la rédemption du peuple: ce bâton en main, à la tête du peuple, il sépare les eaux de la mer; par lui, il voyait jaillir l'eau du rocher, et en jetant un morceau de bois dans les eaux de Mara, d'amères qu'elles étaient, il les rendit douces.» JUSTIN, *Dial.* 86, 1.

«... Que de figures! 1. C'est d'abord le peuple libéré de l'Égypte qui en traversant l'eau échappe à la poursuite du roi égyptien; l'eau anéantit le roi lui-même et toutes ses troupes. Quelle figure plus éclairante du sacrement du baptême? Les païens sont libérés du monde, et ils le sont par l'eau; ils délaissent le diable leur ancien tyran, englouti dans l'eau. 2. Autre symbole: cette eau qui, pour devenir buvable et douce, est guérie de son amertume par le bois qu'y plonge Moïse. Ce bois, c'était le Christ guérissant lui-même les eaux, auparavant empoisonnées et amères; il les change en une eau très salubre, l'eau du baptême.

3. C'est cette eau qui pour le peuple coulait du rocher. Si en effet ce rocher était le Christ, il n'y a pas de doute, nous constatons là que par cette eau coulant du Christ, le baptême reçoit sa consécration (litt. : nous croyons que le baptême est consacré par l'eau du Christ).» TERTULLIEN, *De baptismo* 9, SC 35, p. 78-79, tr. R. E. Refoulé, M. Drauzy.

L'histoire figure celle du salut inauguré par le baptême; l'Égypte, le monde; le peuple, les baptisés; les eaux, le baptême; Pharaon et ses soldats, Satan et ses ministres. «Moïse qui de son bâton rend douce l'eau amère annonçait d'avance le salut universel. Il était en effet la figure du Christ; son bâton, la figure de la croix; l'eau amère, celle de l'eau consacrée de la piscine, regardée parfois comme inutile par les incroyants, mais découverte par les croyants comme utile pour tout rafraîchissement.» DIDYME, *De Trin.* 2, 14, PL 39, 697 A.

La Patristique a donc isolé une pléiade de thèmes majeurs tirés de l'histoire de l'Exode, sans cesse repris en commentaire de la liturgie et de la catéchèse. Elle leur ajoute un léger cortège variable de thèmes satellites. On peut le voir dans les textes d'une vingtaine d'auteurs que présente, traduit et analyse J. DANIELOU, *SF*, p. 152-200. Les pages qui les précèdent étudient l'enracinement de ces thèmes dans l'Écriture, Ancien et Nouveau Testament, p. 131-151. L'introduction est une belle vue d'ensemble : «La tradition universelle du christianisme voit dans les personnages, les événements et les institutions de l'Exode, des figures du Nouveau Testament et des sacrements de l'Église. Entre les premiers-nés des Juifs, épargnés par l'ange exterminateur parce qu'ils sont marqués du sang de l'agneau, le Christ premier-né de l'humanité nouvelle, vainqueur de la mort par son propre sang qui est celui de l'Agneau véritable, et le chrétien épargné par la mort due au péché, parce qu'il est par le baptême marqué du sang de l'Agneau, il y a une continuité évidente. Elle est marquée dans le temps par la coïncidence de la mort du Christ avec le jour anniversaire de la Pâque juive, et du baptême chrétien avec le jour anniversaire de la mort du Christ... Ainsi c'est à juste titre que les Pères de l'Église ont inlassablement montré, dans la vie du Christ et celle de l'Église, l'accomplissement des figures de l'Exode. Ils ne faisaient en cela d'ailleurs que suivre l'enseignement du

Nouveau Testament qui montre dans le Christ la réalisation de ces figures. Mais le Nouveau Testament lui-même ne fait que continuer l'Ancien. En effet le Nouveau Testament ne cesse de montrer que c'est en Jésus de Nazareth que se réalise le Nouvel Exode annoncé par l'Ancien Testament.» *ibid.*, p. 131. Voir aussi *Bible et Liturgie*, p. 117-135. Et, pour l'Ancien et le Nouveau Testament, M. E. BOISMARD, «Exode, marche vers Dieu», dans *Grands Thèmes Bibliques*, (éd. du Feu Nouveau), Paris 1958, p. 159-165.

8. LE DÉCALOGUE

«Dans l'état actuel du livre (de l'Exode), le Décalogue ne s'enchaîne pas au récit qui l'encadre, 19, 24-25 et 20, 16-21. Le Décalogue (ou Dix paroles, cf. *Ex.* 34, 28; *Deut.* 4, 13; 10, 4) nous est conservé sous deux formes : ici, dans une recension "sacerdotale", et à *Deut.* 5, 6-21, dans une recension "deutéronomiste" un peu différente. Chaque commandement était peut-être, à l'origine, aussi bref que les 5^o, 6^o, 7^o et 8^o; les développements seraient dus aux rédacteurs, soit sacerdotaux, soit deutéronomistes.» *Bf.* — Sur l'origine de cette formulation, sur sa valeur, et toutes les questions qu'a suscitées ce texte, voir les notes de la traduction OSTY, les brèves pages de F. MUSSNER, *Traité sur les Juifs*, p. 164-167, les longs chapitres de M. BUBER, *Moïse*, p. 146-175, et de G. AUZOU, *SS*, p. 279-295...

La manière de compter dix commandements a varié, comme le note Origène, à partir de ce "début". L'une y distingue deux préceptes : 1. ne pas adorer d'autres dieux (v. 2-3); 2. ne pas adorer Dieu sous la forme d'images (v. 4-6). Telle était avant Origène déjà l'exégèse d'auteurs juifs : «Le premier commandement s'oppose à l'opinion polythéiste...; le deuxième interdit de prendre pour dieux ce qui n'a pas d'efficace, en utilisant les procédés insidieux des peintres et des sculpteurs; Moïse les a chassés de sa république et a décidé contre eux un exil éternel, afin que seul le Dieu véritable soit honoré.» PHILON, *Quis rer. div. her.* 169, tr. M. Harl. Cf. JOSEPHE, *Ant. jud.* 3, 5, 5. — La seconde manière ne voit dans les v. 3-6 qu'un commandement et, pour

retrouver le nombre dix, en distingue deux dans le v. 17 sur la convoitise (de la femme du prochain; de ses biens). Pratique devenue traditionnelle depuis saint Augustin dans l'Église catholique, puis dans les églises luthériennes.

Non moins célèbre était pour les Juifs la déclaration divine mise comme en exergue à l'illustre page : « "C'est moi" Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. » *Ex.* 20, 2. « "C'est moi" affirmation de présence, rencontre d'une personne qui en interpelle une autre, manifestation de Dieu dans la réalité actuelle. "Yahvé" : non pas seulement le Dieu du ciel et de la terre, encore moins celui de la pensée philosophique et métaphysicienne, mais le Seigneur révélé au Sinaï, dans toute sa force, sa splendeur et son mystère. "Ton Dieu" : Dieu que personne ne peut posséder mais qui se donne, Dieu de son peuple et pour son peuple, le Seigneur d'une alliance qui est amour, donc échange et proposition de soi à l'autre. » G. AUZOU, *SS*, p. 287-288; sur les répétitions du passage dans la Bible, voir *ibid.*, p. 124.

A cette sorte de définition de Yahvé correspond celle d'Israël comme « son peuple ». Il arrive qu'elles soient associées : « ... Je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple. C'est moi, Yahvé votre Dieu... », *Lév.* 26, 12-13; texte cité par Origène *In Lev. hom.* 16, 7 fin, *SC* 287, p. 298 s. Le prédicateur emploie la noble appellation de peuple de Dieu (cf. *Index* III). Il n'a cependant pas cité, au passage, la déclaration divine qui, charte octroyant un titre, l'authentifie à jamais. — « Mais là où dans l'Exode, se faisant entendre pour la première fois (3, 7.10) du buisson ardent, le Dieu de ce peuple parle de ce peuple comme du sien, il emploie le mot *am*. C'est dans cet *ammi* (= mon peuple) revenant à deux reprises, au début et à la fin de l'oracle divin, incluant le "avec" de la communauté terrestre et y unissant le "mon" possessif — c'est dans cette appellation se rapportant au domaine céleste que l'essence et la mission d'Israël reçoivent leur expression la plus simple. » M. BUBER, *Moïse*, p. 33-34 — Pour l'ensemble : Alliance, Dix commandements, Torah, on peut voir I. EPSTEIN, *Le Judaïsme, Origines et Histoire*, tr. de l'anglais par I. JOSPIN (*Petite bibliothèque Payot* 19), Paris 1980, p. 14-25.

9. LES SENS SPIRITUELS DE L'HOMME, LE SENS SPIRITUEL DE L'ÉCRITURE

Une fois de plus, Origène rappelle son thème des sens spirituels qu'il n'aura cessé d'exploiter dans toute son œuvre. Au début de celle-ci, il apparaît déjà élaboré. A l'affirmation que Dieu est invisible, dit-il, ne peut être objectée la première béatitude : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » Car qu'est-ce que voir Dieu avec le cœur, sinon... le connaître et le comprendre par l'intelligence? « Fréquemment, en effet, les appellations des organes sensibles sont rapportées à l'âme. On dit qu'elle voit avec les yeux du cœur, c'est-à-dire qu'elle devine par la force de son intelligence quelque réalité intellectuelle; on dit qu'elle entend avec les oreilles, lorsqu'elle perçoit un sens d'une compréhension plus profonde; on dit qu'elle se sert des dents, lorsqu'elle mange et mâche le pain de vie descendu du ciel. On dit pareillement qu'elle use du ministère des autres organes qui, sous une appellation corporelle, sont attribués aux autres facultés (*virtutibus*), selon ce que dit Salomon : "Tu trouveras un sens divin (*sensum divinum*)", *Prov.* 2, 5. Il savait en effet qu'il y a chez nous deux genres de sens, l'un qui est corporel, corruptible, humain, et l'autre intellectuel et immortel, qu'il appelle ici divin... » *De princ.* 1, 1, 9, 298 s., *SC* 252, p. 108 s.; cf. *SC* 253, p. 29, notes 38 et 39. Voir encore *In Lev. hom.* 1, 4, 22 s. et *hom.* 3, 7, 16 s. : *SC* 286, p. 80 s. et p. 150 s., et la note complémentaire 16.

On sait combien l'Écriture multiplie, à propos de Dieu, les évocations d'organes ou de membres corporels et de leurs fonctions, et aussi de sentiments humains et même de passions (jalousie, colère, etc.) pour suggérer à notre foi l'action divine et providentielle. On l'a dit : le thème des sens spirituels « n'est qu'un chapitre, mais de loin le plus important, de l'explication des anthropomorphismes », cf. H. CROUZEL, *Connaissance*, p. 504-507 (sens spirituels), et p. 258-262 (anthropomorphismes). Certains de ces derniers sont riches de révélation. « Assurément ce n'est que de l'anthropomorphie, et il est bien vrai que l'anthropomorphie est nécessaire à la langue biblique et légitime dans celle-ci. A la description métaphorique de YHVH comme

un homme nous devons deux grandes images : celle de son amour d'époux pour Israël, comme Osée et Jérémie l'ont développée, et celle de sa paternité, que nous rencontrons pour la première fois dans ces mots remontant aux origines d'Israël, adressés à Pharaon : « Israël est mon fils premier-né. » Mais il faut que la métaphore anthropomorphe reste transparente, elle ne doit pas franchir les limites de la spiritualité. Elle doit donner à l'homme ce dont il a besoin, mais en ne portant pas atteinte à l'essence de Dieu. L'anthropomorphisme de l'Ancien Testament satisfait à ces conditions et voilà précisément la raison pour laquelle il a donné aux religions ce qu'elles requièrent pour leur désir de proximité divine, sans que l'unité de Dieu soit mise en question. » M. BUBER, *Moïse*, p. 246-247.

10. ÉTYMOLOGIES

Origène transcrit soigneusement les étymologies que donne la Bible : celle de « manne » : « Qu'est-ce ? » (*Ex.* 16, 15), *hom.* 7, 5, 42 s., etc. Il en ajoute beaucoup d'autres : des noms de personnes, *hom.* 2, 1 fin ; des noms de peuples, *hom.* 6, 8, 11 s. ; des noms de localités, villes d'Égypte, *hom.* 1, 5, 74, ou comme ici, étapes de la marche des Hébreux, *hom.* 5, 2 et 3... Cet usage à temps et à contre-temps intrigue. Disons à sa décharge que le procédé n'est pas de son invention. Il imite des auteurs juifs, leur emprunte, en rajoute. Il cède à un courant venu de loin et qui l'emporte. On l'a bien noté : « Des étymologies de ce genre se rencontrent fréquemment dans l'œuvre de Philon... et chez ceux de ses contemporains qui se livraient au même jeu intellectuel : même fantaisie, même arbitraire, même mépris des exigences de la langue, même liberté dans le traitement des vocables. C'était alors une habitude courante. La Bible en donnait l'exemple, peut-être, il est vrai, avec plus de fondement, et elle encourageait les exégètes à imiter et à étendre ce procédé fertile. On a souvent rappelé, pour excuser Philon, les étymologies déroutantes du *Cratyle* de Platon, sans compter celles des interprètes et glossateurs alexandrins d'Homère ou d'Hésiode. » R. ARNALDEZ, dans PHILON, *De post. Caini*, 1922, p. 20.

Origène parle de traducteurs (*interpretes*) des noms hébreux, *hom.* 5, 2, 18 ; ou équivalentement déjà, dans *In Jer. hom.* 13, 2, 7, *SC* 238, p. 56 ; *In Gen. hom.* 12, 4, 11, *SC* 7 bis, p. 300 ; et plus tard, de traduction (*interpretatio*), *In Num. hom.* 20, 3 début, *GCS* 7, p. 191 : allusion probable ici à un recueil d'étymologies. Or parmi celles-ci qui nous sont parvenues (rassemblées par P. DE LAGARDE et F. WUTZ, cf. indications bibliographiques), il en est qui sont attribuées à Philon, d'autres à Origène. D'après certains auteurs, Philon aurait établi un tel recueil, puis Origène un autre, complétant celui de Philon : ils acceptent ce qu'écrit JÉRÔME, *Liber de nom. hebr. praef.*, *PL* 23, 771 : « Nous n'avons pas de raison décisive pour récuser son témoignage » G. BARDY, cité par H. DE L., à *In Ex. hom.* 2, 1 fin. Mais d'autres le refusent, ne voyant là qu'un « essai de concordisme entre deux traditions également gratuites » : traditions qui sont l'œuvre de copistes dont on soupçonne ou croit repérer les interventions... A l'origine, il s'agirait d'un recueil anonyme. Voir P. NAUTIN, *Origène, sa vie et son œuvre*, Paris 1977, p. 237, n. 50.

11. GÉOGRAPHIE SYMBOLIQUE

Origène tient les étymologies pour révélatrices du caractère ou du destin des personnes et des peuples. Pour les noms des localités, il pratique la même sorte d'épigraphe au second degré : dans leur traduction il déchiffre, voulues de Dieu, des significations utiles au commentaire spirituel qu'il donne des déplacements et de leur cadre. Il procède d'une manière analogue pour les indications géographiques du texte biblique. Sa lecture littérale se double d'une lecture interprétative, qu'il s'agisse soit de l'orientation et de la distance, soit du relief.

Orientation et distance.

Il s'intéresse aux points cardinaux : il note la position du candélabre par rapport au nord et au sud, et à ce qu'ils suggèrent d'après l'Écriture. Du nord viennent tous les maux, répète Jérémie (1, 13, 14 ; cf. 14, 6 ; 6, 13 etc.) ; du sud vient le Seigneur,

d'après Habacuc 3, 3, *hom.* 9, 3, 24, et 4, 49.63. (Pour l'orient, voir les citations de *Mal.* 4, 3, (3, 20) sur le «Soleil de justice», *In Lev. hom.* 9, 10, 19 s.; 13, 2, 12, etc.).

La distance, parfois, importe peu en elle-même : seule compte la durée mise à la parcourir, dit-il, à propos de «la route de trois jours» vers le désert. En vain l'autorisation en est-elle refusée d'abord par Pharaon, puis accordée avec réticence. Elle peut enfin librement avoir lieu. Or elle signifie Celui qui a dit : «Je suis la Route, la Vérité, la Vie» (*Jn* 14, 6); et encore, l'itinéraire vers le lieu où on sacrifie au Seigneur, le mystère pascal auquel on participe par les mystères du baptême, et l'effort moral qu'il requiert, *hom.* 3, 3 début; *hom.* 5, 2, 35 s.

Ailleurs, orientation et distance sont associées. Ainsi dans l'histoire de Babel et de la dispersion des peuples, qui recèle «une profonde doctrine mystique». Tant que les hommes ne s'éloignent pas du Levant, il y avait une unique langue divine. Mais ils s'éloignèrent, trouvèrent une plaine, y bâtirent une ville et une tour matérielle dont ils voulaient faire monter le sommet jusqu'au ciel. Et ils furent confondus... Certains ont conservé la langue originelle, parce qu'ils ne se sont pas éloignés du Levant : ils sont devenus «la part du Seigneur», «le lot de son héritage». Puis, ils ont commis des péchés, d'abord tolérables, ensuite plus nombreux, enfin plus graves. Proportionnés à leurs péchés suivirent les châtiments. D'abord, des peines pour ainsi dire éducatrices, et ils revinrent à leur patrie. Ensuite, la tyrannie très rude des Assyriens et des Babyloniens. Enfin, la dispersion dans les autres parties de la terre. Mais leur Chef les arracha au reste des nations pour les ramener à ceux du premier peuple qui n'avaient pas péché, tandis que ceux qui s'étaient éloignés davantage étaient livrés à différentes puissances. «C'est Lui qui est devenu "notre attente", à nous qui, venus "des nations", avons cru en Lui et au Dieu suprême son Père.» *CC* 5, de 29 à 31, *SC* 147, p. 84-97.

Montagnes.

Plus nombreuses étaient les occasions d'apprécier le relief. A l'horizon de l'Ancien Testament se profilent des montagnes prestigieuses, célébrées à travers toute la Bible. Le Sinaï, cadre de la grandiose théophanie à Moïse et au peuple. Le Carmel, où Élie confondit les quatre cent cinquante prophètes qui, après l'écla-

tante victoire de Yahvé sur Baal leur dieu, furent mis à mort; et l'Horeb (Sinaï), «montagne de Dieu», où la face voilée, à l'entrée de la grotte, il entendit la voix de Dieu. Sion et son temple, où tendaient les aspirations des cœurs avides de la présence de Dieu... Dans le Nouveau Testament émerge «la montagne» où s'accomplirent, intentionnellement sans nul doute, des actes majeurs de la vie de Jésus : sermon des béatitudes, prière nocturne avant le choix des Douze, transfiguration, ascension... Des uns aux autres on cherche volontiers un réseau de correspondances. Dans nos homélies, Origène a surtout en vue le Thabor, lieu traditionnel de la transfiguration, et le Sinaï.

Le Thabor le fascine. Il y voit l'illustration qui fonde plusieurs thèmes de sa doctrine complexe. Sa contemplation s'organise avec ampleur. Tout autour, des cercles concentriques : d'abord la foule, ceux qui restent au pied, qu'on apporte à Jésus ou qui s'approchent d'eux-mêmes; puis, les disciples et les apôtres; enfin, les trois préférés, que Jésus «emmène sur la haute montagne, à l'écart», pour qu'ils soient témoins de sa gloire et de la proclamation de sa filiation divine par le Père. Cette répartition en cercles manifeste la distinction des classes de sujets connaissant, selon leur capacité mystique et morale, et celle des niveaux de connaissance, selon le degré d'intelligence spirituelle. Mais la scène s'anime. Il y a passage d'un état à l'autre, d'un degré à l'autre, également figuré : la progression de l'approche et de l'ascension atteste le progrès de l'intelligence spirituelle à la fois des sens de l'Écriture, et des multiples dénominations, aspects ou formes (*epinoiai, morphai*) de Jésus. Cf. *CC* 2, 64, 9-26; 65, 14-19; 72, 7-14; 4, 16, 1-16; 6, 68, 19-31; 75, 4-8; *SC* 132, p. 434 s.; 136, p. 220 s.; 147, p. 348 s. et 372 s. — Ailleurs, même insistance sur les deux thèmes : l'aptitude à voir et à comprendre, proportionnée à l'ascension spirituelle; la révélation totale du Christ sous son double aspect humain et divin (*forma servi; forma Dei*) — divinité qu'attestent l'éclat de son visage et de ses vêtements, le dialogue avec lui de Moïse et d'Élie en gloire (Loi et prophètes pris au sens spirituel), la nuée lumineuse et la voix céleste... Cela, entre autres détails symboliques de la scène mis en valeur, au commentaire analytique de l'Évangile (*Matth.* 17, 1-9), dans *In Matth.* XII, 35-43, *GCS* 12, p. 150-170.

Nos homélies réduisent cette vue d'ensemble et abrègent ce commentaire. — « Sur la montagne de Dieu (*Ex.* 4, 27) », Aaron, dont la bouche doit être ouverte par Dieu, va au-devant de Moïse. Une telle rencontre est une chance à saisir. « Pierre, Jacques et Jean montèrent sur la montagne de Dieu, pour mériter de voir Jésus transfiguré, pour voir avec lui Moïse et Élie dans la gloire. » Ainsi devons-nous faire : « Si tu ne montes pas sur la montagne de Dieu et n'y vas pas au-devant de Moïse, c'est-à-dire si tu ne t'élèves pas au niveau de l'intelligence spirituelle, ta bouche n'est pas ouverte par le Seigneur », *hom.* 3, 2 fin. Au désert, le rocher frappé par Moïse, d'où jaillit l'eau vive, figure « le Christ frappé et mis en croix » qui, de son côté frappé d'où sortirent du sang et de l'eau (*Jn* 19, 34) fit jaillir « les sources du Nouveau Testament »... L'évocation de la croix va être reprise : « Moïse monta au sommet de la colline (*Ex.* 17, 10) ». Pas encore au sommet de la montagne, où il lui était réservé de monter « au moment où Jésus, et avec lui Moïse et Élie, allait monter pour s'y transfigurer en gloire. » Il élevait les mains, Israël avait le dessus ; il ne les tendait pas. « Mais Jésus qui, exalté sur la croix, allait étreindre de ses bras tout le globe terrestre, déclare : "J'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et rebelle" (*Is.* 65, 2) », *hom.* 11, 2 et 3.

Mais plus que toute montagne ou colline, le Sinaï est à rapprocher avec le Thabor. La comparaison est faite dans la douzième homélie concentrée sur le personnage de Moïse, dont la seule attitude différente confère aux deux scènes, aux deux montagnes une inégale dignité. A sa deuxième descente du Sinaï, Moïse garde le visage rayonnant de gloire, mais pour ne pas inspirer de crainte, il le recouvre d'un voile. Visage glorieux, mais voilé ; gloire réelle, mais partielle et cachée. Mais au Thabor des Évangiles, « il est tout entier complètement glorifié » ; gloire totale et resplendissante. Et en ce lieu, c'est pour lui l'accomplissement d'une promesse, jadis « reçue au mont Sina » : lorsqu'ayant demandé au Seigneur de voir sa gloire, il entendit : « ... Tu te tiendras debout sur le rocher... Tu me verras de dos (*Ex.* 33, 18.21.23) ». Ici et maintenant, il voit. Et comme Abraham se réjouit d'avoir vu (*Jn* 8, 56), Moïse a lieu de se réjouir : « Car pour lors, ce n'est pas rayonnant de gloire au seul

visage qu'il descendit de la montagne, c'est tout entier rayonnant de gloire qu'il s'éleva au-dessus de la montagne. » Autre motif de joie : la réalisation d'une prophétie que lui-même avait faite : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète... Vous l'écoutez en tout (*Deut.* 18, 15-16) ». Or, le Père dit : « Celui-ci est mon Fils..., écoutez-le (*Matth.* 17, 5) ». Et il le montre présent, *hom.* 12, 3. On comprend la fascination d'Origène : lieu d'accomplissement et de dépassement de la promesse, le Thabor l'emporte sur le Sinaï. C'est une fois de plus par référence à l'histoire sainte que la géographie est symbolique.

12. LES TABLES DE LA LOI

« L'histoire des Tables, telle que la raconte le livre de l'Exode, est une série de puissantes images qui ont acquis dans tous les temps l'enthousiasme des cœurs croyants : Moïse appelé en haut de la montagne, pour recevoir les Tables que YHVH a lui-même écrites afin d'instruire les enfants d'Israël (*Ex.* 24, 12) ; Moïse montant au milieu de la nuée divine et demeurant en haut quarante jours et nuits (v. 18) ; Moïse recevant de Dieu les "Tables du témoignage" écrites de son doigt (31, 18) ; Moïse, à sa descente de la montagne, contemplant le peuple "devenu sans frein", et dans une colère brusquement enflammée, lançant les Tables de ses mains, si bien qu'elles se fracassent au bas de la montagne (32, 19) ; Moïse, sur l'ordre de YHVH taillant dans la pierre deux nouvelles Tables "pareilles aux premières", pour que Dieu les couvre de nouveau de son écriture (34, 1-4), et gravissant de nouveau la montagne avec elles (v. 4). Moïse, les Tables dans les mains, entendant de la bouche de Dieu, qui "passe devant lui", la révélation des caractères de celui-ci ; Moïse, séjournant de nouveau sur la montagne quarante jours et nuits sans boire ni manger, et écrivant sur les Tables "les Paroles du Pacte, les dix paroles" — c'est maintenant lui et non YHVH qui les écrit, bien que YHVH lui ait promis de le faire lui-même, donc en adoptant le point de vue du rédacteur, qui considère les deux passages comme conciliables entre eux, il fait fonction de

doigt écrivant de YHVH (v. 28) —; et Moïse descendant avec les nouvelles Tables, sa peau rayonnant (v. 29) sans qu'il le sache, de son contact avec Dieu. A toutes ces puissantes images, il nous faut renoncer, si nous voulons nous représenter une succession d'événements se produisant dans un monde à notre mesure.» Suit un essai de reconstitution vraisemblable... M. BUBER, *Moïse*, p. 173.

13. JÉSUS-CHRIST CRUCIFIÉ, LE CHRIST SAGESSE DE DIEU

«On comprend mal quelquefois la pensée d'Origène en ce passage et en d'autres analogues. Si "les parfaits" auxquels l'Apôtre peut révéler que le Seigneur est Esprit et que le Christ est Sagesse de Dieu n'ont pas besoin de recevoir son enseignement sur la chair du Christ et sur le fait extérieur de la crucifixion, ce n'est pas en vertu d'une sagesse ou d'une intelligence humaine, comme s'ils étaient d'une autre catégorie que les humbles auxquels seuls s'adresserait un tel enseignement : c'est tout simplement parce qu'ils l'ont déjà reçu et qu'ils ont commencé d'en assimiler la vertu. La doctrine plus profonde qui leur est alors livrée ne s'oppose point à la donnée initiale : elle en constitue proprement l'intelligence. Elle leur fait découvrir à la suite de Paul les profonds mystères qui se trouvent, non pas au-delà de la croix, mais dans la croix elle-même, CC 2, 16, SC 132, p. 236 s; *In Ep. ad Rom.* 6, 1, etc., PG 14, 1056 C s. Aussi, tout en voulant dépasser, telle qu'il l'entend, la prédication de Jésus crucifié que fit Paul aux Corinthiens, Origène veut-il continuer de se glorifier avec lui dans la croix du Seigneur et de célébrer cette croix comme l'arbre de vie sur lequel il faut nous greffer, *ibid.*, 3, 9; 5, 9; PG 14, 954 BD; 1043 CD.

Origène a fait, croyons-nous, un contresens, au moins partiel, sur le texte de *I Cor.* 2, 2. Si nous voulons éviter de faire à notre tour un contresens sur sa pensée, il nous est nécessaire d'en tenir compte. Dans la formule de l'Apôtre, il voit une intention restrictive, qui réduit cette science de Jésus crucifié à une

ignorance de la divinité de Jésus, de sa "gloire", ainsi que de l'explication de la croix, c'est-à-dire du mystère de la rédemption. Pour lui, les chrétiens qui s'en tiendraient à cette première science n'auraient pas même un catéchisme élémentaire, mais seulement un enseignement "préparatoire", *In Matth.* 12, 30, GCS 10, p. 133; quelle que fut leur intelligence aux yeux du monde, ils seraient encore charnels; ils seraient de ceux qui ne connaissent encore le Christ que "selon la chair", au sens paulinien de l'expression, *In Jo.* 3, 3, 29, SC 120, p. 224 s. (H. DE L., note à *bom.* 12, 4, 58).

14. LE TABERNACLE

Origène signale au début de l'homélie 9 de nombreux passages où il est question du tabernacle. Encore aurait-il pu ajouter d'autres références à travers la Bible, car il ne survole que l'Exode. Ces longues pages ont leur origine dans l'histoire de la rédaction du livre, expliquent les exégètes, «... quand elle prit la forme que nous lui connaissons sous le nom de "Code sacerdotal"».

... Le culte, dont l'origine remontait à Moïse et qui s'était développé jusqu'à devenir la grande liturgie de Jérusalem, avait commencé au sanctuaire du désert; on imagine celui-ci très beau, bien organisé, avec un matériel complet. C'est en de telles pensées, à l'aide des souvenirs du temple de Salomon ainsi que des lois religieuses et réformatrices d'Ézéchias et de Josias, que furent écrites et que s'expliquent les longues descriptions d'Ex., de 25 à 40. Dieu présent au lieu très saint de la Terre sainte : c'était la vision finale d'Ézéchiel (*Ez.* 48, 35; cf. aussi *Agg.* 2, 5; *Is.* 63, 8-15). Les derniers rédacteurs du livre de l'Exode veulent que celui-ci culmine dans la venue de Yahvé au Sanctuaire construit sur son ordre aux lendemains de l'Alliance du Sinaï.» G. AUZOU, *SS* p. 31-32.

I. INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres de droite renvoient aux pages. Les numéros de pages en caractères droits indiquent des citations littérales, complètes ou importantes.

Dans les colonnes de gauche, les chiffres entre parenthèses renvoient à la numérotation de la Bible hébraïque ou de ses traductions.

ANCIEN TESTAMENT

Genèse

1, 27	259
2, 9	293
12	181
23	51
3, 1	133
8	341
18	137
4, 7	391
16	341
5, 24	241
12, 10	339
15, 5	305
17, 12	207
21, 19	95
22	305
23, 6	305

29, 14	53
32, 25 s.	61
46, 27	339

Exode

1, 1	49
1-2	47
1-5	45
5	47, 51
6-7	53
7	53
8	59, 69
8-9	57
9	63, 65
9-10	61
9-16	59
10	65

11	59, 61, 63, 67	6 (2)	123, 135
13	117	8 (4)	105, 127
14	57	15 (11)	119
15	73	17 (13)	123, 135
15-16	69	19 (15)	105, 119, 125,
16	57, 69		127, 141
17	69, 75, 77	20 (16)	111
21	77	20 s. (16 s.)	127
22	79	24 (20)	123, 135
2, 1-2	81	25 (21)	127
2-6	83	28 (24)	103, 127, 147,
9-10	83		155
3, 5	361	32 (28)	119
18	101	9, 1	127
4, 6	361	3	119
10	89	6	125, 135
12	91, 97, 99	7	119, 127
15	97	10	125, 137
21	119	10-11	119, 127
21-22	119	12	119, 129
27	97, 99	13	111, 127
5, 1	99	23	125, 137
2	105, 107	27-28	129
3	155	35	119
4	107	10, 1	127
7	107	13	125, 139
14	107	16-17	129
21	109	20	119
22	109	21	119, 127
23	109, 111	22	119, 125, 139
7, 3	121	24	129
10 s.	117	27	119
12 s.	131	11, 1 s.	127
13	117	3	87
15	125	12, 3 s.	243
20	123, 133	7	139
22	117, 127	29	125, 139
8, 1 (7, 26)	125	31-33	129

37	149, 153	16, 1	151, 217
13, 20	149, 153	1-3	215, 219
21	149, 153, 155	4	331
14, 2	149, 157, 159	4-5	221
8	119	5	221, 225
11-12	161	6-7	229
12	163	12	221, 231, 233
14	331	13	231
15	163	14	225
19-20	161	15	225
22	151, 203, 243	20	227, 237
26	165	26	221
29	165	31	225, 237
30	169	17, 1	243, 327
15, 1	147, 171, 173,	3	329
	203	5	329, 331
1-2	175	6	149, 153
3	177	8 s.	331
4	115, 177	9	333
5	181, 183	10	333
10	143, 147, 181,	11	113, 335
	183	16	337
11	183	18	339
12	185	5	341
13	187	7	339
14-15	187	12	341
16	189, 191	19	343
17	197, 199	21	343
18	201	21-22	343
19	201	24	347
20	171	19, 1	243
22	203	2 s.	243, 349
23	205	10-11	349
23 s.	243	15	351
25	205, 209, 215	20, 2	241, 243, 251
25-26	209	3	245, 249, 251
26	211	3-5	261
27	213, 243	4	251

4-6	245	15	301
5	255, 261, 265, 267, 271, 273, 275	17	385
6	277	21	399
11	225	30 (26)	301
21, I	309	33 (31)	303
22	307, 311, 321	36 (32)	301
23	307, 311, 321	29, 22.26	297
23-24	325	41	399
24	311	30, 10	303
23, I	95	18	385
25 s.	373	32, 3.4	397
I s.	287	4	211
2 s.	387	33, 11	347
4	387, 393	23	363
6	301	34, 30	353
7	289	33-34	353
10	383, 385	35, I s.	373
16	385	4-10	373
17-18	303	5	377, 379, 381, 385, 389
19	385	6	385, 389, 393
20	289	22	395
30	289, 385	24	397
37	385	25	287, 401
40	287	25 s.	287, 395
26, I s.	283	27	301, 385, 397
2 s.	287, 291	28	399
19	291, 383, 385	29 s.	287
34	289	36, I s.	373
35	289, 293, 299	2	399
37	385	39, 32 s.	373
27, I	289	40, 16 s.	373
4	385		
17	385		
28, 4	301		
5 s.	385		
11	385		

Lévitique

12 s.	349
23, 40	305
24, 5 s.	299

Nombres

2	327
9, 3	217
9-11	217
10	217
12, 3	349
21, 5-6	219
22, 4	337

Deutéronôme

4, 27	249
18, 15-16	363
19, 16-21	309
20	325
25, 10	361
32, 6	193
7	359
8-9	247
9	249
21	85

Josué

1, 8	365
------	-----

Juges

18	397
----	-----

I Samuel

4	283
---	-----

II Samuel

12, 13	343
--------	-----

III Rois

12, 24	341
--------	-----

IV Rois

6, 16.17	95
----------	----

Psaumes (LXX)

1, 2	299, 357
2, 8	249
3, 8	323
11, 6	379
7	291
13, 1	61
14, 1-2	283
3	285
17, 11	139
18, 5	55
8-9	307
11	225
12	319
21, 7	237
22, 2	305
23, 4	283, 285
24, 7	143
28, 3	159, 271
31, 11	237
33, 8	95
9	239
36, 8	237
37, 14	95
39, 3	113
41, 4-5	283
5	283
44, 11	83, 273
46, 2	247
48, 21	141

49, 1	247	9	293
14	101	135, 13	165
50, 6	341	140, 2	335
8	361		
19	237	Proverbes	
57, 6	323	1, 24-26	275
62, 2	329	3, 18	207, 209, 213,
67, 28	167		215
68, 1-2	79	9, 1	199
72, 2	113	23, 1	79
5	105	27, 3	181
8	93	30, 27	139
22	91	Ecclésiaste	
79, 9-11	197	1, 8	345
80, 10	131	11	257
11	91	4, 12	291
81, 1	183, 247	7, 29	73
5-7	247	9, 17	103
6	183	Job	
88, 32-33	273	1, 1	333
95, 13	173	21	275
97, 9	173	2, 7	213
102, 3	237	10	275
8	273	7, 1	161
12	147	Sagesse	
103, 24	401	2, 20	173
105, 3	299	Sagesse de Sirac	
35	61	2, 12	255
110, 4	195	7, 36	303
10	77	22, 19	131
111, 5	329		
112, 7	237		
113, 24	49		
118, 23, 48	357		
126, 1	381		
129, 1	123		
131, 4	297		
5	401		

Isaïe		Lamentations	
6, 10	225	1, 2	257
7, 9	215	Baruch	
15 s.	143	3, 9	211
14, 19	271	Ézéchiel	
17, 7	65	16, 42	267
26, 18	315	20, 25	211
29, 11, 12	365	32	217
37, 3	317	33, 11	273
42, 10	167	37, 24 s.	299
43, 3	323	Daniel	
45, 22	195	2, 34-35	201
50, 1	193, 265	Osée	
4	93	2, 5	257
5	93	7	259
52, 4	45	3, 4	223
7	313	4, 14	267
11	261	6, 2	155
53, 2-3	173	Joël	
8	173	2, 20	299
65, 2	187, 189, 335	Amos	
66, 8	315	8, 11	329, 331
24	227, 237	Jonas	
Jérémie		2, 11	187
1, 13, 14	299		
3, 1	265		
6, 7	265		
5, 14	391		
6, 7-8	267		
7, 18	275		
13, 17	361		
17, 11	65		
38 (31), 30	323		
39 (32), 11	365		
18	273		

Habacuc		7	145, 181
		13, 7	331
2, 15	151		
3, 3	299		
8	175		
Zacharie			
5, 6	145		

NOUVEAU TESTAMENT

Matthieu		19	63
		20	153
3, 9	181, 193	20.21	335
11	207	22	299
4, 1	79	7, 3 s.	313
2	79	6	375
10	63, 79	8	281
5, 6	329	14	157
7	277	8, 13	237
8	103, 289	29	105, 271
15	399	10, 1	175
16	301	16	131
18	53	28	323
19	399	11, 15	245
21	107	12, 29	145, 188, 333
22	345	32	93
34	345	36	93, 345
38	309	42	345
6, 1	81	43-45	259
2	81	13, 4-8	179
3	81	9	313
6	81	25.28	195
10	351	31.32	43

Malachie

3, 3	183
4, 2	233

43	197, 345	4, 24	79
14, 25.29	181	9, 29	79
31	163, 181	12, 30	255, 371
15, 19	93	14, 10	271
16, 16	105	16, 1	229
18	163	2 s.	231
21	155		
26	319		
17, 1 s.	97, 361		

5	363
18, 6	325
11	173
19	395
23 s.	321
19, 11	397
21	153
28	345
22, 2	263
12	351
20	195
23, 35.36	133
24, 19.24	325
25, 14 s.	319
16.22	227
18	375
20	375
27	375, 381
41	273, 275, 391
26, 14-15	271
15	53
27, 51.54	229
28, 1	229
6-7	231

Marc

1, 24	105
3, 17	141

Luc

1, 78	83
79	187
2, 34	237, 247
3, 10	199
8, 31	167
9, 26	173
28-31	333
10, 1	215
35	319
11, 10	281
24-26	259, 263
25	259
26	259
12, 5	323
10	93
35-36	299
49	137, 389
13, 27	389
14, 28	159
15, 8	319
16, 9	285
13	99
16	105
25	275
29	103
17, 21	303
18, 13	73
19, 13	319
16 s.	227

17	375
20	375
46	77
22, 2 s.	271
3	271
4	93
23, 21	187
24, 2	229
4	231
26	173
32	141, 237, 365,
	391

Jean

1, 1	89
9	391
14	231, 233, 367
47	47
2, 21	199
3, 5	151, 167
19	161
4, 38	193
5, 22	345
23	173
46	133
6, 31	223
33	179, 233
49-50	151
51	151, 217, 233
8, 31-32	241
34	249
36	371
44	63, 195, 269
56	363
11, 25	367
27	105
50	109

12, 24	55
31	385
13, 2	93, 271
27	93, 175
14, 6	101, 367
21	277
15, 16	333
22	229
16, 11	71, 79, 87, 105,
	109, 131
17, 1	173
10	249
19, 34	331
20, 17	175

Actes

6, 7	55
7, 22	89, 253
10, 15	351
11, 9	351
21, 25	233

Romains

1, 29-30	93
2, 4-5	121
20	329
3, 2	221
20	361
5, 2	111
6, 3	155, 167
7, 10	211
14	71, 75, 313
8, 3	349
22	65
26-27	165
9, 6-7	109
18-19	121

20	121, 123
10, 8-9	377
9	101
21	335
11, 25	191
26	193
13, 12	169
13	73
14	295
14, 2	225, 233
15, 19	57
16, 20	113, 115, 169
27	147

I Corinthiens

1, 18	133
20	43
20.23 s.	133
21.23	369
2, 2	367
6-7	369
7	369
10	87, 121
13	47
15	325
16	353, 375
3, 9	199
12	179
15	319
19	133
4, 15	51
5, 7	219
7, 1	351
23	193, 371
29-31	351
34	289, 303, 351
8, 4	251
5	251

5-6	247
9, 25-26	339
27	393
10, 1-4	151
2	155, 167, 207
3-4	153, 331
4	329
9	219
10	219
11	59, 219
13	331
18	47, 249
31	341
11, 3	291, 297
32	275
12, 10	93
31	131
13, 1	381
13	297
14, 1	131
8	111
32	129
40	141
15, 49	67
16, 13	113, 147

II Corinthiens

2, 15	299, 399
15.16	109
3, 3	279
6	209
7-8	353
13-15	353
14	355
15	357, 359, 361,
	365
16	85, 355, 363,

	367
17	363, 365, 367
17.18	369
4, 7	209
10	55
16	67
18	73
5, 2	285
4	155
16	367
21	181
6, 13	295
14	111
14-15	107
15-16	261
16	259
17-18	261
11, 2	263
14	63
12, 4	123

Galates

2, 9	291
18	207
3, 13	193
4, 6	165
8	217
9-10	213
19	51, 317, 319
26	241
5, 1	111
13	371
17	305
22	297
24	171
6, 7	227
14	189

Éphésiens

2, 6	157
12	217
15	167
20	291
3, 14.15	49
4, 9	187, 189
22-24	67
24	167
5, 27	291
6, 12	105, 139, 163, 167, 177, 253, 273, 335
14	147
14.15	111
16	63
19	91
24	397

Philippiens

1, 22-24	55
2, 8	173
15.16	203
3, 19	71, 185
19.20	337
4, 1	147

Colossiens

1, 16	67, 247
2, 14	195
14-15	61
15	131, 139, 189
17	345
3, 1	71
2	73

5	55, 171
9	67
12	83, 293
4, 2	337

I Thessaloniens

5, 17	337
21	325, 347
23	101

II Thessaloniens

2, 8	173
------	-----

I Timothée

2, 4	273
7	149
8	113, 335
3, 3	325
5, 13	383
15	321
6, 4	315
17	227
17.18.19	227

II Timothée

2, 4	327
8	57
14	315, 317, 321
23-24	315
25	321
3, 7	229
12	161, 327
4, 4	397

Tite

1, 14	151
3, 5	187

Hébreux

2, 14	53
4, 12	237
5, 12 s.	85, 87
14	233, 235
7, 14	47
19	349, 361
9, 2-4	281
5	281
11	287
12	281
24	199, 281
10, 1	287
20	281
11, 12	339
12, 6	267
12-13	335
14	289
23	139

Jacques

1, 8	257
4, 7	113

I Pierre

1, 19	197
2, 2	233
4, 6	269
11	(fin des homé- lies, sauf la 2 ^e et la 4 ^e)

5, 8	299	17	227
9	113	4, 1	93
11	87	18	277
		5, 16	319
II Pierre			
2, 18	213	II Jean	
19	369	7	93
3, 15	241	12	123
I Jean			
2, 15	213	Apocalypse	
15-16	99	1, 6	87
18	231	2, 7	329
3, 2	183	5, 5	365
9	269	7, 5-4	49
		11, 8	241

II. INDEX DES NOMS PROPRES (ET ASSIMILÉS)

Les chiffres renvoient aux numéros des homélies (chiffres romains), des paragraphes et des lignes; les chiffres en italique, à des mots inclus dans une citation.

- AARON III, 2, 83.85.99; 3, 2.97.103.133.151; IV, 4, 15.31.40.43.47.49; 5, 2; VI, 1, 8; XI, 5, 31; XII, 1, 4; (persona = sacrificia sacerdotum et obsecrationes pontificum) IV, 8, 61; uirga, uerbera IV, 1, 13.16; 3, 2.5.9; 8, 58; IX, 1, 22; (= sacerdotalis doctrina, disciplina) IX, 4, 72.
- ABEL sanguis IV, 6, 41.
- ABRAHAM IX, 4, 125.130. XII, 3, 36; athleta XI, 5, 15; (in parabola) VIII, 6, 102; filii VI, 4, 3; 9, 24.
- ADAM I, 3, 20.23; XI, 5, 39; filii VIII, 2, 46.
- AEGYPTIVS (*fig.*) V, 4, 2; 5, 48.49.50; VI, 14, 11 - *Pl.*, II, 3, 25; III, 1, 4; IV, 4, 53; V, 4, 7.9.18; VI, 1, 3; 9, 5; VII, 2, 5; (*fig.*) II, 3, 25.28.39.43.45; IV, 7, 26; V, 4, 27.29.30.40; 5, 27.32.46.54; VI, 1, 10; VII, 2, 30.38; 4, 39; VIII, 1, 9. - AEGYPTIORVM : carnes VII, 4, 40; castra V, 4, 6; domus IV, 4, 12; dracones IV, 1, 16; equitatus V, 4, 14; gesta I, 5, 29; magi IV, 6, 11; malefici IV, 1, 14; pecora IV, 1, 25; 3, 11; 4, 13; primitiua IV, 8, 45; primogenita IV, 1, 39; 7, 31; 8, 49; rex II, 1, 6; sapientia III, 1, 2; IV, 6, 22; VIII, 3, 40.
- AEGYPTIVS (*adj.*) agones XI, 5, 8; languor VII, 2, 40.42.43; mores I, 5, 136.
- AEGYPTVS I, 2, 2.4.7.12.17.19; 3, 1.4.11.35; III, 1, 1; 2, 85; 3, 53; IV, tit.; 1, 4.34.43; 3, 3; 4, 25; 6, 35.67.73; V, 1, 15; 4, 17; VII, 4, 2.38.39; VIII, 1, 7.17.21; IX, 1, 1; X, 4, 24; XI, 5,

- 5.25.27 - AEGYPTI : carnes VII, 4, 40; malefici IV, 4, 17; rex II, 1, 11.15.17.20; terra IV, 1, 38; 3, 20.24; 4, 22.54; VII, 4, 4 - (fig.) caro nostra I, 5, 15; hic mundus II, 1, 29; III, 3, 5.11.18.21.30.34.37.53.66; IV, 6, 2.3.8.; 8, 3; V, 2, 3.19; 3, 45; 5, 36; VI, 10, 2.11.17.26; VII, 2, 38; VIII, 1, 2.9.17.21.32.36; 2, 78; XI, 5, 7.14.15.19.21.23; praesens saeculum VIII, 1, 2; Aeg. uitiorum III, 3, 193; - AEGYPTI : aquae IV, 6, 36; mysterium I, 2, 31; primogenita IV, 8, 31; princeps II, 1, 37; III, 3, 42; rex II, 1, 31.37.47; 2, 2.17.44.53; terra I, 5, 136; IV, 1, 38; 3, 24; 9, 35; VIII, 1, 6.11.31.48.
- AETHIOPIA X, 4, 24.
- AGAR III, 2, 41.
- ALLOPHYLII IX, 2, 23.
- AMALECH III, 3, 183.185; XI, 3, 16.24; 4, 14.21.26.32.33.
- AMALECHITAE XI, tit.; 3, 1.
- ANVBIS IV, 6, 71.
- APIS IV, 6, 72.
- APOCALYPSIS I, 2, 44; XI, 1, 20.
- APOSTOLI VI, 2, 10; 10, 25; VII, 3, 19; IX, 3, 59; XII, 4, 12 - APOSTOLORVM : sonus et uerba I, 4, 25.
- APOSTOLICVS sermo IX, 4, 60.98; propheticus et -us sensus IX, 2, 41; -a auctoritas IV, 2, 25; societas IX, 3, 63; euangelicae et -ae doctrinae IV, 8, 17; duodecim -i fontes VII, 3, 17; uerbum propheticum et -um IX, 4, 19.
- APOSTOLVS (= PAVLVS) I, 2, 57; III, 2, 35; 3, 32.138.166; IV, 8, 23; 9, 22; V, 2, 47.50; 3, 49; 4, 45; 5, 52; VI, 3, 27; 9, 34; VII, 1, 54; 4, 27.47; 5, 68; 6, 14; VIII, 1, 18; 2, 34; 3, 6.22.30.44; 4, 80; 6, 108; IX, 1, 29; 2, 38; 3, 36.39.47.62.96; 4, 15; X, 3, 17.18.39.56.62; 4, 11.19.57; XI, 2, 31; 4, 22.30.35.42; 5, 9.35; 6, 60; 7, 25.28; XII, 1, 9.25; 4, 26.36; XIII, 2, 48; 3, 25; beatus IV, 5, 10; sanctus XII, 1, 31; 4, 1; tantus ac talis V, 1, 46; XII, 1, 33; -i commonitio XII, 4, 86; sensus I, 2, 22; V, 5, 24; XII, 4, 1. (pl.) 47.
- APOSTOLVS PAVLVS I, 4, 39; IV, 2, 9; 5, 7; V, 1, 21; VII, 1, 62; VIII, 2, 25.38; IX, 1, 14.43; 3, 94; beatus V, 1, 51; doctor gentium V, 1, 1.
- APOSTOLVS : IACOBVS III, 3, 189; VIII, 4, 24; IOHANNES VI, 5, 12; X, 3, 70; PETRVS III, 3, 174.

- ASSYRII I, 2, 8.13.
- AVSTER -stri regina XI, 6, 38.
- BARBANA IX, 3, 48.
- BEELSEPHON V, 3, 4.45; adscensio speculae V, 3, 5.
- BELIAL VIII, 4, 81.
- BENIAMIN V, 5, 18.
- BESELEHEL, XIII, 1, 7.
- CAIN XI, 5, 41.
- CAIPHAS III, 3, 136.
- CHANAAN HABITANTES VI, 8, 4; mutabiles et mobiles VI, 8, 18.
- CHERVBIN IX, 3, 19; 4, 113.118.
- CHRISTIANVS -i pugna XI, 4, 43.
- CHRISTVS in aduentu suo IV, 7, 33; donec formetur in nobis I, 3, 18; X, 3, 40.57; fundauit Ecclesiam V, 4, 23; redemit nos VI, 9, 42.48.75; superauit et uicit II, 3, 20; uiri caput IX, 3, 62; 4, 21; omnium magister X, 4, 4s.; nostrum pascha VII, 4, 33; petra V, 1, 27.41; XI, 2, 22.s.33; animae sponsus uel uir VIII, 5, 58; X, 4, 2s.; meus Dominus I, 5, 99; pater noster qui nos fecit et genuit VI, 2, 24s.; Dominus pontifex IX, 1, 38; Dei Sapientia XII, 4, 55.58, cf. 52; crucifixus, Dei Virtus et Dei Sapientia IV, 6, 25; Verbum Dei X, 3, 58.
- CHRISTI : caro IX, 1, 36; crux III, 3, 186; IV, 6, 8.16s. 38; VI, 8, 22.24.26.29; VII, 1, 59; 2, 24; cf. XI, 2, 26; XII, 4, 34; discipuli V, 1, 10; XII, 4, 23; fides VII, 1, 60; 3, 19; IX, 3, 60; ieiunium cf. II, 3, 21; imago VIII, 4, 63; inimici V, 1, 49; memoria I, 5, 12; mortificatio I, 4, 31; bonus odor sumus III, 3, 139; IX, 4, 65; XIII, 7, 26; passio II, 2, 22; sanguis II, 2, 21; VI, 9, 48.75; sapientia VII, 1, 37; sensus XII, 1, 10; XIII, 1, 36; uerbum IX, 2, 43; XIII, 1, 36; ueritas IV, 7, 36; uictoria VII, 3, 21.
- CHRISTO : nulla consonantia et Belial VIII, 4, 81; credere I, 2, 44; uos uni uiro uirginem castam exhibere VIII, 5, 38; a -o suscipi VIII, 4, 65; esse cum -o I, 4, 42; de solo -o propheta dicit IV, 8, 38; In Christo baptizari V, 2, 48; 5, 26; paedagogos habere I, 3, 15; pie uiuere V, 3, 49; XI, 1, 1.

CHRISTVM : oportebat pati VI, 1, 39; lex inuocat XI, 3, 20; adnuntiare XI, 2, 38; cognoscere XII, 4, 36. cf. *fr*; habitatorem habere VIII, 4, 69; nescire I, 5, 20; recipere V, 1, 11; sequi V, 2, 14; VI, 14, 12; ad -um uenire qui animam ex initio ad imaginem suam creauit VIII, 4, 63-64; aduersum -um loqui III, 2, 25; diligere -um Dominum XIII, 6, 2. Cf. Pater, Testamentum.

CORINTHII V, 1, 22; VIII, 2, 26; IX, 4, 16.

CYNICI IV, 6, 58.

DANIEL VI, 12, 13.

DAVID III, 2, 8; XII, 3, 13; beatus III, 1, 21; eximius prophetarum IX, 2, 3.

DEVS *saepe*. Cf. *Index III*, Dieu.

DEUTERONOMIUM X, 1, 32; 2, 29; -ii canticum VIII, 2, 44.

DOMINVS *saepe*, cf. Christus, Iesus Christus.

ECCLESIA omnis IX, 3, 70; sancta IX, 3, 44; Dei III, 2, 52; primitiuorum IV, 7, 26; filia Pharaonis II, 4, 18; ex gentibus II, 4, 18.27.39; V, 1, 2; ueniens -ia ad aquas baptismi, suscipit etiam legem II, 4, 32.

ECCLESIAE : aedificatio II, 4, 17; IX, 2, 58; corpus X, 4, 56; doctor X, 4, 58; domus II, 2, 40; 4, 45; fides IX, 3, 84; fundamentum magnum illud, i.e. Petrus V, 4, 22; instructio V, 1, 13; magister Paulus V, 1, 43; masculi II, 2, 26; ubera II, 3, 8; uirtutes, indumenta IX, 3, 82s.

ECCLESIAE : instrumenta conceduntur libri legis et prophetarum VII, 8, 38; qui praest X, 4, 5.32 - De ECCLESIA : quid Synagoga accepit II, 4, 50.53.58 - In E. : animae quae nascuntur II, 2, 23; doctores sociantur IX, 3, 50; lectiones XII, 2, 34; nonnulli serui diaboli VI, 9, 60; populus Dei III, 3, 118; uerbum Dei VII, 8, 65 - ECCLESIAM Dei aedificare IV, 5, 20; XIII, 4, 31.33; supra fundamentum Apostolorum et prophetarum collocare IX, 3, 59; ad -iam lex uenit II, 4, 45. Cf. Christus.

Pl., in -iis uitia non docentur..., uirtus excolitur II, 2, 49; -ias condere I, 4, 45.

EDOM VI, 8, 28; terrenus VI, 8, 11.

ELIAS XII, 3, 29; cf. Helias.

ELIM VII, 3, 13; cf. Helim.

EPAVLEVM V, 1, 17; 3, 3.44; adscensio tortuosa V, 3, 4.

ESAIAS III, 2, 39; VI, 1, 35; VII, 8, 43.

EVANGELIUM I, 3, 16; II, 3, 13; V, 1, 37; 3, 11.27; VI, 11, 5; VII, 5, 65; 7, 10; 8, 39; VIII, 5, 30; 6, 97; X, 1, 46; 3, 76; 4, 66; XI, 6, 26; consonat cum lege V, 3, 13; secundum Matthaeum X, 1, 26.31; Dei I, 4, 47; pacis III, 3, 166.

Pl., II, 2, 21; III, 3, 88; V, 1, 32; 2, 12; 3, 14; VIII, 1, 14; 5, 38; 6, 18; IX, 2, 31; X, 3, 64; 4, 62; XII, 3, 25.26; quae Christi sanguine rubent II, 2, 21; non solum legis et prophetarum Scriptura, sed et apostolorum et euangeliorum nobis uelamine tegitur XII, 4, 12s.; inserta lex -iis IX, 3, 72. Cf. Spiritus.

EXCELSVS III, 2, 20; VIII, 2, 45.49; -i filii VIII, 2, 53.

EXODVS I, 1, 30; X, 1, 32; 2, 1; XII, 1, 1; XIII, 1, 2.

EZECHIEL VII, 2, 15; VIII, 5, 77.

FILIVS XII, 4, 90; Dei VII, 7, 16; ... uiui III, 3, 91; hominis XI, 6, 27; Dominum maiestatis crucifixum esse et Filium hominis qui descendit de caelo V, 3, 39. Cf. Pater, Iesus Christus.

GALILAEA VII, 7, 23.

HEBRAEVS *pl.*, II, 3, 4.29; V, 2, 18; Hebraeorum : infantes II, 4, 8; obsetrices II, 1, 6; paruuli IV, 6, 30; profectio ex Aegypto IX, 1, 1; scribae III, 3, 116; ad Hebraeos Epistula cf. IX, 1, 17.25; 3, 36; Hebraeae II, 1, 8.

Adj., populus IV, 1, 5.40; infantes II, 3, 16.

HECATE VIII, 3, 43.

HELIAS III, 2, 92; XI, 4, 5. Cf. Elias.

HELM VIII, 1, 40; cf. Elim.

HELIOPOLIS I, 5, 80; cf. ON.

HELISAEVS III, 2, 42.

HETH filii IX, 4, 130.

HIEREMIAS I, 5, 108; VIII, 5, 81; cf. Ieremias.

HIERUSALEM VIII, 5, 77; quae sursum est, libera... VIII, 1, 20; caelestis VIII, 1, 24; domus, mater libertatis VIII, 1, 18.23; amatores VIII, 4, 32; cf. IERUSALEM.

IACOB et genus suum I, 2, 2.5.16.52; 3, 5.11.12.31.34; IX, 4, 126; XI, 5, 19; athleta, luctator, supplantator XI, 5, 16s.; cf. I,

- 5, 60; populus Domini VIII, 2, 47; tabernaculum Deo IX, 4, 32; XIII, 7, 44.
- IACOBVS III, 2, 89; IX, 3, 47; XII, 3, 28; cf. APOSTOLVS.
- IEREMIAS XIII, 4, 32; cf. HIEREMIAS.
- IEROBOAM XI, 5, 24.
- IERVSALEM X, 4, 23; cf. HIERVSALEM.
- IESVS adscendens de baptismo II, 3, 13; electorum dux XI, 3, 23. cf. 21; uenit mittere ignem XIII, 4, 20; transformatus III, 2, 91; XI, 4, 5-7; XII, 3, 27s.; exaltatus in cruce XI, 4, 10; in caelum ingressus IX, 1, 33; beatum nomen XI, 3, 17s.; Iesum rogare V, 5, 34; Moyses uocat Iesum, lex inuocat Christum XI, 3, 19.20 - Dominus I, 5, 131; XIII, 4, 15; Domine XIII, 3, 52; confiteri Dominum -um III, 3, 24; XIII, 2, 27.
- IESVS CHRISTVS / CHRISTVS IESVS VIII, 2, 78; crucifixus XII, 4, 48; surrexit a mortuis I, 5, 14; dies Iesu -i III, 3, 33; in -o Iesu per Euangelium uos genui I, 3, 16 - Dominus meus I, 4, 8; III, 2, 20; VI, 1, 23; 8, 30; noster I, 5, 140; III, 3, 194; V, 5, 58; VI, 14, 18; VIII, 6, 120; IX, 4, 145; X, 4, 73; XI, 7, 34; XIII, 7, 44, ... Filius eius XII, 4, 95; Domini mei Iesu Christi crux VI, 8, 30; renouari... ad imaginem eius qui fecit nos, Christi Iesu Domini nostri I, 5, 140; Dominus et Creator qui eos genuit I, 5, 114; oremus Dominum nostrum Iesum Christum II, 4, 70; cf. PATER, SALVATOR.
- IESVS (= Josué) XI, 3, 15s.
- ILLYRICVM I, 4, 47.
- IOB V, 3, 50; beatus VIII, 6, 110; iustissimus VII, 2, 34.
- IOHANNES (APOSTOLVS) I, 2, 43; III, 2, 90; 3, 14; VII, 8, 18; VIII, 6, 22; IX, 3, 47; XII, 3, 28; cf. APOSTOLVS.
- IONAS VI, 6, 24.
- IOSEPH I, 2, 4.19; 4, 1.5; 5, 2.5.6.9.36.49; II, 1, 2; noster (i.e. Iesus) I, 4, 13; in te si moriatur Ioseph I, 4, 30.
- IOTHOR XI, tit.; socer Moysi, sacerdos Madian XI, 5, 2s.29; 6, 48.
- ISAAC IX, 4, 126.
- ISTRAHEL III, 3, 71.87.93; VII, 2, 26; omnis VI, 9, 21; magna gens I, 5, 58.93.102; masculi II, 3, 2; populus VIII, 2, 58; principes IV, 1, 48; duodecim tribus XI, 6, 29; nomina tribuum XIII, 7, 7; secundum carnem, secundum spiritum I,

2, 23.24.25; cf. VI, 9, 19.21 et VIII, 2, 48.58.63.65.67; non omnes qui ex Istrahel, hi sunt Istrahelitae III, 3, 130; figuratim: rationabilis sensus I, 5, 73.

FILII I. I, 4, 2.6.15.18.24; 5, 7.24.33.106.134; IV, 1, 42; 4, 50; V, tit.; I, 15; 2, 1; VI, 14, 3; VII, 1, 6; 5, 27; VIII, 1, 22; XII, 1, 4.12.16.22; si filius I. es VI, 14, 5. - Filiorum I.: gens magna I, 5, 63; genus grandis multitudo I, 5, 2. cf. 52; masculi, feminae I, 5, 7. cf. 25; murmuratio VII, 4, 68; omnis synagoga XI, 1, 5; XIII, 1, 14; (au sens «mystique», cf. I, 4, 27): I, 5, 32.106; V, 2, 38; (au sens «moral», cf. I, 4, 29): sensus boni et spirituales I, 4, 33; rationabiles sensus uel animae uirtutes I, 5, 16s.24.

ISTRAHELITA uerus, ueri I, 2, 27.28; castra Aegyptiorum et -arum V, 4, 16; cf. ISTRAHEL.

ISTRAHELITICVS plebs IV, 8, 51; opera I, 5, 134.

IVDA tribus I, 2, 41; V, 5, 19; XII, 4, 21.

IVDAEA VIII, 1, 17.23.

IVDAEI V, 1, 29.34; VII, 3, 28; 5, 8.22; 7, 4; 8, 3; XI, 6, 73 - Iudaeorum lectio et instrumentum V, 1, 9; profectio V, 1, 15; sabbatum VII, 5, 12; uiles et tætri sensus II, 4, 38; tribus I, 2, 51.

IVDAS I, 4, 14; III, 2, 26; VIII, 6, 40.42.43.45; equus VI, 2, 8.

IVDICES (liber) XIII, 5, 49.

IVPPITER (Hammon) IV, 6, 71.

LABAN I, 3, 31.

LAZARVS VIII, 6, 102.103.

LEVI I, 2, 3.18; 3, 2; tribus I, 2, 34.41.51; II, 3, 32; 4, 11

MADIAM (-AN) terra IV, 1, 43; cf. IOTHOR.

MAGDOLVM V, 3, 3.45; turris V, 3, 5.

MAMMON IX, 2, 36.

MARCION III, 2, 70.

MARE RVBRVM V, 1, 19; 5, 16; VI, 1, 10; 3, 2.35; VII, 1, 1; VIII, 1, 39; IX, 1, 2.

MARIA (soror Moysi) VI, tit.; I, 8.

MARIA (Iacobi) VII, 7, 12.

MARIA MAGDALENE VII, 7, 12.

MATTHAEVS X, 1, 26.

MERRA VII, tit.; I, 3, 7 ... totum caput, u.g. efficitur aqua Merrae dulcis, et amaritudo litterae legis conuertitur in dulcedinem intelligentiae spiritualis... 41.42; 3, 22.28; VIII, 1, 39.

MOABITAE VI, 8, 3.8.

MOYSES II, tit.; III, 1, 1; 2, 82s.; 3, 2.4.5.2.97.102.144.151.163; IV, 1, 27.30.42; 3, 3.13.15.17.19; 4, 3.10.13.15.17.22.30.40.43.46.49; 5, 2; 6, 1; 8, 58; 9, 2; V, 2, 33.36; 3, 1; 4, 42; 5, 1; VI, tit.; 1, 8; VII, 1, 9.18.20; 4, 3.42; VIII, 3, 40; IX, 2, 45; 3, 4; XI, 2, 2.15.18.35.36; 3, 15; 4, 2.9.10; 5, 1.6.29.30.32; 6, 1.3.17.46.50.66.70; 7, 2.3.5; XII, tit.; 1, 4.6.13.15; 3, 37.41.46.49; XIII, 1, 3.4.9.14; 2, 2; 4, 2; 7, 25.27.

= LEX... II, 4, 28.31.46.51.66.72; III, 2, 93s.; 3, 53.54.64.133.182; IV, 6, 3.17.19; 8, 63; V, 4, 1.16; 5, 37.39; VIII, 2, 44; XI, 2, 20.22; 4, 13.25.46.47.48.50; 6, 66; XII, 1, 18.21.27; 2, 6.37.47; 3, 2.9.15.21.24; 4, 9; XIII, 2, 4.11; 7, 25; M. uocat Iesum XI, 3, 19.

M. eruditus III, 1, 1; VIII, 3, 40; is cuius os aperiendum est a Deo III, 2, 82.87; magnus erat et potens athleta XI, 5, 13; propheta Deo plenus XI, 6, 46; prophetarum maximus III, 1, 24; dum Iesus transformatur III, 2, 91s.; XI, 4, 5s.; XII, 3, 24s. - In Moysen: baptismum V, 5, 25; baptizati V, 1, 23; cf. VII, 1, 28.

NAIN terra XI, 5, 43.

NEPHTALIM principes V, 5, 19.

NVMERI (liber) VII, 4, 45; XI, 1, 9.

ON (= HELIOPOLIS) I, 5, 79.

OTHON V, 1, 17; 2, 2; 3, 2.44; signa iis V, 2, 27.

PARADISVS IV, 6, 16; Dei mei XI, 1, 22; libertatis VIII, 1, 27; patria II, 1, 44.

PASCHA primum VII, 4, 20.23.30; secundum VII, 4, 14.18.30; primum - a primi populi est; secundum - a nostrum est VII, 4, 23s.; -ae leges VII, 4, 12; cf. CHRISTVS.

PATER Domini nostri Iesu Christi I, 2, 59; meus XIII, 4, 18; Deum suum dicit quem natura Patrem uocat VI, 2, 31 - Connumerantur P. et Filius VI, 1, 30.40.46; XI, 6, 27.30; XII,

3, 45.47; cf. VIII, 2, 69s; nobis unus Deus P., et unus Dominus Iesus Christus VIII, 2, 29s.; Deus et Patris mei Christi VI, 2, 24s.; uado ad Patrem meum et Patrem uestrum, Deum meum et Deum uestrum VI, 2, 25 - magnificare Patrem qui in caelis est IX, 4, 86; orare Patrem in occulto II, 3, 37; cf. Christus, Spiritus.

PAVLVS I, 5, 13; III, 2, 9; 3, 175.177; cum P. legitur, uelamen XII, 4, 9 - Pauli sensus IX, 1, 40; XII, 4, 1; traditio V, 1, 28s.; cf. APOSTOLVS, ECCLESIA.

PETRVS III, 2, 89; VI, 4, 17; IX, 3, 47; XII, 3, 27; cf. magnum illud Ecclesiae fundamentum et petra solidissima super quam Christus fundauit Ecclesiam V, 4, 22s.

PHARAO II, 3, 1.15.25; III, 3, 2.145.151.164.192; IV, 1, 4.17; 3, 2; 4, 3.7.11.13.14.15.18.21.24.28.33.39.43.46.49; 9, 3; V, 2, 34.36; 3, 31; VI, 1, 3; 3, 1; 9, 5; 14, 1.

(= rex Aegypti, princeps huius mundi, diabolus) I, 5, 125.128; II, 1, 31.37.53.59; 2, 25.50; 4, 60; III, 3, 41.56.68.83.123.127.129.134.161.163.164.173.179; IV, 6, 8; 9, 7.35; V, 2, 37; 3, 32; 5, 56; VI, 1, 11; 3, 3.8.32; 14, 11; uerus VI, 1, 41.

PHARAONIS: amici III, 3, 108.114; ciuitates I, 5, 77.81; cor induratum est IV, 1, 19.21.30.34; 2, 6.13; cor indurauit Dominus IV, 1, 32.36.38.41.45.47.49; 2, 5.14; domus IV, 3, 10; filia II, 4, 6.8.11.13.49; .., Ecclesia quae congregatur ex gentibus II, 4, 18, cf. Ecclesia; opera I, 5, 36.136; paleae III, 3, 123; populus III, 3, 128.129.142; praeceptum II, 1, 23; primogenitus IV, 3, 24; quadrigae et exercitus VI, 3, 1.8.32; uerba III, 3, 113.

PHARISAEI III, 2, 29; VIII, 6, 43.

PHILISTIM VI, 8, 2.8.; cadentes populi VI, 8, 11.

PHITON os defectionis I, 5, 77.

PHVA II, 1, 7; rubens uel uerecunda II, 1, 64; 2, 20.

PSALMVS (14) IX, 2, 8; (18) X, 1, 12; *pl.*, I, 5, 75; V, 5, 16.

RAMESSE V, 1, 16; 2, 1.5.6.10.14.17.30; commotio tineae I, 5, 79.

RAPHIDIN VIII, 1, 42; XI, tit.; 1, 16; 7, 2; sanitas iudicii XI, 1, 17.

- REGNORVM (liber) IX, 2, 21.
 RVBEN I, 2, 3.17; 3, 1; tribus I, 2, 45.
- SALOMON (SO-) II, 3, 10; VII, 1, 35; XI, 5, 24.
 SALVATOR VI, 9, 31; VIII, 6, 57; -is passio V, 2, 42; Dominus et S. VI, 4, 15; ... noster I, 2, 38; VI, 2, 14; S. Iesus Christus IX, 2, 34; Dominus ipse Deus et S. noster Iesus Christus VII, 8, 94; Dominus maiestatis Iesus Christus S. noster crucifixus est VIII, 6, 37.
- SAPIENTIA VI, 12, 9; VII, 1, 36; VIII, 6, 94; XI, 7, 17; -iae uerba III, 3, 61; Dei II, 3, 10; cf. VII, 1, 52; ipsa diuina S. III, 1, 18s.; cf. IX, 2, 49; diuinae -iae indicia IV, 4, 27; secreta IV, 2, 8... Cf. CHRISTVS.
- SATANAS I, 5, 99; III, 2, 27; 3, 177.191; V, 4, 31; 5, 57; VI, 2, 12.13; X, 4, 20.
- SCRIPTVRA II, 1, 14; 2, 1.16; 3, 32; IV, 1, 19; 5, 17; 7, 14; VI, 5, 8; VII, 5, 7; VIII, 2, 31.43; X, 2, 7; XI, 6, 49; XIII, 2, 19.34; diuina I, 1, 1 - rae ordo IV, 1, 10; sensus II, 2, 47.
Pl., I, 4, 38; III, 2, 24; 3, 41; VIII, 1, 3; X, 3, 5.39; XIII, 2, 48; Noui ac Veteris Testamenti II, 2, 39; diuinae II, 2, 27; V, 5, 21; VI, 1, 1; VII, 5, 20; VIII, 6, 13; IX, 1, 12; XII, 1, 38; XIII, 4, 35; sanctae XI, 6, 17; XIII, 7, 42; - arum auctoritas XIII, 2, 43; cibi X, 4, 39; lectio II, 2, 24; uigilantia V, 5, 39; - as adaperire VII, 8, 87.88; XII, 4, 23.25; XIII, 4, 23.24.
- SEPHORA II, 1, 7; passer II, 1, 63; 2, 19.
 SIMEON I, 2, 3; 3, 2; tribus I, 2, 46.51.
 SIN XI, 1, 5; tentatio XI, 1, 16.
 SINA V, 1, 20; VIII, 1, 44; XII, 3, 32.
 SOCHOTH V, 1, 16; 2, 2.17.26.31; tabernacula V, 2, 17.
 SOENE X, 4, 24.
 SOL IUSTITIAE VII, 8, 26.29.
 SPIRITVS II, 3, 14; IV, 5, 6.7; IX, 3, 56; XII, 3, 52; desiderat V, 4, 49; legem et Euangelia unus atque idem Spiritus scripsit V, 3, 17; S. diuinus IV, 2, 3; Dominus XII, 4, 4.6.8.27.42.43.50.60; Domini XII, 4, 27.45.61; Dei IV, 2, 10. cf. 11; Dei uiui IX, 1, 5 - Spiritus fructus IX, 4, 25 - Filii - dedit Deus Spiritum Filii... clamantem: Abba, Pater V, 4, 46.
 SPIRITVS SANCTVS: quae in Scripturis indicat III, 3, 41;

- interpellat ipse Spiritus..., Spiritus sanctus V, 4, 47.50; litteras diuinas per Spiritum sanctum scriptas IV, 2, 2; - Spiritus sancti: consolatio VI, 7, 5; gratia III, 2, 31; prouisio II, 1, 62; - renatus ex aqua et Spiritu sancto V, 1, 33; baptizaris in Christo, in aqua et in Spiritu sancto V, 5, 26; - Spiritum sanctum blasphemare III, 2, 21; oremus Dominum nostrum Iesum Christum ut nobis reuelet... per Spiritum sanctum II, 4, 73; cum confitearis unum Deum, eademque confessione Patrem et Filium et Spiritum sanctum asseras unum Deum V, 3, 36; cf. VIII, 4, 15; creator omnium... VI, 5, 23.
- SVSACHIM XI, 5, 27.
 SYNAGOGA, cf. ECCLESIA.
- TESTAMENTVM percussus enim Christus et in crucem actus Noui Testamenti fontes produxit XI, 2, 26; cum... intelligi lex spiritaliter coeperit, tunc de Veteri -o transitur ad Nouum VII, 3, 16; solum Vetus Instrumentum non sufficit..., ueniendum est ad Nouum -um VII, 3, 25s.; Scripturae Noui ac Veteris -i II, 2, 39; sanguis Veteris uel Noui -i IV, 8, 6; obstrictes duae utriusque Testamenti figuram seruare uidentur II, 2, 18.
- THECIMENA XI, 5, 27.
 THEMAM IX, 4, 63.
 TIMOTHEVS I, 5, 13.
 TRINITAS Trinitatis fides IX, 3, 69; 4, 97; manifestatio IX, 4, 94; cf. SPIRITVS.
- VALENTINVS III, 2, 70.
 VERBUM caro factum est VII, 8, 14; XII, 4, 41; diuinum III, 1, 17.27; Dei VIII, 1, 2; ... caro factum, Sapiencia in mysterio abscondita XII, 4, 56.57.58; uia, ueritas, uita, resurrectio, caro, spiritus XII, 4, 30s.; ... panis uiuus... caro, panis, lac, olera VII, 8, 20.31.32; manna VII, 5, 48; 6, 18s.; 8, 82; cf. 8, 74; Verbi Dei carnes VII, 8, 15; Verbum Dei sequi III, 3, 107.
- VIRGO VI, 1, 24; 12, 13; VII, 8, 15; XII, 4, 34.
- ZABVLON V, 5, 19.
 ZACHARIAS IV, 6, 42; 8, 54; VI, 4, 9.

III. INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux pages de la traduction.

- ABÎME 143, 145, 167, 181, 183; de perdition 63; cf. bouche, profondeur.
- ABSTINENCE 393.
- ACTION DE GRÂCE cf. cantique.
- ACTIONS BONNES 79, 81; sombres a. et ténèbres de ce monde 159; terrestres 59, 185; cf. siècle.
- ADMINISTRATION DIVINE 139.
- ADORER diffère de servir 255, 261.
- ADULTÈRE 195, 271; de l'âme 257, 263, 265; esprit a. 259.
- AFFAIRES 103, 383; séculières 259, 327; obscurité des a. 99...; cf. siècle.
- AGNEAU de la tribu de Juda 365 – Chair de l'A. 351, sang 139.
- AIMER le Seigneur 245, 277; de tout son cœur, toute son âme, toute sa force 255, 371; le Seigneur Christ d'un amour incorruptible 397; le monde 99, 213; le siècle présent 227; les ténèbres 161.
- ALIMENT de la Parole, des Écritures 323; lait pour enfants 85; légumes pour faibles 225; a. solide pour parfaits 85, 87, 235; spirituel 151, 153, 331.
- ALLÉGORIE part de l'a. 313; règles 133.
- ALLER au-devant de Moïse sur la montagne de Dieu (au sens élevé de la Loi) 97 s.
- ALLIANCE cf. arche : *pl.*, de Dieu 217.
- AMANTS de Jérusalem, de l'âme, les démons 257, 259, 263, 265.
- AME(S) 95, 101, 135, 143, 147, 241, 283, 297, 321; au sens d'hommes 51, 53; appelée femme pour sa faiblesse 317, 321; qui naissent dans l'Église 75; le Christ, à l'origine, l'a créée à son image 259; la meilleure partie de l'homme 51; faite pour voir Dieu 63; être la maison, le temple de Dieu 259; infidèle

- ou fidèle au Christ son époux, de 257 à 267; qui reçoit la semence sans enfanter 315, 317, 319; blessée ou frappée dans ses organes 321; organes ou membres de l'â. analogues à ceux du corps 313 s...; cf. adultère, aimer, amants, impurs, mari, mariage, œil, ouvrir, premiers-nés.
- AMENDE honorable cf. indemnité.
- AMERTUME de l'eau 205; de la circoncision, de la coupe de la Loi, etc. 207; de la lettre, cf. Écriture Sainte.
- AMIS de la lettre 71; de Pharaon, cf. *Index II*, Pharaon.
- AMOUR l'a. parfait bannit la crainte 277; total 257; les liens d'un a. réciproque 199; cf. aimer.
- ANCIENS 107, 165, 331, 337, 343, 359, 387; cf. fables, presbytres, tradition.
- ANGE du Seigneur 95, 161; avec Jacob 61; exterminateur 139; *pl.*, de Dieu 247; au jugement 173; au tombeau du Christ 231; apostats 61; du diable 175, 179, 273, 275, 391; des nations 247.
- ANIMAL muet, l'homme devant Dieu 91; *pl.*, sans raison et sans voix 89.
- ANNEAUX 291, 385, 395, 397.
- APÔTRES 365; cf. *Index II*, Apostoli, -lus.
- APOSTOLIQUE doctrines évangéliques et a. 141; cf. *Index II*, Apostolicus.
- ARCHE de l'Alliance 281, 285, 289, 383; bibliothèque des livres de Dieu 299.
- ARGENT 93, 99, 227, 251, 357, 369; offert 287, 373, 375, 377, 381, 383, 385; en nous 377, cf. 397; éprouvé 379; du Seigneur 375; parole de la confession 379; de la prédication 293; amour de l'a. 369; esclave 369; trente deniers d'a. 53.
- ARTISANS 287; de méchanceté 67.
- ATHLÈTE 339; cf. *Index II*, Abraham, Iacob, Moyses.
- AU-DELA 201, 273, etc.
- AUDITEUR(S) 123, 169, 305, 323, 367, 369, 375; capacité 45; édification 45, 55; faiblesse 281; incapacité 121, cf. 287; négligence 381 s., cf. 357.
- AUMÔNE 81.
- AUTEL en or pour l'encens 289; de l'encens au fond du cœur 299; des holocaustes 289; dans l'âme pour prières et sacrifices 297.
- AVARICE 177, 227.

- AVERTISSEMENT aux lecteurs 217.
- AVEUGLEMENT partiel d'Israël 191.
- BAIN de régénération 187.
- BANQUET nuptial 351; *pl.*, 73.
- BAPTÊME (passage de la Mer Rouge) 151; eaux du b. 85, 87; grâce 59, 255, 265, 321, 351; mystères 155; cf. *Index II*, Christus, Ecclesia, Moyses.
- BARRES des colonnes 287; mains entrelacées des apôtres 291; l'unanimité de la dilection 295.
- BASES argentées de chaque colonne: socle, fondement de la prédication, apôtres et prophètes; chapiteau, le Christ 291.
- BÂTON d'Aaron 117, 123, 281; la doctrine sacerdotale... 301; de Moïse 131, 165; de la Loi 131, 169; la croix du Christ 131.
- BÉLIER figure Jupiter Hammon 137; symbole de la colère, de la fureur 297, 393.
- BÉTAIL d'Égypte (mort du) 119, 123, 127; figure le châtiment de ceux qui vénèrent des figures de bêtes 135, 137.
- BIEN suprême, plaisir et volupté d'après les Cyniques 135; bien ou mal 143; *pl.*, reçus de la main de Dieu 275; à venir 185, 187, 287; cf. voie.
- BIENFAITS divins cf. miracles.
- BLASPHEMER 191; cf. *Index II*, Spiritus.
- BLESSURE pour blessure cf. 311.
- BOIS 251; montré à Moïse 205, 207, 209, 215; de la sagesse du Christ 207; de la croix 61; de la croix du Christ 211 — arbre de vie 329, mystère de la croix 209, 213, 215.
- BOIS imputrescibles 287, 373; figurent la science qui vient par le bois, ou l'intégrité de la chasteté 293, la grâce de l'incorruption et de la virginité 397 — Bois, paille, foin, cf. voie.
- BONTÉ 297; de Dieu 261, 265, 269; de Dieu créateur 165; du Seigneur clément 199.
- BOUCHE de défection, d'abîme, Phiton 63; cf. ouvrir.
- BOUCLES d'oreilles, pour le tabernacle, pour le veau d'or, figurent l'ouïe 395, 397.
- BOUCS et chevreaux: luxure et convoitise charnelle 297.
- BOUE travail de b. et de brique 57, 59, 107; de b. et de paille 103, 107; *pl.*, et marécages 85.

- BRACELETS figurent les œuvres droites, bonnes 395, 397.
 BRAS du Seigneur 189.
 BRONZE 289, 373, 377, 379, 385; veut dire le son 379, 381; la force 379; la patience 293.
 BRÛLER cf. feu.
 BRÛLURE pour brûlure 307, 311, 325; *pl.*, figurent la folie de la colère 137.
- CAMPS des Égyptiens, des Israélites 161, 279; du Seigneur 327.
 CANDÉLABRE en or 281; de lumière 297, 385; cf. 299.
 CANTIQUE (de l'Exode) 171; du Deutéronome 193; au Seigneur 171, 203; *pl.*, 171.
 CATÉCHUMÈNE 321.
 CAVALERIE (et chars) des Égyptiens 161, 169, 177, 201; cheval et cavalier 171, 175; chevaux, les hommes 175; Judas 175; cavaliers, le Seigneur 175; le diable et ses anges 175.
 CÈDRES de Dieu prophètes et apôtres 199.
 CÉLESTE grâce 231; manne 217, 235; parole 347; réalités 71, 75, 287, 345; régions 157, 253; tente 285; ... cf. homme; *Index II*, Hierusalem.
 CHAIR 51, 57, 185; vivre dans la c., sur la terre 55; elle est bonne 397, sauf quand elle s'oppose à l'esprit 55, 71, 143, 185, 293, 395; actes de la c. 241; passion 185; crucifier sa c. avec ses vices et convoitises, est figuré par les tambourins 171, et le lin fin tors 393; cf. circoncision, combat, désir, femme, incarnation, luxure, œuvre, sagesse, substance - Écriture Sainte; *Index II*, Aegyptus, Christus, Verbum.
 CHARITÉ 104, 293, 207, 381; cf. amour.
 CHARNEL passion 197; choses 73, 367; cf. Écriture Sainte.
 CHASTETÉ 59, 293, 301, 305; du mariage 263.
 CHÂTIMENT 133, 171, 219, 221, cf. 271 s.; *pl.*, 137; divins 105...
 CHEMIN de cette vie 161, 327; cf. jours.
 CHEVREAUX cf. boucs.
 CHIEN représente Anubis 137.
 CHŒURS 205.
 CIEL 43, 49, 73, 125, 151, 159, 185, 217, 245, 251, 253, 261, 285, 303, 337; ciel du ciel 49; reine 275; Seigneur 305; *pl.*, 49, 301, 337; cf. trésor.

- CIRCONCISION 207; circoncis de cœur, non de chair 249.
 CLOCHETTES à la frange de la robe du pontife, figurent l'annonce des derniers temps 303.
 CŒUR 61, 131, 169, 221, 229, 295, 297; de ce peuple 225; brûlant 141, 237, 365, 391; contrit 237; pur 283, 285, cf. 103; mauvaises pensées dans le c. 237; concevoir dans son cœur 373, 377, 379, 381, 383, cf. 395; *pl.*, 165; des disciples 365; cf. partie maîtresse, sages, stupidité; *Index II*, Pharaon.
 COLÈRE 85, 113, 137, 141, 143, 237, 297, 335; esprit de c. 263; jour, trésor de c. 121; cf. bélier.
 COLONNE de feu 155, 161; de nuée 153, 155, 161, 349.
 COLONNES argentées du tabernacle 287; de l'Église, docteurs et ministres 291; en nous, des vertus, d'argent 295, 383, 385.
 COMBATS spirituels 61; de la foi et de la vertu 81, cf. 143; visibles contre la chair et le sang (ou non) 177; cf. luttes.
 COMBATTRE pour Dieu 327; le Seigneur combat pour nous 331...
 COMMANDEMENT le premier 245; le second 245, 251; *pl.* 211, 213; les dix 131, 243, 245; c. de vie, c. de mort 211.
 COMMENÇANTS 325.
 CONCUPISCENCE 143.
 CONFESION 259; (parole de la) 265, 379; cf. *Index II*, Iesus, Spiritus.
 CONSCIENCE 59, 65, 185, 229, 237.
 CONTINENCE 73; le couteau de la c. 297.
 CONVERSION 143...; se convertir, se divertir 357.
 CONVOITISE 59, 203; de la chair 99; des yeux 99; des richesses 357; *pl.*, 63, 295; cf. diable.
 CORBEILLE où est exposé l'enfant Moïse 83; évoque la Loi enclose dans les sens vils et détestables des Juifs, le voile de la lettre 85.
 CORPOREL matière 71; choses, opposées aux réalités spirituelles 287; cf. plaisirs.
 CORPS humain, cf. monde; du Seigneur (eucharistie, parole) 387; cf. *Index II*, Ecclesia.
 CORRECTION divine modérée 137.
 COULEUR 389; *pl.*, 185; cf. éléments.
 COUPE du sang 133; amère de la Loi 207; du salut 351.

COUPS 59, 107, 109; de fouet 177; donneur de c. 325; (du Seigneur, d'Aaron, de Moïse) 105, 117, 123, 125.
 COURONNE corruptible, incorruptible 339; cf. espérance.
 CRAINTE 277; de Dieu 77; du Seigneur 307, cf. 315; c. et tremblement 189.
 CRÉATEUR Seigneur 193; cf. Dieu; *Index II*, Iesus Christus, Spiritus.
 CRÉATION 65; créature 157, 193, 195.
 CRI des saints 163, 165.
 CRIMES (champ de) 177.
 CROIX Seigneur sur la c. 189, 331...; puissance de la c. 113; signe fixé en nous 189; cf. bâton, bois, mystère, passion, sagesse; *Index II*, Christus, Iesus Christus.
 CROYANTS 109, 233.
 CULTURE littéraire 197.

DEBOUT (se tenir) devant, contre Pharaon 111, 113, 147.
 DÉCALOGUE 131, 241, 243, 245, 293, 297; cf. parvis, plaies; *hom. VIII*.
 DÉLICES 73, 77, 213.
 DÉMON(S) 79, 105, 161, 175, 183, 189, 253; cf. les amants de l'âme.
 DÉMONSTRATION de la religion 145.
 DENT pour dent 307, 309, 311, 325.
 DESCENTE en Égypte 45 s.; des âmes 49 s.
 DÉSERT 79, 99, 101, 161, 163, 215; de Sin 327.
 DÉSIR (houle de) 203; de savoir 123; de la chair 143; *pl.*, 369.
 DIABLE 53, 61, 63, 65, 79, 113, 173, 175, 195, 197; ouvre la bouche des pécheurs 91, 93, 97; devenu chef de tous pour la chute 247; homicide 269; père du crime de la mise en croix 271, du péché, des pécheurs 269, 271, 273; astuces du d. 299; convoitises 269; esclaves 167, 193, 195; semence 269; cf. anges, luttes.
 DIALECTICIENS et rhéteurs de ce monde 43; dialectique 135.
 DIEU unique 249; immuable, incorporel, invisible, sans commencement ni fin 185; bon 267, 269; «jaloux» 261, 265, 267, 275; juste 269; miséricordieux 273...; a pitié, s'indigne, s'irrite comme époux, mari de l'âme 265 s.; veut que tous les hommes soient sauvés, visite les âmes 273 s.; bonté, géné-

rosité, patience 121...; miséricorde et tendresse de D. 265, 267; recevoir de la main de D. les biens et les maux 275; cf. doigt, dos, main, nom, regard, temple, voir.
 DIEU CRÉATEUR parler contre le D.C. 97; l'accuser de cruauté 191; cf. *Index II*, Christus Iesus.
 DIEUX 245, 247, 255; (les anges) 247; ainsi nommés par grâce 183, 185, 249; d. étrangers 257, 261.
 DIMANCHE 221, 223; cf. jour, sabbat.
 DISCERNEMENT des esprits, une grâce spirituelle 93.
 DISCIPLES du Christ 149, 231, 365; de Paul 113; de la Synagogue 149; cf. palmiers.
 DISCIPLINE (rigueur de la) 301, 391.
 DISCUSSION et disputes sur la Loi 315; cf. querelle.
 DIVISIONS de la mer 165.
 DOCTEUR(S) 225, 319, 321, 391; des âmes 321; maîtres et docteurs du Seigneur ou de la méchanceté 67; cf. *Index II*, Ecclesia, Paulus.
 DOCTRINE (prédication de la) 169; parfaite 235; sacerdotale 301; spirituelle 333...; *pl.*, de la Loi 315; évangéliques et apostoliques 141; perverses 75.
 DOIGT de Dieu 105, 125, 127, 141.
 DOMINATIONS 247; cf. cit. de *Col.* 1, 16.
 DOS voir Dieu de, les événements postérieurs et derniers 363.
 DOUCEUR de l'intelligence spirituelle, cf. Écriture Sainte.
 DOUZE sources 213; apostoliques 213; pains de proposition, figurant la parole apostolique 299; cf. jugement.
 DRAGON cf. serpent.
 DROITE du Seigneur 185, 187.

EAU impétueuse 143, 147, 181, 183; du rocher 329, 331, 333; eau et sang jaillis du côté du Christ 331; de Mara, amère, adoucie par le bois 205 s., cf. *hom. VII*; baptême; *Index II*, Merra – Eau(x) (de la tentation) du fleuve 79; de la mer 201 s.; changées en sang 117, 123, 125, 127, 133; figurent les doctrines erronées des philosophes 133, cf. 145; changée, par la Loi de Dieu, en sang de l'Ancien et du Nouveau Testament 141; cf. amertume, baptême, division, repos, saints, soif.
 ÉCARLATE 287, 305, 385; figure la gloire du martyr 293;

é. double 373, 387, = feu double 389, 391, chez le docteur 391, 393, pour chacun cf. 401.

ÉCRITURE SAINTE En elle rien de futile 95, de dû au hasard 121, de superflu 329 – Son intelligence surpasse nos forces 45, exige la prière 45, 123, 153, 365, 369; le Seigneur ouvre les Écritures 237, 365, 391.

Mais Paul revendique «le sens du Christ» 353; et du «sens de Paul» Origène s'autorise 47, 167, 281, 363 (*pl.*) 367, pour une interprétation à double niveau, que suspectent vainement «ceux qui aiment la lettre... et refusent l'esprit» 281. Constante distinction entre le sens littéral et le sens spirituel; à quoi s'ajoute, plus ou moins intégré au second, le sens moral; chacun désigné par une ramification de termes à peu près synonymes.

I. Deux sens : la lettre et l'esprit.

Paul, «maître de l'Église» 151, dépasse «la lecture historique» 151; donne les semences de l'intelligence spirituelle 153 – distingue l'Israël selon la chair et l'Israël selon l'esprit, et fait comprendre «le mystère de l'Égypte» 47 s. – donne le sens des événements du désert : le passage de la Mer Rouge, «glorieux mystère» 205, annonce le baptême 151, 167, «les mystères du baptême» 155, cf. 151, et du troisième jour (résurrection) 155 s.; manne, eau, rocher figurent des réalités spirituelles, aliment et boisson, le Christ, 151, 329, 331 – à propos du tabernacle, du sanctuaire 199, 281, du voile de la tente intérieure, il s'arrête en raison de «la grandeur des mystères», néanmoins «ouvre un océan d'intelligence» 281 – au sujet du voile de Moïse, il fait admirer «la grandeur de ces mystères» 353. Tous ces passages stimulent la recherche du sens (*intelligentiae*) 353, en appellent d'une vue charnelle, de la servitude du voile, «à l'intelligence spirituelle» 367.

A. Sens littéral : – La lettre : la l. «tue» dans l'Ancien Testament, et aussi dans le Nouveau cf. 209; selon la l., telle parole serait incohérente 77; Moïse à qui déplaît la Loi écrite selon la l. 329; Loi impuissante du fait de la chair ou de la l., ... selon la l. 349; amertume de la l. 207; amis de la l. 71; revêtement grossier et obscur de la l. 87 – Le voile : de la l. 85, 359; de la parole prophétique 51; sur le visage de Moïse 353, 359; pour la lecture de l'AT, et même du NT cf. 365; mis sur

le cœur 359, cf. 369; ôté quand on se convertit au Seigneur 355, 363, 367, 369 – L'histoire 117, 313, 333; des passages ou expressions ne peuvent être pris au sens propre (littéral ou historique) 51, 53, 69, 139, 219, 229, 231; les faits d'Égypte ne sont pas décrits pour fournir une h., mais donner une instruction 59; la seule h. n'est guère instructive 213; ne point s'arrêter au niveau inférieur de la l. et entremêler de récits judaïsants la teneur de l'h., mais percevoir l'intelligence de la Loi 99 – La corbeille où fut exposé Moïse figure l'enveloppe de la Loi par les sens vils et méprisables des Juifs 85; s'écarter des sens corporels (d'organes) et entendre au sens de l'homme intérieur 315 s.; voilà pour le sens de l'h. (*historiae ratio*, *ueniamus et ad intellectualia* 388, de *carnalibus ad spiritualia* 366); il fallait d'abord un examen «selon l'h.», et ensuite, vu que «la Loi est spirituelle», une recherche de «l'intelligence spirituelle» 313.

B. Sens spirituel : – L'Esprit : lettres divines écrites par le Saint-Esprit 121; Loi écrite par l'Esprit du Dieu vivant 279; un seul et même Esprit a écrit la Loi et les Évangiles 159; ce qu'indique dans les Écritures l'Esprit-Saint 103; révélation par l'Esprit des réalités qu'il tenait cachées 129; interpréter les signes par le même Esprit qui en fut l'auteur 129 s.; certaines paroles sont du genre prophétique, à interpréter par l'esprit des prophètes 129 – La Loi est spirituelle 71, 75, 313, 377; en elle, rien de charnel 367; il faut la comprendre... spirituellement (*spiritali arte*) 43, (*spiritaliter*) 47, 71, 85, 149, 207, 211, 213, 257; observer spirituellement ce qui ne peut l'être charnellement, selon la lettre 349 – L'intelligence spirituelle 99, 189, 209, 297, 313, 367, 369; invérifiables au point de vue de l'histoire, des faits sont significatifs pour l'int. spir. 189; on peut élargir à tout le décalogue l'ampleur de l'int. spir. de la Loi 297; pour circoncision, sabbats, sacrifices et victimes, loi de la lèpre, l'amertume de la lettre se change en la douceur de l'int. spir. 207; aborder l'intérieur de la doctrine spirituelle 333; atteindre la cime de l'int. spir. à la suite de Moïse et Aaron qui participèrent à un si grand mystère 97, 99 – Mystère(s) (expressions, réalités) : aucun détail n'est vide de m. 53; chacun des mots est rempli de m. sans bornes

83; la parole prophétique avait presque dévoilé le m. qu'elle avait partout caché 51; secrets du glorieux m. (de la sortie d'Égypte) 205; m. caché par l'histoire (de la marche au désert) 213; grandeur des m. (Moïse sur la montagne) 353; dans la Loi divine, que de choses ensevelies dans de profonds m. 123; donc voir les secrets de la divine Sagesse 121, le sens (interprétation) plus profond 177, le sens intérieur 207, l'intérieur 333; Moïse esquisse l'image d'un m. à venir 349; donne à l'Église «une figure, type et ombre des réalités célestes, image des réalités futures» 345 – Mystique (intellectus) 55, 101, (locus) 139.

II. Le sens moral (*moralis locus*) 143 : édifie les âmes des auditeurs 55, est pour nous très utile 101; (*moralis figura*) l'âme «en Égypte» 141 – au sens figuré (*figuraliter*): les chevaux, ceux qui sont nés de la chair 175; l'Égypte, ce monde 71, le siècle présent 241; Israël, le sens raisonnable chez les hommes 61, cf. *Index II*, Istrahel – L'allégorie : à tel passage, «rien ne manque aux règles de l'a.» 133, à tel autre, «la part de l'a. est restreinte» 313; la femme au sens allégorique (*secundum allegoricam rationem*) 395.

ÉDIFIER cf. auditeurs; *Index II*, Ecclesia.

ÉLÉMENT liquide 181; *pl.*, de la terre et de la mer 59; au service de la volonté divine 165; les quatre é. dont se composent le monde et le corps humain figurés par quatre étoffes 387, 389, 397.

ÉLEVER les mains, les mains saintes dans la prière 113, cf. 337; les œuvres, les actions 335, 337...

ÉLOQUENT ou non Moïse 89, 91; l'homme 91.

ENCENS (composition d') 399; cf. autel.

ENFANTER des âmes 51; des œuvres 317.

ENFER 18, 187, 189; cf. 155.

ENSEIGNEMENT commun, raisonnable, figuré par les sages-femmes 75; divin 225, (*pl.*) 341; du Seigneur 95; cf. remède.

ÉPAULE droite évoque les œuvres bonnes, droites 297.

ÉPAINES (de la parabole de la semence) 179; sur une mauvaise terre, les mauvaises pensées dans le cœur 237.

ÉPINGLES à cheveux figurent le discernement 395.

ÉQUIPAGES triples 177, 179; cf. voie.

ERREUR 141...; cf. obscurité, ténèbres.

ESCLAVE du siècle, de l'argent, des désirs de la chair 369, 371... du péché 249; *pl.*, des Égyptiens, des nations 251...; cf. diable, serviteur.

ESPÉRANCE future 237; des biens à venir, de la couronne 187; de la gloire de Dieu 111.

ESPRIT cf. Écriture Sainte; *Index II*, Spiritus.

ESPRIT d'avarice, de colère, de fornication, de vaine gloire et d'orgueil... cf. 263; du mal 167, 253; impur 257, 259; (*pl.*) 221, 265; sept autres, plus méchants 259, 263; cf. adultère, monde.

ÉTERNEL le durable et l'é 73... cf. feu, tabernacle, vie...

ÉTOILES 213, 253; du ciel 339.

ÉTYMOLOGIE 225 – Étymologistes 153.

ÉVANGÉLIQUE parole 131, 301; cf. apostolique.

ÉVANGILE cf. *Index II*, Euangelium.

EXERCICES 235.

EXTERMINER l'Égyptien 169.

FABLES 397; des Anciens 81; juives 151; profanes 357; trompeuses des poètes 135; cf. siècle.

FAIBLESSE 163, 261.

FAIM de pain 329.

FEMME(S) figurent la chair 395 et ses affections 71; f. est dite en raison de sa faiblesse l'âme qui conçoit mais n'enfante pas 317; f. enceinte, l'âme qui vient de concevoir la parole de Dieu 315; f. enceintes, les âmes des commençants 325; f. enceinte qui avorte 307, 311, 315.

FEU (de l'épreuve) 181, 183; de la pénitence 141; f. apporté par le Seigneur 137, 237, 389, 391; f. double, un pour ce siècle un autre pour le siècle futur 389; double, il illumine et il brûle 389, 391; ainsi doit faire l'enseignement du docteur 391, 393; f. éternel 275, 389, cf. 237; cf. colonnes, élément.

FIDÈLE n'a point de part avec l'infidèle 107; *pl.*, 211, 237; peuple, moisson des f. 53, 55; cf. sacrements.

FIGURE (par Moïse) : de prière 113; de deux peuples 337; de l'institution de chefs, qui vaut pour le siècle présent et le siècle à venir 345; *pl.*, célestes 253; des biens à venir 287...; cf. idole.

- FILS cf. *Index II*, Aaron, Istrahel, Filius.
 FLOT de la mer 165; *pl.*, 81; amers et salés 163; enflammés (au jugement) 179; des contradicteurs cf. 169; cf. siècle, vice.
 FOI 65, 115, 133, 237, 275, 297, 323; œuvres et foi 159, 161, 317; totale et parfaite 257; bouclier de la f. 63, 169; confession 265; cordons 291; lumière 235; ordre cf. 213; parole 317, 321; vérité 301; voie 159, 169; fermes dans la f. 113; fort 161; progrès 99; homme de peu de f. 163, 181; déchoir de la f. 109, 323; cf. or, *Index II*, Christus, Spiritus, Trinitas.
 FONDEMENT de Dieu, inébranlable 75; de la colonne 291; de l'Église 163.
 FORCE cf. bronze.
 FORNICATION cf. esprit.
 FORT (homme) 145, 189, 333; *pl.*, 333, 343, et parfaits 312.
 FORUM 59.
 FOUDRE 119, 125, 127, 129, 137.

 GAIN 357, 383.
 GÉHENNE 323, 325; du feu 345.
 GÉNÉRATIONS des pécheurs, des péchés 267, 269, 271, 273.
 GLOIRE de Dieu 341; du Seigneur 171; du Père et de ses saints anges, du Christ 171, 173; g. et puissance au Christ, à la fin des homélies, sauf de la quatrième: honneur et gloire – g. de Jésus, Moïse, Élie 97, 361, 363; du visage de Moïse 353, 359, 361, 363; du martyre, figurée par l'écarlate 293; de la science (cachée) 361; g. humaine 371; cf. monde, siècle, vaine.
 GRÂCE 259; de Dieu 171; du Saint-Esprit 93; noms de dieux, non en raison de leur nature mais donnés par grâce 183, 185, 249; *pl.*, spirituelles 93; cf. baptême, céleste.
 GRAMMAIRE 357.
 GRÈLE 119, 125, 127, 129, 137, 141.
 GRENOUILLES 119, 123, 127, 135, 141; évoquent les chants des poètes 135.
 GUERRE(S) 61, 65, 177; cf. combats.

 HAINES 73 – Haïr 73...; non les hommes mais les vices 343.
 HÂTER (se) vers Dieu 155...

- HÉRÉTIQUES 159, 193, 269; opinions h. 75.
 HISTOIRE, HISTORIQUE cf. Écriture Sainte.
 HOLOCAUSTE cf. autel.
 HOMICIDE cf. monnaie.
 HOMME raisonnable 89; extérieur 269; intérieur 79, 269, 303, 317; a pour père ou Dieu ou le diable 269; céleste, terrestre 67; vieil h., h. nouveau 67, 167; h. à l'image du monde et du tabernacle 295; figure le sens raisonnable 71... *pl.*, parfaits, qui enfantent 315, cf. fort; *Index II*, Christus.
 HONNÉTÉTÉ 75.
 HUILE des princes pour les lampes et l'onction 399.
 HUMÉRAL et ses pierreries 301, 373, 385, les actes bons 399.
 HUMILITÉ avènement d' (du Christ) 173; modèle d'h. (Moïse) 349.
 HYACINTHE 287, 305, 373, 387; figure l'air 389; l'espérance du royaume des cieux 293, cf. 305.
 HYMNE 147, 171; d'action de grâce 171; de victoire 203; *pl.*, triomphales 205; cf. cantique.

 IDOLE(S) 85, 87, 207, 211, 259; des nations 183; différent des dieux et des figures 251, 253, 255, 261.
 IGNORANCE 143, de la vérité 141; cf. ténèbres.
 ILLUMINER cf. feu.
 IMAGE peinte 185; ou taillée cf. 251; en chacun i. du monde et i. du tabernacle 295; d'un mystère à venir 349; des réalités futures 365; l'âme, à l'origine, créée par le Christ à son image cf. 259; cf. *Index II*, Iesus Christus.
 IMPIES 185, 285.
 IMPIÉTÉ 177, 397; *pl.*, 95; cf. témoignage.
 IMPUDICITÉ 111; *pl.*, 73.
 IMPURETÉS 265, 275.
 IMPURS de l'âme 217; actes, pensées cf. 257; cf. esprit.
 INCARNATION du Seigneur, quand le temple de sa chair s'est bâti dans la Vierge 199.
 INCRÉDULE 237; peuple in. 191, et rebelle 187, 189, 335; *pl.*, 237.
 INCRÉDULITÉ (dureté de l') 193.

INDEMNITÉ avec amende honorable 307, 311, 321.
 INFIDÈLES 227, 237; contradictions des in. 159, 169; cf. âme.
 INFIDÉLITÉ 143, 385.
 INIQUITÉ 143, 145, 181, 183; ouvrier d'i. 389; royaume d'i.
 177; *pl.*, 147, 193, 265.
 INJUSTICE 57, 295; cf. justice.
 INNOCENCE 59.
 INTÉGRITÉ de l'esprit, de l'âme, du corps 101; de la chasteté
 293.
 INTELLIGENCE 91, 131...; spirituelle, cf. Écriture Sainte.
 INTÉRÊTS de la parole de Dieu 375; pour le Seigneur 375.

JALOUSIE 85, 263; des amants de l'âme 263; du Christ 263; de
 Dieu 267.

JALOUX cf. Dieu.

JEÛNES 79.

JOIE 297; et allégresse 147.

JOUR(S) 213... La résurrection eut lieu le 1^{er} j. de la semaine au
 matin 229; jour et nuit, méditer la Loi de Dieu 299, 357,
 supplier le Seigneur de nous ouvrir l'Écriture 365; les derniers
 j. 65, cf. 363.

Symbolisme : - La route de 3 j. au désert : au sens mys-
 tique, Celui qui a dit : Je suis la route, la vérité, la vie : 1^{er} j.,
 passion; 2^e j., descente aux Enfers; 3^e j., résurrection 101, 155,
 157; au sens moral : garder de toute souillure l'esprit, l'âme et
 le corps, en pensées, en paroles, en actions 101 - En 6 j.,
 ramassage de la manne, doublé au 6^e j. appelé parascève qui
 précède la sabbat, le 7^e j. : c'est donc au 1^{er} j. qu'eut lieu le
 début de la manne 221, 223 - En 6 j., la création, le 6^e j. c'est
 notre vie actuelle où il faut amasser pour le j. et le siècle à
 venir 225, 227; cf. mystère, nombres.

JUGEMENT santé du j., Raphidim 327, 329... - Jour du j. 121,
 179, 323, 329, cf. 345; j. de Dieu 185; j. remis par le Père au
 Fils de l'homme qui le communiquera aux siens siégeant sur
 12 trônes pour juger les 12 tribus d'Israël 345 - *pl.*, 343...; (du
 Seigneur) 209, 211, 307.

JUSTE cf. Dieu; *pl.*, hommes j. 181, 237.

JUSTICE 57, 81, 269, 293; du Seigneur 187, 307; j. ou injustice

111; sens de la j. 269; *pl.*, justifications ou justices du Seigneur
 209, 211, 307, 309; cf. soleil, trésor, vêtement.

LAIC 347.

LAIT la parole de Dieu 233, cf. 87.

LAME d'or 301.

LAMPE la l. de ton corps est ton œil 299; *pl.*, 299, 385, 399.

LANGUE embarrassée de Moïse 89; parler en langues 381.

LAVER ses habits, être saint de corps et d'esprit 351.

LÉGERS sont les saints 181.

LÉGISLATEUR 95.

LÉGUMES la parole de Dieu 225, 233.

LÈPRE (loi de la) 207; peut être observée spirituellement, si elle
 ne le peut plus selon la lettre 349.

LETTRE cf. Écriture Sainte - *pl.*, divines 121, 357; humaines,
 profanes 357; sacrées 365.

LIBÉRALITÉ divine 91.

LIBERTÉ 203, 243, 365, 369, 371; d'origine 117; de la science
 359, 369; maison, mère de la l., la Jérusalem céleste 241;
 paradis de la l. 243; préceptes 243.

LIBRE ARBITRE 191.

LIN l'aube de l. figure la chasteté totale cf. 301; lin fin, figure la
 virginité 293, la terre 389; la terre qu'est notre chair 393; lin
 fin tors, 373, 387, 389, 393, figure la mortification, cf. 393.

LIVRES de la Loi 149, et des prophètes et des histoires 233;
 divins 43, 59, 287; voilés, scellés 365; cf. arche.

LOGIUM ou rationnel 301, 385, 399; figure la raison 399.

LOI divine 107...; de Dieu 103...; du Seigneur 307...; science de
 la L. 145, 347; lois de la Pâque 217; Écriture Sainte, lèpre,
 œuvres; *Index II*, Moyses.

LOUANGE 371; des hommes 81; cf. sacrifice.

LUMIÈRE du soleil 203; de la science 105, 233, 393; de la vérité
 133, pas de société pour la l. avec les ténèbres 107.

LUNE 253.

LUTTES contre les Égyptiens 339; l. et exercices des vertus
 339; du diable 61.

LUXE 253.

LUXURE 73, 77, 141, 177, 297; de la chair 185, 213.

MAGICIENS 105, 119, 125, 127, 131; et sorciers 117.
 MAIN(S) la m. du Seigneur frappe les troupeaux d'Égypte 119;
 le Seigneur tend les m. 185, 189; main(s) du Seigneur,
 d'homme 199, 201; main pour main 307, 309, 323; la m. est la
 puissance de l'âme..., son activité et sa force 323; Moïse élève
 les m. 113; tend la (les) m. vers le ciel 125, 127; la m. de Moïse
 devint lépreuse 361; ses m. symbolisent ses œuvres 361;
 cf. élever.
 MAISON de Dieu 283, 381; du Seigneur 359; de la liberté ou de
 la servitude 241, 243, 249; de ton père 83, 273; m. de l'Église
 85,... maisons de prières 77; *pl.*, des Égyptiens 125; de
 Pharaon 123; m. et familles des patriarches 45, 47, 49, 51; m.
 des sages-femmes craignant Dieu 77.
 MAÎTRE de l'âme 321; cf. docteur; *Index II*, Christus, Paulus.
 MAJESTÉ de Dieu 231; du Père 173; du Seigneur 229, 231;
 Seigneur de m. 159, 271; admirable en m. 183.
 MÂLE(S) enfants, des fils d'Israël, des Hébreux de 69 à 81; en
 nous 77; de l'Église 75, cf. *Index II*, Ecclesia.
 MAMELLES de l'Église 79.
 MANNE 151, 217, de 221 à 229; signifie: Qu'est-ce? 225;
 parole de Dieu 223, 225, 227, 229; cf. céleste.
 MARCHÉ sur les eaux du Sauveur, de Pierre, des saints 181.
 MARI 257...; de l'âme 321; cf. *Index II*, Christus.
 MARIAGE légitime 261; de l'âme avec le Christ 263; scellé par
 tant de mystères 265; cf. remède.
 MARTYRE 293.
 MATIN 125, de 229 à 235; de grand m. 231; m. du Soleil de
 justice 233.
 MÉCHANCETÉ 137; cf. artisans, docteur – Méchants 237; cf.
 artisans, docteur iniquité.
 MEMBRES terrestres (mortifier les) 171; cf. 55, 393.
 MENSONGE 63, 93, 111, 283 – menteur dès l'origine, le diable
 63.
 MER 161; frappée du bâton de Moïse 165...; cf. *Index II*, Mare
 Rubrum.
 MERVEILLES 137, 189, 205...
 MEURTRISSURE pour meurtrissure 307, cf. 311.
 MIDI 231, 235.

MINISTÈRE de mort, m. de l'esprit 353.
 MIRACLES bienfaits et m. de Dieu 211...
 MISÉRICORDE du Seigneur 147, 273, 275, 277; m. et tendresse
 de Dieu bon 267; entrailles de m. 83, 293; victimes 297;
 cf. trésor, vêtements.
 MISÉRICORDIEUX le Seigneur 195, 273; les m. 277.
 MOIS 14^e jour du 1^{er} m., 15^e jour du 2^e m. (pour la Pâque) 217;
pl., 213.
 MOISSON cf. fidèles.
 MONDE 99, 135, 137, 189, 213, 215, 233; m. et corps humain
 formés des 4 éléments 387; m. entier 75, 117, 133, 295, 319; fin
 du m. 303; gloire tentatrice 79; honneurs 357; royaumes 79;
 soir 231, 233 – Ce m. 43, 73, 131, 133, 135, 141, 203, 217, 233,
 243, 271, 351, 391; ce m. tout entier 243; ce m. figuré par
 l'Égypte 71; la figure de ce m. passe 351; erreurs 153; esprit
 59; prince 71, 79, 87, 105, 109, 131; régisseurs de ce m. 167, de
 ce m. de ténèbres 139, 177; sagesse de l'Égypte, de ce m. 133;
 de ce siècle et des princes de ce m. 369; princes du m. et
 régisseurs de ces ténèbres: 273; cf. actions, image.
 MONNAIE du diable, l'homicide, etc. 195; du Seigneur 375,
 381.
 MONTAGNE 95, 235; de Dieu 97, 99, 339; de son héritage 197;
pl., 197.
 MONTÉE tortueuse, Epauleum, m. de l'observatoire, Beelse-
 phon 157 s.; de la vertu 157, des œuvres et de la foi 159.
 MORAL sens, cf. Écriture Sainte – Morale 75.
 MOUSTIQUES 119, 123, 125; dont la piqure évoque la dialecti-
 que 135, et les aiguillons de la ruse 141.
 MULTIPLICATION des fils d'Israël 53, 55.
 MUR sur le cœur des lecteurs 359.
 MURMURE contre Moïse et contre Dieu 211, de 215 à 221, 329.
 MYSTÈRE(S) de l'Égypte 45, 47, 51; de la montagne de Dieu
 99; de la Loi 123, 391; de l'adoption de Moïse par la fille de
 Pharaon 83; du passage de la Mer Rouge 205 et de la route de
 3 jours 101, du 3^e jour 155, 157; des lois de Pâque 217; du
 tabernacle 281, 289, 395; de la gloire de Moïse 353, 361; du
 baptême 155; de la croix 209, 215; m. augustes du mariage de
 l'âme 265; de la sagesse (divine) 361; divins (eucharistie) 387;

cf. Écriture Sainte.
 MYSTIQUE postérité 53; cf. Écriture Sainte.

NAISSANCE 79; de Moïse, 69, 81...; cf. nouveau.

NATURE du Dieu unique 301; du Seigneur 365; des Égyptiens, non mauvaise d'elle-même 191; humaine 201; des éléments 165; du feu 391; de la pierre 191; cf. grâce; *Index II*, Pater.

NATUREL cf. sagesse.

NOCES (de la parabole) 299; de l'âme 263; vêtement de n. 351.

NOM de Dieu 137, 303; de Seigneur 177, 275; bienheureux n. de Jésus 333; *pl.*, d'organes 315; des tribus d'Israël...

NOMBRES à valeur symbolique: pour 1, 2, 3 et 6, voir Jour; triple cordon, foi en la Trinité 291, cf. Voie; quatre matières figurent les 4 éléments dont se composent le monde et le corps humain, l'hyacinthe l'air, l'écarlate le feu, la pourpre l'eau, le lin fin la terre 387, 389; quatre rangées de pierres sur le logium, la parole évangélique en 4 récits 301; sept jours, entre autres, la Loi 291, 293; dix plaies, les dix commandements du décalogue 131; dix parvis, le décalogue de la Loi et le nombre entier de la perfection 293, 297; douze sources d'eau, les apôtres 213, 215; douze pains de proposition, la parole apostolique 299; cf. les douze trônes pour les apôtres qui jugeront les douze tribus 345; vingt-huit (coudées), sept multiplié par quatre, la Loi insérée dans les Évangiles 291, 293; soixante-dix palmiers, les disciples 213, 215.

NORD 289, 299.

NOUVEAU cantique 167; homme 167; naissance 79; choses anciennes, réalités nouvelles 47; cf. *Index II*, Testamentum.

NUÉE 149, 151, 207; cf. colonne.

NUPTIAL cf. banquet.

OBSCURITÉ 125, 161, 391; des erreurs 143; cf. affaires.

OCCIDENT 147.

OcéAN d'intelligence 281; de peines 179.

ODEUR exécration 109, 111; suave 109, 399; de vie pour la vie, de mort pour la mort 109; cf. *Index II*, Christus.

ŒIL pour œil de 307 à 313, 323, 325; du corps 313, de l'âme 313, 323.

ŒUVRES de Dieu 269; du Seigneur 401; bonnes 183, 227, 297, 301, 395; droites 297, 395; mauvaises 87; terrestres 67; de boue 103; de la chair 61, 103, d'Israël, de Pharaon 67; de la Loi 361; et parole 361; cf. foi, ténèbres.

OISEAUX 251; *pl.*, du ciel 43, 219.

OISIVETÉ 107, 225.

ONCTION cf. huile.

OR 251; purifié par le feu 181, 183; veau d'or 397; pour le tabernacle 287, 289, 373, 375, 377, 381, 383, 385; en nous 377, cf. 397; éprouvé 379, 401; la foi 293, 377; l'intelligence 379.

ORACLES divins 89; de Dieu 221; du ciel 223.

OREILLES cf. boucles, ouvrir.

ORGANES 315; du corps 313; de l'âme, 313, 323, 325.

ORGUEIL 105, 137, 141, 343, 347; cf. taureau.

ORIENT 147.

OUVRIER aux hommes Dieu ouvre la bouche, les oreilles et les yeux 91-97; le diable ouvre la bouche pour le mensonge, etc. 91-93, à l'enseignement du Seigneur ouvrir oreilles, cœur, esprit, et toute grande la porte de l'âme 95; cf. *Index II*, Scriptura.

PAGANISME 253.

PAÏEN 349; *pl.*, 347; philosophes 145.

PAILLE 107, 109; p. et poutre dans l'œil de l'âme 313; cf. boue.

PAIN (= le Seigneur) 151; le Christ 219; le Verbe de Dieu 233; céleste, de la parole de Dieu 223, cf. 217; *pl.*, 215; Évangiles et autres livres 233; p. de proposition 289, parole apostolique 299; cf. faim.

PALME de la victoire 305; *pl.*, ... du Christ 215; rameaux de p. 305.

PALMIERS soixante-dix 215; (disciples) 215.

PAQUE cf. *Index II*, Pascha.

PARABOLES 319.

PARADIS cf. *Index II*, Paradisus.

PARASCÈVE 221.

PARDONNE une fois, deux fois, trois fois peut-être 219.

PARENTÉ terrestre 53; des âmes 53.

PARFAIT doctrine 235; prédication 235; vie 163; *pl.*, 369;

presbytres 341; génération des p. 315...
 PARJURE 345.
 PARTIE maîtresse du cœur, sens raisonnable ou substance intellectuelle, qui nous rend capables de Dieu, à parer en nous comme un pontife 301.
 PARVIS 287, 289; en soi 295; dix, cf. nombres.
 PASSION de la croix, une gloire, mais humble 173; cf. sang; *Index II*, Christus, Salvator.
 PASSION (humaine), cf. chair; *pl.*, 141...
 PATERNITÉS au cieus et sur la terre 49...
 PATIENCE 139, 297, 321; raisonnable ou non 295; cf. Dieu.
 PATRIARCHES 47, 53; cf. prophètes.
 PAUVRE, PAUVRETÉ 237; *pl.*, 153.
 PEAUX de béliers 287; offertes pour montrer que la fureur est morte 395.
 PÉCHÉ 77, 179...; du peuple 217; eau de la mer, du p. 201, 203; poids du p. 181; vil salaire du p. 197; *pl.*, de la jeunesse 143; des pères, châtiés sur les fils 267 s.; qui mènent à la mort ou au préjudice 319, 321; cf. esclave; *Index II*, Merrra.
 PÉCHEUR le p. fuit loin de la face, du regard de Dieu 341, 343; *pl.*, les p. sont lourds 181.
 PECTORAL 373.
 PÉDAGOGIE divine 105 – pédagogues 51, 357.
 PEINE 105, 221; *pl.*, 105, 135; cf. océan.
 PÉNITENCE 195; faire p. 265...; cf. feu.
 PERFECTION fin de la p. 235; recherche 163; cf. nombres, pierres.
 PÉRIODES 213.
 PERLES du Seigneur 375.
 PERSÉCUTER 73, 81 – persécution 161, 327; *pl.*, 73; des tyrans 109.
 PÉTALE avec l'inscription : vérité et manifestation 301.
 PEUPLE (= de Dieu) 85, 103, 107...; infidèle 187; des fidèles 53, 291; chefs du p., presbytres des fidèles 343; deux p. 337.
 PEUPLIER figure la chasteté 305.
 PHILOSOPHES (doctrines erronées des) 133; autorité des ph. païens 145.
 PIED pour pied 307, 309, 323; *pl.*, Dieu écrase Satan sous nos p.

115, 169; de l'âme, pouvoir de s'avancer vers le bien ou le mal 303; des messagers de la paix 313; de Moïse 361.
 PIERRE(S) 137, 181, 191, 193, 251, 353; précieuses 287, 293; pour l'huméral et le logium 301, 373, 385, 397, 399.
 PIÉTÉ 213; cf. trésor.
 PLAIES d'Égypte cf. *Homélie IV*.
 PLAISIR(S) 135, 137; amer et fuyant des choses périssables 181; *pl.*, 73, 81, 141, 185, 213, 393; corporels 57; cf. 185.
 PLOMB 143, 145, 147, 181, 183.
 POÈTES cf. grenouilles.
 POIL chose morte 393; poils de chèvres 287, 385; indiquent que le péché est mort 393.
 POITRINE 297; intacte, le cœur droit et consacré à Dieu 297.
 PONTIFE 293, 303; en nous, la partie maîtresse du cœur 301, l'homme intérieur 303; *pl.*, sacrifices des prêtres et supplications des p., ce que symbolise le rôle d'Aaron 145.
 PONTIFICAL ornement 301; habits pontificaux et sacerdotaux 293.
 POSTÉRITÉ 49; céleste 49; mystique 53.
 POURPRE 287, 293, 373, 381, 385, 387; figure l'eau 389, l'éclat de la charité 293.
 PRÉDÉCESSEURS 45.
 PRÉDICATION divine 111; parfaite 235; de la croix, une folie 133; de l'Évangile de Dieu 57; de la parole de Dieu 381; bases de la p., prophètes (et apôtres) 291; trompette de la p. 111; cf. argent.
 PRÉJUDICE(S) des docteurs 317, 319, 321.
 PRÉLEVER sur soi-même 377, 379.
 PRÉMICES au-dedans de nous 377; d'or, d'argent, etc. 381; de l'intelligence 387; des éléments 389.
 PREMIER-NÉ de Pharaon 125; *pl.*, (d'Égypte) 127, 129; figurent soit les principautés et les puissances..., soit les auteurs et inventeurs des fausses religions 139; ou les premiers mouvements de l'âme produits selon la chair 143 – l'Église des premiers-nés 139.
 PRESBYTRES (anciens) d'Israël 341; parfaits 341.
 PRÉSENT cf. siècle; *pl.*, biens 77; choses 185.
 PRÊTRE de rang inférieur 347; *pl.*, p. et ministres du Seigneur

- de la tribu de Lévi 47; au tabernacle, leurs vêtements (de justice etc.) et leurs sacrifices à adopter 293, 297, cf. 145; cf. *Index II*, Iothor.
- PRIÈRE 113, 123, 337; *pl.*, 79; sacrifices de p. 297; cf. Écriture Sainte, maisons.
- PRINCE de l'Égypte 103; cf. monde; *pl.*, d'Israël 119; qui offrent des dons 397, 399; des prêtres 93.
- PRINCIPAUTÉS et puissances 61, 131, 139, 189, 335.
- PROCHAIN 285.
- PRODIGES 119, 145, 183; cf. signes.
- PROFONDEUR de l'abîme 115, 171; *pl.*, de Dieu 121; du cœur 221; de l'enfer 187...
- PROGRÈS 105, 163, 235; dans la prédication de la doctrine 169; *pl.*, pour mériter de présider aux peuples 399.
- PROPHÈTE Dieu suscitera un p. 363 – Sont désignés par ce titre, outre Moïse et David, cf. *Index II*, s.v. : Élisée 95; le Psalmiste (14) 283; (21) 237; (24) 143; (41) 283; (44) 83; (68) 79; (79) 197; (80) 131; (105) 299; (131) 293; Sag. 173; Sir. 255; Isaïe 45, 93, 95, 143, 195, 215, 227, 253, 261, 317, 323; Jérémie 65, 265, 275, 299, 361; Lamentations 257; Ézéchiel 211, 267; Osée 155, 223, 267; Habacuc 151; Zacharie 145, 181.
– *pl.*, 65, 91, 103, 129, 257, 291; Loi et p. 53, 233, 365; ... et histoires 233; saints patriarches et p. 61, cf. 331; p. et apôtres... cèdres de Dieu 199; ..., fondement de l'Église 291.
- PROPHÉTIE (Ex. 15, 16) 191; don de p. 129.
- PROPHÉTIQUE autorité 235; genre 229; parole 51, 109, 201, (*pl.*) 65; parole p. et apostolique 297; ... p. et sacerdotale (Moïse et Aaron) 107.
- PROPICE le Seigneur 255.
- PROPIATOIRE 289, 385; où Dieu pourra se faire voir 303.
- PROPOSITION (table et pains de) 289, 299.
- PROVIDENCE de Dieu 141; raisons très obscures de l'administration et de la p. divines 139.
- PROVINCE terrestre 241.
- PUDEUR 75 – Pudique, cf. rougissante.
- PUISSANCE des signes et des prodiges 99, 105, cf. 117; *pl.*, cf. croix, principautés.
- PURETÉ de cœur et de corps 289 – Purs de cœur 103.

- PUSTULES 119, 125, 127; l'orgueil bouffi 137.
- QUADRIGES cf. chars.
- QUERELLE deux hommes en q. 307 s.; q. de mots 315, 317; excessive des docteurs 321.
- RACHAT cf. monnaie – Racheter cf. *Index II*, Christus.
- RAISONNABLE *Sensus rationabilis*, figuré par Israël 61, cf. 51.53; l'homme est *rationabilis sensus et intellectualis spiritus* 71; hommes, créés par Dieu raisonnables 139; ailes r. de la doctrine 75; les fils d'Israël figurent les sens r. et les vertus de l'âme 139; les sages-femmes, l'enseignement r., enseignement commun de la connaissance r. 75.
- RAMEAUX de vigne 197.
- RATIONAL cf. logium.
- RÉCIT de l'histoire 69; *pl.*, des faits antiques 71; judaïsants 99.
- RÉCOMPENSE cf. salaire.
- RÉDEMPTION éternelle 281.
- REGARD de Dieu, le pécheur fuit loin du r. de Dieu 341; sous le r. de Dieu, les parfaits mangent le pain, les saints font tout, certains font le mal 341, 343.
- RÉGÉNÉRATION cf. bain.
- RÉGISSEUR le r. de ces ténèbres 105; *pl.* 163; cf. monde.
- RÈGNE du Seigneur 210; cf. royaume.
- REMÈDE du mariage 351; *pl.*, de l'enseignement 75.
- RENAÎTRE de l'eau et du Saint-Esprit 151.
- RENONCER aux dieux 255.
- RENOUVELER (se) de jour en jour 67.
- REPENTIR 121; de notre conversion 221, 343; feint, du diable 147.
- REPOS 187...; saint 187; dans le siècle futur 275; eau du r. 305.
- RÉSURRECTION (du Sauveur) 155, 229, 231, 233; le Verbe de Dieu nommé R. 367; miracle de sa r. 229; des morts cf. 157; le Seigneur, cause de r. 237.
- RHÉTORIQUE 357.
- RICHES de ce siècle 227; en bonnes œuvres 227.
- RICHESSES 65; aveugle cupidité, incertitude des r. 227; soucis des possessions et des r. 369; cf. convoitise.

- ROCHER spirituel le Christ 151, 153, 329, 331.
 ROI d'Égypte cf. *Index II*, Pharaon.
 ROUGISSANTE ou pudique, Phua 73; traite de la morale, signifie les Évangiles 75.
 ROYAL cours et demeures royales de la Sagesse 85; de notre cœur 87.
 ROYAUME (de Dieu) qu'il vienne 351; au-dedans de vous 303; R. des cieux 187, 399; *pl.*, 67, 151; (= des Philistins, etc.) 189.
- SABBAT 227, 229; (observance du) 207; s. et dimanche 221, 223, 225; *pl.*, 207.
 SACERDOTAL cf. doctrine, pontifical, prophétique.
 SACREMENTS des fidèles, connus des initiés 259.
 SACRIFICE de louange 101; *pl.*, prescrits par la Loi 207; charnellement, spirituellement offerts 349; des prières dans l'âme 297, ...; cf. prêtres.
 SACRILÈGE 271, 387; *pl.*, 95.
 SAGE(S) de cœur 373; d'esprit 401; *pl.*, 133, 399; hommes et femmes 401.
 SAGESSE la croix, dont la prédication paraissait une folie, s'est changée en une s. si grande qu'elle dévore toute la s. de l'Égypte, celle de ce monde 133; s. de l'Apôtre 241; de la chair 57; les œuvres du Seigneur sont faites avec s., les accomplir avec s. 401; voie de la s. tortueuse 159 – s. rationnelle, naturelle et morale 101; la part la plus haute de la s., la connaissance de soi 91; de l'Égypte 89, 253; ... cf. siècle, trésor; *Index II*, Christus, Sapientia.
 SAINT (le) 281, 289, 303 – s. ce qui est gagné par une sainte conduite dans le siècle présent 303.
 SAINT DES SAINTS (le) 281, 289, 303; le passage vers le ciel... 303.
 SAINTETÉ splendide en s., le Seigneur 183...
 SAINTS 53, 61, 171, 175, 181; anciens 283; légers, ils marchent sur les eaux 181; crient vers Dieu sans voix 165; font tout sous le regard de Dieu 341; cf. ouvrir.
 SALAIRE que la Synagogue reçoit de l'Église 85.
 SALUT 77, 173, 175; cavalerie du s. 175; espoir 267; voie 157.
 SANCTUAIRE (*sanctificatio*) à élever par Moïse 289; à édifier au

- Seigneur par tous et chacun 289; de l'Église et des vertus dont elle s'orne 291, 293; en chacun de nous 295, 297... – (*Sanctimonium*) on appelle s. le tabernacle ou le temple de Dieu du fait qu'il sanctifie ceux qui s'en approchent; fait non de main d'homme mais de la main de Dieu, à entendre de l'incarnation du Seigneur 199, 201; s. de sa chair 201 – (*sancta*) cf. cit. d'Héb. 9, 24, interprétée 199, 281.
 SANG cf. eaux changées en s.; s. du Christ, s. de sa passion 75...; cf. coupe; *Index II*, Christus, Testamentum.
 SARMENTS 197.
 SAULE figure la chasteté 305.
 SAUTERELLES 119, 125, 127, 129, 137, 141; inconstance du genre humain 137.
 SCANDALE pour l'âme 317, 321, 323, 325; pour le catéchumène 321, les enfants, etc. 325.
 SCIENCE plus profonde 391; supérieure 281; plus complète de Dieu 341...; cf. bois imputrescible, liberté, lumière.
 SCRIBES 271; des Hébreux 107.
 SECOURS de Dieu 245; du Seigneur 113; divins 161.
 SECRET prier dans le s., 81; *pl.*, de la divine Sagesse 121; profonds de la Loi 391...
 SÉCULIER cf. affaires.
 SEIGNEURS 245, 247; au baptême on renonce à tous les autres dieux et s., pour aimer le Seigneur notre Dieu, etc. 255.
 SEMENCE de la parole divine 43; cf. 179; de Dieu, du diable 269.
 SENS cf. Écriture Sainte, raisonnable, vie.
 SEPT cf. nombres.
 SERPENT 251; figure la sagesse ou la prudence 131, 133, devenu s. le bâton d'Aaron dévore les bâtons des mages d'Égypte devenus serpents 117, 131; les s. au désert, des esprits impurs, démons venimeux 219, 221.
 SERVIR Dieu cf. adorer – Serviteur(s) de Dieu 73, 109, 165, 195, 315; s. ou complices du péché 269, 271, 273.
 SIÈCLE actions (ténébreuses) du s. 99, 383; affaires 241, 357, 383; amour 227; choses 241; esclaves 369; fables 359; fin 231; flots 103, 115; gloire 357; œuvres 59; parcourir le s. 59; sortir du s. 107; de s. en s. et au-delà 201 – Ce siècle 227, 271, 275;

- flots de ce s. 79; sagesse 369 cf. riches – Siècle présent 77, 93, 227, 241, 273, 275, 303, 345; s. futur (à venir) 93, 227, 241, 271, 273, 275, 345, 391 – *Pl.*, la fin des s. 219; de s. en s. 201; pour les s. des s., à la fin de chaque homélie.
- SIGNÉ(S) 117, 121; divins 155; de la divine Sagesse 127; «pour eux», Othon 155; puissance des s. 105 – signes et prodiges 99, 117, 129; cf. puissance.
- SILENCE 103, 131.
- SOBRIÉTÉ 111.
- SOIF 205; d'eau 329; de Dieu, de la justice... 329, 331.
- SOIR 229, 231, 233, 235; du sabbat 229; du monde 231, 233; oblation du s. 335.
- SOLDAT du Seigneur 327; *pl.*, de la garde (du tombeau) 229.
- SOLEIL 253; ville du s. 63; cf. *Index II*, Sol.
- SOMMET de la colline, de la montagne 333.
- SOTTISE 141; des mortels 135 – Sots 116.
- SOUÇIS et inquiétudes terrestres 57.
- SOUILLURE d'âme, de corps et d'esprit 101; de la chair et de l'esprit 351; *pl.*, des péchés 167.
- SOURCES cf. douze; *Index II*, Testamentum.
- SPIRITUEL le s. juge tout 325 – affections bonnes et s. 55...; cf. aliment, boisson, combat, Écriture Sainte, tentation.
- STUPIDITÉ du cœur 365.
- SUBSTANCE du Seigneur 365; intellectuelle 301.
- SUD 289, 299.
- SUIVRE Dieu 159..., cf. *Index II*, Christus.
- SYNAGOGUE peuple de la s. 352; cf. disciples, salaire; *Index II*, Ecclesia.
- TABERNACLE (Tente) les pères ont habité sous des t. 305; ont élevé au-dedans d'eux un t. à Dieu 305; fête des t. et ses symboles : palme, peuplier, saule 305; habiter sous des t. c'est se hâter vers Dieu 155 – (Temple) de Dieu 199, 279, 281; cf. *hom.* IX et *hom.* XIII; figure le monde entier, et chacun de nous 295; du Seigneur 327, 383, 401; interprétation par l'Écriture, de 279 à 287; t. à édifier et former tous ensemble, de 287 à 295, et chacun en soi, de 295 à 305, de 377 à 401; *pl.*, temporels, éternels 285; cf. vision.

- TABLES de la Loi 299; cf. proposition.
- TAMBOURINS 171, 205; cf. chair.
- TAONS 119, 123, 125, 127; figurent la secte des Cyniques 135, les morsures des passions 141.
- TAUREAU en qui on honore Apis 137; figure l'orgueil 297.
- TÉMOIGNAGE d'impiété 309; faux t. 93, 195; faux t. d'impiété 313; *pl.*, des apôtres et des prophètes 291 – Témoignages de Dieu 357; du Seigneur 307; de la Loi ou du Seigneur 209, 211, 307.
- TÉMOIN injuste 309, 313.
- TEMPLE de Dieu 259; cf. incarnation.
- TEMPORELLES choses 73...; cf. royaume.
- TEMPS derniers 303, 361.
- TÉNÈBRES de la 9^e plaie 119, 125, 127, 129, 139, 161; blâment l'aveuglement de l'esprit, indiquent les raisons obscures de la Providence, Dieu fit des t. sa retraite 139; t. de l'erreur 139, 153; de l'ignorance 105, 167; des œuvres 143; œuvres de t. 169, de chair et de t. 103; puissance des t. 147...; cf. lumière, monde, prince, régisseur.
- TENTATION 111, 161, 181, 299, 327, 329; combat de la t. 333; *pl.*, 159, 163, 243; poids des t. 163; vagues 161.
- TENTE cf. tabernacle.
- TENTURES 287, 293; figurent le peuple des fidèles 291.
- TERRE 49, 55, 59, 65, 73, 185, 197, 245, 251, 253, 261, 299, 335, 337, 375; la t. les multiplia 53, 55; les engloutit 185, 187; bonne t. 179; régions inférieures de la t. 187; travaux de t. 59; tremblement 229; cf. *Index II*, Égypte.
- TERRESTRE globe (pour les Anciens, disque) 77, 335; choses 185, 287; œuvres 67; travaux 59; cf. actions, membres, parenté, paternité, soucis.
- TONNERRES 125, 127; cf. voix.
- TOUR 157, 159.
- TOURMENTS 105, 109.
- TRADITION des Anciens 165; de Paul, cf. *Index II*, Paulus.
- TRAITS enflammés (du Malin) 63, 169.
- TRANSFIGURATION cf. *Index II*, Iesus (transformatus).
- TREMBLEMENT 187, 189; cf. crainte, terre.
- TRÉSOR dans le ciel 153, 335; t. que nous avons dans des vases

- d'argile 209; du diable 195; *pl.*, de la sagesse et de la science de Dieu, cachés dans la lettre de la Loi 209; de justice, de miséricorde et de piété 227; t. exposés à la rouille et aux voleurs 63, cf. 153.
- TRIBULATIONS 109; combats des t. 111.
- TRIBUS des Hébreux et leurs ancêtres 47, 49, cf. 165.
- TROMPETTE cf. prédication.
- TRÔNE de gloire du Fils de l'homme 345; cf. jugement.
- TUER les enfants mâles des Hébreux 69, 71, 73, 79; de l'Église 75; en chacun de nous 77.
- TYRANNIE (du diable) 65 – Tyrans, cf. persécution.
- ULCÈRE 213; *pl.*, 119, 125, 127, 129; désignent la méchanceté fourbe et infecte 137; u. des péchés 141.
- UNANIMITÉ de la dilection 295.
- URNE de la manne à placer en soi, l'intelligence subtile et douce de la parole de Dieu 299.
- VAIN(S) propos 95, 97; vaine gloire 263.
- VEAU 211, 397.
- VEILLES 393.
- VENDUS aux péchés 193, rachetés par le Christ 193, 195.
- VER(S) de la manne (parole de Dieu) 227, 229, 237; de l'avarice, de la conscience 227, 237.
- VÉRITÉ 63, 111, 147, 149, 241, 269, 397; d'un seul Dieu 177; connaissance de la v. 229, cf. 241; ignorance 141; – V. et Manifestation 301...; cf. *Index II*, Christus.
- VERTU 73, 77, 111; voie de la v. 157, 163; *pl.*, 55, 57, 81, 95, 111, 157, 159; dont s'ornent l'Église et chacun de nous 293, colonnes de v. 295; accroissements des v. 279; éclat 305; lutte des v. contre les vices 111.
- VÊTEMENTS des prêtres 293; dont se pare l'Église 295; du pontife 293, 387, 395; de justice, miséricorde, et plus nobles 293; cf. laver.
- VICES 55, 77, 81, 95, 111, 155, 261, 265, 343; (de la chair) 171; flots des v. 203; maîtres 57; semis 137; cf. vertu; *Index II*, Aegyptus.
- VICTOIRE du peuple de Dieu contre les Égyptiens 171 s.;

- contre les Amalécites 331; chemin de la v. 79; cf. palme.
- VIE pour vie 307, 309, 321, 325; éternelle 79; présente 227, 281; vraie 227; parole de v. qui mène à la gloire 203; sens de la v. 81; cf. chemin.
- VIERGE cf. *Index II*, Virgo – Vierges 289; (les 144 000) 49.
- VIGNE de Dieu 197, 199.
- VIN 73.
- VIOLENCE 195; *pl.*, 67.
- VIRGINITÉ symbolisée par le bois imputrescible 293; cf. lin.
- VIRIL l'esprit 75.
- VISAGE de Moïse, cf. gloire, voile (Écriture Sainte).
- VISIBLE (le), l'invisible 73; cf. combat.
- VISION et intelligence du tabernacle 279.
- VISITER le Seigneur visite les âmes 273.
- VOIE qui mène à la vie, v. des vertus 157 – Triple voie (pensée, parole, action) soit du bien, que symbolisent or, argent, pierres précieuses et le rapport de (la bonne terre), cent, soixante, trente pour un 179; (les trois jours de marche, cf. 101, 103); soit du péché, que symbolisent bois, foin, paille 179; chemin, épines, rocailles (de la mauvaise terre) 179; les triples équipages 177, 179.
- VOILE à l'intérieur du tabernacle (ou tente), qui figure la chair du Christ 281; intérieur, extérieur 293; v. de la lettre, de Moïse, cf. Écriture Sainte.
- VOIX de Dieu 89, (terrible) 267; du Seigneur 209, 275; divine 103; de Moïse, sonore puis faible 89; *pl.*, du tonnerre 137; des fils du tonnerre 141.
- VOL 195.
- VOLUPTÉ 135, 137.

TABLE DES MATIÈRES

	pages
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	
I. Le parti pris d'Origène	9
II. En Égypte.	14
III. La marche libératrice.	20
IV. Le Tabernacle	30
V. Indications bibliographiques.	40
TEXTE ET TRADUCTION	
HOMÉLIE I.	
Les Fils d'Israël en Égypte.	42
HOMÉLIE II.	
Les sages-femmes et la naissance de Moïse	68
HOMÉLIE III.	
Sur le passage : « J'ai la voix faible et la langue embarrassée ».	88
HOMÉLIE IV.	
Les dix plaies dont fut frappée l'Égypte	116
HOMÉLIE V.	
Départ des Fils d'Israël	148

HOMÉLIE VI.

Cantique que chantèrent Moïse avec le peuple
et Marie avec les femmes 170

HOMÉLIE VII.

Amertume des eaux de Marra 204

HOMÉLIE VIII.

Début du Décalogue 240

HOMÉLIE IX.

Le Tabernacle 278

HOMÉLIE X.

Au sujet de la femme enceinte que deux hommes
en querelle feraient avorter 306

HOMÉLIE XI.

Soif du peuple à Raphidim, guerre des Amalécites,
visite de Jéthro 326

HOMÉLIE XII.

Le visage de Moïse rayonnant de gloire, et le voile
qu'il mettait sur sa face 352

HOMÉLIE XIII.

Les offrandes pour le Tabernacle 372

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Le texte latin	403
2. Importance du livre de l'Exode	405
3. «Le mystère de l'Égypte»	407
4. Tâches humaines	408
5. Les dix plaies	411
6. L'endurcissement de Pharaon	412
7. Une constellation de symboles	413
8. Le Décalogue	415
9. Les sens spirituels de l'homme, le sens spirituel de l'Écriture	417
10. Étymologies	418
11. Géographie symbolique	419

12. Les Tables de la Loi	423
13. Jésus-Christ crucifié, le Christ Sagesse de Dieu	424
14. Le Tabernacle	425

TABLES

I. Index scripturaire	427
II. Index des noms propres (et assimilés)	441
III. Index analytique	453